

Québec, le 10 juillet 2024

Monsieur,

En réponse à votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (ci-après « Loi sur l'accès ») reçue le 21 juin dernier, vous trouverez ci-joints les documents produits entre le premier janvier 2021 et le 5 juin 2024 concernant l'information historique et culturelle à présenter dans le réseau des Espaces bleus.

Notez que les appels d'offres tenus par le Musée dans le cadre des projets des Espaces bleus n'étaient pas reliés à du contenu historique ou culturel, mais plutôt à de l'équipement technique ou technologique.

Veuillez également noter que certains documents ou certaines parties de document ne peuvent vous être transmis, conformément à l'article 14 de la Loi sur l'accès. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les dispositions suivantes :

- L'article 9 précise que le droit d'accès aux documents ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature;
- L'article 22 précise qu'un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne;
- L'article 37 précise qu'un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme public dans l'exercice de leurs fonctions. Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence;



MUSÉE DE LA
CIVILISATION
Québec 

- L'article 39 précise qu'un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite;
- Les articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès précisent qu'un renseignement personnel ne peut être communiqué sans le consentement de la personne concernée.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous trouverez ci-joint un document qui résume votre droit de recours en révision, comme prévu par la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

En espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le responsable de l'accès à l'information,

ORIGINAL SIGNÉ

Louis-Yves Nolin

16, rue de la Barricade
Québec (Québec)
G1K 8W9 Canada
418 643-2158
mcq.org

De : [Baz, Ana-Laura](#)
À : [Pierrette Lafond](#)
Objet : Contrat
Date : 7 mai 2021 17:18:10
Pièces jointes : [logo-mcq-large_8d64a2a9-ac74-4245-8fdf-181ae68a8813.png](#)
[google_map_f4767b68-e35b-45ec-b794-31247a1ff7b6.png](#)
[vi-ft-facebook_43e033da-4d97-49b4-859b-774841ecd5a8.png](#)
[vi-ft-twitter_1ec2dbd1-1164-4781-bfc9-0a7c609c4d17.png](#)
[vi-ft-flickr_28d72292-f657-42dc-98af-e0b5dbe70b61.png](#)
[vi-ft-youtube_0eb68eac-f85d-4348-b9d2-6ef91e4383b0.png](#)
[Effets_speciaux_413x106pix_HR_bc48cc78-a20c-472a-86ee-171d1bbd4fb0.jpg](#)
[C_9302_Pierrette_Lafond_VF.pdf](#)

Bonjour Pierrette,

Voici le contrat pour signature.

Évidemment, si quelque chose devait être modifié, fais-moi signe.

Bonne fin de semaine,

Ana



Ana-Laura Baz - T. 418 643-2158, poste **421**
Directrice
Direction du développement et de l'innovation
MUSÉE DE LA CIVILISATION
16, rue de la Barricade, Québec (QC) G1K 8W9 Canada

mcq.org



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉE](#)

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

CONTRAT 9302

ENTRE **MUSÉE DE LA CIVILISATION**
Société d'État ayant sa principale place d'affaires au
85, rue Dalhousie,
Québec (Québec), G1K 8R2;
représentée par Ana-Laura Baz, directrice, Direction du développement et de l'innovation

ci-après désignée le « MUSÉE »

ET **PIERRETTE LAFOND**
1386, avenue de Brie
Québec (Québec) G1G 4P6;

ci-après désigné la « CONTRACTANTE »

LESQUELS CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

- 1. OBJET**
Le Musée retient les services de la CONTRACTANTE à des fins de recherche iconographique et documentaire sur la maison Frédérick-James, située à Percé.
- 2. OBLIGATIONS DE LA CONTRACTANTE**
 - 2.1 Recherche**
La CONTRACTANTE s'engage à effectuer la recherche iconographique et documentaire sur la maison Frederick-James, située à Percé.
 - 2.2 Confidentialité**
Ne remettre ni ne divulguer à qui que ce soit sans y être autorisé par le Musée quelque information ou document obtenu dans le cadre de l'exécution de son mandat.
- 3. MONTANT DU CONTRAT ET PAIEMENT**
 - 3.1 Les services seront fournis au tarif horaire de soixante dollars (60 \$). Les taxes applicables seront en sus, le cas échéant.
 - 3.2 Le MUSÉE, en considération des services de la CONTRACTANTE, s'engage à lui verser un montant total estimé à deux mille cent dollars (2 100 \$) plus taxes applicables, le cas échéant.
 - 3.3 Le paiement sera effectué dans un délai de trente (30) jours de la réception d'une réclamation à cet effet, après livraison et acceptation des livrables par le MUSÉE.
- 4. LIVRAISON**
La CONTRACTANTE s'engage à livrer au MUSÉE au plus tard le 14 mai 2021 les documents par voie électronique.
- 5. ACCEPTABILITÉ DES LIVRABLES**
Le MUSÉE se réserve le droit de refuser en tout ou en partie les travaux qui ne seront pas conformes au contrat ou qu'il considère inacceptables et de les faire corriger par la CONTRACTANTE, aux frais de cette dernière, jusqu'à complète satisfaction du MUSÉE. Le cas échéant, il remet à la CONTRACTANTE un relevé des modifications à effectuer.
- 6. PERSONNE-RESSOURCE**
Pour toute information concernant le présent contrat, la CONTRACTANTE doit s'adresser à Ana-Laura Baz, directrice à la Direction du développement et de l'innovation.

Initiales des parties



7. PROPRIÉTÉ ET DROIT D'AUTEUR

- 7.1 Le MUSÉE devient propriétaire absolu et exclusif de tout le matériel produit en vertu des présentes.
- 7.2 La CONTRACTANTE cède au MUSÉE son droit d'auteur sur ledit matériel.

8. IMPÔT SUR LE REVENU

L'article 31.1.1 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002) et l'article 53 de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (RLRQ, chapitre P-2.2) s'appliquent lorsque la CONTRACTANTE est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale ou alimentaire. Ainsi, le Musée pourra transmettre tout ou partie du montant payable en vertu du présent contrat au ministre du Revenu, à sa demande, afin que ce montant soit affecté au paiement de cette dette.

9. DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat prend effet rétroactivement au 3 mai 2021 et prend fin à la date où les obligations de chacune des parties seront accomplies.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé en double exemplaire.

MUSÉE DE LA CIVILISATION



Date : 7 mai 2021

LA CONTRACTANTE

Pierrette Lafond

Date : _____

De : [Valerie Letourneau](#)
À : [Payette, Maude](#); [Pérez-González, Edward](#); [Suzanne Beaulieu](#); [Guy-Plourde, Renaud](#)
Objet : Demi cercle
Date : 16 août 2023 12:39:02
Pièces jointes : [P95 Noir - EXPOSITION_OUTILS_3.CARTELS_V4A.pdf](#)
[P95 Noir - EXPOSITION_OUTILS_3.CARTELS.indd](#)
[94033 MCO - Z5 - P95 Noir.pdf](#)

Bonjour

Voici les fichiers des demi cercles



Valérie Létourneau
Co-réalise vos projets

699, St-Vallier Ouest
Québec (Qc) G1N1C7

418 686.2002
compoorleans.com

Z5 - EXPOSITION OUTILS - V1

1. Marteau arrache-clou
2. Marteau à panne ronde

Bois, acier

Entre 1910 et 1940

Musée de la civilisation,
don d'Aimé Desautels,
96-555 et 95-574

1. Claw hammer
2. Ball peen hammer

Wood, steel

1910 to 1940

Musée de la civilisation,
gift of Aimé Desautels,
96-555 and 95-574

Chaudron

Fonte

Années 1900

Musée de la civilisation,
don de Jeanne d'Arc F. Parent,
restauration effectuée par le
Centre de conservation du Québec,
92-853

Pot

Cast iron

1900s

Musée de la civilisation,
gift of Jeanne d'Arc F. Parent,
restored by the Centre de
conservation du Québec,
92-853

Z5 - EXPOSITION OUTILS - V3

Scie d'ébéniste

Spear & Jackson,
Royaume-Uni

Bois, fer, cuivre

Années 1930

Musée de la civilisation,
don d'Aimé Desautels,
96-207

Woodworker's saw

Spear & Jackson,
United Kingdom

Wood, iron, copper

1930s

Musée de la civilisation,
gift of Aimé Desautels,
96-207

Rabot

Stanley, États-Unis

Bois, métal

Entre 1867 et 1943

Musée de la civilisation,
74-137

Plane

Stanley, United States

Wood, metal

1867 to 1943

Musée de la civilisation,
74-137

Varlope

W. Creaves & Sons,
Royaume-Uni

Entre 1850 et 1900

Musée de la civilisation,
79-1173

Jointer plane

W. Creaves & Sons,
United Kingdom

1850 to 1900

Musée de la civilisation,
79-1173

Z5 - EXPOSITION OUTILS - V2A

Boussole de marine

T. Swann, Royaume-Uni
Laiton, verre
Années 1800
Musée de la civilisation,
collection du Séminaire de Québec,
1984.8211.1

Mariner's compass

T. Swann, United Kingdom
Brass, glass
1800s
Musée de la civilisation,
Séminaire de Québec Collection,
1984.8211.1

1. Pince 2. Pince à fer plat

Fer
Années 1800
Musée de la civilisation,
74-291 et 74-296

1. Pliers 2. Flat nose pliers

Iron
1800s
Musée de la civilisation,
74-291 and 74-296

Z5 - EXPOSITION OUTILS - V4A

Caractères d'imprimerie

Plomb
Musée de la civilisation,
84-808-3

Block letters

Lead
Musée de la civilisation,
84-808-3

Loupe

Bois, verre, métal
Années 1900
Musée de la civilisation,
68-1988

Magnifying glass

Wood, glass, metal
1900s
Musée de la civilisation,
68-1988

Z5 - EXPOSITION OUTILS - V4B

Lanterne

Fer, verre
Années 1800
Musée de la civilisation,
75-214

Lantern

Iron, glass
1800s
Musée de la civilisation,
75-214

Cornet acoustique

Métal
Année 1800
Musée de la civilisation,
collection du Séminaire de Nicolet,
1988.77

Ear trumpet

Metal
1800s
Musée de la civilisation,
Séminaire de Nicolet Collection,
1988.77

Z5 - EXPOSITION OUTILS - V5B

Miroir à barbe

Bois, verre

Entre 1900 et 1925

Musée de la civilisation,
don de François Armand Mathieu,
2000-63

Shaving mirror

Wood, glass

1900 to 1925

Musée de la civilisation,
gift of François Armand Mathieu,
2000-63

Z5 - EXPOSITION OUTILS - V5A

Balance à fléau

Bois, laiton
Musée de la civilisation,
collection du Séminaire de Québec,
1993.12 806

Beam balance

Wood, brass
Musée de la civilisation,
Séminaire de Québec Collection,
1993.12 806

Z5 - EXPOSITION OUTILS - V2B

Classeur miniature

France

Bois, métal

Avant 1927

Musée de la civilisation,
27-3

Miniature filing cabinet

France

Wood, metal

Pre-1927

Musée de la civilisation,
27-3

Z5 - EXPOSITION OUTILS - V2C

Appareil-photo

Kodak Vigilant Six-16,
Canadian Kodak Co., Toronto
Métal, vinyle, verre
Entre 1939 et 1948
Musée de la civilisation,
2001-581

Camera

Kodak Vigilant Six-16,
Canadian Kodak Co., Toronto
Metal, vinyl, glass
1939 to 1948
Musée de la civilisation,
2001-581

1. Marteau arrache-clou
2. Marteau à panne ronde

Bois, acier

Entre 1910 et 1940

Musée de la civilisation,
don d'Aimé Desautels,
96-555 et 95-574

1. Claw hammer
2. Ball peen hammer

Wood, steel

1910 to 1940

Musée de la civilisation,
gift of Aimé Desautels,
96-555 and 95-574

Chaudron

Fonte

Années 1900

Musée de la civilisation,
don de Jeanne d'Arc F. Parent,
restauration effectuée par le
Centre de conservation du Québec,
92-853

Pot

Cast iron

1900s

Musée de la civilisation,
gift of Jeanne d'Arc F. Parent,
restored by the Centre de
conservation du Québec,
92-853

Scie d'ébéniste

Spear & Jackson,
Royaume-Uni

Bois, fer, cuivre

Années 1930

Musée de la civilisation,
don d'Aimé Desautels,
96-207

Woodworker's saw

Spear & Jackson,
United Kingdom

Wood, iron, copper

1930s

Musée de la civilisation,
gift of Aimé Desautels,
96-207

Rabot

Stanley, États-Unis

Bois, métal

Entre 1867 et 1943

Musée de la civilisation,
74-137

Plane

Stanley, United States

Wood, metal

1867 to 1943

Musée de la civilisation,
74-137

Varlope

W. Creaves & Sons,
Royaume-Uni

Entre 1850 et 1900

Musée de la civilisation,
79-1173

Jointer plane

W. Creaves & Sons,
United Kingdom

1850 to 1900

Musée de la civilisation,
79-1173

Boussole de marine

T. Swann, Royaume-Uni

Laiton, verre

Années 1800

Musée de la civilisation,
collection du Séminaire de Québec,
1984.8211.1

Mariner's compass

T. Swann, United Kingdom

Brass, glass

1800s

Musée de la civilisation,
Séminaire de Québec Collection,
1984.8211.1

1. Pince

2. Pince à fer plat

Fer

Années 1800

Musée de la civilisation,
74-291 et 74-296

1. Pliers

2. Flat nose pliers

Iron

1800s

Musée de la civilisation,
74-291 and 74-296

Caractères d'imprimerie

Plomb

Musée de la civilisation,
84-808-3

Block letters

Lead

Musée de la civilisation,
84-808-3

Loupe

Bois, verre, métal

Années 1900

Musée de la civilisation,
68-1988

Magnifying glass

Wood, glass, metal

1900s

Musée de la civilisation,
68-1988

Lanterne

Fer, verre

Années 1800

Musée de la civilisation,
75-214

Lantern

Iron, glass

1800s

Musée de la civilisation,
75-214

Cornet acoustique

Métal

Année 1800

Musée de la civilisation,
collection du Séminaire de Nicolet,
1988.77

Ear trumpet

Metal

1800s

Musée de la civilisation,
Séminaire de Nicolet Collection,
1988.77

Miroir à barbe

Bois, verre

Entre 1900 et 1925

Musée de la civilisation,
don de François Armand Mathieu,
2000-63

Shaving mirror

Wood, glass

1900 to 1925

Musée de la civilisation,
gift of François Armand Mathieu,
2000-63

Balance à fléau

Bois, laiton

Musée de la civilisation,
collection du Séminaire de Québec,
1993.12 806

Beam balance

Wood, brass

Musée de la civilisation,
Séminaire de Québec Collection,
1993.12 806

Classeur miniature

France

Bois, métal

Avant 1927

Musée de la civilisation,
27-3

Miniature filing cabinet

France

Wood, metal

Pre-1927

Musée de la civilisation,
27-3

Appareil-photo

Kodak Vigilant Six-16,
Canadian Kodak Co., Toronto

Métal, vinyle, verre

Entre 1939 et 1948

Musée de la civilisation,
2001-581

Camera

Kodak Vigilant Six-16,
Canadian Kodak Co., Toronto

Metal, vinyl, glass

1939 to 1948

Musée de la civilisation,
2001-581


De : [Riberolles, Marion](#)
À : [Fannie Valois-Nadeau](#)
Objet : En vue de notre rencontre [REDACTED]
Date : 29 juin 2023 11:24:02
Pièces jointes : [image001.png](#)
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)
[logo-mcq-large_8d64a2a9-ac74-4245-8fdf-181ae68a8813.png](#)
[Facebook-2_f846205d-78b4-4a62-82e8-fa673d5b71d1.png](#)
[Instagram-2_6cee38b4-3a20-44d1-9f9d-3c395f07e9b6.png](#)
[Twitter-2_36b0cd2a-81b0-42d4-b344-aeb77e157169.png](#)
[you_tube-2_3e63d987-4b38-420d-a78c-9142951d5991.png](#)
[Linkedin-2_1c1f3755-8aaf-4ac1-909b-7389589d969d.png](#)
[pour_demain_413x106pix_d9210b1b-b738-481d-a667-865517055678.jpg](#)
[Approches d'expériences - \[REDACTED\].docx](#)

Bonjour à tous,

Je vous partage le lien d'un document préparé par Noémie suite à l'envoi de ma proposition d'approche et en vue de notre rencontre d'équipe mercredi prochain. Je me suis permis d'y intégrer des petites questions ici et là en gris.

L'objectif de la rencontre est de réfléchir ensemble à l'expérience que l'on veut faire vivre aux visiteurs. En début de document il y a de grandes questions auxquelles nous pourrions essayer de répondre. Elles ne sont pas exhaustives, mais j'espère que cela nous guidera dans notre réflexion. Puisque nous avons seulement 1h30 de rencontre, je vous propose de commencer d'y réfléchir en amont. Je vous invite aussi à ajouter vos questions si vous pensez que nous avons oublié un point fondamental. Quant à moi j'ai placé mes questions en fin de document, car je me doute que nous n'aurons pas le temps de tout aborder cette fois-ci, mais nous pourrions y répondre lors d'une future rencontre.

Merci à tous

 [Approches d'expériences - \[REDACTED\].docx](#)

PS : Fannie je ne pense pas que tu aies accès au document alors je le mets aussi en pj.

Bonne journée



Marion Riberolles - T. 418 643-2158, poste **464**
Chargée de projets d'expositions
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement



Marion Riberolles - T. 418 643-2158, poste **464**
Chargée de projets d'expositions
Direction du développement et de l'innovation
MUSÉE DE LA CIVILISATION
16, rue de la Barricade, Québec (QC) G1K 8W9 Canada

mcq.org



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#)

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Thibault, Catherine](#)
À : [Brogard, Maëlle](#)
Objet : Langue française
Date : 29 novembre 2023 15:22:01
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_d5028322-00ee-484b-91a8-c93e07c09344.png](#)
[l-histoire-nous-le-dira.pdf](#)

Un petit livre de Laurent Turcot pour nous inspirer

Le 1^{er} chapitre porte sur la langue française.

, mais pour nous inspirer niveau macro
je crois que c'est tout bon



Catherine Thibault, (elle) - T. 418 643-2158, poste **805**
Chargée de projets d'expositions
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Payette, Maude](#)
À : [Baz, Ana-Laura](#)
Objet : Présentation Interprétation - Villa Gaspésie
Date : 20 juin 2024 12:24:09
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)
[Villa Frederick-James interpretation du batiment_240618.pdf](#)

Bonjour Ana,

Comme convenu, je te fais parvenir la présentation de l'interprétation de la villa faite hier en réunion DDI.

Bonne journée,
<maude



Maude Payette - T. 418 643-2158, poste **390**
Chargée de projets d'expositions
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

Villa Frederick-James

Interprétation du bâtiment /
Mise en valeur du lieu
18 juin 2024

Re(donner) accès à la Villa

Permettre à ceux qui la connaissent ou ceux qui la découvrent de vivre la visite d'un bâtiment icônique de l'intérieur.
Vous y êtes!

Sensibiliser à l'esprit du lieu

Inviter le visiteur à ralentir et à contempler la Villa à travers une muséologie de la sobriété. Faire ressentir au visiteur l'esprit de villégiature et le souffle créatif de cet espace lumineux.

Présenter l'histoire de la Villa

Révéler l'importance de la villa à Percé suivant le développement touristique de la région et, à travers les époques, présenter les propriétaires qui l'ont préservé pour l'avenir.

Et si la Villa n'était plus là?

Grands messages

- Quel a été l'apport de la Villa pour la région, son legs
- Préserver le patrimoine pour une effervescence culturelle

Expérience visiteur

- Posture privilégiée du visiteur : être dans la carte postale (patrimoine mondial)
- Espace d'inspiration
- Implantation sobre et réversible, dans le respect de la Villa



Moyens d'interprétation

De l'ombre à la lumière

Regards dirigés

Tableaux

Secrets de la Villa



Partenaires / Collaborateurs

Rachel Monnier :

Artiste et résidente de Percé. Elle est propriétaire de la boutique Raoul et Simone. Elle est designer graphique pour l'ensemble de l'interprétation de la Villa.

Maille atelier collaboratif :

Jeune entreprise de design et d'ébénisterie basée à New Richmond. Elle sera responsable de fabriquer certains éléments de mobilier pour l'interprétation du lieu.

Pascal Blanchet :

Illustrateur qui a passé tous ses étés à Percé dans sa jeunesse. Il est passionné par la Villa et est venu la documenter afin d'en créer une maquette à l'identique. Il illustre la construction de la Villa à travers les époques (croquis/dessins).

Christopher Varady-Szabo :

Cet artiste vivant à Gaspé a remporté le concours d'intégration des arts à l'architecture pour la Villa. En plus de son œuvre extérieure, nous exposerons la maquette de l'œuvre avec une médiation plus poussée.

Nous avons documenté les différents aspects de la Villa par des rencontres et discussions avec plusieurs personnes, spécialistes et organismes dont, entre autres,

- Jean-Marie Thibeault, historien (Saint-Georges-de-Malbaie)
- Jean-Marie Fallu, historien (Carleton)
- Jean-Louis Lebreux, directeur du musée Le Chafaud (Percé)
- Claude Tremblay, artiste peintre (Percé)
- Marie Leblanc, Ville de Percé
- Remi Plourde, Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé
- Sophie Leblanc, Direction régionale du MCC, bureau Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Claude Dubé et Marcel Gosselin, Université Laval
- Chantal Soucy, ethnologue (Propositions pour la Villa, Ministère du tourisme, chasse et pêche, 1979)
- Léric Godbout, architecte responsable du patrimoine, STGM
- L'Association des capitaines propriétaires de la Gaspésie (ACPG)
- Archives nationales du Québec
- Le centre d'archives du Musée de la Gaspésie
- Les archives de Héritage canadien du Québec

Et plusieurs artistes de l'École internationale d'été ou de résidences de création artistique : Lino (Alain Lebrun), René Derouin, Caroline Gagné, etc.



Rez-de-jardin

1. Accueil

Réappropriation
Legs – restauration

2. Couloir

Enracinée dans le paysage et dans le temps
– André Breton (aller)
Empreintes de la Villa
– Georgia O'Keefe (retour)

1. Escalier (Monte-personne)

Esprit du lieu
Être dans la Villa : devenir paysage à son tour



dispositifs

Accueil

Réappropriation

dispositifs

Couloir

Esprit du lieu

Geste graphique (aller et retour)

Textes d'accompagnement (fil d'Ariane)

Extrait d'Arcane 17 d'André Breton

Extrait des lettres de voyage de Georgia O'Keefe

Objet : Enseigne "Les Goélands"

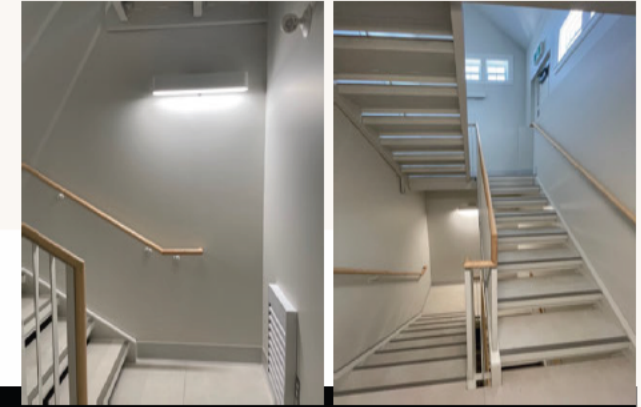
Projection : appel de la villa au fond du couloir

dispositifs

Escalier

Devenir paysage à son tour

Geste graphique : de l'ombre vers la lumière :
archives photographiques de la Villa



Rez-de-chaussée

1. Cuisine

Elle est paysage

Sauvegarde et restauration architecturale

2. Salle à manger

Elle est écrin

Espace de villégiature, refuge au climat et tourisme durable

3. Hall

Elle est patrimoine

Témoin de l'histoire par ses propriétaires, protecteurs de l'avenir

4. Atelier

Elle est étincelle

L'importance de la lumière dans la Villa, créatrice d'inspiration

dispositifs

Cuisine

Elle est paysage

Dessins / croquis (évolution bâtiment)

Vidéo (déplacement de la Villa)

Iconographie (nature morte des aliments de l'époque : développement durable). En lien avec *le bon de commande des James à la cie Robin : archives 1920*)

dispositifs

Cuisine

Elle est paysage

Dessins / croquis (évolution bâtiment)

Vidéo (déplacement de la Villa)

Iconographie (nature morte des aliments de l'époque : développement durable). En lien avec *le bon de commande des James à la cie Robin : archives 1920*)

dispositifs

Salle à Manger

Elle est écriin

Audio (posture de villégiature + protection
des oiseaux – loi de 1919)

Iconographie (cartes postales et
dépliants touristiques au cours des décennies)

dispositifs

Hall

Elle est patrimoine

Iconographie (récit des propriétaires avec documents d'archive)

Vidéo (visites des éléments architecturaux restaurés)

dispositifs

Hall

Elle est patrimoine

Iconographie (récit des propriétaires avec documents d'archive)

Vidéo (visites des éléments architecturaux restaurés)

dispositifs

Atelier du peintre

Elle est étincelle

Audio (processus de travail de James)

Iconographie : photographies de James (3)
+ œuvres d'artistes inspirés par la Villa (École
d'été UL + Lino + René Derouin, etc.)

dispositifs

Atelier du peintre

Elle est étincelle

Audio (processus de travail de James)

Iconographie : photographies de James (3)
+ œuvres d'artistes inspirés par la Villa (École
d'été UL + Lino + René Derouin, etc.)

dispositifs

Secrets de la villa

Elle est points de vue

Dispositif mobile

Retracer les neuf icônes qui sont identifiées sur le carton et découvrir les traces patrimoniales de la villa laissées par ses habitants.

Merci

De : [David Goudreault](#)
À : [Baz, Ana-Laura](#)
Objet : Re: Poésie et Espaces bleus
Date : 28 juillet 2022 20:36:41
Pièces jointes : [logo-mcq-large_7e9891d7-5b69-43cd-99b8-f9a27192b374.png](#)
[Facebook-2_b1eaa4b8-c236-40e0-a333-e5fe2001d749.png](#)
[Instagram-2_23e9b454-569c-4252-a56f-2ca56acf0514.png](#)
[Twitter-2_665dea38-e9fd-418c-98f3-8ce7abe392ca.png](#)
[you tube-2_294f55a6-c076-4fb1-9c78-5ab48c6f01fb.png](#)
[Linkedin-2_68209c09-9f55-433c-86a0-174f88fedb3c.png](#)
[Ma maison 413x106pix HR_e6681c68-6b35-4411-998a-8356acaa356b.png](#)
[12 - J'en appelle a la poesie.mp3](#)

Bonjour madame Baz,

En revanche, je vous autorise à utiliser le texte ou la chanson(en p.j), et le livre (voir avec Laurent Pinabel pour les droits sur le visuel).

Merci de votre compréhension, bonne soirée,

David Goudreault

Auteur, etc.

From: Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>
Sent: July 28, 2022 1:18 PM
To: davidgoudro@hotmail.com <davidgoudro@hotmail.com>
Subject: Poésie et Espaces bleus

Bonjour Monsieur Goudreault,

Je me présente, je dirige l'équipe du Musée de la civilisation qui déploie l'expérience culturelle des Espaces bleus. J'ai eu votre courriel par nos collègues de la médiation culturelle.

Je vous écris parce que j'ai adoré la lecture de *J'en appelle à la poésie* et j'ai immédiatement visualisé le potentiel d'inspiration que porte le message de votre livre dans une exposition du nouveau réseau des Espaces bleus.

Je vous explique très sommairement l'expérience que nous souhaitons proposer dans les Espaces bleus : exposer l'histoire multiple des habitants du territoire québécois et valoriser la polyphonie de leurs caractères identitaires. Ces repères identitaires s'expriment à la fois dans le territoire, les humains et l'ingéniosité. Bien entendu, la participation des communautés autochtones, anglophones et immigrantes est ouverte dès l'amorce des réflexions.

Chaque Espace bleu présentera des expositions qui circuleront sur l'ensemble du

territoire. Au-delà des récits qui y sont présentés, nous envisageons l'expérience comme un catalyseur permettant de générer des idées et de rêver le monde des générations futures.

La poésie est porteuse de tous ces repères et c'est avec cette perspective que j'aimerais pouvoir échanger avec vous. Dites-moi si cela serait envisageable.

Bien cordialement,

Ana



Ana-Laura Baz, (elle) - T. 418 643-2158, poste **421**

Directrice

Direction du développement et de l'innovation

MUSÉE DE LA CIVILISATION

16, rue de la Barricade, Québec (QC) G1K 8W9 Canada

mcq.org



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#)

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Stephanie Matte](#)
À : [Riberolles, Marion](#)
Objet : Re: Prise de contact
Date : 7 février 2023 17:19:40
Pièces jointes : [logo-mcq-large_8d64a2a9-ac74-4245-8fdf-181ae68a8813.png](#)
[Facebook-2_f846205d-78b4-4a62-82e8-fa673d5b71d1.png](#)
[Instagram-2_6cee38b4-3a20-44d1-9f9d-3c395f07e9b6.png](#)
[Twitter-2_36b0cd2a-81b0-42d4-b344-aeb77e157169.png](#)
[you tube-2_3e63d987-4b38-420d-a78c-9142951d5991.png](#)
[Linkedin-2_1c1f3755-8aaf-4ac1-909b-7389589d969d.png](#)
[temps pharaons_413x106pix_4f042409-35fc-4e4d-94d2-ee12678b6e45.png](#)
[Les_météores.mp3](#)

Bonjour Marion,

Voici le fichier audio en pièce jointe. J'ai réduit les espaces de silence avant de te l'envoyer! Avec la participation de Cécile Desharnais, Marc Gendron, Anne Gendron, Gilles Matte et Christian Matte.

J'ai pensé à un autre endroit où il serait intéressant de recueillir des récits: les Jardins du patrimoine. Ce sont des résidences privées pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes, dans 4 villes d'Abitibi.

www.lesjardinsdupatrimoine.com

Bonne soirée!

Stéphanie

Le mar. 31 janv. 2023, à 09 h 55, Riberolles, Marion <Marion.Riberolles@mcq.org> a écrit :

Bonjour Madame Matte,

Je suis chargée de projet d'exposition au Musée de la civilisation, en charge du projet de développement de l'Espace bleu d'Abitibi-Témiscamingue. Je vous contacte sur conseil de Carmelle Adam avec qui je collabore. En présentant notre concept pour le déploiement de l'exposition permanente sur les identités régionales, Carmelle m'a informé que vous aviez eu une démarche plutôt similaire à notre projet avec votre œuvre qui regroupe les témoignages de divers citoyens interrogés sur leur forêt rêvée, imaginée ou vécue.

J'aimerais beaucoup en apprendre plus. Carmelle me mentionnait que vous aviez compilé les résultats de votre démarche dans une vidéo ?

Serait-il possible de nous rencontrer virtuellement dans les prochains jours ou la semaine prochaine pour parler de votre démarche artistique ?

Je vous remercie,

Au plaisir.



Marion Riberolles - T. 418 643-2158, poste **464**

Chargée de projets d'expositions

Direction du développement et de l'innovation

MUSÉE DE LA CIVILISATION

16, rue de la Barricade, Québec (QC) G1K 8W9 Canada

mcq.org



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#)

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

La notion d'identité en philosophie

Dans un café, pour commander la même chose que quelqu'un, il ne disait jamais « pareil » ni « moi aussi ». Il sautait sur cette occasion pour réfléchir sur le réel.

Quelqu'un : Un café !

Bruno : Le même, mais un autre.

(MRÉJEN, 2001)

La question de l'identité est vaste et polysémique. S'il s'agit d'une question dont on connaît bien les ramifications en histoire, en politique, en anthropologie ou en sociologie, les perspectives philosophiques sur cette question, pourtant essentielles, sont toutefois moins connues du public. Ce document vise à présenter quelques grands enjeux philosophiques sur le thème de l'identité, allant de problèmes conceptuels et logiques à des questions touchant plutôt l'identité personnelle et collective.

1. Le concept d'identité

En français, le substantif abstrait « identité » vient de l'adjectif concret « identique » (*autos* précédé de l'article en grec, *idem* en latin).

La première chose à souligner est que l'emploi de l'adjectif « identique » est ambigu, de même que l'emploi des adjectifs « même » et « autre ». Si l'on dit par exemple « ces deux voitures sont identiques (ce sont les mêmes) », cette affirmation peut vouloir dire deux choses très différentes en fonction du contexte, qu'il faut absolument préciser : soit, par exemple, « la voiture de mon voisin est *du même modèle que* ma voiture, ce sont deux Ford Série F » ; soit, par exemple, « cette voiture, qui est garée devant chez moi, *est la même voiture que* celle qui était garée là hier ». Dans la première situation, il s'agit d'un cas d'identité dite « selon l'espèce » ou « spécifique » – il s'agit de la même espèce de voiture mais bien de deux voitures différentes –, dans la seconde, d'un cas d'identité dite « numérique », il s'agit du même exemplaire de voiture, du même « individu voiture », comme on parle d'un « individu humain ». Dans les deux situations présentées, l'identité des deux voitures s'exprime bien par le signe d'égalité « = » : « cette voiture = cette voiture », preuve que le substantif « identité » doit être rattaché à l'adjectif « identique ». Dans les deux cas en outre, cela signifie que la première voiture *n'est pas différente* de la seconde voiture. L'identité est bien l'inverse de la distinction (voir DESCOMBES, 2020 et HUNEMAN et NICOGLOU, 2020).

Précisons cependant que par ce signe « = » dans la formule « cette voiture = cette voiture » il ne s'agit en aucun cas d'affirmer que « cette voiture est identique à elle-même », ce qui serait tautologique et vide de sens, mais bien que, dans les deux cas qui nous occupent, soit « ces deux voitures sont *du même modèle* », soit « ces deux voitures sont *le même exemplaire* ». En effet, tout jugement d'identité nécessite un « critère d'identité » identifié grâce à un terme général : si la voiture *a* et la voiture *b* sont identiques, cela signifie qu'elles sont le même « quelque chose », le même *genre* de chose (le même modèle ou le même exemplaire, par exemple). Autrement dit, une chose ne peut jamais être identique à autre chose *tout court* : il faut toujours

demander, à propos d'un jugement d'identité, « la même *quoi ?* », « le même en tant que *quoi ?* ». Par exemple, si Émile Ajar est identique à Romain Gary, ou si Walter Scott est identique à l'auteur de *Waverley*, c'est parce qu'ils sont *la même personne* (« personne » jouant ici le rôle de terme général fournissant un critère d'identité). En logique, cette conception est appelée techniquement la « thèse de la relativité de l'identité » sur laquelle nous reviendrons dans la section sur l'identité à travers le temps (Voir DRAPEAU VIEIRA CONTIM, 2016 et BONNAY, 2020).

2. De l'identique à l'identitaire

Depuis les années 1950 – d'abord dans les sciences sociales, puis dans les discours politiques, et enfin dans le langage ordinaire – est cependant apparu un nouvel usage du substantif « identité », qui ne correspond ni à l'identité spécifique, ni à l'identité numérique, et qui, surtout, est plus difficilement rattachable à l'adjectif « identique » : il s'agit de l'identité dite « psychosociale ». Lorsque, par exemple, un individu affirme quelque chose comme « C'est mon identité (d'être ceci ou cela, de faire ceci ou cela, d'avoir ceci ou cela) il s'agit pour lui non pas de dire qu'il est identique à quoi ce que ce soit mais bien plutôt « de faire reconnaître par les autres une définition de soi par tel et tel trait distinctif » (DESCOMBES, 2020).

Les travaux du psychanalyste hétérodoxe Erik Erikson (1902-1994) sur la « crise d'identité » chez les adolescents américains dans les années 1960 ont bien mis en avant ce nouvel usage, tout à fait spécial, du concept d'identité (ERIKSON, 1998). En français, l'adjectif correspondant à cette identité psychosociale n'est d'ailleurs pas « identique » mais « identitaire », comme dans les expressions « politique identitaire » (*identity politics*) ou « construction identitaire », à tel point que l'on peut parler de « l'idiome identitaire contemporain, propre à nos sociétés actuelles, qui a fait de l'identité une propriété contingente du sujet qu'il peut préserver ou perdre, selon qu'il réussit ou non à rester lui-même. » (CALLEGARO, 2020). Ainsi, l'on peut désormais trouver dans des guides de voyage des formules telles que « Le quartier du Vieux-Québec n'a rien perdu de son identité », ce qui signifie non pas que ce quartier est identique à quoi que ce soit, mais qu'il possède la vertu d'être lui-même, qu'il a su conserver sa singularité (DESCOMBES, 2013). Mais, dans ces conditions, encore faut-il comprendre ce que peut bien signifier « être (ou rester) soi-même » pour un quartier.

Il existe néanmoins un lien entre les deux premiers usages, classiques, du concept d'identité, et le troisième plus récent, puisque dire « Je suis catalan » ou « Je suis bretonne », revient en quelque sorte à poser un signe « = » entre ma propre personne – « Je » – et, dans ce cas-ci, une nationalité, « catalane » ou « bretonne ». En affirmant que je suis catalan ou bretonne, je veux à la fois dire quelque chose de mon identité personnelle – quelque chose à propos de « moi » voire de « mon moi » (*my self*) – et m'inscrire dans une identité collective, l'identité catalane ou bretonne. Cependant, une telle identification entre ma personne et, par exemple, une nationalité, est forcément réductrice et risque de m'enfermer dans une identité exclusive. Or s'il est possible, en « déclarant son identité », de faire état d'appartenances multiples, alors toute « politique identitaire » repose sur un sophisme grossier en faisant « comme si un individu pouvait trouver qu'un seul groupe auquel se rattacher » (DESCOMBES, 2013). Ainsi, le prix Nobel d'économie Amartya Sen écrit-il :

Je peux être à la fois asiatique, citoyen indien, bengali d'origine bangladaïsi, résider au Royaume-Uni ou aux États-Unis, être économiste, enseigner la philosophie, écrire des livres, connaître le sanskrit, croire dur comme fer à la laïcité et à la démocratie, être un homme, féministe, hétérosexuel, défendre les droits des homosexuels, exclure la religion de mon mode de vie, être de culture hindoue, ne pas être brahmane, ne pas croire à une vie après la mort (et ne pas croire non plus en une vie avant la vie). (SEN, 2015).

3. L'identité à travers le temps

Nous avons abordé l'identité – numérique, spécifique et « identitaire » – comme étant à chaque fois l'inverse de la distinction : l'identité de telle ou telle chose X enveloppe les conditions de la distinction de cette chose X d'avec tout le reste, et donc les conditions de son identification. Cependant, à côté de l'« identité-distinction » existe aussi l'« identité-persistance », c'est-à-dire le fait, pour une chose X, de rester la même *à travers le temps*. Cette identité à travers le temps d'une chose, sa « persistance », est, par exemple, nécessaire pour dire de cette chose qu'elle a changé : si un homme sain devient malade, si un non-sportif devient sportif ou un homme maigre devient obèse, il doit rester *le même être humain* à travers le temps ; de même si cette ville s'est étalée ou si elle s'est densifiée, elle doit rester *la même ville*. Nous retrouvons là la thèse logique dite de la « relativité de l'identité » évoquée dans la première section, les termes généraux « être humain » et « ville » fournissant ici les critères d'identité adéquats. L'identité-persistance est donc la condition du changement, et la formule célèbre du *Guépard* de Lampedusa – « Il faut que tout change pour que rien ne change » – est tout à fait pertinente philosophiquement. (Voir HUNEMAN et NICOGLOU, 2020).

La thèse de la relativité de l'identité permet également d'y voir un peu plus clair à propos de paradoxes relatifs à l'identité à travers le temps. Ainsi de l'exemple célèbre hérité de l'Antiquité du paradoxe du Vaisseau de Thésée que Plutarque nous présente en ces termes dans sa *Vie de Thésée* :

Ils [les Athéniens] en retiraient les planches trop vieilles et y substituaient des planches solides qu'ils ajustaient avec les autres. Aussi les philosophes, quand ils disputent sur ce qu'ils appellent l'« argument de la croissance » (*auxanomenos logos*), citent ce vaisseau comme un exemple controversé, les uns prétendant qu'il est resté le même, les autres le niant. (PLUTARQUE, 1957)

Plutarque, au moment de présenter cette controverse, fait référence à l'« argument de la croissance » selon lequel si une chose se transforme, croît ou décroît, elle ne serait plus la même. Imaginons en effet qu'un jour ce vaisseau amarré dans le port du Pyrée, dont les pièces sont constamment remplacées, ne soit plus composé d'aucune planche, d'aucune voile et même d'aucun clou d'origine, serait-ce encore *le même vaisseau* que celui avec lequel Thésée est revenu de Crète après avoir vaincu le Minotaure ? Imaginons en outre qu'un individu ait, au cours du temps, récupéré toutes les anciennes planches, voiles et clous du vaisseau et qu'avec ces matériaux il ait reconstruit celui-ci dans son jardin. Où se trouverait dès lors le vrai « vaisseau de Thésée » ? Dans le port du Pyrée ou dans le jardin de l'amateur de vieilles planches ? À moins qu'il y ait désormais deux vaisseaux de Thésée pour le prix d'un. Or, à cette énigme, la thèse de la relativité de l'identité nous dit que, pour y voir plus clair, il ne sert à rien de se pencher sur des concepts tels que « le même » ou « identité », mais qu'il faut bien plutôt décider ce qu'est un « vaisseau ». En d'autres termes, l'enjeu n'est pas le concept

d'identité, mais bien plutôt le concept de vaisseau et ce que l'on appelle techniquement son « principe d'individuation » : qu'est-ce qui compte comme *un vaisseau* ? (Voir FERRET, 1996 et DESCOMBES, 2013).

4. L'identité personnelle

Cette question de l'identité à travers le temps se pose évidemment également à propos des personnes – d'où l'expression « identité personnelle – : cette personne que j'ai rencontrée à Montréal il y a dix ans est-elle la même que celle qui parle aujourd'hui à Québec ? Comment savoir en quoi consiste l'identité d'une personne à travers le temps ? S'il s'agit bien de la même personne, en dix ans la composition matérielle de son corps a du bien changer. Le critère d'identité strictement *physique*, matériel, semble donc difficilement tenable. Serait-ce alors parce que la personne en question que j'entends parler aujourd'hui à Québec a conscience d'être la même personne qu'il y a dix ans, sa « conscience de soi » s'étendant de cette époque jusqu'à aujourd'hui ?

Cependant ce critère d'identité *psychologique* ou *subjectif* – être la même personne à travers le temps c'est être la même conscience continuée – ne manque pas de poser un grand nombre de problèmes, notamment quand l'oubli entre en scène : par exemple, le fait d'avoir complètement oublié ce que j'ai fait le 10 avril 1999 implique-t-il que je ne suis plus la même personne ? Imaginons également que je me réveille un jour en étant persuadé d'être François Legault (j'ai également tous les souvenirs de François Legault) : faut-il aller jusqu'au bout de cette thèse psychologique et affirmer que c'est François Legault qui se réveille dans mon lit à ma place ? Ne faudrait-il pas dire plutôt que *je* me réveille avec des souvenirs erronés ? À nouveau la thèse de la relativité de l'identité devrait nous aider : dans ces débats ce qui compte en réalité est de savoir ce qui compte comme *un individu humain*. Si, par exemple, on considère qu'un être humain est un animal à qui il arrive de penser (et quand il pense il est une personne) – et est donc essentiellement un organisme vivant – alors je suis le même être humain que le 10 avril 1999 puisque j'étais déjà le même être humain avant d'avoir commencé à penser et que je serai le même le jour où j'aurai, peut-être, tout oublié. (Voir FERRET, 1993 et GNASSOUNOU, 2020).

5. L'identité collective

Enfin, ce problème de l'identité à travers le temps se pose pour ce qu'il est convenu d'appeler des entités collectives, comme une « cité », un « peuple » ou une « nation ». Apparemment les peuples, comme les personnes, changent, ce qui permet d'ailleurs au temps d'apaiser les douleurs. Pascal en tirait déjà un motif de consolation :

Le temps guérit les douleurs et les querelles, parce qu'on change, on n'est plus la même personne. Ni l'offensant, ni l'offensé ne sont plus eux-mêmes. C'est comme un peuple qu'on a irrité et qu'on reverrait après deux générations. Ce sont encore les Français, mais non les mêmes. (PASCAL, 1990 cité par DESCOMBES, 2013)

Certes en deux générations les individus français ne sont plus les mêmes, certains sont morts et d'autres sont nés et les ont remplacés, mais est-ce à dire pour autant que le peuple français n'est plus le même ? Encore une fois, tout dépend de ce que l'on décide d'appeler *un peuple*. Si un peuple n'est que la collection des individus qui le composent, alors ce n'est plus le même

peuple. Cependant, ce critère dit « nominaliste » – la thèse nominaliste consistant à affirmer que le réel n'est fait que d'individus et de strictement rien d'autre – semble difficilement tenable puisqu'à chaque seconde des individus français naissent et meurent. Si l'on ne veut pas affirmer qu'un peuple ou qu'une nation n'existe pas – ce qui est en toute logique possible de faire – et si un français en 2021 veut pouvoir continuer de dire des choses comme « Nous avons gagné la Coupe du Monde de football 1998 », alors il nous faut donc un autre critère d'identité collective, c'est-à-dire nous mettre d'accord sur la manière *d'individuer* un peuple ou une nation.

Un retour de l'identité-distinction peut alors être utile pour y voir plus clair : dire « nous » dépend vraisemblablement de la possibilité de se distinguer d'un « eux » qui n'est pas « nous ». Cette distinction entre « nous » et « eux » est conceptuellement tout à fait nécessaire pour rendre possible une identité collective à travers le temps. Cependant, si les critères de ce qui fait partie de ce « nous » ne sont pas issus d'une discussion collective, sans cesse renouvelée, et qui inclut *tous* ceux qui vivent sur un même territoire, cette distinction ne peut que se transformer en une opposition stérile et délétère.

6. Identité nationale et démocratie

Les politiciens en démocratie affirment souvent représenter ou parler au nom du peuple. Cela semble présupposer qu'il existe quelque chose comme un peuple uni et homogène, un *nous* aux intérêts communs, qu'il serait possible de représenter dans sa singularité. Pourtant, chaque fois qu'il est question du peuple ou de décision collective au singulier, on devrait reconnaître qu'il s'agit là au mieux d'une image, et que demeure toujours une différence irréductible entre le peuple et les individus qui le composent, mus par des valeurs, des intérêts et des opinions souvent incompatibles.

C'est ce qui explique que la pluralité, plutôt que l'identité, soit le propre de la démocratie. Non pas parce que la pluralité, ou la diversité, est désirable en soi, mais parce qu'elle est la conséquence de ces idéaux démocratiques que sont l'égalité de droit et la liberté de tous. C'est parce que chacun est, en principe, considéré comme un égal, libre de définir pour lui-même ses intérêts et ses valeurs, que la démocratie génère du désaccord. C'est ce qui explique la nécessité en démocratie de la discussion publique et d'un système politique qui permette de traduire la voix d'une multitude de citoyens aux opinions incompatibles en politiques reconnues comme légitimes par chacun, même pas ceux qui sont en désaccord.

Comme on l'a écrit dans *Prendre part* :

Il ne s'agit pas d'ignorer la part communautaire de notre identité. Un peuple partage forcément une histoire commune à laquelle il s'identifie. Les citoyens appartiennent de même à une culture dominante qui façonne et influence leurs valeurs. Il est d'ailleurs normal, au sein d'une communauté politique, de s'attacher à ce qui nous lie aux autres, à notre langue par exemple.

L'histoire collective et la culture dominante ne peuvent toutefois jamais servir d'arguments pour faire taire ceux qui critiquent ou remettent en question l'interprétation officielle. L'appartenance, ou l'identité nationale, peut avoir un sens pour les membres d'une société et servir d'importants buts communs, en créant des liens de solidarité ou un sentiment de destin partagé. Mais de tels faits sociaux ou historiques ne justifient pas que l'on fasse fi du consentement de certains citoyens lors de la prise de décisions politiques qui les affectent directement. C'est pourquoi l'identité nationale

Vincent Boyer et Patrick Turmel

doit demeurer une forme ouverte, à redéfinir sans cesse. (ROBICHAUD et TURMEL, 2020)

Bibliographie

(Les références marquées d'un * sont recommandées en première lecture)

BONNAY, Denis (2020) « Principe d'identité », in *L'identité. Dictionnaire encyclopédique*, Jean Gayon (dir.), Paris, Gallimard, p. 669-673

CALLEGARO, Francesco (2020) « Personne », in *L'identité. Dictionnaire encyclopédique, op. cit.*, p. 647-649

DESCOMBES, Vincent (2013) *Les Embarras de l'identité*, Paris, Gallimard*

DESCOMBES, Vincent (2020) « Philosophie de l'identité », in *L'identité. Dictionnaire encyclopédique, op. cit.*, p. 21-34

DRAPEAU VIEIRA CONTIM, Filipe (2016) « Identité (A) », in *l'Encyclopédie philosophique*, Maxime Kristanek (dir.), https://encyclo-philo.fr/identite-a*

ERIKSON, Erik (1998) *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris, Flammarion

FERRET, Stéphane (1993) *Le philosophe et son scalpel. Le problème de l'identité personnelle*, Paris, Minuit

FERRET, Stéphane (1996) *Le bateau de Thésée. Le problème de l'identité à travers le temps*, Paris, Minuit

GNASSOUNOU, Bruno (2020) « Identité personnelle », in *L'identité. Dictionnaire encyclopédique, op. cit.*, p. 440-448

HUNEMAN, Philippe et NICOGLU, Antonine (2020) « L'identité dans les sciences », in *L'identité. Dictionnaire encyclopédique, op. cit.*, p. 35-53

MÉRÉJEN, Valérie (2001) *L'agrume*, Paris, Allia

PASCAL, Blaise (1990) *Pensées et opuscules*, éd. Brunschvicg, Paris, Classiques Garnier

PLUTARQUE (1957) *Vies*, t. I, trad. Flacelière, Chambry, Juneaux, Paris, Les Belles Lettres, CUF

ROBICHAUD, David et TURMEL, Patrick (2020) *Prendre part. Considérations sur la démocratie et ses fins*, Montréal, Atelier 10

SEN, Amartya (2015), *Identité et violence*, Paris, Odile Jacob*

Auteurs :

Vincent Boyer (Université Laval) vincent.boyer@fp.ulaval.ca

Patrick Turmel (Université Laval) patrick.turmel@fp.ulaval.ca

**CONTRAT D'EXÉCUTION D'ŒUVRE D'ART
C-9945**

ENTRE : MUSÉE DE LA CIVILISATION

Société d'État ayant son siège social au 85, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 8R2, représentée par monsieur Stéphan La Roche, président-directeur général, dûment autorisé tel qu'il le déclare ;

ci-après appelée «le propriétaire»;

ET : CHRISTOPHER VARADY-SZABO

Créateur désigné par le ministre de la Culture et des Communications, domicilié au 32, rue Cunnings, Gaspé (Québec) G4X 2J8, téléphone : (418) 368-5275, représenté par Christopher Varady-Szabo ;

ci-après appelé le «contractant»;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET

Aux fins des présentes, le propriétaire retient les services du contractant, qui accepte, pour exécuter une œuvre d'art et l'incorporer ou l'insérer à la construction du bâtiment ou du site ci-après désigné, le tout en conformité avec la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics (Décret 955-96, du 7 août 1996, G.O.Q., Partie 2, n° 35 du 28 août 1996, page 5177) ci-après appelé la Politique d'intégration, dont copie est jointe au présent contrat pour en faire partie intégrante :

Nom du bâtiment : Espace bleu de la Gaspésie (Villa Frédérick-James)

Adresse : 27, rue du Mont-Joli
Percé (Québec) G0C 2L0

2. OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le contractant s'engage à :

A) Exécuter pour le propriétaire l'œuvre d'art dont le projet a été retenu par le comité ad hoc créé en vertu de la Politique d'intégration, à la suite de la présentation de la maquette réalisée en vertu d'un contrat signé avec le propriétaire le 29 novembre 2022, et dont les principales données sont les suivantes :

a) *Nature de l'intervention artistique :* Sculpture ou installation permettant l'assise (Œuvre intitulé : ██████████)

b) *Lieu de l'intervention artistique :* 27, rue du Mont-Joli, Percé (Québec) G0C 2L0

c) *Matériau :* Granit

d) *Remarques du comité ad hoc :* Les membres du comité souhaitent porter à l'attention du Contractant les points suivants :

- Le Contractant devra assurer une fine coordination avec l'architecte du projet et l'équipe d'architectes du paysage, autant pour l'échéancier de réalisation que pour l'installation de l'œuvre ;
- Le Contractant devra obtenir un devis portant le sceau d'un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ;
- Le Contractant devra arrondir les arêtes vives de l'œuvre afin de minimiser le risque de blessures corporelles.

Initiales des parties

Initiales des parties

- B) Exécuter une œuvre d'art qui soit compatible avec le contrat mentionné au paragraphe A) de l'article 2; à compter de l'acceptation de la maquette, tout projet de modification de l'œuvre d'art ou du lieu de l'installation devra être accepté par les parties et soumis au comité ad hoc pour approbation;
- C) Collaborer avec l'entrepreneur, s'il y a lieu, pour l'exécution ou l'installation de l'œuvre d'art à l'emplacement prévu et pour tout ouvrage complémentaire à l'intégration de l'œuvre d'art et dont les coûts incombent au propriétaire ;
- D) Intégrer, installer ou faire installer l'œuvre d'art conformément au sous-paragraphe b) du paragraphe A) de l'article 2, au plus tard le 31 mai 2024 ;
- E) Collaborer avec l'architecte de façon à respecter l'avancement normal de l'ensemble des travaux et en tenant compte du calendrier arrêté et des instructions données par celui-ci ;
- F) Fournir tous les matériaux nécessaires à l'exécution et à l'installation de l'œuvre d'art ainsi que tous les outils, accessoires ou instruments nécessaires à sa mise en place, le cas échéant ;
- G) S'assurer que l'œuvre d'art répond aux normes de sécurité dans les édifices publics, telles qu'édictées par la Loi sur la sécurité dans les édifices publics (L.R.Q. c. S-3), la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1) et le Règlement sur l'application d'un Code du bâtiment (approuvé par le décret 912-84, publié dans la Gazette officielle du Québec et leurs amendements. À défaut de quoi, le contractant devra modifier l'œuvre en conséquence et à ses frais ;
- H) Transmettre au propriétaire les rapports d'étape démontrant l'état d'avancement des travaux ;
- I) Concevoir et rédiger un devis d'entretien de l'œuvre d'art et le remettre au propriétaire lors de la remise de l'œuvre d'art ;
- J) Lorsque l'œuvre d'art sera installée et terminée, transmettre au propriétaire un avis de remise de l'œuvre ;
- K) En cas d'utilisation d'une reproduction de l'œuvre d'art par le contractant ou par les personnes qu'il autorise à le faire, exiger de toute autre personne qu'elle mentionne le nom du propriétaire de l'œuvre d'art et son emplacement ainsi que le nom de l'auteur de l'œuvre.

3. OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE

A) Le propriétaire s'engage à verser au contractant la somme forfaitaire de quatre-vingt-dix mille six cent soixante-dix-sept dollars (90 677 \$), comprenant les droits d'auteur prévus au paragraphe A) de l'article 9, cette somme incluant les taxes applicables. Elle sera payée selon les modalités suivantes :

- a) un premier versement équivalent à trente pour cent (30 %) de la somme, soit vingt-sept mille deux cent trois dollars et dix cents (27 203,10 \$) et payable à la date de la signature du présent contrat ;
- b) à l'exception du dernier versement, tous les autres versements, totalisant cinquante-quatre mille quatre cent six dollars et vingt cents (54 406,20 \$) seront payables sur réception et acceptation par le propriétaire, sur recommandation de l'architecte, d'un rapport d'étape démontrant l'avancement des travaux ;

L'acceptation par le propriétaire doit se faire dans un délai de quatre (4) semaines à compter de la réception du rapport d'étape, et le paiement des versements inhérents doit s'effectuer dans les trente (30) jours suivants, au plus tard ;

- c) le dernier versement, équivalent à dix pour cent (10 %) de la somme, soit neuf mille soixante-sept dollars et soixante-dix cents (9 067,70 \$) sera payable dans les trente (30) jours de l'acceptation de l'œuvre d'art par le propriétaire, sur recommandation de l'architecte, et de la remise des documents prévus aux paragraphes I) et J) de l'article 2.

Initiales des partie

Initiales des partie

- B) Dès l'acceptation de la maquette, le propriétaire s'engage à soumettre au comité ad hoc, tout projet de modification de l'œuvre d'art ou du lieu d'installation et à obtenir son approbation et celle du contractant préalablement à cette modification.
- C) Le propriétaire doit respecter le devis technique d'installation prévu par le contractant et exiger de l'entrepreneur qu'il tienne compte de ce devis ; si des modifications sont apportées à la construction de l'édifice, et que celles-ci ont une incidence sur l'intervention artistique prévue par le contractant, le propriétaire doit immédiatement aviser celui-ci et voir avec lui à ce que ces modifications respectent les principales données de cette intervention artistique.
- D) Le propriétaire s'engage à conserver à l'œuvre, son intégrité, et à l'entretenir pour assurer sa conservation, conformément au devis d'entretien, à défaut de quoi le contractant peut faire effectuer l'entretien requis, aux frais du propriétaire, après l'avoir mis en demeure de le faire, dans un délai de quinze (15) jours de la date de la mise en demeure.
- E) Si l'œuvre d'art est endommagée, détériorée ou détruite, quelle que soit la cause ou la personne responsable, le propriétaire doit en aviser le contractant afin de le consulter sur les gestes à poser avant de procéder ou de faire procéder à quelque réparation que ce soit.
- F) Le propriétaire qui doit modifier l'emplacement de l'œuvre d'art, à l'occasion d'un changement au lieu de l'emplacement, doit en aviser le contractant et le consulter avant de procéder, de manière à agir dans le respect de l'intégrité de l'œuvre d'art.

Si le contractant ne donne pas suite à cet avis dans les trente (30) jours de son expédition, le propriétaire pourra procéder aux travaux de sa propre initiative, mais après consultation d'un expert en la matière, en essayant de respecter l'honneur et la réputation du contractant.

Si le contractant ne donne pas suite à cet avis dans les trente (30) jours de son expédition, le propriétaire pourra procéder aux travaux de sa propre initiative, mais après consultation d'un expert en la matière, en essayant de respecter l'honneur et la réputation du contractant.

4. ASSURANCES

Le contractant doit souscrire et maintenir en vigueur, pour la durée du présent contrat, à ses frais et à son nom, une assurance responsabilité civile générale de un million de dollars (1 000 000 \$) par événement, dont une copie doit être remise au propriétaire dans les dix (10) jours de la signature des présentes; si le contractant détient déjà une police d'assurance, il s'engage à la modifier de façon à couvrir l'objet du présent contrat.

Dans tous les cas où le contractant retient les services d'un entrepreneur sous-traitant aux fins de réalisation de l'œuvre d'art, le contractant doit s'assurer, préalablement à l'embauche de cet entrepreneur, que ce dernier détient une assurance-responsabilité civile d'employeur de un million de dollars (1 000 000 \$) par événement. Le contractant devra remettre au propriétaire une copie certifiée de toute police d'assurance dans les dix (10) jours de l'embauche de cet entrepreneur.

5. RESPONSABILITÉ

Le contractant est responsable de toute perte ou dommage causé à ou par l'œuvre d'art, par sa faute ou négligence, ou par celle d'une personne agissant sous sa responsabilité, avant l'acceptation finale de l'œuvre.

Advenant la réalisation d'un tel événement, le contractant devra effectuer, à ses frais, le remplacement de l'œuvre d'art ou faire les réparations nécessaires à la satisfaction du propriétaire.

6. GARANTIES APPLICABLES À L'ŒUVRE D'ART

- A) Le contractant garantit l'œuvre d'art contre tous les bris et détériorations à l'exception de l'usure normale, de l'effet des intempéries, du défaut d'entretien, de la négligence ou de l'incurie du propriétaire de l'édifice ou, le cas échéant, du propriétaire de l'œuvre d'art.

Cette garantie conventionnelle sera en vigueur pour une période de trois ans après l'acceptation de l'œuvre d'art par le propriétaire, sur recommandation de l'architecte.

Initiales des parti

Initiales des parti

Durant cette période, le contractant s'engage, sur réception d'un avis écrit du propriétaire, à effectuer les réparations requises dans un délai convenable accepté par les parties.

- B) Le contractant garantit également que l'œuvre d'art correspondra aux fins pour lesquelles elle a été conçue, notamment quant à ses caractéristiques fonctionnelles, et, à défaut, il s'engage à modifier l'œuvre d'art pour la rendre conforme aux objectifs visés.
- C) Le propriétaire et l'architecte ne seront pas responsables des réclamations qui pourraient être intentées à cause de vices cachés, d'un non-respect des normes de sécurité ou de tout dommage dont la faute est imputable au contractant relativement à l'exécution du présent contrat.

7. ACCEPTATION DE L'ŒUVRE D'ART

Le propriétaire, sur recommandation de l'architecte, devra faire connaître son acceptation ou son refus des travaux dans les dix (10) jours de la réception de l'avis de remise de l'œuvre d'art et des documents l'accompagnant.

Le propriétaire, sur recommandation de l'architecte, se réserve le droit de refuser la totalité des travaux ou une partie de ceux-ci s'ils ne sont pas conformes à la maquette ou à tout autre document fourni par le contractant et accepté par le comité ad hoc, et de faire reprendre les travaux par le contractant jusqu'à complète satisfaction, et ce, aux frais du contractant.

Lorsque l'exécution et/ou la mise en place de l'œuvre d'art dépend de l'exécution de travaux préalables exécutés par d'autres personnes, le contractant s'assurera qu'ils sont à son entière satisfaction et acceptés par le propriétaire, sur recommandation de l'architecte, avant de commencer son propre travail. Le fait pour lui de commencer l'exécution ou sa mise en place constitue en soi une acceptation du travail préalable.

8. PROPRIÉTÉ DE L'ŒUVRE D'ART ET DE CERTAINS DOCUMENTS

L'œuvre d'art deviendra la propriété matérielle du propriétaire dès sa remise et son acceptation. Il en est de même des documents d'information, du devis d'entretien et des rapports préparés par le contractant.

Toutefois, le propriétaire ne pourra aliéner l'œuvre d'art que s'il y a aliénation de l'immeuble ou changement de destination de celui-ci, en tout ou en partie, et, dans ce cas, il devra en aviser le contractant.

9. DROITS D'AUTEUR

- A) Le contractant demeure titulaire des droits d'auteur inhérents à l'œuvre d'art exécutée pour le propriétaire.

Le contractant accorde au propriétaire, qui accepte, une licence non exclusive et non transférable lui permettant d'exposer et de représenter ou reproduire cette œuvre d'art, sous quelque forme que ce soit, à des fins de publicité, d'exposition ou d'archivage.

Cette licence est accordée en échange d'une contrepartie monétaire de onze mille neuf cent dollars (11 900 \$), comprise dans la somme forfaitaire prévue au paragraphe A de l'article 3.

Cette licence est accordée à des fins non commerciales, sans limite territoriale et de temps, sous réserve de l'avis prévu au deuxième alinéa de l'article 8, auquel cas la licence sera révoquée.

- B) Le contractant accorde aussi au propriétaire, qui accepte, une licence non-exclusive lui permettant de reproduire tous les documents d'information, le devis d'entretien et les rapports préparés dans le cadre du présent contrat aux seules fins de construction ou d'entretien de l'œuvre d'art ; le propriétaire s'engage à respecter et à faire respecter les secrets de fabrication (savoir-faire) du contractant.

Initiales des parti

Initiales des parti

Cette licence est accordée à titre gratuit à des fins non commerciales, sans limite territoriale ni de temps, sous réserve de l'avis prévu au deuxième alinéa de l'article 8, auquel cas la licence sera révoquée.

- C) Le propriétaire s'engage à indiquer le nom ou le pseudonyme de l'auteur de l'œuvre d'art et, s'il y a lieu, le titre de celle-ci lors de la présentation de l'œuvre d'art pour les motifs énoncés dans le présent article.

10. GARANTIES CONCERNANT LES DROITS D'AUTEUR

Le contractant garantit le propriétaire qu'il détient les droits d'auteur sur l'œuvre d'art et sur les différents documents mentionnés au paragraphe B de l'article 9, lui permettant de concéder les licences de droits d'auteur prévues à cet article 9 et, à cet effet, garantit le propriétaire contre tout recours, poursuite, réclamation ou demande de la part de toute personne relativement à cette œuvre d'art.

Le contractant s'engage à prendre fait et cause pour le propriétaire advenant tout recours, poursuite, réclamation ou demande à cet effet et, selon le cas, à l'indemniser à cet égard.

11. RÉSILIATION

Le propriétaire et le contractant se réservent le droit de résilier le présent contrat pour les motifs suivants :

- a) si l'une des deux parties fait défaut d'exécuter l'un ou l'autre des termes, conditions et obligations qui lui incombent ;
- b) toute insatisfaction raisonnable et justifiée de l'une des parties par rapport à l'objet de ce contrat.

Pour ce faire, la partie insatisfaite doit transmettre un avis de résiliation à l'autre partie et celle-ci a vingt (20) jours ouvrables, à compter de la réception de l'avis, pour remédier au défaut énoncé à l'avis, à défaut de quoi cette convocation est résiliée à la date de réception de l'avis.

Advenant une telle résiliation, le propriétaire pourra exiger le remboursement des sommes non engagées du montant forfaitaire prévu initialement ou, selon le cas, le contractant aura droit aux frais, déboursés et sommes représentant la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de résiliation du contrat.

Toute résiliation en vertu de ce contrat ne met pas fin à la licence des droits d'auteur contenue aux présentes ainsi qu'aux garanties qui en découlent, dans la mesure où une partie de l'œuvre d'art est complétée et que le propriétaire décide de l'installer.

12. SUSPENSION OU RETARD DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

S'il y a suspension des travaux de construction de l'immeuble pour une période excédant six (6) mois, empêchant ainsi ou retardant l'exécution de l'œuvre d'art, la somme versée au contractant par le propriétaire, en vertu de l'article 3, devra être révisée pour tenir compte des nouveaux coûts.

S'il y a un retard des travaux de construction empêchant l'intégration ou l'installation de l'œuvre d'art à la date prévue à l'article 2D, le propriétaire devra dédommager le contractant pour les coûts additionnels liés à l'entreposage de l'œuvre d'art.

13. ARRÊT COMPLET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Si un arrêt complet des travaux de construction de l'immeuble survient, le propriétaire doit aviser le contractant que le contrat est résilié. Le contractant n'aura droit qu'au remboursement des dépenses faites en vertu du présent contrat et à une indemnité équivalente à dix pour cent (10 %) de la somme forfaitaire mentionnée à l'article 3. Cependant, si des avances ont déjà été déboursées, le contractant pourra les conserver, même si elles excèdent de dix pour cent (10 %), la somme forfaitaire.

Initiales des parties

Initiales des parties

14. AVIS

Tout avis, autorisation, acceptation ou envoi d'information ou de documents requis en vertu de quelque disposition des présentes, pour être valide et lier les parties, devra être donné par écrit et devra être envoyé, aux adresses mentionnées ci-dessous, par la poste recommandée, auquel cas il sera considéré qu'il a été reçu le troisième (3^e) jour suivant la date où il a été posté. Ces avis ou envois pourront aussi être livrés par huissier ou par messenger, et, en cas de grève du service postal, ils devront être livrés par huissier ou par messenger.

Adresse du propriétaire : Musée de la civilisation
16, rue de la Barricade
Québec (Québec) G1K 8W9

Adresse du contractant : Christopher Varady-Szabo
32, rue Cunnings
Gaspé (Québec) G4X 2J8

15. LOIS APPLICABLES

Le contrat est régi par le droit applicable au Québec et, en cas de contestation, les tribunaux ayant juridiction sur le territoire du Québec seront seuls compétents.

Les parties font élection de domicile dans le district judiciaire du contractant.

16. DURÉE

Le présent contrat entre en vigueur le 5 mai 2023 et prendra fin à la date où les obligations de chacune des parties auront été accomplies, à l'exception des licences et des délais prévus aux articles 9 et 10.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES AUX PRÉSENTES ont signé à Québec, ce 5^e jour du mois de mai 2023.

LE PROPRIÉTAIRE



Stéphan La Roche

Date : 2023-05-01

LE CONTRACTANT



Christopher Varady-Szabo

Date : _____

TPS : 781923933
TVQ : 1058243279

**CONTRAT D'EXÉCUTION D'ŒUVRE D'ART
C-10120**

ENTRE : **MUSÉE DE LA CIVILISATION**

Société d'État ayant son siège social au 85, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 8R2, représentée par monsieur Stéphane La Roche, président-directeur général, dûment autorisé tel qu'il le déclare ;

ci-après appelée «le propriétaire»;

ET : **MARTIN BEAUREGARD**

Créateur désigné par le ministre de la Culture et des Communications, domicilié au 314, rue Taschereau Est, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3E9, téléphone : (418) 965-1476 ;

ci-après appelé le «contractant»;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET

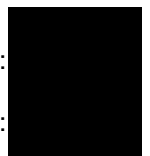
Aux fins des présentes, le propriétaire retient les services du contractant, qui accepte, pour exécuter une œuvre d'art et l'incorporer ou l'insérer à la construction du bâtiment ou du site ci-après désigné, le tout en conformité avec la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics (Décret 955-96, du 7 août 1996, G.O.Q., Partie 2, n° 35 du 28 août 1996, page 5177) ci-après appelée la Politique d'intégration, dont copie est jointe au présent contrat pour en faire partie intégrante :

Nom du bâtiment ou du site : Espace bleu d'Abitibi-Témiscamingue (Vieux-Palais d'Amos)

Adresse : 101 3^e Avenue Est, Amos (Québec) J9T 1E5

Initiales des parties:

Initiales des parties:



2. OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le contractant s'engage à :

- A) Exécuter pour le propriétaire l'œuvre d'art dont le projet a été retenu par le comité ad hoc créé en vertu de la Politique d'intégration, à la suite de la présentation de la maquette réalisée en vertu d'un contrat signé avec le propriétaire le 5 septembre 2023, et dont les principales données sont les suivantes :
- a) *Nature de l'intervention artistique* : œuvre 3D
 - b) *Lieu de l'intervention artistique* : devant la façade de l'agrandissement
 - c) *Matériau* : bronze
 - d) *Exigences additionnelles formulées par le comité ad hoc* :
 - Fournir au propriétaire un avis signé par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec quant à la conformité de la sécurité de l'œuvre autant du point de vue du vol que de la protection des citoyens.
 - Fournir au propriétaire une proposition de modification de l'élément représentant une planche de bois de manière à éviter qu'il soit utilisé comme une rampe pour la planche à roulettes, par exemple.
 - Discuter avec le propriétaire et l'architecte de la question de la hauteur de la dalle et de l'éclairage.
- B) Exécuter une œuvre d'art qui soit compatible avec le contrat mentionné au paragraphe A) de l'article 2; à compter de l'acceptation de la maquette, tout projet de modification de l'œuvre d'art ou du lieu de l'installation devra être accepté par les parties et soumis au comité ad hoc pour approbation, à l'exception de la modification précisée au sous-paragraphe d) du paragraphe A) de l'article 2 qui n'aura pas à être soumise audit comité;
- C) Collaborer avec l'entrepreneur, s'il y a lieu, pour l'exécution ou l'installation de l'œuvre d'art à l'emplacement prévu et pour tout ouvrage complémentaire à l'intégration de l'œuvre d'art et dont les coûts incombent au propriétaire;
- D) Intégrer, installer ou faire installer l'œuvre d'art conformément au sous-paragraphe b) du paragraphe A) de l'article 2, au printemps 2026. Advenant le cas où l'exécution de l'œuvre d'art serait terminée avant le printemps 2026, le contractant devra présenter au propriétaire une proposition de lieu pour l'entreposage temporaire de celle-ci et en préciser les coûts. Le contractant assumera les frais d'entreposage jusqu'au 1^{er} avril 2025. Le propriétaire assumera par la suite lesdits frais jusqu'à la date d'installation de l'œuvre.

Initiales des parties

Initiales des parties

- E) Collaborer avec l'architecte de façon à respecter l'avancement normal de l'ensemble des travaux et en tenant compte du calendrier arrêté et des instructions données par celui-ci;
- F) Fournir tous les matériaux nécessaires à l'exécution et à l'installation de l'œuvre d'art ainsi que tous les outils, accessoires ou instruments nécessaires à sa mise en place, le cas échéant;
- G) S'assurer que l'œuvre d'art répond aux normes de sécurité dans les édifices publics, telles qu'édictées par la Loi sur la sécurité dans les édifices publics (L.R.Q. c. S-3), la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1) et le Règlement sur l'application d'un Code du bâtiment (approuvé par le décret 912-84, publié dans la Gazette officielle du Québec) et leurs amendements. À défaut de quoi, le contractant devra modifier l'œuvre en conséquence et à ses frais;
- H) Transmettre au propriétaire les rapports d'étape démontrant l'état d'avancement des travaux;
- I) Concevoir et rédiger un devis d'entretien de l'œuvre d'art et le remettre au propriétaire lors de la remise de l'œuvre d'art;
- J) Lorsque l'œuvre d'art sera installée et terminée, transmettre au propriétaire un avis de remise de l'œuvre;
- K) En cas d'utilisation d'une reproduction de l'œuvre d'art par le contractant ou par les personnes qu'il autorise à le faire, exiger de toute autre personne qu'elle mentionne le nom du propriétaire de l'œuvre d'art et son emplacement ainsi que le nom de l'auteur de l'œuvre.

3. **OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE**

- A) Le propriétaire s'engage à verser au contractant la somme forfaitaire de cent un mille quatre cent quarante dollars (101 440\$), comprenant les droits d'auteur prévus au paragraphe A) de l'article 9, cette somme incluant les taxes applicables, s'il y a lieu. Elle sera payée selon les modalités suivantes :
 - a) un premier versement équivalent à trente pour cent (30 %) de la somme, soit trente mille quatre cent trente-deux dollars (30 432 \$) à la suite de la réception par le propriétaire et de l'acceptation par la Société québécoise des infrastructures des documents prévus au sous-paragraphe d) du paragraphe A) de l'article 2 ;
 - b) à l'exception du dernier versement, tous les autres versements, totalisant soixante mille huit cent soixante-quatre dollars (60 864 \$) seront payables sur réception et acceptation par le propriétaire, sur recommandation de l'architecte, d'un rapport d'étape démontrant l'avancement des travaux; l'acceptation par le propriétaire doit se faire dans un délai de quatre (4) semaines à compter de la réception du rapport d'étape, et le paiement des versements inhérents doit s'effectuer dans les trente (30) jours suivants, au plus tard;

Initiales des partie

Initiales des partie

- c) le dernier versement, équivalant à dix pour cent (10 %) de la somme, soit dix mille cent quarante-quatre dollars (10 144 \$) sera payable dans les trente (30) jours de l'acceptation de l'œuvre d'art par le propriétaire, sur recommandation de l'architecte, et de la remise des documents prévus aux paragraphes I) et J) de l'article 2.
- B) Advenant le cas où le propriétaire doit assumer des frais d'entreposage temporaire de l'œuvre d'art, tel que prévu au paragraphe D) de l'article 2, ceux-ci feront l'objet d'un amendement au présent contrat.
- C) Dès l'acceptation de la maquette, le propriétaire s'engage à soumettre au comité ad hoc, tout projet de modification de l'œuvre d'art ou du lieu d'installation et à obtenir son approbation et celle du contractant préalablement à cette modification, à l'exception de celle précisée au sous-paragraphe d) du paragraphe A) de l'article 2.
- D) Le propriétaire doit respecter le devis technique d'installation prévu par le contractant et exiger de l'entrepreneur qu'il tienne compte de ce devis; si des modifications sont apportées à la construction de l'édifice, et que celles-ci ont une incidence sur l'intervention artistique prévue par le contractant, le propriétaire doit immédiatement aviser celui-ci et voir avec lui à ce que ces modifications respectent les principales données de cette intervention artistique.
- E) Le propriétaire s'engage à conserver à l'œuvre, son intégrité, et à l'entretenir pour assurer sa conservation, conformément au devis d'entretien, à défaut de quoi le contractant peut faire effectuer l'entretien requis, aux frais du propriétaire, après l'avoir mis en demeure de le faire, dans un délai de quinze (15) jours de la date de la mise en demeure.
- F) Si l'œuvre d'art est endommagée, détériorée ou détruite, quelle que soit la cause ou la personne responsable, le propriétaire doit en aviser le contractant afin de le consulter sur les gestes à poser avant de procéder ou de faire procéder à quelque réparation que ce soit.

Si le contractant ne donne pas suite à cet avis dans les trente (30) jours de son expédition, le propriétaire pourra procéder aux travaux de sa propre initiative, mais après consultation d'un expert en la matière, en essayant de respecter l'honneur et la réputation du contractant.

- G) Le propriétaire qui doit modifier l'emplacement de l'œuvre d'art, à l'occasion d'un changement au lieu de l'emplacement, doit en aviser le contractant et le consulter avant de procéder, de manière à agir dans le respect de l'intégrité de l'œuvre d'art.

Si le contractant ne donne pas suite à cet avis dans les trente (30) jours de son expédition, le propriétaire pourra procéder aux travaux de sa propre initiative, mais après consultation d'un expert en la matière, en essayant de respecter l'honneur et la réputation du contractant.

Initiales des parties

Initiales des parties

4. **ASSURANCES**

Le contractant doit souscrire et maintenir en vigueur, pour la durée du présent contrat, à ses frais et à son nom, une assurance responsabilité civile générale de un million de dollars (1 000 000 \$) par événement, dont une copie doit être remise au propriétaire dans les dix (10) jours de la signature des présentes; si le contractant détient déjà une police d'assurance, il s'engage à la modifier de façon à couvrir l'objet du présent contrat.

Dans tous les cas où le contractant retient les services d'un entrepreneur sous-traitant aux fins de réalisation de l'œuvre d'art, le contractant doit s'assurer, préalablement à l'embauche de cet entrepreneur, que ce dernier détient une assurance-responsabilité civile d'employeur de un million de dollars (1 000 000 \$) par événement. Le contractant devra remettre au propriétaire une copie certifiée de toute police d'assurance dans les dix (10) jours de l'embauche de cet entrepreneur.

5. **RESPONSABILITÉ**

Le contractant est responsable de toute perte ou dommage causé à ou par l'œuvre d'art, par sa faute ou négligence, ou par celle d'une personne agissant sous sa responsabilité, avant l'acceptation finale de l'œuvre.

Advenant la réalisation d'un tel événement, le contractant devra effectuer, à ses frais, le remplacement de l'œuvre d'art ou faire les réparations nécessaires à la satisfaction du propriétaire.

6. **GARANTIES APPLICABLES À L'ŒUVRE D'ART**

A) Le contractant garantit l'œuvre d'art contre tous les bris et détériorations à l'exception de l'usure normale, de l'effet des intempéries, du défaut d'entretien, de la négligence ou de l'incurie du propriétaire de l'édifice ou, le cas échéant, du propriétaire de l'œuvre d'art.

Cette garantie conventionnelle sera en vigueur pour une période de trois ans après l'acceptation de l'œuvre d'art par le propriétaire, sur recommandation de l'architecte.

Durant cette période, le contractant s'engage, sur réception d'un avis écrit du propriétaire, à effectuer les réparations requises dans un délai convenable accepté par les parties.

B) Le contractant garantit également que l'œuvre d'art correspondra aux fins pour lesquelles elle a été conçue, notamment quant à ses caractéristiques fonctionnelles, et, à défaut, il s'engage à modifier l'œuvre d'art pour la rendre conforme aux objectifs visés.

C) Le propriétaire et l'architecte ne seront pas responsables des réclamations qui pourraient être intentées à cause de vices cachés, d'un non-respect des normes de sécurité ou de tout dommage dont la faute est imputable au contractant relativement à l'exécution du présent contrat.

Initiales des parties

Initiales des parties

7. ACCEPTATION DE L'ŒUVRE D'ART

Le propriétaire, sur recommandation de l'architecte, devra faire connaître son acceptation ou son refus des travaux dans les dix (10) jours de la réception de l'avis de remise de l'œuvre d'art et des documents l'accompagnant.

Le propriétaire, sur recommandation de l'architecte, se réserve le droit de refuser la totalité des travaux ou une partie de ceux-ci s'ils ne sont pas conformes à la maquette ou à tout autre document fourni par le contractant et accepté par le comité ad hoc, et de faire reprendre les travaux par le contractant jusqu'à complète satisfaction, et ce, aux frais du contractant.

Lorsque l'exécution et/ou la mise en place de l'œuvre d'art dépend de l'exécution de travaux préalables exécutés par d'autres personnes, le contractant s'assurera qu'ils sont à son entière satisfaction et acceptés par le propriétaire, sur recommandation de l'architecte, avant de commencer son propre travail. Le fait pour lui de commencer l'exécution ou sa mise en place constitue en soi une acceptation du travail préalable.

8. PROPRIÉTÉ DE L'ŒUVRE D'ART ET DE CERTAINS DOCUMENTS

L'œuvre d'art deviendra la propriété matérielle du propriétaire dès sa remise et son acceptation. Il en est de même des documents d'information, du devis d'entretien et des rapports préparés par le contractant.

Toutefois, le propriétaire ne pourra aliéner l'œuvre d'art que s'il y a aliénation de l'immeuble ou changement de destination de celui-ci, en tout ou en partie, et, dans ce cas, il devra en aviser le contractant.

9. DROITS D'AUTEUR

A) Le contractant demeure titulaire des droits d'auteur inhérents à l'œuvre d'art exécutée pour le propriétaire.

Le contractant accorde au propriétaire, qui accepte, une licence non exclusive et non transférable lui permettant d'exposer et de représenter ou reproduire cette œuvre d'art, sous quelque forme que ce soit, à des fins de publicité, d'exposition ou d'archivage.

Cette licence est accordée en échange d'une contrepartie monétaire de vingt-six mille huit cent cinquante-neuf dollars (26 859 \$), comprise dans la somme forfaitaire prévue au paragraphe A de l'article 3.

Cette licence est accordée à des fins non commerciales, sans limite territoriale et de temps, sous réserve de l'avis prévu au deuxième alinéa de l'article 8, auquel cas la licence sera révoquée.

B) Le contractant accorde aussi au propriétaire, qui accepte, une licence non-exclusive lui permettant de reproduire tous les documents d'information, le devis d'entretien et les rapports préparés dans le cadre du présent contrat aux seules fins de construction ou d'entretien de l'œuvre d'art; le propriétaire s'engage à respecter et à faire respecter les secrets de fabrication (savoir-faire) du contractant.

Initiales des partie

Initiales des partie

Cette licence est accordée à titre gratuit à des fins non commerciales, sans limite territoriale ni de temps, sous réserve de l'avis prévu au deuxième alinéa de l'article 8, auquel cas la licence sera révoquée.

- C) Le propriétaire s'engage à indiquer le nom ou le pseudonyme de l'auteur de l'œuvre d'art et, s'il y a lieu, le titre de celle-ci lors de la présentation de l'œuvre d'art pour les motifs énoncés dans le présent article.

10. GARANTIES CONCERNANT LES DROITS D'AUTEUR

Le contractant garantit le propriétaire qu'il détient les droits d'auteur sur l'œuvre d'art et sur les différents documents mentionnés au paragraphe B de l'article 9, lui permettant de concéder les licences de droits d'auteur prévues à cet article 9 et, à cet effet, garantit le propriétaire contre tout recours, poursuite, réclamation ou demande de la part de toute personne relativement à cette œuvre d'art.

Le contractant s'engage à prendre fait et cause pour le propriétaire advenant tout recours, poursuite, réclamation ou demande à cet effet et, selon le cas, à l'indemniser à cet égard.

11. RÉSILIATION

Le propriétaire et le contractant se réservent le droit de résilier le présent contrat pour les motifs suivants :

- a) si l'une des deux parties fait défaut d'exécuter l'un ou l'autre des termes, conditions et obligations qui lui incombent ;
- b) toute insatisfaction raisonnable et justifiée de l'une des parties par rapport à l'objet de ce contrat.

Pour ce faire, la partie insatisfaite doit transmettre un avis de résiliation à l'autre partie et celle-ci a vingt (20) jours ouvrables, à compter de la réception de l'avis, pour remédier au défaut énoncé à l'avis, à défaut de quoi cette convocation est résiliée à la date de réception de l'avis.

Advenant une telle résiliation, le propriétaire pourra exiger le remboursement des sommes non engagées du montant forfaitaire prévu initialement ou, selon le cas, le contractant aura droit aux frais, déboursés et sommes représentant la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de résiliation du contrat.

Toute résiliation en vertu de ce contrat ne met pas fin à la licence des droits d'auteur contenue aux présentes ainsi qu'aux garanties qui en découlent, dans la mesure où une partie de l'œuvre d'art est complétée et que le propriétaire décide de l'installer.

12. SUSPENSION OU RETARD DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

S'il y a suspension des travaux de construction de l'immeuble pour une période excédant six (6) mois, empêchant ainsi ou retardant l'exécution de l'œuvre d'art, la somme versée au contractant par le propriétaire, en vertu de l'article 3, devra être révisée pour tenir compte des nouveaux coûts.

Initiales des parties

Initiales des parties

S'il y a un retard des travaux de construction empêchant l'intégration ou l'installation de l'œuvre d'art à la date prévue au paragraphe D) de l'article 2, le propriétaire devra dédommager le contractant pour les coûts additionnels reliés à l'entreposage de l'œuvre d'art.

13. **ARRÊT COMPLET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION**

Si un arrêt complet des travaux de construction de l'immeuble survient, le propriétaire doit aviser le contractant que le contrat est résilié. Le contractant n'aura droit qu'au remboursement des dépenses faites en vertu du présent contrat et à une indemnité équivalente à dix pour cent (10 %) de la somme forfaitaire mentionnée à l'article 3. Cependant, si des avances ont déjà été déboursées, le contractant pourra les conserver, même si elles excèdent de dix pour cent (10 %) la somme forfaitaire.

14. **AVIS**

Tout avis, autorisation, acceptation ou envoi d'information ou de documents requis en vertu de quelque disposition des présentes, pour être valide et lier les parties, devra être donné par écrit et devra être envoyé, aux adresses mentionnées ci-dessous, par la poste recommandée, auquel cas il sera considéré qu'il a été reçu le troisième (3^e) jour suivant la date où il a été posté. Ces avis ou envois pourront aussi être livrés par huissier ou par messenger, et, en cas de grève du service postal, ils devront être livrés par huissier ou par messenger.

Adresse du propriétaire : Musée de la civilisation
16, rue de la Barricade
Québec (Québec) G1K 8W9

Adresse du contractant : Martin Beauregard
314, rue Taschereau Est,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3E9

15. **LOIS APPLICABLES**

Le contrat est régi par le droit applicable au Québec et, en cas de contestation, les tribunaux ayant juridiction sur le territoire du Québec seront seuls compétents.

Les parties font élection de domicile dans le district judiciaire du contractant.

Initiales des parties:

Initiales des parties:

16. DURÉE

Le présent contrat entre en vigueur à la date de sa signature et prendra fin à la date où les obligations de chacune des parties auront été accomplies, à l'exception des licences et des délais prévus aux articles 9 et 10.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES AUX PRÉSENTES ont signé aux dates précisées.

LE PROPRIÉTAIRE



Stéphan La Roche

Date : 2023-12-11

LE CONTRACTANT



Martin Beauregard

Date : 2024/01/09

Musée de la civilisation de Québec

Mandat

« Comprendre le caractère mouvant et fluide des formations identitaires des communautés immigrantes et leur influence dans l'histoire récente du Québec de 1950 à aujourd'hui »

Réalisé par

Khadiyatoulah Fall

Professeur chercheur, Chaire CERII et CELAT, Université du Québec à Chicoutimi,
Québec, Canada

Table des matières

I.	Introduction	3
II.	Archéologie de l'identité : de 1950 à nos jours	5
a.	La question identitaire au sein des communautés immigrantes.	5
1.	L'adaptation ou l'identité imposée (subie) : 1950- 1970	5
2.	Intégration et autoconstruction : l'appropriation de la question identitaire.....	6
3.	Demande de reconnaissance et l'Identité produite et assumée.....	10
III.	Penser l'identité québécoise en devenir : l'identité passerelle	17

I. Introduction

Dans son rapport 2019 sur l'immigration et la démographie au Québec, le Ministère de la francisation et de l'intégration (MIFI) recense une augmentation régulière de la proportion immigrante du Québec : 706 965 en 2001 (9,9 % de la population totale), 851 560 en 2006 (11,5 %), 974 895 en 2011 (12,6 %) 1 091 305 en 2016 (13,7 %)¹. De même, selon le dernier recensement de 2016, 14 % de la population québécoise faisait partie d'une minorité visible². Quant à Statistique Canada, il projette que la proportion de la population canadienne née à l'étranger pourrait atteindre de 24,5 % à 30 % en 2063³. Ces statistiques nous donnent une indication sur le rôle que joue l'immigration comme vecteur de diversification de la société québécoise et comme facteur de changements démographiques.

Depuis toujours, l'immigration et la présence des communautés immigrantes au Québec ont façonné la trajectoire historique, politique, sociale et démographique de la province. En retour, les enjeux d'intégration, d'inclusion et de citoyenneté en lien avec les politiques d'immigration ont eu un impact sur la manière dont les immigrants se représentent leur appartenance au Québec et construisent leur identité québécoise. En effet, à partir du milieu des années 60, où le Canada s'ouvre officiellement à l'immigration d'origine non européenne, il y a de plus en plus un rapport d'influence mutuelle entre la conception du devenir culturel et linguistique du Québec et la formation identitaire des immigrants, et surtout les enfants issus de l'immigration : **le désir de survivance et le désir de reconnaissance se rencontrent et s'influencent à l'intérieur d'une relation sociale marquée par des divergences et des convergences entre les descendants des Canadiens français et les minorités issues de l'immigration.**

Par ce rapport d'influence et les tensions qu'il génère, ce sont la signification et l'avenir de l'identité québécoise qui se trouvent à nouveau questionner. Plus précisément, il apparaît un enjeu politique et social fondamental pour l'avenir du vivre ensemble, celui des modalités par lesquelles les communautés immigrantes s'identifient au Québec en s'appropriant ou en excluant la problématique de la survivance.

Selon les études consultées jusqu'à présent⁴, le processus d'identification des communautés immigrantes à la société québécoise demeure complexe et traversé par des

¹ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et l'Intégration (septembre 2021) *Immigration et démographie au Québec en 2019* http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches/statistiques/Pub_Immigration_et_demo_2019.pdf

² Statistique Canada (2016) *Produits de données, Recensement de 2016*, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dv-vd/imm/index-fra.cfm>; Guillaume Bourgeault-Côté, Des minorités plus visibles depuis SLAV, *LeDevoir*, 26 juin 2020. <https://www.ledevoir.com/culture/581506/des-minorites-plus-visibles-depuis-slav>

³ Marie-Claude Frenette, Plus d'un Canadien sur cinq est né à l'étranger, *Radio-Canada*, 18 juin 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1063060/immigrants-immigration-recensement-statistique-canada-refugies-trudeau-demographie>

⁴ Simon Houle. 2010. « Entre ici et là-bas. Construction identitaire des jeunes issus de l'immigration de Québec ». (Mémoire de maîtrise, Université Laval) <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/21482?locale=fr> ; Maryse

tensions normatives et culturelles : une logique d'enchevêtrement entre plusieurs cultures (celle des parents et celle de la société d'accueil) et **un travail de réappropriation et de réinvention en fonction d'héritages multiples sont à l'œuvre**. Ainsi, une **transversalité culturelle, accompagnée d'un refus d'exclusivité identitaire, caractérise les modalités d'identification à la société québécoise des communautés immigrantes. Il se dégage donc une identité de métisse, celle qui se trouve au confluent d'appartenances multiples que l'évolution historique et politique contraint à actualiser et à renégocier**⁵.

Depuis les années 90 surtout, année charnière où le Québec adopte un énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration⁶, **le processus d'identification à la société québécoise a connu différentes étapes (adaption, intégration, reconnaissance)**, toutes liées à l'évolution politique, sociale et démographique du Québec. En effet, l'identité québécoise des communautés immigrantes s'est construite et s'est reconstruite à la faveur des débats sur la citoyenneté, l'interculturalité, les accommodements raisonnables et les politiques de la reconnaissance de la diversité⁷. On constate donc une relation structurante entre les « régimes d'immigration ⁸», les débats et les tensions qu'ils génèrent et la formation identitaire des communautés immigrantes.

Potvin (2007), « Blackness, haïtianité et québécoisité : modalités de participation et d'appartenance chez la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec » in M. POTVIN, P. EID et N. VENEL (dirs), *La deuxième génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*, Montréal, Athéna, p. 137-170 ; Rébecca Ganem et Ghayda Hassan, « Identité, fratrie et immigration : étude exploratoire sur les contributions des relations fraternelles à la construction identitaire de jeunes adultes immigrants au Québec », *Enfances Familles Générations* [En ligne], 19 | 2013, mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 17 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/efg/1712> ; Ramos Victor Hugo. (1988), *Les immigrants latino-américains de la ville de Québec : insertion sociale et bricolage de leur identité ethnique*, (Mémoire de maîtrise, Faculté des sciences sociales, Université Laval) <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/56819?locale=fr> ; Micheline Lebel, Anne Marie Field et Jean Claude Icart. (2007). *Les dimensions d'intégrations des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec* : document de travail présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles(CCPARDC), Québec : Université du Québec à Montréal ; Victor Piché, « Un siècle d'immigration au Québec », in Victor Piché et Le Bourdais (dir.)*La démographie québécoise. Enjeux du XXI e siècle*. Montréal, Presse de l'Université de Montréal, p. 225-263 ; Julien Bauer, *Les minorités au Québec*. Montréal, Boréal, collection Boréal express, 1994, n° 10.

⁵ Shirin Shahrokni. (2007), « Identification transnationale chez les jeunes adultes iraniens de 'seconde génération' vivant à Montréal », *Diversité urbaine*, vol. 7, no 1, p. 69-84. [En ligne] [<http://id.erudit.org/iderudit/016270ar1> (consulté le 30 septembre 2021) ; Maryse Potvin, *op. cit.*

⁶ Gouvernement du Québec. 1990. *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration : au Québec, pour bâtir ensemble*. Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/politiques/PO_batir_ensemble_MIDI.pdf?1545085015

⁷ Daniel Lamoureux (2000) « Citoyenneté, nationalité, culture », dans M. Elbaz et D. Helly (dir.), *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Sainte-Foy (Québec)/Paris, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, collection « Prisme » : 111-130 ; Denise Helly. (1996). *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994 : un bilan documentaire des politiques*. Québec : Presses de l'Université Laval ; Labelle, Micheline, et al. « Pluriethnicité, citoyenneté et intégration : de la souveraineté pour lever les obstacles et les ambiguïtés. » *Cahiers de recherche sociologique*, numéro 25, 1995, p. 213-245. <https://doi.org/10.7202/1002297ar> ; Jocelyn Maclure. 2000. *Récits identitaires : le Québec à l'épreuve du pluralisme*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, collection « Débats »

⁸ « Par régime d'immigration, il faut entendre un ensemble spécifique de règles définissant à la fois les besoins (les niveaux) et les critères de sélection », Victor Piché, *op. cit.*,

II. Archéologie de l'identité : de 1950 à nos jours

a. La question identitaire au sein des communautés immigrantes.

1. L'adaptation ou l'identité imposée (subie ?) : 1950- 1970

L'identité et l'appartenance à la société québécoise des communautés immigrantes deviennent une problématique centrale à partir des années 80-90, période de forte immigration jumelée à des débats importants sur la citoyenneté, la pluriethnicité et la transnationalité dans le contexte de la mondialisation⁹. Avant cette période, le rapport des immigrants à la société québécoise était fait d'adaptation¹⁰. Celle-ci prenait la forme d'une recherche de meilleures conditions d'existence et une stabilité sociale. En fait, les préoccupations liées à l'emploi et au bien être servaient de vecteur de socialisation pour les nouveaux arrivants (1960-1970) dont certains d'entre eux fuyaient des guerres et des régimes autoritaires.

Rappelons tout d'abord que jusqu'à 1950, le régime d'immigration au Canada était raciste et assimilationniste : les populations non européennes n'étaient pas acceptées au Canada¹¹, alors qu'au Québec, où le discours identitaire était construit sur le référent religieux, l'immigration était perçue comme une menace pour la survivance culturelle des Canadiens français. Ce sont les besoins économiques de l'après-guerre et les bouleversements au niveau international qui favoriseront des changements vers un régime d'immigration plus pluraliste mais sélectif. Il faudra toutefois attendre la fin des années 60 et au cours des années 70 pour assister à une réelle diversification de l'immigration au Canada et au Québec¹².

De ce rappel, on peut tirer les remarques suivantes : de 1950 à 1970, ce n'est pas en termes d'appartenance ou d'identité que les communautés immigrantes pensent leur rapport à la société d'accueil ; le processus de reconstruction identitaire et les modalités de la représentation au sein du « Nous » n'ont pas réellement débuté ; au

⁹ Denise Helly. 1997. *Revue des études ethniques au Québec, 1977-1996*. Montréal, Métropolis, Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine ; Victor Piché ; Labelle, Micheline, et al. « La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal. » *Cahiers de recherche sociologique*, numéro 20, 1993, p. 85–111. <https://doi.org/10.7202/1002192ar> ;

¹⁰ LABELLE, Micheline, LAROSE, Serge et PICHÉ, Victor « Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec ». *Sociologie et sociétés* 15, no 2 (1983) : 73–88. <https://doi.org/10.7202/001394ar>

¹¹ Robert W. Winks. 1971. *The Blacks in Canada : a History*. Montréal et New Haven, McGill-Queen's University Press et Yale University Press ; Victor Piché, *op. cit.*,

¹² Victor Piché, 2004b. « Immigration et rapports ethniques au Canada et au Québec : pour sortir de l'ornière triangulaire », dans G. Brunet, M. Oris et A. Bideau (dir.), *Les minorités — Minorities : une démographie culturelle et politique, xviiiè -xxè siècles*. A Cultural and Political Demography, 18th-20th Centuries, Peter Lang : 399-428

Québec, le récit national¹³ et le discours sur l'identité sont dominés par les descendants des Canadiens français ; c'est eux qui imposent les référents à partir desquels se dessinent les contours de l'identité québécoise au sein du Canada ; pour les communautés immigrantes, c'est une période marquée par des stratégies d'adaptation et d'intégration économique, en particulier pour les populations en provenance de l'Amérique Latine, de l'Asie, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Il n'est pas donc pas facile d'identifier pour ces deux décennies des manières d'être québécois *revendiquées* et *affirmées* par les communautés immigrantes. La priorité accordée aux considérations économiques et les politiques de survivance culturelle entraînaient un rapport passif au « Nous » québécois. Être au Québec pour les communautés immigrantes, c'était d'y être en tant qu'immigrant, celui dont l'identité renvoie à un ailleurs, à un espace de référence autre que le Québec.

La figure de l'étranger est alors celle à travers laquelle l'immigrant se perçoit et est perçu par les autres. Cette extériorisation s'inscrit dans un contexte d'affirmation nationale très fort qui se concrétise par la fondation du Parti Québécois (1968) et la création du Ministère de l'immigration du Québec (1968) : la société québécoise veut se définir comme société distincte au sein du Canada et aspire, pour ce faire, à définir sa propre politique en matière d'accueil et d'intégration des immigrants. Bien que L'Exposition Universelle de 1967 « ait modifié les frontières symboliques entre Nous et les Autres ¹⁴» en confrontant la société québécoise à d'autres représentations culturelles et symboliques, le nationalisme identitaire déterminera les politiques en matière d'immigration et orientera de manière durable la construction du récit national. C'est autrement dit, du point de vue de la majorité, que se définissent les modalités d'allégeance et d'insertion à la société québécoise. **Il y a là ce que l'on pourrait appeler la formation d'une identité imposée ou subie, une manière d'être québécois portée par les préoccupations culturelles et politiques des descendants des Canadiens français.**

2. Intégration et autoconstruction : l'appropriation de la question identitaire

Au cours de l'année 1970 toutefois, des changements normatifs et politiques tant au niveau provincial que fédéral auront une influence sur le rapport que les communautés immigrantes entretiennent avec la société Québécoise, et au-delà, le Canada. C'est la perception que les communautés immigrantes ont d'elles-mêmes qui en sortira modifiée. L'adoption de la Loi sur le multiculturalisme canadien (1971) et la Charte de la langue française (1978) modifient substantiellement l'appartenance au Canada et contraignent le nationalisme québécois à **un déplacement discursif en matière d'immigration**. Si le

¹³ Régine Robin. 1996. « L'impossible Québec pluriel : la fascination de la "souche" », dans M. Elbaz, A. Fortin, et G. Laforest (dir.), *Les frontières de l'identité*. Modernité et postmodernisme au Québec, Sainte-Foy/Paris, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan : 295-310

¹⁴ Lukić, N. G. (2005). La représentation des immigrants dans l'espace muséal et patrimonial de Québec. *Ethnologies*, 27(1), 223–243. <https://doi.org/10.7202/014028ar>

pluralisme culturel devient le fondement de la nouvelle identité canadienne, au Québec, c'est en réaction au multiculturalisme, que les politiques privilégient la stratégie de l'intégration sociale, culturelle et linguistique des immigrants. Au lieu de se méfier de l'immigration, l'État québécois, fort de ses prérogatives en matière d'immigration, veut mieux intégrer les immigrants¹⁵ dans une perspective qui vise à garantir la survivance culturelle du Québec au sein du Canada. Ces tensions entre Ottawa et Québec et le primat du référent linguistique désormais mis en avant par les politiques québécois donnent aux communautés immigrantes une occasion d'évaluer et d'apprécier leur appartenance au Québec en même temps que leur présence dans un Canada multiculturel. **Parallèlement aux considérations économiques, il y a un début d'appropriation par les immigrants de l'idéal d'intégration¹⁶, ce qui ouvre un nouveau regard sur le « Nous » québécois, un regard de proximité, qui balise un processus d'identification à la société québécoise où se rencontrent les préoccupations économiques et la représentation socio politique : en 1976, Jean Alfred, après un investissement dans le milieu municipal à Gatineau, devient le premier député noir du Québec.**

L'intégration, dans sa dimension politique, veut faire de l'immigrant un Québécois à part entière, un sujet d'ici qui participe pleinement à la construction de la vie commune. **Ainsi, à l'identité imposée (subie) commence à se substituer, sous l'effet des discours sur l'intégration, une *auto construction*, une nouvelle représentation de soi des communautés immigrantes à partir des tensions politiques, identitaires et constitutionnelles qui traversent la société québécoise.** L'évolution politique du Québec entraîne une mutation du regard que les immigrants portent sur eux : la citoyenneté, du moins dans sa dimension juridique, devient le vecteur d'intégration dans la société d'accueil¹⁷.

Il y a là une nouvelle dynamique identitaire qui prend naissance et qui trouvera une forte expression dans le domaine culturel et littéraire¹⁸. On le voit d'ailleurs avec le cas Ouseynou Diop, « engagé par Radio-Canada International (RCI) où il réalise ses premiers reportages pendant la Superfrancofête à l'été 1974 en plus de produire l'album *Le blé et le mil*, du groupe Toubabou, première collaboration discographique entre des musiciens québécois et africains. ¹⁹» Mais en réalité de 1970 à 1990, on peut dire que la formation identitaire des immigrations est encore à l'état embryonnaire. Les politiques d'intégration rendent possible un sentiment d'appartenance à la société québécoise²⁰, mais l'être-québécois des communautés immigrantes commence à peine à dessiner ses contours ; il est

¹⁵ Pierre Anctil, « Ruptures et continuités dans la représentation de l'immigration : une analyse préliminaire du journal *Le Devoir* (1910-1963) ». *Anthropologie et Sociétés*, 41(3), 107-129. <https://doi.org/10.7202/1043044ar>

¹⁶ Labelle, Micheline, Beaudet, Gaétan, Lévy, Joseph et Tardif, Francine « La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal ». *Cahiers de recherche sociologique* n° 20 (1993) : 85-111. <https://doi.org/10.7202/1002192ar>

¹⁷ Labelle, Micheline et Therrien, Marthe « Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders ». *Nouvelles pratiques sociales* 5, n° 2 (1992) : 65-83. <https://doi.org/10.7202/301176ar>

¹⁸ L'écriture comme moyen d'intégration : cas de Dany Laferrière avec la publication en 1985 de son célèbre roman *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*.

¹⁹ Jean Christophe Laurence, « Un géant du Montréal africain s'éteint », *La Presse*, 2 avril 2011.

²⁰ Labelle, Micheline et Therrien, Marthe, *Op. cit.*

encore marqué par le doute, l'imprécision et les ambiguïtés que suscitent les politiques de l'affirmation nationale au Québec²¹.

Le référendum de 1980 et les politiques d'interculturalité

Le premier référendum de 1980 a montré la force du courant nationaliste québécois et sa volonté de s'affranchir du Canada en privilégiant une identité francophone singulière au sein de l'Amérique du Nord. Cette politique d'affirmation de soi en tant que peuple distinct retenait les préoccupations identitaires des communautés immigrantes en marge de la problématique générale sur l'identité québécoise. La participation politique des immigrants, même sous la bannière du Parti Québécois, ouvrait certes le Nous aux cultures d'ailleurs, mais la question identitaire quant à elle demeurait encore dominée par le souci de conservation culturelle des descendants des Canadiens français. Il faudra attendre les années 1990 avec les politiques d'interculturalité pour assister à un début de « réaménagement » du « Nous » à la lumière des nouvelles données démographiques des immigrants et de leur descendant.

En effet, de 12.2 % en 1980, les populations autres que les britanniques et les français passent à 22.2 % en 1991²². Pour contrer le multiculturalisme canadien, le gouvernement du Québec publie un *Énoncé de politique gouvernementale : Au Québec, bâtir ensemble (1990)*. Dans cet énoncé, il se trouve une première occurrence de la notion de contrat moral pour interpeller l'ensemble de la société québécoise et jeter les orientations en matière de gestion du pluralisme culturel, à savoir « le français comme langue commune de la vie publique ; une société démocratique participative ; et une société pluraliste dans les limites qu'imposent le respect des valeurs démocratiques fondamentales et la nécessité de l'échange intercommunautaire »

L'idée d'interculturalité²³ constitue un tournant majeur dans la réflexion sur la problématique identitaire au Québec, et un changement dans les relations entre la majorité et les minorités. C'est qu'il entraîne un élargissement de la catégorie du « Nous » en rompant avec la conception essentialiste et ethnique de la nation ; il entend rebâtir le Québec autour d'un engagement commun entre les descendants des Canadiens français et les communautés immigrantes. Cette prise en compte des immigrants dans la réflexion sur le devenir politique et culturel du Québec rend possible une nouvelle manière d'être québécois en intégrant l'ailleurs dans l'ici, en ayant une identité au croisement de plusieurs cultures, l'objectif étant de respecter les termes du contrat moral : l'identité québécoise peut prendre désormais forme à partir d'univers de références variés.

Au sein des communautés immigrantes, la notion d'interculturalité a permis une négociation, souvent complexe et conflictuelle, entre la culture d'origine et la culture de la société d'accueil. On le voit dans les enquêtes menées à la fin des années 1990 sur

²¹ Gilles Bibeau, Qui a peur des ethnies ? Questions (subversives) aux politologues canadiens et québécois », dans M. Elbaz et D. Helly (dir.), *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Sainte-Foy (Québec)/Paris, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, collection « Prisme » : 171-210

²² Victor Piché. 1993. *Op. cit.*

²³ Micheline Labelle. "Les intellectuels québécois face au multiculturalisme: hétérogénéité des approches et des projets politiques." *Canadian Ethnic Studies* 40, no. 1 (2008): 33-56. [doi:10.1353/ces.0.0067](https://doi.org/10.1353/ces.0.0067)

des jeunes d'origine vietnamienne, salvadorienne et haïtienne²⁴. Les auteurs révèlent en effet une particularité propre aux jeunes issus de l'immigration, à savoir **l'invention de nouveaux espaces, « leur donnant l'occasion d'exprimer leurs particularités tout en gardant un lien avec leur culture d'origine »**. Cette invention, et même cette réinvention de soi, se caractérise par un refus de l'exclusivisme identitaire et détermine par ce fait même une conscience toute particulière, celle d'être un métisse. Cette conscience métisse, que les débats sur l'interculturalité ont permis de façonner et de rendre visible, définit une modalité essentielle de l'identification des communautés immigrantes au Québec.

Interculturalité et négociation identitaire : la conscience métisse

Depuis la fin des années 1990 tout particulièrement, chez les immigrants et les enfants issus de l'immigration, il y a l'existence d'une « conscience métisse » qui ouvre la voie à un « bricolage » entre références plurielles, permettant ainsi de se rapporter au « Nous » québécois. **Le rapport au Québec ne se fait pas sous forme de rejet, mais par réévaluation et par la connexion des différents univers de référence.** Il est vrai que des obstacles politiques et socioéconomiques (racisme et autres formes d'exclusion économique et sociale) vont paver la voie à l'affirmation identitaire des communautés immigrantes, les injustices et les inégalités en lien avec le traitement de la différence étant perçues comme un signe de non acceptation des immigrants par la société québécoise. **Ainsi les relations sociales entre les immigrants et la majorité francophone demeureront traverser par des tensions et des contradictions politiques et culturelles, et ce, malgré les politiques d'interculturalité²⁵.** Ce que viendra confirmer l'interprétation de l'échec du référendum de 1995 imputé, en partie, « au vote ethnique » par les leaders du mouvement souverainiste.

Mais le contexte de 1980 n'est pas celui de 1995. **Dans le courant des années 1990, on voit une lente mais réelle appropriation du récit national par les immigrants de la seconde génération. À la faveur des débats sur l'ethnicité, l'identité nationale et la citoyenneté, les immigrants n'entendent pas laisser aux représentations sociales et aux discours politiques définir leur manière à eux d'être des Québécois.** Ici, le rapport à l'altérité devient certes tendu, voire conflictuel, mais une tension et un conflit qui révèlent la volonté des communautés immigrantes de participer à la construction du narratif identitaire et à l'écriture de l'histoire nationale dont ils sont en partie le produit. En fait, le débat sur la survivance culturelle du Québec commence à ne plus être monopolisé par les Québécois dits de souche, Canadiens français. En réalité, **c'est même à travers les questions liées à l'inclusion des immigrants dans la société québécoise que les immigrants et leurs fils se réapproprient les questions sur l'identité nationale et**

²⁴ Sara Latour, S. (2000) [1999], *Les stratégies identitaires des jeunes d'origine vietnamienne : délimitation de l'influence du genre sur la construction de l'identité à travers l'étude des relations familiales et de la construction des appartenances culturelles* [La construction de l'identité culturelle chez des jeunes Vietnamiens de Montréal] ; Simon Houle, *op. cit.*, p.23.

²⁵ Régine Robin, *op. cit.* ; Geneviève Mathieu, *Qui est Québécois ? : synthèse du débat sur la redéfinition de la nation*. Montréal, VLB éditeur, collection « Études québécoises », no 56. (1995). Daniel Salée. 1995. *Espace public, identité et nation au Québec : mythes et méprises du discours souverainiste*. *Cahiers de recherche sociologique*, (25), 125–153. <https://doi.org/10.7202/1002294ar>

l'avenir du Québec au sein du Canada. D'une identité « passive ou subie », les communautés immigrantes veulent ainsi revendiquer une identité « active » qui articule différents héritages culturels, souvent convergents, souvent divergents. L'inscription dans une double appartenance, pays d'origine et le Québec, favorisera ce que Vertovec²⁶ appellera le « transnationalisme ». Or la possibilité d'une identité transnationale apparaîtra aux yeux d'une grande majorité de souverainistes – et c'est le cas encore- comme un danger, une menace, sur l'avenir du Québec comme peuple distinct.

D'ailleurs, la question nationale a toujours eu un impact sur la construction identitaire des communautés immigrantes car les politiques en matière de gestion de l'immigration et du pluralisme culturel sont à certains égards la conséquence des débats sur la question nationale. Les réflexions sur l'avenir identitaire de la majorité francophone se détachent sur fond de méfiance et d'inquiétude par rapport à l'immigration, en particulier celle en provenance des zones non occidentales du monde. Loin d'être nécessairement interprétée comme une réaction raciste, cette attitude traduit la difficile rencontre avec l'altérité dans ses dimensions culturelles, religieuses et symboliques. Mais en retour, les communautés immigrantes sont soumises à l'épreuve de l'altérité en ceci que leur présence au Québec contraint l'identité d'origine à négocier avec la culture et les mœurs de la société d'accueil. Ce sont ces pratiques de négociations, conscientes et inconscientes, qui se reflètent dans les représentations de soi des immigrants où la culture d'origine s'enchevêtre avec la culture d'ici, un phénomène visible dans le domaine du vestimentaire²⁷, du culte²⁸ et de la gastronomie par exemple²⁹. **La particularité des politiques de l'interculturalité des années 90, c'est d'avoir rendu possible des stratégies de « bricolage », de « retouche », de « réactualisation » de soi favorable à un croisement des contraires qui intègre une part de l'autre.** Un croisement et une intégration qui ne vont pas cependant sans quelques difficultés que les années 2000 vont faire resurgir avec les débats sur les accommodements raisonnables, sur le terrorisme, la laïcité de l'État, le voile islamique, le racisme systémique, l'appropriation culturelle et le mot en « n ».

3. Demande de reconnaissance et l'Identité produite et assumée

Des années 2000 à nos jours, ce sont surtout les immigrants de la seconde génération qui ont repris à leur compte la problématique identitaire et les enjeux liés à l'appartenance à la société québécoise. En effet, sous l'effet d'une présence de plus en plus forte et ancienne des communautés immigrantes, le discours sur l'intégration laisse la place au discours sur

²⁶ Steven Vertovec. (1999), « Conceiving and researching transnationalism », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, no 2, p. 447-462

²⁷ KENZA BENNIS, *Les monologues du voile. Des québécoises se racontent*, Paris, Robert Laffont, 2019. Louise Fontaine et Danien Juteau. 1996. « Appartenance à la nation et droits de la citoyenneté », dans M. ELBAZ, A. FORTIN et G. LAFOREST, éd. *Les frontières de l'identité : modernité et postmodernisme au Québec*. Sainte-Foy (Québec) et Paris, Les Presses de l'Université Laval et L'Harmattan, collection Sociétés et mutations : 191-205.

²⁸ Khadiyatoullah Fall (a) . 2015. L'expression « halal » comme formule : registres de problématisation, conflits de sens, luttes d'appropriation du sens. *Le sens du halal*, CNRS Édition : 285-294 ; Khadiyatoullah Fall (b), Mouhamed Abdallah Ly, Mouloud Boukala et Mamadou Ndongo Dimé, *Le halal dans tous ses états*, Québec : Presses de l'Université de Laval, 2014.

²⁹ Khadiyatoullah Fall (c) et Saad Mansouri, « Poutine et tourtière halal : intégration par fusion des genres », *Le Quotidien*, 13 Novembre 2020.

les politiques de reconnaissance de la diversité³⁰. On assiste même à une redéfinition de l'idée d'immigrant : le parent qui a immigré n'a plus le même historique et le même statut que le fils né au Québec, celui-ci refuse de se faire appeler immigrant et exige de la société et des institutions politiques une reconnaissance de son statut comme québécois au même titre que les descendants issus des Canadiens français³¹. Ici, la formation de l'identité des enfants des immigrants prend la forme d'une demande de reconnaissance³² et de respect de la différence, celle où justement se rencontre l'ailleurs et l'ici, l'Haïtienne et la Québécoise ou encore le Sri-Lankais et le Québécois : L'appartenance au Québec et la mobilisation de l'histoire de la présence des minorités deviennent des lieux à partir desquels la rencontre d'héritages différents renforcent la conscience d'une identité métisse ou transnational : on peut être Québécois en mobilisation et en mélange plusieurs univers de références, et l'origine canadienne française cesse d'être l'exclusivité dans la compréhension de l'identité québécoise. La crise des accommodements raisonnables et les enjeux identitaires qu'elle a soulevés ont été révélateur, chez les enfants d'immigrants et même leurs parents, de cette nouvelle orientation identitaire.

Le moment des accommodements raisonnables

En janvier 2007, l'affaire D'Hérouxville révèle et confirme des inquiétudes que certaines municipalités au Québec nourrissent à l'endroit de l'immigration musulmane. Le 11 septembre ayant permis de crédibiliser la thèse controversée d'un clash de civilisation³³ entre l'islam et le monde occidental, la présence musulmane en Occident commence à faire l'objet d'une suspicion grandissante. Les références que sont le Coran et les traditions prophétiques sont revisitées et convoquées par certains dans le but de montrer à la fois le fondement islamique du terrorisme et pire l'incompatibilité normative entre les valeurs démocratiques et les principes de l'islam. Et c'est pour contenir et limiter l'influence d'un islam jugé anti démocratique et anti libéral que le conseil municipal décide d'adopter un code de conduite pour les immigrants, en particulier la communauté musulmane.

Les vives réactions suscitées par cette mesure, et qui conduira à la mise en place de la Commission Bouchard Taylor, exposera au grand jour ce que l'on peut appeler une crise de l'altérité³⁴ qui travaille à la fois une grande partie de la majorité francophone et une partie importante des communautés immigrantes, en particulier les communautés musulmanes. Au-delà même de la question de l'islam, c'est une problématique identitaire éclatée que feront surgir les différentes auditions à la Commission Bouchard Taylor : une

³⁰ Micheline Labelle. 1995. À propos de la reconnaissance de la diversité dans l'espace national québécois : exclusion ou incorporation segmentée? Dans J.Y. Thériault (dir.). *Les petites sociétés : enjeux et perspectives* (p. 27-47). Québec : Presses de l'Université du Québec

³¹ Rosa Pires, *Ne sommes-nous pas Québécoises ?* Montréal : Remue-Ménage, 2019.

³³ Samuel Huntington, *Le Choc des civilisations*, Paris : Odil Jacob, 2009.

³⁴ Ce qui veut dire : l'incapacité à se rapporter à autrui autrement que par l'intermédiaire des catégories politiques, culturelles, raciales, religieuses et historiques. Le trait distinctif de notre époque est d'avoir entériné cette crise de l'altérité, en donnant droit à des compréhensions de soi qui nous délient de l'autre tout en le réduisant à la somme de ses appartenances et de ses héritages. Comme si le besoin de préservation et de reconnaissance de l'identité devait impliquer la revendication d'un différentialisme exclusif, celui de l'affirmation première et irréductible de l'individu ou de sa collectivité

majorité de Québécois visiblement qui tiennent encore à une conception ethnique et religieuse de l'identité nationale ; et des immigrants et leurs enfants qui entendent promouvoir une conception plus ouverte de l'identité québécoise incluant d'autres références comme l'islam. Au catholicisme et aux origines françaises s'ajouteraient désormais l'islam et les origines arabe, africaine ou asiatique pour constituer l'identité québécoise en devenir. Les prises de position de la militante et chroniqueuse au journal *Le Métro* Dalila Awada illustrera très bien cette tendance qui se confirme de plus en plus, faire de l'islam (en prenant en compte le port du voile) une composante de l'identité québécoise. Pour les communautés musulmanes, ces débats et les craintes qu'ils ont soulevés seront un moment déterminant de la réflexion sur l'appartenance et l'identification à la société québécoise.

Il ne s'agira plus d'aborder la question de l'identité sous l'angle seulement du droit car ce n'est pas la reconnaissance juridique qui pose problème. C'est au niveau de la culture, de l'histoire, des référents symboliques, linguistiques et religieux qu'il fallait situer la lutte pour la reconnaissance³⁵. On sait que l'identité n'est pas réductible à la manière dont un peuple se définit sur le plan des normes. Si par exemple la Charte des droits et libertés constitue l'identité normative de tous les Québécois, il n'est pas sûr cependant que tout le monde consent à faire de l'héritage Canadiens français le référent exclusif qui définirait le Québec contemporain et sa population. La crise des accommodements raisonnables a révélé chez les communautés musulmanes non pas un rejet de l'héritage Canadiens français, mais une volonté de l'articuler avec d'autres héritages qui façonnent la vivre ensemble au Québec afin de dégager une idée plus représentative de la société actuelle³⁶. Les débats dans les médias et les différentes contributions académiques montrent chez une grande majorité de musulmans un travail de réaménagement de la normativité religieuse³⁷ dans une perspective qui vise à développer un islam québécois (cabane à sucre Halal, bière halal). Il y a ainsi à l'œuvre une formation identitaire qui est le fruit d'une négociation entre l'islam et les pratiques culturelles québécoises, le contexte politique et la pluralisation de la société contraignant les uns et les autres à une meilleure cohabitation.

Bien que le comportement d'une minorité de musulmans (les discours d'un Adil Charkoui, le port du voile intégrale) puisse apparaître aux yeux d'une majorité de Québécois comme une défiance aux valeurs québécoises, et donc un refus d'intégration, les débats sur la présence musulmane au Québec révèlent une tendance à l'ouverture des communautés musulmanes aux valeurs fondatrices de la société québécoise, égalité homme et femme et laïcité par exemple. Les tensions liées au port du voile ou à l'abattage rituelle relèvent moins d'un refus d'identification au Québec qu'une différence d'interprétation du sens de la laïcité et des pratiques qui relèvent du culte musulman. On peut certes parler d'une difficile cohabitation entre les références musulmanes et la culture politique et les mœurs

³⁵ Will Kymlicka, *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale des droits des minorités*, Montréal : Boréal, 2017.

³⁶ Khadiyatoullah Fall (d), *L'islam dans tous ses états*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2014.

³⁷ Khadiyatoullah Fall (e) et Mamadou dit Ndongo Dimé. *La mort musulmane en contexte d'immigration et d'islam minoritaire: enjeux religieux, culturels, identitaires et espaces de négociation*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2011.

au Québec. Mais cette difficulté justement force l'aménagement d'espaces de dialogue et de rencontre où l'évidence de la diversité oblige à des réajustements et des recompositions identitaires de part et d'autre. En clair, l'identité devient, depuis le cours des années 2000, une préoccupation commune qui mobilise les descendants des Canadiens français et les communautés immigrantes.

C'est d'ailleurs pour répondre à cette préoccupation qu'est publié en 2008 l'*Énoncé de politique gouvernementale : La Diversité : une valeur ajoutée*. Le titre à lui seul est révélateur des changements sociodémographiques occasionnés par la pluralisation culturelle et religieuse sous l'effet de l'immigration. On peut même constater un déplacement du langage, le concept de diversité devient plus à même d'expliquer la nouvelle réalité sociale, culturelle et identitaire du Québec. Cette prise en compte de la diversité et de sa promotion en tant que valeur ajoutée n'entraîne pas, au niveau des autorités politiques, une disqualification de la problématique de l'identité nationale québécoise. En l'état actuel de nos recherches, on n'a pas rencontré un seul gouvernement dans l'histoire du Québec moderne, même les libéraux, qui ont évacué les considérations relatives à l'affirmation du caractère distinct du peuple québécois au sein de l'Amérique du Nord. Les politiques en matière de protection de la langue française, des valeurs et de la culture québécoise peuvent varier et prendre différentes formes d'un gouvernement à l'autre, mais le souci de préserver l'identité nationale est demeuré constant. Ainsi la reconnaissance et la promotion de la diversité doivent être comprises comme une façon de réaffirmer l'identité québécoise en l'enrichissant de nouveaux apports culturels. C'est une manière pour la majorité elle-même de négocier avec les changements sociodémographiques et linguistiques qui affectent sa propre représentation de soi. Il s'agit, pour ne pas plonger dans un anachronisme identitaire, de relever les défis d'actualisation et de réinterprétation que la temporalité pose aux réalités humaines, étant entendu que l'identité est inscrite dans le temps.

Reconnaissance et diversité : l'identité assumée

La valorisation de la diversité au courant des années 2000 s'est traduite par une augmentation de la représentativité politique des Québécois issus de la diversité ethnoculturelle : Yolande James, Maka Kotto, Amir Khadir, Rita de Santis, Emmanuel Dubourg, Lionel Carman, Nadine Giroux, Dominique Anglade, Frantz Benjamin, Monsef Derraji, Marwah Rizqy, Ruba Ghazal, Saul Paolo et André Fontecilla.

Aujourd'hui, 8 % des députés de l'Assemblée nationale sont issus de ce qu'on appelle les minorités visibles. C'est peu, mais c'est une avancée par rapport au début des années 2000³⁸. Il importe de faire remarquer dans cette liste la présence à la fois des personnes nées à l'extérieur du Québec et les immigrants issus de la seconde génération. De même, cette implication politique des minorités n'est pas seulement la conséquence de la

³⁸ Commission des droits de la personne et de la jeunesse. 2020. *Rapport triennal 2016-2019. Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*
https://www.cdpdj.qc.ca/storage/app/media/publications/Rapport_triennal_PAE_2016_2019.pdf

promotion de la diversité. Elle témoigne aussi d'un engagement des communautés immigrantes à participer activement à l'édification politique et sociale du Québec. Cette participation citoyenne justifie à certains égards les demandes de reconnaissance et des respects des différences formulées par les minorités. Par où l'on voit que les revendications en matière de justice et d'égalité politique ont joué un rôle non négligeable dans la formation identitaire des communautés immigrantes. La prise en compte de la diversité au niveau politique est parallèle à l'affirmation d'une manière d'être québécois qui est au confluent de différentes culturelles. Assumer et concilier la rencontre de ces différences deviennent une autre façon d'être québécois, celle qui exprime une identité plurielle, métissée et transnationale. La lutte pour la reconnaissance politique et sociale de ce type d'identité définit jusqu'à nos jours la relation entre le Québec et les personnes issues des communautés immigrantes.

De 2000 à nos jours, la formation identitaire des immigrants et de leurs fils est en grande partie influencée par les débats sur les enjeux éthiques, politiques et institutionnels liées à la pluralisation de la société, ce qui montre le lien entre l'évolution socio politique du Québec et la dynamique identitaire au Québec. Une dynamique fragile qui continuera d'être travaillée par des hésitations et des tensions que fera resurgir la Charte des valeurs québécoises mise de l'avant en 2014 par le gouvernement Marois.

Au chapitre de l'identité, la charte a suscité de nombreuses critiques, entre autres le fait qu'elle souscrivait une interprétation exclusive et partisanes des valeurs québécoises. Au sein des communautés musulmanes qui se sont senties particulièrement visées, on voyait ni plus ni moins qu'une tentative du mouvement souverainiste visant à refonder le « Nous » par exclusion de toute référence musulmane, surtout sur le plan institutionnel en interdisant le port du voile aux fonctionnaires de l'État. Visiblement, les principes de la Charte, d'un point de vue politique et institutionnel, favorisaient une conception de l'identité québécoise contraire à la conscience métisse. Dans les faits, et confronté à la réalité de la diversité, le gouvernement péquiste pouvait admettre le déploiement d'une identité métisse. Mais c'est comme si, au moyen de la norme, le mouvement indépendantiste entendait contrecarrer la possibilité d'une identité où se croiseraient des héritages divers. Cette posture, aux yeux d'une grande majorité des personnes issues de la diversité, apparaissait comme un refus de l'autre, une volonté de faire dominer les références de la majorité en instrumentalisant les valeurs québécoises par ailleurs mal définies.

On ne peut pas de façon catégorique affirmer que la Charte à « frainer » le parcours d'identification des communautés immigrantes à la société québécoise. Mais les débats nés de la charte et l'appui majoritaire qu'elle a reçu au sein des Québécois francophones ont favorisé un repli communautaire, un entre soi qui tenait désormais à distance la culture québécoise, jugée dominante et oppressive. C'est toutes les stratégies de négociation identitaire qui ont été mises à mal par les querelles autour de cette proposition du gouvernement Marois. Comme le confirmera des années plus tard la loi sur la laïcité de l'État, la question autour de la promotion des valeurs québécoise et les tensions qu'elle entraîne avec la reconnaissance de la diversité brisera la confiance entre la majorité et les

minorités³⁹. C'est l'idée d'interculturalité et le postulat de contrat moral qui le fonde qui en sont affectés. Pour les immigrants toutefois, la perspective d'un repli sur soi ne signifie pas un rejet de s'identifier *autrement* au Québec. L'intériorisation d'une identité subie ou imposée semble révolue. La question identitaire est depuis la fin des années 1990 une interrogation commune. Contre la Charte, et pour contrer l'interprétation souverainiste des valeurs québécoises, il s'agira de « dégager » une identité québécoise et d'exiger à nouveau sa reconnaissance sociale et politique. La défiance devient ainsi le mécanisme à partir duquel peut s'affirmer une autre manière de définir le Québec et les Québécois : on le voit dans l'attitude de l'ex candidate de Québec Solidaire Eve Torres, Québécoise musulmane d'origine française, qui faisait de son port du voile une façon parmi tant d'autres québécoise. Bien qu'il existe au sein des communautés immigrantes des appuis minoritaires en faveur de la Charte et de la loi 21 (ex : Nadia El Mabrouk, Djemila Ben habib), les débats et querelles ont l'avantage de confirmer une tendance au sein des communautés immigrantes, celle de ne pas laisser à la majorité l'initiative de définir à elle seule l'identité québécoise et de formuler les normes censées l'incarner. Autour du narratif identitaire québécois s'organise ainsi une lutte pour contrôler et influencer la compréhension politique et culturelle du « Nous ». La particularité des années 2000 est qu'elle coïncide avec l'émergence d'une conscience politique et militante chez les immigrants de la seconde génération, c'est là un avantage qui a permis à ceux-ci d'opposer au « nous » fondé sur les origines canadiennes françaises un « nous » pluriel, multi référentiel.

Cet engagement en faveur d'une nouvelle conceptualisation de l'identité collective, plus inclusive et représentative des différences, constitue, de nos jours, une dimension importante des luttes pour la reconnaissance et la promotion de la diversité. Autrement dit, c'est par l'intermédiaire des demandes de justice et d'égalité en matière de traitement de la diversité que les immigrants et leurs fils entendent proposer un nouveau narratif identitaire. Comme on a pu le constater à travers les controverses sur le concept de racisme systémique et les accusations d'appropriation culturelle, le respect de l'identité, dans ses dimensions culturelle et historique, est devenue une exigence normative formulée par les minorités et les communautés immigrantes. Celle-ci se traduit par des demandes d'inclusion et même de réparation sur le plan tant politique que social. On pourrait parler ici d'une identité militante, *racisée*, qui continue de valoriser les appartenances multiples tout en mettant désormais l'accent sur la persistance des discriminations et sur l'impact des injustices historiques dans la reconduction des rapports de domination. Sous ces différents angles normatifs, il se développe une signification de l'identité québécoise qui accorde une place centrale à la reconnaissance politique et sociale des appartenances plurielles. Les communautés immigrantes veulent, au nom de la diversité, créer des passerelles favorisant l'émergence d'une identité kaléidoscopique, un « Nous » qui serait le résultat d'un compris entre les différences qui habitent leur territoire Québécois.

³⁹ Gérard Bouchard, « Refaire le lien de confiance entre majorité et minorités », *LeDevoir*, 30 avril 2021.

Il faut relever toutefois l'impact négatif que les querelles sur la diversité ont eu sur le rapport entre le Québec et ses immigrants de la seconde génération. Au-delà la crise de confiance entre la majorité et les minorités, c'est le sentiment d'être étranger au Québec qu'éprouvent certains immigrants de la seconde génération. Une étude réalisée sur les jeunes adultes québécois de la seconde génération issus de l'immigration africaine subsaharienne (Cameroun, Congo, Rwanda et Burundi) montre que beaucoup d'entre se sentent Canadiens ou Montréalais mais pas Québécois⁴⁰. Deux raisons expliqueraient ce sentiment : un regard extérieur qui renvoie incessamment à l'Afrique alors que ces jeunes sont nés au Québec, « D'où viens-tu ? » ; la discrimination et la sous représentativité des noirs dans les institutions sociales et politiques. Il y a donc un rapport à l'altérité qui identifie toute personne noire à l'Afrique (c'est là un problème symbolique), et les relations de domination qui créent une rupture identitaire, entraînant une marginalisation de la part québécoise dans les stratégies de négociation entre l'ici et l'ailleurs. Par où l'on voit que la formation identitaire des communautés immigrantes est largement influencée par la manière dont elles sont regardées par les autres (la majorité) et par les enjeux de justice et d'égalité liés au traitement de la diversité. Ce qui s'explique par la nature relationnelle de l'identité qui se construit et se reconstruit à l'intérieur d'un cadre social et politique.

Parmi l'ensemble des groupes de minorités visibles dénombrés au Québec en 2016, les plus importants en nombre sont les Noirs (30,9 %, 28,7 % en 2011), les Arabes (20,7 % et 19,6 % en 2011) et les Latino-Américains (13,0 % et 13,7 % en 2011). Parmi la population des minorités visibles recensée en 2016, et selon le statut des générations, plus des deux tiers (68,0 %) faisaient partie de la première génération de personnes immigrantes (69,7 % en 2011), 29,4 % de la deuxième génération (27,6 % en 2011) et 2,6 % de la troisième génération ou plus (2,8 % en 2011)⁴¹. À la lumière de ces données, la question demeure alors de savoir comment organiser ce cadre pour prévenir à la fois la double crise de confiance et de l'altérité susceptible de plonger les différences dans une solitude. Autrement dit, quelle conception de l'identité promouvoir afin de rendre possible un « Nous » qui place les différences l'une à côté de l'autre et non l'une contre l'autre, donc un « Nous » où se noue une solidarité des différences : *une identité de passerelle*.

⁴⁰ Bénédicte Nguigain. 2021. *La construction de l'expérience sociale chez de jeunes adultes québécois de la seconde génération, issus de l'immigration africaine subsaharienne et vivant à Montréal* (thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal)

⁴¹ http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Pub_Immigration_et_demo_2019.pdf

III. Penser l'identité québécoise en devenir.

Les problématiques politiques, culturelles et historiques de l'identité constituent une des préoccupations centrales de notre époque, comme en témoignent la montée en force de la question nationale, la contestation de la mondialisation et les débats clivants sur la promotion de la diversité. En effet, l'identité apparaît désormais comme l'un des véhicules par excellence des revendications liées à la défense de la souveraineté des Étatsⁱ ainsi qu'aux demandes de justice sociale et d'égalité politique⁴². On voit à l'œuvre un rapport à soi et à l'histoire qui privilégie la préservation et l'affirmation de la différence sur le plan tant collectif qu'individuel. Ce qui a pour conséquence de placer les décideurs politiques devant un dilemme parfois intenable et qui met à rude épreuve la coexistence sociale, à savoir la défense d'une identité nationale ou la reconnaissance et le respect des différences. Dans une large mesure, les tensions sociales qui agitent la vie politique contemporaine québécoise portent la marque de ce dilemme que l'on pourrait qualifier d'identitaire – des violentes controverses sur la laïcité jusqu'aux dénonciations d'appropriation culturelle et aux demandes de bannir des mots offensants et à effacer leur présence dans les œuvres littéraires, en passant par les politiques de régulation de l'immigration.

L'enjeu au cœur des angoisses contemporaines liées à l'identité est celui de l'altérité, de la relation à l'autre en tant qu'il revendique et veut assumer sa différence culturelle, historique et mémorielleⁱⁱ. Ce n'est pas que la problématique de l'altérité soit spécifique à la société québécoise. De tout temps, les organisations sociales et politiques ont reposé sur des rapports complexes et conflictuels avec l'autre en tant qu'il est perçu comme différent. Toutefois, le pluralisme qui caractérise nos sociétés démocratiques complexifie davantage la relation à l'autre, allant jusqu'à produire une crise de l'altérité, ce qui signifie l'incapacité à se rapporter à autrui autrement que par l'intermédiaire des catégories politiques, culturelles, raciales, religieuses et historiques. Le trait distinctif de notre époque est d'avoir entériné cette crise de l'altérité, en donnant droit à des compréhensions de soi qui nous délient de l'autre tout en le réduisant à la somme de ses appartenances et de ses héritages. Comme si le besoin de préservation et de reconnaissance de l'identité devait impliquer la revendication d'un différentielisme exclusif, celui de l'affirmation première et irréductible de l'individu ou de sa collectivité. Dans cette configuration où la revendication de l'identité exclut et réduit l'altérité, où l'autre est politiquement et socialement catégorisé, donc isolé dans une case, il sera difficile de relever les défis auxquels nous confronte le pluralisme de nos sociétés démocratiques : la production et la promotion du commun, l'entretien de l'esprit citoyen, l'unité et la cohésion sociale.

Nous constatons en effet que certains parmi nous conçoivent la différence à partir des références liées à des valeurs, à des croyances et aux représentations du monde et de la vie que celles-ci déterminent. Le Québécois blanc, francophone et catholique serait différent du Québécois noir, d'origine africaine et musulman. Ce qui n'est pas faux. Mais la question qui se pose est celle de savoir si ces différences définissent *absolument* ces deux sujets.

⁴² Arjun Appadurai, *Géographie de la colère. La violence à l'âge de la globalisation*, Payot, « Poche », 2009, p. 77-121.

Ces différences sont-elles *irréductibles* ? Peut-on fonder une relation de socialité à partir de ces différences qui, par certains côtés, sont conflictuelles ? La pensée de Levinas nous enseigne que la couleur de peau, la religion et l'origine sont des différences qui situent autrui, l'inscrivent dans un contexte, le contiennent dans le temps et dans un lieu, et donc le *réduisent* à quelque chose ou à un aspect du réel ; ce sont des différences qui comportent un risque de clôture, en ce sens qu'elles distinguent l'un *et* l'autre d'une manière qui ne permet pas toujours que l'un soit *pour* l'autreⁱⁱⁱ. À cette différence qui réduit et qui pourrait maintenir l'être dans la solitude, on peut opposer *une différence qui solidarise*, favorisant l'émergence d'un « nous » qui relie en exploitant le potentiel universel de chaque différence. Pour ce faire, il faudrait que l'idéal de la tolérance soit associé aux politiques de la définition de soi et que le NOUS soit le produit d'un effort d'actualisation qui prend en compte l'héritage historique et les exigences du présent.

C'est là un plaidoyer en faveur d'un travail sur soi qui balisera les changements menant à une relation sociale fondée sur la confiance et la responsabilité pour l'autre, autrement dit une pensée de l'altérité qui se traduira par une rupture avec toute forme d'essentialisme identitaire et un refus de brandir sa différence comme une totalité opposable à celle de l'autre. En fait, les minorités ne peuvent pas ignorer les inquiétudes de la majorité en lien avec la préservation de la culture et de la langue française. Mais la majorité, elle aussi, ne peut souscrire à une politique de la survivance indifférente aux demandes de reconnaissance formulées par les minorités. Le contexte contemporain, marqué la resurgence de la problématique des injustices historiques, le nationalisme et la diversité, oblige à des compromis, des négociations et des accommodements de part et d'autre. Auquel cas nous risquerions de faire de nos identités ou de nos différences une source d'inimitié génératrice de conflits susceptibles de remettre en cause la stabilité de notre vie commune^{iv}. Pour éviter ce péril identitaire, il faut favoriser un engagement commun pour une réinterprétation de nos références culturelles et nos histoires d'une manière qui créent des passerelles vers autrui, de sorte à faire de chaque identité un lieu d'hospitalité pour l'autre, une barrière contre la haine et l'exclusion. Il y a déjà dans chaque culture et à l'intérieur de chaque tradition un potentiel universel, un élément qui transcende le lieu, la couleur et le genre. La difficulté demeura entière pour le champ politique de se réapproprier l'universel dans chaque culturel. Mais la longue présence des immigrants au Québec et leur participation politique permettent de croire qu'il existe des espaces d'interaction où se rencontre et se mélange des références multiples, de cultures contraires. C'est de ces rencontres et des ces mélanges qu'il faudra dégager un sentiment d'appartenance collectif susceptible d'ouvrir la voie à l'épanouissement d'une identité québécoise représentative des différences, du moins une identité qui pourrait être minimalement le miroir des populations qui habitent le Québec.

Il est encourageant de voir que ce travail sur le collectif, qui recourt aux mélanges, aux réajustements et à l'adaptation, a été mis en lumière par les travaux sur les négociations normatives entre l'ici et l'ailleurs, sur la manière dont les communautés musulmanes par exemple adaptent et réadaptent les pratiques culturelles, le rituel et mêmes les traditions culinaires au contexte québécois. Les travaux du professeur et chercheur émérite

Khadiyatoual Fall sur le halal, les mosquées et les cimetières au Québec révèlent chez une grande majorité de musulmans des stratégies d'hybridation entre les références musulmanes et la culture québécoise, affichant ainsi une manière d'être québécois à la rencontre de deux héritages certes distincts mais qui peut se mêler. Il y a ainsi une production de soi, une invention de soi, d'un soi québécomusulman, que rend possible ce que l'on pourrait appeler une économie de l'identité, celle qui négocie l'intégration de l'ailleurs dans l'ici.

Au moment où se réactivent à l'échelle planétaire le sentiment nationaliste et le droit à la différence, il ne serait pas sans intérêt de remettre à l'ordre du jour la réflexion sur l'altérité et l'interculturalité, ne serait-ce que pour comprendre non seulement la menace que nous pouvons être pour autrui, mais aussi la confiance que nous sommes capables de lui inspirer.

ⁱ Arjun Appadurai, *Géographie de la colère. La violence à l'âge de la globalisation*, Payot, « Poche », 2009, p. 77-121.

ⁱⁱ Dominique Schnapper, *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Gallimard, 1998 ; Tzvetan Todorov, *La peur des barbares. Au-delà du choc des civilisations*, Robert Laffont, 2008 ; Francis Fukuyama, *Identity. The demand of dignity and the politics of resentment*, Farrar, Strauss and Giroux, 2018 ; Bernard Gagnon (dir.), *La diversité québécoise en débat. Bouchard, Taylor et les autres*, Québec Amérique, 2010.

ⁱⁱⁱ Un phénomène que nous constatons aujourd'hui dans les relations tendues entre la majorité et les minorités (<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/599812/point-de-vue-refaire-le-lien-de-confiance-entre-majorite-et-minorites>). Dans le cas de la France, la situation est encore plus inquiétante :

https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/05/10/valeurs-actuelles-publie-un-nouveau-texte-presente-comme-une-deuxieme-tribune-de-militaires_6079733_823448.html.

^{iv} Sur cette généralisation de l'inimitié, voir « La société d'inimitié » dans Achille Mbembe, *Politique de l'inimitié*, La Découverte, 2016, p. 61-91.

L'ESPACE BLEU D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

RAPPORT 1 : SYNTHÈSE HISTORIQUE

Rapport préparé par :
Guillaume Marcotte, M.A.
Jean-Lou David, M.A.
Corporation de La maison Dumulon
Rouyn-Noranda, QC

Remis à :
Marion Riberolles,
Chargée de projets d'expositions
Direction du développement et de l'innovation
Musée de la Civilisation
Québec, QC

15 août 2022

VERSION préliminaire

Contexte de recherche

La Corporation de La maison Dumulon a été mandatée à l'été 2022, par le Musée de la Civilisation, pour réaliser une recherche sur l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue en deux volets. Le premier volet de cette recherche, qui est l'objet du présent rapport, consiste en une synthèse contenant une cinquantaine d'événements historiques ayant marqué le développement de la région (environ 30 événements généraux, et environ 20 événements plus particulièrement associés aux communautés anicinabek de la région). Le deuxième volet, à venir, consistera en un approfondissement de divers sujets évoqués dans le premier rapport.

Méthodologie employée

La sélection des événements a été faite en se basant sur les critères mentionnés dans le mandat de recherche, à savoir qu'ils devaient, dans la mesure du possible, être représentatifs des cinq territoires (MRC), des sept communautés anicinabek de la région, des communautés culturelles, ainsi que des différents thèmes que représentent la culture, le patrimoine, le tourisme, le sport, l'entrepreneuriat, la recherche, la politique ou encore la science.

En ce qui concerne les événements anicinabek, la liste a été soumise à l'organisme Minwashin pour consultation et validation. À noter que plusieurs événements recoupaient à la fois l'histoire anicinabe et l'histoire plus générale de la région. Tous les événements sont intégrés dans la chronologie présentée. À noter que certains événements dans la liste sont toujours en cours d'évaluation par Minwashin et sont indiqués par la formule « À venir... » dans le tableau.

Les données se présentent sous forme de tableau synthèse, pour débiter, puis sous forme de courtes descriptions, par la suite. Ces descriptions résument l'événement, ainsi que son impact actuel ou encore l'importance ou la connaissance qu'en a la population en général.

La bibliographie présentée en fin de rapport est sélective. Elle ne couvre que les principales sources consultées pour décrire les événements retenus. De même, les sources citées en fin de paragraphes, pour chaque événement, ne sont pas exhaustives.

Tableau synthèse

10 500 AA	Peuplement progressif du territoire à la suite du retrait du glacier.
1603	Premier contact documenté entre Anicinabek et Européens
1657	Intensification de la guerre avec les Haudenosaunee (Iroquois) et exil des Abitibiwinnik
1679	Établissement d'un premier poste de traite au lac Témiscamingue
1686	Passage de l'expédition du Chevalier de Troyes en route pour la baie d'Hudson et établissement d'un premier poste de traite au lac Abitibi
1701	Participation des Témiscamingue à la Grande Paix de Montréal
1720	Établissement du fort Témiscamingue à son emplacement actuel
1763	Proclamation royale
1788	Établissement d'un premier poste de traite à Kitcisakik
1812	Participation des gens de Kitcisakik à la guerre anglo-américaine
1836	Début des missions catholiques régulières chez les Anicinabek d'Abitibi-Témiscamingue
1836	Début de l'exploitation forestière sur les terres des Anicinabek du Témiscamingue
1838	Établissement d'un premier poste de traite sur la rivière Kipawa
1853	Création de la réserve de Timiskaming
1863	Érection de la chapelle de la mission Sainte-Clotilde (Kitcisakik)
1869	Fondation de l'établissement de Hunter's Point
1884	Fondation de la Société de colonisation du lac Témiscamingue
1886	Fondation de Ville-Marie
1898	Intégration du territoire de l'Abitibi à la province de Québec
1908	Arpentage de nombreux cantons de l'Abitibi
1911	Mise en opération du barrage des Quinze et début des délocalisations de la communauté de Long Point

1912	Arrivée de la famille Authier à Amos
1913	Liaison finale du chemin de fer National Transcontinental en Abitibi
1915	Arrivée des premiers prisonniers au camp de Spirit Lake près d'Amos
1921	Découverte d'un important gisement dans le canton de Rouyn par Edmund Horne
1922	Construction de la cathédrale Sainte-Thérèse-d'Avila à Amos
1923	Découverte du gisement Lamaque à proximité de Val-d'Or par Gabriel Commanda
1928	Colonie éphémère de Sheptytsky, au lac Castagnier
1933	Grève du Clérion
1934	Grève des « Fros »
1937	« En pays neuf » du cinéaste et abbé Maurice Proulx
1939	Inauguration de la route Mont-Laurier/Senneterre
1941	Arrivée des Madelinots venus peupler l'île Nepawa
1943	Expropriation du village de squatteurs de Roc d'Or à proximité de Malartic
1947	Fondation d'une colonie coopérative à Guyenne
1953	Mise en opération d'une station radar militaire à Senneterre
1955	Ouverture du pensionnat indien d'Amos
1956	Création de la réserve de Pikogan
1960	Réal Caouette joint le parti du Crédit social
1962	Création de la réserve de Lac-Simon
1967	L'expé-expo 67, une virée en canot de Rouyn à Montréal
1974	Création de la réserve de Kebaowek
1974	Création du centre d'amitié autochtone de Val d'Or
1975	« Un Royaume vous attend » de Pierre Perrault
1975	Signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois
1980	Fondation du Conseil Algonquin

1981	Première édition du Festival du Cinéma international en Abitibi-Témiscamingue
1983	Création de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
1985	Création du parc national d'Aigebelle
1985	Reconnaissance à l'Assemblée nationale de la nation Anicinabe et de ses droits ancestraux.
1990	Sortie du second album de Richard Desjardins : « Tu m'aimes-tu »
2011	« Il pleuvait des oiseaux » de la romancière Jocelyne Saucier
2019	Les Huskies de Rouyn-Noranda remportent la Coupe Memorial à Halifax

Synthèse historique en 53 dates importantes

10 500 avant aujourd'hui : Peuplement progressif du territoire à la suite du retrait du glacier.

Le peuplement de la région par les Anicinabek est extrêmement ancien. Dans la tradition orale, il remonte aux temps immémoriaux, et est raconté à travers des histoires sur l'origine du monde. À titre de repère temporel seulement, retenons que la science géologique a démontré que le retrait de l'immense glacier qui recouvrait ce territoire a débuté vers 10 500 ans avant aujourd'hui (AA). Ce glacier a laissé la place à un immense lac, lequel s'est progressivement drainé tout en donnant forme au paysage actuel. Les humains ont rapidement suivi le retrait des eaux (Côté 1995; Côté 2006).

Bien que la connaissance de ce fait historique soit généralement acquise dans la population générale, il demeure que beaucoup de gens ne savent toujours pas que cette occupation du territoire était globale, et non limitée à certains lieux précis.

1603 : Premier contact documenté entre Anicinabek et Européens

Samuel de Champlain et François Gravé du Pont rencontrent en 1603 à Tadoussac un groupe autochtone décrit comme étant des « Algonquins ». C'est la première mention coloniale pouvant faire référence à la nation aujourd'hui connue comme étant les Anicinabek, et aussi la première rencontre documentée entre Anicinabek et Européens. Un millier de personnes appartenant aux Nations Wolastokiyik (ou Etchemins, ou Malécites), Anicinabek (ou Algonquins), mais surtout Innu (ou Montagnais) et leur chef Anadabijou, célébraient à ce moment leur victoire commune contre les Haudenosaunee (Iroquois). L'alliance commerciale et militaire entre ces diverses nations est alors étendue pour inclure les Français, et cela aura un impact considérable sur la suite des événements géopolitiques en Amérique du Nord, surtout jusqu'à la conquête britannique de 1760. L'influence française, plutôt qu'anglaise, sera ainsi dominante chez les Anicinabek durant cette période (alliances militaires, commerce, introduction du catholicisme, ou politiques coloniales en général). Cette rencontre de 1603 est connue en français sous le nom de Grande Tabagie.

Bien que l'impact historique de cet événement soit majeur et se fasse toujours sentir aujourd'hui, il demeure largement méconnu de la population générale (Inksetter 2017; Trigger 1991; Trigger 1992).

1657 : Intensification de la guerre avec les Haudenosaunee (Iroquois) et exil des Abitibiwinnik

Depuis les années 1630, le conflit entre l'alliance dominée par les Haudenosaunee (Iroquois) d'une part, et celle des Wendat (Hurons) d'autre part, prend de l'ampleur, et revêt une dimension économique reliée en grande partie au commerce des fourrures. Les Anicinabek, dans ce contexte géopolitique, sont associés à l'alliance wendat, laquelle dirige son commerce principal avec les Français. Les incursions haudenosaunee deviennent de plus en plus fréquentes en territoire anicinabe, de même que chez les nations voisines alliées (Cris, Innus, etc.). En 1657, les raids atteignent la région du lac Abitibi. Ces attaques poussent les Abitibiwinnik à fuir leur territoire pour se réfugier chez leurs alliés cris au lac Mistassini pendant l'hiver 1660. En 1674, ils devront hiverner au lac Saint-Jean pour les mêmes raisons. Bien que d'origines plus anciennes, les conflits armés entre Premières Nations seront exacerbés par la rivalité commerciale entre puissances coloniales.

Les conflits violents historiques entre Haudenosaunee et Anicinabek sont toujours connus aujourd'hui et font partie de la tradition orale anicinabe (Viau 1995).

1679 : Établissement d'un premier poste de traite au lac Témiscamingue

Le premier poste de traite du lac Témiscamingue a été construit du côté ouest de ce plan d'eau (aujourd'hui l'Ontario) vers 1679, par les Français désireux d'obtenir une part des fourrures que les chasseurs anicinabek vont porter à la baie James à cette époque, dans les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les Anicinabek de la région du lac Témiscamingue faisaient déjà affaire avec les commerçants de fourrures avant cette date, mais l'année 1679 marque approximativement le début de la présence allochtone au lac Témiscamingue. Les Anicinabek de cette région doivent donc, à partir de ce moment, composer avec une présence allochtone, même si elle subira une pause entre 1688 et 1720 en raison de la destruction du fort par des Haudenosaunee et la crainte de leurs guerriers, ensuite.

La présence de postes de traite dans la région est un fait bien connu, mais les détails plus pointus relatifs aux lieux et dates demeurent largement méconnus. Le Lieu historique national d'Obadjiwan/Fort-Témiscamingue est un lien de mémoire qui rappelle à la population cet aspect de son histoire. Il fait partie des attraits touristiques majeurs de la région (Laflamme 2002; Viau 1995).

1686 : Passage de l'expédition du Chevalier de Troyes en route pour la baie d'Hudson et établissement d'un premier poste de traite au lac Abitibi

Le premier poste de traite du lac Abitibi suit de quelques années celui du lac Témiscamingue. Il fut construit par les hommes du chevalier de Troyes, engagés dans une expédition militaire française visant à déloger les Anglais de la baie d'Hudson (incluant la baie James). Les Anicinabek de la région du lac Abitibi faisaient déjà affaire avec les commerçants de fourrures avant cette date, mais l'année 1686 marque le début de la présence allochtone au lac Abitibi. Les Anicinabek de cette région doivent donc, à partir de ce moment, composer avec une présence allochtone, même si elle subira une pause entre 1688 et les années 1720, comme au lac Témiscamingue.

La présence de l'ancien poste de traite du lac Abitibi est un fait bien connu en Abitibi-Ouest, d'autant plus que le site a servi au commerce entre Anicinabek et traiteurs jusqu'au début des années 1920. Le lieu servait aussi de rassemblement estival anicinabe, de même que de lieu de culte catholique. Cette présence autochtone en un lieu précis a peut-être fait oublier à la population allochtone que les Anicinabek étaient aussi présents partout sur le territoire régional (Laflamme 2002; Viau 1995).

1701 : Participation des Témiscamingue à la Grande Paix de Montréal

Cette entente diplomatique est survenue pour mettre un terme aux années de conflits armés entre les Haudenosaunee (ou Cinq Nations iroquoises) d'un côté, et les nombreuses Premières Nations alliées entre elles et les Français, de l'autre côté. Ces Premières Nations alliées incluaient les Anicinabek. À l'époque de la signature de la paix, deux groupes distincts qui y étaient présents peuvent aujourd'hui être compris comme faisant partie de la nation Anicinabe. On différenciait à l'époque les Témiscamingue d'une part, et les Algonquins d'autre part, qui eux étaient alors constitués des groupes anicinabek occupant la partie sud du bassin de la rivière des Outaouais. La présence des Témiscamingue à Montréal en 1701 démontre leur participation à la diplomatie nord-américaine de l'époque.

Cet événement est largement oublié de la population générale (Beaulieu et Viau 2001; Guillaud, Delâge et d'Avignon 2001).

1720 : Établissement du fort Témiscamingue à son emplacement actuel

Entre l'abandon du fort Témiscamingue en 1688 et sa reconstruction en 1720, la traite des fourrures se poursuit dans la région sous l'égide de divers marchands autochtones et allochtones, parfois de façon clandestine pour contourner la réglementation contraignante. Le gouverneur Vaudreuil ordonne la

reconstruction du fort à l'été 1720, en contournant de façon astucieuse l'interdiction royale à ce sujet, et ce sera surtout la famille de Paul Guillet qui sera désormais associée à la traite avec les Anicinabek de l'Abitibi-Témiscamingue. L'année 1720 inaugure ainsi une présence allochtone permanente dans cette région.

La présence de postes de traite dans la région est un fait bien connu, mais les détails plus pointus relatifs aux lieux et dates demeurent largement méconnus. Le Lieu historique national d'Obadjiwan/Fort-Témiscamingue est un lien de mémoire qui rappelle à la société régionale cet aspect de son histoire, d'autant plus qu'il s'agit du site où le fort français de 1720 a été construit (Laflamme 2002).

1763 : Proclamation royale

Cette proclamation émane de la Couronne britannique, pour faire suite à la défaite des Français en 1760 et au traité de Paris de 1763 venant officialiser la paix. Bien que ne faisant pas seulement référence aux terres autochtones, la proclamation est surtout connue aujourd'hui pour ses impacts sur le titre ancestral sur le territoire. Elle vient aussi créer le « Territoire indien », lequel inclut à ce moment-là le Témiscamingue d'aujourd'hui, de même que la partie sud de l'Abitibi; le nord de l'Abitibi étant alors sous juridiction de la Compagnie de la Baie d'Hudson. La Couronne se réserve seule le droit d'éteindre le titre autochtone en compensant les Premières Nations pour leurs terres. L'impact de cette proclamation royale se fait toujours sentir aujourd'hui dans tous les dossiers de revendication territoriale autochtone.

La Proclamation royale de 1763 est un événement historique enseigné dans les écoles secondaires du Québec. Mais l'impact de cet événement à notre époque se révèle surtout lors de l'évocation du concept de « terres non cédées ». Cette expression est de plus en plus commune dans la région, comme ailleurs au pays, dans les régions qui n'ont pas connu de traité venant céder le territoire comme le prévoyait la Proclamation de 1763 (Dickason et McNab 2009).

1788 : Établissement d'un premier poste de traite à Kitcisakik

Les Anicinabek de la région de Kitcisakik faisaient déjà affaire avec les commerçants de fourrures pendant le Régime français, avant 1760, mais l'année 1788 est marquée par la première mention dans les archives d'un poste de traite construit sur leurs terres. Ce poste appartenait probablement à Eustache Trottier Desrivières Beaubien. Cet événement marque le début de la présence continue d'allochtones au Grand lac Victoria. Les gens de Kitcisakik doivent, à partir de ce moment, composer avec une présence allochtone permanente, même si elle est encore peu importante sur le plan démographique.

La présence de postes de traite dans la région est un fait bien connu, mais les détails plus pointus relatifs aux lieux et dates demeurent largement méconnus. Le Lieu historique national d'Obadjiwan/Fort-

Témiscamingue est un lien de mémoire qui rappelle à la société régionale cet aspect de son histoire (Marcotte 2015; Marcotte 2017; Mitchell 1977).

1812 : Participation des gens de Kitcisakik à la guerre anglo-américaine

Lors de la guerre de 1812-1814 opposant les États-Unis d'Amérique à l'Angleterre, les gens de Kitcisakik sont sollicités par les représentants coloniaux au Canada pour participer à l'effort de guerre. Des guerriers de Kitcisakik participent au conflit, comme en atteste une médaille militaire toujours en possession du chef à la fin du 19e siècle, de même que la tradition orale relevée au 20e siècle. Cet événement rappelle la volonté d'alliance réaffirmée entre les Anicinabek et la société coloniale de l'époque, mais aussi les promesses brisées de compensation financière suivant cette participation de 1812-1814.

Cet événement est probablement largement oublié de la population régionale. Il figure toutefois au côté des participations anicinabek aux deux Guerres mondiales (Davidson 1928; Inksetter 2017).

1836 : Début des missions catholiques régulières chez les Anicinabek d'Abitibi-Témiscamingue

En 1836 débute la mise en place de missions itinérantes pour la conversion au catholicisme des Anicinabek du Témiscamingue et de l'Abitibi. C'est l'évêque du diocèse de Montréal qui envoie le père sulpicien Louis-Charles Lefebvre de Bellefeuille pour mener à bien ces voyages estivaux. Ces derniers doivent le mener dans chacun des postes de traite fréquentés par les Anicinabek pour tenter de les convertir à la foi catholique. Les conversions se feront rapidement et toucheront la majorité des familles anicinabek en quelques décennies. Pour les Anicinabek, c'est le rôle de leader spirituel qui passe progressivement entre les mains des prêtres catholiques. À l'époque des missions itinérantes, il n'est pas encore question d'assimiler les Anicinabek par la langue française ou anglaise; ce sont plutôt les missionnaires qui apprennent l'anicinabemowin. Malgré cette adaptation de la part des prêtres, la conversion au catholicisme aura un impact très important sur l'avenir des communautés, surtout au 20e siècle, où l'autorité des prêtres dépassera la religion à strictement parler.

La conversion au catholicisme est assez connue, mais la chronologie et les modalités de ce phénomène historique le sont beaucoup moins. Peu de gens, par exemple, savent que ce sont les missionnaires qui devaient apprendre l'anicinabemowin, pendant au moins tout le 19e siècle. Cette perception est peut-être due au contexte radicalement différent des pensionnats pour Autochtones, mis en place plus tard, qui est une réalité beaucoup plus proche de notre époque. La conversion au catholicisme est la première

intervention de l'institution de l'Église catholique, qui jouera un rôle important dans les politiques assimilatrices au 20e siècle (Bousquet 2016; Inksetter 2017; Marcotte 2014).

L'époque des premières missions dans la région coïncide aussi avec l'époque des changements de plus en plus importants concernant le régime alimentaire, où les denrées importées commencent à jouer un rôle plus important. Ces changements auront un impact sur l'état de santé des populations.

1836 : Début de l'exploitation forestière sur les terres des Anicinabek du Témiscamingue

Les premières coupes commerciales de bois ont lieu au pied du lac Témiscamingue en 1836, dans le secteur aujourd'hui connu sous le nom d'Opémican. Même si l'ampleur des opérations est assez limitée avant les années 1860, c'est le début de la détérioration de la forêt naturelle. Celle-ci est essentielle au mode de vie traditionnel anicinabe, et cette détérioration affecte donc la chasse, tout comme le flottage du bois (drave) affecte les déplacements en canot durant la saison navigable. Plusieurs Anicinabek se tourneront par ailleurs vers le salariat en lien avec la foresterie, à partir de la fin du 19e siècle.

La foresterie commerciale est une activité historique bien connue de la population, de même que ses effets ayant surtout touché les groupes anicinabek dans leur relation au territoire (Riopel 2002).

1838 : Établissement d'un premier poste de traite sur la rivière Kipawa

Les Anicinabek de la rivière Kipawa faisaient déjà affaire avec les commerçants de fourrures pendant le Régime français, avant 1760, mais l'année 1838 est marquée par la première mention dans les archives d'un poste de traite construit sur leurs terres. Ce poste appartenait à la Compagnie de la Baie d'Hudson, et était connu sous le nom de Desert's Post. Il était situé plus précisément au lac Brennan (aussi connu sous le nom de lac Sairs). Cet événement marque le début de la présence continue d'allochtones sur la rivière Kipawa. Les Anicinabek de l'endroit doivent, à partir de ce moment, composer avec une présence allochtone permanente, même si elle est encore peu importante sur le plan démographique.

La présence de postes de traite dans la région est un fait bien connu, mais les détails plus pointus relatifs aux lieux et dates demeurent largement méconnus. Le Lieu historique national d'Obadjiwan/Fort-Témiscamingue est un lien de mémoire qui rappelle à la société régionale cet aspect de son histoire (Marcotte 2014; Mitchell 1977).

1853 : Création de la réserve de Timiskaming

Face à la pression grandissante sur les territoires des Premières Nations du Canada-Est (aujourd'hui le Québec), celles-ci demandent que des terres leur soient réservées, à l'abri de l'exploitation commerciale de la société coloniale. C'est dans ce contexte qu'en 1851, le Canada-Uni met de côté 93 080 hectares pour la création de onze réserves. En 1853, la réserve de Timiskaming est ainsi créée, à la tête du lac du même nom, pour les Anicinabek des environs. À l'époque, elle englobe quelque 15 540 hectares. Cette réserve demeure alors techniquement propriété de l'État, où les Anicinabek ne peuvent bénéficier que d'un droit collectif d'usage du territoire.

La création de la réserve de Timiskaming est un exemple frappant de conflits d'usage du territoire. Plutôt que de se conformer aux dispositions prévues dans la Proclamation royale de 1763, le gouvernement de l'époque n'a prévu aucune cession du territoire anicinabe au Témiscamingue, et la réserve ne servira qu'à compenser, bien maigrement, la perte de contrôle du territoire par les Anicinabek. Il s'agit du premier exemple de la sorte en Abitibi-Témiscamingue. Le morcellement constant du territoire anicinabe est bien connu de la population anicinabe, mais sûrement moins de la population générale (Viau 1995).

1863 : Érection de la chapelle de la mission Sainte-Clotilde (Kitcisakik)

Entre 1859 et 1863, une première chapelle catholique est érigée sur une presqu'île du Grand lac Victoria. Ce site, servant de lieu de rassemblement estival des Anicinabek de Kitcisakik, est aussi, depuis au moins 1788, un lieu de commerce entre les Anicinabek et les traiteurs de fourrures. Une mission catholique itinérante est tenue au même site depuis l'année 1838. La chapelle est reconstruite au début des années 1880 sous l'égide du père Guéguen, puis agrandie sous les directives du père Laniel plus tard. Contrairement à ce que mentionnent plusieurs sources, le bâtiment actuel ne date donc pas de 1863, mais des années 1880.

Ce bâtiment présente un grand intérêt patrimonial, surtout parce qu'il est souvent présenté comme étant le plus ancien bâtiment d'Abitibi-Témiscamingue toujours debout. Or, cette affirmation repose sur la date de 1863, qui est inexacte, puisque le bâtiment actuel date plutôt du début des années 1880. La reconnaissance en 2021 du site de Kitcisakik comme lieu historique, à l'initiative de la Société économique de Kitcisakik, démontre l'importance pour la communauté de préserver non seulement la chapelle, mais surtout l'ensemble du site (Barbezieux 1897; Carrière 1978; Inksetter 2017; Marcotte 2014).

1869 : Fondation de l'établissement de Hunter's Point

C'est en 1869 qu'un ancien employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, James S. Hunter, ouvre un magasin à Hunter's Point. D'autres magasins étaient en activité vers la même époque au lac Kipawa et au lac des Loups, où vivaient aussi d'autres Anicinabek. De sévères épidémies, dans la première partie du 20^e siècle, ont beaucoup affecté les groupes anicinabek de cette région, et entraîné des déplacements, parfois forcés par les agents des Affaires indiennes. Le groupe qui résidait à Hunter's Point se déplaçait vers Timiskaming en 1944, alors que le groupe du lac des Loup (ou Wolf Lake) se dirigeait vers Hunter's Point un peu après, vers 1950 (Bousquet 2016).

La fermeture des services à Hunter's Point en 1969 aurait forcé une partie de la population à se déplacer vers Kipawa ou la ville de Témiscaming. Malgré des demandes répétées, la Première Nation de Wolf Lake n'a jamais obtenu de territoire réservé pour la communauté.

1884 : Fondation de la Société de colonisation du lac Témiscamingue

À la fin du 19^e siècle, l'industrialisation en plein essor mène vers un exil massif de Canadiens français vers le nord-est des États-Unis. Pour contrer ce phénomène migratoire, plusieurs régions de colonisation sont choisies par les autorités gouvernementales québécoises pour servir de nouveaux foyers aux familles qui quittent les anciennes paroisses de la vallée du Saint-Laurent. En 1884 est fondée la Société de colonisation du lac Témiscamingue, principalement sous l'influence de prêtres oblats de Marie-Immaculée déjà installés comme missionnaires dans la région. C'est le véritable début de la colonisation agricole du Témiscamingue. D'autres plans de colonisation s'ajouteront dans les décennies suivantes.

Événement bien connu de la population générale, la colonisation agricole du Témiscamingue a façonné le paysage actuel de l'endroit, qui est toujours associé à l'économie agroforestière qui a émergé à la fin du 19^e siècle (Riopel 2002).

1886 : Fondation de Ville-Marie

En 1886, le canton de Duhamel est celui qui reçoit en premier des colons sous la supervision de la Société de colonisation du lac Témiscamingue. On y fonde un village, d'abord nommé Baie des Pères, où les oblats de Marie-Immaculée revendent des lots individuels aux nouveaux arrivants.

D'abord choisie comme centre de colonisation agricole du Témiscamingue, Ville-Marie est toujours le centre administratif de cette région. Il s'agit d'une conséquence directe des choix effectués par la Société de colonisation du lac Témiscamingue, elle-même sous l'influence du clergé catholique (Riopel 2002).

1898 : Intégration du territoire de l'Abitibi à la province de Québec

Avant 1898, la frontière nord-ouest de la province de Québec s'arrête le long de la ligne de partage des eaux qui sépare le bassin hydrographique du Saint-Laurent de celui de la baie James. Après plus d'une décennie de pourparlers avec le gouvernement fédéral, la province de Québec obtient finalement en 1898 que sa frontière soit étendue au nord jusqu'à la rivière Eastmain. C'est toute la portion nord de ce que l'on nomme aujourd'hui l'Abitibi qui entre ainsi dans les plans de colonisation de la province.

Peu connu, cet événement historique est toutefois à la base de l'opération de colonisation agroforestière qui se réalisera avec la construction du chemin de fer National Transcontinental une dizaine d'années plus tard. Le rattachement de l'Abitibi à la province de Québec a permis à cette région d'être sous l'influence directe des politiques de colonisation québécoises, avec ce que cela implique (rôle prépondérant du clergé catholique, rôle de la langue française, etc.) (Asselin et Gourd 1995a).

1908 : Arpentage de nombreux cantons de l'Abitibi

Suite aux premiers rapports d'exploration faisant état du fort potentiel de colonisation de l'Abitibi, 49 cantons sont rapidement désignés, puis arpentés à partir de 1908. Le ministre des Terres et Forêts, Adélard Turgeon, les fait nommer en l'honneur de soldats de Montcalm et de certains des régiments ayant combattu durant la campagne de 1760.

Le choix des noms de cantons a eu une incidence directe sur le nom choisi pour de nombreuses municipalités de l'Abitibi, car plusieurs ont adopté les noms des cantons, comme, par exemple : Malartic, Preissac, La Sarre, Rouyn, etc. (Asselin et Gourd 1995a; Turgeon 1908).

1911 : Mise en opération du barrage des Quinze et début des délocalisations de la communauté de Long Point

À partir de 1911, la mise en opération d'une série de barrages sur la rivière des Quinze va entraîner le déplacement du village d'été des gens de Long Point (Kete Ka Kinwawigak), en raison de l'immersion du site dans le nouveau réservoir des Quinze. Le premier déménagement du village a lieu dans les années 1920 en direction de l'est, à Sand Point (Neawigak), toujours sur le réservoir des Quinze. Le cimetière a dû être déménagé juste avant la submersion; tâche qui n'a pu être réalisée adéquatement à temps. La communauté déménage finalement vers 1950 sur le site actuel de Winneway.

Cette suite d'événements est probablement très peu connue de la population générale en Abitibi-Témiscamingue. Elle a eu un impact important pour les Anicinabek concernés, soit la délocalisation forcée de la communauté (Mathias et Pinard 1998; Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques 2022; Riopel 2002).

1912 : Arrivée de la famille Authier à Amos

En mai 1912 est ouvert à Amos un bureau d'agence des terres, dirigé par Hector Authier. Après le choix de trois centres de colonisation initiaux par le ministre des Terres et Forêts et le vicaire apostolique du Témiscamingue, les prochains sites seront sélectionnés par l'agent Hector Authier et le missionnaire-colonisateur Ivanhoë Caron. Figure très importante de l'Abitibi du début du 20^e siècle, Hector Authier a été non seulement agent des terres, mais aussi avocat, entrepreneur, journaliste et politicien (tant au niveau municipal, provincial, que fédéral).

La Maison Hector-Authier, à Amos, est un site historique bien connu en Abitibi. Il s'agit d'un pôle majeur pour l'interprétation de l'histoire de la région. Surnommé le père de l'Abitibi, Hector Authier est l'un des individus ayant le plus marqué le développement régional (Asselin et Gourd 1995a).

1913 : Liaison finale du chemin de fer National Transcontinental en Abitibi

Construit à partir de 1906, après trois années d'explorations nécessaires pour établir un tracé, le chemin de fer National Transcontinental doit traverser, au Québec, la région de la Haute-Mauricie et de l'Abitibi. Il s'agit d'un projet d'envergure visant à doter le Canada d'un nouveau réseau ferroviaire pouvant relier les côtes Atlantique et Pacifique. Pour la portion abitibienne, les travaux sont effectués entre 1909 et 1913. Même si des colons commencent à arriver en Abitibi en faisant un long détour par l'Ontario à partir de 1912, ce n'est qu'en 1913 que le raccord final est fait à Senneterre. Cela permet au premier contingent de colons guidés par un missionnaire-colonisateur d'arriver par l'est au printemps 1914.

La mémoire des colons arrivés par chemin de fer est bien vivante en Abitibi. Le choix du tracé du chemin de fer a quant à lui été déterminant dans la colonisation du territoire abitibien, car le réseau hydrographique sud-nord, débouchant sur la baie James, avait jusqu'alors empêché une exploitation facile des ressources. Puisque les usines et les marchés se trouvaient au sud, les rivières étaient inutiles pour acheminer les ressources dans cette direction. Seul un chemin de fer pouvait donc permettre la colonisation (Asselin et Gourd 1995a).

1915 : Arrivée des premiers prisonniers au camp de Spirit Lake près d'Amos

Pendant la Grande Guerre, un camp de détention est ouvert en Abitibi sur les rives du lac Beauchamp, qu'on appelait à cette époque le lac des Esprits, ou Spirit Lake. En opération de 1915 à 1917, il servit à détenir jusqu'à 1200 personnes immigrantes, de nationalités alors considérées par le Canada comme ennemies : allemande, austro-hongroise, bulgare, turque, etc. Certaines familles accompagnaient les prisonniers et demeuraient à même le camp de concentration. On commença à libérer ponctuellement certains prisonniers pour pourvoir au manque criant de main d'œuvre, dû à l'effort de guerre outre-mer, puis le camp ferma définitivement en janvier 1917.

Ce triste épisode est à l'origine de plusieurs histoires populaires dans la région, comme celle d'évadés s'étant cachés dans les bois. Le site a fait l'objet de fouilles archéologiques et un centre d'interprétation y a été installé il y a quelques années (il est maintenant fermé) (Laflamme 1989).

1921 : Découverte d'un important gisement dans le canton de Rouyn par Edmund Horne

Dès 1911, le prospecteur Edmund Horne, revenant d'une exploration sur la rivière Harricana, observe pour la première fois des indices minéralogiques intéressants dans le canton de Rouyn. Revenu sur place en 1914 et 1917, ce n'est pourtant qu'en 1920 qu'il jalonne et enregistre, au nom du Lake Tremoy Syndicate, des terrains sur les rives du lac Osisko. C'est le début d'une grande ruée minière dans le secteur, et le gisement découvert par Horne sera à l'origine de la fameuse mine Horne, de sa fonderie, et éventuellement des villes de Rouyn et Noranda. La tradition orale anicinabe rapporte que Horne savait exactement où aller pour trouver le fameux gisement, puisqu'il aurait obtenu l'information voulant que des chasseurs de la communauté de Long Point (les frères MacKimoot) aient déjà repéré l'endroit en 1909.

Cet événement se passe presque de commentaires. Il est à l'origine de Rouyn-Noranda et est probablement l'événement le plus influent de l'Abitibi minier (Gourd 1995; Mathias et Pinard 1998).

1922 : Construction de la cathédrale Sainte-Thérèse-d'Avila à Amos

Bien qu'une chapelle y soit présente dès 1913, c'est en 1922 qu'est autorisée la construction de la grande église d'Amos, un projet très ambitieux pour l'époque, alors que la colonisation n'entame que sa deuxième décennie. L'année suivante elle est officiellement bénie. Ce n'est qu'en 1938 que le diocèse d'Amos est créé, en détachant une partie du diocèse d'Haileybury. Il s'agit alors du seul diocèse du Nord-Ouest québécois qui ne déborde pas du côté de l'Ontario. Amos devient ainsi la « capitale spirituelle » de l'Abitibi et l'église Sainte-Thérèse-d'Avila prend le titre de cathédrale en 1939.

La cathédrale d'Amos est connue pour son style architectural néobyzantin, une conception de l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne. Elle est classée immeuble patrimonial depuis 2003 (Vincent 1995c).

1923 : Découverte du gisement Lamaque à proximité de Val-d'Or par Gabriel Commanda

Dès les années 1910, des prospecteurs sillonnent le bassin de l'Harricana à la recherche de gisements, ce qui donne lieu à plusieurs découvertes intéressantes. Une nouvelle poussée d'exploration a lieu dans les années 1920, cette fois plus à l'intérieur des terres, dans le même bassin hydrographique. C'est ainsi qu'en 1923, deux prospecteurs découvrent une importante veine d'or dans le canton Bourlamaque, gisement qui donnera naissance en 1935 à la fameuse mine Lamaque, et aux villes de Bourlamaque et Val-d'Or. L'historiographie minière a jusqu'à récemment considéré Robert C. Clark comme le découvreur officiel du gisement, alors que Gabriel Commanda, un Anicinabe de Kitigan Zibi, n'aurait été que son guide. Plus récemment, la version de l'histoire voulant que Commanda ait été au courant de la présence du gisement, et qu'il ait indiqué à Clark l'endroit (ce qui fait de Commanda le véritable découvreur du gisement, ou du moins son codécouvreur) semble s'imposer. La mine Lamaque entre en production en 1935, et devient la plus riche mine d'or de la région en 1938.

L'impact de la découverte de la mine Lamaque s'illustre aujourd'hui de deux manières. Premièrement, la réhabilitation du rôle joué par Gabriel Commanda en fait maintenant une figure centrale dans l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue en général, et de Val-d'Or en particulier, et contribue à redonner aux peuples autochtones un rôle actif dans cette histoire. Sur le plan patrimonial, le site de l'Ancienne-Mine-Lamaque est depuis 2010 cité comme site patrimonial, en raison de sa représentativité des sites miniers de la première moitié du 20^e siècle (Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg 2016; Gourd 1983).

1928 : Colonie éphémère de Sheptytsky, au lac Castagnier

Entre 1928 et 1935, une trentaine de familles ukrainiennes sont accueillies par le père Jean au lac Castagnier, au nord d'Amos, pour y fonder une colonie agricole. Ce projet d'une colonie ukrainienne en Abitibi ne survivra pas à l'épreuve du temps et la plupart des familles vont se disperser, soit vers les villes minières de la région, soit ailleurs au Canada.

Bien que la colonie de Sheptytsky n'ait laissé que bien peu de choses à Lac-Castagnier, la présence des Ukrainiens en Abitibi est toujours actuelle, non seulement à travers leurs descendants y habitant toujours, mais aussi par l'architecture des églises ukrainiennes de Rouyn-Noranda et Val-d'Or (Vincent 1995c).

1933 : Grève du Clérion

Avec la crise économique de 1929, la chute de demande du papier journal entraîne une détérioration des conditions de travail dans les chantiers forestiers. En décembre 1933, 240 bûcherons partent des dépôts de bois du Clérion et gagnent Rouyn à pied pour se rassembler devant les bureaux de la Canadian International Paper, qui exerce un monopole sur l'industrie dans la région. La grève du Clérion, où viennent s'ajouter des éléments marxistes, prend de l'ampleur. Jeanne Corbin, militante charismatique venue prêter main-forte au mouvement, tient des discours enflammés devant les travailleurs. Le mouvement sera violemment réprimé par la police, et Corbin arrêtée.

Tout en attribuant aux communistes le fiasco de la grève du Clérion, le gouvernement québécois mènera une commission d'enquête qui devra bien avouer que les conditions misérables des bûcherons devaient être améliorées. Les ajustements apportés auront un impact durable sur les conditions de travail du secteur forestier (Asselin et Gourd 1995b).

1934 : Grève des « Fros »

Dans le sillon des conditions économiques ayant provoqué la grève des bûcherons du Clérion, la grève dite des « Fros » survient en 1934. Composée exclusivement de mineurs immigrants, les grévistes viennent de se joindre au syndicat Mines Workers Union of Canada, une organisation associée au communisme canadien. Une répression violente est menée par la police provinciale et la grève est écrasée en dix jours. La compagnie Noranda Mines congédie ensuite ces centaines de travailleurs étrangers pour les remplacer par des Canadiens français.

Assez connu en Abitibi-Témiscamingue, cet événement a certainement laissé des traces. Pendant les décennies suivant la grève de 1934, les syndicats auront des difficultés à imposer leurs conditions à la Noranda Mines, dont les politiques sont généralement suivies par les autres minières. Seules les années de guerre (1939-1945) seront à l'avantage des travailleurs, dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre (Gourd 1995).

1937 : « En pays neuf » du cinéaste et abbé Maurice Proulx

Film marquant de la période précédant la création de l'Office national du film du Canada en 1939, « En pays neuf » est réalisé en 1937 par l'abbé Maurice Proulx. Ce dernier met en lumière, dans son film à teneur propagandiste, la colonisation en Abitibi. Considéré comme le plus important témoignage

cinématographique sur cet épisode de l'histoire du Québec, le film de l'abbé Proulx relève de l'idéologie agriculturiste alors prônée par les autorités.

Le film de l'abbé Proulx marque un jalon important dans l'histoire du cinéma québécois et a inséré dans la mémoire collective une certaine vision idéalisée de la région; une vision qui sera altérée radicalement par l'œuvre cinématographique de Pierre Perrault dans les années 1970 (Véronneau 2008).

1939 : Inauguration de la route Mont-Laurier/Senneterre

Entre 1935 et 1939, une route est construite entre Mont-Laurier et Senneterre, afin de relier plus directement l'Abitibi au sud de la province par voie carrossable. Un deuxième but est aussi recherché : la création d'un parc destiné aux activités récréotouristiques, soit une réserve de chasse et pêche ayant pour limite une bande de 16 kilomètres de chaque côté de la route. Ce nouveau « parc Mont-Laurier/Senneterre » vient s'insérer, en partie, à l'intérieur d'une réserve à castors pour l'usage des trappeurs anicinabek, qui avait déjà été créée en 1928. Des règlements spéciaux sont adoptés par la province de Québec en 1941, pour interdire aux Anicinabek de chasser le gros gibier, de pêcher à la ligne, voire de camper à proximité de la route, pour éviter que les touristes ne les croisent. Quelques exceptions, décrites alors comme des « privilèges », seront accordées en guise de concessions pour certaines familles vivant déjà près de la nouvelle route.

L'actuelle présence de la réserve faunique La Vérendrye, située entre l'Abitibi-Témiscamingue et le sud de la province, est un lieu commun dans l'évocation même de la région. Mais très peu de gens connaissent l'origine législative de ce territoire. Cette histoire permet pourtant de mieux comprendre plusieurs enjeux contemporains tournant autour de l'utilisation des ressources fauniques ou forestières, tel que le moratoire sur la chasse sportive à l'orignal, qui a marqué l'actualité des dernières années (Leroux, Chamberland, Brazeau et Dubé 2004).

1941 : Arrivée des Madelinots venus peupler l'île Nepawa

Une fois les plans de colonisation mis en œuvre, et une fois passée l'ère des arrivées massives de colons, seules cinq nouvelles colonies naissent en Abitibi-Témiscamingue dans la décennie 1940-1950. Un contingent de colons madelinots vient s'installer en 1941 et 1942 sur l'île Nepawa, au lac Abitibi, ainsi qu'à Roquemaure. Le pont reliant l'île à la ferme est construit en 1946.

Certains sont repartis, certains sont restés. L'aventure des migrants madelinots est un bon exemple des dilemmes auxquels ont dû faire face nombre de colons d'Abitibi-Témiscamingue. L'exemple de l'Île Nepawa est particulier, puisqu'il figure parmi les derniers exemples du genre dans la région, et que les colons recrutés

provenaient d'un milieu plutôt atypique (Asselin et Gourd 1995b; Lafrance et Bénard 2017; Trépanier et Dubé 2005).

1943 : Expropriation du village de squatteurs de Roc d'Or à proximité de Malartic

L'ouverture de la Canadian Malartic Gold Mine en 1935 donne lieu à la création d'une agglomération de squatteurs non loin de la mine, en direction du nord. Bien que ce schéma d'occupation rappelle ceux de Rouyn et Noranda, ou encore Val-d'Or et Bourlamaque, le village de squatteur de Roc d'Or, en périphérie de la ville naissante de Malartic, ne subit pas le même sort que Rouyn et Val-d'Or, qui finiront par être incorporées en municipalité. En 1943, le gouvernement provincial émet un décret pour démanteler complètement le village, qui compte au-delà de 1000 habitants. Malgré sa réputation tenace d'y avoir hébergé diverses activités illicites (on surnommait l'endroit « Putainville »), il ne semble pas que Roc d'Or fut démantelé en raison de cela. La crainte de créer un précédent en incorporant encore un nouveau village de squatteurs et la volonté de faire cesser cette pratique dans l'Abitibi minier est plutôt en cause. 107 maisons seront démolies et 156 transportées ailleurs.

Cet événement a laissé des souvenirs vifs chez la population du secteur de Malartic, d'autant plus que la municipalité a connu un second épisode de déménagements massifs de maisons, cette fois pour la remise en opération de la mine Canadian Malartic dans les années 2010 (Faucher 2014).

1947 : Fondation d'une colonie coopérative à Guyenne

En 1947, Saint-Émile de Guyenne est l'une des dernières paroisses à être fondée en Abitibi. Elle est directement issue du mouvement coopératif qui commence à prendre un réel essor en Abitibi à cette époque, au point de devenir le modèle privilégié par le ministère de la Colonisation dans ses politiques de consolidation. Guyenne est à ce titre l'exemple le plus abouti du mouvement coopératif en Abitibi.

Surnommée la « petite Russie », le village de Guyenne a attiré l'attention de beaucoup de monde depuis sa fondation. Pour survivre à la dévitalisation des années 1960 et 1970 qui a affecté le milieu rural régional, Guyenne a mis sur pied dans les années suivantes des serres coopératives qui lui valurent de figurer parmi les meilleurs exemples du mouvement coopératif (Asselin et Gourd 1995b; Mercier et Marquis 1995).

1953 : Mise en opération d'une station radar militaire à Senneterre

Pendant la Guerre froide, une série de stations radars est construite par le Canada entre 1950 et 1954. On la surnomme la Pinetree Line. Sur 33 stations, 7 sont situées au Québec, dont celle du mont Bell à Senneterre.

Les radars ont pour but de surveiller d'éventuelles attaques soviétiques, et tombent sous la direction du NORAD en 1958. Construite entre 1950 et 1953, la station radar de Senneterre sera en opération jusqu'en 1988, et comptera une population de 300 militaires accompagnés de leurs familles. Ces derniers cohabiteront donc avec la population locale pendant plus de trois décennies.

L'implantation de la station radar à Senneterre, accompagné de son contingent de militaires majoritairement anglophones, dans une petite municipalité francophone, a contribué à modifier sa trajectoire socioéconomique, au point tel que la municipalité a connu, durant cet épisode, un apogée démographique et une vitalité inégalée depuis (Roy 2013).

1955 : Ouverture du pensionnat indien d'Amos

Bien qu'il y ait eu différentes écoles d'établies, souvent sur une base saisonnière, dans plusieurs communautés anicinabek avant cette date, c'est en 1955 qu'est ouvert le « pensionnat indien d'Amos » à Saint-Marc-de-Figuery. Il est surtout destiné à l'époque aux enfants anicinabek et attikameks. Dirigé par les Oblats de Marie-Immaculée et les Sœurs de Saint-François-d'Assise, le pensionnat catholique vise à appliquer l'instruction obligatoire pour tous dans la province depuis 1942. Vivant sur place 10 mois par année, les enfants du pensionnat vivront un profond déracinement en raison de la politique assimilatrice qui y est appliquée, en plus des traumatismes causés par diverses formes d'abus. Le coût à payer pour l'instruction obligatoire sera immense.

Pendant longtemps, l'épisode des écoles résidentielles pour Autochtones a été très peu connu de la population, en dehors des familles concernées et des institutions responsables de leur création. Suite à une présence grandissante dans les médias, il est maintenant mieux connu de la population générale. Les écoles résidentielles sont souvent évoquées comme élément majeur des torts historiques causés aux peuples autochtones au pays (Bousquet 2016).

1956 : Création de la réserve de Pikogan

La communauté anicinabe connue sous le nom d'Abitibiwinnik a d'abord connu une division en 1906, lorsque le traité no 9, devant s'appliquer dans le Nord-Est ontarien, est signé. Les familles dont les territoires de chasse se situent du côté ontarien se voient octroyer une réserve dans cette province (aujourd'hui Wahgoshig), alors que ceux du côté québécois n'en obtiennent pas. Ce n'est qu'en 1956 que les Abitibiwinnik achètent eux-mêmes deux lots près d'Amos pour y établir un village. Les familles désirent alors se rapprocher de leurs enfants qui fréquentent désormais le pensionnat à Saint-Marc-de-Figuery. Le village

anicinabe devient officiellement une réserve en 1958 et c'est en 1980 que le village prend le nom de Pikogan. Plusieurs familles crie y sont aussi présentes depuis les débuts.

L'obligation légale pour les enfants anicinabek de fréquenter les écoles résidentielles pour Autochtones a eu comme conséquence de favoriser l'établissement du village de Pikogan dans ce secteur. Pour la population en général, il est peu connu que la fondation du village ne représente qu'un événement récent dans l'histoire de la communauté des Abitibiwinnik, dont l'histoire est rattachée à un territoire beaucoup plus vaste (Bousquet 2016).

1960 : Réal Caouette joint le parti du Crédit social

Figure marquante de la doctrine créditiste, un mouvement politique conservateur assez populaire dans l'Ouest canadien, Réal Caouette fut longtemps député de la région, pour diverses formations et dans divers comtés, selon les aléas des redécoupages électoraux. C'est en 1960 que l'Abitibien se joint au Crédit social de l'Ouest et l'année suivante qu'il se présente à la course au leadership de ce parti. Bien que Caouette ne réussit pas à obtenir ce poste, le parti obtient un grand succès au Québec en 1962, beaucoup plus que dans l'Ouest canadien. Caouette est à ce moment chef adjoint du parti.

La longue carrière politique de Réal Caouette se termine en 1976, peu de temps avant sa mort. Devenu chef du Crédit social en 1971, il aura marqué la politique fédérale par son charisme et son talent oratoire. Plusieurs lui auront aussi reproché des positions fleuretant avec le fascisme ou l'antisindicalisme, mettant en évidence son approche populiste résolument de droite. Cette tendance politique en Abitibi-Témiscamingue contraste évidemment avec d'autres tendances sociales radicalement différentes, comme la force du mouvement coopératif, expression de la gauche politique (Mercier et Marquis 1995; Vincent 1995d).

1962 : Création de la réserve de Lac-Simon

La communauté de Lac-Simon est principalement issue d'une division de la communauté de Kitcisakik au début du 20^e siècle. Bien que plusieurs habitations aient été construites sur les rives du lac Simon avant 1962, ce n'est qu'à cette date que ce petit territoire obtient le statut officiel de réserve.

Comme pour la création d'autres réserves, l'histoire entourant celle de la communauté de Lac-Simon demeure largement méconnue de la population générale. Pour la population en général, il est peu connu que la fondation du village ne représente qu'un événement récent dans l'histoire de la communauté, dont l'histoire est rattachée à un territoire beaucoup plus vaste (Bousquet 2016; Groupe Miaji 2022; Leroux, Chamberland, Brazeau et Dubé 2004).

1967 : L'expé-expo 67, une virée en canot de Rouyn à Montréal

En 1967, alors que l'Exposition universelle de Montréal attire des visiteurs de partout, une expédition de canots, en partance du lac Osisko, se rend à Montréal afin de marquer l'événement. Une centaine de participants y prendront part, originaires de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue. Près de deux ans de préparations seront nécessaires pour accomplir cet exploit sportif : 26 jours de canotage, 22 portages et une moyenne parcourue de 42 km par jour.

Cette expédition sera l'occasion d'organiser par la suite une école de canotage pour adolescents, qui auront la chance de parcourir de nombreuses rivières du Nord québécois (Ville de Rouyn-Noranda 2022).

1974 : Création de la réserve de Kebaowek

Issue de la fusion de plusieurs groupes anicinabek des environs, la communauté de Kebaowek voit le jour progressivement à la fin du 19^e siècle au bord du lac Kipawa, où un embryon de village se construit. Les habitations étant construites en partie sur des terrains appartenant, légalement, à la compagnie forestière Gordon Creek Improvement, le gouvernement fédéral achète plusieurs lots en 1974 pour donner à la communauté le statut de réserve. Une autre partie du village demeure en retrait de cette nouvelle réserve, ce qui provoque des conflits avec la compagnie en 1979, lorsque cette dernière exige le paiement de loyers. Un autre groupe anicinabe du sud du Témiscamingue, celui de Wolf Lake, ne se verra jamais attribué de territoire réservé.

Comme pour la création d'autres réserves, l'histoire entourant celle de la communauté de Kebaowek demeure largement méconnue de la population générale. Elle est toutefois représentative des conflits d'utilisation du territoire, ici en raison de la concession de terrains à une compagnie forestière à même le territoire anicinabe non cédé en vertu des modalités prévues par la Proclamation royale de 1763 (Bousquet 2016).

1974 : Création du centre d'amitié autochtone de Val d'Or

En 1974, un premier lieu de rencontre est aménagé à Val d'Or pour permettre aux personnes autochtones de passage dans la ville, ou qui y résident, de se rencontrer. Ce n'est que le début de la longue aventure du Centre d'amitié autochtone de Val d'Or qui verra ses installations grandir, et ses services se développer rapidement au cours des décennies suivantes (Centre d'amitié autochtone s.d.).

Le Centre d'amitié autochtone de Val d'Or est reconnu bien au-delà de la ville de Val d'Or et de l'Abitibi-Témiscamingue. Il sert de modèle, bien connu de la population, et offre non seulement de très nombreux services à la population autochtone, mais représente aussi une force de rapprochement entre Autochtones et Allochtones.

1975 : « Un Royaume vous attend » de Pierre Perrault

Premier d'une série de quatre films connus dans le milieu du cinéma comme le « cycle abitibien », le film « Un Royaume vous attend » de Pierre Perrault marque le paysage culturel de la région, dans sa représentation de l'échec des promesses d'abondance faites à la classe des colons et la résistance de ceux-ci face aux industries et aux politiques centralisatrices des gouvernements. Documentaire de type « cinéma direct », le film de Perrault détourne les slogans de propagande agriculturiste des premières décennies du 20e siècle.

À l'époque, le film fut accueilli de façon mitigée par la population de la région, notamment en raison de l'importance accordée aux aspects malheureux de l'expérience des familles de colons. Toutefois, le film mettait en scène de manière authentique la population abitibienne, qui s'y reconnaissait, et demeure un classique du cinéma québécois (Vincent 1995b).

1975 : Signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois

La Convention de la Baie James et du Nord québécois, signée en 1975 avec les nations Cri et Inuit, dans le contexte des grands développements hydroélectriques, est considéré comme le premier « traité moderne » au pays. En dehors des considérations touchant les nations Cri et Inuit, la Convention prévoyait également « l'extinction du titre et des droits de toutes les autres nations autochtones vivant sur le territoire de l'entente », même si cela n'était pas intégré dans la législation servant à la mise en vigueur de la convention. Puisque la portion nord du territoire anicinabe est englobée dans la Convention, une partie des terres ancestrales des Anicinabek se voyait ainsi incluse dans un traité moderne, sans que les principaux intéressés n'en soit signataires (Frenette 2013).

Même si les droits de trappe exclusifs des Anicinabek dans la réserve à castor Abitibi demeurent en principe protégés dans la Convention, les demandes de négociations des Premières Nations non signataires (et dont le territoire est touché par la Convention) sont plutôt restées lettre morte, tant du côté du gouvernement

provincial que fédéral. Cela aura un impact majeur sur les Anicinabek, dans leur volonté de faire respecter leurs droits ancestraux.

1980 : Fondation du Conseil Algonquin

L'Association des Chefs et Conseillers algonquins, représentant les élus des neuf communautés anicinabek du Québec, tient une assemblée générale au lac Wapus en juin 1980. C'est là qu'elle élabore la naissance d'une nouvelle entité politique, le Conseil Algonquin. Richard Ejinagosi Kistabish est ensuite élu Grand chef, et le bureau du conseil est installé à Val d'Or.

1981 : Première édition du Festival du Cinéma international en Abitibi-Témiscamingue

Depuis maintenant une quarantaine d'années, le Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue est probablement l'événement culturel le plus prestigieux de la région. Il est fondé en 1981 à la suite des précédentes Semaines du cinéma régional qui avaient cours à la fin des années 1970.

Le festival est le produit d'une série d'événements démontrant l'intérêt cinéphile de la population régionale, à savoir : les ciné-clubs rattachés à diverses institutions d'enseignement dès les années 1960, le tournage de cinéma régional, ainsi que les Semaines du cinéma régional qui se nourrissaient de ces dernières productions. Cette suite logique place aujourd'hui l'Abitibi-Témiscamingue au cœur des réseaux de festivals de cinéma au pays (Vincent 1995b).

1983 : Création de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Dans la foulée des travaux de la commission Parent, le réseau de l'Université du Québec est créé en 1968, en partie pour prendre en charge la formation des enseignants en région. D'abord données en Abitibi-Témiscamingue par d'autres institutions de la province, comme l'Université du Québec à Trois-Rivières, les formations peuvent enfin relever directement de l'université régionale en 1983, alors qu'est fondée l'institution qui prendra le nom d'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

L'impact de la présence d'une université en région est considérable et est généralement présenté comme un facteur majeur de développement. L'UQAT est aujourd'hui reconnue mondialement pour l'excellence de sa recherche, entre autres dans le domaine minier (Vincent 1995a).

1985 : Création du parc national d'Aiguebelle

Le canton Aiguebelle est l'un des rares cantons d'Abitibi à avoir échappé à une baisse marquée de la faune, spécialement le castor et l'original, en raison de son inaccessibilité et de la nature de son relief peu propice à l'agriculture. La colonisation agricole et l'industrie minière ont en effet contribué à cette détérioration faunique dans les dernières décennies. En 1945, le gouvernement provincial transforme donc ce territoire en réserve de chasse et pêche. En 1984, des consultations ont lieu afin d'en faire un parc de conservation, ce qui soulève une forte opposition de l'industrie minière. Le parc d'Aiguebelle voit tout de même le jour en février 1985.

Le Parc national d'Aiguebelle fait aujourd'hui la fierté de la région, en tant que premier parc national créé sur son territoire. Il est conservé pour être en mesure de préserver un territoire à la fois représentatif et exceptionnel de la région naturelle où il se trouve, à savoir la ceinture argileuse de l'Abitibi. Depuis, un second parc national a été créé dans la région, soit le Parc national d'Opémican, au Témiscamingue (officiellement créé en 2013) (Sépaq 2022).

1985 : Reconnaissance à l'Assemblée nationale de la nation Anicinabe et de ses droits ancestraux.

En 1985, l'Assemblée nationale du Québec reconnaît officiellement, par une résolution, dix nations autochtones dans la province. Les Anicinabek (désignés sous le nom d'Algonquins dans le document officiel) y figurent. La nation Wolastokiyik (Malécite) ne sera reconnue officiellement qu'en 1989 par l'Assemblée nationale, pour un total de onze nations (Gouvernement du Québec s.d.).

Cette résolution reconnaît « les droits ancestraux existants et les droits inscrits dans les conventions de la Baie-James et du Nord québécois et du Nord-est québécois ». La résolution précise aussi que les principes qui y sont énumérés devraient permettre aux nations « de se développer en tant que nations distinctes ayant leur identité propre et exerçant leurs droits au sein du Québec ».

1990 : Sortie du second album de Richard Desjardins : « Tu m'aimes-tu »

Deuxième album solo de l'auteur-compositeur-interprète originaire de Rouyn-Noranda, Richard Desjardins, l'album « Tu m'aimes-tu » est lancé dans cette même ville en 1990, avant même un lancement montréalais. Ce sera l'album qui le fera connaître du grand public, lui qui œuvrait depuis longtemps dans le milieu musical, et qui avait dû recourir au sociofinancement pour produire son album.

L'album « Tu m'aimes-tu » est considéré comme l'une des œuvres musicales majeures du Québec des années 1990, et probablement la plus marquante de l'Abitibi-Témiscamingue (Desfossés 2015).

2011 : « Il pleuvait des oiseaux » de la romancière Jocelyne Saucier

Paru en 2011, le roman de l'autrice abitibienne Jocelyne Saucier nous propulse dans une quête à la recherche du dernier survivant des Grands Feux de Matheson.

Récompensée par 8 prix et finaliste à de nombreux autres, l'œuvre a été traduite en plus de 15 langues et figure parmi les œuvres littéraires marquantes, non seulement de la région, mais du pays. Le roman a aussi été adapté au cinéma par Louise Archambault en 2019 (XYZ s.d.).

2019 : Les Huskies de Rouyn-Noranda remportent la Coupe Memorial à Halifax

Après une victoire arrachée de justesse en toute fin de match final contre les Mooseheads d'Halifax, dans cette dernière ville, les Huskies de Rouyn-Noranda remportent la 101^e Coupe Memorial le 26 mai 2019. L'équipe de la Ligue de Hockey junior majeure du Québec remporte ainsi le titre national le plus prestigieux dans sa catégorie.

Il s'agit d'une victoire inédite dans l'histoire des deux équipes de la LHJMQ qui sont présentes en Abitibi-Témiscamingue. C'est donc un événement d'une importance majeure dans le monde du sport régional (Radio-Canada 2019).

Bibliographie sélective

- Asselin, M. et Gourd, B.-B. (1995a). La naissance de l'Abitibi rural : 1910-1930. Dans O. Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 197-234). Ste-Foy [Québec] : Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval.
- Asselin, M. et Gourd, B.-B. (1995b). Les plans de colonisation et la consolidation du monde rural : 1930-1950. Dans O. Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 235-281). Ste-Foy [Québec] : Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval.
- Barbezieux, A. de. (1897). *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, vol. 2. Ottawa : La Cie d'Imprimerie d'Ottawa.
- Beaulieu, A. et Viau, R. (2001). *La Grande Paix. Chronique d'une saga diplomatique*. Montréal : Libre Expression.
- Bousquet, M.-P. (2016). *Les Anicinabek. Du bois à l'asphalte. Le déracinement des Algonquins du Québec*. Rouyn-Noranda : Les éditions du Quartz.
- Carrière, G. (1978). *Le père Jean-Pierre Guéguen o.m.i. Un grand voltigeur*. Guérin et Rouyn-Noranda : Société historique Rivière des Quinze et Centre d'étude universitaire dans l'Ouest québécois.
- Centre d'amitié autochtone de Val d'Or. (s.d.). Historique. Toujours en mouvement depuis 40 ans. Repéré à <https://www.caavd.ca/historique.html>.
- Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg. (2016). *Gabriel Commanda. L'homme qui a déclenché la ruée vers l'or en Abitibi*.
- Côté, M. (1995). Une présence plus que millénaire. Dans O. Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 67-95). Ste-Foy [Québec] : Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval.
- Côté, M. (2006). L'occupation amérindienne au Témiscamingue. L'exemple du Lieu historique national du Canada du Fort-Témiscamingue (Obadjiwan), une présence multi-millénaire. *Recherches amérindiennes au Québec*, XXXVI(1), 7-22.
- Couture, Y. H. (1983). *Les Algonquins*. Val d'Or : Éditions Hyperborée.
- Davidson, D.S. (1928). *The Family Hunting Territories of the Grand Lake Victoria Indians. Estratto da ATTI DEL XXII CONGRESSO INTERNAZ. DEGLI AMERICANISTI. Roma - Settembre 1926*. Rome : Riccardo Garroni.
- Desfossés, F. B. (2015). 25 ans de *Tu m'aimes-tu* : Richard Desjardins reviens sur le lancement à Rouyn-Noranda. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/750081/richard-desjardins-lancement-tu-m'aimes-tu-rouyn-noranda>.
- Dickason, O.P. et McNab, D.T. (2009). *Canada's First Nations. A History of Founding Peoples from Earliest Times*. Don Mills (Ontario) : Oxford University Press.
- Faucher, A. (2014). *De l'or... et des putes?* Rouyn-Noranda : Éditions du Quartz.
- Frenette, J. (2013). Les lois de l'extension des frontières du Québec de 1898 et de 1912, la Convention de la Baie James et du Nord québécois et la Première Nation Abitibiwinini. *Recherches amérindiennes au Québec*, 43(1), 87-104.
- Gourd, B.-B. (1983). *La mine Lamaque et le village minier Bourlamaque. Une histoire de mine*. Rouyn [Rouyn-Noranda] : Collège de l'Abitibi-Témiscamingue.

- Gourd, B.-B. (1995). L'Abitibi-Témiscamingue minier : 1910-1950. Dans O. Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 283-320). Ste-Foy [Québec] : Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval.
- Gouvernement du Québec. (s.d.). Résolution de l'Assemblée nationale du Québec du 20 mars 1985 sur la reconnaissance des droits des Autochtones et résolution du 30 mai 1989 sur la reconnaissance de la nation malécite. Repéré à <https://www.sqrc.gouv.qc.ca/rerelations-canadiennes/positions-historiques/motions/1985-05-30.pdf>.
- Groupe Miaji. (2022). *Odibi. Voyage dans l'histoire anicinabe de Lac Simon*. Wendake : Hannenorak.
- Guillaud, Y., Delâge, D., et d'Avignon, M. (2001). Les signatures amérindiennes. Essai d'interprétation des traités de paix de Montréal de 1700 et 1701. *Recherches amérindiennes au Québec*, XXXI(2), 21-41.
- Inksetter, L. (2017). *Initiatives et adaptations algonquines au XIX^e siècle*. Québec : Septentrion.
- Laflamme, J. (1989). *Spirit Lake. Un camp de concentration en Abitibi durant la Grande Guerre*. Montréal : Maxime.
- Laflamme, J. (2002). *Le Chemin terrible : La traite des fourrures en Abitibi-Témiscamingue à l'époque de la Nouvelle-France*. Montréal : Maxime.
- Lafrance, C., et Bénard, S. (2017). *Des Îles-de-la-Madeleine à l'Île Nepawa. Récits de vingt-sept familles madeliniennes ayant émigré en Abitibi en 1941 et 1942*. L'Étang-du-Nord : Éditions de la Morue verte.
- Leroux, J., Chamberland, R., Brazeau, E. et Dubé, C. (2004). *Au pays des peaux de chagrin. Occupation et exploitation territoriales à Kitcisakik (Grand-Lac-Victoria) au XX^e siècle*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Marcotte, G. (2014). Intempérance et piété chrétienne : les voyageurs canadiens et l'implantation des missions catholiques chez les Autochtones d'Abitibi-Témiscamingue 1836-1863. *Rabaska : Revue d'ethnologie de l'Amérique française*, 12, 57-87.
- Marcotte, G. (2015). Un « tracé d'une grande valeur » : la carte indienne de Cameron et son potentiel ethnohistorique associé à l'Outaouais supérieur, 1760-1870. *Recherches amérindiennes au Québec*, XLV(2-3), 77-91.
- Mercier, C., et Marquis, J.-P. (1995). Vie politique, mouvements sociaux et conscience régionale. Dans O. Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 607-655). Ste-Foy [Québec] : Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval.
- Mathias, J. et Pinard, M. (1998). *L'homme de Neawigak... et autres histoires Algonquines*. [s.l.] : Josie Mathias et Michel Pinard.
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2022). *Répertoire des barrages*. Repéré à <https://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/default.asp>
- Mitchell, E.A. (1977). *Fort Timiskaming and the Fur Trade*. Toronto : University of Toronto Press.
- Moore, K. (1982). *Kipawa : Portrait of a People*. Cobalt : Highway Book Shop.
- Radio-Canada. (2019). Les Huskies de Rouyn-Noranda remportent la Coupe Memorial. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/sports/1172002/finale-coupe-memorial-2019-huskies-rouyn-noranda-champions-mooseheads-halifax>.
- Riopel, M. (2002). *Le Témiscamingue. Son histoire et ses habitants*. Ville d'Anjou : Fides.

- Roy, S. (2013). *La Guerre froide dans son arrière-cour : les impacts et les interactions socioéconomiques engendrés par l'implantation d'une station-radar de la Pinetree Line à Senneterre* (mémoire de maîtrise inédit). Université de Sherbrooke.
- Sépaq. (2022). Parcs nationaux. Parc national d'Aiguebelle. Portrait du parc. Repéré à <https://www.sepaq.com/pq/aig/decouvrir/portrait.dot>.
- Trépanier, P., et Dubé, R. (2005). *L'Abitibi-Témiscamingue. Terre de bâtisseurs*. Sainte-Foy [Québec] : Les éditions GID.
- Trigger, B.G. (1991). *Les enfants d'Aataentsic. L'histoire du peuple huron*. Montréal : Libre Expression.
- Trigger, B.G. (1992). *Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*. Montréal : Boréal.
- Turgeon, A. (1908). *Rapport du ministre des Terres et Forêts de la province de Québec pour les douze mois expirés le 30 juin 1907*. Québec : Charles Pageau.
- Véronneau, P. (2008). L'histoire du Québec au travers de l'histoire du cinéma québécois. Le cinéma québécois a-t-il le goût de l'histoire? *Cinémas*, 19(1), 75-108.
- Viau, R. (1995). L'autopsie d'un contact : 1600-1900. Dans O. Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 123-159). Ste-Foy [Québec] : Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval.
- Ville de Rouyn-Noranda. (2022). Expé-Expo 67 – L'exploit des canotiers du Nord-Ouest québécois! Repéré à <http://www.rnculture.ca/expe-expo-67-lexploit-canotiers-nord-ouest-quebecois/>.
- Vincent, O. (1995a). Vers des institutions régionales. Dans O. Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 527-560). Ste-Foy [Québec] : Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval.
- Vincent, O. (1995b). Ébullition culturelle au Nord. Dans O. Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 561-606). Ste-Foy [Québec] : Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval.
- Vincent, O. (1995c). Vivre à la frontière : les premières institutions. Dans O. Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 321-368). Ste-Foy [Québec] : Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval.
- Vincent, O. (1995d). Au carrefour des influences : la vie socio-culturelle. Dans O. Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 369-410). Ste-Foy [Québec] : Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval.
- XYZ. (s.d.). Il pleuvait des oiseaux. Nouvelle édition. Repéré à <https://editionsxyz.com/livre/il-pleuvait-des-oiseaux-2074/>.

IDENTITÉ ET DIVERSITÉ AU QUÉBEC DEPUIS LES ANNÉES 1950

Jocelyn Létourneau

On m'a demandé de produire un texte de réflexion, accompagné d'un argumentaire empirique, sur le thème de la diversité comme élément constitutif de l'identitaire québécois. Le travail qui suit, qu'on doit lire comme un compendium d'idées à vocation exploratoire et non comme une thèse à finalité démonstrative, rend compte de mes efforts pour rencontrer le mandat confié. Le texte est divisé en quatre sections complémentaires.

- 1) Quelques rappels à propos des notions centrales utilisées dans ce texte (identité, identitaire, référents, Référence, culture, imaginaire, etc.), accompagnés de deux schémas illustratifs.
- 2) Quelques considérations sur la place et l'importance de la diversité *vécue*, souvent en porte-à-faux avec la diversité *perçue* ou *voulue*, dans l'histoire du Québec.
- 3) L'identification des éléments ayant contribué à la montée du courant diversitaire au sein de la société québécoise et à la reconnaissance par les Québécois de l'importance du pluralisme sociétal, mais aussi de ses défis.
- 4) Une proposition concernant l'émergence possible, depuis une vingtaine ou une trentaine d'années, d'un nouvel Identitaire collectif au Québec, en voie de construction plus qu'en état de confirmation, et dont l'avènement est ponctué de soubresauts et de débats houleux.

1. DE QUELQUES NOTIONS UTILES ET OPÉRATIONNELLES

On ne définira pas l'« identité » comme une substance immuable et pérenne, mais comme une constellation historisée de référents en évolution permanente dans le temps (voir schéma 1). Parce que le concept d'identité suggère à bien des gens l'idée d'invariabilité, de fixité ou d'achèvement, comme s'il y avait une Identité québécoise stable et permanente, au point de pouvoir la camper dans une loi¹, nous lui préférons le terme Identitaire, qui incorpore l'idée de transformation et celle de construction. On dira donc de l'Identitaire des peuples, des nations, des cultures ou de tout autre groupement constitué, qu'il est formé de référents en changement continu, serait-ce de manière tranquille et silencieuse, et qu'il est le résultat d'une production humaine plutôt que l'incarnation d'une réalité naturelle.

¹ On se rappellera le projet de loi n° 195, dite « Loi sur l'identité québécoise », présentée en octobre 2007 par Pauline Marois, députée de Charlevoix à l'Assemblée nationale. La loi n'a pas fait l'objet d'un vote.

SCHÉMA 1
RÉFÉRENTS, CONSTELLATION RÉFÉRENTIELLE
RÉFÉRENCE

T¹T²T³Tⁿ

 > (Ligne du temps)

CONSTELLATION RÉFÉRENTIELLE = RÉFÉRENCE = CULTURE = IDENTITAIRE
 (configuration datée de référents changeants dans le temps)

A

B

C

D

a	b	c	8	9	3	z	18	20	p	k	18	u	x	k	20						
d	e	f	g	11	g	e	j	h	x	k	u	22	l	11	b'	3					
h	i	j	n	o	y	d	e	x	w	x	g	t	11	9	d	z	34	p			
k	l	m	o	o	d	e	u	x	g	t	7	x	11	m	w	7	g.				
	p	q	r	s	w	1	2	3	h	w	3	o	o	22	y	24					
t	u	v	w	x	m	s	l	z	i	k	r	o	y	t	m	e	7	v	x		
y	z	1	2		q	l	i	k	r	o			16	c'	v	1					
	3	4	5		a	c	7						1	2			d	9	33	a'	
	6	7			b	12												p	e	2	

a, b, c, 1, 2, 3... = référent (élément primaire ou unité basique de la constellation référentielle).

a, b, c, 1, 2, 3... = référent central.

a, b, c, 1, 2, 3... = référent périphérique.

a, b, c, 1, 2, 3... = référents ni central ni périphérique.

Avertissement : On notera, dans le cas de chaque constellation référentielle (quatre au total : A, B, C, D), le positionnement et l'arrangement différent des référents la constituant (a, b, c, d... ; 1, 2, 3...). On notera aussi que certains référents persistent au sein de la constellation ou disparaissent ; que de nouveaux référents arrivent ; que d'autres référents migrent du « centre » de la constellation vers sa « périphérie ou suivent un « chemin » inverse. La dynamique de (re)positionnement et de (ré)arrangement des référents constituant les constellations référentielles renvoie au processus de leur actualisation.

Éléments basiques ou primaires de ce que nous appelons l'Identitaire, les référents sont générés dans le cours de l'activité humaine. Il s'agit de bornes et de repères que les humains se donnent pour coloniser, en signifiants et en significations, l'espace-temps dans lequel ils déploient leur vie individuelle et collective. Une culture est une manière d'humaniser l'espace-temps de manière spécifique pour donner du sens et assigner une direction à ce qui n'en a pas de manière immanente ou transcendante. L'humain a horreur du vide, du néant et de l'inexpliqué. La culture est une humanisation, donc une appropriation par l'être pensant, du monde naturel, objectif et contingent.

Il existe une infinité de référents grâce auxquels les humains font sens du monde dans lequel ils évoluent tout en se mettant en sens dans ce monde désormais humanisé par eux. Pour des raisons aussi diverses que nombreuses, certains référents, promus par des humains désireux d'imposer à leurs semblables les référents assurant leur prééminence ou leur hégémonie au sein d'un groupement, sont élevés au rang de référents définisseurs de l'Identitaire de ce groupement. Du coup, un Identitaire a toujours un enracinement humain, c'est-à-dire social, politique et idéologique ; sa constitution dans le temps est source de tension et de contestation, voire d'altercation ; et un identitaire est inévitablement daté.

L'ensemble des référents formant l'Identitaire d'un groupement sont, par des humains agissant (in)consciemment comme de véritables fabricants d'Identitaire collectif, organisés de manière assez cohérente. Ils configurent ensemble une Référence, en pratique synonyme d'Identitaire. Au même titre que les référents changent dans le temps, les constellations référentielles se modifient dans leur forme. Une configuration référentielle – une Référence – se constitue comme un agencement daté de référents en relation les uns avec les autres. C'est ainsi qu'à un moment donné dans l'histoire existe une configuration référentielle particulière qui tient lieu d'Identitaire collectif, soit une représentation assez cohérente et relativement définie de ce que l'on veut que soit – *et ne soit pas* – un groupement. Faire l'histoire des configurations référentielles d'un groupement, c'est faire l'histoire des représentations successives qu'un groupement, par l'entremise de ses petits et grands paroliers, notamment les historiens, les littéraires et les artistes, mais aussi les média à grande diffusion, s'offre pour s'imaginer en se donnant du coup consistance à travers les époques par rapport à un Autre avéré ou figuré².

Référents et configuration référentielle changent donc dans le temps. À l'intérieur d'une configuration référentielle (ou Référence), par suite de la succession des générations, de

² Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996 [1983].

l'évolution ordinaire des choses, de certains événements extraordinaires, du contact avec l'altérité, et quoi encore, les référents existants persistent ou sont modifiés, apparaissent ou disparaissent, migrent vers le centre de la Référence ou se déplacent vers sa périphérie. Le concept le mieux à même de décrire le processus de mutation des référents et des configurations référentielles est celui d'actualisation. Il est rare qu'une Référence (ou qu'un Identitaire) s'étiolle rapidement ou se déstructure entièrement. D'ordinaire, les configurations référentielles se transforment graduellement et partiellement, y compris par le biais de nouvelles significations ou dispositions octroyées aux référents existants. En pratique, les configurations référentielles en émergence restent en lien avec les précédentes, mais sans s'accrocher de manière impérissable au stock de référents qui les constituent. Cette dynamique plus ou moins ouverte ou fermée, donc moins radicale que processuelle, et surtout socialement et politiquement litigieuse, fait que les Identitaires persistent en même temps qu'ils se transforment, ce qui paraît paradoxal, mais ne l'est pas. Les configurations référentielles ne sont pas des testaments à l'égard desquels aucune défection n'est possible de la part des continuateurs. Il faut les voir comme des héritages sur la base desquels les successeurs s'élèvent dans une relation de mémoire et de distance par rapport aux prédécesseurs³. Passer à l'avenir sur un mode aussi heureux que possible est l'une des épreuves fondamentales que doivent affronter les groupements humains culturalisés et historicisés, c'est-à-dire constitués par et dans une Référence. Le défi de ces groupements est de se situer dans une *continuité critique* envers l'antériorité, c'est-à-dire, tout à la fois, reconnaître les choix des anciens, mais sans nécessairement les assumer au présent non plus que s'y enfermer, s'y enliser ou s'y noyer, comme s'il n'y avait d'autres (p)références possibles.

Si les référents formant une constellation référentielle sont appelés à changer, et du coup la Référence elle-même, la provenance de ces référents est variée. Certains référents ont un enracinement local ; ils émanent de l'intérieur d'un groupement, produits ou inventés⁴ par ceux et celles qui habitent ce groupement et le ponctuent de signifiants et de significations. D'autres référents ont un enracinement exotique ; ils migrent fortuitement d'un groupement à l'autre ou sont, par des acteurs au sein d'un groupement, empruntés à des groupements prochains ou lointains, fabriqués ou échafaudés par des hommes et des femmes d'ailleurs. Au même titre qu'un Identitaire est le résultat continu d'apports et de rapports, une configuration référentielle est inévitablement formée de référents générés et de référents empruntés. Fernand Dumont écrivait : « Les discours qui donnent figure à l'imaginaire collectif ne sont pas

³ Sur la culture comme mémoire et distance, voir les travaux de Fernand Dumont, notamment *Le lieu de l'homme*, Montréal, Fides, 1968, et *L'Avenir de la mémoire*, Québec, Nota Bene, 1995.

⁴ Eric Hobsbawm et Terence Ranger, dir., *The Invention of Tradition*, Cambridge (R.-U.), Cambridge University Press, 1983.

enclos dans le groupement lui-même. » L'énoncé est juste. Les groupements existent dans un état permanent d'interconnexions physiques et symboliques avec d'autres groupements, comme s'ils s'attiraient mutuellement dans leur champ gravitationnel de réciprocité (voir schéma 2). Du coup, les interconnexions entre groupements ne sont ni banales ni bancales. Elles provoquent de l'« inter-référence », sinon de l'interférence, entre les groupements. Que, par les énonciateurs identitaires et les bâtisseurs d'« identité » au sein d'un groupement, cette dynamique dialogique soit rejetée ou désavouée ne change rien. L'inter-référentialité demeure présente entre les groupements et reste agissante à l'intérieur de chacun d'eux. En fait, l'altérité (ce qui vient d'ailleurs) ne cesse jamais de travailler l'identité (ce qui émane d'ici), qui retravaille à son tour les référents venus d'ailleurs en les intégrant subrepticement à sa constellation. Dit autrement : à l'intérieur d'une constellation référentielle, les référents « étrangers » ont de l'impact. Ils s'agglutinent aux référents indigènes en modifiant plus ou moins la configuration générale de la Référence. Mais ces référents étrangers ne demeurent pas longtemps « étranges ». Ils sont eux-mêmes investis de significations autochtones et réencodés dans la logique générale de la configuration référentielle existante⁵. Celle-ci se nourrit et se bonifie d'apports extérieurs sans pour autant se faire elle-même comme une autre. Il s'agit d'un deuxième paradoxe à la dynamique identitaire : plutôt que de se saborder et de s'étioler dans leurs contacts avec des référents extérieurs, les référents indigènes ou endogènes se régénèrent et se métamorphosent au choc de ce qui leur est « étrange » ou « étranger ». S'il est vrai de dire que les référents d'une culture « mineure » sont susceptibles de subir l'influence et la conséquence des référents d'une culture « majeure », les cultures dominantes sont elles-mêmes affectées par les cultures dominées dont elles assimilent les référents en les réencodant suivant des logiques qui leur sont propres, le processus d'assimilation se voulant *eo ipso* opération de métamorphose identitaire⁶.

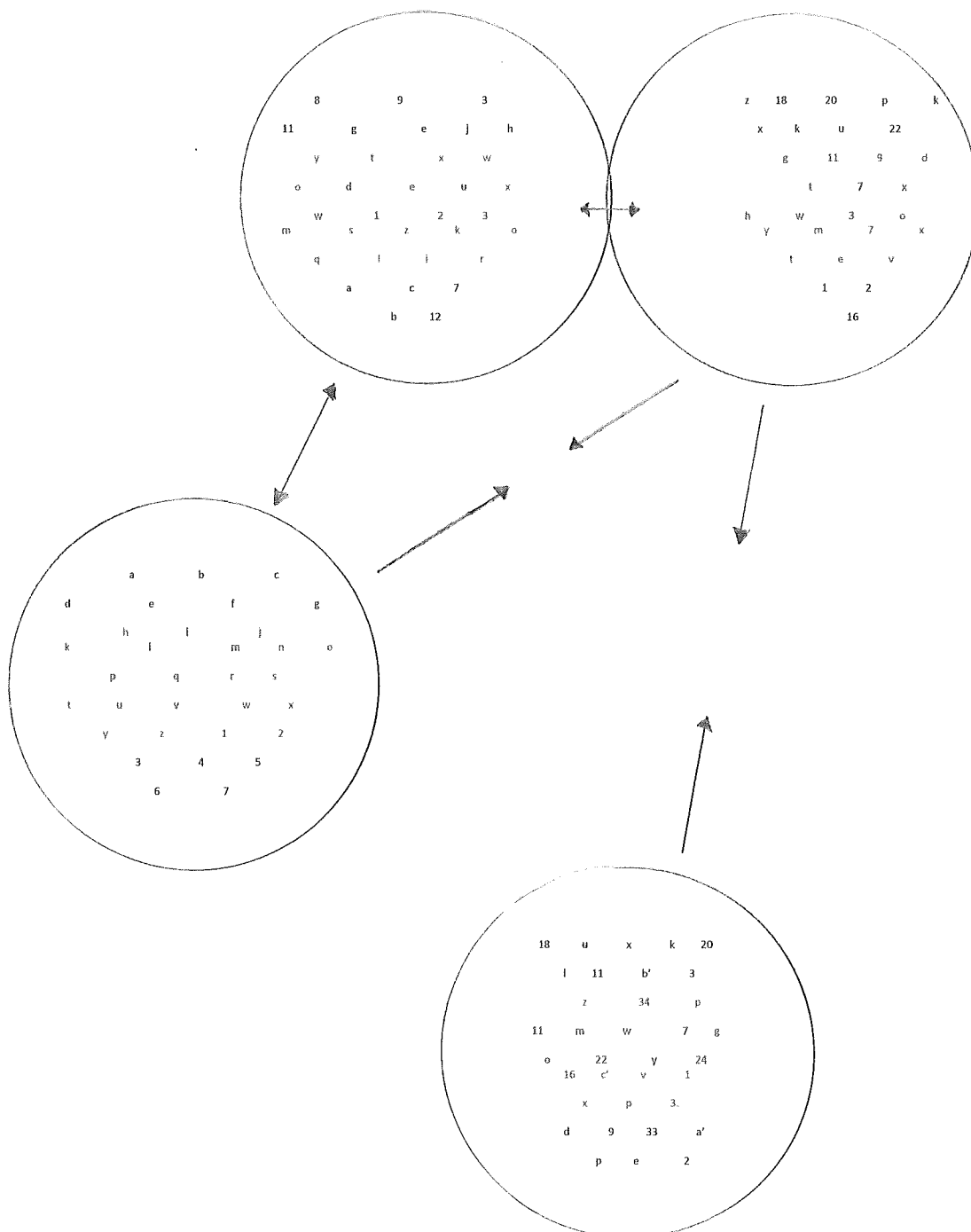
Un identitaire qui ne s'actualise pas, par auto-régénération ou par suite de l'interconnexion inévitable des groupements, s'ankylose et se folklorise. Il s'accroche à un passé conçu comme un refuge d'avenir. Les conditions sont dès lors posées pour qu'une culture ou un groupement se déstructure, coulant, errant ou s'abîmant entre les représentations idéalisées qu'il se donne de lui-même (sa Magnificence) et la difficulté qu'il a de s'offrir de nouvelles représentations (son Obsolescence).

On a dit qu'une configuration de référents, qui constitue aussi un Identitaire, est une construction. Elle l'est à double titre : dans ses éléments constitutifs – ses référents – et dans sa configuration générale (l'aménagement général de la constellation référentielle).

⁵ À noter qu'un référent « étranger » peut être rejeté, car trop incongru par rapport à une Référence constituée.

⁶ Jocelyn Létourneau, *Le Québec entre son passé et ses passages*, Montréal, Fides, 2010, 2^e partie.

SCHÉMA 2
INTERCONNEXION DES CONSTELLATIONS RÉFÉRENTIELLES
INTER-RÉFÉRENTIALITÉ



Un référent n'acquiert pas ce statut automatiquement. Il devient tel dans la mesure où, par des humains ou des institutions, y compris l'État et ses appareils idéologiques, il est investi d'intentions et de significations qui l'élèvent à ce niveau.

De même, la configuration d'une constellation référentielle est largement artificielle. Elle n'existe ni naturellement ni ne s'impose d'elle-même. Elle est, par des individus et des pouvoirs emportés par un désir hégémonique ou dominateur, le produit d'un travail d'agencement des référents sous une forme cohérente et sensée qui définit et balise l'existence d'un Nous-Autres.

Lorsqu'on parle de construction, il ne faut pas imaginer une fabrication complète. Pour agir comme repère effectif et efficace, un référent doit avoir un lien implicite ou explicite avec une réalité vécue ou perçue. En clair, un référent identitaire ne peut être sans lien avec un fond minimal de factualité ou d'historicité. Ce lien doit également marquer la constellation référentielle, qui ne peut être complètement déconnectée de toute réalité empirique signifiante à un groupement ou pour lui. Même construit, un référent est réel et agit. Même configurée, une constellation référentielle est patente et a de l'impact. Si bien qu'un référent ne tient pas du mythe, qui peut relever de l'affabulation complète, mais du mythistoire, qui s'enracine tout à la fois dans l'action brute (la matérialité des faits) et l'interprétation (le commentaire soutenu de ces faits aux fins de les féconder de significations et leur permettre de « vivre » et d'« agir »). Le mythistoire peut être défini comme une fiction réaliste, un système d'explication et un message mobilisateur qui rencontrent une demande de sens, si ce n'est un désir de croyances, chez ses destinataires. Les membres d'une communauté imaginée se rallient habituellement aux mythistoires qui leur sont proposés et grâce auxquels ils font sens du monde tout en donnant du sens à leur existence. C'est pourquoi il n'est jamais facile à l'histoire et aux historiens de dévisser la mémoire (lieu de foisonnement des mythistoires) et d'éconduire les mémorialistes (grand mythificateurs s'il en est). La chose est particulièrement vraie au Québec dans la mesure où le récit dominant d'histoire – celui de l'inaccomplissement collectif ; nous y reviendrons – tend à être élaboré dans les cadres sociaux d'une mémoire collective puissante, ce que certains historiens, acceptant peut-être de mettre l'histoire au service du politique, en tout cas de la Nation, considèrent normal, voire nécessaire⁷.

⁷ Éric Bédard, historien public important, s'est ainsi délecté du fait que les tenants d'une « autre histoire du Québec » se soient cassés les dents sur la clôture en fer forgée du grand roman national, auquel les Québécois tiennent apparemment pour se représenter leur destin(ée). Au dire de Bédard, on ne saurait artificiellement remplacer un récit d'histoire qui tient de la Mémorialité et de l'Identité – celui de la tragédie de la nation québécoise – par un récit historial relevant du paradigme de la complexité et de l'ambiguïté. À ses yeux, la « vérité » du drame québécois, incontestable, doit s'imposer sur toute narration alternative – corrompue par définition et corruptrice par intention.

2. LA DIVERSITÉ DANS L'EXPÉRIENCE HISTORIQUE QUÉBÉCOISE

Il est commun de définir les Québécois, souvent ramenés à leur groupement d'héritage canadien-français, qui est effectivement majoritaire en nombre dans la province, comme une communauté d'histoire tissée serrée, homogène et communiant depuis des lustres à la même eucharistie patriotique. La vérité loge ailleurs. Si la mémoire collective est oublieuse de la diversité constitutive du tissu social québécois, l'histoire montre à quel point le Québec, depuis toujours, a été habité par une population diversifiée sur les plans religieux, ethnique et linguistique, sans oublier la multiplicité des traditions, mœurs, coutumes et autres particularités culturelles, générées localement ou venues d'ailleurs, qui ont coloré la socialité québécoise.

Bien que décisivement marqué par la francité, le Québec, qu'il faut concevoir comme un espace d'interaction sociale à multiples entrées, a été également nourri et pétri d'autochtonité, de britannicité, d'irlandicité, d'américanité et, avec le temps, de germanité, de scandinavité, de judéité, d'italianité, de maghrebinité, d'arabité, et quoi encore ? À telle enseigne qu'il est pratiquement impossible de déterminer en quoi consiste précisément l'identité québécoise, qui résiste à sa réduction à un ensemble de traits univoques ou monosémiques. L'identitaire québécois, sublimé dans une identité chosifiée, sorte de marque de commerce (™) d'un groupement par référence se (re)présentant depuis longtemps comme une nation, tout au moins comme une société distincte, ne se racine pas dans une origine unique. Il est le résultat d'héritages multiples, composites et entremêlés.

Cela ne veut pas dire que la culture québécoise en est une *d'emprunt et d'absorption* seulement, qui n'existe que comme le produit de ce que les autres cultures lui ont apporté ou qu'elle a grappillé chez elles. Par exemple, bien qu'elle se soit nourrie et continue de s'alimenter en référents de France, mais vraisemblablement moins qu'auparavant, car les référents « français » tendent à migrer hors du centre de la Référence québécoise, à l'instar du sort connu par les référents religieux au cours des cinquante dernières années⁸, la culture québécoise, qui délimite l'identitaire québécois, n'est pas le miroir dénaturé ou amélioré d'une culture ou d'une identité française en

⁸ Dire des référents religieux, en particulier de ceux qui relèvent de la catholicité romaine, qu'ils ont migré vers la périphérie de la Référence (franco-) québécoise ne signifie pas que ces référents ont disparu de cette Référence. Bien que l'immense majorité des Québécois (d'héritage canadien-français) n'associent plus leurs principes existentiels aux préceptes de l'Église catholique, la plupart, consciemment ou pas, restent héritiers d'une culture empreinte de valeurs chrétiennes, qu'ils utilisent comme ressources identitaires pour façonner leur destin, y compris dans un cadre irrégulier, agnostique ou athée. Pour conceptualiser le phénomène, certains chercheurs – E.-Martin Meunier et Jean-François Lanier par exemple – n'hésitent pas à parler de *catholicisme identitaire* plutôt que de catholicisme religieux.

situation d'extra-territorialité. En fait, la culture québécoise en est une *d'empreinte* et de *dotation* aussi, qui offre aux autres cultures des éléments qu'elle génère et qui se greffent à leur patrimoine culturel ou référentiel. Au sein de l'Identitaire français se retrouvent ainsi des référents de souche québécoise, d'ailleurs plus nombreux que jamais, même si ces référents ont souvent à voir avec un stock de représentations fanées ou désuètes de ce qu'est la culture ou l'Identité québécoise⁹. Entre les cultures, on l'a dit, il existe des interconnexions, des échanges, des transferts et des appropriations réciproques, asymétriques bien sûr, mais néanmoins conséquents pour chacune d'elles. La culture québécoise participe d'une circulation culturelle (ou référentielle) mondialisée à plusieurs entrées et sorties. Elle est influencée et contagieuse, elle offre et reçoit, elle prend et donne. Si, à l'égard d'un patrimoine référentiel existant (par ailleurs déjà métissé), certains emprunts et certaines influences peuvent se révéler destructurants ou aliénants, d'autres emprunts ou influences s'avèrent gratifiants ou valorisants. Ils bonifient le patrimoine culturel et identitaire existant, qui réencode suivant ses logiques propres les référents venant de l'extérieur et qui s'agglutinent à lui ou s'imposent en son sein¹⁰.

Plusieurs exemples témoignent de la diversité du tissu social et de l'hybridité du patrimoine culturel québécois depuis le début de l'expérience historique québécoise. Les exemples suivants, qui portent sur la période allant du milieu du XVI^e siècle au milieu du XX^e, et dont nous limitons la nomenclature à quelques expressions pour des raisons d'espace, obligent à concevoir l'Identitaire québécois sur un mode plurivalent.

- Dès les premiers contacts entre Européens et Amérindiens, les cultures autochtones influencent le mode de vie et la métaphysique des Français d'Amérique (mais aussi des élites françaises et européennes, un Rousseau, un Montaigne ou un Sagard par

⁹ La culture québécoise, sur le plan musical surtout, mais aussi technologique, voire lexical, a réussi d'importantes percées sur le marché français, qui en a absorbé les réussites ou les expressions en les intégrant à ses référents – et donc en « francisant » leurs auteurs, leurs productions ou leurs émanations. Par ailleurs, depuis plusieurs années maintenant, le Québec, par bien des Français désabusés de leurs pays, est vu comme une espèce de terre promise dont les traits attribués ou imaginés relèvent toutefois du cliché fantasmé (les grands espaces, les cousins germains, les Autochtones « authentiques », la rusticité, le sirop d'érable, ma cabane au Canada, la nature sauvage, le traîneau à chien, la France en Amérique, les caribous, Maria Chapdelaine, etc.) plus que de la réalité avérée. Sur ce point, voir le site Jeparlequebécois.com, qui reprend plusieurs truismes, poncifs, lieux communs et autres généralités françaises à propos du Québec – la série habituelle des « intercultural clichés », pourrait-on dire. J'aborde indirectement le sujet dans Jocelyn Létourneau, Claire Cousson, Lucie Daignault et Johanne Daigle, « Le Mur des représentations : images emblématiques et inconfortables du passé québécois », *Histoire sociale/Social History*, vol XLVIII, n° 97 (novembre 2015), p. 498-548. La recherche sous-tendant l'article a été réalisée en collaboration avec le Musée de la civilisation et son équipe de recherche.

¹⁰ Laurier Turgeon, *Patrimoines métissés. Contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris/Québec, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme/Presses de l'Université Laval, 2003.

exemple, fortement attirés par les métaphysiques autochtones, qu'ils révèrent à des fins largement idéologiques)¹¹.

- Si le Canada s'est développé comme une colonie catholique, la présence protestante en son sein, quoique sourde et tranquille, est effective durant tout le Régime français¹² – et par la suite, il va sans dire, à travers les Églises réformées (anglicane, méthodiste, presbytérienne, etc.), vivaces depuis des lustres sur le territoire québécois.
- Bien que très largement constituée de ressortissants d'origine française, la colonie laurentienne – le Canada – est truffée d'Américains, d'Anglais et d'Écossais, assimilés ou non, pour ne rien dire des Autochtones, qui appartiennent à différentes nations plus ou moins acculturées et dont l'apport à la construction de l'Identitaire « kanadien » est de plus en plus reconnu¹³, quoique de manière parfois démesurée¹⁴.
- Les frontières culturelles entre le Canada et les colonies américaines étant poreuses, l'inter-référence (les emprunts, transferts et appropriations culturels réciproques) se manifeste à une échelle significative entre le « monde francophone » et le « monde anglophone », pour ne rien dire du monde hispanophone. À l'encontre du point de vue habituel, ces trois « mondes » n'existent pas comme des environnements parallèles ou antinomiques. Il faut les envisager comme trois univers référentiels réunis par et dans une matrice commune, celle de l'américanité, vecteur de distinction du « Nouveau monde » par rapport à l'« Ancien Monde »¹⁵.
- Au moment de la Conquête, Canadiens et Britanniques s'influencent mutuellement. S'il est vrai de dire que les Canadiens résistent à leur britannisation (surtout à leur anglicisation), ils assimilent positivement plusieurs traits de la britannicité, qu'ils incorporent à leur Identitaire. L'Identitaire canadien, que le concept de canadienité

¹¹ Denys Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France », LEKTON, 2, 2 (1992), p. 103-191.

¹² Robert Larin, *Brève histoire du peuplement en Nouvelle-France*, Sillery, Septentrion, 2000.

¹³ Pour une argumentation justifiant l'usage du terme kanadien (au lieu de canadien) pour rendre compte de la primarité du fait autochtone dans l'expérience kanadienne, voir J. Létourneau, « Quelle histoire de l'expérience canadienne raconter aux jeunes ? », manuscrit à paraître. Dans le présent texte, je ne tiens pas compte de cette argumentation, exploratoire et trop peu présente dans l'interlocution savante.

¹⁴ John Saul, *Mon pays métis*, Montréal, Boréal, 2008. Reconnaître l'apport indubitable des Autochtones à l'Identitaire kanadien ne doit pas, de mon point de vue, mener à l'« autochtonisme » et encore moins à l'« autochtonolâtrie », courants qui nous distancient des solutions plutôt que de nous en rapprocher.

¹⁵ Gérard Bouchard et Bernard Andrès, dir., *Mythes et sociétés des Amériques*, Montréal, Québec-Amérique, 2007. L'idée voulant que l'américanité constitue une matrice commune aux entités composant le Nouveau Monde, à savoir les trois Amériques du Nord, du Centre et du Sud, ne fait pas l'unanimité. Voir en particulier Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec-Amérique, 2002.

permet de saisir dans sa réalité historique¹⁶, se britannise sans perdre ses traits de francité (et d'autochtonité). En pratique, il y a adjonction de référents britanniques à la constellation référentielle existante. Par le fait même, celle-ci se métamorphose, mais en renforçant son caractère acquis, qui du coup se complexifie et se métisse davantage, jusque dans la vie ordinaire des habitants (ex. : la pomme de terre s'impose rapidement dans la diète des Canadiens à partir de 1764, au même titre que le thé, originaire d'Orient, et le sucre, venu des Antilles, qui diminue l'amertume de la boisson fétiche des Anglais, dont raffolent aussi les Canadiens)¹⁷.

- Le XIX^e siècle est une période de migrations intenses. Les Européens arrivent en masse en Amérique du Nord. Québec est l'un des grands ports d'entrée des Européens au Canada. On imagine les effets culturels découlant du brassage des populations, soit-il temporaire. Les nouveaux venus sont formés de Britanniques surtout, mais aussi, à mesure que le siècle progresse, d'Européens du sud, du centre et de l'est, y compris des juifs ashkénazes. Bien que la majorité des migrants quittent la Province de Québec, plusieurs s'y établissent durablement, à Montréal en particulier, ville principale de l'Amérique du Nord britannique jusqu'en 1867, puis métropole du Dominion du Canada à partir de cette date. Au XIX^e siècle, Montréal est déjà une agglomération pluriculturelle¹⁸.

- Entre 1831 et 1867, la population de Montréal n'est pas majoritairement de langue française. Il faut prendre la mesure de ce fait dont les conséquences démographiques, institutionnelles et symboliques, pour s'en tenir à celles-là, perdurent jusqu'à aujourd'hui. À bien des égards s'élève au Québec, en tout cas dans la métropole, mais en d'autres lieux aussi de la province, une société à double tradition et horizon culturels dont les valences tournent l'une autour de l'autre comme les hélices d'une structure d'ADN. Qu'on apprécie la chose ou pas, l'anglicité – ou plutôt la britannicité – est une composante cardinale de l'identité québécoise depuis longtemps.

- À partir des années 1830 et ce, jusque dans les années 1930, environ un million de Canadiens français migrent aux États-Unis de manière provisoire ou définitive. Chez les migrants, les allers-retours sont fréquents entre le Québec et les *States*, ce qui accentue l'inter-référentialité entre le monde francophone et le monde anglophone, de même qu'entre la culture canadienne, y compris canadienne-française, et la culture américaine élitaire ou populaire. Cette intrer-référentialité est évidemment dénigrée par le clergé, qui arrive cependant mal à neutraliser les effets créés par la situation.

¹⁶ Dans mes travaux, j'ai fait du concept de « canadienité » le concept articulant l'identitaire québécois. Voir en particulier *La Condition québécoise. Une histoire dépayssante*, Québec, Septentrion, 2020.

¹⁷ Yvon Desloges, *À table en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2020 (2^e édition).

¹⁸ Paul-André Linteau, « La montée du cosmopolitisme montréalais », *Questions de culture*, 2 (1982), p. 23-53 ; Pierre Anctil, *Saint-Laurent : La main de Montréal*, Sillery, Septentrion, 2002.

Dans le contexte d'une continentalisation des mouvements de population, l'emprise du clergé sur la culture populaire est en effet relative. Distillée par l'Église qui se veut gardienne et championne du groupement sur lequel elle entend trôner et prétend régner (les Canadiens-français), la culture catholique doit faire avec les défis du monde émergent, qui la submergent sourdement. À l'encontre de la thèse monumentale, mais argileuse, de Michel Brunet, la canadianité, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et ce, jusque dans les années 1950, ne se conjugue pas exclusivement à l'agriculturisme, au messianisme et à l'anti-étatisme. L'idée de Survivance, dont on a dit qu'elle articulait l'expérience d'un peuple, par ailleurs souvent présentée à travers les traits de l'exceptionnalité, ce qu'a vertement critiqué Gérard Bouchard¹⁹, n'est qu'un référent parmi d'autres, important mais pas unique, dans l'Identitaire canadien-français. Il faut voir comment, au XIX^e siècle, la constellation référentielle canadienne-française est évolutive, ouverte et composite. Déconstruire la Survivance, qui articule décisivement – encore de nos jours – le roman national québécois et subordonne l'histoire à la mémoire, c'est se donner les moyens de ne pas réduire l'expérience canadienne-française au portrait qu'en ont donné les romanciers du terroir, prolixes et bruyants, mais minoritaires et simplificateurs.

- Durant tout le XX^e siècle, le continent nord-américain connaît un processus d'intégration économique qui favorise la dissémination, y compris au Québec, qui n'est pas exempt du phénomène, des référents de la modernité états-unienne, lesquels pénètrent la constellation référentielle québécoise en concurrençant fortement certains des référents qui la constituent. On s'en doute, les traditionalistes, qui ne portent pas tous la soutane et le col romain, réagissent vigoureusement à cet envahissement référentiel. La vague est cependant puissante. En dépit des injonctions cléricales ou proverbiales qui somment les âmes de rester peinardes devant les sirènes du « brillant », la Référence canadienne-française se régénère doucement ou brutalement. Nous sommes dans les années 1920 et 1930. Le jazz et le charleston sont à la mode ; la consommation marchande s'étend jusque dans les campagnes, grâce notamment à l'avènement des 5-10-15 et autres *Department Stores* ; les familles bourgeoises se rendent à Old Orchard Beach pour profiter de la mer et s'égayer ; la musique et le cinéma venus du sud pénètrent les esprits ; la progression du parc automobile et l'extension du réseau routier désenclavent les régions. On pourrait en ajouter. La variété des attentes, des aspirations et des pratiques est ce qui marque la population, qui amalgame sans souci l'assistance aux vêpres et la fréquentation des parcs d'attraction, l'eau bénite et l'« eau de vie », la prière et la bombance. À l'encontre des avertissements enfouis dans bien des légendes canadiennes-françaises, l'ardeur du beau

¹⁹ Voir ses ouvrages *Genèse des nations et cultures du nouveau monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000, et *La Nation au futur et au passé*, Montréal, VLB, 1999.

danseur – le Diable – n’a jamais fait peur aux amateurs de chaleurs, ni aux « jules » ni aux « créatures ».

- Les deux guerres mondiales, en particulier la Deuxième Grande guerre, par suite du déploiement de milliers de soldats à l’étranger, qui reviennent changés par la Différence rencontrée, inévitablement dissemblable de la Référence assimilée, accentue le métissage des cultures et avive l’inter-référentialité entre les groupements. La fréquentation de l’Autre amène fatalement l’altération du Soi – non pas vécue, par la plupart des influencés, comme une aliénation ou une dénaturation personnelle, mais comme un développement et un élargissement des horizons existentiels.

- Loin d’être un moment de Grande noirceur, la période qui va de 1944 à 1959 en est une où la société, plurielle dans sa composition et ses aspirations, tergiverse avec elle-même. Face au présent surgissant, imprévisible dans ses jaillissements, les définisseurs de situation, incertains devant la direction à prendre, hésitent à choisir entre les impossibilités connues du passé et les possibilités inconnues de l’avenir. Le changement est partout, il inonde la société. La culture sort de ses matrices coutumières. Elle explose d’insolence et d’affront (cf. le manifeste du *Refus global*). Le brassage des référents est intense. L’Identitaire collectif est bousculé. Aux yeux de certains hérauts collectifs, les évolutions constatées sont insidieuses. Elles risquent d’emporter le groupement vers le large ou dans la marge. Comment favoriser l’équilibre entre ce qui pousse au changement et ce qui mérite d’être conservé ? Comment balancer le devenir et le souvenir ? Comment arbitrer l’exil et l’ancrage ? À ces questions difficiles, traditionalistes et modernistes proposent des réponses différentes. Sous Duplessis, les traditionalistes, plus conservateurs que réactionnaires, précisons-le, remportent la mise en chipant néanmoins quelques cartes à leurs adversaires « modernisants ». Le contraire survient sous Sauvé et sous Lesage ainsi que sous leurs successeurs, des gens progressistes-conservateurs plus que révolutionnaires, soulignons-le aussi. Bien que les Québécois accordent depuis longtemps leur parcours aux atours du modernisme, y compris sous Duplessis, le lien à l’héritage, chez eux, n’est ni récusé ni refoulé, y compris à cette époque de grand *aggiornamento* qu’on appelle la Révolution tranquille. Il est contestable de prétendre que le « Québécois moderne » s’est élevé sur la répudiation du « Canadien français traditionnel », et ce, à travers un processus « d’émancipation sans tradition », pour le dire comme Mathieu Bock-Côté ou Daniel D. Jacques²⁰. Il serait plus juste d’affirmer que le Québécois s’est progressivement distancié de son prédécesseur canadien-français dans le cadre d’un processus d’actualisation des ancrages du groupement.

²⁰ Mathieu Bock-Côté, *La dénationalisation tranquille. Mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec postréférendaire*, Montréal, Boréal, 2007 ; Daniel D. Jacques, *La fatigue politique du Québec français*, Montréal, Boréal, 2008.

- Commercialisé en 1952, le poste de télévision, au même titre que le poste de radio quarante ans plus tôt, suscite un engouement remarquable chez les ménages. En 1960, près de 90 % des logements du Québec sont équipés d'un appareil de télévision (en couleur à compter de 1966, ce qui ajoute au pouvoir d'attraction du petit écran, même si la brillance prend souvent la teinte vénérée de l'époque, le *Tangerine*²¹). L'image télévisuelle éveille, questionne, saisit, trouble, emporte et transporte. Elle fait de l'ailleurs une dimension de l'ici. Vecteur de dépaysement, elle déstructure et restructure les univers vécus et perçus. Elle introduit le singulier dans le familier, qui du coup se régénère par ajout, retranchement, recomposition, altération ou transformation des référents. L'image télévisuelle amène des paroles différentes à se fréquenter, à se confronter et à s'enchevêtrer. De manière générale, la communication – et tout ce qui rend possible son élargissement, son intensification et sa rapidité d'exécution – se révèle un facteur puissant d'inter-référentialité.

- Au milieu des années 1960, nonobstant la montée du mouvement indépendantiste, l'Identité du « Québécois », personnifié par Elvis Gratton, caricature vraie d'un double bien réel à la personnalité dénoncée par Jean Bouthillette, est résumée avec subtilité par l'illustre bougre répondant avec « précision » à un Français sidéré par sa présentation : « Moé, Elvis Gratton, j'suis un Canadien québécois. Un Français canadien-français. Un Américain du Nord français. Un francophone-québécois-canadien. Un Québécois d'expression canadienne-française-française. Un Canadien-Américain francophone d'Amérique du Nord. Un franco-canadien du Québec. Un Québécois canadien. » Dans cette réplique célèbre²², beaucoup est dit à propos de l'Identitaire québécois.

3. LA MONTÉE DU COURANT DIVERSITAIRE AU QUÉBEC

La diversité, il s'agit d'une évidence, est une dimension constitutive de l'Identitaire québécois – et donc de l'Identité québécoise, qui en est la forme artificiellement chosifiée et fixée. Présente depuis le début de l'expérience « québécoise » en Amérique, combattue par certains et rejetée par d'autres, au bénéfice bien sûr de la construction d'une Référence aussi homogène que possible, sous prétexte que l'hétérogénéité est source de fragilité et de vulnérabilité pour le groupement francophone, la diversité, portée par un mouvement diversitaire de plus en plus large, se voit désormais assumée par une bonne partie de la population du Québec, notamment par la « jeune génération » – disons les moins de 45 ans –, qui considère que l'Identité est inséparable de l'Altérité, qui la fertilise.

²¹ Nom commun d'une drogue dérivée du LSD, aussi appelée *Orange sunshine*, et populaire dans certains milieux de « rêveurs » – *Tangerine Dream*, disait-on alors. L'appellation fut aussi accaparée par un groupe rock allemand pour se nommer.

²² Pierre Falardeau et Julien Poulin, *Elvis Gratton*, film réalisé en 1985.

Depuis une trentaine d'années, voire un peu plus (rien n'est jamais tranché en matière d'Identitaire...), on assiste en effet à la montée franche et ample de l'idée voulant que le Québec se conjugue à la pluralité, mais aussi à l'hétérogénéité, à la différence et à la dissemblance, perspective exprimée par le concept d'interculturalisme, qui dans la province a une histoire que l'on peut faire remonter aux années 1960²³. Non seulement admet-on la présence de l'Autre au sein du Nous, mais cette présence est reconnue et valorisée, y compris par l'État et ses agences, au point d'être célébrée, sinon exaltée. Se faire soi-même comme un Autre, tel est, pour certains *afficionados* du mouvement diversitaire, qui se définissent fermement comme progressistes, la forme existentielle ultime de l'extrême contemporain²⁴. À leurs yeux, l'identité n'est pas fondationnelle ou arborescente, c'est-à-dire verticale ou hiérarchique. Elle est rhizomique et mouvante, c'est-à-dire polycentrée et changeante.

Cette ouverture vers l'altérité ne fait évidemment pas l'unanimité, certains s'inquiétant des implications éventuellement hasardeuses de l'avènement d'une identité d'ouverture abandonnant toute conscience de couverture – comme si c'était le cas. En vérité, la majorité des Québécois, loin de sombrer dans une altérité crédule ou benoite, entendent principalement, en s'exposant à l'Autre, revenir sur leur Identité – ou sur leur Identitaire – dans la perspective de son actualisation. Loin d'envisager l'exotique et l'authentique comme étant antinomiques, ils estiment que la conversation (avec l'Autre) est inhérente à la conservation (du Soi). Pour eux, le Québec n'a jamais été un groupement de similaires, mais une collectivité ou une nation de cosignataires. S'ouvrir au monde ne consiste pas, pour l'immense majorité des Québécois, y compris les jeunes, que l'on dit parfois apatrides et amnésiques, à détruire ou à ronger les fondations et le cadre bâti de leur « Abitation ». Il s'agit d'en ouvrir les portes et les fenêtres pour respirer l'air du large. Pour eux, la nation c'est le local moins les murs.

Quels sont les événements, épisodes, circonstances, contextes ou conditions qui, depuis une soixantaine d'années, ont tranquillement scandé la montée du courant et du mouvement diversitaire au Québec, lequel est peut-être en train, depuis le début des années 2000, de transformer significativement la Référence québécoise (cf. section suivante) ?

²³ Guillaume Lamy et Félix Mathieu, « Les quatre temps de l'interculturalisme au Québec », *Revue canadienne de science politique*, 53, 4 (décembre 2020), p. 777-799.

²⁴ Depuis quelques années fleurit dans la cité, soutenu par des groupes de la gauche radicale et militante, ce qu'on appelle le « wokisme » (terme amalgame), soit la reconnaissance explicite, accompagnée d'une dénonciation catégorique allant parfois jusqu'à l'« élimination » ou l'« effacement » du gênant (*cancel culture*), de tout ce qui, de près ou de loin, porte en soi, témoigne de ou renvoie à l'injustice sociale, à l'inégalité raciale, à la domination de genre, à la discrimination ethnique et à l'intolérance en général. Éveilleurs de conscience auto-proclamés, les « wokistes », du moins certains d'entre eux, promeuvent l'altérité sans limite et disqualifient verbalement tout ceux qui se distancient ou se font critiques à l'égard de la juste morale qu'ils proclament.

- Tout, évidemment, ne commence pas avec Expo 67. Admettons cependant que cette exposition universelle, dont le thème intégrateur est « Terre des Hommes », ouvre la voie, pour les Québécois, à la (re)découverte positive de l'Autre, du coup envisagé comme un interlocuteur sympathique plutôt qu'un « voleur de parcours »²⁵. Entre avril et octobre 1967, 53 pays s'offrent au Canada, mais particulièrement aux Québécois et aux Montréalais, dans leurs plus belles parures. Grâce à l'Expo, Montréal accède au rang de ville internationale, statut qu'elle retrouve neuf ans plus tard alors qu'elle reçoit à nouveau la planète à l'occasion des XXI^e olympiades. Entre temps, en août 1974, Québec avait accueilli le Festival international de la jeunesse francophone, aussi appelé Superfrancofête, événement ayant drainé et mis en contact, dans la vieille capitale, des festivaliers de 25 pays.

De manière générale, l'époque – celle des années 1970 et 1980, par ailleurs marquées de violences et de radicalisations politiques spectaculaires – est au dialogue, à la conciliation, au rapprochement²⁶, à la rencontre et à l'inter-fécondation des cultures. À partir de 1978, l'idée d'interculturel et son vocabulaire envahissent l'espace dialogique de la cité québécoise. Montréal, dont le tissu social se pluralise rondement, nourri qu'il est en diversité par l'arrivée de migrants chiliens, vietnamiens et haïtiens, qui s'établissent surtout dans la métropole après avoir erré et souffert parce que bannis, poursuivis ou réduits dans leurs pays, est particulièrement investie. Parallèlement, le gouvernement prend le parti et le pari du pluralisme dans ses politiques publiques. La sensibilité interculturelle gagne les hautes sphères de l'appareil d'État québécois.

- Si, dans les années 1950, la télévision avait déjà contribué à intégrer la planète branchée dans un univers partagé d'enjeux, de défis et de thèmes, la mise en service de l'emblématique Boeing 747, en janvier 1970, favorise l'essor du tourisme de masse. Le prix des voyages internationaux diminue et permet à de très nombreuses personnes, y compris les jeunes, qui parcourent le monde sac au dos, de découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles façons de voir les choses. Dépeint comme un véritable eldorado, l'« Ouest » – lieu mythifié attirant la jeunesse en quête de rêve, de sublime ou d'enivrement psychédélique – devient une destination où se rendre, « sur le pouce » de préférence, façon de se déplacer à rabais et de provoquer les rencontres imprévisibles

²⁵ Pour emprunter au titre de l'ouvrage majeur de Simon Harel, *Le voleur de parcours*, Montréal, XYZ, 2000, dont l'objectif était de cerner les représentations de l'étranger dans la littérature québécoise d'alors (1975-2000). Harel notait, au cours de cette période de 25 ans, un déplacement tendanciel du paradigme de l'exceptionnalité vers celui de l'hétérogénéité. Le concept de « littérature migrante » était sur le point de naître, aujourd'hui contesté par les littéraires – un Dany Laferrière par exemple – casés ou cassés sous son appellation.

²⁶ À l'époque, les sportifs sont aussi vecteurs de rapprochement. On se rappelle la « série du siècle », tournoi de hockey opposant en 1972 Équipe Canada à la RGGU (URSS), suivi par des millions de téléspectateurs et qui, malgré certains gestes disgracieux ou suffisants commis par les Canadiens, a effectivement contribué au dégel des relations soviéto-canadiennes.

et enrichissantes. Apprendre en côtoyant la différence et en découvrant la nouveauté, source de défis pour le soi et de dépassement du moi, telle est l'incantation chantée par bien des gourous croyant enfin avoir découvert le Graal de la transcendance personnelle par la transhumance avec l'Autre, y compris dans le cadre de séances d'« amour libre », activité physique popularisée par la pilule contraceptive mise en marché dans les années 1960. Films culte de la contre-culture, *Easy Rider* et *Valérie* sortent au même moment sur les écrans américains et québécois (1969). Le monde surf sur une vague altéritaïre : l'étranger intrigue plutôt qu'il inquiète. Il est source de remise en question du Soi et de son environnement référentiel. Le Canada rétablit ses liens diplomatiques avec la Chine en 1970. Pierre Elliott Trudeau voyage officiellement à Cuba en 1976. Les loyalistes de la paix – *draft dodgers*, *military deserters* et autres *anti-war demonstrators* – migrent des États-Unis pour s'établir au Canada, parfois au Québec, fuyant l'enrôlement obligatoire et le calvaire vietnamien, dont l'horreur est quotidiennement rapportée par les médias (dans les magazines à grand tirage *Time* et *Life* notamment, où sont publiées certaines images iconiques du conflit), ce qui crée une solidarité internationale contre la guerre. *Give peace a chance*, chantent en 1969 John Lennon (et Yoko Ono) depuis l'hôtel Reine-Élizabeth de Montréal. Champion d'une devise qui rallie et allume, l'ex-Beatle fait du « lennonisme » (« Pacifistes du monde entier, unissez-vous ») le stade suprême du léninisme (« Prolétaires du monde entier, unissez-vous »), idéologie alors en vogue dans les collèges et les universités, lieux truffés de petits penseurs à l'esprit apparemment libéré, mais en vérité addicts d'un stock de réponses prémâchées aux défis du monde (et à ceux du Québec).

- Parallèlement, l'apparition du conteneur révolutionne le transbordement des marchandises. Le volume et la vitesse de circulation des biens matériels augmente et s'accélère sur toute la planète. La mondialisation de l'économie acquiert un nouvel élan avec, comme effet collatéral – positif ou négatif, selon qu'on profite ou subit le phénomène –, la délocalisation manufacturière vers des zones-franches ou des pays « émergents ». Le géant IBM envahit l'espace public avec son slogan « des solutions globales pour une petite planète ». Les accords de libre-échange se multiplient²⁷. Le « rapetissement » du monde, qui est le pendant de son « élargissement » par et dans l'internationalisation, est rendu possible par la multiplication des avancées technologiques facilitant la circulation des biens, des personnes et surtout des idées²⁸. Après s'être continentalisé dans les années 1970 et 1980, « Québec Inc. », né d'une volonté de permettre au capital franco-québécois de prendre enfin sa place parmi les

²⁷ Recommandé dès 1985, l'ALÉ avec les États-Unis est conclu en 1988 ; l'ALENA est signé en 1992.

²⁸ C'est au début des années 1990 qu'est « tissée » le World Wide Web (la Toile), qui s'étend dans la deuxième moitié de la décennie. À partir de 1998, il est possible de communiquer de n'importe quel point du globe avec un téléphone portable. Les réseaux sociaux font leur apparition un peu plus tard : Facebook est créé en 2004, You Tube en 2006, Instagram, en 2010. Le I-Phone est mis en marché en 2008...

« grands », s'internationalise. Le brio québécois, en particulier dans le domaine de l'ingénierie (Bombardier, SNC-Lavalin, Hydro-Québec, CGI, Canam, Cascades, etc.) et de la création culturelle (Cirque du soleil, Céline Dion, Luc Plamondon, Denis Villeneuve, Robert Lepage, etc.), s'exporte autour du globe, à la mesure d'une « petite société » capable à sa manière de prendre part à l'universel. Le monde devient le terrain des Québécois *itou*. « Think big, sti », disait Gratton...

- Au fur et à mesure que les conditions adviennent et s'additionnent pour que s'éveille une conscience planétaire, celle-ci évolue par suite des défis que posent aux nations leur interdépendance économique, leur diversification culturelle et la parenté des enjeux politiques auxquels elles font face, pour ne rien dire des défis communs qui concernent à court terme l'humanité tout entière, en particulier celui du changement climatique et celui de la circulation des virus²⁹. C'est ainsi que, dès les années 1990, mais plus intensément encore durant les années 2000, d'autant que la Toile facilite la communication internationale de masse, la planète passant en quelque sorte de l'ère Gutenberg à l'ère Zuckerberg, le défi de rencontrer l'Autre, propre aux années 1960 et 1970, devient celui de construire le monde avec lui ; le défi de se réconcilier avec l'Autre devient celui d'aménager l'identité et l'altérité dans un Nous composite et cosmopolite ; et le défi de la diversité (constatation du pluriel) devient celui du vivre-ensemble (intégration du divers)³⁰. « Être ensemble séparément » : tel était le crédo en vogue à la fin du XXe siècle. « Être ensemble dans la convergence », tel est le pari des sociétés à l'aube du nouveau millénaire.

- Il va de soi que l'aménagement de la différence – inscrire la divergence dans la confluence en sachant que rien ne se fera hors de la dissonance – représente un enjeu majeur pour les gouvernants, quel que soit le pays dont ils dirigent la destinée. Le cas du Québec-Canada est intéressant à ce chapitre, alors que deux modèles d'intégration ou de gestion de la diversité sont éprouvés par les gouvernants et leurs intendants.

Au Canada, pays qui assume depuis une cinquantaine d'années son incapacité à éliminer ou homogénéiser sa diversité constitutive, alors que ce dessein était auparavant son projet³¹, le régime mis en avant est celui du multiculturalisme, lequel

²⁹ C'est au début des années 1980 qu'est diagnostiqué le VIH ; en 1999, 14 millions de personnes en sont déjà mortes. En 2003 survient l'épidémie du SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) ; une année plus tard se déclare celle de la grippe aviaire. En 2009, le monde est frappé par la pandémie du virus de la grippe A (H1N1). Puis survient celle du virus Zika en 2016. Quatre ans plus tard, le virus COVID-19 fait des ravages sur la planète ; en date du 23 septembre 2021, 4,7 millions de personnes sont mortes après l'avoir contracté (source : *New York Times*).

³⁰ Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard, 2007, coll. « Folio actuel inédit », n° 125.

³¹ Peter H. Russell, *Canada's Odyssey. A Country Based on Incomplete Conquests*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.

consiste à valoriser les cultures particulières dans un cadre néanmoins unitaire, celui de la nation canadienne. Dans le contexte de cette *coexistence* désirée, les cultures autochtones et francophones sont particulièrement avantagées et défendues, au point de pouvoir s'exprimer en tant qu'actrices politiques majeures dans l'arène parlementaire ; les autres cultures sont soutenues ou promues, mais en tant que joueuses mineures, certains diraient figurantes, dans le théâtre politique, culturel et identitaire canadien.

Au Québec, société qui reconnaît depuis une quarantaine d'années sa diversité constitutive après l'avoir niée ou minimisée, le régime choisi est celui de l'interculturalisme, soit le respect et la protection des cultures composant le tissu social québécois, y compris les cultures autochtones et la culture anglaise enracinée dans l'histoire longue du Québec, cultures cependant amenées à *converger*, de manière aussi fructueuse que possible, dans la construction d'une culture commune décisivement marquée par certains référents canoniques de la québécoité contemporaine, à savoir la langue française, l'égalité des sexes et la laïcité de l'État et de ses appareils.

- Il est clair que l'évolution du Canada-Québec, depuis les années 1970, a été marquée par la dynamique concurrentielle entre ces deux modèles. À l'instar des chartes québécoise et canadienne des droits et libertés, respectivement adoptées en 1975 et en 1982, le multiculturalisme et l'interculturalisme ont été instrumentalisés par des groupes particuliers pour favoriser, sinon instituer, leurs intérêts politiques. Les cadres multiculturel et interculturel, pour ne rien dire de la « politique de la reconnaissance mutuelle », concept(ion) que l'on doit au philosophe québécois Charles Taylor³², ont été aussi invoqués par les groupes particuliers pour légitimer leurs prétentions identitaires et favoriser la cause diversitaire, y compris par la pratique d'un discours victimal enflammé, voire enflé.

Les politiques accueillantes et bienveillantes des gouvernements canadien et québécois ouvrent-elles la porte, comme certains le prétendent en tombant parfois dans la surconscience identitaire³³, souvent agitée par les lutins de l'ethnisme, les trolls du chauvinisme et les démons du racisme, à la désintégration tendancielle des sociétés canadienne et québécoise, ainsi qu'à la perte des raisons communes en leur sein ? Il faut temporiser. Ni les décideurs canadiens ni les décideurs québécois, pas plus que les tribunaux, dont les logiques juridiques et les principes moraux sont assez nuancés, n'entendent présider à la ruine de sociétés historiquement constituées et dont le bilan général, malgré les désolations qu'il affiche, se compare avantageusement à

³² Charles Taylor, *Multiculturalism and the Politics of Recognition*, Princeton, Princeton University Press, 1992.

³³ Certaines interventions bafouillées lors des audiences publiques de la Commission Bouchard-Taylor, tenues à l'automne 2007, suintaient à pores ouverts le sectarisme ethnique et le racisme primaire. Il était – je m'en souviens – pénible d'en écouter la teneur malheureuse, souvent honteuse.

bien d'autres sociétés dans le monde³⁴. Les dispositions des chartes, au même titre que la notion de reconnaissance mutuelle et celle d'acceptation de la différence, pour ne rien dire de la notion de tolérance, ne sont pas sans limite. Elles sont contrebalancées par toutes sortes de politiques publiques, impératifs sociétaux et préceptes moraux fondés notamment sur l'idée cardinale d'accommodement raisonnable. Appréciant l'expérience historique canadienne (et par conséquent québécoise) dans l'essentiel de ce qu'elle a été jusqu'ici, il est un constat que l'on peut faire et qui tient à l'une des constantes qui l'ont marqué : sauf exception, au Canada comme au Québec, le réformisme, pour des raisons historiques, a triomphé du radicalisme et le pragmatisme a détrôné l'idéalisme³⁵. Le Canada et le Québec ne sont pas des collectivités jusqu'au-boutistes, mais des sociétés progressistes-conservatrices. Notons par ailleurs que concilier n'est pas synonyme de complaisant, que bienveillant ne signifie pas innocent et qu'accueillant n'équivaut pas à rampant. Ni le Canada ni le Québec ne sont en voie de désagrégation. Leurs décideurs sont plutôt à la recherche de cadres régulateurs permettant à la diversité de s'exprimer et à l'altérité de s'épanouir dans la continuité bonifiée d'identités appréciées et appréciables. Or, comme l'a prouvé récemment la promulgation de la Loi sur la laïcité de l'État (Loi n° 21), cette recherche est difficile, périlleuse et tâtonnante. Elle n'a de cesse de générer des tensions, des discordances et des désaccords. Pourquoi ? Parce que les sociétés, tout à la fois *menées* dans leurs formes à venir et *minées* dans leurs formes passées par la créativité et l'inventivité des acteurs, sont des entités dont la mouvance est largement imprévisible alors même que le défi d'en réguler l'évolution est inévitable. Jusqu'à un certain point, les pouvoirs et les systèmes (désir *d'agencer* les sociétés par et dans la Référence) sont en continuel décalage par rapport à ce qui se passe et se brasse au sein des mondes vécus et des interstices sociétales (volonté *d'agentivité* des acteurs face à la Contingence). Voilà pourquoi, au sein des sociétés pluralistes, des voix s'élèvent pour qualifier certaines lois et mesures de « liberticides ». Il faut être prudent dans l'appréciation de la situation. Comme l'écrivait récemment le chroniqueur Pierre Trudel :

Affirmer que les lois et d'autres mesures étatiques limitent les droits et libertés, c'est dire des évidences. Les vraies questions sont celles de savoir si ces limites sont justifiables et raisonnables. Dans [les] société[s] pluraliste[s], ces questions peuvent recevoir des réponses différentes reflétant la diversité des sensibilités culturelles qui y prévalent.³⁶

³⁴ En 2021, le Canada figure au premier rang des meilleurs pays dans le monde d'après le classement établi, à partir d'un critérium foisonnant, par le magazine *US News & World Report*.

³⁵ Pour une argumentation plus élaborée de cette thèse, voir J. Létourneau, « Quelle histoire de l'expérience canadienne raconter aux jeunes ? », *loc. cit.*

³⁶ Voilà pourquoi il est sans doute préférable, pour discuter utilement de la question de l'identité, de cesser de partir de la perspective de ceux qui entendent la définir et la normaliser, pour au contraire embrasser la multitude des *positions identitaires* de ceux qui la pratiquent et la construisent au ras de leurs actions quotidiennes, dans la « banalité » de leur existence ordinaire.

• C'est donc dans le sillage d'une reconnaissance de leurs droits et libertés que les groupes associés ou sympathiques au courant diversitaire se sont élevés dans la société, accueillis dans leurs prétentions et revendications par beaucoup d'intervenants québécois désireux de susciter, entre les cultures, de l'intercompréhension et de l'interpénétration, ce qu'on appelle aussi l'inculturation. Différents moments ont scandé cette montée³⁷, qui ne s'est pas faite sans effusion verbale, théâtralité identitaire et réaction de la part de ceux et celles qui, sans être des extrémistes de l'Identité, estimaient nécessaire, et considèrent toujours important, d'établir une limite à l'idéologie altéritaire, qui repose aussi sur certains postulats faciles convoyés par la « gauche caviar », les contestataires de salon et la pensée bien-pensante³⁸ :

1963 : fondation du Centre Monchanin à Montréal. Rebaptisé Centre interculturel Monchanin en 1978, celui-ci joue un rôle pionnier dans la diffusion du vocabulaire et de la philosophie de l'interculturel au Québec.

1969 : Création à Montréal du Centre d'apprentissage interculturel.

Années 1970 : multiplication des séminaires et activités de formation ou d'apprentissage à vocation interculturelle. Œuvrant au cœur de la socialité émergente, les groupes communautaires deviennent des vecteurs de diffusion et de promotion de l'idéologie interculturelle.

1971 : Le Canada devient le premier pays au monde à adopter une politique en matière de multiculturalisme.

1978 : Stipulation, dans *La politique québécoise de développement culturel*, qu'il faut sensibiliser les enfants à la collaboration interethnique.

Années 1980 : Fondation de plusieurs revues faisant de l'interculturel, si ce n'est du transculturel, leur thème de prédilection (*Dérives, Humanistas, Vice Versa*).

1981 : Dans la publication *Autant de façons d'être Québécois*, on parle de dialogue interculturel, façon de rapprocher la majorité francophone et les communautés culturelles (principe de la convergence dans une culture commune), stratégie, dit-on, qui s'oppose à la politique multiculturelle d'Ottawa, assimilée à l'idée de la coexistence dans une culture composite.

1981 : La *Revue Monchanin* devient la revue *Interculture*.

1981 : Lancement par Gérald Godin, alors ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, de la campagne « Mes amis de partout », manière de sensibiliser les

³⁷ Chronologie constituée à partir de l'article de Lamy et Mathieu, *op. cit.*, et de celui de Laurence Brosseau et Michael Dewig, « Le multiculturalisme canadien », [en ligne] https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/200920E.

Nulle prétention ici d'offrir un panorama complet de l'« agenda identitaire » au Canada-Québec.

³⁸ Pensons à l'exemple récent de la destruction ou de la mise à l'Index, par des intervenants carburant à l'idéologie « décoloniale », de 5 000 livres considérés néfastes aux Autochtones. Même les Premiers Peuples ont été outrés par l'opération de censure.

élèves du primaire et du secondaire à la réalité multi-ethnique et interculturelle de la société québécoise.

1982 : La Charte canadienne des droits et libertés inscrit les droits à l'égalité dans la Constitution et reconnaît le patrimoine multiculturel du Canada.

1983 : Création à Montréal d'un festival de musique interculturelle. L'événement atteste de la place du mot et de la réalité à laquelle il renvoie pour nommer et « normer » la réalité montréalaise en bouillonnement.

1984 : Création du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, ensuite connu sous le nom de Conseil des relations interculturelles.

1985 : Dans le *Rapport du comité sur l'école et les communautés culturelles*, l'idée d'interculturalité s'installe fermement dans la conception de l'éducation scolaire.

1986 : Publication, par le gouvernement du Québec, de la *Déclaration sur les relations interethniques et interraciales*.

1988 : Sanction de la Loi sur le multiculturalisme canadien.

1990 : L'orientation interculturelle du Québec est confirmée dans le livre blanc intitulé *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*.

1995 : Motion reconnaissant officiellement le mois de février comme étant le mois de l'histoire des Noirs

1999 : Publication du Rapport Lacoursière (*Se souvenir et devenir*), qui insiste sur l'intérêt de réviser le grand récit collectif des Québécois en vue de donner plus de place aux Autochtones, aux Anglophones et aux Allophones dans le parcours collectif. S'ensuit un long débat sur la nature et la direction du récit d'histoire à enseigner aux jeunes Québécois.

2007 : Demande, émanant de certains groupes, pour une citoyenneté québécoise et une constitution québécoise. La campagne débouche sur le projet de Loi n° 195, Loi sur l'identité québécoise, déposée par Pauline Marois, députée de Charlevoix à l'Assemblée nationale.

2007 : Mise sur pied, par le gouvernement Charest, de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (dite commission Bouchard-Taylor). L'un des mandats de la commission est de formuler au gouvernement des recommandations sur les pratiques d'accommodement raisonnable de telle manière que ces pratiques soient conformes aux valeurs de la société québécoise en tant que société pluraliste, démocratique et égalitaire.

2008 : Le gouvernement du Québec publie *La diversité : une valeur ajoutée – Plan d'action gouvernemental pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*.

2013 : Débat et projet de loi sur la Chartes des valeurs québécoises.

2014 : Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles devient le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

2015 : Dépôt de la Loi sur la neutralité religieuse (loi n° 62). Contestée, la loi est suspendue d'application par les tribunaux.

2016 : Lancement d'une nouvelle politique en matière d'immigration, de participation et d'inclusion intitulée *Ensemble, nous sommes le Québec*.

2016-2018 : Débats au sein de la société à propos de l'interdiction du voile intégral et du burkini, de même qu'en ce qui touche à la prestation de services publics reçus et offerts à visage découvert.

2018 : Parrainée par la CAQ, l'idée circule de réduire le nombre d'immigrants accueillis pour mieux les intégrer à la société québécoise.

2019 : Loi sur la laïcité de l'État (Loi n° 21)

2021 : Adoption, par le gouvernement fédéral, d'une loi instituant la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

2021 : Loi sur la langue officielle et commune du Québec. Le français (Loi n° 96)

4. UN NOUVEAU MOMENT IDENTITAIRE ?

Il se pourrait bien que, depuis une vingtaine ou une trentaine d'années, le Québec connaisse une transformation tranquille de sa Référence collective, le *processus* étant porté par les Néo-Québécois, par la jeune génération, par les Anglo-Québécois, qui assument de plus en plus leur québécity (à tout le moins leur montréalité...), mais aussi par bon nombre de Franco-Québécois qui se montrent sereins par rapport à l'avenir de leur collectivité (ou nation) et qui en reconnaissent favorablement la diversité constitutive.

L'expression « Révolution silencieuse » décrit bien le passage référentiel qui marque le Québec actuel³⁹, dont on peut dire qu'il est en train de renouveler son répertoire de référents et de figures identitaires, y compris son grand roman national, encore que le processus de révision du récit collectif québécois ne soit guère avancé⁴⁰, sans compter l'opposition acharnée que manifestent, à l'endroit de ceux qui adoptent ou suggèrent une posture non national(ist)e pour embrasser l'expérience historique québécoise, les partisans de l'histoire accréditée, ceux-ci étant réunis dans plusieurs associations professionnelles et regroupements para-politiques⁴¹.

³⁹ « Silent Revolution: The Transformation of the Québécois Identity », *London Journal of Canadian Studies*, 32, 1 (2017), p. 98-116. *Id.*, *La Condition Québécoise*, *op. cit.*, chapitre intitulé « Conversion ».

⁴⁰ Jocelyn Létourneau, *Je me souviens ? Le passé du Québec dans la conscience de sa jeunesse*, Montréal, Fides, 2014.

⁴¹ Par exemple : Coalition pour l'histoire, Société des professeurs d'histoire du Québec, Fondation Maurice-Séguin, Fondation Lionel-Groulx, Société du patrimoine politique du Québec, Mouvement national des Québécois, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, etc.

Aux trois questions qu'ils n'ont eu de cesse de se poser à travers le temps : d'où venons-nous, qui sommes-nous et où allons-nous ?, les Québécois semblent disposés, depuis quelques décennies, à trouver (ou à s'offrir) de nouvelles réponses. À la première question : d'où venons-nous ?, on a l'impression que de nombreux Québécois, tirés dans cette direction par une jeunesse éduquée, répond « de nos héritages plus que de nos origines ». À la deuxième question : qui sommes-nous ?, on entend le plus souvent « Nous tous » ou « Nous ensemble », ce qui ne veut pas dire Nous indifférencié, Nous déraciné ou Nous déculturalisé, évitant du coup de gommer tout ancrage spécifique fondé dans l'histoire. À la troisième question : où allons-nous ?, on n'entend rien d'unanime ou de très distinct. On sent plutôt, de la part des gens, en particulier la jeunesse, une volonté de faire et de créer, sans que les initiatives lancées relèvent d'un grand projet intégrateur, sorte de destinée prescrite à conquérir ou de téléologie à réaliser. À l'encontre de ce que prétendent certains esprits inquiets⁴², les Québécois ne sont pas pris entre le confort et l'indifférence ni ne glissent sur la pente de la démobilité et de l'abandon. Ils avancent – et font avancer le Québec – entre l'optimisme et l'ouverture.

Quels indices laissent penser que le Québec connaît une « Révolution silencieuse » au chapitre de sa Référence collective ? Allons-y de quelques idées :

- L'Autre (qu'il s'agisse de l'Anglophone ou de l'Allophone québécois) n'est plus perçu comme extérieur au Soi, mais comme une composante du Soi, ce qui ne veut pas dire que le Soi ambitionne de se faire comme un Autre, une direction, à coup sûr, que les Québécois ne veulent pas prendre, fiers de ce qu'ils ont construit historiquement, une direction, à l'évidence, vers laquelle les « Autres » ne veulent pas entraîner le Nous québécois, auquel ils sont désireux d'appartenir dans la volonté de se faire cosignataires – et non pas exécuteurs testamentaires – d'un programme d'avenir à élaborer dans la mémoire du passé, mais aussi dans une distance salutaire par rapport à ce passé (et peut-être surtout par rapport à cette mémoire du passé)⁴³.

⁴² Parmi les voix les plus spectaculaires et entraînantes figure celle de Mathieu Bock-Côté, qu'on entend au Québec et en France. Penseur plus nuancé, Jacques Beauchemin (*Une démission tranquille. La dépolitisation de l'identité québécoise*, Montréal, Boréal, 2020) appartient aussi au quateron des préoccupés, voire des tourmentés, relativement à la mutation de la Référence québécoise. Bien que sa posture soit interrogative plus qu'inquiète, Gérard Bouchard (*Les Nations savent-elles encore rêver. Les mythes nationaux à l'ère de la mondialisation*, Montréal, Boréal, 2020, p. 286-298) se demande également, à la suite du diagnostic qu'il pose sur la situation actuelle du Québec, si cette nation sait encore s'imaginer ou si elle s'est engagée dans un processus déprimant de désenchantement.

⁴³ La Loi n° 21 pourrait être analysée comme symptomatique de la négociation difficile entre le Soi et l'Autre, même dans la perspective de vouloir construire un Nous aussi inclusif que possible. Jusqu'à quel point le Soi veut-il accepter la différence posée par l'Autre ? Jusqu'à quel point l'Autre veut-il accepter de se faire différent pour intégrer le Nous ?

- Le Monde et l'Ailleurs, pour ne rien dire de l'Avenir, ne sont plus perçus comme des lieux d'étrangéité et des vecteurs d'aliénation où s'abîmer, mais comme des espaces d'opportunités et des terrains d'émancipation où s'affirmer.
- Le rapport à la langue de l'« Autre » – l'anglais chez les francos et le français chez les anglos – est en voie de transformation marquée. Pour les jeunes francophones, la langue anglaise n'est plus la langue de l'Autre aliénant. Elle est une langue autre qu'ils font leur aussi. Le même processus se vérifie chez les jeunes anglophones : la langue française n'est plus la langue de l'Autre fatigant, elle est une langue autre qui leur appartient également. *Idem* dans le cas des jeunes allophones, qui pratiquent allègrement le trilinguisme, alors que deux autres langues – le français et l'anglais – deviennent leurs. Au point où, chez les francos comme chez les anglos, pour ne rien dire des « allos », la langue anglaise ou française, ou les deux, est (sont) en quelque sorte devenue(s), dans la socialité montréalaise au premier chef, bien sûr, une ou d'« autre(s) langue(s) nôtre(s) ».
- Certains référents jadis centraux dans l'Identitaire (franco-)québécois de la Survivance, par exemple l'amour du pauvre, la mentalité d'assiégé, le sentiment du manque, le peuple à genoux, la figure du cassé et de l'abusé, le destin d'être né pour un petit pain, la souffrance, la victimisation, l'insécurité, la nation prolétaire, le peuple unitaire, le héros sacrifié, l'impuissance, la médiocrité, la mère-patrie française, le minoritaire aliéné, le repli sur soi, la nation d'exception, l'étranger perfide ou dangereux, la foi catholique, le cultivateur vertueux, la sainte famille, la petite nation fragile, les saints-martyres canadiens, et quoi encore, déjà altérés dans les années 1970 et 1980 par la Révolution tranquille, qui sur le plan de l'Identitaire collectif marque un moment de mue importante⁴⁴, migrent de manière rapide vers la périphérie de la nouvelle Référence collective, dans ce que, empruntant ici au tandem Mathieu-Lacoursière, on pourrait appeler la mémoire refoulée, réfrénée, ravalée ou recalée de la nation⁴⁵. D'autres référents s'imposent résolument au centre de la Référence émergente⁴⁶ : l'idée

⁴⁴ Il n'est pas simple de conceptualiser la Révolution tranquille comme moment de mue identitaire. Renvoie-t-elle à l'étiollement substantiel de l'identitaire de la Survivance et à son remplacement par un nouvel identitaire collectif, disons celui de la Relance, dont l'un des piliers était l'indépendance ? Renvoie-t-elle plutôt à la reconfiguration/reformulation de l'Identitaire de la Survivance sous une nouvelle conformation et un nouveau vocable, mais sans rupture fondamentale ou finale avec lui ? La Révolution tranquille marque-t-elle une continuité ou une rupture identitaire ? Doit-on l'aborder comme un moment de passage entre l'Identitaire de la Survivance et celui de l'Interdépendance, du coup envisagé comme une configuration mature de l'identitaire de la Relance ? Répondre à ces questions exigerait un autre travail.

⁴⁵ Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière, *Les mémoires québécoises*, Québec, PUL, 1991.

⁴⁶ Pour une présentation synthétique, empiriquement nourrie, de l'évolution de ce que j'appelle la Référence collective et que lui nomme la Mythologie collective, au Québec pour la période allant du

d'édification par exemple, ou celles d'interculturalité, de contact, d'adaptabilité, de réussite, de raisonnable, d'équitable, de juste, de déploiement mondial, d'audace assumée, d'humiliation répudiée, de droits de la personne, de pluralisme, de pacifisme, de flexibilité ou de capacité des « petites sociétés », de reconquête accomplie, de souveraineté partagée, d'intergouvernementalité, de nation arrivée, etc.⁴⁷ De même, il semble que le sort de la planète et que la question autochtone aient franchement migré au centre des débats, acquérant du coup le statut de variables importantes de/dans l'énonciation collective. Enfin, les référents « Nous sommes aussi citoyen du monde » et « Nous sommes aussi Autochtones » ont également pris de l'importance. Dans ce nouveau contexte référentiel, initialisation possible d'une nouvelle constellation référentielle (schéma 3), quelle place et quelle importance pour la question nationale, qui a l'évidence ne suscite plus l'enthousiasme d'hier ?

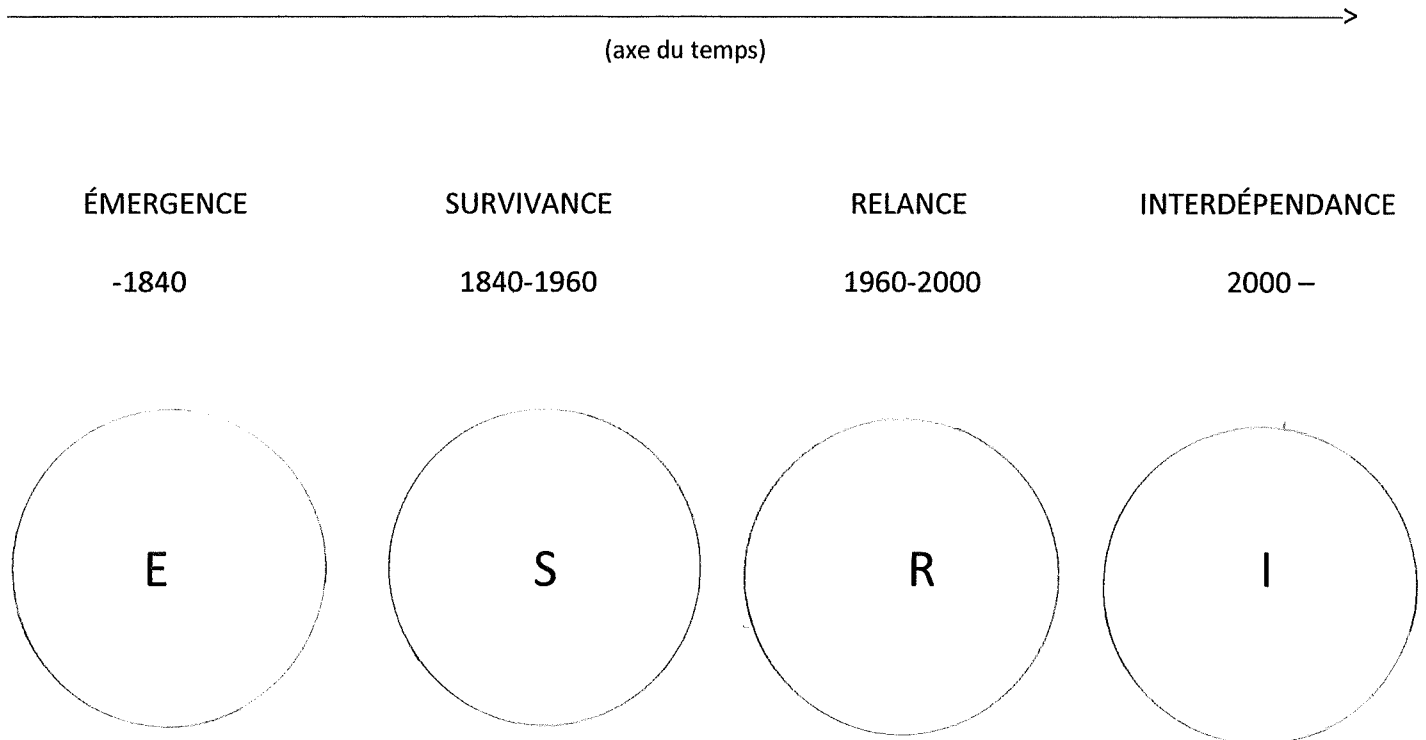
- De plus en plus de Québécois assument positivement la culture politique qui est la leur depuis longtemps, soit celle du pragmatisme libéral, du progressisme conservateur et du réformisme tranquille, laquelle n'est pas fondamentalement différente de la culture politique du « Canada anglais ». De manière générale, il existe plus de similitudes que de dissimilitudes entre les cultures politiques des « deux solitudes » (peut-être devenues « deux lassitudes » ?), qui trouvent leurs racines respectives dans l'idée partagée du *refus* : refus de la Révolution américaine, d'un côté, et refus de la Révolution française, de l'autre⁴⁸. Il se pourrait bien que de nombreux Québécois, à défaut d'accepter publiquement (pour le moment) l'idée d'une proximité des cultures politiques québécoise et canadienne, reconnaisse ce fait privément et, pour orienter leur destin personnel dans la noirceur et l'étendue de l'avenir, préfèrent suivre le cap de l'Interdépendance, stade accompli de la Relance, plutôt que celui de l'Indépendance, projet dé-passé pour parvenir à la complète décolonisation du Nous.

milieu du XIX^e siècle à nos jours, voir Gérard Bouchard, *Les Nations savent-elles encore rêver*, op. cit., chap. 6. Il y a beaucoup de recoupements à faire entre les travaux de Bouchard et les miens, qui portent souvent sur les mêmes sujets, que l'on approche toutefois, l'un et l'autre, à partir de systèmes conceptuels différents et dont l'étude nous mène à des interprétations parfois convergentes, parfois divergentes. Par exemple, si Bouchard agrée à l'idée voulant que l'imaginaire de la Relance, qu'il associe à la Révolution tranquille, connaisse quelques soubresauts, il considère la période des vingt dernières années comme étant associable au retrait et au recul alors que j'y vois les germes d'une régénération.

⁴⁷ Il serait intéressant, dans le cadre d'une dynamique interactive avec les visiteurs, de les interroger sur les mots (p)références grâce auquel ils font sens de la collectivité québécoise aujourd'hui, ce qui permettrait d'entrer au cœur de l'imaginaire et de l'identitaire québécois contemporain.

⁴⁸ Cela ne veut pas dire que le Canada s'est historiquement élevé comme une nation d'abstention et d'inaction. Refuser d'emprunter une voie ne signifie pas de renoncer à prendre une autre voie. Déterminer quelle est la nature de la *voie canadienne*, dont le Québec est une composante historiquement cardinale, est une question trop complexe pour être abordée dans le présent texte.

SCHÉMA 3
DE LA SUCCESSION* DES RÉFÉRENCES**
(CONSTELLATIONS RÉFÉRENTIELLES)
AU QUÉBEC



* Chronologie approximative.

** Appellations suggestives.

• La jeunesse québécoise contemporaine, peu importe sa culture d'appartenance – francophone, anglophone, allophone, mais aussi autochtone⁴⁹ – semble animer par un sentiment d'optimisme qui lui laisse croire, pour reprendre la formule de Garneau⁵⁰, mais dans une perspective inversée (irions-nous jusqu'à dire décolonisée ?⁵¹), que le Québec, comme société d'interdépendances internes et externes, est capable de se donner carrière sur le plan des nouveautés ; que ce n'est pas qu'aux « grands peuples » à essayer les nouvelles théories ; et que les Québécois peuvent aussi se donner des libertés dans leurs orbites, soient-elles moins spacieuses que celle des nations dominantes. Pour les jeunes, une partie de la force du Québec vient assurément de ses traditions. Mais cette force découle aussi de la capacité de ses gens – et de la culture qu'ils produisent au quotidien, dans le cadre de leurs interactions sans bord et sans limites entre eux et avec d'autres cultures – à s'actualiser et à se transformer, facteur cardinal de durabilité des collectivités.

Le Québec est assurément en train de passer à l'avenir, ce que nombre de ses intellectuels ne voient pas ni ne veulent. Il faut pourtant nommer ce qui cherche à naître. Tel est un rôle que l'interprétant ne peut laisser à l'idéologie et aux pouvoirs anonymes.

⁴⁹ Il tarde que les cultures autochtones révisent ou actualisent leur(s) identitaire(s) collectifs, ramené(s) principalement, pour des raisons politiques et idéologiques défendables, mais désolantes, à l'image architectonique et emblématique de la Misère à être, d'un côté, et à celle du Naturalisme romantique, de l'autre. S'il est vrai de dire que ces référents ne sont pas déliés de la réalité vécue des Premiers Peuples, il en est d'autres, plus positifs et moins idéalisés, qui pourraient être promus au rang de référents majeurs du monde autochtone, assurant du coup un pont dialogique réaliste avec le monde non-autochtone, englué dans ses propres visions limitées et limitatives concernant l'univers indigène, qu'il s'agisse de celle de l'Indien méprisable (représentation odieuse du monde autochtone associée à l'empire du colonialisme) ou celle de l'Indien vénérable (représentation miséricordieuse du monde autochtone associable à l'emprise du décolonialisme, qui n'est peut-être qu'une forme de néocolonialisme). Des voix autochtones – Stanley Vollant, Samian, Lara Sioui, Elisapie, etc. – montent, qui pensent et s'expriment en dehors de la Référence autochtone coutumière en la confrontant dans ses certitudes avérées ou en cherchant à la dépasser dans ses traits réputés essentialistes.

⁵⁰ « Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes ; qu'ils soient sages et persévérants, qu'ils ne se laissent point emporter par le brillant des nouveautés sociales ou politiques. Ils ne sont pas assez forts pour se donner carrière sur ce point. C'est aux grands peuples à essayer de nouvelles théories. Ils peuvent se donner des libertés dans leurs orbites assez spacieuses. Pour nous, une partie de notre force vient de nos traditions ; ne nous en éloignons ou ne les changeons que graduellement. » François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, tome IV*, Québec, N. Aubin, 1854.

⁵¹ Jocelyn Létourneau, « Vers une décolonisation de l'identitaire collectif ? Le rapport au Soi et à l'Autre chez les jeunes Québécois (d'héritage canadien-français) », dans Jean-François Laniel et Joseph-Yvon Thériault, dir., *Le Québec et ses autrui significatifs*, Montréal, Québec-Amérique, 2020, p. 165-178.

SCHÉMA 1 RÉFÉRENTS, CONSTELLATION RÉFÉRENTIELLE RÉFÉRENCE

T¹

T²

T³

Tⁿ

> (Ligne du temps)

CONSTELLATION RÉFÉRENTIELLE = RÉFÉRENCE = CULTURE = IDENTITAIRE
(configuration datée de référents changeants dans le temps)

A

B

C

D

a b c
d e f g
k h i m j n o
 p q r s
t u z v 1 2 x
 3 4 5
 6 7

8 9 3
11 g e j h
o y d t e x w x
 w 1 2 3
m s l z k r o
 a c 7
 b 12

z 18 20 p k
x k u 22
g t 11 9 d
 t 7 x
h w 3 o
y m 7 v x
 t e 7 v x
 1 2
 16

18 u x k 20
 l 11 b' 3
 z 34 p
11 m w 7 g.
o 22 y 24
16 c' v 1
 x p 3.
d 9 33 a'
 p e 2

a, b, c, 1, 2, 3... = référent (élément primaire ou unité basique de la constellation référentielle).

a, b, c, 1, 2, 3... = référent central.

a, b, c, 1, 2, 3... = référent périphérique.

a, b, c, 1, 2, 3... = référents ni central ni périphérique.

Avertissement : On notera, dans le cas de chaque constellation référentielle (quatre au total : A, B, C, D), le positionnement et l'arrangement différent des référents la constituant (a, b, c, d... ; 1, 2, 3...). On notera aussi que certains référents persistent au sein de la constellation ou disparaissent ; que de nouveaux référents arrivent ; que d'autres référents migrent du « centre » de la constellation vers sa « périphérie ou suivent un « chemin » inverse. La dynamique de (re)positionnement et de (ré)arrangement des référents constituant les constellations référentielles renvoie au processus de leur actualisation.

Table des matières

1. Les Micmacs	3
1.1 Genèse de la présence sur le territoire	3
1.2 Influence sur le territoire	5
1.3 Quelques orientations bibliographiques	7
2. Les Acadiens	7
2.1 Genèse de la présence sur le territoire	7
2.2 Influence sur le territoire	9
2.3 Quelques orientations bibliographiques	10
3. Les Canadiens français	10
3.1 Genèse de la présence sur le territoire	10
3.2 Influence sur le territoire	12
3.3 Quelques orientations bibliographiques	12
4. Les anglo-normands	12
4.1 Genèse de la présence sur le territoire	12
4.2 Influence sur le territoire	14
4.3 Quelques orientations bibliographiques	15
5. Les Loyalistes	15
5.1 Genèse de la présence sur le territoire	15
5.2 Influence sur le territoire	16
5.3 Quelques orientations bibliographiques	18
6. Les Français : Bretons, Normands et Basques	18
6.1 Genèse de la présence sur le territoire	18
6.2 Influence sur le territoire	19
6.3 Quelques orientations bibliographiques	21
7. Les sujets britanniques de la première heure	21
7.1 Genèse de la présence sur le territoire	21
7.2 Influence sur le territoire	22
8. Les Écossais	24
8.1 Genèse de la présence sur le territoire	24
8.2 Influence sur le territoire	26
9. Les Irlandais	26
9.1 Genèse de la présence sur le territoire	26

9.2 Influence sur le territoire	28
9.3 Quelques orientations bibliographiques	28
10. Les Norvégiens	29
10.1 Une aventure de colonisation ratée.....	29
11. Les Belges	29
11.1 Genèse de la présence sur le territoire	29
12. Les relations interethniques	29
12.1 Le pluriculturalisme gaspésien	29

1. Les Micmacs

1.1 Genèse de la présence sur le territoire

- L'historien Mario Mimeault nous informe que « les Micmacs de la Gaspésie constituent la branche la plus au nord de la Nation. Selon les plus récentes statistiques, ils forment plus de 25 % de tous les autochtones qui habitent la côte est du Canada. Ils sont 6 707 personnes à posséder leur statut d'Indien en région. La réserve de Ristigouche compte à elle seule 2 061 individus résidants et Maria [Gesgapegiag] 690. Gaspé rassemble 400 autochtones à Pointe-Navarre et dans les paroisses environnantes. À ces Amérindiens, s'ajoutent ceux qui demeurent ailleurs en Gaspésie ou dans la province de Québec et qui totalisent 3 556 membres enregistrés [données de 2017]. »¹
- Les Premières Nations seraient arrivées en Amérique du Nord il y a **35 000 ans**. « Au Québec, les deux principales familles linguistiques sont les Iroquoiens et les Algonkiens. Les **Micmacs**, le peuple Elnu, font partie de la famille des **Algonkiens**. Ils occupent les Maritimes et la Gaspésie depuis maintenant **8 000 ans**. En Gaspésie, leurs ancêtres ont d'abord vécu sur le côté nord de la péninsule, près de la mer. Le milieu est dur. À mesure que les conditions s'améliorent, ils s'éparpillent en forêt et développent des caractères culturels distinctifs, **mais ces tribus ne sont pas pour autant isolées**. Elles commercent avec l'intérieur du continent. »²
- « Les Micmacs établissent les premiers contacts avec les Européens. Jacques Cartier en rencontre [**1534**] à Port-Daniel, Paspébiac et Carleton à une époque où leur tribu compte environ **4 000 individus en Gaspésie seulement**. Par la suite, les pères Récollets développent pour eux une mission à Listuguj (Ristigouche), dans le fond de la baie des Chaleurs. Cet endroit demeure aujourd'hui le principal noyau démographique de ce peuple en région, mais il s'en trouve deux autres, à Maria et à Pointe-Navarre (Gaspé). **Après avoir vu leur nombre chuter à moins de 1 500 avec l'arrivée des Blancs, les Micmacs de la Gaspésie comptent à nouveau plus de 4 000 individus.** »³
- Les premiers contacts entre Micmacs et Français sont assez cordiaux; les Français ont besoin de leurs alliés autochtones pour survivre. C'est le passage du régime français au régime anglais [**après 1763**] qui vient compliquer les choses pour les Micmacs.

¹ Mario MIMEAULT, « Les Micmacs au XX^e siècle. La renaissance », *Encyclobec*, 2002, https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=364 (page consultée le 26 mars 2023)

² Mario MIMEAULT, « Une présence millénaire », *Encyclobec*, 2002, https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=361 (page consultée le 26 mars 2023)

³ *Ibid.*

- L'occupation du territoire par les Micmacs va devenir indissociable de la présence européenne : « **en raison des liens commerciaux qu'ils développent rapidement avec les pêcheurs et traiteurs français, les Micmacs s'établissent à côté des lieux de pêche.** »⁴
- Mi'gmaqs (Micmacs) signifie « alliés » en français; surnom donné par les Français. Les Micmacs sont d'ailleurs à la bataille de la Ristigouche en **1760** et combattent aux côtés des Français et des Acadiens.
- « En **1845**, les Micmacs de Ristigouche, sont regroupés dans une réserve (Listuguj) que les autorités créent à l'ouest du canton Mann. En **1851**, une grande terre à bois est ajoutée à l'arrière de la réserve, celle-ci atteignant une superficie de 3589 hectares. L'autre réserve, celle de Maria (Gesgapegiag), est créée à la même époque et s'étend sur 168 hectares. En **1857**, on y compte 83 personnes vivant surtout de la pêche. À partir de la décennie de 1840, un petit groupe habite aussi le secteur de Gaspé. »⁵
- En **1857**, la population amérindienne de Ristigouche s'élève à 473 personnes, soit 97 familles, **toutes catholiques romaines.** ⁶
- Sans surprise, les Micmacs de la Gaspésie vont subir les contrecoups du colonialisme : l'acculturation n'étant qu'une des dimensions du colonialisme.
- **L'historien Mario Mimeault souligne que « les assauts de la civilisation euro-canadienne commencent à éroder les us et coutumes micmaques à partir des années 1800.** [...] Au début des années 1840, les wigwams à forme allongée et les tepees à forme conique, plantés à travers les arbres abattus et les souches, commencent à côtoyer des cabanes de planches. L'habillement, disparate, affiche une influence euro-canadienne de plus en plus insistante. L'homme porte le chapeau des blancs et la culotte à la canadienne. La femme se vêt de tissus de coton. « Le costume de leurs ancêtres commence à être mis de côté par les hommes », observe Jean-Baptiste Ferland en visitant Ristigouche en 1836 et Bonnycastle, de passage à Gaspé quatre ans plus tard, a peine à reconnaître dans leurs vêtements les habits d'autrefois. Enfin, la langue ancestrale recule. Bien qu'en 1836, François Coudeau, fils et petit-fils lui aussi de chefs micmacs, s'adresse à l'évêque de

⁴ « Une carte de la Gaspésie dessinée en 1611 par Marc Lescarbot, le pilote de Samuel de Champlain, indique clairement les lieux où les Micmacs ont installé leurs campements. Tous sont dressés là où les pêcheurs jettent l'ancre en arrivant au printemps : à Gaspé, dans le secteur de Grande-Grave, à la Pointe-Saint-Pierre, c'est-à-dire à l'entrée de la baie de Gaspé, au Barachois-de-la-Malbaie, là où résident, comme par hasard, les premiers missionnaires récollets, à Port-Daniel et à Paspébiac, dans la baie des Chaleurs. Les pères Récollets créeront vers 1677 une mission à Ristigouche, ou Listiguj (Campbellton), où les Micmacs se regrouperont pendant plusieurs générations avant de déménager leurs pénates du côté nord de la baie des Chaleurs, en un nouveau Ristigouche, situé cette fois-ci au Québec. Mais combien de places existent tout autour de la péninsule gaspésienne où les missionnaires ne les suivent pas! Les traiteurs, eux, sont cependant au rendez-vous à Matane (vivier de castor), à Marsoui (pierre à feu), à Pabos (eaux tranquilles), à Paspébiac (barachois), à Miguasha (rochers rouges), à Matapédia (confluent), etc. » Mario MIMÉAULT, *op. cit.*

⁵ Marc DESJARDINS *et al.*, *Histoire de la Gaspésie*, Québec, Les presses de l'université Laval, 1999, p. 169.

⁶ *Ibid.*, p. 170.

Québec en micmac, les langues anglaise et française commencent à être d'un usage courant chez les indigènes de la région. »⁷

- La crise du saumon en **1981 à Ristigouche** : « [...], le 11 juin 1981, des centaines de policiers et de gardes-pêche provinciaux prenaient d'assaut la communauté mi'gmaw de Listuguj – appelée Restigouche à l'époque. Leur but : stopper la pêche de subsistance au saumon qu'ils jugeaient abusive, bien que cette pratique découle des droits ancestraux du peuple mi'gmaw. L'intervention violente a profondément marqué la communauté de Listuguj. »⁸
- Plusieurs membres des communautés affectés par le scandale des pensionnats autochtones. Plus de 200 personnes de la communauté mi'gmaw de Gesgapegiag ont marché en juin **2021** en solidarité aux corps d'enfants découverts à Kamloops.

Aujourd'hui

- « La langue micmaque est encore parlée au foyer par environ 40 % de la population, mais c'est l'anglais qui domine à Ristigouche et le français à Gaspé, tandis que les habitants de Maria se partagent entre l'anglais et le français. Dans tous les cas, le bilinguisme est chose courante. Au plan religieux, l'ensemble de la population micmaque de la Gaspésie, à l'instar de toute la Nation, est de dénomination catholique romaine. Pour elle, la fête de Sainte-Anne est depuis leur conversion au catholicisme l'occasion de festivités annuelles, mais les traditions ancestrales marquent encore de leurs couleurs les usages indigènes. Par exemple, lors de la prise de possession d'un bateau de pêche à Rivière-au-Renard au printemps 2000, le chef Jalbert ne manquait pas, en guise de célébration, d'honorer les éléments de la nature par un rituel autochtone. »⁹

1.2 Influence sur le territoire

Le projet harmonie

- ❖ Projet initié en **2002** qui vise à rétablir des ponts entre les jeunes des communautés de Listujug et de Pointe-à-la-Croix.

Culture

- ❖ Le Site d'interprétation Micmac de Gespeg met en valeur la culture micmaque.
- ❖ Gesgapegiag célébrera bientôt son 30^e Pow-wow annuel. L'événement est ouvert à toutes les communautés et réunit généralement des danseurs et des joueurs de tambours traditionnels de plusieurs communautés autochtones. Il n'est pas rare d'y

⁷ Mario MIMÉAULT, « Les Micmacs au XX^e siècle. La renaissance », *Encyclobec*, 2002, https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=364 (page consultée le 26 mars 2023)

⁸ Isabelle LAROSE, « Crise du saumon : 40 ans plus tard, Listuguj se souvient », <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1799490/listuguj-restigouche-40-ans-micmac-autochtones-11-juin-1981-peche-saumon-droits-ancestraux> (page consultée le 17 avril 2023).

⁹ *Ibid.*

croiser des représentants des autres nations autochtones du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

La langue

- ❖ Mots gaspésiens empruntés aux Micmacs: tabagane, boucane.

La toponymie

« Bien avant les Européens, les Mi'gmaqs nomment le pays gaspésien avec des noms inspirés par la topographie du territoire qui servent de repères utiles à ce peuple nomade. À Gaspé, Cartier rencontre des autochtones qui ne sont pas des Mi'gmaqs, présumément des Kwedechs qui font usage du mot Honguedo ou Onquédo – signifiant « lieu de rassemblement » – pour désigner le secteur entre Percé et le fleuve. **C'est avec Champlain, à compter de 1603, que le nom Gaspé est popularisé sous les graphies « Gachepé » ou « Gachepay », issues du mot mi'gmaq « Gespeg », signifiant la fin des terres. Malheureusement, l'apport des autochtones à la toponymie de la région est mal connu et peu reconnu.** »¹⁰

Les toponymes micmacs découlent directement de ce qu'ils souhaitent décrire. C'est particulièrement évident pour le nom des rivières. Quelques exemples liés aux rivières¹¹ :

- ❖ Listogotjg (Ristigouche), « désobéis à son père ».
- ❖ Patapegiag (Patapédia), « courant inégal, capricieux ».
- ❖ Matapegiag (Matapédia), « jonction de rivières ».
- ❖ Esgomenag (Escuminac), « poste d'observation ».
- ❖ Tlapatantjijg (Nouvelle*), « comme des patates ou patates nouvelles (fond caillouteux) ».
- ❖ Gsegapegiag (Cascapédia), « rivière large ».
- ❖ Oagametgog (Bonaventure), « eaux claires ».
- ❖ Epsegeneq (Port-Daniel), « où l'on se chauffe ».
- ❖ Papög (Grand-Pabos), « eaux tranquilles ».
- ❖ Nogoagitg Sapo (Grande-Rivière), « cherche à ronger le rivage ».

Notons : Tlagatigetjg, l'ancien nom mi'gmaq de Carleton qui veut dire *nouvel établissement permanent*.

Les techniques

- ❖ Les découvertes archéologiques permettent d'établir que les Micmacs pêchent les coques avant l'arrivée des Européens. Cette pratique va être reprise par les nouveaux arrivants et s'inscrit aujourd'hui comme un patrimoine vivant particulièrement signifiant. Il est toujours possible de s'adonner à cette pêche à Gaspé, St-Omer et Miguasha.

¹⁰ Jean-Marie FALLU, « Une toponymie unique », *Magazine Gaspésie*, vol. 54, no. 1 (188), avril - juillet 2017 <https://magazinegaspesie.ca/wp-content/uploads/2021/10/188.pdf> (page consultée le 26 mars 2023).

¹¹ Danielle E. CYR, « Les noms de lieux mi'gmaqs : une toponymie oubliée », *Magazine Gaspésie*, vol. 54, no. 1 (188), avril-juillet 2017 <https://www.erudit.org/fr/revues/mgaspesie/2017-v54-n1-mgaspesie03010/85306ac.pdf> (page consultée le 2 avril 2023).

- ❖ « Bien avant l'arrivée des premiers colons, les Amérindiens avaient découvert l'utilisation de la sève de l'érable à sucre. Ce sont eux qui ont initié les nouveaux arrivants à la récolte et à la transformation de ce précieux liquide sucré et ce, dès les débuts de la colonisation. Depuis lors, la transformation de la sève à sucre s'inscrit dans les traditions, le folklore et l'histoire du Québec. »¹²

1.3 Quelques orientations bibliographiques

- ❖ DESJARDINS, Marc, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту. *Histoire de la Gaspésie*. Québec, I.Q.R.C., 1999. 797 p., cartes, ill.
- ❖ MIMEAULT, Mario. *L'archéologie à la découverte du passé gaspésien*. Gaspé, Musée de la Gaspésie, 1991. 92 p. cartes, ill. (*Cahiers Gaspésie culturelle*, 6).
- ❖ AUJOURD'HUI L'HISTOIRE, « La crise du saumon racontée par Serge Bouchard », 2017, <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/aujourd-hui-l-histoire/segments/entrevue/43943/crise-du-saumon-micmacs-droits-peche-saumon> (page consultée le 10 avril 2023).

2. Les Acadiens

2.1 Genèse de la présence sur le territoire

- À l'origine, les Acadiens sont des Français en provenance de l'ouest de la France, notamment, qui viennent s'établir en Amérique (Nouvelle-Écosse actuelle, portion du Nouveau-Brunswick actuel) sous le Régime français (**1534-1763**).
- En **1524**, l'explorateur italien Giovanni Verrazano aurait nommé *Arcadie* une partie de la cote est nord-américaine. Dans la mythologie grecque, l'Arcadie est une région sauvage d'une beauté remarquable. Pierre Dugua de Mons fonde l'Acadie en 1604, à l'île Sainte-Croix.
- Les affrontements franco-britanniques sont nombreux aux **17^e et 18^e siècles**. Plusieurs guerres opposent les deux royaumes. Le traité d'Utrecht de **1713**, qui met fin à la guerre de succession d'Espagne dans laquelle les deux puissances s'affrontent, ampute le Nouvelle-France de grands pans de territoire : Terre-Neuve, l'Acadie, la baie d'Hudson et l'imposition d'un protectorat sur les Iroquoiens. À ce moment, les Acadiens passent définitivement sous la couronne britannique dont ils deviennent les sujets; ils conservent tout de même leur langue et leur religion.
- Craignant ces « ennemis de l'intérieur », les Britanniques décident de les déporter en **1755**, première étape de la Conquête (**1754-1760**) définitive de l'Amérique du Nord aux dépens des Français.

¹² Pierre GILL, « L'érable et ses secrets », 21 mars 2015, *Premières Nations*, <https://www.premieresnations.ca/articles/decouverte-millenaire-des-premieres-nations-lerable-et-ses-secrets?fbclid=IwAR0j82pyWfGYEFQ11cNmaqutRMPf2NsWfT1e-x8VFssJqFMfDQj-zJpHVmw> (page consultée le 19 avril 2023).

- Fuyant la Déportation, « un groupe de Beaubassin, parmi lequel se trouvaient plusieurs veuves et orphelins, se cache dans la région de Miramichi jusqu'à l'hiver **1756-57**. Sans provisions ni farine, ils se cherchent des lieux plus propices et prennent la direction de la baie des Chaleurs. Ils sont 750 qui y arrivent au printemps **1757**. Progressant ensuite vers le fond de la baie, ils s'installent dans les environs de la mission micmaque de Ristigouche, y passent l'hiver suivant puis gagnent le secteur de la Petite-Rochelle, du côté nord de la baie, là où une garnison française est établie sous les ordres du capitaine Gabriel Dangeac. Impliqués malgré leur volonté dans la bataille de la Ristigouche [**1760**], 350 d'entre eux tombent aux mains des forces anglaises quand celles-ci viennent mettre le feu aux fortifications à la fin des accrochages. »¹³

- L'historien Mario Mimeault parle d'une dizaine de familles qui se regroupent autour de la rivière Bonaventure pour former le village que l'on connaît aujourd'hui. En **1765**, nous comptons quarante habitations et 170 personnes. « À l'été suivant [**1766**], une quinzaine d'entre eux obtiennent du gouvernement de Québec la permission de s'installer sur des terres du secteur de Tracadie, grosso modo sur le site de la future ville de Carleton. Au recensement de **1777**, ils constituent déjà une communauté de 257 personnes. »¹⁴

- Les Acadiens, tournés vers l'agriculture, trouveront des terres intéressantes dans la baie des Chaleurs. Il s'agit toutefois d'une agriculture d'appoint, puisque c'est la pêche qui demeure l'activité centrale.

- Rapidement, **un maillage s'opère entre les Acadiens et Charles Robin** : « ce dernier leur offre pendant des années le seul débouché qui soit pour leur pêche. Robin, dont le système de production repose sur une main-d'œuvre abondante, trouve aussi chez eux un bassin de travailleurs, mais pas assez nombreux pour satisfaire ses besoins. »¹⁵

- *La Robin, Pipon and Company* va même rapatrier des Acadiens déportés en France. Au printemps **1774**, « Charles [Robin] en embarque quatre-vingt-un autres pour la baie des Chaleurs. Ce dernier les conduit à Bonaventure et à Carleton où plusieurs retrouvent des membres de leur famille dont ils étaient séparés depuis le Grand Dérangement. »¹⁶

- Après deux générations (environ 1830), nous comptons 3000 Acadiens en Gaspésie et environ le double en **1860**. Ils sont 932 seulement dans le canton de Carleton en **1864** et autant dans le comté de Bonaventure.

¹³ Mario MIMEAULT, « Migration acadiennes, 1758-1860 », *Encyclobec*, 2002, https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=373Encyclobec (page consultée le 16 mars 2023).

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

- En **1860**, plusieurs Acadiens en situation de précarité quittent l'Île-du-Prince-Édouard. Au printemps, 27 personnes se dirigent à la tête de la Matapédia, au Québec, et s'installent dans la région des Plateaux. Dès l'automne, ils sont 199. « 107 nouvelles arrivées à l'année 1862 et de vingt-trois autres recrues en 1863 et 1864. »¹⁷
- « L'immigration et la proverbiale fertilité acadienne aidant, les « Cadiens » seront plus de 9 000 en **1861**, 16 000 en **1891** et 32 000 en **1931** dans le comté de Bonaventure. [...]. **[Au début des années 1990], les Acadiens forment 80 % de la population du comté**¹⁸. »
- Aujourd'hui, les Gaspésiens d'origine acadienne sont concentrés dans les secteurs sud et ouest de la péninsule. L'historien Mario Mimeault note que cette communauté « constitue de nos jours un de ses éléments démographiques les plus nombreux et les plus dynamiques. »¹⁹

2.2 Influence sur le territoire

Lieux de culte

- ❖ Les Acadiens sont francophones et catholiques, plusieurs lieux de culte témoignent de cette réalité dans la baie des Chaleurs. L'église Saint-Joseph de Carleton est la plus ancienne église de culte catholique de la Gaspésie (**1850-54**).

La toponymie

- ❖ Plusieurs rues témoignent de la présence acadienne dans la baie des Chaleurs. À Bonaventure, par exemple : Place de l'Acadie, Avenue Grand Pré, Avenue de Port Royal, la plage Beaubassin, etc. À Carleton, par exemple : la promenade des Acadiens, le drapeau acadien ou encore un panneau d'interprétation dédié aux Acadiens au Parc des Horizons.
- ❖ Le surnom des gens de Bonaventure : les Cayens.
- ❖ Plusieurs patronymes²⁰ témoignent de la présence acadienne, notamment dans la baie des Chaleurs.

L'architecture

- ❖ Les maisons à lucarne, typiquement acadiennes, s'observent dans la Baie-des-Chaleurs.

Culture

- ❖ On retrouve aujourd'hui le Musée acadien du Québec à Bonaventure.
- ❖ Chaque année, on célèbre la fête nationale acadienne à Bonaventure dans le cadre des *Fêtes acadiennes*.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Lise DROLET, « La Baie des Chaleurs : un peu l'Acadie », *Continuité*, no. 47, printemps 1990
<https://www.erudit.org/en/journals/continuite/1990-n47-continuite1054025/16308ac.pdf> (page consultée le 26 mars 2023)

¹⁹ Mimeault, *op. cit.*

²⁰ Voir annexe II.

- ❖ L'influence acadienne sur le langage gaspésien est notable. Il faut consulter l'ouvrage de Chantal Naud, *Dictionnaire des régionalismes des Îles de la Madeleine*²¹. Les mots qui se rattachent au monde maritime y sont nombreux.
- ❖ « Les Acadiens utilisent encore plus que les Québécois les expressions maritimes dans un sens plus général »²². Dans la baie des Chaleurs, il n'est pas rare d'entendre les mots suivants :
 - abrier : «couvrir»,
 - amarre : «corde»,
 - amarrer : «attacher»,
 - baille : «cuve»,
 - balise : «arbuste qui indique le tracé d'une route en hiver»; le verbe *baliser* («indiquer le tracé d'une route en hiver») est aussi attesté,
 - bord : «chambre», «côté»,
 - caler : «s'enfoncer»,
 - gaboter, caboter : «aller de part et d'autre»,
 - haler : «tirer».²³

2.3 Quelques orientations bibliographiques

- ❖ ARSENAULT, Bona. *Histoire des Acadiens (édition revue et augmentée)*, Montréal, Fides, 504 p.
- ❖ ROY, Carmen. *La littérature orale en Gaspésie*, Montréal, Leméac, 1981, 444 p.

3. Les Canadiens français

3.1 Genèse de la présence sur le territoire

- Au départ, il s'agit des Français nés en Nouvelle-France, dans la région du Canada : approximativement de la ville de Rimouski actuelle jusqu'aux Grands Lacs.
- Plus d'une centaine étaient déjà en place sous le Régime français (1534-1763), « attirés à Mont-Louis en 1699 par Denis Riverin alors que ce dernier tente une expérience de colonisation basée exclusivement sur des activités halieutiques.

²¹ Chantal NAUD, *Dictionnaire des régionalismes des Îles de la Madeleine*, Montréal, Québec Amérique, 2011. 310 p.

²² Jaromir KADLEK, « Le monde acadien et son reflet dans les particularités lexicales du français acadien », AXL CEFAN Université Laval, 15 décembre 2015, <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Acadianismes.htm> (20) (page consultée le 20 avril 2023).

²³ *Ibid.*

Quelques familles demeurent par la suite en région. **C'est le cas des Arbour, des Cotton, des Chicoine, des Aubut, etc.** »²⁴

- Dans le dernier quart du **XVIII^e siècle**, des résidents de Montmagny, de Bellechasse, de Cap-Saint-Ignace, de l'Islet, de Kamouraska, de la Malbaie et de Baie-Saint-Paul fréquentent aussi la côte gaspésienne. Ils ont conservé l'habitude de descendre pêcher l'été dans les eaux poissonneuses du fleuve et du golfe²⁵. Ils viennent surtout parce qu'ils sont **sollicités par les compagnies de pêche anglo-normande** pour venir pêcher durant l'été.
- Selon Jean-Marie Thibeault, c'est généralement le père qui part avec ses fils. Avec le temps, certains des fils qui n'ont pas d'avenir dans leur région finissent par s'installer définitivement dans la péninsule. C'est le cas des Thibeault, par exemple.
- Au **XIX^e siècle**, le surpeuplement de plusieurs paroisses de l'est du district de Québec accentue le déplacement de Canadiens français vers la Gaspésie. « En **1821**, à lui seul, le recruteur Thomas Proulx, de Saint-Thomas de Montmagny, engage pour les entrepreneurs gaspésiens plus de 250 hommes, dont 33 pour la compagnie Robin. »²⁶ Ce sont les Canadiens français qui peuplent la côte nord de la Gaspésie.
- Autour des années **1830 et 1840**, des gens venus de la Côte-du-Sud, du Bas-Saint-Laurent et de Charlevoix vont peupler le littoral nord, presque inhabité. Ils sont engagés par des entrepreneurs canadiens ou jersiais, « ils viennent l'été pêcher en divers points de la côte, tels Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Louis, Rivière-la-Madeleine, Grande-Vallée, Cloridorme, Grand-Étang, etc. »²⁷
- L'historien Mario Mimeault souligne, avec justesse, qu'une « **présence culturelle tranchée entre le nord et le sud de la Gaspésie contribue dès lors, et pendant longtemps, à donner une double facette à la région. En allant vers la pointe de Forillon, à l'extrémité de la péninsule, on parle, en effet, que le français alors qu'au-delà l'anglais a longtemps primé.** »²⁸
- En **1880**, la Haute-Gaspésie comptent 5300 personnes. En **1920**, plus de 9500. Les gens vivent de la pêche, des travaux forestiers et d'un peu d'agriculture²⁹. Ils sont francophones et catholiques. Le taux de natalité est élevé et les rares éléments allogènes s'intègrent rapidement³⁰.

²⁴ Mario MIMÉAULT, « Une société multiethnique », *Encyclobec*, 2002, »https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=391 (page consultée le 2 avril 2023).

²⁵ Marc DESJARDINS, *op. cit.*, p. 167.

²⁶ *Ibid.*, p. 167.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Mario MIMÉAULT, « Une société multiethnique », *Encyclobec*, 2002, »https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=391 (page consultée le 2 avril 2023).

²⁹ Yves FRENETTE, « Le peuplement francophone de la Gaspésie 1670-1940 », *Gaspésie*, vol. XXIX, n^{os} 3-4, septembre-décembre 1991, p. 39.

³⁰ Voir annexe I pour d'autres données démographiques.

3.2 Influence sur le territoire³¹

- ❖ Notons l'existence de la Société d'histoire de la Haute-Gaspésie.
- ❖ Château Lamontagne (1873), bâtiment patrimonial qui témoigne du développement économique et de l'influence canadienne sur la région.
- ❖ Blanche Lamontagne, écrivaine pionnière du Québec.
- ❖ Patrice Michaud, chanteur natif de Cap Chat.
- ❖ Klô Pelgag, chanteuse native de Saint-Anne-des-Monts.

3.3 Quelques orientations bibliographiques

- ❖ FRENETTE, Yves. « Le peuplement francophone de la Gaspésie 1670-1940 », *Gaspésie*, vol. XXIX, n^{os} 3-4, septembre-décembre 1991, p. 35-44.

4. Les anglo-normands

4.1 Genèse de la présence sur le territoire

- La conquête de la Nouvelle-France (**1754-1760**) ouvre un nouvel espace de colonisation pour les territoires rattachés à l'Empire britannique.
- Dès le début du régime anglais (**1763**), plusieurs groupes ethniques différents lorgnent du côté de la Gaspésie, terre d'opportunités pour ceux qui œuvrent, notamment, dans le domaine des pêches.
- Les îles anglo-normandes (Jersey, Guernesey, Sercq, Aurigny et Herm) dans la Manche, sont des dépendances de la Couronne britannique.
- Dans la région gaspésienne, le plus connu de tous les anglo-normands, est sans conteste le jersiais Charles Robin; il met le pied dans la région pour la première fois en **1766**. Il fonde sa propre compagnie en **1783** : la *Charles Robin and Company*. Plusieurs facteurs expliquent le succès phénoménal de Robin, dont l'ouverture simultanée de plusieurs postes de pêches le long du littoral gaspésien et même sur la côte nord. Ce sont les anglo-normands qui vont être aux commandes des entreprises de pêche pour les deux siècles suivants.
- Les descendants d'Acadiens forment la majeure partie de la main-d'œuvre des entreprises de pêche anglo-normandes (mais pas uniquement, il faut souligner l'apport des Irlandais à cet égard).
- Les Anglo-Normands se débrouillent dans trois langues, ce qui est particulièrement utile : le français (pour dialoguer avec leurs travailleurs), l'anglais (pour les

³¹ Voir la section *influence sur le territoire* lorsque nous abordons les Français.

contacts avec l'administration coloniale) et le dialecte jersiais (pour parler entre eux).

- Ils sont protestants. Robin est de confession calviniste³². Il est fait prisonnier par des corsaires américains dans le cadre de la guerre d'indépendance américaine (1775-1783). Il a non seulement été homme d'affaires, mais également juge. Il a été un homme riche et influent bien au-delà du territoire gaspésien.
- « Au départ, des pêcheurs, des commis, des artisans, des marins et des ouvriers spécialisés sont amenés en Gaspésie par leurs compatriotes engagés dans le commerce du poisson. Ils viennent travailler l'été dans leurs établissements côtiers et faire la pêche. En 1846, la *Charles Robin and Company* emploie l'été quelque 150 engagés d'origine anglo-normande [ils repartent l'hiver, quelques-uns choisissent de s'installer de façon permanente].³³ » La *Charles Robin and Company* s'érige en véritable empire de la pêche à la morue en Gaspésie : la morue salée séchée est exportée un peu partout dans le monde.
- Robin ne fait pas cavalier seul. Les pêcheries gaspésiennes sont dominées par d'autres entreprises anglo-normandes. John Leboutillier, par exemple, « possédait des établissements sur toute la côte gaspésienne, depuis Paspébiac jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts ; en 1861, il avait 12 navires, 169 bateaux de pêche, et 2 500 employés installés le long de la côte.³⁴ »
- La faillite de la Jersey Banking (sur l'île Jersey) en 1886 entraîne la faillite des entreprises de pêche anglo-normandes qui y placent leurs avoirs. Il s'agit de la plus grave crise économique de l'histoire de la Gaspésie. 4000 Gaspésiens perdent leur emploi (nous avons vu ce sont surtout les francophones qui forment la main-d'œuvre des entreprises de pêche) sur une population de 40000 personnes.
- Le système du crédit et de l'endettement développé par les anglo-normands gardent les pêcheurs dans un cercle vicieux dont ils peinent à se détacher. Ils sont payés en coupons et non en argent sonnante. Ils ne peuvent utiliser leurs coupons que dans les magasins Robin. Une fois tous les coupons écoulés, on fait crédit aux pêcheurs qui doivent revenir pêcher encore pour payer les dettes cumulées. Les dettes se transfèrent à la famille à la mort du pêcheur.
- **Aujourd'hui**, nous pouvons sentir l'influence anglo-normande, surtout entre Paspébiac et Rivière-au-Renard, à travers, notamment, les patronymes et l'architecture.

³² Voir tableau 2 de l'annexe I.

³³ Marc DESJARDINS, *op. cit.*, p. 166.

³⁴ Ulrich LÉVESQUE, « LE BOUTILLIER (Le Boutillier), JOHN », *Dictionnaire biographique du Canada*, http://www.biographi.ca/fr/bio/le_boutillier_john_10F.html (page consultée le 3 février 2023).

4.2 Influence sur le territoire

Patrimoine bâti

- ❖ La compagnie Charles Robin a une influence énorme sur le commerce au détail : les associés ont développé la chaîne des magasins Robin³⁵. Ces bâtiments ont aujourd'hui changé de mission : nous retrouvons un de ces bâtiments sur l'avenue Grand Pré à Bonaventure.
- ❖ Le site historique national de Paspébiac est un incontournable en termes de patrimoine bâti anglo-normand. L'entrepôt B.B. (Le Boutillier Brothers), par exemple, propose une architecture unique qui traduit bien l'influence anglo-normande
- ❖ Jersey Cove : toponyme qui rappelle le souvenir des premiers Européens originaires de l'île de Jersey, à s'établir en permanence dans ce hameau, à compter des années 1830.
- ❖ Le manoir LeBoutillier à l'Anse-au-griffon est un autre exemple.
- ❖ Plusieurs habitants de Belle-Anse sont des descendants des colons anglo-normands venus de l'île Jersey. La première église anglicane construite dans le village voisin de Mal-Bay existait en **1824**. L'actuelle église St. Peter de Mal-Bay date de **1892**.

Les patronymes

- ❖ Nous dénombrons pas moins de 450 patronymes d'origine anglo-normande en Gaspésie³⁶ : LeBoutillier, LeGros, LeMoignan, Fauvel, LeCouteur, LeMarquand, Collas, LeScelleur, LeMesurier, etc. Près de la moitié des Gaspésiens ont aujourd'hui du sang jersiais.³⁷

*Apports culinaires des Jersiais*³⁸

Culture

- ❖ La présence anglo-normande a été soulignée dans la série télévisée *À l'ombre de l'épervier*.
- ❖ Notons l'existence de l'Association *Gaspé-Jersey-Guernesey*³⁹
- ❖ Il faut absolument consulter l'ouvrage de Chantal Naud, *Dictionnaire des régionalismes des Îles de la Madeleine*⁴⁰. Le mot *squall*, par exemple, est utilisé à la fois aux Îles, en Gaspésie et à l'île Jersey : coup de vent, rafale. *Bâdrer* veut dire importuner : utilisé en Gaspésie et dans le dialecte jersiais.

³⁵ Jean-Marie FALLU, « La Gaspésie british », *Magazine Gaspésie*, vol. 51, no. 1 (179), mars-juin 2014, <https://www.erudit.org/en/journals/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71126ac.pdf> (page consultée le 22 mars 2023).

³⁶ Voir annexe IV.

³⁷ Mario MIMÉAUT, « La Gaspésie, une société multiethnique », *Encyclobec*, 2002, https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=391 (page consultée le 24 mars 2023)

³⁸ Voir annexe IV.

³⁹ Voir annexe IV pour le drapeau de l'association.

⁴⁰ À ma connaissance, l'équivalent n'existe pas pour la péninsule gaspésienne. Chantal NAUD, *Dictionnaire des régionalismes des Îles de la Madeleine*, Montréal, Québec Amérique, 2011. 310 p.

4.3 Quelques orientations bibliographiques

- ❖ LEPAGE, André. *Le site historique du Banc-de-Paspébiac*. Québec, Les Publications du Québec, 1997. 36 p., carte, ill.
- ❖ Vers les archives photographiques du musée de la Gaspésie : <https://archives.museedelagaspesie.ca/mot-cle/anglo-normand/>

5. Les Loyalistes

5.1 Genèse de la présence sur le territoire

- La fin de la guerre d'indépendance américaine (1775-1783) engendre le départ de plusieurs loyalistes, terme utilisé pour désigner ceux qui sont restés fidèles au roi d'Angleterre dans le combat l'opposant aux Treize Colonies.
- Dès la fin de « la décennie 1770, deux cents familles d'entre eux trouvent refuge principalement à New Carlisle mais aussi à Douglstown et à New Richmond. [Ce sont des endroits particulièrement prisés en raison de la grande qualité des terres agricoles qui sont cédées]. Considérés par le gouvernement anglais comme des réfugiés politiques, ils se voient accorder en privilèges des terres et des biens de subsistance. **L'arrivée des Loyalistes est l'amorce d'une organisation administrative de la Gaspésie dont plusieurs d'entre eux tirent profit, faisant de leur place principale, New Carlisle, le centre administratif de la région.**⁴¹ »
- Après 1783 (à la fin de la guerre d'indépendance), « environ 10 000 Loyalistes s'installent de ce côté-ci de la frontière. Le gouverneur de Trois-Rivières, Frederick Haldimand, envisage de récupérer cette population en l'installant sur des terres agricoles. Comme il connaît bien la Gaspésie, où il possède la seigneurie de Pabos, il envoie en 1783 un officier de l'armée, Justus Sherwood, repérer avec Azariah Pritchard des terres qui leur conviendraient. Ces derniers font le relevé du potentiel régional : les rivières à saumon de Pabos et de Bonaventure, les terres fertiles de Maria et Carleton, les avantages offerts par Paspébiac pour le commerce et la pêche, le climat de la région et la présence, un peu partout, de forêts potentiellement commerciales. »⁴²
- **Le 9 juin [1784]** suivant, 315 arrivent dans la baie des Chaleurs, dans six bateaux. Le groupe est composé de 129 hommes, cinquante-deux femmes et 134 enfants. «

⁴¹ Jean-Marie FALLU, « La Gaspésie british », *Magazine Gaspésie*, vol. 51, no. 1 (179), mars-juin 2014

<https://www.erudit.org/en/journals/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71126ac.pdf> (page consultée le 23 mars 2023)

⁴² Mario MIMÉAULT, « Les réfugiés loyalistes », *Encyclobec*, https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=380 (page consultée le 23 mars 2023)

- D'autres compatriotes les rejoignent à la fin de l'été et tard à l'automne. Les derniers arrivés augmentent leur nombre à 406 personnes. »⁴³
- L'historien Jean-Marie Fallu souligne qu'« à New Carlisle, certaines familles Loyalistes – bien avant l'abolition de l'esclavage aux États-Unis – étaient accompagnées de leurs “ esclaves ” d'origine africaine. On faisait référence à au moins trois familles descendantes de race noire, sous toute réserve : les **Element, Woods, Smith**. Nos amis Mi'gmaq nous disaient également que la désignation Mi'gmaq pour New Carlisle se traduisait comme suit : “ là où il y a des gens de race noire ”. »⁴⁴
 - Dès le départ, ces gens sont des pionniers de l'organisation du milieu. Il y a un dynamisme qui s'installe : « ils commencent immédiatement à défricher leurs terres et la première récolte permet déjà d'envisager la construction d'un moulin à blé. Pendant que certains s'adonnent à l'agriculture, d'autres se tournent vers la pêche, particulièrement ceux qui s'installent dans la région de Gaspé. Un rapport du mois de novembre **1784** rapporte qu'ils ont déjà réussi à ce moment à produire et à exporter 25 000 quintaux de morue salée-séchée. »⁴⁵
 - « **Les anglophones et particulièrement les Loyalistes sont les initiateurs de l'organisation administrative, éducative, judiciaire et politique de la région.** Très tôt (**1788**), New Carlisle devient un centre administratif et judiciaire. Durant des décennies, les postes dans la magistrature et dans l'administration publique ne pourront être occupés que par des sujets britanniques. Un grand héritage politique des Britanniques est la démocratie parlementaire. Toutefois, grâce à leur influence, les anglophones contrôlent pendant près de cent ans la députation gaspésienne. Comme ils sont plus instruits que les francophones, ils sont beaucoup impliqués et très influents sur le plan municipal. Au moment où les Américains représentent une menace continue pour le Canada et que la Milice volontaire canadienne est créée, en **1855**, la tradition militaire fortement ancrée chez les Anglo-Gaspésiens incite ces derniers à lever des milices locales. »⁴⁶
 - **10 %** de la population de New Carlisle se porte volontaire pour aller combattre dans la Première Guerre mondiale (**1914-1918**). Il n'y qu'un endroit au Canada où l'engouement est plus grand : Vancouver.

5.2 Influence sur le territoire

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Fallu, *op. cit.*

⁴⁵ Mimeault, *op. cit.*

⁴⁶ Fallu, *op. cit.*

Organisation

- ❖ L'historien Mario Mimeault remarque que la marque loyaliste dans la péninsule est indélébile. « Nous leur devons le renforcement des structures gouvernementales, inimaginable sans leur présence. »⁴⁷

Langue

- ❖ Aujourd'hui, la communauté de New Carlisle est majoritairement composée d'habitants dont la langue maternelle est l'anglais.

Patronymes

Plusieurs patronymes témoignent de la présence loyaliste, par exemple : Beebe, Billingsley Busted⁴⁸.

Patrimoine bâti

- ❖ « Le Centre d'héritage britannique de la Gaspésie à [New Richmond] présente [...] un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale. Les bâtiments sont représentatifs de l'évolution de l'architecture domestique en Gaspésie entre 1775 et 1910. Les plus anciens sont la taverne Duthie (1775), la forge (1820) et la maison Duthie (1832). Ils témoignent des premières habitations construites en Gaspésie par leur volume rectangulaire, leur toiture à deux versants droits et leur charpente en pièce sur pièce. [...] L'église presbytérienne (1908) se distingue de ces habitations par ses ouvertures à arc brisé. Par ailleurs, l'annexe de la maison Campbell et la résidence Brown (1896) présentent en façade une lucarne-pignon. Ce genre d'ouverture percée dans le toit est très répandu dans la péninsule gaspésienne dans la seconde moitié du XIXe siècle. La maison Willet (1910) témoigne pour sa part de l'apparition de modèles à deux étages et à toit à quatre versants au tournant du XXe siècle. Le Centre d'héritage britannique de la Gaspésie illustre donc la diversité des types architecturaux apparus entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XXe siècle. »⁴⁹
- ❖ Plusieurs riches demeures gaspésiennes ont appartenu à des Loyalistes. En passant sur la route dans le village de New Carlisle, il est possible de les apercevoir.⁵⁰

Lieux de culte

- ❖ Plus de six (6) églises dans la petite communauté de New Carlisle. Les Loyalistes sont protestants et anglophones.

*Apports culinaires*⁵¹

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Voir annexe V pour plusieurs autres exemples.

⁴⁹ RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC, *Village gaspésien de l'Héritage britannique* <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93461&type=bien> (Page consultée le 26 mars 2023).

⁵⁰ Voir annexe V.

⁵¹ Voir annexe V.

5.3 Quelques orientations bibliographiques

MIMEAULT, Mario. « Les réfugiés loyalistes », *Encyclobec*, https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=380 (page consultée le 23 mars 2023).

6. Les Français : Bretons, Normands et Basques

6.1 Genèse de la présence sur le territoire

- Jacques Cartier met le pied en Gaspésie en **1534**. Nous pouvons supposer, sans exagérer, que des pêcheurs l'ont devancé de plusieurs années. L'historien Mario Mimeault défend cette idée en avançant que nous retrouvons le décalque du lauburu [emblème du peuple basque] sur des canots micmacs ou en décoration sur leurs boîtes d'écorce.
- Qu'ils soient basques (Pays basque espagnol et français), bretons (Bretagne), normands (Normandie) ou Rochelais (La Rochelle), les pêcheurs sont nombreux à venir sur les côtes gaspésiennes sous le régime français (**1534-1763**). « Chaque année il s'en trouve à Paspébiac, à Pabos, à Grande Rivière, à l'île Percée, à la baie de Gaspé et à Mont-Louis. »⁵²
- Nous pouvons dire d'eux qu'ils sont des pêcheurs saisonniers. En ce sens, ils côtoient les côtes gaspésiennes de mai à septembre. **Dès la deuxième moitié du XVI^e siècle**, ils mettent des techniques et une organisation de la pêche qui feront figure de modèles jusqu'au début du **XX^e siècle**.
- Leur présence est importante car ils sont les premiers à vivre en continu auprès des peuples autochtones.
- **Au XVIII^e siècle**, « sans que les Basques soient écartés, les pêcheurs de Bretagne et de Normandie prennent de plus en plus de place sur la côte gaspésienne. Le seigneur de Paspébiac et navigateur Louis Gosselin rapporte, à la suite d'un voyage d'observation fait à l'été **1724**, que les marchands de Saint-Malo et de Bayonne ont l'habitude d'envoyer dans la seule baie de Gaspé trente navires pour y faire la pêche de la morue. »⁵³
- « Les Normands ne veulent point de poisson sec, les Basques n'en veulent point de vert. Ils s'accommodent ensemble; les Normands prennent le grand poisson des Basques et les Basques reçoivent deux petites morues pour une grande. » Mais il est certain que les Normands s'adonnent au séchage de la morue et que les Basques pêchent en haute mer. »⁵⁴

⁵² Marc DESJARDINS *et al.*, *op. cit.*, p. 96.

⁵³ Mario MIMEAULT, « Les pêcheurs français en Nouvelle-France », *Encyclobec*, 2002, https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=329 (page consultée le 22 mars 2023)

⁵⁴ *Ibid.*, p. 103.

- Sous le régime français (1534-1763), plusieurs tentatives de colonisation permanente de la péninsule échouent en raison, notamment des attaques britanniques. Ces gens qui tentent de coloniser le territoire sont souvent des Français d'origine, nouvellement arrivés en Nouvelle-France (ils ne sont pas nécessairement basques, bretons ou normands). « Le premier francophone à concevoir la péninsule gaspésienne comme une terre de colonisation fut Pierre Denys de la Ronde. Il s'est installé dans Percé et les environs. »⁵⁵ Nommons la fin des aventures de colonisation de Denis Riverain (1690) suite au passage de l'amiral Phips ou encore celles de Pierre Revol (1758) ou les Lefebvre de Bellefeuille (1758) suite au passage du général Wolfe.

- Au lendemain de la Guerre de Sept ans (1756-1763), la plupart des habitants du territoire d'origine européenne ont quitté. Ils se sont rendus à Québec ou sont retournés en Europe (d'autres ont carrément été déportés).

- Les quelques personnes qui restent (des femmes veuves, des enfants et des vieillards (Français et Canadiens) se sont cachés dans la forêt en attendant le retour au calme. Ils sont les ancêtres des **Arbour, Chicoine, Aubut et les Morin**.

- Un recensement de 1761 note la présence de 17 familles normandes et métis, soit à peu près 100 personnes, entre Mal Bay et Paspébiac.⁵⁶

- **Le passage au régime anglais marque un retour à la case départ.** Aucune colonisation française permanente ne survit au changement de couronne. Tout de même, le régime français laisse une marque indélébile sur le territoire.

- En 1861, les francophones représentent 55% de la population gaspésienne⁵⁷. À la fin de décennie 1950, 92% des Gaspésiens sont francophones, comparé à 75% trente ans plus tôt⁵⁸.

6.2 Influence sur le territoire

La toponymie

- ❖ « Rendu à Percé, Cartier n'a pas à nommer ce lieu car il dit être « au cap de Pratto » qui serait le cap Blanc ou le mont Sainte-Anne. Cela signifie qu'il a dû l'apprendre d'un navigateur ou d'un pêcheur basque ou portugais. Sur la mappemonde de Pierre

⁵⁵ Yves FRENETTE, « Le peuplement francophone de la Gaspésie 1670-1940 », *Gaspésie*, vol. XXIX, n° 3-4, septembre-décembre 1991, p. 35.

⁵⁶ Marc DESJARDINS *et al.*, *op. cit.*, p. 161.

⁵⁷ Yves Frénette, *op. cit.*, p. 39

⁵⁸ *Ibid.*, p. 44.

Desceliers, publiée en 1553, apparaît le nom « cap de Prey » (pour pré), qui serait une traduction française du mot espagnol ou portugais prado »⁵⁹

- ❖ La baie des Chaleurs est un plan d'eau nommé par Cartier lui-même dans son journal. Aujourd'hui, la baie des Chaleurs fait partie du club prestigieux des plus belles baies au monde, son nom raisonne bien au-delà de la péninsule.
- ❖ « Compte-tenu de la faible occupation permanente de la péninsule durant le régime français, la transmission des noms de lieux se fait principalement par les cartes. Les principaux noms sont ceux des seigneuries : **Rivière-au-Griffon (1636), Cap-des-Rosiers (1652), Cap-de-Chaste (1662), Sainte-Anne-des-Monts-Notre-Dame (1662), Mont-Louis (1672), Île Percée (1672), Rivière-de-la-Magdeleine (1679), Ristigouche (1690), Grande-Vallée-des-Monts-Notre-Dame (1691), Pabos (1696), Port-Daniel (1696), Grande-Rivière (1697), L'Anse-à-l'Étang (1697), Rivière Bonaventure (1697), Paspébiac (1707) et Cloridan (1707)**⁶⁰. »

Langue

- ❖ Goëmon : vient du bas-breton qui veut dire mélange de varech.

Techniques de pêche

- ❖ « **La présence basque revêt une importance significative pour la Nouvelle-France. D'abord, la nature même du produit qu'est la morue séchée-salée leur est redevable. Ce sont eux qui ont mis au point ce procédé de conservation.** Il répond le mieux aux conditions de transport de l'époque et il correspond aussi aux goûts de leur clientèle méditerranéenne. Par ailleurs, tel que le souligne Nicolas Denys, les Basques ont amené avec eux un costume de travail qui est le meilleur entre tous et que les Canadiens empruntent. De plus, les Basques montrent non seulement la voie aux Canadiens pour la préparation de ce type de poisson, mais indiquent en même temps un marché potentiel pour leur production. Pendant longtemps, la Gaspésie est réputée mondialement pour sa morue salée-séchée. »⁶¹
- ❖ La morue préparée en Gaspésie (la Gaspé Cured) se distingue. Elle est moins salée que celle qu'on retrouve ailleurs. Cette particularité s'expliquerait par les conditions de séchage unique à la Gaspésie. Le long de la côte, où l'on fait sécher le poisson, les journées sont chaudes et venteuses l'été, alors que les nuits sont froides. Ces variations de température seraient idéales pour un séchage de qualité.

⁵⁹ Jean-Marie FALLU, « Une toponyme unique », *Magazine Gaspésie*, vol. 54, no. 1 (188), Avril - Juillet 2017 <https://magazinegaspesie.ca/wp-content/uploads/2021/10/188.pdf> (page consultée le 2 avril 2023).

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Mario MIMÉAULT, « Les Basques, maître-pêcheurs », *Encyclobec*, 2002, https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=330 (page consultée le 22 mars 2023).

*Les expressions*⁶²

6.3 Quelques orientations bibliographiques

- ❖ DENYS, Nicolas. « Description géographique et historique des costes de l'Amerique septentrionale avec l'Histoire naturelle du Pais », Clarence-J. d'Entremont, *Nicolas Denys, sa vie et son œuvre*, Yarmouth, L'imprimerie Lescarbot Ltée, 1982. 623 p., cartes, ill.
- ❖ MIMEAULT, Mario. *La pêche à la morue en Nouvelle-France*. Québec, Septentrion, 2017. 448 p.

7. Les sujets britanniques de la première heure

7.1 Genèse de la présence sur le territoire

- Les habitants du Royaume-Uni sont des sujets britanniques. Les Anglais sont les habitants de l'Angleterre. Les premières personnes d'origine britannique à s'installer sur le territoire de façon permanente sont les soldats qui ont combattu aux côtés de James Wolfe. « Une proclamation de **1765** [tout début du régime anglais] du gouverneur James Murray accordant des terres gratuites aux officiers et soldats licenciés encourage la venue des premiers colons dans la baie de Gaspé, dont Félix O'Hara [né en Irlande], Richard Ascah [né en Angleterre] et John Patterson. Des pêcheurs saisonniers de la Nouvelle-Angleterre, attirés par des marchands de Québec ayant acquis des seigneuries pour l'exploitation des pêcheries, créent des habitats entre Percé et Gaspé. Ces Anglo-Américains, arrivés bien avant les Loyalistes, sont les **Annett, Ascah, Boyle, Baker, Coffin, Miller, Patterson et autres**.⁶³ »
- « À Percé, au recensement de **1777**, figuraient 35 familles résidentes dont pas moins de 24 d'entre elles étaient de descendance irlandaise, écossaise et anglaise. Ces pionniers de l'ère pré-loyaliste durent subir les raids de corsaires américains au cours de la Révolution américaine [**1775-1783**]. À Gaspé, Felix O'Hara fut fait prisonnier et Percé fut envahie et pillée ». ⁶⁴

⁶² Voir annexe *Dictionnaire des régionalismes*.

⁶³ Jean-Marie FALLU, « La Gaspésie british », *Magazine Gaspésie*, vol. 51, no. 1 (179), mars-juin 2014 <https://www.erudit.org/fr/revues/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71126ac/> (page consultée le 26 mars 2023).

⁶⁴ Lynden BECHERVAISE, « Le rôle et l'influence de la Gaspésie anglophone », *Magazine Gaspésie*, vol. 51, no. 1 (179), mars-juin 2014 <https://www.erudit.org/fr/revues/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71127ac.pdf> (page consultée le 26 mars 2023).

- « Entre **1850** et **1920**, les Britanniques connaissent une baisse démographique : de 50 % en 1850, la population anglophone ne représente plus que 25 % de la population gaspésienne en 1920. Avec le déclin de la pêche et de l’immigration, on constate que plusieurs familles de souche britannique s’assimilent aux francophones en raison de leur religion (Irlandais catholiques) ou de mariages mixtes. »⁶⁵

- « À partir de **1850**, le littoral nord gaspésien vit au rythme de l’exploitation forestière en réponse notamment aux besoins de l’industrie britannique en bois de construction et en bois de fuseau. En 1878, les compagnies Richardson et Russell, bénéficiant de capitaux anglais et de concessions forestières de 777 kilomètres carrés, s’installent à Cap-Chat. Leur spécialité : le bois de fuseau. La transformation du bouleau blanc répond à la demande de l’industrie textile anglaise en bois très durs utilisés dans la fabrication de bobines et de fuseaux. »⁶⁶

- « En **1871**, la communauté anglophone de Gaspésie était composée principalement d’Anglais (33 %), d’Irlandais (32 %) et d’Écossais (20 %). Trente-cinq pour cent de cette population était catholique. Bien que la proportion d’anglophones ait chuté pour passer de 50 % en 1850 à 25 % en **1921**, les anglophones continuèrent de se comporter en groupe majoritaire : l’anglais demeurait la langue des affaires et les francophones avaient tendance à parler anglais dans leurs rapports avec les anglophones. Dans les années **1930** toutefois, la région commença à subir l’exode d’un grand nombre d’anglophones. Ceux qui restèrent commencèrent à se comporter en groupe minoritaire alors que les francophones se mirent à occuper de plus en plus la scène municipale, administrative et professionnelle. **Depuis ce temps, le nombre d’anglophones diminue à un rythme comparable à celui de l’ensemble de la population gaspésienne.** »⁶⁷

7.2 Influence sur le territoire

*Les patronymes qui proviennent de l’Angleterre*⁶⁸

L’organisation

- ❖ « L’aménagement du territoire gaspésien par les Britanniques est caractérisé par la création de cantons (Townships) qui prendront graduellement la place du cadre seigneurial aboli en **1854** et par des changements dans la toponymie qui s’anglicise. »⁶⁹

⁶⁵ Fallu, *op. cit.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Roberta BILLINGSLEY, « Portrait de la communauté anglophone de la Gaspésie », *Magazine Gaspésie*, vol. 51, no. 1 (179), mars–juin 2014 <https://erudit-gaspe.proxy.collecto.ca/fr/revues/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71135ac/> (page consultée le 30 mars 2023).

⁶⁸ Voir annexe VI.

⁶⁹ Fallu, *op. cit.*

Association

- ❖ Comité d'action sociale anglophone (CASA)

La toponymie

- ❖ « L'empreinte britannique à la toponymie gaspésienne est marquante⁷⁰. Les noms de lieux se multiplient au rythme de la colonisation d'après conquête. **Il est d'usage courant que les arpenteurs et les cartographes britanniques traduisent ou adaptent dans leur langue les toponymes français comme Fox River (Rivière-au-Renard), Griffin Cove (L'Anse-au-Griffon), Peninsula (Penouille), Mal Bay (Malbaie), Corner of the Beach (Coin-du-Banc), Cape Cove (L'Anse-du-Cap), Cape Despair (Cap-d'Espoir), Newport (Pointe au Genièvre) et Carleton (Tracadieche).** »⁷¹

L'apport culinaire⁷²

Aujourd'hui : une minorité en situation de précarité

- « La baisse de population de la communauté anglophone est presque équivalente à celle de l'ensemble de la population. Cependant, entre 2001 et 2006, la population anglophone a diminué à un rythme légèrement inférieur (9,5 % contre 9,7 %). La majorité des anglophones (55,8 %) travaille dans trois grands secteurs : vente et service, commerce et transport, et industrie primaire. »⁷³
- « **Comparativement à leurs concitoyens francophones, les anglophones de la Gaspésie** sont :
 - plus susceptibles d'être sans revenus, moins susceptibles de se trouver dans la catégorie de revenus supérieurs, plus susceptibles d'avoir un revenu sous le seuil d'un faible revenu, moins présents sur le marché du travail et proportionnellement plus nombreux à avoir un faible revenu;
 - beaucoup plus susceptibles d'être sans emploi. En 2006, les anglophones de la région Gaspésie Îles-de-la-Madeleine avaient un taux de chômage de 28,2 %, taux considérablement plus élevé que celui des francophones de la région (16,5 %) et plus de trois fois plus élevé que celui des anglophones des autres régions du Québec;

⁷⁰ Voir Annexe VI pour quelques exemples.

⁷¹ Jean-Marie FALLU, « Une toponymie unique », *Magazine Gaspésie*, vol. 54, no. 1 (188), avril - juillet 2017 <https://magazinegaspesie.ca/wp-content/uploads/2021/10/188.pdf> (page consultée le 26 mars 2023).

⁷² Voir annexe VI.

⁷³ Roberta BILLINGSLEY, *op. cit.*

- plus susceptibles d'être bilingues. En 2001, le taux de bilinguisme des anglophones de la région Gaspésie Îles-de-la-Madeleine était de 43,5 %, comparativement à 19,6 % pour leurs concitoyens francophones. Toutefois, ce taux est bien inférieur à celui des anglophones de l'ensemble de la province qui atteint 70 %;
 - plus susceptibles d'avoir une faible scolarité et moins susceptibles d'avoir une forte scolarité. La proportion des élèves de la Commission scolaire Eastern Shores sortant avec un diplôme était en 2006-2007 beaucoup moins élevée que la moyenne provinciale.
- **Comparativement à leurs concitoyens anglophones d'ailleurs au Québec, les anglophones de la Gaspésie sont:**
 - quatre fois plus susceptibles d'être employés dans le secteur primaire;
 - plus susceptibles de se trouver hors du marché du travail – la proportion des anglophones de Gaspésie hors du marché du travail est de 43 % plus élevée;
 - moins instruits – la proportion des anglophones de la région Gaspésie Îles-de-la-Madeleine qui n'ont ni certificat ni diplôme est plus du double; beaucoup moins bilingues.⁷⁴ »
 - Les Anglophones sont aujourd'hui regroupés dans des secteurs assez bien délimités : Escuminac, New Richmond, New Carlisle, Shigawake, Hopetown, Douglastown, etc.

8. Les Écossais

8.1 Genèse de la présence sur le territoire

- Les Écossais (Écosse) sont des sujets britanniques comme les Irlandais (Irlande) ou les Anglais (Angleterre); ils ont souvent vécu aux États-Unis avant de venir s'installer en Gaspésie.
- « Les riches ressources de l'estuaire de la Ristigouche en saumon, en bois et en fourrures ont attiré dans ce secteur, dès **1768**, les commerçants écossais George Walker et Hugh Baillie. Ils ont été suivis par les marchands anglais John et Henry Shoolbred. Frustrés par les raids des corsaires américains et des bandes amérindiennes, les Shoolbred ont cédé leurs avoirs à Samuel Lee en 1779. Toutefois, John Shoolbred sera plus tard dédommagé en obtenant la seigneurie de

⁷⁴ Roberta BILLINGSLEY, *op. cit.*

Shoolbred. Parmi les nombreuses familles anglophones de la première heure habitant entre Nouvelle et Matapédia, on note celles-ci [pas tous d'origine écossaise] : Adams, Duncan, Fraser, Ferguson, McGregor, Duthie, Busted, Rimpfhoff, Pratt, Smith et Gerrard. La construction navale s'est développée en lien étroit avec le commerce d'exportation du poisson et du bois d'œuvre. »⁷⁵

- « Entre **1800 et 1830**, pas moins de 10 000 Écossais émigrent au Canada. La plupart sont des paysans victimes de crises successives du prix du blé et dépossédés de leurs terres par les propriétaires des hautes terres, les « Highlands », qui se tournent vers l'élevage plutôt que l'agriculture. Dans la décennie de 1820, plusieurs d'entre eux, dont les Fraser et les Cameron, suivent le fermier William Cuthbert – ce dernier arrivé en 1812 – et s'installent à New Richmond et le long de la rivière Cascapédia. Devenu entrepreneur forestier, Cuthbert avec ses moulins et son chantier naval figure comme le pionnier du développement économique à New Richmond. »⁷⁶
- Plusieurs seront ouvriers spécialisés sur les chantiers navals et moulins de Cuthbert. Ils iront également faire la coupe du bois en forêt.
- « En 1865, le missionnaire en fonction à Cascapédiac, F.X. Bossé, fit mention dans le rapport de la paroisse de New Richmond que les premiers pionniers de Cascapédiac étaient deux Écossais dénommés McMartin et McLaren et que plus tard, ceux-ci avaient été suivis par des familles acadiennes comme les Cyr, Cormier et Leblanc. On en connaît peu sur McMartin et McLaren. Toutefois, les pionniers écossais qui ont suivi furent les frères John et George Duthie, tous deux natifs d'Aberdeen, qui sont arrivés à Restigouche dans les années 1770. Là-bas, les frères ont travaillé pour Schoolbred où George était un tonnelier et John, un pêcheur de saumon. Le commerce du poisson de John Schoolbred a été détruit par des corsaires américains en 1776 et tous ceux qui y travaillaient et y résidaient ont été forcés de fuir. Les frères s'établirent à New Richmond sur une parcelle de terre qui allait plus tard s'appeler « Duthie's Point ». **Ils ont été les premiers commerçants dans le secteur et ont mis en place un comptoir commercial afin d'échanger des biens avec les Acadiens et les Mi'gmaqs.**⁷⁷
- « La véritable affluence d'immigrants écossais et irlandais a commencé dans la baie des Chaleurs après l'établissement des Loyalistes en 1784. Certains Écossais établis à New Richmond venaient des Maritimes ou d'ailleurs au Canada, mais certains autres ont traversé l'Atlantique pour venir tout droit s'installer sur les rives de la baie de Cascapédia. Leur contribution au développement économique, social,

⁷⁵ Lynden BECHERVAISE, *op. cit.*

⁷⁶ Jean-Marie FALLU, « La Gaspésie british », *Magazine Gaspésie*, vol. 51, no. 1 (179), mars–juin 2014 <https://www.erudit.org/fr/revues/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71126ac/> (page consultée le 26 mars 2023).

⁷⁷ Kim HARRISON, « Les pionniers britanniques de New Richmond », *Magazine Gaspésie*, vol. 51, no. 1 (179), mars–juin 2014 <https://erudit-gaspe.proxy.collecto.ca/fr/revues/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71130ac/> (page consultée le 30 mars 2023).

culturel et politique de New Richmond restera à jamais gravée dans la mémoire collective. »⁷⁸

- On évalue à près de 14, le nombre de navires construits par la William Cuthbert & Co. à son chantier naval de « Duthie's Point ». Deux des plus grands navires construits en Gaspésie au cours de la première moitié du 19^e siècle provenaient du chantier naval Cuthbert. Au moins 28 navires furent construits à New Richmond entre 1778 et 1870.
- « L'exploitation de la forêt et de la pêche au saumon attire d'autres entrepreneurs écossais le long des rivières Ristigouche, Matapédia et Métis. La présence écossaise est signalée ailleurs à **Broadlands, Kempt Road, Escuminac, Nouvelle, Caplan, New Carlisle, Hopetown, Port-Daniel, Pointe Saint-Pierre et Gaspé.** »

8.2 Influence sur le territoire

Les habitations

- ❖ Les Écossais habitent le territoire gaspésien en y important leurs couleurs. L'ethnologue Paul-Louis Martin en explique les dimensions : « les fermes à flancs de coteaux, comme en Écosse, les habitations éloignées des chemins et refusant la symétrie des rangs québécois, les allées de grands arbres et la riche verdure ceinturant les “homesteads”, les bâtiments accrochés aux pentes n'offrant qu'un petit pan de mur au vent dominant.⁷⁹ »

*Les patronymes*⁸⁰

*Apports culinaires*⁸¹

9. Les Irlandais

9.1 Genèse de la présence sur le territoire

- Les Irlandais (Irlande) sont des sujets britanniques au même titre que les Anglais (Angleterre) ou les Écossais (Écosse). L'une des différences notables est qu'ils sont plus souvent catholiques que protestants.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ Cité dans Jean-Marie FALLU, « La Gaspésie british », *Magazine Gaspésie*, vol. 51, no. 1 (179), mars-juin 2014, <https://www.erudit.org/en/journals/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71126ac.pdf> (page consultée le 22 mars 2023).

⁸⁰ Voir annexe VII.

⁸¹ Voir annexe VII.

- Les Irlandais arrivent au compte-gouttes en Gaspésie; il n’y pas de grande délégation qui s’installe massivement sur un court laps de temps.
- « C’est du côté de Bonaventure que l’on retrouverait le premier descendant irlandais en Gaspésie. Durant la guerre de la Conquête, des groupes d’Acadiens réussissent à éviter la déportation en fuyant vers la Baie-des-Chaleurs. En 1760, ils s’installent sur les terres qui formeront le village de Bonaventure. Parmi ces réfugiés, on trouve un certain Michel Caissy, dont les ancêtres ne sont pas Français mais bien Irlandais. Son grand-père, Roger Kuessey, était un jeune matelot irlandais débarqué en Acadie un siècle plus tôt. »⁸²
- **Les Irlandais qui s’installent sur le territoire s’adonnent surtout à la pêche.** Ils ne sont pas aux commandes des entreprises, mais plutôt des employés comme les Acadiens. **Ils s’enracinent à Percé et à la baie de Gaspé, plus précisément à Douglastown. On les retrouvera ensuite à Rivière-au-Renard, à L’Anse-au-Griffon, à Cap-des-Rosiers, à Barachois, à Pabos, à Newport, à Port-Daniel, à Caplan, à New Richmond, à Maria, dans le secteur Miguasha-Ristigouche et à Matapédia**⁸³.
- Les Irlandais, contrairement à certains immigrants britanniques, ne retournent pas d’où ils arrivent après s’être enrichis. Ils s’enracinent et s’intègrent aisément à la population anglophone et francophone : **« en raison de leur religion commune [le catholicisme], les Irlandais cohabiteront plus facilement avec les francophones. »**⁸⁴
- La situation du lieutenant de marine Felix O’Hara mérite qu’on s’y attarde. Il vient s’établir à Gaspé avec sa femme Martha McCormick et leurs deux fils. Il est irlandais de religion protestante, « contrairement à la majorité des Irlandais, de religion catholique. Ce détail importe beaucoup car les postes dans la fonction publique de la Province of Quebec sont alors interdits aux catholiques. »⁸⁵
- « Au Québec, 30 % de la population a du sang irlandais. En Gaspésie, par rapport au nombre de familles souches britanniques répertoriées, les familles irlandaises sont, après les jersiaises, les plus nombreuses. Déjà au 18^e siècle, les Irlandais du sud (Waterford et Wexford) viennent pêcher sur les côtes terre-neuviennes à la belle saison. **Dans les années 1770, ils forment une main-d’œuvre de première main lors de l’implantation de la compagnie Robin en Gaspésie, particulièrement à**

⁸² Jeannot BOURDAGES, « Les Irlandais en Gaspésie », *Magazine Gaspésie*, vol. 51, no. 1 (179), mars–juin 2014, p. 27–31. <https://www.erudit.org/fr/revues/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71131ac.pdf> (page consultée le 23 mars 2023)

⁸³ Marc DESJARDINS *et al.*, *op. cit.*, p. 166.

⁸⁴ Jean-Marie FALLU, « La Gaspésie british », *Magazine Gaspésie*, vol. 51, no. 1 (179), mars–juin 2014, <https://www.erudit.org/en/journals/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71126ac.pdf> (page consultée le 22 mars 2023).

⁸⁵ J. Bourdages, *op. cit.*

Percé. Avant la Grande Famine (1845-1849), l'immigration irlandaise au Québec est surtout rurale comme en Gaspésie. Lors de la Grande Famine, malgré la forte immigration au Québec peu d'Irlandais s'installent en Gaspésie. **Un cas pathétique est ce navire, le Carrick, chargé d'Irlandais qui se brise sur les récifs de Cap-des-Rosiers. Des 187 passagers, 48 survivent et s'installent au pays dont une famille à Cap-des-Rosiers, les Kavanagh.** »⁸⁶

- Les Irlandais sont assez nombreux à Percé et à l'île Bonaventure en **1777**. Notons, par exemple, la présence de Abraham Hayden, William O'Brian, Edward Ryan, Duncan McDonald, James Walsh et John McGrae. Un observateur note la présence de 8 célibataires, 5 familles, 9 enfants, 32 bateaux et 134 serviteurs d'origine irlandaise dans la grande région de Percé. « **Ces « serviteurs » sont en fait des gens embauchés pour faire la pêche par le propriétaire des embarcations.** »⁸⁷

9.2 Influence sur le territoire

Les lieux-dits

- ❖ À Percé, le souvenir de la présence irlandaise nous est aujourd'hui rappelé par le « Rang d'Irlande », autrefois appelé « Irishtown »
- ❖ Un endroit dans le secteur de Cascapédia et New Richmond portera le nom de « Patricktown », le saint patron des Irlandais.

Apports culinaires ⁸⁸

Apports culturels

- ❖ Mary Travers, dite La Bolduc, est d'origine irlandaise.
- ❖ L'aubergiste M. Sidney Maloney « a été une figure emblématique de la culture irlandaise en Gaspésie »⁸⁹.
- ❖ **Jusqu'à tout récemment, on célébrait la Semaine irlandaise de Douglstown** dans le village du même nom.

9.3 Quelques orientations bibliographiques

- ❖ BOURDAGES, Jeannot. « Les Irlandais en Gaspésie », *Magazine Gaspésie*, vol. 51, no. 1 (179), mars-juin 2014, p. 27-31. <https://www.erudit.org/fr/revues/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71131ac.pdf> (page consultée le 23 mars 2023).

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ Voir annexe IX.

⁸⁹ J. Bourdages, *op. cit.*

10. Les Norvégiens

10.1 Une aventure de colonisation ratée

- Il s'agit d'une tentative de colonisation ratée qui mérite d'être soulignée dans le portrait que nous dressons du pluriculturalisme gaspésien. En **1859**, 400 Norvégiens s'installent dans le canton Malbaie, au nord du Percé. Dès **1864**, ils sont tous partis vers les États-Unis (Mid West et Wisconsin).⁹⁰ L'hypothèse la plus probable de leur départ précipité semble être les gelées qui ont endommagés leur moisson. Leur présence éphémère témoigne de deux réalités. La première est que le territoire présente une certaine attractivité pour les gens venus d'ailleurs. La deuxième est que la dureté du territoire rend l'occupation de la péninsule quelque fois hasardeuse. S'y installer, y demeurer de façon permanente, sous-entend la capacité des groupes à s'intégrer aux activités déjà établies ou d'en créer de nouvelles qui sont porteuses et mobilisatrices.

11. Les Belges

11.1 Genèse de la présence sur le territoire

- Le rédemptoriste belge Henry-Joseph Mussely initie le peuplement d'une colonie à Saint-Alphonse en **1891** avec 70-80 compatriotes. La plupart repartent.
- Ils nomment l'endroit Musselyville ou Petite Belgique.
- Les premiers à s'enraciner sont les Brinck, les Onraet et les Mussely.
- Ils vivent surtout d'agriculture.

12. Les relations interethniques

12.1 Le pluriculturalisme gaspésien

- Marc Desjardins et les autres auteurs du livre *Histoire de la Gaspésie* expliquent que « **la coexistence d'autant d'ethnies fait un peu figure d'exception à l'époque dans le paysage rural québécois où l'élément francophone domine largement et où les anglophones sont regroupés dans des secteurs bien délimités.** Cependant, l'importance numérique des anglophones gaspésiens (2/5 de la population vers 1790) ainsi que la situation économique et sociale privilégiée de certains d'entre eux, donneront pendant longtemps à la langue anglaise un rôle de langue dominante dans les affaires et la société régionales. Même les Acadiens de Carleton et de Maria parlent, selon un contemporain, « un dialecte de français

⁹⁰ Marc DESJARDINS, *et al.*, *op. cit.*, p. 168.

souvent entremêlé de mots anglais par eux francisés. On en trouve cependant un bon nombre, et j’oserais dire que presque tous les hommes parlent assez l’anglais pour faire leurs affaires. »»⁹¹

- **À cette diversité ethnique et linguistique se juxtapose une diversité religieuse.** Les Acadiens, les Canadiens français, les Micmacs et les Irlandais sont catholiques, les Jersiais et Guernesiais sont anglicans et méthodistes, les Anglais sont surtout anglicans et les Écossais de confession presbytérienne. En considérant la diversité ethnique, culturelle, religieuse et quelques fois celle des modes de vie de la population, on peut presque parler de coexistence de plusieurs Gaspésie. De plus, **ces différences sont souvent accentuées par l’isolement géographique et par la faiblesse des moyens de communication entre les bourgades.**
- En Gaspésie, les anglophones et francophones, catholiques et protestants, partagent peu leurs habitudes de vie respectives, même si **le métier commun de la pêche amenuise les différences**⁹². **Même qu’en certains endroits, comme Paspébiac, Port-Daniel, Pointe-Saint-Pierre et L’Anse-au-Griffon, presque tout le monde parle le français et l’anglais**⁹³.
- « En **1899**, Eugène Rouillard observe: « ... la situation s’est quelque peu modifiée depuis cinquante ans. L’élément canadien-français commença alors à envahir peu à peu ce territoire si plein de ressources, et à l’heure actuelle, il s’est développé dans de telles proportions qu’il forme la majorité de la population dans le comté. Le recensement de 1891 donne au comté de Bonaventure une population totale de 20 835 âmes. Sur ce nombre, 13 287 habitants sont d’origine française. **Il n’est que juste d’ajouter que ces divers éléments vivent ensemble dans la concorde la plus parfaite et que les différences d’origine ont rarement été la cause de froissements.** »⁹⁴
- En **1909**, plus de 400 pêcheurs de Rivière-au-Renard se révoltent contre les marchands anglo-normands. Plusieurs pêcheurs seront accusés, dont des Élément et Tapp (descendance anglaise) et Savage (descendance anglo-normande).
- La complexité du tissage multiethnique gaspésien s’exprime lorsqu’on met les différents horizons en relation. Ces gens, au bagage culturel divers, interagissent sur le territoire. Leur héritage est aussi le résultat de ce maillage entre les cultures⁹⁵. Examinons les tableaux de l’annexe I pour prendre la mesure du mélange des cultures.

⁹¹ Marc DESJARDINS *et al.*, *op. cit.*, p. 170.

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Tiré de Michel GOUDREAU, « L’arrivée des réfugiés loyalistes dans la Baie-des-Chaleurs », *Magazine Gaspésie*, vol. 51, no. 1 (179), mars-juin 2014 <https://www.erudit.org/fr/revues/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71129ac.pdf> (page consultée le 26 mars 2023).

⁹⁵ Voir annexe I.

- Aujourd'hui, le métissage est total en Gaspésie. Cela s'exprime à travers les noms des gens. Selon l'historien Jean-Marie Thibeault, si c'est l'homme qui transmet le patronyme, c'est la femme qui assure la continuité de la langue. Pour cette raison, nous remarquons que certaines personnes portent des noms à consonnance anglaise sans nécessairement parler anglais et vice versa. Par exemple, Mikael Comeau qui ne parle pas français. Darold McKoy qui ne parle du tout anglais.
- Nous trois-Nesisieg-We Three fait la promotion et vise à célébrer les trois grandes communautés de la Gaspésie. Une chanson trilingue a d'ailleurs été produite.
- Gaspesian Way fait la promotion de la culture anglophone gaspésienne. Notons quelques événements qui mettent en valeur l'héritage anglophone : Shigawake Music Festival and agricultural Fair, Cultural Showcase – Douglstown, Festival Bluegrass à New Richmond, etc.
- Chaque année, le premier jeudi du mois de juin, c'est la Journée de la Gaspésie, Gaspesian Day, Gespe'gewa'gi. La diversité des membres du comité organisateur exprime bien le pluriculturalisme de la région : Vivre en Gaspésie, Tourisme Gaspésie, Gaspésie Gourmande, CASA | Committee for Anglophone Social Action, Nous trois / Nesisieg / We Three, Place aux jeunes, Musique du bout du monde.
- Visiter le site Web de Culture Gaspésie pour voir des exemples de site patrimoniaux qui expriment l'empreinte des différents groupes culturels en Gaspésie : <https://culturegaspesie.org/explorer/musees-et-sites-patrimoniaux/>



15 novembre 2021

La Villa Frederick-James, Percé, Qc

Recherche iconographique et
documentaire



Pierrette Lafond, M.A.

ETHNOLOGUE ET DOCUMENTALISTE CONSULTANTE

@ : pierrette.lafond001@gmail.com

TEL : 418.628.9918

Table des matières

Présentation et commentaires	3
○ La Villa du peintre Frederick James à Percé, Qc.....	3
○ La méthodologie de recherche	3
○ Contraintes	5
○ Une enquête toujours en cours	6
Partie 1 : La Villa	8
La Villa Frederick-James à Percé : ligne du temps en bref.....	9
○ Références informatives – ordre chronologique	12
○ Notes architecturales : Villa Frederick-James	24
La Villa Frederick-James à Percé : recherche iconographique.....	26
○ Photos non-datées	60
○ Annexe 1 : Photos de l’intérieur et courriels avec M. J-L Lebreux.....	62
Partie 2 : Frederick James	67
Frederick E. James (1845-1907) : éléments biographiques	68
○ Le peintre.....	71
Frederick James : Ligne du temps	74
○ Références informatives – ordre chronologique	85
▪ Annexe 2.1 : Informations documentaires complémentaires	144
▪ Annexe 2.2 : Informations familiales	150
▪ Annexe 2.3 : John Owen James (1809-1883)	151
Partie 3 : Famille Ethier	162
Famille Éthier : éléments biographiques.....	164
○ Dr. Aldège Éthier et Béatrice Champagne : Ligne du temps ¹	166
▪ Sépulture Famille Éthier	196
▪ Annexe 3.1 : Sujet connexe : les sanatoriums.....	201

¹ La ligne du temps de la Famille Éthier comprend les références informatives.

Partie 4 : Pour la suite	203
Bilan général : Personnes-ressources et pistes explorées	204
Pour la suite : Villa FJ : Tableau stratégique : Personnes-ressources	213
▪ Annexe 4.1 : Questionnaire : Famille James	215
▪ Annexe 4.2 : Tableau membres famille James-contact	219
▪ Annexe 4.3 : Descendances Caroline James Shellenberger	220
Addenda : Présences artistiques en Gaspésie, retour sur certaines affirmations	229
Bibliographie générale	245
Bibliographie Famille Éthier	255

Dossier iconographique (contenu):
liste des fichiers présents sur la clé USB :

Ptie 1_Villa Frederick James - Recherches iconographiques
 Ptie 2_Fred James - Ligne du temps - Recherches iconographiques et documentaires
 Ptie 2.2_John Owen James - Recherches iconographiques et documentaires
 Ptie 3_Famille Éthier - Recherches iconographiques et documentaires
 Bibliographie – Documents en format numériques

Présentation et commentaires

La Villa du peintre Frederick James à Percé, Qc

Érigée sur le sommet du Cap Canon faisant face au célèbre Rocher Percé, la résidence d'été du peintre américain Frederick E. James (1845-1907) domine ce paysage gaspésien depuis le début des années 1890. Cette demeure marque de sa silhouette imposante la signature visuelle du village de Percé et s'inscrit désormais de manière significative dans son patrimoine urbain.

La documentation portant sur ce peintre et sur sa fastueuse résidence, de même que sur ses propriétaires successifs, se révèle cependant être fragmentaire selon les époques. Ainsi les circonstances et les acteurs ayant œuvré à son érection demeurent encore nébuleux. Une première recherche visait donc à colliger des sources iconographiques de la Villa afin d'en identifier les modifications architecturales possibles au fil du temps, et, idéalement, d'en découvrir l'architecte ainsi que les plans d'origine. Les informations connexes glanées en cours de recherche ont permis d'apporter un certain éclairage autant sur Frederick James et les propriétaires successifs de la Villa que sur certains travaux ayant eu cours dans les dernières années. Ce n'est que récemment que l'appellation Villa Frederick-James s'est imposée puisque cette résidence a longtemps été connue sous l'appellation de « Maison Éthier » d'après le nom du médecin l'ayant acquise dans les années 1930.

À noter le fait Frederick James compte plusieurs homonymes à cette époque et que son nom correspond également à celui de plusieurs autres peintres parmi ses contemporains (Frederick James Boston 1855-1932 ; Frederick James McNamara 1859-1930 ; Frederick James Shields 1833-1911, etc.). Cet élément a apporté beaucoup de *bruit* au cours de cette recherche générant plusieurs résultats non pertinents.

La méthodologie de recherche

Cette recherche s'est déroulée en deux temps : une première séquence de travail répartie sur 35 hrs et déposée le 12 mai 2021 qui a permis de constituer un premier état de la question documentaire et iconographique.

Compte tenu des mesures sanitaires actuelles, cette première recherche a dû se limiter aux sources informatives disponibles en ligne. Entre autres, la collection numérique de journaux anciens de BAnQ a donc notamment été mise à contribution pour tenter de repérer l'actualité médiatique concernant Frederick James, avec un résultat étonnamment somme toute assez mince. Plusieurs sites américains dédiés au patrimoine

architectural historique ont été consultés, compte tenu de l'origine de James et des particularités de sa Villa qui s'apparentent aux autres résidences d'été d'hommes fortunés bâties dans la région du Bas-Saint-Laurent à la fin du XIX^e siècle, mais également en considérant le fait qu'il a connu et fréquenté plusieurs architectes. Dans certains cercles locaux s'intéressant au patrimoine bâti, on affirme que le peintre a fait construire cette villa à l'identique, ou en s'inspirant fortement de la maison paternelle à Philadelphie². Des recherches ont permis de localiser cette dernière mais les archives consultées jusqu'à maintenant ne comportaient pas de photographies extérieures de la résidence. Deux photographies de l'intérieur de la maison familiale de Philadelphie sont cependant répertoriées.

Enfin, des reportages contemporains accessibles en ligne ainsi que le site *FaceBook* du mouvement de sauvegarde de la Villa Frederick ont permis de recueillir et de croiser certaines informations. Toutes les sources informatives apparaissant dans ce document sont indiquées et référencées. L'information retrouvée en anglais est présentée telle quelle dans cette langue.

Une seconde séquence de travail répartie sur 140 heures (35h x 4) a permis d'enrichir la recherche iconographique, de bonifier et de valider l'information existante sur Frederick James ainsi que sur la famille Éthier. Plusieurs vérifications ont été faites, soit par la recherche documentaire en ligne ou *in-situ*, soit par contacts auprès de divers intervenants.

Le présent rapport a bonifié l'information circonscrite et a permis de produire : une ligne du temps de la Villa Frederick-James ; un relevé iconographique de la résidence présenté selon un ordre chronologique; des informations biographiques et professionnelles sur Frederick E. James ; des informations biographiques et professionnelles sur la famille Éthier ; une bibliographie générale incluant des documents sur support numérique.

Compte tenu que ce rapport et ses annexes constituent un dossier lourd, il a été convenu que le présent document seulement soit transmis par voie électronique en format pdf. Ce rapport (format Word et format .pdf ainsi que les documents annexes seront déposés sur une clé USB.

Afin de faciliter la consultation, des captures d'écran ciblées de documents illustrent les différents chapitres du rapport. Un fichier contenant les documents numérisés dans leur entièreté a été constitué et est présent sur la clé USB sous le libellé « Dossier iconographique ».

²Cette affirmation de construction à l'identique apparaît douteuse et même inexacte à la lumière des recherches effectuées ici. Il faut sans doute comprendre que le style décoratif de la Villa était probablement à l'image de l'intérieur cosu de la riche demeure habitée par la famille James.

Contraintes

Outre les contraintes imposées par la COVID, la démarche a dû se réaliser sous couvert discrétionnaire compte tenu que le projet d'inscrire la Villa Frederick-James dans le réseau des *Espaces bleus* n'avait pas été officiellement annoncé par la ministre de la Culture et des Communications.

Cette contrainte a amené des difficultés de représentation et a très certainement brimé les échanges communicationnels avec diverses personnes ressources. De ne pouvoir agir en transparence avec les intervenants locaux s'est, à la longue, avéré incommode pour une recherche s'intéressant à un patrimoine local aussi symbolique. Une approche ouverte aurait plus fructueuse en suscitant probablement plus d'enthousiasme et moins de réserve. Par exemple, l'expression « le monde est petit » s'est concrétisée avec la découverte d'un lien *FaceBook* reliant un membre de la famille de Frederick James et un important acteur culturel de Percé, interdisant du fait la possibilité d'interroger ce potentiel informant américain.

Un tableau de personnes-ressources a donc été constitué afin de récolter ultérieurement des renseignements et des témoignages pertinents lorsque la nouvelle sera finalement lancée dans la sphère publique, même si la publication des décrets détaillant les trois - premiers emplacements du projet des *Espaces bleus* (Pavillon Camille-Roy du SQ ; Maison-Mère des petites franciscaines de Marie de Baie-St-Paul ; Villa Frederick-James, Percé) ait été diffusée dans la *Gazette officielle du Québec* du 4 août 2021³, puis largement reprise et publicisée par différents médias⁴.

La recherche archivistique n'a pas produit la récolte informative attendue. Par exemple, les demandes effectuées à distance auprès de la Ville de Percé (secteur Développement en patrimoine immobilier) visant à obtenir des informations relatives à la résidence ont été peu fructueuses et dans l'ensemble, accueillies assez froidement.

Bien que les demandes précises de référence pour des articles et des textes aient été promptement répondues, aucun élan contributif pour alimenter cette recherche relative à une construction patrimoniale locale qui, on le suppose, devrait posséder un dossier informatif quelconque, n'a été noté. Il est vrai que les archivistes orientent les chercheurs et ne se substituent pas à eux, ce qui est tout à fait dans la normalité du processus, mais dans ce cas précis, il aurait probablement été préférable d'aller sur place pour prendre

³ *Gazette officielle du Québec* (4 août 2021), 153^e année, no 31, ptie 2, pp. 5023-5026.

⁴ Radio-Canada Gaspésie-Îles de la Madeleine, 11 août 2021, (en ligne) <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1815612/batiment-patrimonial-gouvernement-provincial-espaces-bleus-reseau-universite-laval-musee-civilisation-ministere-culture-perce>
Radio-Canada Gaspésie-Îles de la Madeleine, 7 oct. 2021 (en ligne), <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1829993/villa-frederick-james-perce-espace-bleu-gaspesie-patrimoine-demenagement>

contact avec les intervenants et pour faire la recherche de fonds dans les registres municipaux⁵.

On peut noter d'autre part l'exemplaire collaboration obtenue auprès du Musée de la Gaspésie ainsi que du centre d'archives BAnQ-Gaspésie, dont les intervenants ont été précieux et efficaces dans leurs interventions. Une recherche sur place aurait certainement permis d'aller plus loin dans la cueillette de données. Il serait pertinent de donner éventuellement un contrat de recherche ciblé à un historien ou un archiviste local pour compléter l'information manquante, surtout en ce qui a trait à l'historique de la construction et de l'occupation de la Villa.

Les requêtes informatives dans plusieurs milieux muséaux, québécois et américains, ont cependant permis de recueillir et de valider de l'information pertinente.

Une enquête toujours en cours

Frederick James fut un artiste de grand talent, mais son statut privilégié d'héritier d'une colossale fortune familiale l'a mis à l'abri de l'urgence de la production picturale. Il occupe une place mineure dans les Beaux-Arts américains bien qu'il se soit impliqué dans sa jeunesse dans moult manifestations artistiques à New-York mais surtout à Philadelphie, sa ville natale, à laquelle il demeure profondément attaché. De sorte que cet artiste américain n'a été le sujet d'aucune étude scientifique et que les informations biographiques existantes sont succinctes et incomplètes. Son implication sociale demeure somme toute discrète, et il apparaît de manière très sporadique dans les carnets mondains, menant une vie de millionnaire ponctuée de voyages, de séjours dans de grands hôtels et de déplacements fréquents à sa maison estivale de Percé.

La construction de la Villa sur le Cap Canon à Percé est encore enveloppée de mystère quant aux motivations qui ont animées Frederick James à s'y établir, de même que les détails concrets liées à cette monumentale construction. Les journaux de l'époque consultés en ligne, tant québécois qu'américains, n'en font pas mention, ni les sites

⁵ Pour l'intervalle 1897-1891, étaient recherchés dans les archives municipales les éléments suivants : des inscriptions au registre de propriétés ou actes de propriété -- des comptes de taxes adressés à M. James ou à une tierce personne -- des cartons d'évaluation de la propriété -- des demandes ou tout type de permis de déménagement, de modification ou de construction, ou toutes inscriptions de cette nature dans les registres -- le no de cadastre de la propriété ou autres opérations cadastrales permettant par la suite d'interroger l'outil en ligne du Gouvernement du Québec. La réponse fut qu'après « vérification avec la greffière (...) le seul document que nous aurions pu avoir et qui vous aurait été utile est le livre des minutes de l'ancienne municipalité. Toutefois, dans le registre des archives, il est indiqué que le livre des minutes de la période de 1881 à 1902 a disparu et que les activités de la municipalité durant cette période sont inconnues ». Une proposition de contacter le Musée de la Gaspésie terminait l'échange. Une vérification faite auprès des archives BAnQ Gaspésie, met en doute que ces registres soient inexistantes. Une demande faite le 7 juillet pour de l'information dans les registres existants, soit après 1902 a été pris en note mais est demeurée sans réponse.

américains spécialisés en histoire et architecture de Philadelphie et ni encore les archives locales qui n'offrent pour le moment aucune lumière sur le sujet. Quant aux textes d'historiens portant sur le sujet, beaucoup ne sont pas référenciés et reprennent parfois des éléments d'histoire orale portant sur cette maison ancienne.

Un complément informatif pourrait dans ce cas être recueilli par une méthodologie d'enquêtes ethnographiques auprès de détenteurs de mémoire, soit des acteurs locaux de Percé, puisque la Villa s'inscrit dans leur imaginaire collectif, soit des membres de la famille de Frederick James. Les éléments obtenus permettraient de croiser l'information et d'ajouter à notre connaissance sur cette résidence et son premier propriétaire. L'exercice permettrait également de bonifier les détails relatifs à l'occupation de la maison par la famille Éthier.

Ce rapport présente donc en dernière partie une méthodologie de collecte informative auprès de membres de la famille de Frederick James (questionnaire et coordonnées) ainsi que des suggestions d'intervention auprès de sources locales pour combler les zones d'ombre entourant l'histoire de cette Villa et de ses propriétaires.

Partie 1 : La Villa

La Villa Frederick-James à Percé :

ligne du temps en bref

1887 : vente publique⁶ de la maison et du terrain d'Achille Soucy pour non-paiement de taxes⁷ Rachat par Frederick James en mars 1887⁸.

1887-1890? : achat de la maison Soucy et de terrains connexes, déplacement, agrandissement/construction de la maison dans le style dit « Shingle » par Frederick James.

1889 : mention du « studio » de Frederick James dans un article de *L'Électeur*⁹

1891 : mention de « cottage » dans un article du *Quebec Morning Chronicle*¹⁰

1894 : mention dans un article que M. James se fait construire un « superbe petit palais »¹¹ ; et dans un autre, on souligne son audace d'avoir bâti à cet endroit¹².

1907 : mort du peintre Frederick James à Percé¹³

1907-1930? : séjours répétés de la veuve de Frederick James, Lucy dans la maison de Percé

1930 : décès de Lucie James à San Diego¹⁴, distribution d'objets/mobilier par testaments. Son testament¹⁵ connexe à celui de F. James, ouvert le 7 janvier 1931, ne liste pas la propriété de Percé au nombre de ses résidences (3319 Brandywine St et 734 Brooklyn St, Philadelphie).

1932? (ou avant?) : Vente de la maison au docteur D^r Aldège (apparaît autographié Eldège dans certaines sources¹⁶), Éthier et sa femme Béatrice Champagne.

⁶ *Gazette officielle du Québec*, no 1, vol. XIX, 8 janvier 1887, p. 44.

⁷ Le même avis a également été publié dans *Le Journal de Québec* (propriétaire Auguste Côté) du jeudi 13 janvier 1887, p. [3].

⁸ Facebook *Sauvons la Villa Frederick-James* (désormais cité : FB-SVFJ).

⁹ *L'Électeur*, 10^e année, no 10, vendredi 26 juillet 1889, p. [4].

¹⁰ *Quebec Morning Chronicle*, Wednesday July 29, 1891, p. [1].

¹¹ *Le Quotidien* (Lévis) Vol. XVI, no 2, jeudi 20 septembre 1894, p. [2].

¹² *Journal des campagnes*, (Québec), 13^e année, no 35, jeudi 27 septembre 1894, p. 2.

¹³ Mentions dans plusieurs journaux de l'époque : voir section Frederick James – Ligne du temps.

¹⁴ Coupure de presse, [Philadelphia Inquirer?], 16.12.1930. Source FB-SVFJ, 19 septembre 2020.

¹⁵ Voir pj dans section : Frederick James - Ligne du temps, à l'année 1907.

¹⁶ *Magasine Gaspésie*, 2020.

1944, octobre¹⁷ : Le poète français André Breton y séjourne (?) et y écrit le texte poétique *Arcane 17*¹⁸, considéré comme une œuvre marquante du mouvement surréaliste.

1961 : Décès de Mme Éthier, leur fille Mireille Éthier devient propriétaire¹⁹.

1973 : résidence inscrite en 1973 : Loi sur les biens culturels du gouvernement du Québec²⁰.

1977 : Expropriation de la maison par ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec.

1988 : Héritage canadien du Québec Héritage Canada / Famille Molson) devient propriétaire²¹.

1991-1994/1999 : Travaux effectués par Héritage canadien du Québec²².

2002 : La Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels occupe la Villa James, à titre de locataire, afin d'y tenir son École internationale d'été de Percé²³.

2005 : Le journal *Le Soleil* affirme que l'Université Laval achète la maison²⁴.

2008 : Université Laval acquiert la maison autrefois propriété d'Héritage canadien²⁵. D'autres sources indiquent qu'Héritage canadien du Québec en fait don à l'Université²⁶.

2015 : L'Université Laval désire rétrocéder la maison à Héritage canadien du Québec²⁷.

¹⁷ Wikipedia : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Arcane_17_\(Andr%C3%A9_Breton\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Arcane_17_(Andr%C3%A9_Breton)) et aussi : <https://www.andrebreton.fr/work/56600100155090>

¹⁸ Lebreux, J.-L. (1997). «Percé : l'art... de la nature». *Continuité*, (73), 52–55.

¹⁹ Journal *Le Soleil*, 20 décembre 2020 Mis à jour le 23 décembre 2020 à 9h42 (en ligne)

<https://www.lesoleil.com/actualite/en-region/le-patrimoine-menace-de-la-gaspesie-la-villa-frederick-james-a-quelques-pas-du-gouffre-a7dff584b13a0c06174c53dd84a82580>

²⁰ Répertoire du patrimoine culturel du Québec : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=117170&type=bien>

²¹ <https://hqc-chq.org/site-patrimonial-de-perce/>

²² *Le Soleil*, samedi 28 août 1999 P. A 11

²³ Université Laval *Nouvelles* (en ligne) Vie universitaire (9 janvier 2008) « Un pavillon en Gaspésie ».

Source : <https://nouvelles.ulaval.ca/vie-universitaire/un-pavillon-en-gaspesie-ba5ccbbb8404570f6c94834fe3871317>

²⁴ Journal *Le Soleil*, dimanche 25 septembre 2005, p. A-13

²⁵ Journal *Le Soleil*. 2005.09.05, p. A-13

²⁶ Op. cit. : *Université Laval Nouvelles* (en ligne) Vie universitaire (9 janvier 2008) « Un pavillon en Gaspésie ». Source : <https://nouvelles.ulaval.ca/vie-universitaire/un-pavillon-en-gaspesie-ba5ccbbb8404570f6c94834fe3871317>

²⁷ TVCGR. Reflet d'ici. «Villa Frederick-James». 1^{er} octobre 2015.

Source : https://www.youtube.com/watch?v=pQRx_4s6HOY

2019 : Reportage de Radio-Canada sur la menace de l'érosion du sol du Cap Canon pour la Maison Frederick-James²⁸.

---- Reportage de la télévision locale (Grande-Rivière) sur la Villa²⁹.

2020 : Mouvement lobbyiste de sauvegarde en ligne organisé à Percé autour de la Villa Frederick-James, page *FaceBook*³⁰ créée le 10 septembre 2020 ;

--- Couverture de presse de médias variés, dont article du *Soleil* en décembre 2020³¹. Plusieurs reportages en ligne³².

---- Production d'un numéro spécial sur la Villa Frederick-James par le *Magazine Gaspésie*, produit par le Musée de la Gaspésie : Bernard, Jean Pierre. « La villa Frederick-James ou la cohabitation d'icônes », v. 57, no 2, Août–Novembre 2020³³.

2021 : La Villa Frederick-James fera partie du Réseau des *Espaces bleus*³⁴ géré par le Musée de la civilisation et sera l'objet d'importantes rénovations.

²⁸ Radio-Canada (En ligne) Source : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1309935/villa-frederick-james-menace-erosion>

²⁹ Télé CGR, Production de Ville de Grande-Rivière « Mon milieu, mes services » du 7 novembre 2019, Source : <https://www.youtube.com/watch?v=xSP9kaCr5QM>

³⁰ FB-SVFJ. Source : <https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James-105908307925105>

³¹ Journal *Le Soleil* 20 décembre 2020 Mis à jour le 23 décembre 2020 à 9h42

³² *Télé-Gaspé*, 28.09.2020 (En ligne) : <https://www.facebook.com/watch/?v=342590596986989>
CHAU=TVA, 29.10.2020 (En ligne): <https://cimtchau.ca/nouvelles/quadviendra-t-il-de-la-villa-frederick-james/>

³³ Source du document pdf : https://cdn.shopify.com/.../Villa_Version_longue_198.pdf, adresse apparaissant sur la page FB_SVFJ, 10 septembre 2020

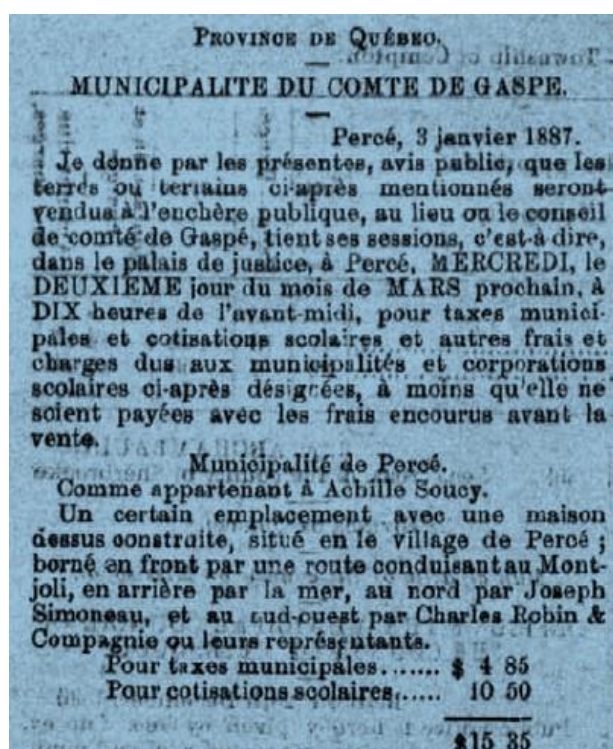
³⁴ *Gazette officielle du Québec* du 4 août 2021, 153^e année, no 31, ptie 2, pp. 5023-5026.

La Villa Frederick-James à Percé : ligne du temps en bref

Références informatives – ordre chronologique

Afin de faciliter la consultation, des captures d'écran ciblées des documents illustrent ce chapitre.

1887 : Avis public paru dans la *Gazette officielle de Québec*, no 1, vol. XIX, 8 janvier 1887, p. 44. ; Même texte diffusé dans *Le Journal de Québec* (propriétaire Auguste Côté) du jeudi 13 janvier 1887, p. [3].



1889³⁵ : *L'Électeur*, 10^e année, no 10, vendredi 26 juillet 1889, p. [4].

L'ouverture du bazar de Percé aura lieu le 5 août, à 7 heures p.m., au *studio* de M. F. James. Tous les bienfaiteurs de l'œuvre de l'érection d'un monument à Sainte-Anne sont invités à se rendre à Percé pour cette époque. La présidente de ce bazar s'occupe des mesures à prendre pour obtenir des passages à prix réduits par l'Intercolonial et par la voie du golfe. Le steamer *Miramichi* doit partir d'ici, le 6 août, et il arrivera à Percé à

³⁵ 1889 : année du décès de sa sœur Caroline James Shellenberger le 29 mars à l'âge de 36 ans. Sépulture à Doylestown PA.

temps pour le bazar. Comme tous les jours, un grand nombre de touristes se rendent vers ces parages tant prisés par ceux qui recherchent le bon air, et comme déjà Percé compte un bon nombre familles en villégiature, nous croyons que ce bazar ne manquera pas de visiteurs.

Source : BAnQ collection numérique

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2515851?docsearchtext=james%20perce%20terrain>

1891 : *Quebec Morning Chronicle*, Wednesday July 29, 1891, p. [1].

«*Inauguration of a statue*».

*On Saturday, the 25th inst. His Grace Mgr. Blais, Bishop of Rimouski, accompanied by Mgr. Guay and a number of the clergy arrived at Percé by ss. "Admiral" to assist at the inauguration of a statue in honor of St. Ann. On Sunday, the "Admiral" made a special trip from Gaspé with about 300 passengers to take part in the celebration. At 3p.m., the benediction of the statue took place on the summit of Mount St. Ann, 1,300 feet above the sea. A most eloquent sermon was preached on the occasion by Rev. Mr. Van de Moortel, late parish priest of Gaspé. An excellent dinner was given the clergy and sponsors by Mr. F. James, —a celebrated New York artist, who has built a very **pretty cottage** at Mont Joli³⁶, where he spends his summer vacation.*

Source : BAnQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3614622?docsearchtext=summer%20cottage%20james%20perce>

1894 : *Le Quotidien* (Lévis) Vol. XVI, no 2, jeudi 20 septembre 1894, p. [2].

« À travers la Gaspésie – Notre passage à Percé (De notre envoyé spécial) Percé, 9 sept. 1894 »

Un millionnaire américain, M. Frederick James, de New-York qui vient depuis quatorze ans passer la belle saison à Percé avec sa charmante épouse, se fait construire un superbe petit palais sur le " Cap au Canon " qui fait vis-à-vis au Rocher de Percé. Comme le disait bien l'hon. M. Beaubien dans son discours à la convention³⁷, cet américain doit avoir une âme d'artiste et de poète pour avoir choisi pour y établir ses pénates l'endroit le plus beau, le plus grandiose et le plus pittoresque de toute la Gaspésie. Il ne se trompait pas, M. James est un grand artiste et la haute récompense qui est venue couronner l'une de ses toiles intitulée "Une affaire d'honneur" à l'Exposition de Chicago, l'a placé au premier rang des peintres célèbres. Les quelques croquis qu'il nous a laissé voir à sa résidence n'auraient pas craint la signature de nos peintres les plus en vogue.

³⁶ Il s'agit ici du Cap Mont-Joli à Percé, adjacent au Cap Canon sur lequel est bâti la Villa Frederick-James.

³⁷ Il s'agit de la convention agricole qui s'est tenue à Percé en septembre 1894.cf, voir *Le Journal des campagnes* (copie numérisée)

Source : BAnQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3742715?docsearchtext=artist%20james%20perce>

1894 *Journal des campagnes* (Québec), 13^e année, no 35, jeudi 27 sept. 1894, p. 2

Compte-rendu des événements de la convention agricole de Percé, mention de l'artiste Frederick James : sur le sommet duquel un artiste américain (M. Frederick James) a eu l'audacieuse pensée de faire construire son studio....»

Source : BAnQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3633088?docsearchtext=artist%20james%20perce>

1930 : Donation Lucy James. (Voir dans Ptie 2 : *Frederick James – Ligne du temps*)



Source : FB-SVfJ. 19 septembre 2020

1932 ?: Achat de la résidence par le Dr Éthier

« À la mort de la veuve de Frederick James, en 1932, la maison a été acquise par le docteur Elphège Éthier. La Famille Éthier, dont le vocable « Maison Éthier » existe encore aujourd'hui dans certaines officines percéiennes, fut le dernier propriétaire individuel de la villa; Madame Éthier en sera la dernière occupante en 1961. C'est grâce à sa correspondance et à son testament, que l'on comprend que le quartier des bonnes était occupé par des domestiques, probablement des locaux, Madame Éthier ayant elle-même effectué un legs à son chauffeur.

Dans les années 80, l'avenir de la Villa Frederick-James est encore menacé. Son défenseur de l'époque, Jean-Louis LeBreux, directeur du Musée Le Chafaud de Percé se porte à la rescousse de la spectaculaire demeure. Les documents ci-joint démontre encore une fois qu'il ne faut prendre rien pour acquis quant à la sauvegarde de cet icône de Percé. Les changements de propriétaires n'ont aidé en rien cette menace.

La Villa (*Villa Les Goélands* pour les Éthier) fut ensuite la propriété du gouvernement du Québec (par l'entremise du ministère de la Chasse et de la Pêche), de la famille Molson et Héritage Canada et, finalement, l'Université Laval de Québec. (...)

Sources des documents: Journal le Havre Mars 1983. Collection privée Jean-Louis LeBreux ;
Source : Page FB-SVFJ du 21 septembre 2020, <https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James-105908307925105>

1991-1994/1999 : *Le Soleil*, samedi 28 août 1999 P. A 11

« Une vocation culturelle pour la maison Frederick James »

(...) Des groupes intéressés à se servir de la maison devraient décider cet automne de son utilisation pour l'été prochain, estime Robin Molson, porte-parole de la fondation Héritage canadien du Québec, propriétaire de la résidence. (...)

Le studio de cette grande demeure est néanmoins fort actif cet été, puisque la corporation de développement culturel Art-à-tout Percé y organise des concerts et des expositions. Le studio est la seule partie intérieure dont la rénovation est achevée. Environ un quart de millions sont investis pour retaper la maison, construite en 1900 par le peintre américain Frederick James, originaire de Philadelphie, mais qui a vécu à Percé de 1887 jusqu'à sa mort en 1907. « Depuis le début, nous avons dépensé de 150 000 à 200 000 \$ pour refaire complètement l'extérieur de la maison, de 1990 à 1994. Maintenant, nous réalisons l'intérieur. Ça va prendre de 50 000 à 70 000\$ encore », précise M. Molson.

Le chantier est supervisé par l'architecte François Varin, l'homme qui a vu à la restauration du moulin des Éboulements. C'est l'entrepreneur Bertrand Daraïche, de Percé qui réalise les travaux. Robin Molson ne fixe pas d'échéancier précis pour le moment. C'est son père Jack qui a créé la fondation Héritage canadien du Québec, vouée à la protection du patrimoine depuis octobre 1988. (...)

Source : BAnQ collection numérique, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2934677?docsearchtext=Docteur%20Ethier%20perc%C3%A9>

2005 : Journal *Le Soleil*, dimanche 25 septembre 2005, p. A-13

« Laval achète la maison James à Percé ». / Collaboration spéciale Geneviève Gélinas

Ceci confirme la permanence du siège de l'École universitaire internationale d'été L'Université Laval louait d'Héritage Canada la maison du peintre Frederick James depuis trois ans; elle en est maintenant propriétaire.

■ PERCE — L'Université Laval achète la maison Frederick James de Perce pour y tenir son école internationale d'été. L'acquisition garantit la présence à long terme de l'université en Gaspésie, mais ne satisfait pas totalement Percé. La maison Frederick James, du nom du peintre américain qui l'a fait bâtir en 1887, appartenait jusqu'ici à la fondation Héritage canadien du Québec. Depuis 2002, l'Université Laval y donne des cours d'été en arts visuels, design, architecture ou philosophie, mais se contentait de louer le bâtiment pour ses ateliers. « En devenant propriétaires, ça garantit notre présence ici à plus long terme », affirme Marie-Andrée Doran, directrice exécutive de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels. Cet été, plus de 80 étudiants ont suivi à Percé un cours du niveau de la maîtrise, ou de la formation continue ouverte au grand public. « Ce que les étudiants apprécient, c'est le lieu, le fait de pouvoir se concentrer sur un sujet pendant toute une semaine et la relation qui s'établit avec les autres gens du groupe. Certains reviennent d'année en année », raconte M^{me} Doran.

A Percé, l'Université Laval possède déjà le domaine Hiard. La Faculté d'aménagement a investi au moins 210 000\$ pour son achat et sa rénovation. Elle y loge les étudiants des cours d'été, et veut établir un centre d'enseignement et de recherche dans la grange du domaine, un projet qui impliquerait plusieurs facultés. « Notre avant-projet est déposé auprès des organismes subventionnaires », déclare M^{me} Doran, qui refuse d'en dire davantage pour l'instant.

LE MAIRE VEUT PLUS

Le maire de Percé, Georges Mamelonet, demande « une présence plus active » de l'Université Laval et la venue « d'autres facultés que celle des arts visuels. Si, en Gaspésie, poursuit-il, on n'a pas d'éducation post-secondaire universitaire, on ne s'en sortira jamais ». M. Mamelonet juge que la recherche universitaire est trop souvent collée aux problèmes des villes, « mais personne ne se pose de questions sur comment on peut mieux vivre en milieu rural, dit-il. A l'heure actuelle, les interventions du gouvernement sont du *patchage* et de la réaction à des problèmes. Rien n'a jamais été fait en anticipant ». Le maire n'exclut pas d'exiger des programmes de formation complets à Percé : « Je ne dirai pas qu'on ira demander tous les programmes de l'Université Laval, mais dans certains départements importants pour la région, comme les transports et les communications, c'est ce que ça prend. »

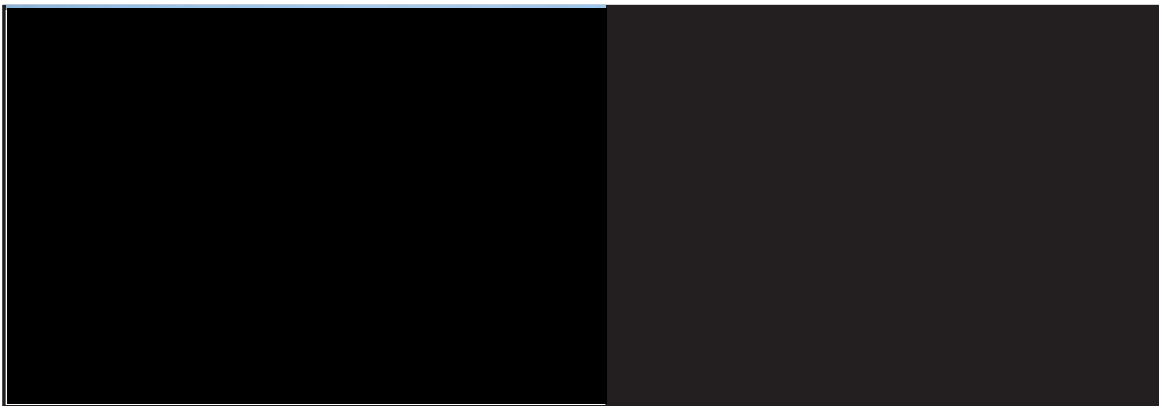
Dans les prochaines semaines, M. Mamelonet rencontrera le recteur de l'Université Laval, Michel Pigeon. Ce dernier a toutefois refusé d'accorder une entrevue au SOLEIL,

faisant répondre par son adjointe qu'il serait prématuré de commenter le dossier de Percé. Quant à Mme Doran, elle estime nécessaires les revendications du maire, mais réserve son jugement sur leur réalisme. « Il faut un discours politique comme celui-là. C'est légitime de sa part, mais réaliste, je ne sais pas. » La directrice aimerait toutefois allonger la saison de cours de l'Université Laval à Percé. « A moyen terme, un six mois par année serait réaliste », prévoit-elle.

Source : BANQ Numérique, Journal Le Soleil, dimanche 25 septembre 2005, p. A-13

2008 : *Université Laval. Nouvelles* (en ligne) Vie universitaire, le 9 janvier 2008.

« Un pavillon en Gaspésie : La Fondation de l'Héritage canadien du Québec fait don de la Villa James à l'Université »



Vignette de la photo : *Depuis 2002, la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels occupe la Villa James, à titre de locataire, afin d'y tenir son École internationale d'été de Percé.*

À l'aube du temps des Fêtes, l'Université a reçu tout un cadeau de la part de la Fondation de l'Héritage canadien du Québec: la Villa Frederick-James de Percé, qui devient ainsi un nouveau pavillon de l'Université Laval en Gaspésie. La majestueuse résidence au toit rouge qui surplombe le Rocher Percé continuera d'accueillir l'École internationale d'été de Percé de l'Université Laval, mais pourra également à l'occasion servir de tête de pont pour d'autres activités de l'Université en Gaspésie.

L'édifice, construit en 1888 par le peintre américain Frederick James, fait partie de l'Arrondissement naturel de Percé, reconnu et protégé depuis 1973 par la Loi sur les biens culturels du gouvernement du Québec. La vaste demeure d'allure victorienne, élégante et harmonieuse, tant par ses volumes, que sa fenestration et son ornementation, se caractérise par son aspect Shingle, une particularité des bâtiments de style néo-Queen-Ann. Solidement ancrée au Cap Canon, La Villa James se divise en deux

parties: la partie nord, munie d'une immense baie vitrée, origine d'une maison qui a été déplacée depuis le village de Percé pour créer l'atelier du peintre. La partie centrale et la partie sud forment une seconde maison qui est accolée à la première. Elle dispose d'une galerie fenestrée, d'un bel escalier, de trois foyers, d'une cuisine située face au Rocher Percé, d'une salle à manger surplombant le quai et la Ville de Percé ainsi que de trois chambres à l'étage. À partir de cette demeure patrimoniale située sur un promontoire, on peut admirer, d'un côté le Rocher percé et l'Île Bonaventure, de l'autre, la ville de Percé et les montagnes de la Gaspésie.

La Fondation de l'Héritage canadien du Québec avait acquis la Villa James du gouvernement québécois en 1988. Elle a procédé à sa rénovation dans le respect intégral de son architecture, des matériaux à l'ornementation d'origine. «L'Université Laval s'est engagée à maintenir la vocation éducative et culturelle de la Villa James, à y effectuer des activités d'enseignement et de recherche, tout en préservant le caractère patrimonial de l'édifice et son intégration dans le milieu environnant, souligne la directrice de l'École internationale d'été de Percé, Marie-Andrée Doran. Elle entend continuer à permettre l'accès du public, lors des expositions ou conférences en lien avec les activités de l'École d'été.»

Source <https://nouvelles.ulaval.ca/vie-universitaire/un-pavillon-en-gaspesie-ba5ccbbb8404570f6c94834fe3871317>

2015 : TVCGR. *Émission Reflet d'ici*. «Villa Frederick-James». 1^{er} octobre 2015. 2019 [Reportage en ligne].

Intervention de l'Université Laval, Jacques Archambeault directeur général d'Heritage canadien, etc.

Source : https://www.youtube.com/watch?v=pQRx_4s6HOY

2016 : *Radio-Canada*, site web, 2016-10-26 | Mis à jour le 18 juin 2019 [Reportage en ligne].

« À nouveau, de la lumière aux fenêtres de la Villa Frederick-James de Percé ».

Source : Voir reportage en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/811062/villa-frederick-james-perce-universite-laval>

2019 : *Radio-Canada*, site web, le 20 septembre 2019. [Reportage en ligne].

« La villa Frederick-James menacée par l'érosion du cap Canon ». / Martin Toulgoat

Source : Voir reportage en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1309935/villa-frederick-james-menace-erosion>

2019 : *Télé CGR, Production de Ville de Grande-Rivière* [Reportage en ligne].

« Mon milieu, mes services » du 7 novembre 2019, avec M. Lebreux, portant sur la Villa Frederick James.

Source : Voir reportage en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=xSP9kaCr5QM>

2020.09.28 : *Télé-Gaspé*, 28 septembre 2020, [Reportage en ligne].

« Patrimoine : il faut sauver la villa Frederick-James »

Connue sous le nom de la maison Ethier, la villa Frederick-James trône majestueusement au sommet du cap Canon en face du rocher de Percé. Jean-Pierre Bernard, didacticien de l'histoire nous parle de la riche histoire artistique et culturelle de ce bâtiment iconique en quête d'amour.

Source : Voir reportage en ligne : <https://www.facebook.com/watch/?v=342590596986989>

2020.09.10 : Mise en ligne de la page *FaceBook Sauvons la Villa Frederick-James*. Administrateur Jean Pierre Bernard (selon son compte LinkedIn³⁸). M. Bernard est également avec M. Jean-Louis Lebreux auteur d'un article sur la VFJ paru dans le *Magazine Gaspésie*, v. 57, no 2, 2020.

2020.10 : CHAU=TVA. « Qu'advient-il de la villa Frederick-James ? » [Reportage en ligne]/ *Louis-Philippe Arsenault*. Publié 29.10.2020 à 17:31, modifié le 29.10.2020 à 17:51

Source : Voir reportage en ligne : <https://cimtchau.ca/nouvelles/quadvient-il-de-la-villa-frederick-james/>

2020.12 Journal *Le Soleil* 20 décembre 2020 Mis à jour le 23 décembre 2020 à 9h42

« Le patrimoine menacé de la Gaspésie: La Villa Frederick-James, à quelques pas du gouffre » /Simon Carmichael - Initiative de journalisme local - Le Soleil



PHOTO FOURNIE PAR LE MUSÉE DE LA GASPÉSIE/Le Soleil

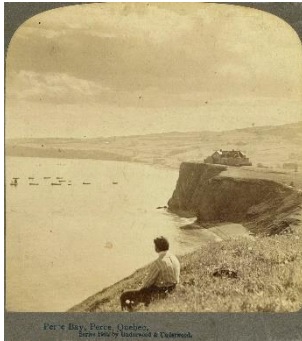
Surtout reconnue pour sa nature sauvage et ses paysages à couper le souffle, la Gaspésie déborde aussi de monuments historiques

³⁸ Voir (en date du 2021.0827) : <https://www.linkedin.com/in/jean-pierre-bernard-937822131/?originalSubdomain=ca>

témoins des premiers jalons de la colonisation de cette partie du globe. Dernier article d'une série de quatre mettant la lumière sur ce patrimoine menacé par le temps.

À flanc de falaise, la Villa Frederick-James est indissociable de son célèbre voisin, le Rocher-Percé. Autrefois résidence à vocation artistique, l'impressionnante demeure est aujourd'hui une maison d'enseignement, menacée par le temps et les éléments.

Fièrement dressée sur la pointe du Cap-Canon, la Villa a une longue histoire tumultueuse, changeant de mains et de vocations à de nombreuses reprises. Dans le paysage depuis plus d'une centaine d'années, la Villa Frederick-James est chère aux Percéens, qui ont souvent dû se mobiliser pour assurer sa survie.



La Villa Frederick-James en 1902

PHOTO FOURNIE PAR LE MUSÉE DE LA GASPÉSIE

Tout a commencé en 1880, lorsque le peintre américain Frederick James débarque à Percé. Rapidement, le peintre qui a notamment réalisé les portraits de Benjamin Franklin et du Marquis de Lafayette tombe amoureux du petit village de pêcheurs. Loin du boucan de la ville, il décide de s'y installer en 1887, mettant la main sur quelques terrains. L'année suivante, le peintre de Philadelphie achète le terrain où la Villa Frederick-James domine aujourd'hui, sur la pointe du Cap-Canon. Il y fait déplacer une petite maison qui lui servira d'atelier. En 1900, on entreprend la construction de la Villa Frederick-James telle qu'on la connaît aujourd'hui, à quelques détails près. La petite maison qui faisait office d'atelier est préservée, faisant partie intégrante de la Villa.

Entièrement recouverte de bardeaux de cèdre, munie de larges cheminées, de multiples lucarnes et d'œils-de-bœuf avec une toiture aux diverses asymétries, la maison au toit rouge et aux murs roses se démarque avec son style Shingle, témoin de l'influence américaine dans l'architecture du Percé de l'époque.

La demeure servira de lieu de création ainsi que d'endroit où les artistes de passage à Percé peuvent séjourner. M. James y décédera en 1907. «Il a consolidé la vocation artistique et la reconnaissance de Percé en s'y installant», raconte le directeur du Musée le Chafaud de Percé, Jean-Louis Lebreux. «Des dizaines de peintres ou sculpteurs y sont passés et se sont inspirés du village et de sa beauté. Il faut se rappeler qu'avant d'être touristique, Percé est une source d'inspiration. La Villa est le symbole de l'importance de l'art dans le développement du village».

« Des dizaines de peintres ou sculpteurs y sont passés et se sont inspirés du village et de sa beauté. Il faut se rappeler qu'avant d'être touristique, Percé est une source

d'inspiration. La Villa est le symbole de l'importance de l'art dans le développement du village »

— *Jean-Louis Lebreux, directeur du Musée le Chafaud de Percé*

En 1930, à la mort de la femme du peintre, le D^r Aldège Éthier, qui exploitait un sanatorium à Percé³⁹, et sa femme, Béatrice Champagne, se portent acquéreurs de la mythique maison. Preuve de leur passage, de nombreux Percéens parlent encore de «la maison Ethier» en abordant le sujet la Villa Frederick-James. Au décès de Mme Champagne, en 1961, c'est leur fille, Mireille Éthier, qui hérita de la somptueuse demeure à flanc de falaise.

En 1977, cette dernière est expropriée par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec. Le ministère effectue quelques travaux mineurs sur la maison déjà abimée par les années, notamment en peignant les murs en blanc et le toit en bleu. «Déjà à cette époque, on dénature l'histoire et l'âme du bâtiment», déplore M. Lebreux. Jusqu'en 1978 la villa est inhabitée, année où elle servira de résidence pour les naturalistes du Parc de l'île-Bonaventure et du Rocher-Percé.

Dix ans plus tard, Héritage canadien du Québec fait une offre d'acquisition au ministère provincial. Le 19 octobre 1988, elle passe aux mains de la fondation, qui est tenue d'en faire «un musée ou un salon pour artistes».

En 2002, l'Université Laval commence à utiliser la précieuse demeure comme école d'été. Depuis 2006, l'institution est propriétaire du bâtiment, qui a été renommé Villa Frederick-James en l'honneur de son premier propriétaire. Tous les étés, à l'exception de la saison 2020, COVID-19 oblige, des dizaines d'étudiants s'y retrouvent afin de suivre des cours sur une foule de sujets, de l'architecture à l'histoire de l'art. Des conférences et des colloques s'y sont aussi déroulés, notamment un colloque intitulé «Beauté et abstraction» en 2012.

Au bord du gouffre

Aujourd'hui, il est plus que juste de dire que la Villa est aujourd'hui au bord du gouffre. «L'érosion de la falaise est le plus grand enjeu. Il y a une série de failles dans le Cap-Canon, alors il faut déplacer le bâtiment avant qu'il ne soit trop tard», note l'agente de développement du patrimoine immobilier de la ville de Percé, Lisa-Marie Gagnon. Elle assure que le projet, en collaboration avec l'Université Laval, est «actif et dans les cartons».

³⁹Nos recherches portant sur le docteur Aldège Éthier infirme cette affirmation. Le Dr. Éthier était plutôt rattaché à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.

Jean-Louis Lebreux croit que de plus importants travaux sont nécessaires pour préserver la bâtisse en bon état. «Il faudrait refaire les fenêtres, les portes, les balcons et la balustrade. Il faudrait reprendre le bâtiment au complet pour restaurer le cachet



d'origine !», soutient-il. Ce dernier souhaite aussi que des investissements soient faits afin de rendre la Villa utilisable toute l'année, plutôt que seulement en été comme c'est actuellement le cas. «Il faut s'assurer d'avoir un chauffage adéquat pour pouvoir utiliser la Villa même l'hiver», explique-t-il.

La Villa est aujourd'hui utilisée pour des cours d'été offerts par l'Université Laval PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE, SIMON CARMICHAEL

M. Lebreux milite aussi pour que la Villa Frederick-James retrouve sa vocation artistique initiale. «Depuis que je suis arrivé à Percé en 1983 que je m'acharne à vouloir lui redonner son cachet initial et perpétuer sa vocation artistique. Des dizaines de peintres y sont passés, c'est la moindre des choses de lui permettre de retrouver son but original. La maison a été édifée par un peintre. Elle a une valeur architecturale indéniable, mais le fait qu'elle ait contribué à attirer d'autres personnalités artistiques importantes à Percé doit être mis en valeur».



Jean-Louis Lebreux milite pour la sauvegarde de la Villa Frederick-James depuis son arrivée à Percé, en 1983.

PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE, SIMON CARMICHAEL

Malgré les demandes du *Soleil*, il a été impossible de mettre la main sur la liste des travaux effectués par

l'Université Laval depuis son acquisition, en 2006 ou de discuter avec la personne responsable, l'adjoint au vice-recteur Pierre Lemay. «L'Université travaille actuellement avec la Ville de Percé à un projet permettant d'assurer le maintien à long terme de la Villa, tout en lui consacrant une vocation ancrée dans le développement régional», note le conseiller en relations médias de l'établissement, Simon La Terreur.

De son côté, la ville de Percé dit ne pas avoir participé financièrement à la restauration de la Villa au cours des dernières années «puisque'elle appartient à l'Université Laval».

Un projet avec l'Université Laval

Le projet «dans les cartons» mentionné par Mme Gagnon est tout sauf simple. En premier lieu, on souhaite déplacer la demeure plus loin de la falaise pour éviter les risques liés à l'érosion de celle-ci, les vagues déferlant sur Percé pouvant être particulièrement puissantes.

«L'état de la Villa n'est pas catastrophique, mais on souhaite la déplacer avant qu'il soit trop tard, notamment pour des raisons de sécurité», explique l'agente de développement du patrimoine immobilier. En partenariat avec l'Université, qui devrait assumer le gros de la facture, la municipalité souhaite par la suite redonner une vocation culturelle, artistique et communautaire à la Villa Frederick-James.

« L'état de la Villa n'est pas catastrophique, mais on souhaite la déplacer avant qu'il soit trop tard, notamment pour des raisons de sécurité »

— Lisa-Marie Gagnon, agente de développement du patrimoine immobilier de la ville de Percé

«On veut sauvegarder la Villa et l'inclure dans le développement communautaire et économique de Percé. Le souhait est qu'elle génère des retombées dans la communauté tout en permettant à l'Université de continuer à y donner des cours», note Mme Gagnon. Des études sont actuellement menées afin de chiffrer l'ambitieux projet, qui comprend également la mise aux normes d'un bâtiment patrimonial. «Son statut et son histoire ajoutent un niveau de complication, c'est certain», admet Mme Gagnon, confiante de voir des développements au cours des prochains mois.

Les études n'étant pas encore terminées, il n'est pas encore question de financement, même si Mme Gagnon avoue que l'argent sera le nerf de la guerre. «L'Université Laval n'a pas de budget pour ce type d'installations hors du campus, c'est donc assez complexe d'opérer à distance», conclut-elle.

SOURCE : <https://www.lesoleil.com/actualite/en-region/le-patrimoine-menace-de-la-gaspesie-la-villa-frederick-james-a-quelques-pas-du-gouffre-a7dff584b13a0c06174c53dd84a82580>

Notes architecturales : Villa Frederick James

Cette résidence est dite de style Shingle⁴⁰ :

Shingle Style 1880 - 1900

History

The Shingle style house is marked by the presence of shingles on not just the roof, but on the wall surfaces themselves. The first floor walls may be shingled, or of stone or brick. Shingles may also cover gable ends, curving towers and porch columns. Shingle style buildings have a rather monochrome appearance since the shingles are unpainted and uniformly cover most exterior surfaces. In shape and form, the Shingle style resembles the Queen Anne style, but it lacks the abundant decorative details. Porches are expansive, often wrapping around the front and sides of the building. Roofs are generally sweeping and multi-gabled. Windows are small and multi-paned and are often grouped in pairs or triples.

This style was employed by prominent American architects like H.H. Richardson, Frank Lloyd Wright and the firm of McKim, Meade, and White. The Shingle style is sometimes referred to as an outgrowth of the Queen Anne style as influenced by the early shingled buildings of New England colonies. The style began in that region and some of the earliest and most notable examples are located there. The Shingle style spread throughout the country, but never became as popular or prevalent as the Queen Anne style. It remained a high fashion, architect designed style that was seldom translated into more vernacular housing use. Architect Wilson Eyre was responsible for several Stick style buildings in the Philadelphia area.

Common Building Types: houses

Identifiable Features:

- Shingled walls and roof
- Asymmetrical facade
- Irregular roof lines
- Moderately pitched roofs
- Cross gables
- Extensive wide porches
- Small sash or casement windows with many panes
- Round or polygonal shingled towers

Source avec exemples de résidences de style Shingle: Pennsylvania Architectural Field Guide / Pennsylvania Historical & Museum Commission

<http://www.phmc.state.pa.us/portal/communities/architecture/styles/shingle.html>

⁴⁰ Journal *Le Soleil*, 20.12.2020, op. cit.

À l'époque, ce style était prisé et il était possible de choisir un modèle de résidence dans des ouvrages d'architecture à diffusion populaire, tels les catalogues publiés par Robert W. Shoppell qui expédiait ensuite les plans par la poste.

Sources : <http://architecturalobserver.com/r-w-shoppells-shingle-style-design-no-580/>
<http://architecturalobserver.com/design-nos-216-and-344-by-robert-w-shoppell/>
<https://psabc.org/r-w-shoppell-and-the-co-operative-building-plan-association/>

Voici reproduit ici un courriel de M. Michel Boudreau, architecte, de la firme STGM2, qui partage sa correspondance avec M. Claude Bergeron, architecte, relativement à cette question :

18 août 2021

En réponse à votre question d'hier, voici la première réponse que j'ai obtenue de Claude,

Bonne fin de journée...!

J'ai regardé ta question très rapidement.

Mais je pense que j'associerais la villa davantage au Shingle Style en tant que principale influence stylistique.

Le style Eastlake d'après ce que j'ai pu voir rapidement semble être associé aux maisons Quenn Ann, donc dotées d'une tour pour la plupart. Ce genre de maison a par conséquent un volume plus élevé que les maisons Shingle. Ces dernières adoptent, à l'inverse, un plan horizontal, tenant compte de l'environnement.

Mais il n'est toutefois pas impossible qu'il y est certaines influences Eastlake, notamment la grande baie/logette en saillie. Mais ça je ne suis pas certain.

Mais ce que j'ai lu rapidement sur Internet semblent confirmer l'influence principale Shingle Style. Regarde ce site : <https://maison-monde.com/typique-demeure-americaaine-de-style-shingle/>

Ça confirme pas mal ce que je pense, notamment pour l'époque et la forme de la maison.

Claude B
Claude Bergeron
Associé et conseiller principal en patrimoine
Bergeron Gagnon inc.
Conseillers en patrimoine culturel

La Villa Frederick-James à Percé –

Recherches iconographiques

Version du 6 juillet 2021 mise à jour et augmentée, novembre 2021

Les images de la Villa Frederick-James sont présentées selon un ordre chronologique présumé en tenant compte que la date pour certaines est inconnue.

Buts :

Illustrer les composantes architecturales, intérieures et extérieures, de la résidence ainsi que les possibles modifications au fil des ans ;

Illustrer les notions d'environnement et de paysage dans lesquelles se situe cette résidence.

Sources consultées :


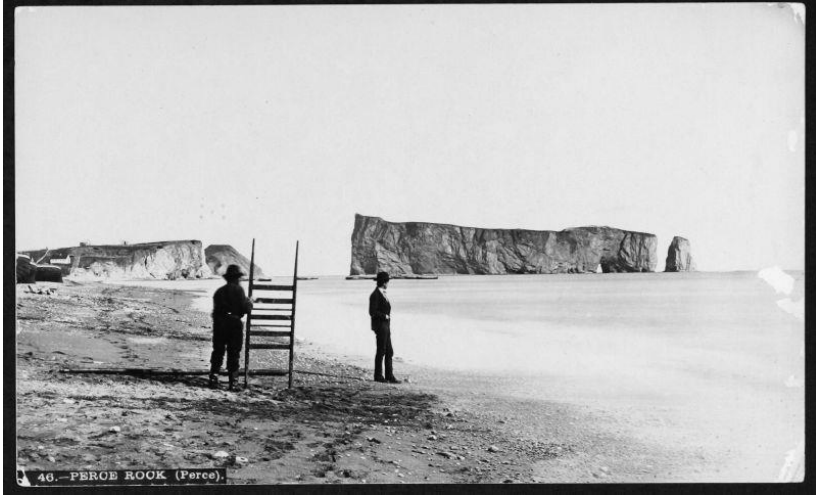
Livres anciens illustrés ; fonds d'archives divers ; dessins ou gravures ; images publiées sur divers supports ; iconographies en ligne, de provenances de particuliers ou d'entreprises.

Les sources sont indiquées en complément de chaque illustration. Certains descriptifs peuvent comprendre un hyperlien vers la source disponible en format numérique.



Compte tenu de la nature évolutive des différentes versions présentées depuis mai 2021, la numérotation des images est indicative et, dans l'ensemble, non consécutive. Cette décision a été motivée par la volonté de ne pas refaire au complet la mise en page du tableau au fur et à mesure des ajouts de photographies ou d'images. L'ordre chronologique de présentation est cependant respecté.

Un fichier contenant l'ensemble de ces iconographies, dont certaines en haute définition, été constitué et est présent sur la clé USB dans : « Dossier iconographique » : Ptie 1_Villa Frederick James - Recherches iconographiques.

<p>1870</p>	
	<p>69.</p> <p>Rocher Percé et Cap Canon avant la construction de la Villa</p> <p>Source : Fallu, Jean-Marie. <i>La Gaspésie au temps des belles prises</i>, Ste-Foy, Éditions Gid, 2005, p. 29.</p> <p>Photo : Jules-Ernest Livernois. Archives nationale du Québec à Québec, Fonds Livernois P560,S1,P83</p>
<p>c187? (1900? = erreur de datation sur la fiche)</p>	
 <p>46. - PERCE ROCK (Perce)</p>	<p>67</p> <p>Titre : Le Rocher Percé Date : [vers 1900] Genre : Photographies Description : Vue prise de la rive, le Rocher Sujets : Percé (Québec : Ville), Rocher-Percé (Québec : Lieu-dit) Notice détaillée : P560,S1,P46 Regroupements : Fonds J. E. Livernois Ltée , Source : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3113293?do_csearchtext=Perc%C3%A9</p> <p>La Villa est absente de la photo, date d'avant 187? Ou 188?</p>

1875



66.

Musée de la civilisation. fonds d'archives du Séminaire de Québec

ph1985-592_v -- Date : 1875

Photographie. Papier albuminé ; Émulsion albumino-argentique; Carton

À noter que le support cartonné porte la mention manuscrite Gaspé, à vérifier s'il s'agit d'un ensemble photographique.

1885?-1890? : *La Roche Percée et le village de Percé*. NOTE : la Villa est absente du décor



1.

DATE PRINTED: 1885 -- IMAGE SIZE: Approx. 12.5 x 19.0cm, 5 x 7.25 inches (Small)

TYPE: Antique wood-engraved print –
ARTIST/CARTOGRAPHER/ENGRAVER: Engraved by T. Taylor; drawn by A. Kohl, Sc
PROVENANCE: "The Universal Geography"; by Élisée Reclus, Edited by A.H. Keane, Published by J.S. Virtue & Co., London /Canada/ [Universal Geography]

Source⁴¹ : Canadiana, *Nouvelle géographie universelle*, Paris, Hachette, 1890, p. 577

<https://www.canadiana.ca/view/oocihm.12416/8?r=0&s=1>

⁴¹ Autre source, support virtuel : <https://www.antiquemapsandprints.com/perce-rock-rocher-perce--perce-village-quebec-canada-1885-old-print-268397-p.asp>

188? : Représentation imaginaire de la construction Maison Soucy & Villa Frederick James



2.

Tiré de : [La Villa Frederick-James]?, texte Micheline Boucher ; ill. Claude Tremblay. S.I., 199?., Ouvrage édité à compte d'auteur, cité dans FB-SVFJ, 18.09. 2020.

188?-189? Dessins de Frederick James, s.d.



3.

Dessin montrant des pêcheurs, le Rocher et le Cap-Canon avec la résidence de James. Dessin inspiré de la photographie de Livernois, de c1870. F. James a ajouté sa maison sur le haut du Cap Canon.

Source 1 : Carte postale. *The South Beach, Percé, P.Q. Canada*, oeuvre de Frederick James. Musée de la Gaspésie. Collection Centre d'archives de la Gaspésie. P57/7, 00.2.1

Source 2 : Collection privée Musée Le Chafaud, tiré de FB-SVFJ⁴², 18 sept. 2020. (M. Lebreux, dir., affirme cependant dans un courriel que son Musée n'a pas d'œuvres de F. James)».

188?-189?



74.

Vue du Mont-Joli, à Percé.

Musée de la civilisation, don de Pierre Riverin et de Véronique Riverin

MCQC2013-PX41. [avant 1956]

Épreuve gélatino-argentique N&B

Émulsion gélatino-argentique; Papier contrecollé sur carton.

Note : cette photographie fait partie d'un album. Le descriptif de la notice ne fait pas le dépouillement ni n'indique le n. d'images composant l'album.

⁴² FB-SVFJ = Page FaceBook *Sauvons la Villa Frederick-James*

188?-189? Dessin couleur / Frederick James, s.d.



4.

Source indiquée, tiré du site *FaceBook Sauvons la Villa Frederick James*, 18 sept. 2020: Collection privée Musée Le Chafaud,

Note : Dans un courriel, le directeur du Musée, M. Jean-Louis Lebreux, affirme que son musée ne possède pas d'œuvre de Frederick James.

1885

[5]

The cruise of the Alice May in the Gulf of St. Lawrence and adjacent waters /from original drawings by M.J. Burns

New York : D. Appleton, 1885, c1884.; 146 pages.

Croquis, p. 41 : Ce croquis est intrigant puisqu'on peut se demander s'il s'agit bien de la maison de F. James, qui aurait été bâtie quelques années suivant la publication de cet ouvrage.

[Lien URL et Source Canadiana : https://www.canadiana.ca/view/oocihm.00134/1?r=0&s=1](https://www.canadiana.ca/view/oocihm.00134/1?r=0&s=1)

c189?



68.

Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec

PH1985-593 ; Date : [s.d.]

SME-Fonds Séminaire de Québec / SME14-
La collection de photographies / Document
Auteur : L'Espérance, dame Elzéar
Photographie : Papier albuminé ; Émulsion
albumino-argentique; Carton

1898 (?) : Rocher Percé, QC



6.

Photographe : William Notman & Son
Vers 1898, 19e siècle

Collection Musée McCord. VIEW-2859

1902 : Carte stéréoscopique




7.


« Homme assis au sommet d'une falaise à Percé. À l'arrière-plan, la villa de l'artiste Frederick James ainsi que des barges de pêche. Produite par la compagnie Underwood and Underwood. Un appareil de lecture permet de visualiser les images et d'obtenir un effet de profondeur ».

Référence : Musée de la Gaspésie.
Collection du Centre d'archives de la Gaspésie. P57/4/212/2.

Source :

http://archives.museedelagaspesie.ca/album/art/p57_4_212_2_-_150/

<p>c1900? (1890=1965)</p>	
	<p>8. View from Surprise Hill, Perce, PQ</p> <p>Référence : BAnQ. Fonds Magella Bureau⁴³. P547,S1,SS1,SSS1,D336 -- No 1/930</p> <p>Source :</p> <p>https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098</p> <p>Note : voir la photographie en ligne pour une meilleure définition</p>

<p>C1900-1940? : <i>Maison Éthier</i></p>	
	<p>9. Photographie représentant un groupe d'inconnus sur la galerie de la maison Éthier de Percé. Titre basé sur le contenu de l'image. Description obtenue par déduction. [entre 1900 et 1940]. - 1 photographie : n&b; 10 x 6 cm. Référence : Musée de la Gaspésie P68 Fonds Famille Daniel Mabe P68/3b/148</p> <p>(Photo haute définition 1200 dpi)</p>

⁴³ Le fonds Magella Bureau est constitué de cartes postales commerciales, dont plusieurs publiés par H.V. Henderson. A noter que j'ai ajouté plusieurs descriptifs apparaissant sur le document ou au verso de celui-ci, non-inscrits dans la fiche descriptive de BAnQ ; ainsi que des notes historiques au besoin.

c1910-1920 : Village gaspésien



10.

Vue panoramique du village de Percé, du rocher et de l'île Bonaventure.

Référence : Musée de la Gaspésie.
Fonds G.G. Mercer. P92/67.

Source :

http://archives.museedelagaspesie.ca/album/lieux/p92_67-300-dpi/

C1920 : Perce Rock P.Q, from S.W



Percé Rock, P.Q., from S.W.

11.

Published by H.V. Henderson, West Bathurst, N.B., Scenic Postals, Views albums, Souvenirs etc. for tourists.,, s.d. (circa 1920?)

Référence : BANQ. Fonds Magella Bureau⁴⁴. P547,S1,SS1,SSS1,D336 -- No 9/930

Source :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098?docref=510YPc9ISaL1G1wl3rxgfw>

⁴⁴ Le fonds Magella Bureau est constitué de cartes postales commerciales, dont plusieurs publiés par H.V. Henderson. A noter que j'ai ajouté plusieurs descriptifs apparaissant sur le document ou au verso de celui-ci, non-inscrits dans la fiche descriptive de BANQ ; ainsi que des notes historiques au besoin.

c1925 : Percé à partir de l'observatoire



12.

Circa 1925 - Panorama du village, du rocher Percé, du cap Canon et du mont Joli à partir de l'observatoire (du Mont Ste-Anne).

Référence : Musée de la Gaspésie. Fonds Hedley V. Henderson⁴⁵. P88/1/22/122.

Source :

http://archives.museedelagaspesie.ca/album/nature/p88_1_22_122-600/

c1925



70.

Circa 1925. - Panorama de l'Anse du Sud, d'une partie du village de Percé, du rocher Percé, du cap Canon et du mont Joli.

Référence :

Musée de la Gaspésie. Fonds Hedley V. Henderson. P88/1/22/118.

Source :

http://archives.museedelagaspesie.ca/album/nature/p88_1_22_118-600/

c1927-1931 : Gaspésie, le Village de Percé



13.

Photographie aérienne. Cliché Département des Terres et Forêts de Québec⁴⁶

BAnQ. Fonds Magella Bureau

P547,S1,SS1,SSS1,D336 P024 -- No 47/930

Source :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098?docref=IHijkS4OiuAyKJnhid4pFg>

⁴⁵ Carte postale : Hedley V. Henderson est le nom de la compagnie produisant et éditant des cartes postales et autres iconographies commerciales. Voir notice informative du Musée de la Gaspésie qui possède un fonds à son nom : http://archives.museedelagaspesie.ca/album/personnage/p88__hedley_v-_henderson_-_300_dpi/

⁴⁶ La Compagnie aérienne franco-canadienne (CAFC) était une compagnie aérienne québécoise filiale de la Compagnie aérienne française spécialisée dans l'hydraviation et la photographie aérienne oblique. La compagnie est constituée en 1926 par Jacques de Lesseps pour remplir un mandat de photographie aérienne et de cartographie de la Gaspésie octroyé par le ministère des Terres et Forêts du Québec. Les levés aériens devaient suppléer aux levés topographiques terrestres, coûteux et complexes dans une région accidentée et pratiquement inhabitée comme l'intérieur de la péninsule gaspésienne¹. La CAFC aménage en 1926 une première base dans la baie de Gaspé, puis une autre à Val-Brillant, sur les rives

c1927-1931 ? : Gaspésie le Rocher Percé



14.

Cliché du Département des terres et forêts du Québec par la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne – Montréal. Carte postale n/b
Référence : BANQ, Photographie (domaine public au Canada). 02631666

Source :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4978?docsearchtext=2631666>

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4978?docsearchtext=Perc%C3%A9%20gasp%C3%A9sie>

Notice détaillée :0002631666

c1927-1945 : Pêcheurs à Percé



15.

Pêcheurs tranchant la morue.

Référence : Musée de la Gaspésie.
Fonds G.G. Mercer. P92/137.

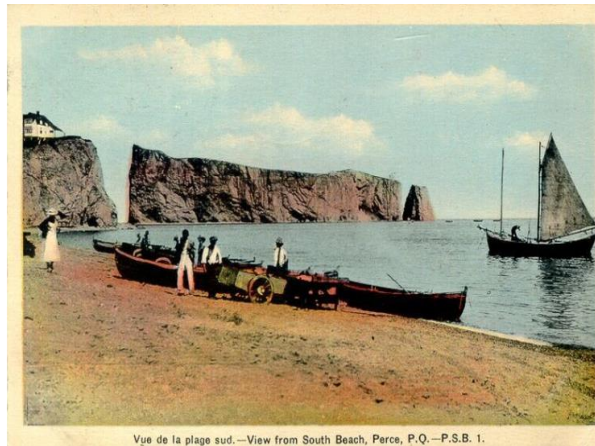
Source :

http://archives.museedelagaspesie.ca/album/peche/p92_137-300-dpi/

du lac Matapédia. Les opérations à partir de ces bases, dirigées par de Lesseps, permettent de couvrir près de 25 000 km² de territoire et produire 800 cartes postales pendant les deux premières années d'exploitation. -- Date de création : 1926 – Date de disparition 1931 par le Conseil privé
Sources : https://fr.wikipedia.org/wiki/Compagnie_a%C3%A9rienne_franco-canadienne

https://www.banq.qc.ca/archives/entrez_archives/branche_histoire/documents_iconographiques/photographies-aeriennes/

c193? : *Vue de la plage sud. – View from South Beach, Percé, P.Q. P.S.B.1*



Vue de la plage sud.—View from South Beach, Percé, P.Q.—P.S.B. 1.

16.

Published by H.V. Henderson West Bathurst, N.B. Scenic Postals, Views, Albums...

Hand coloured views and hand craft souvenirs for tourists.

BAnQ Fonds Majella Bureau.

P547,S1,SS1,SSS1,D336 No 261/930

Source :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098?docref=jwbq3L0ydQfey0jw8jEqkw>

Note : Carte postale expédiée (texte) avec timbres à l'effigie du roi George VI et tampon postal : JUL 25 39 (25 juillet 1939)

c1930??? *Fishermen at work, south Beach, Percé, P.Q., P.S.B.4*



Fishermen at Work, South Beach, Percé, P.Q. — P.S.B. 4

17.a

Titre : Fishermen at work, south Beach, Percé, P.Q., P.S.B. 4

Éditeur : West Bathurst, N.B. :H.V. Henderson,

Genre : Cartes postales

Sujet : Percé (Québec)

Description matérielle :1 carte postale : n. et b.

Notice détaillée : 0003784205

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1990894>

Note : Le chariot à poisson semble identique sur ces deux images, et le no de série (PSB...) est séquentiel. Possiblement de la même époque, circa 193...

Une photo de BAnQ Fonds Herménégilde Lacroix de 1940 montre un type semblable de chariot : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3008809>

c1930?? : *Sur la Plage Sud. Fishermen at work on South Beach, Percé, P.Q. PSB4*



Sur la Plage Sud. Fishermen at work on South Beach, Percé, P.Q.—PSB4.

17. b

Carte postale, s.n., s.d. “Sur la plage sud. Fishermen at work on South Beach, Percé, P.Q. – PSB4”

BAnQ Fonds Majella Bureau
P547,S1,SS1,SSS1,D336 No 473 / 930.

Source :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098?docref=iZjoSYkm-1FFNIYUfHgK2g>

Photographie soumise à un procédé de coloration.

c193?? : *Percé, P. Qué.,*



Percé, P. Qué.

18.

Photographie n/b, s.n., s.d
BAnQ Fonds Majella
Bureau.
P547,S1,SS1,SSS1,D336 No 901/930

Source :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098?docref=hiYONHSypAI2MDkmooUvpQ>

Note : Vue panoramique, la villa bien en évidence sur son promontoire

1930 : [Villa sur le cap]



43.

Photographie n/b
Musée de la Gaspésie, 1930,
Collection Chantal Soucy.
P247_2_18

1930



55.

Archives nationale du Québec,
Québec.
Photographe : inconnu. Fonds
Michael Swift. Cote : P469,D1,P13,

Source : Fallu, Jean-Marie. *La
Gaspésie au temps des belles prises*,
Ste-Foy, Éditions Gid,2005, p. 185

c1930 : Percé du sud-ouest



19.

Circa 1930. - Photographie du village de Percé, du rocher Percé, du cap Canon et du mont Joli.

Référence : Musée de la Gaspésie.
Fonds Hedley V. Henderson.
P88/5/1/10.

Source :

http://archives.museedelagaspesie.ca/album/lieux/p88_5_1_10-600/

1934 : Cap Percé, 1934 a-(3)



20.

Postcard made in Canada

BAnQ Fonds Majella Bureau.
P547,S1,SS1,SSS1,D336,P246. No
491/930.

Source :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098?docref=o12WdJMAdiwp4hhjNDpszg>

1935



62.

Fallu, Jean-Marie. « Le fameux tour de la Gaspésie » *Magazine Gaspésie*, no 190 (déc.2017 –mars 2018), p.3-7. (Photo p. 5). (abonnement numérique, donc copie par capture d'écran).

Photo : B. Anthony Stewart. *National Geographic Magazine*, v. 68, no. 2 (Aug. 1935), p. 220. Archives Jean-Marie Fallu.

Avant 1937 ?



56.

W.R. MacAskill Nova Scotia Archives Graphic 1987-453
Dates of creation area [ca. 1875], [ca. 1907]-[ca. 1949] (Creation)

W.R. MacAskill Nova Scotia Archives 1987-453 no. 1910

macaskill : 200320769

<https://archives.novascotia.ca/macaskill/archives/?ID=1841>

Avant 1937?



57.

W.R. MacAskill Nova Scotia Archives Graphic 1987-453

Dates of creation area [ca. 1875], [ca. 1907]-[ca. 1949] (Creation)

Reference: W.R. MacAskill Nova Scotia Archives 1987-453 no. 1913

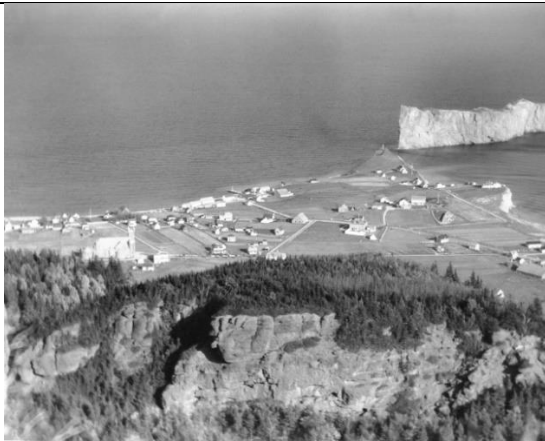
<https://archives.novascotia.ca/macaskill/archives/?ID=1844>

macaskill : 200320772

Note : Commentaire de Normand Bourget, résident de Percé. Groupe FB « Percé en anciennes photos » présentant cette image : Selon le livre sur Percé écrit par l'Abbé Charles Eugène Roy, curé de Percé en 1947, le bureau de poste actuel a été construit en 1938 et il n'est pas sur la photo.

Donc cette photo daterait d'avant 1938.

Avant 1937?



58.

W.R. MacAskill Nova Scotia Archives Graphic 1987-453

Dates of creation area [ca. 1875], [ca. 1907]-[ca. 1949] (Creation)

Reference: W.R. MacAskill Nova Scotia Archives 1987-453 no. 1913

macaskill : 200320783

<https://archives.novascotia.ca/macaskill/archives/?ID=1855>

Avant 1937?



59.

W.R. MacAskill [Nova Scotia Archives](#) Graphic 1987-453

Dates of creation area [ca. 1875], [ca. 1907]-[ca. 1949] (Creation)

Reference: W.R. MacAskill Nova Scotia Archives 1987-453 no. 1913

macaskill : 200330017

<https://archives.novascotia.ca/macaskill/archives/?ID=3994>

Après 1937 : Le rocher Percé du sud-ouest



21.

Panorama du village de Percé à partir du sud-ouest. On y voit bien plusieurs maisons de l'époque, des granges, ainsi que des bâtiments du patrimoine dont la Maison Ethier⁴⁷.

Référence : Musée de la Gaspésie. Fonds Hedley V. Henderson.

Source :

http://archives.museedelagaspesie.ca/album/lieux/p88_1_22_100-600/

⁴⁷ À noter : Le texte descriptif de la photographie du Musée de la Gaspésie désigne sous ce terme la Villa Frederick-James.

1938



60.

Musée national des Beaux-Arts du Québec

Pastel sur papier 1938

Artiste : Beder, Jack -- Titre : Pêcheurs à Percé

Date de production : 1938

Technique d'expression : Pastel sur papier -- Dimensions : 37 x 51 cm

Collection : Art moderne (1900-1950) --

Numéro d'inventaire : 2015.06

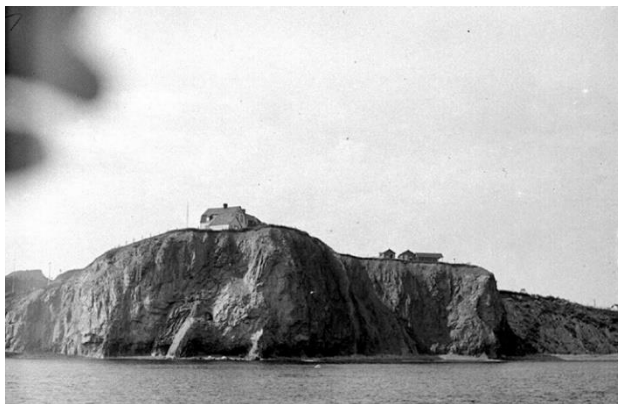
Catégorie : Arts graphiques

Source :

<https://collections.mnbaq.org/fr/oeuvre/600046529>

À noter : Villa représentée ici en 1938 avec murs blanc-rose et toit rouge

1938 : Le Cap Canon à Percé



22.

Photo versée dans le domaine public.

– Wikimedia Commons

Photographe : Auguste Scott, 1938. -

Source :

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Le_Cap_Canon_a_Perce_-_1938.jpg

Note : Photo indiquant un lien d'un intervenant sur ce site. Contacté par courriel, jamais eu de réponse.

c1939?? : *La Gaspésie. Percé, P.Q., Canada*



23.

« Le village et le rocher vu du Mont-Ste-Anne. Une excursion en calèche jusqu'au sommet du Mont Ste-Anne» (suivi du texte en anglais).

Cassidy's Photo Studio, Gaspé, P.Q.
Prismaflex color – Wilson Dryden, Ont.

Lithographed in Canada 5653R, s.d.
BAnQ Fonds Majella Bureau
P547,S1,SS1,SSS1,D336, P112. No
223/930

Note : Le site Ebay vend cette image qu'il date circa 1939, mais c'est probablement plus tardif.

Source :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098?docref=FB7UIXIkboifT0ROyJnhVw>

c1940? Non daté



24.

Provenance non indiquée, tirée de FB-SVFJ, 30 septembre 2020.

(Site contacté, date de la photographie inconnue)

1940



61.

BAnQ Fonds Herménégilde Lacroix
Cote : E6, S&, SS1, P3420

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3028163>

1942 : *Pêcheurs sur la grève à Percé.*



25.

Préparation de la morue avant son séchage sur les vigneaux. En arrière-plan, le rocher perdu dans la brume et, à gauche, sur le cap Canon, la villa Frederick-James, construite à la fin des années 1880.

Photographe : Herménégilde Lavoie -- Date : 1942 -
- Cote : 03Q_E6,S7,SS1,P7599

Fonds: Office du film du Québec -- Lieu de conservation : BAnQ Québec Source numérique⁴⁸ : advitam.banq.qc.ca/notice/133688

⁴⁸ Autre Source (directe) :

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/f/f9/Pecheurs_sur_la_greve_a_Perce_-_1942.jpg

c1950 : Attelage de cheval pour décharger le poisson



26.

Circa 1950. - Cheval attelé et un homme chargeant la charrette, sur la grève de la plage du Sud, à Percé.

Référence : Musée de la Gaspésie. Fonds Hedley V. Henderson⁴⁹. P88/4/3/3.

Source :

http://archives.museedelagaspesie.ca/album/peche/p88_4_3_3-2000/

c1950 : Des hôtels et le rocher Percé



27.

Circa 1950. - Photographie du rocher Percé. En avant-plan, la route 132, pavée, l'Hôtel La Normandie et l'Hôtel Percé.

Référence : Musée de la Gaspésie. Fonds Hedley V. Henderson. P88/1/22/14.

Source :

http://archives.museedelagaspesie.ca/album/lieux/p88_1_22_14-2000/



SUR LA PLAGE SUD, PERCÉ ROCK, PERCÉ. P.Q. PSB.7. PSB.7.

75.

Sur la plage sud, Percé Roch, Percé P.Q. PSB.7
Carte postale.
Sans date, circa 1950?

Image expédiée par stagiaire de la Ville de Percé, 15 juillet 2021, « dénichée dans les archives ».

⁴⁹ Carte postale avec procédés de coloration ; les véritables couleurs d'origine peuvent parfois différer.

1950 : Paul Gouin, Lida Moser et Luc Lacoursière sur la grève, Percé



28.

Créateur : Félix-Antoine Savard. Date : 1950
BAnQ, Fonds Lida Moser, P728,S1,D1,P13-5

Source :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2829789?docsearchtext=Lida%20moser>

Note : 1950 : la jeune photographe new-yorkaise **Lida Moser** découvre le Québec. Elle réalise alors 2 reportages pour les célèbres magazines états-uniens *Vogue* et *Look*, parcourant la province, de Montréal à Québec, de Charlevoix à la Gaspésie, de la Côte-du-Sud à la Montérégie. Paysages urbains et ruraux se succèdent tout comme les habitants – enfants, sculpteurs, conteurs, acteurs, amoureux... – qu'elle saisit avec tendresse et fascination à la fois.
Source : <https://www.mnbaq.org/exposition/1950-1225>

Entre 1950-1965 : Chaloupe de pêche (la date **1956** est indiquée dans la publication citée ci-dessous)



71.

Photo Charles-Eugène Bernard, 1956. Centre d'archives de la Gaspésie / Musée de la Gaspésie, P67 fonds Charles-Eugène Bernard, 87.11.1.34.3

Tirée de : *La mer nourricière, 1890-1972* / Sylvain Rivière. Québec : Publications du Québec, 2007. xiii, 204 p. : principalement des ill. ; 24 cm. (Aux limites de la mémoire ; 15). P. 3 : « Touriste piquant la morue » .

Musée de la Gaspésie :

circa 1950-1965. - Négatif représentant une chaloupe de pêche sur la plage de Percé avec quelques personnes à proximité.

Référence :

Musée de la Gaspésie. Fonds Charles-Eugène Bernard. P67/B/5a/1/29.

c1955 : Nuée de goélands



29.

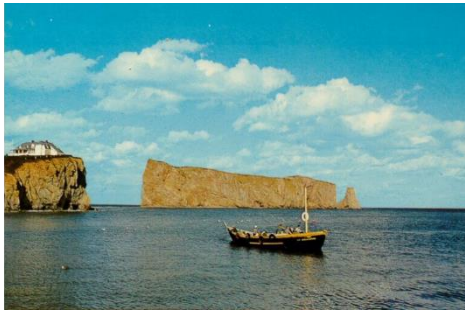
Négatif représentant une nuée de goélands sur la plage à Percé. Rocher Percé et maison Frederick James en arrière-plan.

Référence : Musée de la Gaspésie. Fonds Charles-Eugène Bernard. P67/B/6b/1/28.

Source :

http://archives.museedelagaspesie.ca/album/nature/p67_b_6b_1_28_600-web/

c195?-196?



30.

Percé, le rocher. Le traversier Ile Bonaventure. Percé, P.Q. Canada. Percé Rock and the ferry boat from Bonaventure Island.

Published by Cassidy's Studio Photo, Gaspé, P.Q.

Carte postale commerciale, Prismaflex color, circa 195?-196?

BAnQ Fonds Majella Bureau P547,S1,SS1,SSS1,D336,P021. No 41 /930

Source :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098?docref=Ueqki0du7gS2AvvBT1bGoA>

c1950?1960? La Gaspésie



31.

Percé, P.Q. Canada. The famous rock. Le Rocher Percé, l'une des merveilles du monde.

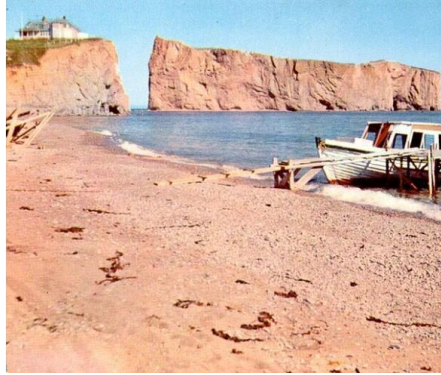
Carte postale commerciale, Prismaflex color, Cassidy's Photo Studio Gaspé.P.Q. -- circa 195?- 196? ? (même série que précédente?).

BAnQ Fonds Majella Bureau P547,S1,SS1,SSS1,D336. No 199/930

Source :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098?docref=Opqkh4Qm1sH4-XTcAkR0PQ>

c1950-1960? : *At Picturesque Perce. P.Q*



32.

Le rocher de Percé vu de la rive sud. Hauteur à l'avant 288 pieds, l'arche mesure 215 pieds et à l'extrémité est 154 pieds. Largeur maximum 300 pieds. Largeur comprenant l'obélisque, 1565 pieds. Une vue magnifique et impressionnante. (Suit la version anglaise).

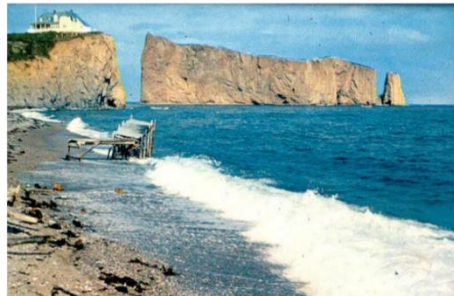
Published by H.V. Henderson, West Bathurst, N.B. Canada
Plastichorme by Colourpicture of Canada. Ektachrome by H.V. Henderson, printed in U.S.A., s.d.

BAnQ Fonds Majella Bureau P547,S1,SS1,SSS1,D336. No 449/930

Source :

https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098?docref=AOsoO1hnBYG4yQXC_s_cOyQ

c1950-1960 *At Picturesque Perce, P.Q.*



33.

Published by H.V. Henderson, West Bathurst, N.B.
Ce fameux rocher de Percé pesant 4,000,000 de tonnes et contenant des millions de fossiles est la (sic) résultat d'un soulèvement colossal des forces de la nature il y a nombre de siècles. (Suit la version anglaise).

Ektachrome by H.V. Henderson, printed in U.S.A., s.d.

BAnQ Fonds Majella Bureau P547,S1,SS1,SSS1,D336.

No 209 / 930

Source :

https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098?docref=N2bJTKXK6_4xu8F1nUmwD


Cette carte postale est présente en 2 ex. dans la collection Majella Bureau, celle-ci portant un texte et une date manuscrite : 22 juillet 1954.

BAnQ Fonds Majella Bureau P547,S1,SS1,SSS1,D336.

No 581/930

Source :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3134098?docref=28AAkcNi14G-wo5mdDg8YA>

<p>1960 : Doris à Percé</p>	
	<p>34. 16 août 1960. - Négatif représentant le doris "Colombier" sur la plage de Percé. Une femme est appuyée au mât. On aperçoit le rocher Percé et la Villa Frederick-James à l'arrière-plan, [note : en bleu et blanc.]</p> <p>Référence : Musée de la Gaspésie. Photo: Charles-Eugène Bernard. Musée de la Gaspésie. Fonds Charles-Eugène Bernard. P67/B/5a/1/38.</p> <p>Source : http://archives.museedelagaspesie.ca/album/peche/p67_b_5a_1_38_150/</p> <p>Note : « doris » est le terme désignant ce type d'embarcation.</p>

<p>c1970? NOTE : voir sur le site via le lien URL pour un agrandissement en bonne définition</p>	
	<p>72.</p> <p>Photographe : Georges Hunter (1921-2013) ACCESSION NUMBER: GH_002_0041 CREATOR George Hunter MEDIA TYPE Colour Transparency ITEM TYPE Colour DESCRIPTION Image of a few gulls flying over Perce Rock. INSCRIPTION "QUEBEC: Gaspé Peninsula - visitors atop bold outcrop overlook beach at Forillon National Park." - printed on sticker on housing LOCATION Rocher Percé [48.52375,-64.19764] [id:11962615];Perce Rock;Canada;Quebec DIMENSIONS 5" 4" NOTES CPQ-146-GHJ Image copyrighted by the Canadian Heritage Photography Foundation ("CHPF"). Source : https://digitalcollections.thechpf.com/index.php/Detail/objects/10410</p>



73.

Quebec: Gaspé Peninsula - gulls above Perce Rock.

ACCESSION NUMBER: GH_002_0042

CREATOR George Hunter

MEDIA TYPE Colour Transparency

ITEM TYPE Colour

DESCRIPTION Image of many gulls flying over Perce Rock

INSCRIPTION "QUEBEC: Gaspé Peninsula

- visitors atop bold outcrop overlook

beach at Forillon National Park." -

printed on sticker on housing

LOCATION Rocher Percé [48.52375,-64.19764]

[id:11962615];Perce Rock; Canada; Quebec

DIMENSIONS 5" 4"

NOTES CPQ-148-GHJ

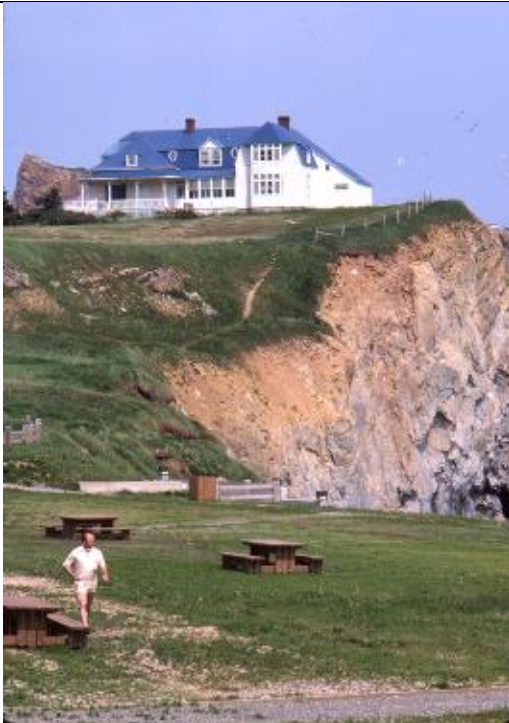
Source :

<https://digitalcollections.thechpf.com/index.php/Detail/objets/10411>

Note : Fondation contactée pour avoir date des photos (2021.08.23 – sans réponse)

1979-1981⁵⁰ Maison Éthier

1979



35.

La photographie représente la maison Éthier à Percé. La photographie témoigne de l'histoire et de l'architecture.

1979. - 1 diapositive : coul.

Titre basé sur le contenu des documents.

Pour toute publication il est obligatoire de mentionner les crédits à l'auteur.

Référence : Musée de la Gaspésie. P43 : Fonds Pierre Rastoul. P43/3b/340-600 Maison Éthier.

⁵⁰ J'aurais tendance à croire que cette série de photos date de la même époque. Si ce détail est important, je peux vérifier auprès de Pierre Rastoul qui est l'un de mes anciens collègues.

1979 *Maison Éthier.*



36.

La photographie représente la maison Éthier à Percé. La photographie témoigne de l'histoire et de l'architecture.

1979. - 1 diapositive : coul.

Titre basé sur le contenu des documents.

Pour toute publication il est obligatoire de mentionner les crédits à l'auteur.

Référence : Musée de la Gaspésie. P43 : Fonds Pierre Rastoul. P43/3b/343-600 Maison Éthier.

1979 *Maison Éthier.*



37.

La photographie représente la maison Éthier à Percé. La photographie témoigne de l'histoire et de l'architecture.

1979. - 1 diapositive : coul.

Titre basé sur le contenu des documents.

Pour toute publication il est obligatoire de mentionner les crédits à l'auteur.

Référence : Musée de la Gaspésie. P43 : Fonds Pierre Rastoul. P43/3b/341-600 Maison Éthier.

1981 Maison Éthier



38.

La photographie représente la maison Éthier à Percé; en avant-plan, des chaloupes sur la grève. La photographie témoigne de l'histoire et des activités maritimes du lieu.

1981. - 1 diapositive : coul.

Titre basé sur le contenu des documents.
Pour toute publication il est obligatoire de mentionner les crédits à l'auteur.

Référence : Musée de la Gaspésie. P43 : Fonds Pierre Rastoul. P43/3b/342-600 Maison Éthier

1981 Maison Éthier



39.

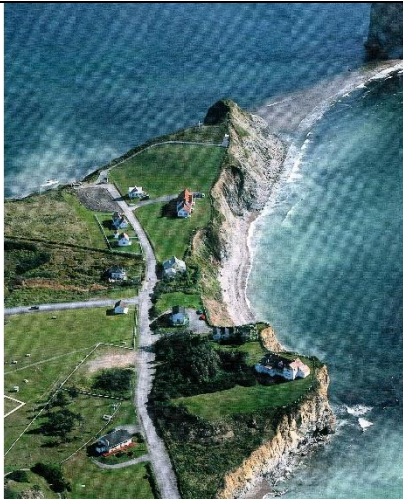
La photographie représente la maison Éthier à Percé. La photographie témoigne de l'histoire et de l'architecture.

1981. - 1 diapositive : coul.

Titre basé sur le contenu des documents.

Référence : Musée de la Gaspésie. P43 : Fonds Pierre Rastoul. P43/3b/347-600 Maison Éthier.

2009 : Photo aérienne, Pierre Lahoud -- Photo tirée d'une publication



49.

La Gaspésie vue du ciel / Pierre Lahoud ; Henri Dorion.
Montréal, Éditions de l'Homme, 2009
P. 23

Fonds Pierre Lahoud, BAnQ, Centre d'archives de
Québec

P999 S11 D51

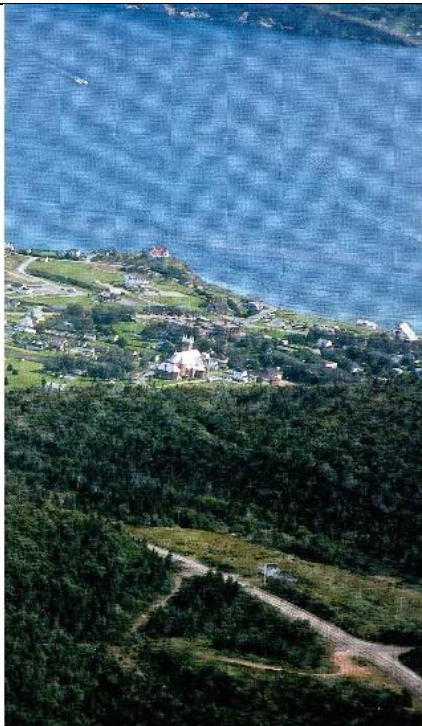
Note : Id 848014

Titre correspondant au contenu de l'unité de
description

Quantité- 803 photographie(s)

Description : Une planche regroupe des diapositives
provenant du livre "Gaspésie vue du ciel", paru en
2009

2009 : Photo aérienne, Pierre Lahoud -- Photo tirée d'une publication



50.

La Gaspésie vue du ciel / Pierre Lahoud ; Henri Dorion.
Montréal, Éditions de l'Homme, 2009
P. 30-31 (photo double page)

Fonds Pierre Lahoud, BAnQ, Centre d'archives de
Québec

P999 S11 D51

Note : Id 848014

Titre correspondant au contenu de l'unité de
description

Quantité- 803 photographie(s)

Description Une planche regroupe des diapositives
provenant du livre "Gaspésie vue du ciel", paru en
2009

2012



64.

Page *FaceBook* Parc National de l'Île Bonaventure et du Rocher Percé.

9 mars 2012

<https://www.facebook.com/parcnationalilebonaventurerocherperce/photos/10150717956979882>

1927/2017 : Photo aérienne, Pierre Lahoud -- Photo tirée d'une publication



51.

Paysages Gaspésiens De Lesseps-Lahoud, 1927-2017 / Pierre Lahoud ; Henri Dorion, Sainte-Foy (Québec), Éditions GID, 2018. P. 126
Photo comparative, celle-ci prise par Jacques de Lesseps en 1927

Note : Lots de photographies reçus récemment. Fonds en cours de traitement à BAnQ Québec

1927/2017 : Photo aérienne, Pierre Lahoud -- Photo tirée d'une publication



52.

Paysages Gaspésiens De Lesseps-Lahoud, 1927-2017 / Pierre Lahoud ; Henri Dorion, Sainte-Foy (Québec), Éditions GID, 2018. P. 127
Photo comparative du même secteur, prise par P. Lahoud en 2017.

Note : Lots de photographies reçus récemment. Fonds en cours de traitement à BAnQ Québec.

1927/2017 : Photo aérienne, Pierre Lahoud



53.

Paysages Gaspésiens De Lesseps-Lahoud, 1927-2017 / Pierre Lahoud ; Henri Dorion, Sainte-Foy (Québec), Éditions GID, 2018. P. 130

Photo comparative du même secteur, prise par P. Lahoud en 2017.

Note : Lots de photographies reçus récemment. Fonds en cours de traitement à BAnQ Québec.

1927/2017 : Photo aérienne, Pierre Lahoud



54.

Paysages Gaspésiens De Lesseps-Lahoud, 1927-2017 / Pierre Lahoud ; Henri Dorion, Sainte-Foy (Québec), Éditions GID, 2018. P. 131

Photo comparative du même secteur, prise par P. Lahoud en 2017.

Note : Lots de photographies reçus récemment. Fonds en cours de traitement à BANQ Québec.

2020 ; Villa Frederick-James



40.

Site FaceBook *Sauvons la Villa Frederick-James*
2020.11.25

<https://www.facebook.com/105908307925105/photos/a.107649844417618/172139921301943>

2020 ; Villa Frederick-James



41.

Site FaceBook *Sauvons la Villa Frederick-James* Voir section Photo du 07.10.2020
<https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James-105908307925105/photos/135251384990797>
<https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James-105908307925105/photos/135249591657643>
<https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James->

	<p>105908307925105/photos/135247561657846 https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James-105908307925105/photos/135245394991396 https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James-105908307925105/photos/135243114991624 https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James-105908307925105/photos/135241268325142 https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James-105908307925105/photos/135239568325312 https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James-105908307925105/photos/135239568325312</p>
--	---

2020.12



41a
 Site FaceBook Sauvons la Villa Frederick-James. Photo publiée le 22.12.2020
<https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James-105908307925105/photos/194945789021356>
 Photographer Show 2020

2020.04



42

Série de photographies prises par drone.

Page Facebook personnelle, Yves Auclair

<https://m.facebook.com/yves.auclair.1?ft>

<https://m.facebook.com/photo.php?fbid=3916090508428615&id=100000831137099&set=pb.100000831137099.-2207520000.&source=42>

<https://m.facebook.com/photo.php?fbid=3907796395924693&id=100000831137099&set=pb.100000831137099.-2207520000.&source=42>

<https://m.facebook.com/photo.php?fbid=3907796192591380&id=100000831137099&set=pb.100000831137099.-2207520000.&source=42>

2021



65.

Page Facebook Parc national de l'Île Bonaventure et du Rocher Percé.

<https://www.facebook.com/parcnationalilebonaventurerocherperce/>

Sans date, photo en page d'accueil.

Saisie d'image : 2021.07.07

PHOTOS NON-DATÉES



44.

Source : FB SVFJ, 15 nov. 2020.

(Site contacté, aucune info disponible)



45.

Anse Nord

Source : Photographie sous cadre, décorant un mur, Manoir Wexford, Percé

Sans provenance, sans date.

Photo : Anne Vallières, 2021



46.

Sanatorium

Source : Photographie sous cadre, décorant un mur, Manoir Wexford, Percé

Sans provenance, sans date.

Photo : Anne Vallières, 2021



47.

Photo du site vu du nord_01
Source : Photographie sous cadre,
décorant un mur, Manoir Wexford,
Percé

Sans provenance, sans date.
Photo : Anne Vallières, 2021



48.



Photo du site vu du nord_02
Source : Photographie sous cadre,
décorant un mur, Manoir Wexford,
Percé

Sans provenance, sans date.
Photo : Anne Vallières, 2021

Annexe 1: Photographies de l'intérieur (?)

et courriels informatifs de M. Jean-Louis Lebreux

Note : ces photographies apparaissent sur le site *FaceBook Sauvons la Villa Frederick-James*. Elles ont été fournies par M. Jean-Louis Lebreux, directeur du Musée Le Chafaud, Percé, lors d'échanges courriels où il apporte la précision qu'il s'agit de vues intérieures de la résidence paternelle de Philadelphie et non celles de la Villa Frederick-James. La date des prises de photos est inconnue mais doit être antérieure à 1887, année de la vente de la résidence familiale des James de la rue Arch.

	<p>Annexe_VFJ_icono_1</p> <p>Commentaire de M. Lebreux, courriel du 29.07.2021 : Vue partielle de l'intérieur du salon de la maison des parents du peintre F. James à Philadelphie⁵¹. Provenance : William Kane.</p> <p>Il s'agit sans doute du 1129 Arch Street. D'après le recensement de 1880, Frederick James, alors âgé de 34 ans, y habitait toujours, ainsi que son frère John Owen James jr (31 ans).</p>
	<p>Annexe_VFJ_icono_2</p> <p>Commentaire de M. Lebreux, courriel du 29.07.2021 : Vue d'une autre imposante salle de la résidence des parents du peintre F. James à Philadelphie</p>

⁵¹ Ces deux mêmes images sont publiées sur le site FB *Sauvons La Villa Frederick-James* le 21.09.2020, avec indicatif de crédit icono : Source : Collection Musée Le Chafaud, s.d. Le texte n'est pas explicite si cet intérieur est celui de la maison familiale de Philadelphie ou l'intérieur de la Villa Frederick-James.

COURRIELS de M. LEBREUX

Courriel du 22 juillet 2021 :

En espérant que mes quelques renseignements sauront vous permettre d'obtenir de plus amples informations relatives à la Villa James.

J'ai toujours accordé une très grande importance à cette villa, certes pour la qualité de son architecture exceptionnelle dans le paysage de Percé, mais pour la signification de sa fonction, ou de sa mission car elle avait été construite par et pour ce peintre américain, Frederick James. On sait qu'il y recevait des artistes américains qui venaient y peindre. Cette villa domine comme un phare pour confirmer la primauté de la vocation initiale de Percé, soit une vocation artistique, tant ce site est et demeurera peut-être encore une source d'inspiration artistique à l'échelle internationale. J'ai déjà eu l'occasion d'écrire tout cela à de multiples reprises et vous me dites que vous avez lu certains de mes textes, mais en vain...car encore aujourd'hui, après tant d'années à défendre cette demeure exceptionnelle envers et contre tous, sa vocation de musée est mise en péril par des projets gouvernementaux

Il n'y a qu'une seule vocation digne de s'inscrire dans un projet de sauvegarde et de mise en valeur de cette villa soit, compte tenu de la richesse du patrimoine artistique de Percé, celle d'un musée. Je sais qu'aujourd'hui, tant le mot « musée » est galvaudé, qu'il faut parler de musée d'art.

On sait que la partie gauche de la villa, partie utilisée par Frederick James pour y aménager son atelier, était initialement une très modeste maison typiquement gaspésienne, sise pendant de nombreuses années non loin du terrain devenu propriété de Frederick James. La petite maison qui appartenait à un certain monsieur Simoneau, vendue pour taxes non payées, a été déplacée jusqu'au sommet du site où domine l'actuelle villa. C'était une maison à deux étages, soit un rez-de-chaussée et un étage. Le plafond du rez-de-chaussée a été démoli pour créer un espace plus vaste afin de mieux bénéficier de la lumière naturelle qui envahissait l'atelier.

Le peintre James qui a également séjourné à New-York, demeurait à Philadelphie où il possédait sa demeure principale, soit une demeure très imposante. Il ne s'agit aucunement dans le cas de la villa James d'une copie de l'intérieur de la demeure de Philadelphie, cependant certains éléments du décor principal, comme ceux de la salle de séjour, de l'entrée principale, illustrent bien le luxe d'un décor intérieur d'une demeure de grand style. Le peintre aura sans doute voulu reproduire certains éléments architecturaux qui lui étaient familiers.

On sait qu'à l'origine la couleur de la toiture était le rouge, et le rose pour tous les murs extérieurs de la villa.

J'ai certes écrit que Frederick James « avait dessiné les plans de cette maison » c'est un peu comme on disait que César « félicita pontem », ce qui voulait dire que César « avait fait construire un pont ». Sans aucun doute que Frederick James avait fait appel aux services d'un architecte de grande qualité.

J'ai eu la chance, à deux reprises, de rencontrer, je ne saurais dire exactement son lien de parenté avec le peintre, sans aucun doute un neveu, Bill, du nom de famille Kane⁵², qui m'avait montré des photographies de l'intérieur du salon de la résidence de Philadelphie. Les photographies appartenaient à ce neveu. Il faut dire que la dernière fois que j'ai vu ce monsieur, lors d'une visite au musée Le Chafaud, il ne semblait pas en très bonne santé. Je vous communique cependant avec plaisir les coordonnées qu'il m'avait fournies à l'époque, soit:

*William J. Kane
1715 Oakland Ave
Piedmont, Cal 94611
(510) 658-8190*

Toutefois, je ne suis pas en mesure de vous fournir le nom de l'auteur de la photographie reproduite dans votre message. Je sais que j'ai fait beaucoup de photographies, certaines publiées d'autres non, photographies de la villa, particulièrement quand malheureusement cette dernière se détériorait de plus en plus, le vandalisme y étant pour beaucoup, particulièrement quand la villa avait une toiture bleue et était propriété gouvernementale, mieux connue à l'époque comme étant la « Maison Éthier ».

Mille excuses pour ce retard bien involontaire car la tâche est lourde pour une seule personne.

Meilleures salutations.

Jean-Louis Lebreux
Directeur Musée Le Chafaud

Courriel du 29 juillet 2021 :

Bonjour

Je m'empresse avec plaisir de vous fournir quelques informations susceptibles d'alimenter vos recherches relatives à la Villa James. J'ai ajouté une brève biographie, erronée cependant. Malheureusement. Le Musée Le Chafaud ne possède pas d'œuvres de Frederick James qui faisait figure, pour ainsi dire, de peintre officiel aux États-Unis. On lui connaît quelques rares œuvres inspirées par Percé, l'une ou l'autre dans de rares collections canadiennes. Les nombreux portraits qu'il a réalisés de certaines grandes figures américaines, certaines scènes de fêtes diverses sont conservées dans les musées américains.

Mille excuses pour ce retard bien involontaire.

Il ne reste plus qu'à continuer de rêver que cette villa devienne un jour un musée, aujourd'hui il faut préciser un musée « d'art », ce qui était pourtant évident autrefois quand on parlait de musée.

Bon courage et bon succès. Si je peux encore vous aider, il ne faut pas hésiter à me contacter.

Meilleures salutations.

⁵² William J. Kane est décédé en 1999. Voir section *Descendance - Caroline James Shellenberger (1852-1889)*

Jean-Louis Lebreux

[3 photographies en pj :]

1) Sans aucun doute la seule photographie connue du peintre Frederick James, la seule qui semble avoir été diffusée; je n'en connais aucune autre. [photo incluse : F. James en habit de Franc-Maçonn⁵³, voir section Frederick James – Ligne du temps].

2) Photo d'un salon d'époque [voir tableau ci-haut]

3) Photo d'une autre pièce d'époque [voir tableau ci-haut]

4) Très brève biographie du peintre Frederick James publiée dans le Dictionnaire critique et documentaire des Peintres, Sculpteurs, Dessinateurs et Graveurs de tous les temps et de tous les pays par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers, Librairie Grûnd, 1976. J'ai bien tenté quand je travaillais au Musée National d'Art Moderne, à Paris, de faire corriger cette grave erreur qui dit « mort à Peru (Canada) ». Frederick James est bel et bien mort à Percé, Qué.

[Copie de la notice de James inscrite au Bénézit, voir Chapitre Frederick James – Ligne du temps]

Courriel 9 août 2021 :

Je vous prie de bien vouloir excuser mon retard bien involontaire à donner suite à votre courriel, car il faut dire que j'ai tenté, vainement, de connaître la provenance de la photographie de Frederick James. La source la plus fiable serait qu'elle provienne d'un ami, Claude Tremblay, à Matane.

J'ai également cette copie, sans doute une copie d'une autre copie d'une caricature représentant Frederick James. Les informations sont manquantes tant pour le titre de la publication que pour le nom du caricaturiste qui n'a pas signé son dessin. « Possibly » et ailleurs on apprend qu'il est né à Philadelphie.

Très grande inquiétude à Percé relative à la vocation de cette villa d'artiste qui me préoccupe depuis près de quarante ans. Que dire des visées gouvernementales?

Avec l'expression de mes meilleures salutations.

*Jean-Louis Lebreux, directeur
Musée Le Chafaud*

[pj : 1 caricature de Frederick James ; voir chapitre2 : Frederick James – Ligne du temps]

⁵³ A ma demande de préciser la provenance de la photographie de Frederick James, M. Lebreux y répond dans son courriel du 9.08.2021, sans pouvoir donner une référence exacte.

AUTRE SOURCE ICONOGRAPHIQUE de la VFJ

Magazine Gaspésie. « La Villa Frederick-James ou la cohabitation d'icônes ». 28 mai 2020.

Montage de type diaporama de prises de vues intérieurs, extérieures et panoramiques de la Villa. Durée : 01min30. Photos : Guy Fortin, Gilles Rocheleau, Odile Roy, et André Ruest.

Source : Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=M9Kr77UzJRM>

Partie 2 : Frederick James

Frederick E. James (Philadelphia, PA 1845 - Percé, Québec, 1907)

Éléments biographiques

Introduction

Frederick E. James est né à Philadelphie, Pennsylvanie, E.-U., le 20 février 1845, dans une famille extrêmement fortunée. Son père, John Owen James (1809-1883) est un commerçant prospère et, bien qu'il décline les nombreuses sollicitations pour exercer des fonctions politiques avec le Parti Démocratique, il occupe des fonctions d'importance dans divers organismes (voir Annexes 2.2 et 2.3). Cette aisance financière permet à Frederick James d'embrasser une carrière artistique et d'étudier au Pennsylvania Academy of the Fine Arts puis d'effectuer un séjour en France afin de poursuivre sa formation de peintre auprès de grands maîtres.

Il est reconnu pour ses représentations de la société américaine au 18^e siècle. Le Musée Woodmere Art Museum de Philadelphie possède l'une de ses œuvres intitulée « *A colonial wedding* », réalisée vers 1888, mettant en scène des personnages dont son épouse Lucy, selon un commentaire en ligne écrit par Brennan Kane, un arrière-petit-neveu de Frederick James.⁵⁴

Membre du Philadelphia Sketch Club de 1873 à sa mort en 1907. Il y occupe le poste de vice-président en 1885 et 1886 (voir section *Le peintre*). On mentionne dans la notice biographique établie par cette institution qu'il « avait suffisamment de talent et de moyens financiers pour être soustrait à l'urgence de produire⁵⁵ », Il y côtoie des artistes ainsi que des architectes spécialisés dans le style « Shingle Style » dont Theophilus Parsons Chandler Jr (1845-1928), John J. Dull (1859-1949), Wilson Eyre Jr. (1858-1944) ainsi que Charles M. Burns Jr.(1838-1922) qui dessine les plans de l'imposante résidence de son beau-frère James Monroe Shellenberger à Doylestown (voir Annexe 4.2).

⁵⁴“The model in the pink dress is indubitably the artist’s wife, Lucy. My parents have on their wall a James painting of Lucy in the same dress. I’d be happy to send a picture of it. Fred James was my great-great-great uncle. His sister, Carrie James Shellenberger, was my great-great grandmother”. Brennan Kane. Source : Woodmere Art Museum, Philadelphia, PA, <https://woodmereartmuseum.org/explore-online/collection/a-colonial-wedding>

⁵⁵ Traduction libre de : « (...) the superiority of his work and the wealth which gave him leisure and immunity from the necessity of hurried efforts ».

Son père décède en 1883 puis sa mère deux ans plus tard en 1885⁵⁶, procurant une fortune importante à Frederick James, à son frère John (1849-1916) ainsi que possiblement à leur sœur Caroline James Shellenberger (1852-1889)⁵⁷. La maison paternelle du 1129 Arch Street⁵⁸, Philadelphia, est vendue le 25 juillet 1887 à Thomas MacKellar pour être transformée en magasin⁵⁹. Le site est actuellement occupé par le Philadelphia Convention Center⁶⁰. On peut émettre l'hypothèse que Frederick James a utilisé des fonds reçus en héritage pour construire sa résidence d'été à Percé et s'interroger à savoir si, compte tenu de la vente de la maison familiale dans cette même période, il n'ait pas fait transporter des objets de famille pour la meubler⁶¹. Les recherches des journaux québécois en ligne n'ont pas permis de retrouver des appels d'offres relatifs à la construction de cette imposante résidence, ni d'articles relatant cette édification quand elle était en cours de construction.

Frederick James s'établit à New York vers 1887 et fera vraisemblablement des séjours annuels dans la région gaspésienne jusqu'à son décès survenu dans la maison qu'il a fait construire autour des années 1890⁶². Il semble s'être impliqué dans la vie quotidienne des villageois, dont il a illustré certaines scènes dans ses tableaux (habitante, pêcheurs, etc.) et faisant de nombreuses donations charitables⁶³ aux institutions religieuses de la région.

Il a entre autres, manifesté de l'intérêt pour la construction en 1889 de l'oratoire Sainte-Anne, sur le mont du même nom, supervisé par les architectes D. Ouellet et Bussièrès de Québec⁶⁴. Il aurait également eu accès aux plans de l'architecte Joseph Venne (1858-1925)⁶⁵ de l'église Saint-Michel de Percé en construction partielle (entre 1900 et 1903), comme en témoigne l'un de ses dessins qui comporte cependant une anomalie : le

⁵⁶ Voir le monument funéraire familial : Find a grave : Source : <https://www.findagrave.com/memorial/63175694/john-owen-james>

⁵⁷ Voir notes sur cette famille en annexe.

⁵⁸ Adresse apparaissant sur le certificat de décès de John Owen James, source : <https://www.findagrave.com/memorial/63175694/john-owen-james>

⁵⁹ Philadelphia Architects and Buildings : https://www.philadelphiabuildings.org/pab/app/pr_display.cfm/51710

⁶⁰ Voir leur localisation sur la carte apparaissant sur leur site : <https://www.paconvention.com/>

⁶¹ Dans plusieurs entrevues, le directeur du Musée Le Chafaud, Jean-Louis Lebreux, affirme que l'intérieur de la Villa Frédérick James est identique à la résidence familiale. Ou il dit également qu'il s'est « inspiré de la demeure familiale philadelphienne pour le design de sa villa de Percé », cf. FB_SVFJ, 21.09.2020.

⁶² L'arrivée du train Intercolonial ouvre les régions du Bas-Saint-Laurent aux activités de villégiature. Ainsi la station de Ste-Flavie (1874) amène dans la région des hommes prospères, tels George Stephen (1829-1921), président de la Banque de Montréal, qui fait construire la Villa Estevan (Estevan Lodge), dessinée par l'architecte William Tutin Thomas (1829-1892). Cf. Villa Estevan <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=191633&type=bien>

⁶³ *Morning Chronicle commercial and shipping gazette* (Québec) Saturday March 20, 1886, p. [3].

⁶⁴ L'appel d'offres pour soumission aux entrepreneurs a paru dans le journal *L'Éclairer*, 1889.10.15, p.2.

⁶⁵ Éminent architecte de Montréal, voir sa biographie dans le DBC :

http://www.biographi.ca/fr/bio/venne_joseph_15F.html ; ANQ, aujourd'hui BAnQ conserve son fonds d'archives; cette notice biographique a été rédigée par l'architecte Jacques Lachapelle, prof à UdeM, <https://recherche.umontreal.ca/english/our-researchers/professors-directory/researcher/is/in14596/>

clocher n'a pas été construit selon les plans initiaux alors que James le reproduit selon le dessin de l'architecte⁶⁶.

Une alerte médicale sur sa condition survient en 1901 dans le train vers Montréal⁶⁷ sur le chemin de retour à New-York, mais il semble par la suite avoir recouvré la santé. Son décès survenu en juillet 1907 sera mentionné avec émotion dans plusieurs journaux québécois. Sa dépouille est inhumée dans le lot familial à Philadelphie.

⁶⁶ Information tirée de FB_SVFJ, 12 septembre 2020.

⁶⁷ *La Presse* (Montréal), 24 octobre 1901, p. 6.

Le peintre

Frederick E. James (Philadelphia, Pennsylvania, 1845 – Percé, Quebec, 17 July 1907) was an American artist. He was noted for his depictions of 18th-century American life. James was born in Philadelphia, Pennsylvania. He trained first at the Pennsylvania Academy of the Fine Arts and later under the famed French artist Jean-Léon Gérôme. He died in Percé, Quebec, Canada.

Portraits by him of Benjamin Franklin, Stephen Girard, and the Marquis de Lafayette hang in the Masonic Temple in Philadelphia.

Source : Google Arts and culture : https://artsandculture.google.com/entity/frederick-james/m0gw_gnl?hl=en

Schwarz Gallery, 1806 Chestnut Street, Philadelphia PA

Name:	Frederick James
Dates:	(1845 - 1907)
Nationality:	American
Biography:	<p>Frederick James specialized in genre scenes of eighteenth-century subjects, figures in interiors, and religious subjects. After attending the Pennsylvania Academy of the Fine Arts in Philadelphia, he went to Paris, where he studied with Jean-Léon Gérôme (1824-1904). It may have been in Paris that James developed his interest in genre subjects. Upon his return to the United States, he settled in New York City, where he lived until sometime before 1907, when he died in Quebec, Canada. James was a frequent exhibitor at the National Academy of Design in New York (1874-98), the Pennsylvania Academy of the Fine Arts (1876-91), and the Brooklyn Art Association (1893, 1894).</p> <p>copyright © 2021 Schwarz Gallery</p>

Source : <https://www.schwarzgallery.com/artist/18/Frederick-James>

Ses œuvres

En 1893, Frederick James est peintre exposant lors de l'exposition universelle de Chicago de 1893 (*World Columbian Exposition*) ayant pour thème le 400^e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique. L'œuvre présentée « An Impromptu Affair in the Days of the Code » fait aujourd'hui partie de la collection (c1890) du Museum of Fine Arts, Springfield, Massachusetts

Source :

https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_American_painters_exhibited_at_the_1893_World%27s_Columbian_Exposition

Trois de ses œuvres font partie de la collection du Masonic Temple de Philadelphie.

D'autres œuvres sont exposées dans plusieurs musées, dont le Woodmere Art Museum à Philadelphie, Pennsylvanie. Cliquer sur l'hyperlien pour accéder à l'œuvre.

- "A Colonial Wedding", 1883.
- "An Impromptu Affair in the Days of the Code", 1893.
- "Canadian Kitchen"
- "Mischianza", 1881.
- "The Introduction"

Source : <http://americanartgallery.org/artist/readmore/id/227>

Membre du Sketch Club, Philadelphia :

The Philadelphia Sketch Club is a not-for-profit dedicated to providing a community for visual artists, appreciation of the visual arts, and visual arts education

Source : <https://sketchclub.org/our-mission/>

Notice artistique

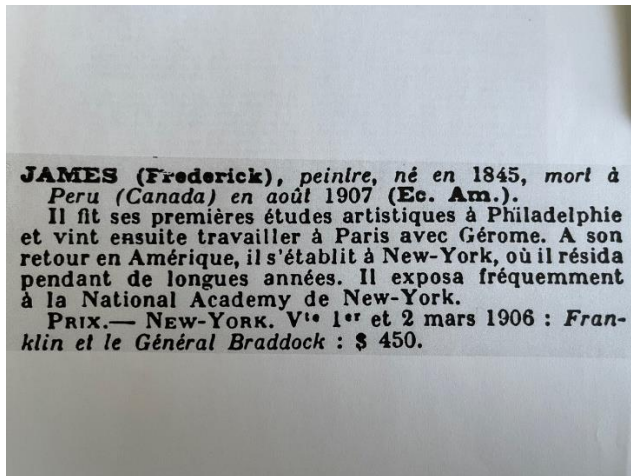
James, Frederick (1845-1907) – James studied with Thomas Eakins at the Sketch Club in 1876 and at the Pennsylvania Academy. He later studied in Paris with Jean-Leon Gerome. Like many other nineteenth-century American artists, James traveled to Brittany and Normandy to participate in artist colonies such as Pont-Aven and Giverny on the Normandy coast. The location of the scene in the painting in this exhibition, Mont Saint Michel, is a well known rocky precipice off the Normandy coast. James was a member of the Sketch Club from 1873 until his death in 1907, and was its Vice President in 1885 and 1886. He moved to New York in 1886 and was honored at a dinner at the Sketch Club. The Sketch Club history records “Fred James was the fat man of the Club and acquired his prominence in the organization by the superiority of his work and the

wealth which gave him leisure and immunity from the necessity of hurried efforts. He was not only a distinguished artist himself, but was always the friend and patron of promising, struggling and ambitious confreres. He painted many historical pictures of great merit, and three portraits from his brush hang in the Masonic Temple. They are of Washington, Franklin and Lafayette.”

Source : <https://sketchclub.org/art-collection/archives/>

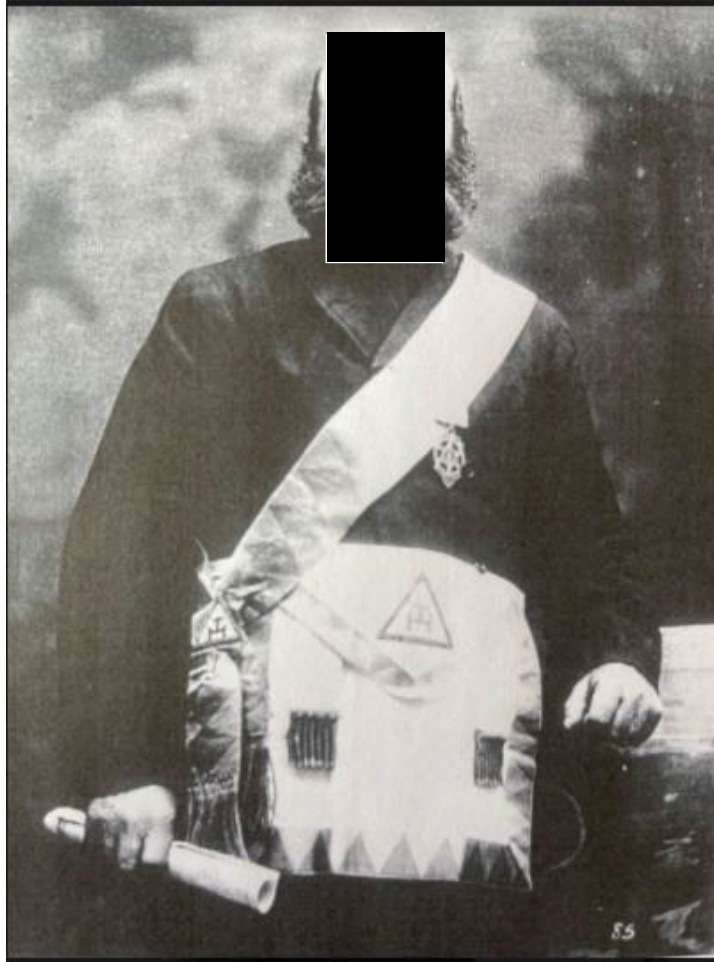
Notice apparaissant dans le *Bénézit*, éd. 1976 :

Dictionnaire critique et documentaire des Peintres, Sculpteurs, Dessinateurs et Graveurs de tous les temps et de tous les pays par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers, Paris Librairie Gründ, 1976 [Note : Également connu sous le nom : *Dictionnaire Bénézit*, du nom de son auteur et éditeur intellectuel, Emmanuel Bénézit, 1854-1920]



Source : Jean-Louis Lebreux, directeur du Musée Le Chafaud, Percé ; courriel du 29 juillet 2021

Frederick James – Ligne du temps



Photographie de Frederick James (circa 1900⁶⁸ ?) portant l'uniforme de Franc-Maçon.

Cette image a été gracieusement fournie par M. Jean-Louis Lebreux, directeur du Musée Le Chafaud, Percé, (courriel 29.07.2021) qui ne peut malheureusement fournir de références précises sur cette icône. C'est la seule photographie qui a été possible de retrouver de F. James. À noter que le Temple Maçonnique de Philadelphie possède des œuvres spécialement commandées auprès de F. James⁶⁹, et que la famille Kane semble toujours posséder des objets symboliques maçonniques⁷⁰.

⁶⁸ Son apparence sur cette photographie est assez conforme au descriptif apparaissant sur sa demande de passeport en juin 1900 (voir copie de l'original de ce document dans le dossier icône de cette section).

⁶⁹ Voir site *FaceBook The Masonic Temple in Philadelphia*, 28.07.2017 : *Four portraits by Philadelphia-born and trained Frederick James (1845-1907) adorn the walls of the second landing of the Grand Staircase: Brothers Benjamin Franklin, Stephen Girard, the Marquis de Lafayette, and George Washington*. Cf : <https://www.facebook.com/masonictemplephiladelphia/photos/four-portraits-by-philadelphia-born-and-trained-frederick-james-1845-1907-adorn-/1254133181362419/>

⁷⁰ Selon des photographies apparaissant sur la page FB de Brennan Kane, descendant de la famille James.

Date	Événement et source
1845.02.20 ⁷¹	Naissance à Philadelphie. Fils de John Owen James ⁷² et Elizabeth Troxell. Son père est un membre actif socialement et politiquement, un marchand très prospère de marchandises (« dry goods »). Voir Annexe 2.3 : John O. James
1873 (28 ans)	Devient membre du Sketch Club de Philadelphie ; membre de 1873 à sa mort en 1907. Source : https://sketchclub.org/art-collection/archives/ ⁷³
1873.01	Est membre du Fairmont Park Art Association, avec plusieurs autres artistes. <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 6 Jan 1873, Mon · p. 2
1875	L'annuaire de Philadelphie indique au nom <i>James Frederick, artist</i> , deux adresses : celle de son studio du 1123 Chestnut Street et de la résidence paternelle, ou il demeure toujours, du 1129 Arch Street. <i>Philadelphia, Pennsylvania, City Directory, 1875.</i> / Ancestry.com
1875.01.21	Exposition collective privée, au Studio du 1334 Chestnut Street, Philadelphia, dans une salle du 3e étage, par des artistes possédant un atelier à cette adresse. Appréciation du travail de F. James. <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 21 Jan 1875, Thu · p. 3
1875.10.20	Frederick James parmi les jeunes artistes prometteurs de Philadelphia. <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 20 Oct 1875, Wed · P.2
1876 (31 ans)	Étudie avec Thomas Eakins ⁷⁴ au Sketch Club et à Pennsylvania Academy. Source : https://sketchclub.org/art-collection/archives/
1876.03.05	Vente par encan de tableaux par un collectif d'artistes, New Art Gallery, 1212 Chestnut St, Philadelphia. <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 6 Mar 1876, Mon · P.7
1877-78 (?) Dates estimées d'après son tableau du Mont St-Michel	Séjour en France (?) "He later studied in Paris with Jean-Leon Gerome. Like many other nineteenth-century American artists, James traveled to Brittany and Normandy to participate in artist colonies such as Pont-Aven ⁷⁵ and Giverny on the Normandy coast". Source : https://sketchclub.org/art-collection/archives/
1878.04.24	49th Annual Exhibition, Pennsylvania Academy. Y expose : <i>Religious procession at Mount St-Michel</i> . <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 24 Apr 1878, Wed · Page 2

⁷¹ Date inscrite sur sa demande de passeport le 18 juin 1900. Voir à cette date dans la ligne du temps.

⁷² Voir notice nécrologique : <https://www.findagrave.com/memorial/63175694/john-owen-james>

⁷³ Voir section Biographie, notice du *Sketch Club*

⁷⁴ Met Museum : https://www.metmuseum.org/toah/hd/eapa/hd_eapa.htm

⁷⁵ Village abritant, à partir de l'été 1865, une colonie artistique autour de Robert Wylie et des étudiants de l'Académie de Philadelphie : <https://www.pontaven.fr/Les-Américains>

1879.01.30	Exposition dans l'atelier collectif d'artistes sur Chestnut Street. Tableau exposé : <i>Hunckleberrying</i> <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) – 30 Jan 1879 p. 2
1879.06.14	Exposition à Academy of Fine Arts, par la Society of American Artists, F. James exposant. <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania), 14 Jun 1879, p. 2.
1880	Date supposée des premières visites de Frederick James en Gaspésie. Cf. <i>Le Soleil</i> 20 décembre 2020, Simon Carmichael (en ligne)
1880.02.11	Exposition, Philadelphia Society of Artists. Présentation de 3 tableaux : <i>On the Watch ; Religious Procession ; Their Hero</i> . <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 11 Feb 1880, Wed · p. 2
1881.11.15	3rd Annual Exhibition of the Philadelphia Society of Artists. Présentation du tableau : <i>Meschianza Day</i> . (voir 2005.07.12, vente encan). <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 15 Nov 1881, Tue · p. 2
1882	Production du tableau <i>Planning the attack</i> . Présenté en exposition à la : National Academy of Design, New York, New York ; no. 102. Voir : 2016.04.19 Vente à l'encan.
1882.04.09	First Annual National Exhibition of the Philadelphia Society of Artists, sur Chestnut Street. Présentation du tableau : <i>Mine Host</i> . <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 9 Apr 1882, Sun · p. 2
1882.12.27	Carnet mondain Beaux-Arts. Réception en honneur du Dr. F.S. Haden, de Londres. Frederick James au nombre des distingués invités. <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 27 Dec 1882, Wed · p.2
1882.12.30	4th Annual Exhibition of Philadelphia Society of Artists. Présentation d'un tableau représentant "a very ugly Canadian fish woman » <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 30 Dec 1882, Sat · p. 2
1883.06.27	Décès de John Own James, père de F. James
1883.11.06	Invitation (portes ouvertes) à son atelier de Chestnut Street. Parmi les tableaux présentés : <i>A Colonial Wedding Party</i> (pour J.T. Audenried, esq.) (1837-1884); <i>Une habitante</i> ; <i>The Spinner</i> . <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 6 Nov 1883, Tue · p. 2.
1883.11.09	Exposition à l'atelier de Frederick James, critique positive du Times. <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) 9 Nov 1883, Fri p. 2.
1884	L'annuaire de Philadelphie indique au nom <i>James Frederick, artist</i> , deux adresses : 1012 Walnut et 1129 Arch Street. <i>Philadelphia, Pennsylvania, City Directory, 1884.</i> / Ancestry.com

1884.11.26	6th Annual Exhibition of the Philadelphia Society of Artists Présentation du tableau : <i>A Colonial Wedding Party</i> <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 26 Nov 1884, Wed · p.2
1885	Vice-président du Sketch Club, Philadelphie Source : https://sketchclub.org/art-collection/archives/
1885.08.28	Décès d'Elizabeth Troxell James (70 ans), mère de F. James
1885.10.29	56 th Annual Exhibition Academy of the Fine Arts, Philadelphia. Frederick James parmi les exposants, deux tableaux non-identifiés présentés. <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 29 Oct 1885, Thu · Page 2
1885.11.22	Le journal déplore l'exil de jeunes artistes de Philadelphie, dont Frederick James, partant s'établir à New York. <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 22 Nov 1885, Sun · p.4.
1886	L'annuaire de Philadelphie indique au nom <i>James Frederick, h</i> , l'adresse 1012 Walnut. <i>Philadelphia, Pennsylvania, City Directory, 1886.</i> / Ancestry.com
1886	Vice-président du Sketch Club, Philadelphie Source : https://sketchclub.org/art-collection/archives/
1886	S'installe à New York. "He moved to New York in 1886 and was honored at a dinner at the Sketch Club". Source : https://sketchclub.org/art-collection/archives/
1886.03.20	Donation de 35\$ au Dr. Pidgeon de Percé pour le <i>Gaspé Relief Fund</i> , un fonds caritatif pour les pêcheurs. <i>Morning Chronicle commercial and shipping gazette</i> (Québec) Saturday March 20, 1886, p. [3].
1886.04.12	Encan à la Davis & Harvey Gallery, sur Chestnut Street, Philadelphia. Le tableau <i>Love me, Love my dog</i> , de F. James est vendu pour 100\$. <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 24 Apr 1886, Sat · p. 2
1886.12.06	Register for the probate of Will : Validations testamentaires de John Owen James ; Frederick James exécuteur; 2e et dernier montant. <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 6 Dec 1886, Mon · p. 7
1887.01.08	Avis de vente publique de la maison et du terrain d'Achille Soucy pour non-paiement de taxes. <i>Gazette officielle du Québec</i> , no 1, vol. XIX, 8 janvier 1887, p. 44. Même texte diffusé dans <i>Le Journal de Québec</i> (propriétaire Auguste Côté) du jeudi 13 janvier 1887, p. [3].

1887.03 ??	Rachat par Frederick James en mars 1887 (?) ⁷⁶
1887	Achat de quelques terrains à Percé par FJ (?) Cf. <i>Le Soleil</i> 20 décembre 2020 , Simon Carmichael (en ligne)
1887.07.25	Vente de la maison paternelle du 1129 Arch Street, Philadelphia, PA Philadelphia Architects and Buildings : https://www.philadelphiabuildings.org/pab/app/pr_display.cfm/51710
1887.12.28	Ouverture des nouveaux locaux de la Philadelphia Art Club, au 220 South BroadStreet/Walnut, Philadelphia, 66 pi. de facade sur 125 pi. Acheté pour 100,000\$, rénové et meublé d'œuvres d'art et d'antiquités. F. James au nombre des membres actifs. <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 28 Dec 1887, Wed · p.2
1888	« Il achète le terrain où la Villa Frederick-James domine aujourd'hui, sur la pointe du Cap-Canon. Il y fait déplacer une petite maison qui lui servira d'atelier. » Cf. <i>Le Soleil</i> 20 décembre 2020 , Simon Carmichael (en ligne).
1888	Création du tableau « A Colonial Wedding ». Est aujourd'hui dans la collection du Woodmere Art Museum, Philadelphie, PA. Selon un commentaire laissé sur le site internet du musée par membre de sa famille, la dame portant une robe rose dans le tableau serait son épouse Lucy ⁷⁷ . https://woodmereartmuseum.org/experience/exhibitions/a-more-perfect-union-power-sex-and-race-in-the-representation-of-couples
1889.03.29	Décès subit à 37 ans de Caroline James Shellenberger (23.09.1852-29.03.1889), (sœur de F. James de New York, cf. <i>Philadelphia Inquirer</i>) Nouvelle parue dans l'édition du 3 avril, jour des funérailles : <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) 3 Apr 1889, p. 6.
1889.07.26	Mention du Bazar de Percé se tenant au « studio » de Frederick James. <i>L'Électeur</i> , 10 ^e année, no 10, vendredi 26 juillet 1889, p. [4].
1889.10.15	Appel d'offre pour la construction en 1889 de l'oratoire Sainte-Anne, sur le mont du même nom, supervisé par les architectes D. Ouellet et Bussières de Québec pour lequel F. James semble porter intérêt (voir 1891.07.29).
1889.12.21	Art Club Gallery Exhibition, Philadelphie. Exposition inaugurale du nouvel édifice (... <i>inaugurate the new home of Art in this city...</i>). Tableau présenté : <i>Story of the Wreck</i> . <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 21 Dec 1889, Sat · Page 4

⁷⁶ Des recherches effectuées dans divers registres ou archives par l'archiviste André Ruest, de BANQ Gaspésie, en août 2021, n'ont pas permises de localiser des actes de ventes ou de propriétés pour les années 1886-1887.

⁷⁷ Voir la note de Brennan Kane : <https://woodmereartmuseum.org/explore-online/collection/a-colonial-wedding>

1890.01.30	60th Annual Exhibition of the Pennsylvania Academy of Fine Arts. Présentation du tableau : <i>Solitaire</i> . <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 30 Jan 1890, Thu · p. 4
1890.04.09	« L'affaire Shellenberger » : James Monroe Shellenberger, époux de Caroline James (sœur décédée de F. James), est inculpé pour fraude fiscale et condamné à 22 ans de prison (il sera libéré en déc. 1898). Retentissant scandale bénéficiant d'une large couverture médiatique à l'époque. On apprend que le montant de l'héritage paternel de <i>Carrie</i> James était estimé entre \$200,000 et \$300,000, dont la gestion pour le bénéfice des enfants a été confiée à ses frères (John Jr. et Frederick) et à l'avocat de la famille et non à son époux, selon les volontés testamentaires de John O. James. <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) 9 Apr 1890, Wed · p.2
	« L'affaire Shellenberger » : La résidence familiale des Shellenberger à Doylestown ⁷⁸ est propriété de Caroline James Shellenberger (<i>propriety is said to be entirely in his deceased wife's name</i>). <i>Altoona Tribune</i> (Altoona, Pennsylvania) · 9 Apr 1890, Wed · Page 1
1890.05.07	« L'affaire Shellenberger » : John O. James jr. amène les enfants chez son frère, Frederick James, à New York [supposément le temps du procès] et devient le tuteur et gardien légal de ses 4 neveux : John Owen ; Frederick J. ; James M. ; Georges. <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 7 May 1890, Wed p.1
1890	Production du tableau « <i>An Impromptu Affair in the Days of the Code</i> ». Répertorié dans National Portrait Gallery, Smithsonian: https://npg.si.edu/object/npg_39.06_MFAS?destination=edan-search/catalog_of_america%3Fedan_local%3D1%26edan_q%3DFrederick%252BJames
1891.07.29	Frederick James offre un souper à sa résidence de Percé le jour de l'inauguration de l'Oratoire Ste-Anne. en 1891. Mention de « cottage » dans l'article du <i>Quebec Morning Chronicle</i> . <i>Quebec Morning Chronicle</i> , Wednesday July 29, 1891, p. [1].
1891.08.05	Lettre ouverte de Frederick James dans le journal; il mentionne son « studio ». <i>The Quebec Chronicle</i> , 5 Aug 1891, p. 1
1892.05.16	Arrivée du couple James à l'Hôtel Richelieu, Montréal. <i>Montreal Daily Herald</i> , 16 May 1892, p. 1
1893	Production d'une gravure d'après son tableau : <i>An Impromptu Affair in the Days of the Code</i> , Philadelphia : D. Appleton & Cie ⁷⁹ , 1893. Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:James_Impromptu_Art_of_World_vol.2.jpg

⁷⁸ Voir dans mon premier rapport la note concernant cette résidence conçue par l'architecte Charles M. Burns (1838-1922). Il est possible que ce domaine soit toujours la possession de la famille. Cf. FB de Brennan Kane, descendant direct de Caroline James Shellenberger.

⁷⁹ Histoire de l'entreprise Appleton : voir https://en.wikipedia.org/wiki/D._Appleton_%26_Company

1893.01.29	Liste des artistes exposants à la Chicago Fair, choix fait par un jury parmi 3000 candidatures. Frederick James présente son tableau : <i>An Impromptu Affair in the Days of the Code</i> . <i>Chicago Tribune</i> (Chicago, Illinois) · 29 Jan 1893, Sun Page 4 (2 extraits)
1893 Du 01.05 au 31.10	Chicago's Fair (<i>World's Columbian Exposition</i>) célébrant le 400 ^e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique. Le tableau : <i>An Impromptu Affair in the Days of the Code</i> fait aujourd'hui parti de la collection du Museum of Fine Arts, Springfield, Massachusetts. Source : https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_American_painters_exhibited_at_the_1893_World%27s_Columbian_Exposition
1893.06.04	En déplacement, avec son épouse, de New York vers Chicago pour la World Fair; arrêt chez son frère John O. James jr., à Doylestown pour quelques jours. <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 04 Jun 1893, Page 13.
1894.09.20	Mention dans un article que M. James se fait construire un « superbe petit palais sur le Cap Canon... » ... <i>Le Quotidien</i> (Lévis) Vol. XVI, no 2, jeudi 20 septembre 1894, p. [2].
1894.09.27	Mention dans un article soulignant son audace d'avoir bâti à cet endroit. <i>Journal des campagnes</i> , (Québec), 13 ^e ann. no 35, jeudi 27 sept. 1894, p. 2.
1895.05.03	Carnet Mondain : Frederick James descendu avec son épouse à l' <i>Hotel Metropole</i> . ⁸⁰ <i>The Times</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 3 May 1895, Fri, p. 2.
1897.04.11	New York Academy, Spring Exhibition. Tableau présenté : <i>Franklin and General Braddock</i> . Ce tableau serait actuellement la propriété de la Ligonier Library, Ligonier, PA. ⁸¹ <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 11 Apr 1897, Sun · P. 24
1899.06.07	En déplacement à bord du bateau ss. <i>Campana</i> vers Pictou et autres ports. <i>The Quebec Chronicle</i> , 7 juin 1899, mercredi, p, 2. ⁸²
1900.01.09	Croisière/voyage vers le sud de l'Europe et en Égypte pendant plusieurs mois. <i>The New York Times</i> (New York, New York) · 9 Jan 1900, Tue · Page 7
1900.01.14	Reprise de la nouvelle du <i>NY Times</i> , Frederick James et son épouse sont les hôtes du révérend P.B. Moyer à Oreland, un secteur au nord de Philadelphie, avant leur départ en croisière pour plusieurs mois. <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 14 Jan 1900

⁸⁰ Note : voir une icône du *Metropole* à cette même date dans la section : *Annexes : Sources journalistiques et informationnelles*.

⁸¹ Site internet : <https://www.ligonierlibrary.org/>

⁸² Note : voir une icône du navire le ss. *Campana* à cette même date dans la section : *Annexes : Sources journalistiques et informationnelles*

1900.06.18	<p>Demande de passeport à Venise, en cours de voyage. Détails d'intérêt : date de naissance, adresse civique à NY et description physique de F. James.</p> <p><i>Original US Passport 1900; Ancestry.com</i></p>
1901.10.24	<p>Problème de santé dans le train sur le chemin de retour vers New York, arrêt forcé à l'hôtel Victoria de Lévis⁸³.</p> <p><i>La Presse (Montréal), 24 octobre 1901, p. 6.</i></p>
1904.08.18	<p>Présence d'invités américains à la résidence de M. Mme James à Percé, signalée dans le carnet mondain du journal <i>La Presse</i> qui précise que ces derniers y viennent depuis 25 ans.</p> <p><i>La Presse (Montréal), jeudi le 18 août 1904, p. 4</i></p>
1904.?.?	<p>Mention de la Villa de Frederick James dans l'ouvrage : <i>Perce : a brief sketch of its geology</i> / John M. Clarke. Albany, New York State Education department, 1904, 38 p., [4] f. de pl. pliés : ill. ; 23 cm. Voir : p. 27.</p> <p>Source : BAnQ numérique : https://cap.banq.qc.ca/notice?id=p::usmarcdef_0000035328 (pj dans Bibliographie – Documents numériques)</p>
1906	<p>Vente d'un tableau à New York : <i>Franklin and General Braddock</i>,⁸⁴ \$ 450.</p> <p>Source : <i>Dictionnaire critique et documentaire des Peintres, Sculpteurs, Dessinateurs et Graveurs de tous les temps et de tous les pays par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers</i>, Paris Librairie Gründ, 1976⁸⁵.</p> <p>[Référence produite par M. Jean-Louis Lebreux, Musée Le Chafaud, Percé, 29.07.2021.)</p>
1906	<p>Diffusion, sous forme de gravure n/b, de son <i>tableau Franklin and General Braddock</i>. par le graveur C. Klackner. La notice LC se lit comme : Klackner, C., (gravure). London : [publisher not transcribed], c1906. 1 print : photogravure ; sheet 92 x 122 cm. or less.</p> <p>Notice corrigée : <i>Franklin and General Braddock</i> / Gravure C. Klackner d'après Frederick James (1845-1907) London : New York : C. Klackner, c1906. 1 grav. : photogravure ; feuillet 92 x 122 cm.</p> <p>Source : Library of Congress : https://www.loc.gov/resource/ppmsca.46500/</p>
Avant 1907	<p>Petites peintures produites en format cartes postales, date de réalisation inconnue pour certaines.</p>
1907.07.17 (62 ans)	<p>Décès subit à Percé, Gaspésie, Québec ; la nouvelle paraît dans quelques journaux québécois.</p>

⁸³ L'Hôtel Victoria, situé près du terminal ferroviaire, était un établissement de luxe pour voyageurs. Voir <https://www.lesoleil.com/actualite/ces-batiments-negliges/quel-avenir-pour-les-vestiges-de-lhistorique-hotel-victoria-de-levis-e769285ede1320e9d9a50039338569f3>

⁸⁴ Ce tableau serait actuellement la propriété de la Ligonier Library, Ligonier, PA : <https://www.ligonierlibrary.org/>, il aurait été acheté à cette occasion ??

⁸⁵ [Courriel du 29.07.2021. Voir Chapitre 2, section *Le peintre*]

1907	<p>On mentionne uniquement ici qu'il est le fils de J.O. James.... Son frère John Owen Jr et son épouse Lucy non mentionnés dans l'avis de décès.</p> <p>(Section Obituary) <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 22 Jul 1907, Mon · p. 7.</p> <p>Témoignages d'appréciation du couple, mention du rapatriement du corps dans un cercueil de plomb.</p> <p><i>Le Progrès du Golfe</i> . Rimouski, vol. IV, no. 14, vendredi, 26 juillet 1907, p. [3].</p> <p>Mention brève du décès.</p> <p><i>Le Soleil</i>, 31 juillet, p. 6 :</p> <p>Article long. <i>Le Soleil</i>, Vol. 11, no 183, vendredi 2 août 1907, p. 6.</p> <p>Mention des funérailles à Philadelphie <i>Le Soleil</i>, 16 août 1907, p. 1</p> <p>Annonce du décès et mention de sa carrière artistique.</p> <p><i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 12 Aug 1907, Mon, p. 4</p> <p>Reprise des infos parues dans le <i>Philadelphia Inquirer</i>.</p> <p><i>The New York Times</i> (New York, New York) · 12 Aug 1907, Mon · P. 7.</p>
1907.(08.08)	<p>Testament de Frederick James, dont une partie date du 4 juin 1890. Dans la liste de ses propriétés, la mention de la résidence de Percé a été raturée.</p> <p><i>Estate of Frederick James, 1907. Ancestry.com</i></p>
1907.10.11	<p>Annonce des valeurs testamentaires. (estate / propriétés) Frederick James, \$62,628.57 (équivalent, en dollars US en 2021 : \$1,818,913.56</p> <p><i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 18 Oct 1907, p.16</p>
1919	<p>Mention de la Villa de Frederick James dans l'ouvrage : <i>Treasure Trove in Gaspé and the Baie des Chaleurs</i> / Margaret Grant Macwhirter, 3rd ed. Quebec, The Telegraph Printing Co, 1919. Xiv, 217 p. [38] : ill. portr. ; 21 cm .</p> <p>Voir p. 31-32 Source : BAnQ numérique : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1983441</p> <p>L'un des vitraux de l'église anglicane est l'œuvre de F. James. P. 31. On mentionne aussi la présence d'un télescope pour observer les oiseaux. P. 32</p>
1920	<p>Article du jésuite Michel Tamisier de 1920 en voyage à Percé repris dans la revue <i>Gaspésie</i> en 1986. Tamisier, M. (Michel). "De Mont-Louis à Percé par le fleuve en 1920 : impressions de voyage ».</p> <p><i>Gaspésie</i>, 24,2 (avr-jn 1986), 33-41. (en pj dans dossier Bibliographie - ...)</p>

1930.01.18	<p>Annnonce dans les journaux d'un encan public se tenant pendant 3 jours à Philadelphie, par l'encanteur Samuel T. Freeman & Co, mettant en vente (entre autres) des antiquités et autres objets de Lucy James. Il est cependant difficile de distinguer quels items appartiennent à Lucy James dans le descriptif. L'annonce est répétée plusieurs jours de suite.</p> <p><i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 18 Jan 1930, Sat · p. 25 <i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 27 Jan 1930, Mon · p. 25</p>
1930.01.30	<p>Bilan de la vente et prix obtenus pour certains items, sans mentionner le propriétaire-vendeur.</p> <p><i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 30 Jan 1930, Thu · p.5</p>
1930.01.31	<p>Idem, retour sur le résultat de l'encan et prix vedettes de quelques items.</p> <p><i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 31 Jan 1930, Fri · Page 3</p>
1930.06.03	<p>Décès de Lucy James à San Diego, Californie.</p>
1930.06.13	<p>Inhumation Lucy James dans le lot de la famille James, section 9, lot 49, Laurel Hill Cemetery, Philadelphia, Pennsylvania.</p> <p><i>Laurel Hill Cemetery records of interments. Ancestry.com</i></p>
1930.12.16	<p>Testament et donation de Lucy James, décédée le 3 juin à San Diego. Titre de la source inconnue, reproduite dans site FB/SVFJ, 19.09.2020</p>
1930.12.17	<p><i>The Philadelphia Inquirer</i> (Philadelphia, Pennsylvania) · 17 Dec 1930, Wed · p. 7</p>
1932 (?)	<p>Acquisition de la Villa par le docteur D' Aldège (ou Eldège selon certaines sources⁸⁶), Éthier et sa femme Béatrice Champagne. Le Dr. Ethier exploitait un sanatorium à Percé (?)⁸⁷.</p> <p>Cf. <i>Le Soleil</i> 20 décembre 2020, Simon Carmichael (en ligne).</p>
1990.01.24	<p>Vente par encan⁸⁸, aquarelle/ encre sur papier <i>Quality Hill</i> (s.d.) [aucune icono]. Auction Lot : 147 Encan effectué par : Christie's New York, Rockefeller</p> <p>Source : https://www.askart.com/auction_records/Frederick_James/25811/Frederick_James.aspx?lot=257269&source=AUCTION_RECORD#preview-3</p>
2005 Du 07.12 Au 12.08	<p>Vente par encan du tableau <i>The Mischianza Day</i> (1881) Lot 821. Encan effectué par : Alderfer Auction Company, Hatfield, PA</p> <p>Source : https://www.askart.com/auction_records/Frederick_James/25811/Frederick_James.aspx?lot=257269&source=AUCTION_RECORD#preview-1</p>

⁸⁶ *Magazine Gaspésie*, 2020.

⁸⁷ Mes recherches démontrent plutôt que le Dr. Éthier était spécialisé en gynécologie à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.

⁸⁸ À noter que pour vérifier si les ventes à l'encan ont été conclues, à quel prix et si l'œuvre a bien trouvé acquéreur, un abonnement payant du site est requis. Les ventes listées ici le sont donc à titre indicatif.

2014.03.06	<p>Vente à l'encan du tableau : <i>A gentleman in an interior</i>. Encan effectué par : Leighton Galleries, Washington Twp, NJ (Spring Sale) Prix obtenu : 450\$ US</p> <p>Source : https://leightongalleries.hibid.com/lot/14494067/-attrb---frederick-james---new-york--1845-1907-?q=Frederick+James&cat=true</p>
2016.04.19	<p>Vente à l'encan du tableau : <i>Planning the attack</i> (1882)</p> <p>Provenance : Property of Philadelphia Hospitality Partners, LLC. Schwarz Gallery, Philadelphia, Pennsylvania.</p> <p>Lot 73. Encan effectué par : Freeman's, Philadelphia, PA, US</p> <p>Source : https://www.invaluable.com/auction-lot/frederick-james-1845-1907-planning-the-attack-dat-73-c-a3a4088b5f#</p>
2017 du 04.02 au 21.05	<p>Son tableau <i>A colonial wedding</i> (c. 1888) est présenté dans l'exposition : <i>A More Perfect Union? Power, Sex, and Race in the Representation of Couples</i>, au Woodmere Art Museum, Philadelphia.</p> <p>Source : https://woodmereartmuseum.org/experience/exhibitions/a-more-perfect-union-power-sex-and-race-in-the-representation-of-couples</p>
2017.11.08	<p>Vente à l'encan du tableau : <i>The Peasant woman / Une habitante</i></p> <p>Provenance: The Fountain House, Doylestown, PA.</p> <p>Encan effectué par: Kamelot Auctions, Philadelphia, PA, US.</p> <p>Source : https://www.invaluable.com/auction-lot/frederick-james-the-peasant-woman-oil-on-canvas-6-c-a79428db92#</p>

Références informatives – ordre chronologique

1873.01.06

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 6 Jan 1873, Mon · Page 2

PARK DECORATIONS.

FAIRMOUNT PARK ART ASSOCIATION.

The lovers of art will be glad to learn that the Fairmount Park Art Association, of which Mr. A. J. Drexel is president, is rapidly increasing. It will at no distant day result in the decoration of the Park in such a manner as to attract great attention throughout the country. In a letter written by the president, he says:—"We are especially desirous of rapidly increasing our list of members, and know that a large number of ladies, gentlemen and minors would gladly join if the matter were properly submitted to their attention."

The special committee on membership is composed of the following gentlemen:—Benjamin Bullock, F. A. Hoyt, C. F. Haseltine, J. Hinckley Clark, Joel J. Bailey, Henry B. Ashmead, R. P. Gillingham, George A. Fletcher, Daniel Donovan, Thompson Westcott, Chapman Biddle, John H. Michener, N. B. Uber, John McLaughlin, William F. Read, Benjamin A. Starr, J. M. Power Wallace, Charles H. Landenberger, Charles J. Miller, Richard M. Newman, Fairman Rogers, S. A. Stern, John Lawber Welsh, T. Ellwood Zell, George A. Audenried, Samuel B. Brown, J. Warren Coulston, L. Taylor Dickson, John Goforth, George R. Howell, B. K. Jamison, Herman P. Kremer, Charles S. Lewis, Frank W. Murphy, Alfred J. Ostheimer, Joseph G. Rosengarten, L. P. Thompson, Lewis Wiener, Edward Baines, J. Raymond Claghorn, J. A. Carlile, Robert Gray, Frederick James, Theodore Kitchen, Charles K. Ide, William A. Lippincott, Henry G. Morris, Dr. William H. Pancoast, George W. B. Taylor, Frank Burns, George Lee, Sanderson R. Martin, Dr. D. T. Pratt, Charles Thackara, J. Alfred Kay, James M. Hibbs, William D. Gemmill, Jay Cooke, Jr., F. F. Bernadou, M. Richards Muckie, John P. Verree, H. P. Muirhead, G. Fred. Jordan, Isaac W. Kemble, E. P. Ker-shaw, John Pearce.

1875

Philadelphia, Pennsylvania, City Directory, 1875. / Ancestry.com

Adresses de Frederick James, artiste (30 ans).

VAN HAAGEN & CHARLES HARDT,

James Daniel, huck-ter, h 2025 Kater
 James Daniel, surgeon, 1420 Race
 James David A., clerk, h 635 Washington av
 James David A., laborer, h 3711 Grape
 James Ebenezer, h 1005 N 7th
 James Ebenezer, shoes, 1331 Poplar
 James Edward, scourer, 505 S 12th
 James Edward J., h 520 Worth
 James Edwin, salesman, h 285 S 4th
 James Eliza A., wid Samuel, h 1928 Spring
 James Emma, wid Peter, h 182 N 5th
 James Francis M., segars, 337 N 3d
 James Frederick, artist, 1123 Chestnut, h 1129 Arch
 James Gamaliel, fireman, h 630 N 37th
 James George, dispatcher, h 818 N 36th
 James George, painter, h 3443 Garden, W P
 James George, segars, 247 S 10th
 James George L. (James & Davenport), h 4351 Chestnut, Myk
 James George D., bookkeeper, 35 N 2d, h 1422 N 23d
 James George S., baggage-master, h 211 Belgrade
 James George S., salesm, 16 S Front, h 482 N 5th

h 2029 N 10th S pt
 James Joseph A., clerk, h 1710 Alder
 James Joseph L. (Rev), h 288 E Cumberland
 James Joshua, clerk, 1247 S 2d
 James Joshua G. (Edward T. Steel & Co.), h Camden
 James, Kent, Santee & Co. (John O. James, Wil-
 liam C. Kent, Charles Santee, Isaac Welsh,
 George A. Smith, Herndon G. Sterling, Henry
 D. Welsh & Joseph Tomlinson), drygoods,
 235 N 3d
 James Lemuel, foreman, h 518 Powell
 James Levi, puddler, h 805 Wibley
 James Lewis H., carbuilder, h 1302 S 17th
 James Lewis T., machinist, h 112 Laurel
 James Margaret A., widow, h 860 Lawrence
 James Martha, wid Joseph, h 1316 Brown
 James Mary, trimmings, 16 N 13th
 James Mary J., wid John M., h 423 Poplar
 James Mary S., widow, h Ridge av n Rector, Roxb
 James Noah, grocer, 1247 S 2d
 James Peter, h 1211 Locust
 James Robert, coachman, h School la, Myk
 James Robert, salesman, h 402 Green
 James Robert F., carpenter, h 2304 Palethorp
 James Robert P., clerk, h 2140 Jefferson
 James Robert T., salesman, 34 N Del av, h 402 Green

Jameson Margaret, dressmaker, 2024 1
 Jameson Rose A., wid James, h 1025 C
 Jameson William, carpenter, h 10 Pie
 Jameson William, grocer, 313
 Jameson William J., shoes, 1
 JAMESVILLE & WASHINGTON RI
 BER CO., 307 Walnut
 Jamieson Alexander, Schleich, Ja
 2917 N 12th
 Jamieson John, bookbinder, h 623 Was
 Jamison Alexander, laborer, h 1831 Su
 Jamison Alice, grocer, 2503 Dim
 Jamison Benjamin, beamer, h 112 Chu
 Jamison Benton K. (B. K. Jamison
 & vice pres, 58 S 3d, h 3910
 Jamison Bernard, clerk, h 43
 Jamison B. K. & Co. (Benton K. Jam
 ison M. Stewart & J. Henry), sho
 ers, Chestnut e S 3d
 Jamison Charles, clerk, h 742
 JAMISON CHARLES R., horse-shoe
 lar, h 1641 Stiles
 Jamison David, carpet mfr, Hope n Nor
 Hope
 Jamison Elizabeth, wid Robert, 33 N 3
 Jamison George, weaver, h 2327 Hope
 Jamison Henry C., mason, h Clinton n

Sélectionner tout le te

Citation de la source

Description

Titre: Philadelphia, Penns
Directory, 1875

Information sur la source

Ancestry.com. Annuaire
Unis, 1822 à 1995 [databa
UT, USA: Ancestry.com O

1875.01.21

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 21 Jan 1875, Thu · P. 3

Some Philadelphia Pictures.

Now that the Academy of Fine Arts is in a temporarily quiescent state, and the Artists' Fund Society is no more heard of, our Philadelphia artists who wish to let the public know what they are doing, must either depend on the galleries and shop windows on Chestnut street, or get up little exhibitions of their own. The artists having studios in the building, No. 1334 Chestnut street, have chosen the latter plan, and having arranged a number of their recent works in one of the rooms on the third floor, have invited the public to come and see. The display, in which some dozen or more artists are represented, is a very creditable one. Mr. J. Williams shows one or two of his enter-

T. Hobbs. Of the figure painters, F. F. de Craon and Philip F. Wharton, each exhibit two pictures, and Frederick James has a carefully painted figure of a Spanish soldier, which is a considerable advance upon anything of his we have seen before. Charles V. Brown exhibits a clever little bit of

1875.10.20

The Times (Philadelphia, Pennsylvania) · 20 Oct 1875, Wed · P. 2

Messrs. Philip and Carl Weber paint landscapes in a somewhat German manner. They have promising studies made during the past summer, and will doubtless do good in the coming year. Mr. Frederick James is one of the most promising of our younger men. He works carefully and he always has an idea in his work. It may be that his subjects are a little ambitious, as is often the case with young men, and sometimes they are not altogether pictorial, but his care and industry will put him in the right way. So long as we stick to nature we cannot go far wrong. Mr. De Crano shows a nice feeling for color, but his pic-

1876.03.06

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 6 Mar 1876, Mon · Page 7

Artists' Sale.
FINE MODERN OIL PAINTINGS.
In the new Art Gallery, on second floor, No. 1212
Chestnut street,
ON TUESDAY, WEDNESDAY AND THURSDAY,
March 7, 8 and 9 at 3 and 8 o'clock precisely, about
300 fine modern oil paintings, direct from artists'
studios. On exhibition Saturday and Monday, day
and evening.
The following artists are represented in the sale:—
AMERICAN.
George W. Nickalsin, N. H. Trotter,
James E. Sword, Herman Simon,
George Hall, F. F. De Crano,
T. De Berg Richards, Philip Weber,
P. Moran & P. Moran, Edmund D. Lewis,
C. H. Spooner, S. P. Deke,
R. M. Tudor, James Hamilton,
F. Krause, H. T. Curiss,
T. K. M. Rehn, G. Williams,
George Benseil, L. E. Hunt,
J. North, T. B. Craig,
L. Howell, J. L. Buzby,
C. E. Wise, Fanneil,
Rufus W. Smith, C. Krughoff,
Isaac L. Williams, George W. Knapp,
W. H. Hilliard, N. Y., George T. Hobbs,
William Craig, N. Y., W. W. Crowell,
George B. Wood, Jr., George Hetzel,
Mrs. L. A. Smith, A. Wall,
J. H. Moser, Philip Clover,
Silas Martin, P. Kane,
George Coffin, Frederick James,
William Hart, G. Catlin,
D. Van Bonfield, R. Wentworth, N. Y.
FOREIGN.
A. Tobonin, Geneva, G. Clara, London.
L. De Berg, Paris, Guillement, Paris
Tassart, Paris, I. Sauffelt, Paris
G. Hampa, Berlin, A. Hack, Sr., London.
H. Hitler, Berlin, G. D. Callon, London.
W. Roshal, Munich, William Ferry, Paris.
A. Robins, London, J. E. Morsl, Brussels.
Prof. Dale Munich, N. Asulin.
T. Roy, Paris, Geo. Morlin, 1772, London
C. Larra, London, Schonlein, Berlin.
And many others.
B. SCOTT, Jr., Art Auctioneer.
E. THOMAS & SONS, Auctioneers

1878.04.24

The Times (Philadelphia, Pennsylvania) · 24 Apr 1878, Wed · Page 2 (excerpt)

close study and careful workmanship. By Frederick James is a quaint scrap of Normandy, "Religious Procession at Mont St. Michel (No. 202), odd in design and agreeable in color; by Phebe D. Nutt "Dividing the Heirlooms" (No.

1879.01.30

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania), 30 Jan 1879, p. 2.

waiting for a second.
A PORTRAIT of Mr. William E. Sheridan in the character of *Shylock*, by Mr. Charles V. Brown, is exhibited in a Chestnut street window, together with Mr. Frederick James' latest picture, a little sunny landscape with figures, called "Huckleberrying." Mr. Brown contemplates a full-length life-sized picture of the *Shylock*.
THE OPERA PEOPLE are at it again. The

1879.06.14

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania), 14 Jun 1879, p. 2.

AMERICAN ARTISTS.
The Work of Some Young Students Abroad Who Have Not Yet Earned This Name.
The exhibition in the large gallery at the Academy of Fine Arts of the collection of paintings of the Society of American Artists has given our public an opportunity to form its own opinion of a so-called "movement" in art that has been most wondrously bepuffed of late, and also, perhaps, to learn upon what light foundations a newspaper reputation may be built. The history of this Society of American Artists is in itself instructive. Two years ago, visitors at the spring exhibition of the National Academy of Design were struck by the great prominence given to a number of large and showy pictures by new men, most of whom were or had been students at Munich, and some in France and Belgium. Many of these pictures deserved the good places given them by the hanging committee.

1880.02.11

The Times (Philadelphia, Pennsylvania) · 11 Feb 1880, Wed · Page 2

GOOD PICTURES.

The First Annual Sale of the Philadelphia Society of Artists.

A collection of fifty-one paintings, by members of the Philadelphia Society of Artists, will be sold to-morrow evening, at Davis & Harvey's auction rooms, 1212 Chestnut street, and it is a collection that may be very warmly commended to the attention of picture-buyers. The artists have not simply sent their old stock to auction, but each has contributed one or more of his best works, and they make altogether a very attractive showing. Mr. Frederick James sends three pictures, the admirable figure of a vidette, "On the Watch," which he has improved since it was exhibited before; his "Religious Procession" and the clever picture of the boot-blacks and "Their Hero." Mr. Craig sends two charming, quiet landscapes, "Sunday Morn-

1881.11.15

The Times (Philadelphia, Pennsylvania) · 15 Nov 1881, Tue · p. 2 (excerpt)

picture in spite of its blackness. Frederick James' picture, "The Meschianza Day," is the best piece of work he has ever done, although this canvas is too large for the subject. A young lady escorted by her knight is setting out for the fete from an old stone mansion, probably in Germantown. The yellow coach, with the liveried footmen, is at the door; some red-coated soldiers and some solemn Quaker citizens are passing by. The drawing is admirable, the color agreeable and the whole picture very pleasing.

E. D. Lewis sends some large oil paintings that are

AMERICAN WATER COLORS.

First Annual National Exhibition of the Philadelphia Society of Artists.

The galleries of the Philadelphia Society of Artists, on Chestnut street, below Eighteenth, will be opened to-morrow for an exhibition of water colors, which it is purposed to make the first of an annual series. A very attractive collection has been brought together. It comprises some two hundred and fifty works, which are well displayed on the walls of the three galleries. About one-half, or perhaps more than half, are by Philadelphia painters, and the rest are mainly from New York and include contributions from many of the best-known water-color painters of that city. Mr. Sword, the president of the society, sends several fresh landscapes, among which "A Summer's Day" is to be noticed. Mr. Senat's "Wrecker's Camp" is a very attractive coast scene—as good as anything he has ever done. Mr. Craig's quiet landscape studies, with fresh, silvery greens, and one quite solemn winter twilight, will give great pleasure. George C. Lambdin, beside a poetic bit of coast scene, "Early Autumn," and a study in the Jersey sands, sends two brilliant rose pictures that show what force of handling is possible with water colors. Hahs has two or three excellently painted pictures of the same model, a gray-bearded old man. There is good work in all of these, and one of them, "Old Recollections," is a capital picture. Frederick James' contribution, "Mine Host," is another well-studied bit from the antique. Leon Delachaux, who is one of the rapidly rising young

1882.12.30

The Times (Philadelphia, Pennsylvania) · 30 Dec 1882, Sat · p. 2 (extrait)

SOCIETY OF ARTISTS.

**The Fourth Annual Exhibition—A Glance at
an Interesting Collection.**

The fourth annual exhibition of the Philadelphia Society of Artists will open to the public on Monday in the galleries, on Chestnut street, near Eighteenth. It is a very nice collection. It contains few pictures of great importance, it also contains very few that are not deserving a place on the walls, and the general average is distinctly above that of any exhibition of the works of the younger American painters that has been lately held in this city. The members of the society are for the most part well represented—Mr. Sword by a rocky coast scene, Mr. Craig by an agreeable foggy landscape, Mr. Senat by a large and rather loud marine, Mr. Trotter by an interesting deer picture, Mr. De Crano by two or three genre pictures and Mr. Wright, Mr. Delachaux and others contribute of their recent work. Frederick James sends a large and vigorous study of a very ugly Canadian fish woman; Milne Ramsey several pictures of still life and I. L. Williams

1883.06.07

The Times (Philadelphia, PA) 7 Jun 1883 · P.2

Décès de John O. James, père de F. James (voir Annexe 2.3).

The Death of John O. James.

In the death of John O. James yesterday morning, at his residence, 1129 Arch street, one of the old-time Philadelphia merchants passed away. Although his illness was of several months' duration, his death was unexpected. Up to the night preceding his death he had been able to go about. He passed away at the hour when he usually began his day's labors. Mr. James was born in Bucks county, in 1809. In 1849 he removed to Philadelphia and in conjunction with William C. Kent and Charles Santee founded the firm of James, Kent, Santee & Co., wholesale dealers in dry goods. Two years ago the firm-name was changed to that of George A. Smith & Co. The Constitutional Convention appointed Mr. James one of the Philadelphia commissioners to submit to the people the new Constitution. Before the establishment of the City Trust Mr. James acted as one of the trustees of the Girard College. He was also a member of the Centennial Board of Finance, a director of the Western Savings Fund and vice president of the Board of Trade.

Artists' Exhibitions.

Special exhibitions of recent work seem to be in order among the artists this season, and most of them have an unusually interesting display to offer to the attention of their friends. Mr. James B. Sword held a studio reception at his rooms in the Baker Building, showing a large number of summer sketches made near Newport.

Mr. Prosper L. Senat's exhibition at the Haseltine galleries has proved so successful that it will be kept open during the remainder of the present week. The sales have been unexpectedly large, comprising the following numbers of the catalogue: No. 4, "Along the Wharves;" No. 7, "Clam Gatherers, Cape Cod;" No. 10, "Toward the Sea, Campobello;" No. 14, "Nancy Head, Campobello;" No. 18, "At Cape Elizabeth;" No. 19, "Campobello from Treat's Island;" No. 25, "Boulders, Campobello;" No. 33, "After a Blow;" No. 40, "Breezy Afternoon;" No. 44, "Friar Head, Campobello;" No. 49, "At Grand Menan;" No. 51, "Guy Mather."

Mr. Frederick James holds an invitation exhibition at his studio on Wednesday, Thursday and Friday of this week. Among the works to be presented to view are: "A Colonial Wedding Party," painted for J. T. Audenried, Esq.; "Ane Habitante" and "The Spinner."

Good Work on Private Exhibition by Two Philadelphia Artists.

Frederick James has on exhibition at his studio, 1012 Walnut street, a recently finished picture that would have been a notable addition to the display at the Academy if the artist had seen fit to send it there. The subject is "A Colonial Wedding Party." The bride and groom are driving off in a post-chaise from the gate of an old Philadelphia mansion and the wedding guests have crowded upon the sidewalk to bid them good speed and throw the old slippers after them. This group of varied figures, in last century costumes, is a remarkably good piece of work. Each one is carefully studied and distinct in character, but the exact detail is well subordinated to an arrangement of color that is both brilliant and harmonious, and the general composition of the whole picture is remarkably agreeable and effective. The workmanship is clean and skilful and the picture has all of that sunny, out-of-doors effect which Mr. James has often shown; but back of all this there is a degree of breadth and harmony in the design and of completeness in pictorial effect that are much beyond any work of his that is now recalled and that make the picture altogether an attractive and pleasing one. With this Mr. James exhibits also a full-length, life-sized study of a French Canadian workwoman, standing with her rake in an open field under the full sun—a strong piece of painting, though of no great interest as a picture; and a small Canadian interior, with a girl spinning.

Prosper L. Senat has an exhibition of his summer work at Haseltine's galleries which has deservedly attracted a great deal of attention. The numerous canvases displayed are out-of-door studies, painted in a direct and necessarily rather painty manner and expressing with much success the spirit and movement of the sea and sky. Most of them are only studies, but some of them need but little to make them very nice pictures, and there is about them all a boldness and breeziness that show them to have come straight from the seashore.

A Wedding at Marietta

1884

Philadelphia, Pennsylvania, City Directory, 1884. / Ancestry.com

Frederick James, 39 ans, réside toujours dans la maison paternelle et possède son studio d'artiste au 1012 Walnut Street.

JAMES DANIEL A., wall paperer, h 1000 Cayley
 James Francis, painter, h 1424 Castle av
 James Francis M., segars, 337 N 3d
 James Frank, h Mt Airy av n R.R., Mt A
 James Frank, clerk, h 418 Walnut
 James Frank, salesman, h 1221 N 7th
 James Frank, segars, 1819 S Front
 James Frank P., bricklayer, h 1316 Brown
 James Frederick, artist, 1012 Walnut, h 1129 Arch
 James Gamaliel A., freman, h 704 N 36th
 James George D., h 2009 Mervine
 James George D., caryer, h 801 S 10th
 James George L. (James & Davenport), h 4528 Wabash av, Myk
 James George O., segars, 356 S 2d & 810 & h 810 S 10th
 James George S., laborer, h 818 N 36th
 James George S., plasterer, h 1019 S 17th
 James George S., salesman, h 482 N 5th
 James George W., porter, h 1118 Kater
 James George W., shademaker, h 2701 Reese
 James George W., shoemaker, h 432 Ella
 James George W., silversmith, h 1935 Pallas
 James Harriet, grocer, 1439 Brown
 James Harry, machinist, h 2119 Henrietta
 James Harry B., paperhanger, h 2408 Master

JAMES JOHN, grocer, 127 S 2d, n 1817 S Front
 James Page Library Co., Marshall c Girard av
 James Richard, moulder, h 127 McClellan
 James Robert, gardener, h 81 Bringham
 James Robert, waiter, h 824 Truxton
 James Robert P., clerk, h 2146 Jefferson
 James Robert T. (M. H. Darrow & Co.), h 1609 Columbia av
 James Rosie, wid Michael, h r 4117 Fkd
 James Samuel B., bartender, h 725 Lebanon
 James Samuel M., bricklayer, h 504 S 13th
 James Samuel S., restaurant, 1244 Lombard
 James Samuel W., machinist, h 429 E Dauphin
 James Sarah, varieties, 1923 Coral
 James Sarah A., wid William, h 1935 Pallas
 James Seneca, colormkr, h 820 E Huntingdon
 James Sexton (Rev.), h 232 E Chelton av, Gtn
 James Stephen, roofer, h 2211 Clarion
 James Theodore, clerk, h 2122 Mervine
 James Thomas, carman, h 611 S 18th
 James Thomas, farmer, h Mechanesville
 James Thomas, painter, h 1804 Juniata
 James Thomas, shoemaker, h 1611 Park av
 James Thomas, shoos, 513 Parrish
 James Thomas, weaver, h 28 Gillingham
 James Thomas, Jr., clerk, h 611 S 18th
 James Thomas B., salesman, h 1544 Wallace



Frederick James
Annuaire de ville, États-Unis, 1822 à 1995

Détails Autres Source

Sélectionner tout le texte

Citation de la source ?

Description

Titre: Philadelphia, Pennsylvania, City Directory, 1884

1884.11.26

The Times (Philadelphia, Pennsylvania) · 26 Nov 1884, Wed · p.2 (extrait)

The prominent feature in the central gallery is Frederick James' admirable picture of "A Colonial Wedding Party," which looks even better here than it did in his studio. It is not alone an excellent piece of painting, but an interesting and attractive picture. Charles S. Pearce exhibits a picture of a ...

1885.11.22

The Times (Philadelphia, Pennsylvania) · 22 Nov 1885, Sun · Page 4

Our small band of Philadelphia artists has lost two more of its members whom it could ill spare, drawn away by superior attractions. Mr. De Crano has departed for a lengthened sojourn in Europe and Mr. Frederick James has gone to try his fortunes in New York. Had it been possible to retain all the natives of our city who have become creditable artists we should have now a very strong body indeed. In New York half a dozen of the most prominent men are Philadelphians, or have tried to live here, and others are to be found in all the principal art centres of Europe. Of course the loss of each one weakens the whole body, for in every form of art it requires the combined efforts of a whole school to so elevate their plane of excellence that any one may be able to reach to the highest points of possible attainment. Each one contributes his quota, if it be only of criticism or of sympathy, and intelligent criticism and sympathy are what we here very much need.

1886

Philadelphia, Pennsylvania, City Directory, 1886. / Ancestry.com

Une seule adresse à Philadelphie pour Frederick James, celle du 1012 Walnut Street.

James Evan L., finshr, h Ripka av n Mansion av	James Mary, wid David, h 2417 Memphis
James Francis, clerk, h 809 Spruce	James Mary, varieties, 1814 S Front
James Francis, painter, 260 S 12th, h 1701 S 15th	James Mary A., wid George S., h 335 E 4th
James Francis M., segars, 337 N 3d	James Mary A., wid Samuel, h 239 Wilkey
James Frank, moulder, h 1814 S Front	James Mary A., wid William J., h 1944 Hoy
James Frank P., bricklayer, h 1316 Brown	James Mary C., wid Edwin, h 1630 Montrose
James Frederick, h 1012 Walnut	James Moses, laborer, h r 211 N 2d
James F., h 123 S 13th	James Noah, grocer, 712 S 2d
James Gamaliel, engineer, h Hamilton n N 63d	James Peter R., finisher, h 516 Parrish
James George D., carver, h 801 S 10th	James Rebecca A., wid John, h 2011 Hancock
James George L. (James & Davenport), h Pechin n Shur's, Roxb	James Richard, trimmings, 1824 S 2d
James George O., segars, 256 S 2d, & 801 & h 801 S 10th	James Robert, gardener, h 29 Bringhamst, G
James George S., foreman, h 750 N 36th	James Robert, waiter, h 324 Truxton
James George S., plasterer, h 2311 Catharine	James Robert P., clerk, h 2146 Jefferson
James George S., salesman, h 482 N 5th	James Robert T. (M. H. Darrow & Co), h Columbia av
James George W. (Roller, Holbrook & James), h 1935 Pallas	James Samuel, driver, h 2345 Howard
James George W., roofer, h 1523 S 19th	James Samuel A., conductor, h 2941 W 4th
James George W., shoemaker, h 2926 Starr	James Samuel B., caterer, h 638 N 16th
James G. Walter, steward, h 1630 Montrose	James Samuel J., h 818 N 16th
James Harriet H., wid John W., h 1439 Brown	James Samuel R., clerk, h 2927 Spruce
James Harry, hammersmith, h 2119 Henrietta	James Sarah, wid William, h 1935 Pallas
James Harry, laborer, h r 241 N 15th	James Seneca, colormkr, h 2349 E Hunting
	James Stephen F., tinsmith, h 2211 Clarion

Détails Autres Source

Sélectionner tout le texte

Citation de la source

Description

Titre: Philadelphia, Pennsylvania, City Directory, 1886

Information sur la source

Ancestry.com. *Annuaire de ville, États-Unis, 1822 à 1995* [database on-line]. Lehi, UT, USA: Ancestry.com Operations, Inc., 2011.

1886.03.20

Morning Chronicle commercial and shipping gazette (Québec) Saturday March 20, 1886, p. [3]

GASPE RELIEF FUND.—Dr. Pidgeon of Percé has the honor to acknowledge the receipt of thirty-five dollars from Fred James, Esq., artist, of Philadelphia, U.S., towards the relief of the distressed fishermen of Percé.

Source : BAnQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3604279?docsearchtext=artist%20james%20perce>



D^r Joseph-Arthur Pidgeon, coroner (1845-1916) et trois de ses filles.

Musée de la Gaspésie. Fonds famille Garneau. P251/10/3

1886.04.12

The Times (Philadelphia, Pennsylvania) · 24 Apr 1886, Sat · Page 2

Art Works at Auction.

Between one hundred and one hundred and fifty ladies and gentlemen were present last evening in the art gallery of Davis & Harvey, on Chestnut street, to bid for the remaining pictures of the Philadelphia artists' collection. Much interest was manifested and while no individual price obtained was remarkably high the average was above the ordinary. Among the works sold were: White Beech Woods—Wet Morning, by Charles Linford, for \$100, and by the same artist, Overcast Day—Autumn, \$160; Edge of a Wood—Germantown, \$165, and Midsummer Woods, \$130. The highest prices brought were for James B. Sword's Newport Harbor, \$210, and his Evening—Newport Harbor, \$200. For Frederick James' Love Me, Love My Dog, \$100 was given; \$105 for Evening Near Dusseldorf, Germany, by C. H. Shearer; H. K. Poore's The Wayside Shrine, \$100; Carl Weber's Forest Stream in the Bavarian Mountains, \$130; G. Ridgeway Knight's The Veterans, \$135; A Moorish Emir at Home, by L. Gerome Ferris, for \$95, and the following at \$75 each: Silent Words, by George Wright; Refugees from Stax, Spain, Stephen J. Ferris, and Study of a Daisy, Thomas Horenden. The Side of a Green House, by George C. Lambdin, brought \$70, as did also James B. Sword's Morning on the Shore.

The Great Parade on Monday.

1886.12.16

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 6 Dec 1886, Mon · p. 7

REGISTER'S NOTICE.

REGISTER'S NOTICE.

To all Legatees, Creditors and other persons interested: Notice is hereby given that the following-named persons did, on the dates affixed to their names, file their accounts in the office of the Register for the Probate of Wills and Granting Letters of Administration, in and for the City and County of Philadelphia. That said Executors, Administrators and Guardians have settled their accounts in the office of the said Register, and that the same will be presented to the Orphans' Court of the said County, on MONDAY, DECEMBER 27, 1886, at 10 o'clock A. M., at the Court House, No. 211 S. SIXTH Street, in said city, for confirmation, for which purpose they will be called for audit by the said Court, on MONDAY, THE THIRD DAY OF JANUARY, 1887, at 10 o'clock A. M.

1886.
Nov. 5. DORiot.—The first account of A. B. 12

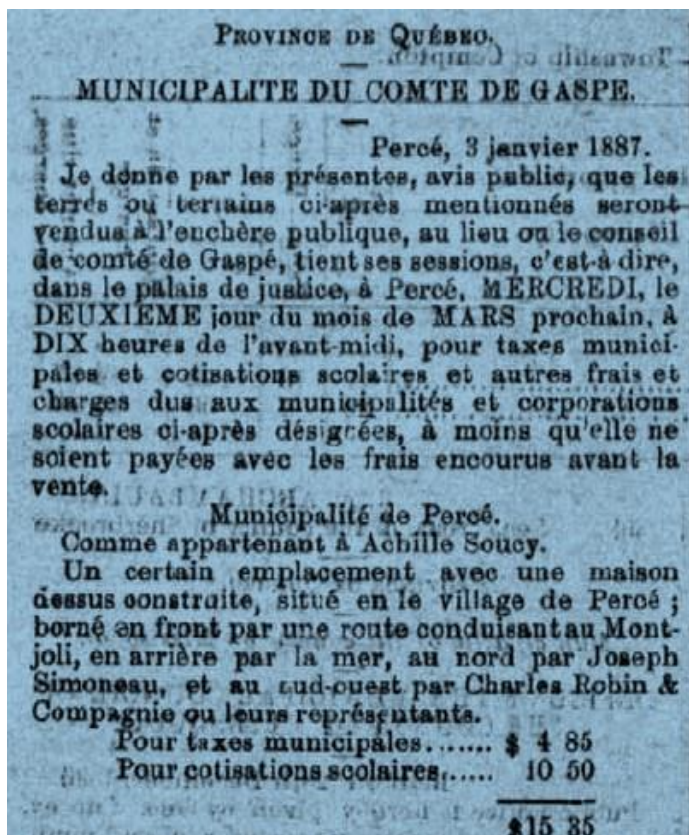
27, GEORGE.—First and final account of JOHN H. Fow, Guardian of Elizabeth Geiger.

27, JAMES.—Second and final account of Frederick James et al., surviving Executors of John O. James, dec'd.

27, STARKEY.—Account of Theodore W. Smith, Admin'r of Eliza Starkey, deceased.

1887.01.08

Gazette officielle de Québec, no 1, vol. XIX, 8 janvier 1887, p. 44. (pdf en pj)
Même avis public dans *Le Journal de Québec* (propriétaire Auguste Côté) du jeudi 13 janvier 1887, p. [3].



1887.07.25

Vente de la maison paternelle 1129 Arch Street⁸⁹, Philadelphia, est vendue le 25 juillet 1887 à Thomas MacKellar pour être transformée en magasin⁹⁰. Le site est actuellement occupé par le Philadelphia Convention Center⁹¹.

⁸⁹ Adresse apparaissant sur le certificat de décès de John Owen James, source : <https://www.findagrave.com/memorial/63175694/john-owen-james>

⁹⁰ Philadelphia Architects and Buildings : https://www.philadelphiabuildings.org/pab/app/pr_display.cfm/51710

⁹¹ Voir leur localisation sur la carte apparaissant sur leur site : <https://www.paconvention.com/>

1887.12.28

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 28 Dec 1887, Wed · p.2 (extrait)

The club, which has an active membership of 435, was formed through the joint efforts of J. B. Sword, Prosper L. Senst, N. H. Trotter, Charles Lisford and Frederick James, who visited a number of influential patrons of art, among them Edwin Shippen, C. N. Weygandt, Daniel Baugh and Thomas Harrison, and succeeded in gaining their co-operation. On February 7, 1887, the charter of the club was approved. It declared that the organization was formed for the purpose of advancing the knowledge and love of the fine arts through the exhibition of works of art, the acquisition of books and papers for the purpose of forming an art library, lectures upon subjects pertaining to art, receptions given to men or women distinguished in art, literature, science or politics, and to promote social intercourse among its members.

1889.04.03

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) 3 Apr 1889, p. 6

Décès subit de Caroline James Shellenberger, sœur de F. James le 29 mars 1889

Mrs. Carrie Shellenberger, wife of Lawyer J. Monroe Shellenberger, and daughter of the late Major **John O. James**, of Philadelphia, who died suddenly on Friday night, was buried this afternoon in Doylestown Cemetery. Rev. George N. Eastman, rector of St. Paul's Episcopal Church, of which the deceased was a member, read the burial service. Mrs. Shellenberger's sad and untimely death causes much sorrow in this community, where she was highly respected for her many virtues. She was probably the wealthiest person in Doylestown, and gave unstintingly from her means to local charities and the deserving sick and poor. Besides her husband she leaves four small children and two brothers. The latter are **John O. James**, of Philadelphia, and Fred. James, an artist, residing in New York city.

1889.07.26

L'Électeur, 10^e année, no 10, vendredi 26 juillet 1889, p. [4].

Bazar de Percé au studio de F. James : «*L'ouverture du bazar de Perce aura lieu le 5 aout, à 7 heures p.m., au studio de M. F. James. Tous les bienfaiteurs de l'œuvre de l'érection d'un monument à Sainte-Anne sont invités à se rendre à Percé pour cette époque. La présidente de ce bazar s'occupe des mesures à prendre pour obtenir des passages à prix réduits par l'Intercolonial et par la voie du golfe. Le steamer Miramichi doit partir d'ici, le 6 aout, et il arrivera à Perce a temps pour le bazar. Comme tous les jours, un grand nombre de touristes se rendent vers ces parages tant prisés par ceux qui recherchent le bon air, et comme déjà Percé compte un bon nombre familles en villégiature, nous croyons que ce bazar ne manquera pas de visiteurs.*»

Source : BAnQ collection numérique

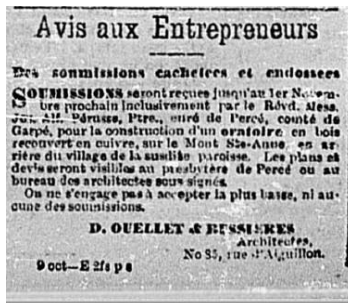
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2515851?docsearchtext=james%20perce%20terrain>

1889.10.15

Journal *L'Électeur*, 1889.10.15, p.2

Appel de soumission. F. James soulignera l'inauguration de l'oratoire en 1891⁹².

Architectes : David Ouellet⁹³ et Joseph-Georges Bussières⁹⁴, Québec.



Source : BAnQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2515924?docsearchtext=avis%20aux%20entrepreneurs>

⁹² Source déjà citée : *Quebec Morning Chronicle*, Wednesday July 29, 1891, p. [1]. Source : BAnQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3614622?docsearchtext=summer%20cottage%20james%20perce>

⁹³ David Ouellet (1844-1915). Voir le DBC http://www.biographi.ca/fr/bio/ouellet_david_14F.html

⁹⁴ Joseph-Georges Bussières était le gendre de David Ouellet. Il était parmi les membres fondateurs de l'Association des architectes de la province de Québec en 1890. Voir sa notice au Répertoire du Patrimoine du Québec : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=7311&type=pge>

1889.12.21

The Times (Philadelphia, Pennsylvania) · 21 Dec 1889, Sat · Page 4 (excerpt)

A feeling exists among most of the artists remaining in Philadelphia, and especially among the many Philadelphia artists who have sought other fields of endeavor, that the lack of liberal art patronage here has not been owing to a want of popular appreciation, but to other causes. The formation of the Art Club has given artists generally great encouragement, and this sanguine feeling is exhibited in the many pictures sent by artists formerly of Philadelphia, but now located in New York and other cities. Among these are Thomas Moran, whose strong delineation of a northeast storm on the beach, while exhibiting his fondness for Turner-esque effects, is declared one of the finest marines seen here in many a day; Frederick James, whose *Story of the Wreck* is a careful study; W. Verplank Binney, who has a characteris-

1890.01.30

The Times (Philadelphia, Pennsylvania) · 30 Jan 1890, Thu · p. 4 (excerpt)

dently the result of careful work in Bouguereau's studio. We may mention here as well as anywhere else, Frederick James' brilliant bit of color and of firm, skilful painting in "*Solitaire*," a gouty old fellow playing at cards.

Kenyon Cox's "*Jacob Wrestling With the*

1890.04.09

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 9 Apr 1890, Wed · p.2

Shellenberger married Carrie James, daughter of John O. James, the well known wholesale dry goods merchant of Philadelphia, who died some years ago. The daughter's inheritance was estimated to be between \$200,000 and \$300,000. She died eighteen months ago. In the provisions in the will for the settlement of the estate her husband was not named. John O. James, Frederick James and Charles H. Mathews were named as executors—John O. James to act as guardian for the children. After the settlement of the estate its management was practically placed in the hands of the children's guardian.

Short in His Assets.

PHILADELPHIA, April 8.—A special to the Ledger from Doylestown says: James Monroe Shellenberger, a member of the state board of charities and one of the best known men in this borough, has left for parts unknown and is charged with being short in his accounts full \$30,000. He left town, it is said, last Sunday afternoon and was last heard from at Atlantic City. Shellenberger was a democrat in politics and served one term as district attorney. The cause of his defalcation is extravagant living. An effort will be made to settle with his creditors. The alleged misappropriated cash is said to have come mainly from the estates of which he had charge. His property is said to be entirely in his deceased wife's name.

1890.05.07

The Times (Philadelphia, Pennsylvania) · 7 May 1890, Wed · Page 1 (excerpt)

James is very bitter against his brother-in-law and at once took steps to remove his four children from Doylestown. James' reason for this action was that he determined that Shellenberger would not have the satisfaction of seeing them.

He accordingly went into the court and obtained from Judge Yerkes an order giving him the care of the persons of John O. Shellenberger, Frederick T. Shellenberger, James Monroe Shellenberger and George Shellenberger. As soon as the Court granted this order, Mr. James made preparations to take the children to New York. He left with them on Monday afternoon and went to Frederick James', his brother, where they now are.

1891.07.29

Quebec Morning Chronicle, Wednesday July 29, 1891, p. [1].

«Inauguration of a statue» : On Saturday, the 25th inst. His Grace Mgr. Blais, Bishop of Rimouski, accompanied by Mgr. Guay and a number of the clergy arrived at Percé by ss. "Admiral" to assist at the inauguration of a statue in honor of St. Ann. On Sunday, the "Admiral" made a special trip from Gaspé with about 300 passengers to take part in the celebration. At 3p.m., the benediction of the statue took place on the summit of Mount St. Ann, 1,300 feet above the sea. A most eloquent sermon was preached on the occasion by Rev. Mr. Van de Moortel, late parish priest of Gaspé. An excellent dinner was given the clergy and sponsors by Mr. F. James,—a celebrated New York artist, who has built a very **pretty cottage** at Mont Joli⁹⁵, where he spends his summer vacation.

Source : BAnQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3614622?docsearchtext=summer%20cottage%20james%20perce>

1891.08.05

The Quebec Chronicle, 5 Aug 1891, p. 1

OPINIONS OF THE PEOPLE.
(To the Editor of the Morning Chronicle.)
SIR,—Would you kindly inform me in which of the Quebec city papers can a timetable be found of the C.P.R.R., by so doing you would be conferring a great boon upon
A TRAVELLER.
Quebec, 4th August, 1891.

(To the Editor of the Morning Chronicle.)
SIR,—Will you kindly correct a misstatement, in an account of the blessing of a shrine to St. Ann, July 28th, at Percé, which appeared in a recent issue of your journal?
The banquet to Monseigneur Blais, Bishop of St. Germain de Rimouski, and suite, and to the sponsors, took place at my studio, but it was given by the ladies of Percé, to whom the honor and success of the entertainment are entirely due.
Very respectfully,
FREDERICK JAMES.
Percé, P.Q., August 1st, 1891.

Source : BAnQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3614628?docsearchtext=Frederick%20James>

⁹⁵ Il s'agit ici du Cap Mont-Joli à Percé, adjacent au Cap Canon sur lequel est bâti la Villa Frederick-James.

1892.05.16

Montreal Daily Herald, 16 May 1892, p. 1

ment of the elevator.

PERSONAL.

E. Schmolle and Robert H. Jones, of London, Eng., are at the Balmoral.

Captain Ritchie, of the Allan Royal mail steamship Parisian, is at the Windsor.

R. A. Smith, formerly a partner in the firm of H. & A. Allan, is registered at the Windsor.

Rev. W. H. Grey, D.D., of Scotland, and R. Redpath, of London, Eng., are staying at the Windsor.

D. Nicholl, general passenger agent of the Canadian Pacific railway, is staying at the Queen's hotel, Toronto.

Joseph Wilson, one of the firm of W. J. Wilson, Victoria, B. C., is registered at the Windsor. Although Mr. Wilson has dealt for fifteen years with Montreal merchants, this is his first visit to this city.

The latest arrivals at the Balmoral are — A. C. E. Davies, Belleville; Willis Coates, Brockville; J. E. Adlm, New York; J. Peterson, New York; H. E. Wilson, Woodstock; R. E. Chase, Baldwin.

Latest arrivals at the Richelieu hotel are — Fred. James, New York; G. W. Harper, Chicago; Bill Brewster, San Francisco; T. Paradise, Levis; P. Mackey, Levis; J. Mooney, Toronto; M. De St. George, Ottawa.

Among the Montrealeers in Toronto are — D. D. Mann, C. Jackson, J. H. Flood, P. Bessener, W. Finley, T. H. Hopkins, J. S. Pelton, H. J. Johnston, D. Stimensky, H. R. Sleek, J. Rutherford, John D. Boes, W. A. Stewart, A. B. Boda, H. Benham, John

Source : BANQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4285118?docsearchtext=Frederick%20James>

Voir aussi : *Hôtel Richelieu*, Vieux-Montréal (dont photo c1890 de Wm Notman):

http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?num=11&sec=f

1893.01.29

Chicago Tribune (Chicago, Illinois) · 29 Jan 1893, Sun · Page 4

Liste des artistes participants à la Wold's Fair, dont Frederick James ; choix effectués par jury parmi 3000 candidatures.

Prix."

James, Frederick—"An Impromptu Affair in the Days of the Code."

Kendall, William Sargeant—"St. Ives Priez Pour Nous."

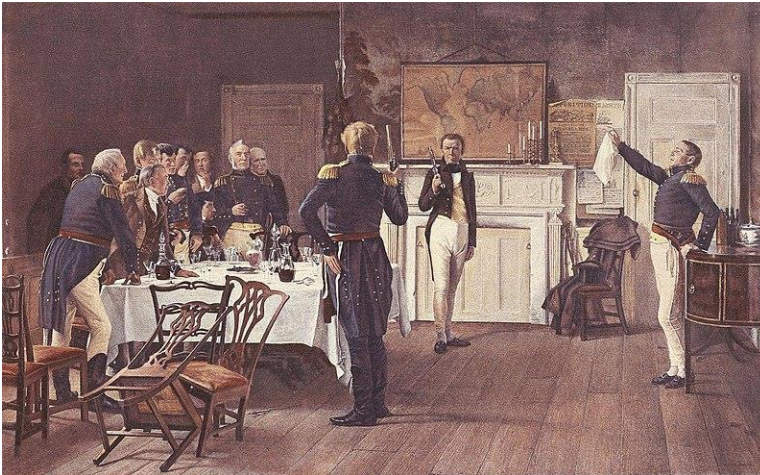
Murphy, J. Francis—"November Grays."

Mignet, Louis Ramy—"Niagara."

Note : Voir : World Fair : Chicago, Columbian exposition

https://en.wikipedia.org/wiki/World%27s_Columbian_Exposition

1893



Production d'une gravure d'après le tableau présenté à la Chicago Fair. Engraving after *An Impromptu Affair in the Days of the Code* by Frederick James (1845-1907); unidentified engraver. Date : 1893. Répertoire dans : *Art of the World, Volume 2* (Philadelphia: D. Appleton & Company, 1893), [no page numbers].

Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:James_Impromptu_Art_of_World_vol.2.jpg

1893.06.04

Philadelphia Inquirer, 04 Jun 1893, p. 13

Frederick James en route pour la Chicago World's Fair.

DOYLESTOWN.

Miss Mamie Holland, of Hollcong, spent Sunday in Doylestown, as the guest of Miss Nettie McGinty.

W. S. Cressman, of Sellersville, and William H. Savacool, of Perkaskie, were visitors to the county seat Tuesday.

John Wagner, of Philadelphia, spent Sunday in Doylestown with his brother-in-law, Adam Dick, and returned home Wednesday morning.

Artist Fred James and wife, who are on their way from New York to the World's Fair, are spending a few days with John O. James, at Doylestown.

Chief Burgess Evan J. Morris, of Doyles-

1893.06.04

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 04 June 1893, Page 13.

DOYLESTOWN.

Miss Mamie Holland, of Hollicong, spent Sunday in Doylestown, as the guest of Miss Nettie McGinty.

W. S. Cressman, of Sellersville, and William H. Savacool, of Perkasie, were visitors to the county seat Tuesday.

John Wagner, of Philadelphia, spent Sunday in Doylestown with his brother-in-law, Adam Dick, and returned home Wednesday morning.

Artist Fred James and wife, who are on their way from New York to the World's Fair, are spending a few days with John O. James, at Doylestown.

Chief Burgess Evan J. Morris, of Doyle-

1894.09.20

Le Quotidien (Lévis) Vol. XVI, no 2, jeudi 20 septembre 1894, p. [2].

Un millionnaire américain, M. Frederick James, de New-York qui vient depuis quatorze ans passer la belle saison à Percé avec sa charmante épouse, se fait construire un superbe petit palais sur le "Cap au Canon" qui fait vis-à-vis au Rocher de Percé. Comme le disait bien l'hon. M. Beaubien dans son discours à la convention, cet américain doit avoir une âme d'artiste et de poète pour avoir choisi pour y établir ses pénates l'endroit le plus beau, le plus grandiose et le plus pittoresque de toute la Gaspésie. Il ne se trompait pas, M. James est un grand artiste et la haute récompense qui est venue couronner l'une de ses toiles intitulée "Une affaire d'honneur," à l'Exposition de Chicago, l'a placé au premier rang des peintres célèbres. Les quelques croquis qu'il nous a laissé voir à sa résidence n'auraient pas craint la signature de nos peintres les plus en vogue.

Source : BAnQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3742715?docsearchtext=un%20millionnaire%20am%C3%A9ricain>

1894.09.27

Journal des campagnes (Québec), 13^e ann, no 35, 27 sept. 1894, p. 2 (pdf inclus)

Compte-rendu de la convention agricole de Percé, mention de F. James : « *sur le sommet duquel un artiste américain a eu l'audacieuse pensée de faire construire son studio....*»

Source : BAnQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3633088?docsearchtext=artist%20james%20perce>

1895.05.03

The Times (Philadelphia, Pennsylvania) 3 May 1895, Fri · Page 2

<p>NS AR- o- ial DS- re ce ti-</p> <p>dy a ng lu- ry ee its ve m ve ng pir of all al- ve ter re is ia-</p> <p style="text-align: center;">AT THE HOTELS</p> <p>Prominent People From Many Places Who Are Visiting Philadelphia.</p> <p>Harry S. New, a prominent Indiana politician and editor of the Indianapolis Journal, is at the Metropole.</p> <p>Mrs. McKee Graham, of Pittsburg, is a Stratford guest.</p> <p>Drs. J. Curtis Smithe, W. P. King, L. B. Swormstadt, T. L. Macdonald, Z. B. Babbit, A. P. Shaw, H. C. Moses and Thomas Franeir, Jr., of Washington, are at the Lafayette.</p> <p>Augustus Pitou is at the Metropole.</p> <p>W. A. Clarke, wife and daughter, of Butler, Pa., are at the Lafayette.</p> <p>Frederick James and wife, of New York, are at the Metropole.</p> <p>Miss Carlotta Desvignes and George W. Bliss and wife, of New York, are at the Stratford.</p> <p>John Johnson, retired list of the United States navy, and F. Robbins, of Boston, are</p>	<p style="text-align: center;">Hotel Metropole, Philadelphia</p>  <p>cit, un his sel sly the rec sh abl I an wa</p> <p>Source : Page FB : <i>Historic Philly and its suburbs</i>⁹⁶</p>
--	---

⁹⁶ Pour information sur l'Hôtel *Metropole*, Voir : la page FB *Historic Philly and its suburbs*:

https://www.facebook.com/permalink.php?id=1530572470543366&story_fbid=2342541409346464

Voir aussi : Philadelphia Buildings : https://www.philadelphiabuildings.org/pab/app/pj_display.cfm/31712

1897.04.11

Exposition New York Academy, NY.

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 11 Apr 1897, Sun · Page 24 (extrait)

Howers, J. G. Brown's group of rustic philosophers in a barn, Robert Reid's life-size panel entitled "Moonrise," which received the Clarke prize; Elliott Dangerfield's "Christ and Apostles," "The Girl in White," by Wilton Lockwood; Mr. Howe's strong studies of cattle, Carroll Beckwith's portrait of Henry Parish, the two marines by Butler and Rehn, "Clearing Skies," by Arthur Parton; Frederick James' carefully finished "Franklin and General Braddock," Edward Gay's vigorous study of "Waste Lands" and the landscapes, widely different, of Thomas Moran and Bolton Jones and Warren and Harry Eaton, are among the pictures which live in the memory.

1899.06.07

The Quebec Chronicle, 7 juin 1899, mercredi, p.2

Mainly About Persons.

Mr. S. T. Green and family left yesterday for the Island of Orleans, where they will spend the summer season.

Miss Hermine Pacaud was reported somewhat better yesterday.

Cabin passengers per s.s. Campana, for Pictou and way ports:— Mr. Geo. T. Bonner, Miss Maria Bunton, Mr. and Mrs. W. T. H. Carvell and Miss Carvell, Mrs. Currie, Miss E. D. Duffet, Mr. R. H. Fleming, Mrs. Fairbairn, Mr. and Mrs. Frederick James, Miss Lemp, Mr. Levine, Mrs. R. M. Levine, Mr. and Mrs. J. T. Lamontagne, Miss Ethel Lindsay, Miss Peabody and 3 maid servants, Mr. A. T. Paterson, Mrs. A. K. Sloan, Miss Sloan and Master Sloan, Mr. and Mrs. Ernest Sumner, Mr. T. R. Starkey, Major A. H. Starkey, Capt. E. H. Sawbridge.

Source : BANQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3605801?docsearchtext=%22Mr.%20and%20Mrs.%20Frederick%20James%22>



[191-?]. - Carte postale représentant le navire à vapeur "Campana" passant à proximité du Rocher Percé.

Ce navire appartenait à la compagnie Quebec Steamship. En 1910, lors d'une escale à Percé, un passager écrit: "À minuit, je prenais le bateau "Campana" (à Pointe-au-Père) qui me débarquait, le soir, selon le bon plaisir du capitaine, à Cloridorme, à Rivière-Madeleine ou à la Grande-Vallée".

Référence: Musée de la Gaspésie. Fonds Phare de Pointe-à-la-Renommée. P2/4/10, p.40.

Pour en savoir plus: Jean-Louis Roy, "Le transport maritime sur la côte de Gaspé au XIXe siècle", *Gaspésie*, no. 103, septembre 1988, p. 9-20.

Source : http://archives.museedelagaspesie.ca/album/transport/p2_4_10__p_40a_-_150/

1900.01.09

The New York Times (New York, New York) · 9 Jan 1900, Tue · Page 7

Croisière / voyage vers le sud de l'Europe et l'Égypte, sur le bateau *Columbia*.

The Winter flight to the South of Europe and Egypt begins in earnest to-day, with the departure of the *Columbia*, which sails this morning for Alexandria, via Gibraltar, Genoa, and Naples, and which has booked, among other passengers, Frank W. Andrews, Mrs. George R. Blanchard, Mr. and Mrs. M. B. L. Bradford, Miss Alice Bradford, Mrs. T. M. Bacon and Miss Bacon, Mrs. R. Neilson Clark and children, Mr. and Mrs. Clarence Phelps Dodge, who were married last week at Colorado Springs; N. K. Fairbank, Mrs. Henry Gribble, (Miss Wagstaff,) and who is on her way to join her husband in Shanghai, China; Dr. Oliver I. D. Hughes, American Consul at Coburg, Germany, and Mrs. Hughes; J. Neilson Howard of Newport, the fiancé of Miss Edith Rook; Mr. and Mrs. H. C. Hurlbert, Miss Caroline Hurlbert, Mr. and Mrs. Frederick J. Huntington, Mr. and Mrs. Frederick James, Mrs. John I. Lawrance, Miss Lawrance, Mr. and Mrs. Clement C. Moore and son, Mr. and Mrs. Charles A. Moore, Charles G. Moore, Jr., Mr. Jesse Moore and Miss Elsie Moore, Mrs. George M. Pullman of Chicago, Mr. Stephen S. Palmer, Miss Mary E. Pratt, Dr. S. C. Powell and Mrs. Powell, Mrs. Thomas Huger Pratt, (Mrs. Wright,) Miss Harriette Wright, Count Mercati, Mr. and Mrs. C. L. F. Robinson, (Miss Lizzie Beach,) Miss Robinson, Miss Marian Richardson, Mrs. C. M. Robinson, Mrs. Sanger, Mrs. W. Stanton, Miss N. Stanton, the Right Rev. J. L. Spalding, Bishop of Peoria, Ill.; Mr. and Mrs. C. S. Ward, Mr. and Mrs. George Whitney, and Miss Elinor Whitney.

1900.01.14

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 14 Jan 1900, Sun · P. 29

ORELAND

Special to The Inquirer.

ORELAND, Jan. 13.—Miss Lydia Ravior has returned home from a visit to Washington friends.

Miss Lizzie Killman, of Philadelphia, has been the guest of Miss Mattie Halman.

Mr. and Mrs. Frederick James, of New York, who have been the guests of Rev. and Mrs. P. B. Moyer, will shortly sail for Europe, where they expect to spend two years.

Mr. and Mrs. George Aiman spent last week with Washington friends.

ORWICSPURC

1900.06.18

Original US Passport ; Ancestry.com

Date de naissance : 20th February 1845.

Adresse de sa résidence de New York : 143 East 18th St New York

I solemnly swear that I was born at Philadelphia, in the State of Pennsylvania, on ~~or about~~ the 20th day of February, 1845; that my father ^{was} a native citizen of the United States; that I am domiciled in the United States, my permanent residence being at 143 East 18th St. New York City, in the State of New York, where I follow the occupation of Artist; that I left the United States on the 9th day of January, 1900, and am now temporarily sojourning at Venice; ~~that I am the bearer of~~

Note : Une partie du document donne la description physique de F. James :

evasion: So help me God.

Fredrick James

Consulate OF THE UNITED STATES AT Venice
Sworn to before me, this 13th day of June, 1900.

H. Ahlstrom

DESCRIPTION OF APPLICANT. Consul

Age: <u>55</u> years.	Mouth: <u>Moustache</u>
Stature: <u>5</u> feet, <u>8</u> inches, Eng.	Chin: <u>Beard</u>
Forehead: <u>Medium</u>	Hair: <u>Iron gray</u>
Eyes: <u>Gray</u>	Complexion: <u>Flesh</u>
Nose: <u>Straight</u>	Face: <u> Oval</u>

IDENTIFICATION.

June 13th, Venice, Italy, 1900.

I hereby certify that I know the above-named Fredrick James personally, and know him to be a native-born citizen of the United States, and that the facts stated in his affidavit are true to the best of my knowledge and belief.

A. M. Smith
[Address of witness] 18 Alice Court Brooklyn N.Y.
U.S.A.

Note. This form is to be filled out in duplicate, one copy being retained on the files of the issuing office and the other forwarded with the quarterly returns to the Department of State. It may be so filled out by the applicant, in which case no fee therefor is chargeable.



Le 143 Est 18th Street, New York City, NY

Adresse de la résidence new-yorkaise apparaissant sur le passeport de Frederick James en 1900 : 143 East 18th St. NY

Prise de vue de la même adresse aujourd'hui (porte à l'extrême droite).

Cf. Google Street.

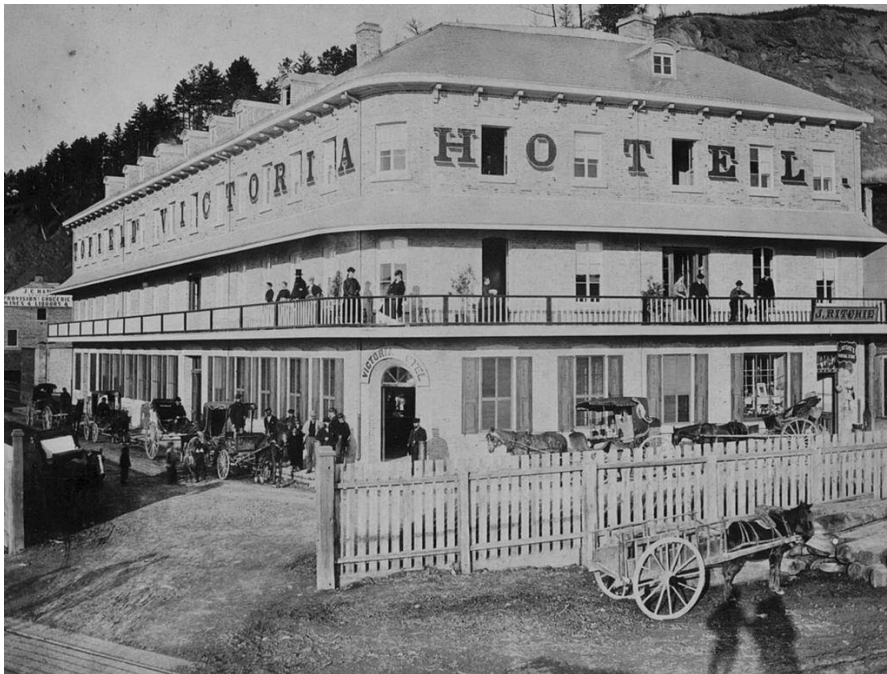
1901.10.24

La Presse (Montréal), 24 octobre, p. 6.

—Un artiste de New-York, nommé Fred. James, est dangereusement malade à l'hôtel Victoria, Lévis, souffrant de paralysie. M. James revenait de Percé, Gaspé, où il a passé la belle saison avec son épouse, et il a été frappé de paralysie sur le convoi de l'Intercolonial. Son état est critique.

Source : BAnQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3238714?docsearchtext=un%20artiste%20de%20New%20York%20nomme%20Fred.%20James>



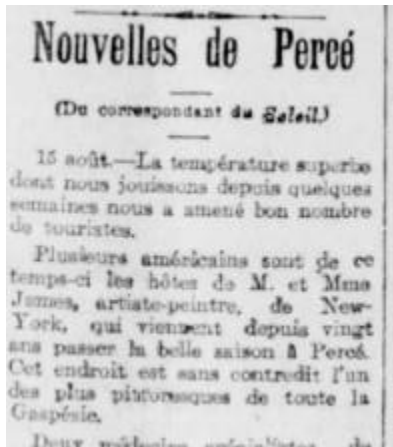
Hôtel Victoria, Lévis en 1886.

Photo : Ville de Lévis, parue dans l'article du *Soleil* (en ligne) :

<https://www.lesoleil.com/actualite/ces-batiments-negliges/quel-avenir-pour-les-vestiges-de-lhistorique-hotel-victoria-de-levis-e769285ede1320e9d9a50039338569f3>

1904.08.18

La Presse (Montréal), jeudi le 18 août 1904, p. 4. – « *Nouvelles de partout* »



Source : BAnQ collection numérique :

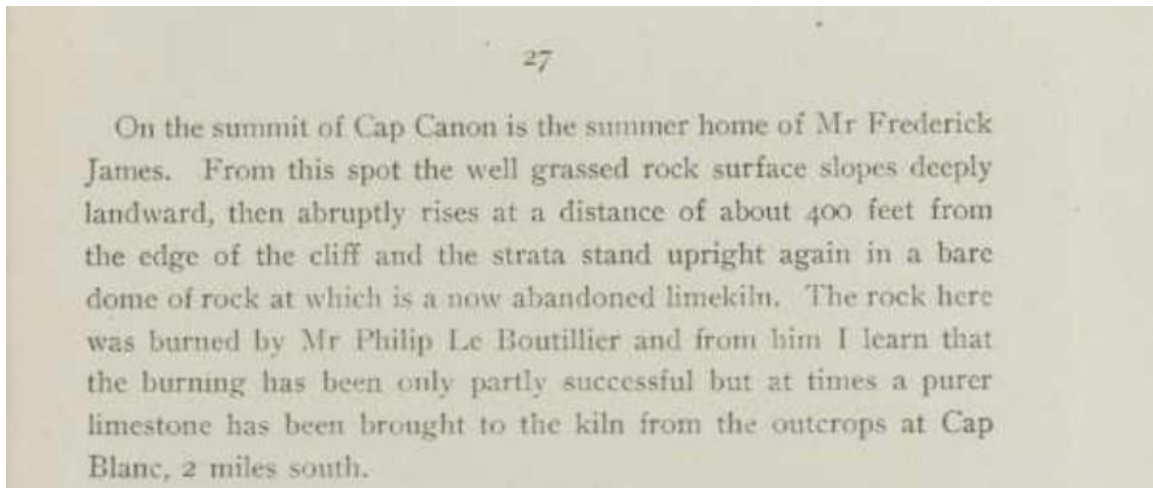
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3240671?docsearchtext=artist%20james%20perce>

1904

Mention dans la publication : *Percé : a brief sketch of its geology* / John M. Clarke. Albany, New York State Education department, 1904, 38 p., [4] f. de pl. pliés : ill. ; 23 cm. Voir : p. 27.

Source : BAnQ numérique : https://cap.banq.qc.ca/notice?id=p::usmarcdef_0000035328

(Mis en pj dans Bibliographie – Documents numériques)



1906

Vente du tableau *Franklin and General Braddock*

Source : *Dictionnaire critique et documentaire des Peintres, Sculpteurs, Dessinateurs et Graveurs de tous les temps et de tous les pays par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers*, Paris Librairie Grûnd, 1976.



Production et diffusion d'une gravure : *Franklin and General Braddock*



Klackner, C., (gravure). London : [publisher not transcribed], c1906. 1 print : photogravure ; sheet 92 x 122 cm. or less . Source : <https://www.loc.gov/resource/ppmsca.46500/>

Notice corrigée : *Franklin and General Braddock* / Gravure C. Klackner d'après Frederick James (1845-1907) London : New York : C. Klackner, c1906. 1 grav. : photogravure ; feuillet 92 x 122 cm.

Avant 1907

Oeuvres diverses produites en format cartes postales.

Frederick James a peint des paysages de Percé qui ont été produites sous forme de cartes postales. Dans son testament, sa veuve Lucy James demande qu'une partie du profit des ventes des gravures (*six engraved plates from six small paintings*) soit versée aux fonds des pauvres de la paroisse de Percé.

Sur le site Facebook Sauvons la Villa Frederick-James en date du 18 sept. 2020, on liste des œuvres de F. James. Le directeur du Musée Le Chafaud, contacté par courriel, affirme cependant que le Musée ne possède aucune œuvre de F. James.



Sauvons la Villa Frederick-James

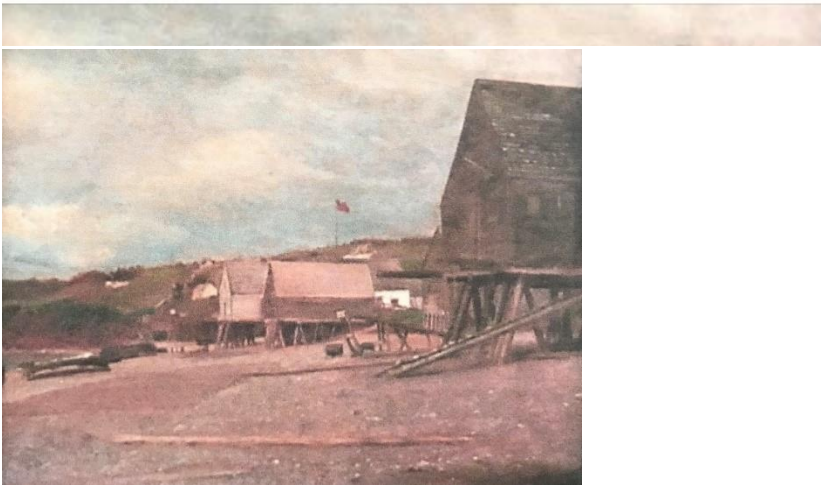
18 septembre 2020 · 🌐



Quelques-unes des principales représentations de Percé par Frederick James

Collection privée Musée Le Chafaud

- Représentation du Chafaud (date inconnue)
- The South Beach (Anse-du-sud). Circa fin 1800
Dessin inspiré d'une photo de J.-E. Livernois (1851-1933)
- La Coulée (1889)
- Oeuvre sans titre et date inconnue (Rocher et barque)



Représentation du Chafaud, date inconnue.



The South Beach

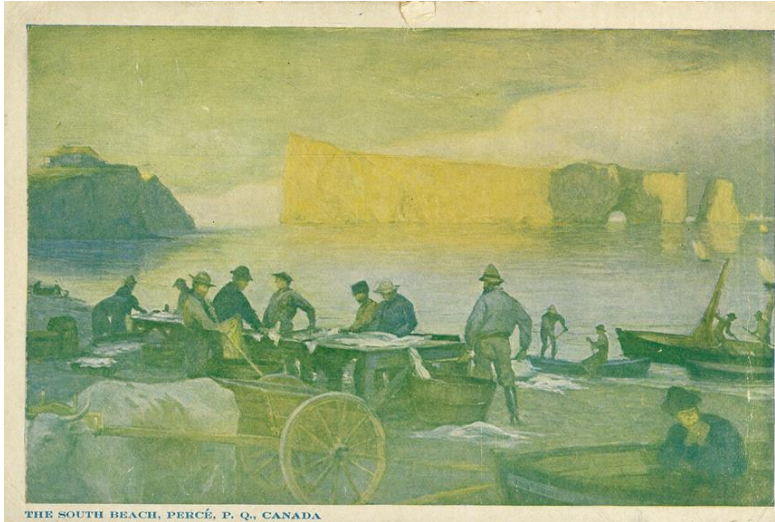


La coulee



Rocher et barque

Collection Musée de la Gaspésie (MG)



Carte postale. *The South Beach, Percé, P.Q. Canada*, oeuvre de Frederick James. Musée de la Gaspésie. Collection Centre d'archives de la Gaspésie. P57/7, 00.2.1 (recto).

Provenance inconnue, acquise avec la création du Centre d'archives en 1990. (cf. Marie-Pierre Huard, archiviste, MG, courriel, 24.09.2021)



Carte postale. *The South Beach, Percé, P.Q. Canada*, oeuvre de Frederick James. Musée de la Gaspésie. Collection Centre d'archives de la Gaspésie. P57/7, 00.2.1 (verso)

Collection Musée de la Gaspésie (MG)



À noter la signature de l'artiste au coin inférieur droit (*Fred James*).

Carte postale. *The South Beach, Percé, P.Q. Canada*, oeuvre de Frederick James. Musée de la Gaspésie. Collection Centre d'archives de la Gaspésie. P57/7, 00.2.2 (recto).

Provenance inconnue, acquise avec la création du Centre d'archives en 1990. (cf. Marie-Pierre Huard, archiviste, MG, courriel, 24.09.2021)



Carte postale. *The South Beach, Percé, P.Q. Canada*, oeuvre de Frederick James. Musée de la Gaspésie. Collection Centre d'archives de la Gaspésie. P57/7, 00.2.2 (verso).

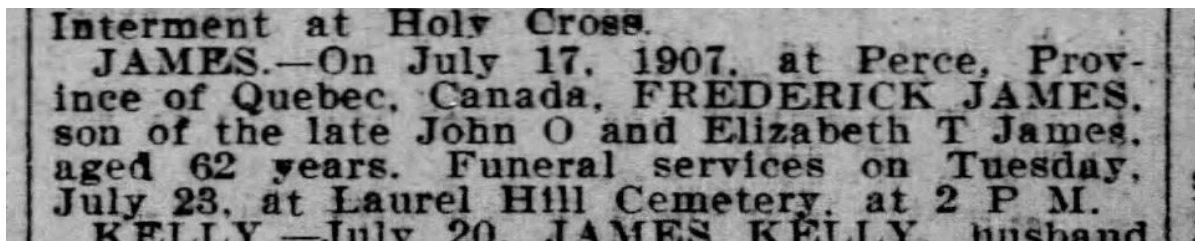
1907 : décès de Frederick James

Note : L'annonce du décès de Frederick James est reprise par plusieurs journaux, tant québécois qu'américains. Les détails entourant sa mort subite à Percé sont plus nombreux dans les comptes rendus des journaux du Québec. On peut également y noter l'attachement de la population locale envers le couple James.

1907.07.22

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 22 Jul 1907, Mon · P. 7
(Section Obituary)

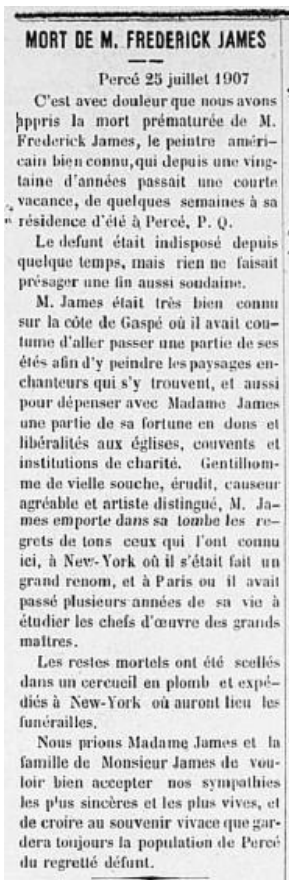
À noter que l'annonce de la mort de Frederick James mentionne le nom de ses deux parents décédés mais omet de nommer son épouse, Lucy.



Interment at Holy Cross.
JAMES.—On July 17, 1907, at Percé, Province of Quebec, Canada, FREDERICK JAMES, son of the late John O and Elizabeth T James, aged 62 years. Funeral services on Tuesday, July 23, at Laurel Hill Cemetery, at 2 P M.
KELLY —July 20. JAMES KELLY, husband

1907.07.26

Le Progrès du Golfe. Rimouski, vol. IV, no. 14, vendredi, 26 juillet 1907, p. [3].

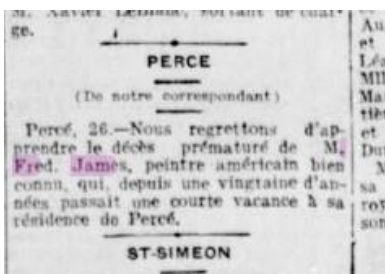


Source : BAnQ collection numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2474013?docsearchtext=Mort%20de%20M.%20Frederick%20James>

1907.07.31

Le Soleil, 31 juillet 1907, p. 6.



1907.08.02

Le Soleil, Vol. 11, no 183, vendredi 2 août 1907, p. 6.

Mort d'un peintre américain.

On annonce la mort arrivée à Percé d'un célèbre peintre américain M. Frederick James, de New-York.

M. Frederick James était un ami sincère des Canadiens et qui ne perdait aucune occasion, de concert avec sa charmante épouse, pour leur témoigner ses sympathies.

Cet artiste aimait tellement le Canada qu'il avait fixé chez nous sa résidence. Amant de la grande nature et du pittoresque, il avait perché, sur l'extrémité de la montagne qui fait vis-à-vis au fameux rocher percé qui a donné son nom au coquet village de Percé, dans la baie des Chaleurs, un gracieux petit château qu'il avait aménagé avec tout le luxe et le confort des résidences de millionnaires, avec en plus un cachet artistique que l'on ne trouve pas partout.

Il exerçait, dans ce "home" d'artiste, une hospitalité généreuse et franche. Chaque belle saison ramenait à son nid d'aigle l'artiste américain.

On attendait son retour avec impatience là-bas, car il fut le bienfaiteur de la brave population de pêcheur et il y a laissé des souvenirs de sa générosité qu'on n'oubliera pas de sitôt.

Le regretté défunt était bien connu à Lévis, où il comptait de nombreux amis et des admirateurs sincères de ses œuvres qui sont considérables et fort renommées.

M. Frederick James séjourna forcément, en effet, plusieurs semaines à Lévis, il y a quelques années, au retour de sa villégiature de Percé à New-York.

Frappé d'une maladie grave pendant le trajet, il descendit à l'hôtel Victoria de M. Hubert Bernier et y suivit un traitement tellement efficace de M. le Dr J. E. Ladrière, un de nos distingués praticiens, qu'il prit un nouveau contrat avec l'existence et accompagné par son médecin lévisien, allait terminer à New-York une cure si bien commencée.

M. James s'était créé de sincères amitiés pendant son séjour à Lévis et il se faisait un plaisir de venir leur presser la main à chacun de ses voyages au Canada.

Nous nous joignons à la population de Percé pour déposer sur la tombe de cet ami des Canadiens un souvenir ému, et pour témoigner à son épouse si cruellement éprouvée, l'expression de nos plus respectueuses sympathies.

Source : BAnQ collection numérique

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3486479?docsearchtext=peintre%20am%C3%A9ricain>

1907.08.12

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 12 Aug 1907, Mon · P. 4

FREDERICK JAMES, ARTIST PASSES AWAY

Former Philadelphian Dies at Summer Home in Canada—His Work Well Known Here

Frederick James, a noted painter and native of Philadelphia, died several days ago at his Canadian summer home at Perce in the province of Quebec.

James was the son of the late John O. James, at one time a Democrat of power, in Philadelphia. The dead man studied at the Philadelphia Academy of the Fine Arts, and in Paris under Gerome. Many of his paintings have been exhibited at the Academy of the Fine Arts and the National Academy of Design, New York. Some of them appeared at the Centennial and at the Chicago Exposition.

Perhaps his best-known work is "An Impromptu Affair in the Days of the Code," first shown at the National Academy of Design; it was later given double-page reproduction in Harper's Weekly, and also illustrated in color in Appleton's work on the art of the Chicago Exposition.

Several of his paintings are owned in Philadelphia. Among them are "The Meschianza Day," owned by Miss Benson, and "Throwing the Slipper," in Judge Aulerried's collection. His portraits of Franklin, Girard and Lafayette hang in the grand lodge rooms of the Masonic Temple.

Mr. James was 62 years old. Of late years he resided in New York, and made his summer home at Perce, Canada.

Frederick James.

PHILADELPHIA, Aug. 11.—Word has been received in this city of the death of Frederick James, widely known in Eastern art circles, at Perce, Province of Quebec, where he had gone for the Summer. He formerly lived in Philadelphia, but had recently made his home in New York. He was 62 years old.

Mr. James studied at the Philadelphia Academy of Fine Arts and in Paris under Gerome. Many of his paintings have been exhibited at the Academy of Fine Arts and the National Academy of Design, New York. Perhaps his best-known work is "An Impromptu Affair in the Days of the Code," first shown in the National Academy of Design.

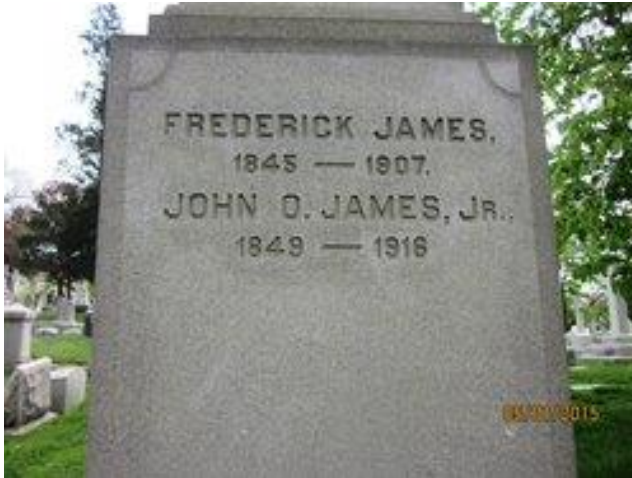
1907.08.16

Le Soleil, 16 août 1907, p. 1

MM. Lavoie, Chambers et autres passent quelques jours à la Grande-Rivière pour y faire la pêche au saumon.

—Les funérailles de feu Frederick James ont eu lieu à Philadelphie au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Sépulture



Frederick E. James⁹⁷

BIRTH	1845 Philadelphia, Philadelphia County, Pennsylvania, USA
DEATH	17 Jul 1907 (aged 61–62) Percé, Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine Region, Quebec, Canada
BURIAL	<u>Laurel Hill Cemetery</u> Philadelphia, Philadelphia County, Pennsylvania, USA
PLOT	Section 9 Lot 49
MEMORIAL ID	71162627 · View Source

Source : Find a grave : <https://www.findagrave.com/memorial/71162627/frederick-e-james>

⁹⁷ Source : <https://www.findagrave.com/memorial/71162627/frederick-e-james>

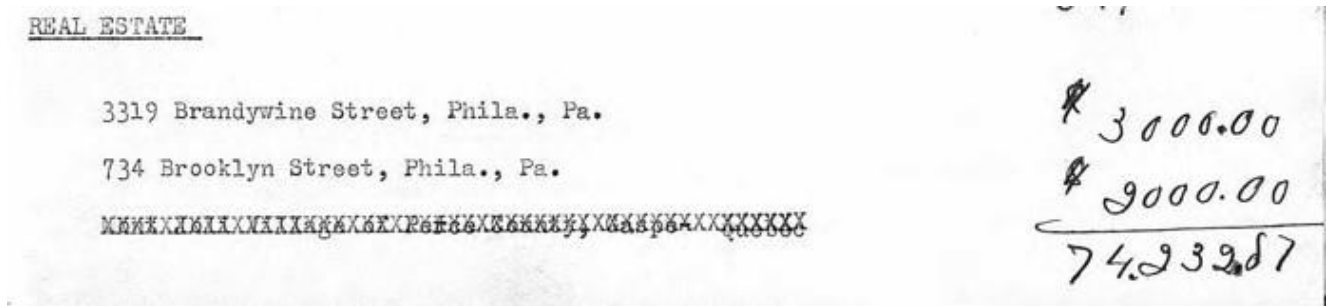
1907 : Testament de Frederick James (1907.08.08)

Estate of Frederick James, 1907. Ancestry.com

(Voir le document complet du testament : Dossier iconographique – Ptie 2...)

Testament _ Real estate

On peut déchiffrer sous le caviardage la mention de la maison de *Perce, Gaspé, Quebec.*



Résidence du 3319 Brandywine, Philadelphia, aujourd'hui. Cf. Google Street :



Résidence (emplacement) du 734 Brooklyn St, Philadelphia, aujourd'hui.

Cf. Google Street



1907.10.11

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 18 Oct 1907, p.16

Business Before the Register

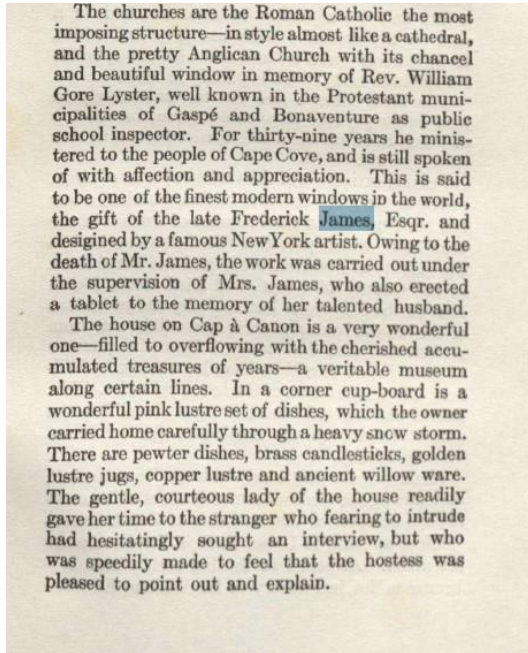
The will of the late Henry Z. Ziegler was admitted to probate yesterday, and the entire estate, valued at \$135,000, is bequeathed by will to his widow, children and grandchildren. Elizabeth A. Ziegler, the widow, is appointed sole executrix of the estate. The other wills probated were those of William B. Bodine, late of this city, who died at Mt. Pocono, Pa., leaving property valued at \$15,000; Emma Mood, Hackensack, N. J., \$8000, and Mary H. Tiel, Canby, Vt., \$3600. Letters were granted in the intestate estate of Kate J. Andrews, which is valued at \$3000. The personalty of the estate of Gordon Monges has been appraised at \$131,519.13; **Frederick James** \$62,628.57; Patrick McNulty, \$51,981.26; George J. Wenner, \$3374.37, and Mathias Klein, \$2271.12.

1919

Mention dans l'ouvrage : *Treasure Trove in Gaspé and the Baie des Chaleurs* / Margaret Grant Macwhirter, 3rd ed. Quebec, The Telegraph Printing Co, 1919. Xiv, 217 p. [38] : ill. portr. ; 21 cm . Voir p. 31-32

Source : BANQ numérique : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1983441>

L'un des vitraux de l'église anglicane (St-James de Cape Cove, non nommée dans l'article) est l'œuvre de F. James. P. 31



Voir à propos de cette église : Garrett, R. (2013). « L'église Saint-James de Cape Cove : du passé à l'avenir ». *Magazine Gaspésie*, 50(3), 25–27.,
En ligne, Érudit : URI : <https://id.erudit.org/iderudit/70670ac>



L'église St-James de Cape Cove en 2004.
Photo : Raymond Garrett.

Également dans l'ouvrage *Treasure Trove in Gaspé and the Baie des Chaleurs*, on mentionne en p. 32, la présence d'un télescope pour observer les oiseaux.

Later, she carried the big glass out on the veranda and turned it upon Percé Rock. Through the telescope, the top of the rock is seen to be an irregular slope, with meadow and rising ground. It is the home of innumerable birds: gannets, gulls, cormorants. The first are white with black points and has a family of one, hatched in a nest on the ground. Gulls are grey and white, while the cormorant is black and with twigs, builds a large high nest, which is plainly in view.

The birds scream and chatter unceasingly in bird language, safe from molestation, for the top of Percé Rock makes a safe eyrie whereon to rear their young.

Fearing extinction of the various species of birds, owing to the great decrease in their number, a law has been enacted in the Province of Quebec in the year 1919, which provides "Bird Sanctuaries" in the vicinity of Bonaventure Island and Percé Rock in the County of Gaspé, and Bird Rock, North East of the Magdalen Islands. By the provisions of the bill the birds and their eggs will be safe from molestation and destruction. Beautiful pictures of these interesting birds have been taken by William Duval, grandson of the brave privatier. Mr. Duval was lowered from the top of the cliff to the gannet ledges, on the north-east side of Bonaventure Island.

At parting the gentle lady bade me "come again", and among the pleasant remembrances of life must always be counted that morning at Cap à Canon.

1920

Article relatant le récit de voyage du jésuite M. (Michel). Tamisier M. « “De Mont-Louis à Percé par le fleuve en 1920 : impression de voyage » reproduit dans *Gaspésie*, 24,2 (avr.-juin 1986)., p. 33-41. Texte reproduit ici [capture d'écran], p. 40.

À noter que certaines informations semblent inexactes, Lucy James se rendant à Percé durant la saison estivale. Aucune information recueillies n'indiquent qu'elle s'y soit installée à demeure après le décès de Frederick James.

ses, qu'on appese des agathes, et que la grève percéenne a le redoutable privilège de dissimuler au milieu d'une infinité d'insignifiants débris. Quand vous voyez un homme ou une femme se promener lentement, au bord des flocs, le dos courbé, l'oeil aussi attentivement attaché sur le gravier que celui d'un cormoran guettant un poisson à la surface de l'eau, vous pouvez plaindre le malheureux ou la malheureuse. L'agathomanie s'est emparé d'eux! Le pire c'est qu'ils n'admettent pas leur maladie et qu'ils croiront avoir passé des vacances d'autant meilleures qu'ils auront rapporté une plus grande quantité de ces petits cailloux. Mais quoi! Peut-être en effet qu'à tel touriste la découverte d'une agathe après une heure de fatigante recherche apporte plus de joie qu'à tel autre longue course en automobile. De gustibus non est disputandum. Le plaisir est une chose essentiellement subjective.

Je ne puis clore ma description sans arrêter un instant mon regard sur le Mont-Joli que j'ai dit être la pointe la plus avancée de la péninsule dans le golfe. J'y admire une imposante villa, perchée aussi près que possible de la pointe et qui semble avoir voulu atteindre la limite extrême de la terre habitable sur la rive droite du Saint-Laurent. Heureux le propriétaire et les hôtes de la féerique maison! Ils doivent y mener une vie plus aérienne que terrestre, loin de la poussière de nos chemins et de la conversation des

vulgaires mortels, avec les goélands pour plus proches voisins et les grands souffles du large pour orchestre. J'imagine que, quand ils rentrent dans les banales habitations de notre ville, il leur faut quelque temps pour oublier les hauteurs d'où ils descendent et se refaire à la platitude de l'existence montréalaise.

L'oeil ne peut se porter sur la villa que je viens de signaler sans rencontrer sur sa route une autre demeure, assez analogue par la construction mais qui l'emporte par l'audace du site. Elle est assise sur le bord d'un promontoire, appelé cap Canon, qui se détache du Mont-Joli et se trouve presque en tête-à-tête avec le front de l'historique rocher. Elle fut bâtie là par un artiste américain, M. James, qui avait erré un peu sur toutes les plages de notre modeste globe, avait habité Menton et la côte d'Azur, et qui, ayant échoué par hasard dans ce magique Percé, y trouva tant de ressources pour son art, tant de variétés de couleurs, tant de nuances délicates, qu'il résolut de s'y fixer, en dépit des rigueurs hivernales. Quel témoignage probant en faveur des beautés de ce coin gaspésien? La mort, hélas! ne permit pas à M. James d'en jouir longtemps. Sa vénérable veuve n'a pu se décider à quitter une portion de terre si pleine de souvenirs. Elle y reste hiver et été, continuant les traditions de son mari et ne se lassant pas de prodiguer aux gens du pays les

▲ - Mt. Ste-Anne, Percé, P.Q., Canada -. Ancienne carte postale étant illustrée d'une peinture de Frederick James, artiste américain. M. James qui avait erré un peu sur toutes les plages de notre modeste globe, avait habité Menton et la Côte d'Azur, et qui, ayant échoué par hasard dans ce magique Percé, y trouva tant de ressources pour son art, tant de variétés de couleur tant de nuances délicates, qu'il résolut de s'y fixer, en dépit des rigueurs hivernales.
(Musée de la Gaspésie)

marques de sa générosité. Aux visiteurs qu'elle accueille avec une bonne grâce charmante elle aime à montrer tout un musée d'objets exotiques que l'artiste avait recueillis dans ses longues pérégrinations. Une cérémonie obligatoire de la visite consiste à se mettre devant l'objectif d'un télescope pour contempler à loisir et très distinctement les nombreux oiseaux nichés au sommet du rocher, lesquels pourtant ne se doutent nullement d'être l'objet d'une curiosité si inventive et ne changent en rien leurs habitudes. Surpris dans tout le laisser aller de leur nature, ils ne sont que plus intéressants.

Un dernier objet digne de mention sur le Mont-Joli, c'est la grande croix qui s'élève tout-à-fait à la crête de la falaise, face à l'immensité océanique. Elle a été plantée là pour commémorer la croix que Jacques Cartier dressa

1930.01.27

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 27 Jan 1930, Sat · p.25

Vente à l'encan d'objets et de pièces de mobilier provenant de la propriété de Lucy

James. L'annonce publicitaire ainsi que les articles de journaux relayant la nouvelle ne permettent pas d'identifier clairement les items vendus par Lucy James. Le catalogue de cette vente aux enchères aurait permis de bien les identifier Cette vente effectuée en janvier précède de quelques mois son décès survenu en décembre à San Diego. Est-il possible qu'une partie de ces objets et pièces de mobilier proviennent de la résidence de Gaspé ? Est-il possible que sa mise en vente et la disposition de son mobilier aient été réalisées en 1930 ? Ce qui aurait laissé la maison vide et expliquerait le lyrisme concernant la « maison abandonnée » du livre *Portraits de femmes* (1938 ; et texte de *La Presse*, 10.12. 1932) acquise par Béatrice Champagne (voir Chapitre Famille Éthier).

Samuel P. Freeman & Co.
AUCTIONEERS ESTABLISHED
NOV. 12, 1805
1808-10 Chestnut St. Philadelphia
Early American and English
ANTIQUES
From the Collections of
Mr. William Morris Tilden Mrs. Andrew Cheves Dulles
and from the Estate of
Lucy A. James, et. al.
To Be Sold At Public Auction
MONDAY, JANUARY 27,
and Following Three Days
At 2 o'Clock P. M. Each Day
Including
A RARE MAHOGANY HEPPELWHITE SIDEBOARD
Attributed to George Whitelock, Wilmington, Del.
A QUEEN ANNE PHILADELPHIA WALNUT
LOW BOY
MAHOGANY SCROLL TOP SECRETARY BOOKCASE
of Chinese Chippendale Influence
SOUTH JERSEY AND STIEGEL GLASS,
AMERICAN AND ENGLISH SILVER,
CHINA, POTTERY AND PEWTER
And Many Other Items Interesting to Collectors of Americans.
Illustrated Catalogue Mailed Upon Request
Exhibition from Thursday, January 24d, Until the Day of Sale

1930.01.30

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 30 Jan 1930, Thu · p.5

the University of Pennsylvania.

CHAIRS SELL FOR \$1665

Chippendale Set of Six Leads Prices at Auction of Antiques

Half a dozen mahogany Chippendale chairs, including one arm and five side chairs, were sold for \$1665 yesterday by Samuel T. Freeman and Company, of 1808 Chestnut street. The chairs were included in the disposal of articles from the collections of William Morris Tilden and Mrs. Andrew Cheves Dulles and from the estate of Lucy A. James.

A pair of Chippendale mahogany Philadelphia side chairs went for \$1300, while a mahogany Philadelphia lowboy went at \$200. A Hepplewhite inlaid mahogany sofa brought \$450. Exceptionally fine prices were paid for antique English and American glass. A large three section mould glass pitcher was sold for \$85. Among those purchasing antiques were Mrs. Bessie Dobson Altemus Eastman and her daughter, Miss Mary Elizabeth Altemus. The sale closes today.

1930.01.31

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 31 Jan 1930, Fri · Page 3

END ANTIQUE AUCTION

\$30,000 Realized in Sale of Old Furniture Pieces

The sale of American and English antiques conducted by Samuel T. Freeman and Company, of 1808 Chestnut street, which closed yesterday brought more than \$30,000 for the valuable treasures of old furniture. The sale included articles from the collections of William Morris Tilden and Mrs. Andrew Cheves Dulles and from the estate of Lucy A. James.

Among the pieces sold yesterday was a range of mahogany dining tables. Pembroke style, which went for \$510. A separate English mahogany dining table was purchased for \$195 and a fireside arm chair for \$115. A silver tea service brought \$250 and an English silver creamer was disposed of for \$65.

1930.06.13

Laurel Hill Cemetery records of interments. Ancestry.com

Inhumation, Lucy A. James, décédée à Sand Diego, CA, âgée de 83 ans.

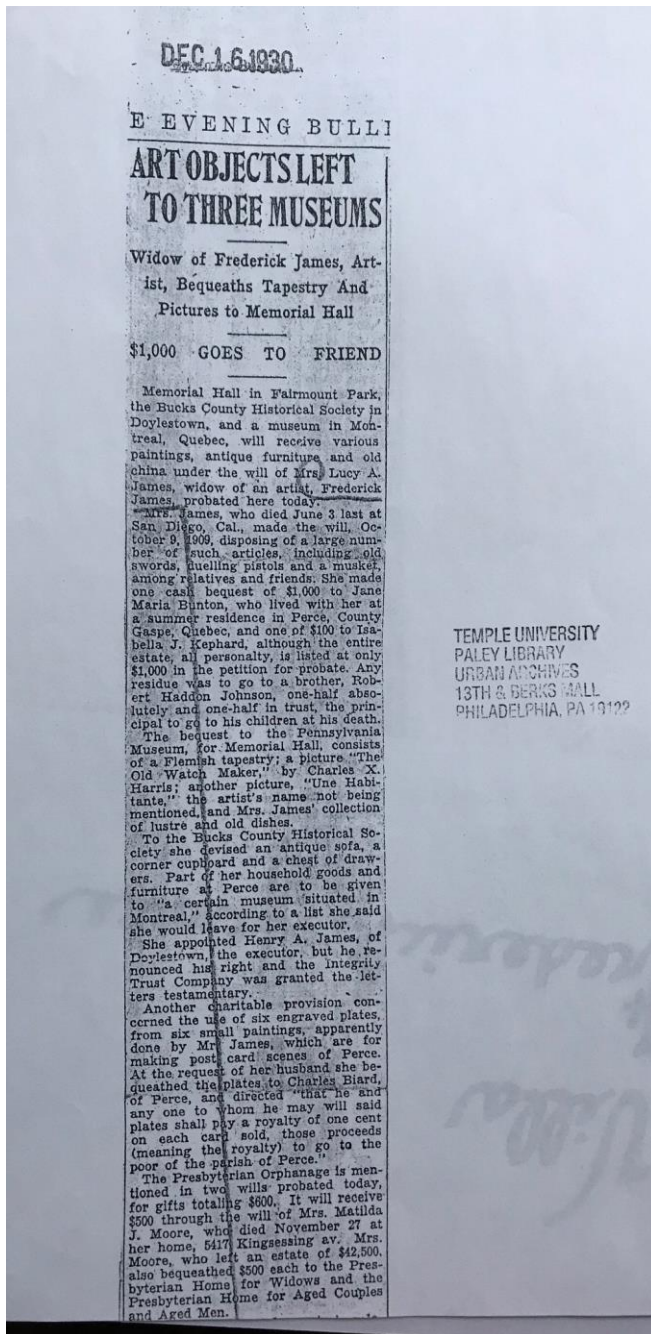
135.

RECORD OF INTERMENTS.

No. of Interment	No. of Permit	NAME	RESIDENCE, OR WHERE BORN FROM	AGE	DATE OF BURIAL				WHERE BURIED	
					Year	Month	Day	Hour	Section	Lot Number
6-2720	19910	Jarvis Reed	2049 Locust St	28	1930	June	9	40 ⁰⁰	10	318
4-2048	19911	Charles L. King	6761 Ridge Ave	57	1930	June	11	3 ³⁰ AM	16	125-137
6-3085	19912	Elizabeth A. Hubbert	1121 7 th St	81	1930	June	12	9 ³⁰ AM	16	62
2-1077	19913	Lucy A. James	San Diego, Cal	83	1930	June	13	10 ²⁰ AM	9	49
6-2988	19914	Arthur J. ...	4121 Locust Ave	58	1930	June	16	3 ¹⁵ PM	10	239

1930.12.16

Legs testamentaires de Lucy A. (Johnson) James



Source du journal inconnue. (*Philadelphia Inquirer* ? 1930.12.16) Reproduit dans le site Facebook Sauvons la Villa Frederick James, 19 septembre 2020.

Lucy James fait plusieurs donations à des membres de la famille James ; ainsi qu'un don d'objets de sa résidence de Percé et un montant d'argent de 1000\$ à Jane Maria Bunton⁹⁸, de Percé et Isabelle J. Kephard.

Elle fait également une donation à un musée de Montréal dont le nom n'est pas spécifié dans le testament. Des vérifications faites auprès de musées suivants : Musée des Beaux-Arts de Montréal ; Musée McCord / Stewart et Musée Château Ramezay ont produit des réponses négatives.

Des échanges ont également été faits en août 2021 avec Kristin Lapos, Collections manager au Buck County Historical Society [klapos@mercermuseum.org] qui possède dans leur collection du mobilier offert en don ⁹⁹ par Lucy James en 1907 autrefois propriété de John Owen James Sr et provenant de sa résidence de New York .

Ce musée possède une copie du testament de Lucy James : une clause traite de la donation à un musée québécois.

Extrait du courriel du 30 août 2021 :

Regarding the "museum from Montreal" mentioned in the will, I am sorry to say the will itself is rather vague about it! It is mentioned in the eighteenth article of the will, which reads: "As to the house-hold goods and furniture and things which

⁹⁸ Selon une information inscrite par Melissa Louise Girard sur un site généalogique (Source : <https://www.geni.com/people/Jane-Maria-Bunton/6000000021150716844>) Jane, née en 1862, serait la fille de Joseph Bunton (1819-1892) époux de Elizabeth Cain Bunton. Jane avait donc 44 ans en 1907 (mort de F. James) et 68 ans en 1930 (mort de Lucy James).

⁹⁹ Dans son courriel du 25 août 2021, Kristin Lapos écrit : Hello ...

Thanks so much for reaching out about artifacts in our collection from the family of Frederick James. I am happy to give as much information as I can about the donation. Our records show that "Mrs. Fred James" (presumably Lucy Johnson James) placed three pieces of furniture on deposit to the Bucks County Historical Society in December 1907: a "Mahogany Sofa" (accession #01964), a "High Chest of Drawers" (accession #01965), and a "Corner Cupboard" (accession #01966). A note within the accession ledgers says that these items were "the property of John James Sr. a native of Bucks [County]. Deposited and to become the absolute property of [Bucks County Historical] Society on death of Mrs. James." This did indeed occur upon Mrs. James' death in 1930 - we have a copy of the will in our files, and this was the bequest mentioned in the Philadelphia Inquirer. Of the three objects, the "High Chest of Drawers" (accession #01965) and the "Corner Cupboard" (accession #01966) are still in our collection. They are not on display, but are stored in one of our off-site storage facilities. I have attached two quick snapshots (for personal use only, please). The third object, the "Mahogany Sofa" (accession #01964) was returned in 1965 to Mrs. James' great-niece, Caroline S. Kane of Doylestown (where the museum is located). A letter from Caroline exists in our archives thanking BCHS for returning the sofa. She writes that "I realize that the sofa had no place in the exhibits on the early periods shown in the museum." I have attached a copy of the letter (for personal use only, please). It is not clear whether BCHS or Caroline initiated the return, but it seems to have been cordial and mutual. We do not have any photographs of this object. I hope this helps! Please let me know if you have any questions

*may be in our house at Perce, aforesaid, I make the following disposition. I shall make a list of certain furniture and other articles which I shall send to my executor or which will be found, in which I shall give and bequeath the articles in said list mentioned **to a certain museum, situate in the City of Montreal [bolding mine]**. The remainder of my goods and chattels, which may be in our house, at Perce, above mentioned I hereby give and bequeath to Jane Maria Bunton, absolutely."*

Very mysterious! Best of luck with your research, and please let me know if I can answer any other questions.

*Sincerely,
Kristin*

*Kristin Lapos
Collections Manager
Bucks County Historical Society
84 South Pine Street
Doylestown, PA 18901*

Note : En accord avec l'opinion de Kristin Lapos, il semblerait que la dite liste des items à offrir en don à un musée de Montréal n'a jamais été produite par Lucy James, ou jamais officialisé comme addenda à son testament et que la famille a probablement disposé des biens. À noter que le dit testament ne semble pas avoir fait l'objet de mises à jour puisqu'il y figure une donation pour son neveu, Frederick James Shellenberger, fils de la sœur de Frederick James, qui s'était suicidé en février 1913

1930.12.17

Testament et donation de Lucy James, décédée le 3 juin à San Diego.

Elle fait également un don à son frère Robert Haddon Johnson, ce qui nous renseigne sur le nom de famille de Lucy avant son mariage avec Frederick James.

The Philadelphia Inquirer (Philadelphia, Pennsylvania) · 17 Dec 1930, Wed · P. 7

**OLD ART AND ARMS
DEvised BY WIDOW**

Mrs. Lucy A. James Wills
Family Heirlooms to Kin
and Historical Bodies

Presbyterian Institutions to
Share Estates of Two
Other Women Decedents

Many fine old family heirlooms, including tapestries, paintings, rare pieces of antique furniture, engravings, pictures, china, pewter, and a collection of old swords, duelling pistols, and a musket, are disposed of by the will of Mrs. Lucy A. James, widow of Frederick James, well-known artist, probated yesterday.

To the Pennsylvania Museum, in Fairmount Park; Bucks County Historical Society, Doylestown, and a museum in Montreal, Canada, she left perhaps the bulk of the collection.

Mrs. James, who died June 3 in San Diego, Cal., bequeathed a Flemish tapestry, a picture "The Old Watch Maker," by Charles X. Harris; another picture, "Une Habitante," by an unnamed artist; large Wedgewood lustre pitcher, set of pink lustre cups and saucers, and a collection of lustre and "old dishes" to the Pennsylvania Museum.

The Bucks County Historical Society receives an antique sofa, corner cupboard, chest of drawers, and various other articles, while the bulk of her household belongings and furniture at Perce, County Gaspé, Quebec, are devised to "a certain museum situated in Montreal," according to a separate memorandum left for her executor.

Sword and Weapons to Grandson

All of the articles are to be placed in the respective institutions and are to remain there permanently.

Mrs. James left \$1000 and numerous paintings and other articles to Jane Maria Bunton, who lived with her at her summer residence in Quebec. Many of the paintings were done by Mr. James. John O. J. Shellenberger is given his grandfather's sword, duelling pistols, other swords and old musket, as well as several paintings.

Among the pieces of antique furniture disposed of are a Hepplewhite sideboard, two ladder-backed chairs, two Chippendale chairs, linen press and Windsor chair. These, together with an engraving of the "Battle of New Jersey," were devised to Frederick James Shellenberger.

The residue, consisting largely of personal and household belongings, is left to other relatives and friends.

Presbyterian Charities Benefit

Mrs. Matilda J. Moore, 5417 Kingsessing avenue, who died November 27, bequeathed \$500 each to the Presbyterian Orphanage, Presbyterian Home for Widows and Singlewomen, Missionary Society of Westminster Church, and the Presbyterian Home for Aged Couples and Aged Men. After disposing of personal and household effects to Margaret I. Miller and providing \$23,000 in specific bequests to relatives, including \$4000 to a nephew, John George Russell, she left the residue of her \$42,500 estate to all the legatees, except the charitable institutions.

The Presbyterian Orphanage also receives a bequest of \$100 from the estate of Mrs. Elisa C. Christ, who died December 8 at her home, 1612 South Second street. She directed that all clothing and wearing apparel be turned over to the Lutheran Home. Children and grandchildren receive the residue of an \$18,500 estate.

Other wills probated included the following: William F. Richard, 3726 North Delhi street, \$2500; Jacob Batt, 1701 Grange avenue, \$500 and Caroline H. Morgan, 317 West Springfield avenue, \$15,164.

An estate appraised at \$184,735, exclusive of real property, was left by Augustus Mellier, according to the inventory.

Divorce Decrees Granted

Courts of Common Pleas yesterday granted the following decrees of divorce: Mary E. from Addison I. Sheckler, Ethel from Eugene Moeccia, Josephine from James DeGregorio, Annie from Morris Weingarten, Ethelind E. from Joseph V. Wood, Sven A. from Sallie A. Lindstrand, Yale S. from Nola Nathanson, Elwood from Elizabeth Kalsinger, Anna Harvest from Raymond H. Bergman; Agnes K. from Warren W. Hartford, Adelaide Mary from Lawrence L. Cook, Rose from Jacob L. Goldman, Frank C. from Irene F. Knellinger.

The following suits for divorce also were begun:

Anna vs. Tedor Fredryk, Elizabeth D. vs. Charles L. Nelson, Charles M. vs. Dorothy R. Lafferty.

2005

Vente à l'encan du tableau *Mischianza Day*¹⁰⁰



Artist : Frederick James

Auction Lot : 821 – Create 1881 ; Oil / canvas -- Auction Date : 12.07.2005-12.08.2005

Encan effectué par : Alderfer Auction Company,

Source :

https://www.askart.com/auction_records/Frederick_James/25811/Frederick_James.aspx?lot=257269&source=AUCTION_RECORD#preview-1

¹⁰⁰ Mischianza Day was an elaborate *fête* given in honor of British General Sir William Howe in Philadelphia on May 18, 1778. Cf : <https://en.wikipedia.org/wiki/Mischianza>

2014.03.14

Vente à l'encan du tableau *A gentleman in an interior*



Encan effectué par : Leighton Galleries, Inc. Wa, Washington Twp, NJ –

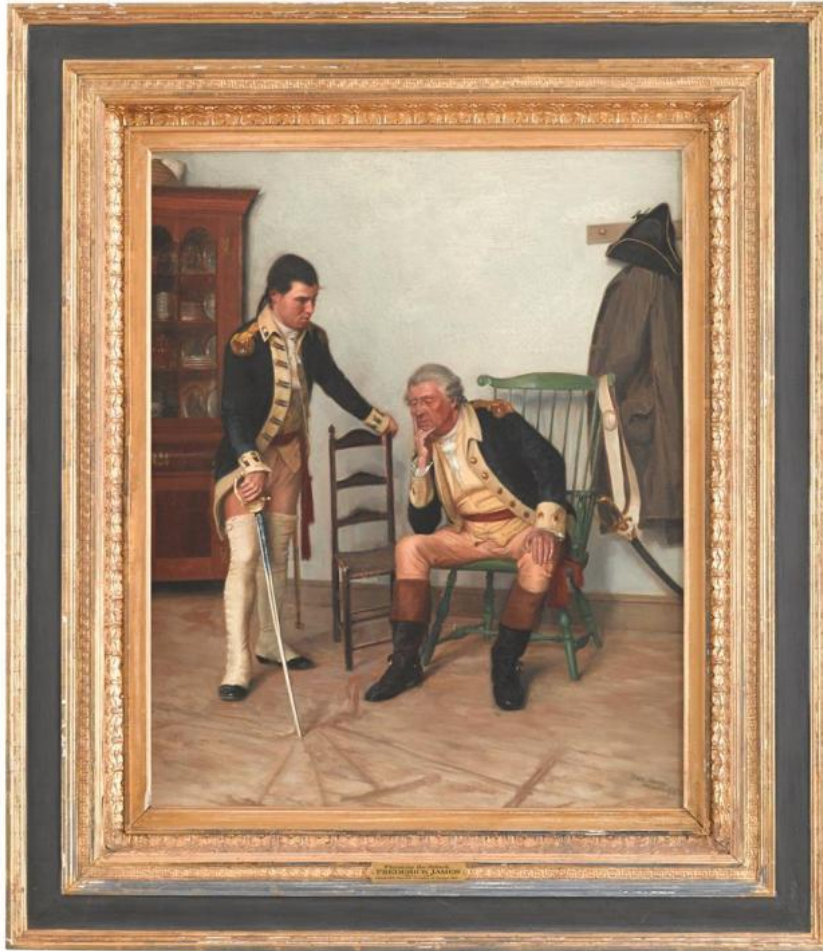
Lot no 39, March, 6, 2014, The Spring Sale. --

Estimation : 600-800\$us ; Prix de vente : 450\$us

Source : <https://leightongalleries.hibid.com/lot/14494067/-attrb---frederick-james---new-york--1845-1907-?q=Frederick+James&cat=true>

2016.04.19

Vente à l'encan du tableau *Planning the attack* (1882)



Signed, dated and inscribed, "Fred. James Phila. 1882" (lower right), the stretcher verso with pencil inscription and partial label, oil on canvas, framed. – 22 1/4 in. x 27 in. (sight)

PROVENANCE: Property of Philadelphia Hospitality Partners, LLC.
Schwarz Gallery, Philadelphia, Pennsylvania.

Notes : *Exhibited: National Academy of Design, New York, New York, 1882, no. 102.*
Illustrated: Philadelphia Collection LVII, Schwarz Gallery, Philadelphia, Pennsylvania, plate 12.

Source : <https://www.invaluable.com/auction-lot/frederick-james-1845-1907-planning-the-attack-dat-73-c-a3a4088b5f#>

2017 4 févr. – 21 mai

Exposition du tableau *A Colonial Wedding*, au Woodmere Art Museum, Philadelphia : *A more perfect union? Power, sex, and race in the representation of couples.*

Date : Feb 4 - May 21, 2017.



Source : <https://woodmereartmuseum.org/experience/exhibitions/a-more-perfect-union-power-sex-and-race-in-the-representation-of-couples>

Extrait du catalogue d'exposition en ligne [capture d'écran]:

FREDERICK JAMES

American, 1845-1907

A Colonial Wedding, c. 1888

Oil on canvas, 30 3/4 x 45 1/4 in.

Woodmere Art Museum: Bequest of Charles Knox Smith

JOSEPH KACZMAREK

Fiche informative -- Woodmere Art Museum :

Artist : Frederick James

Title : A Colonial Wedding

Date : c. 1888

Medium : Oil on canvas

Credit Line : Bequest of Charles Knox Smith

Dimensions : 30 1/4 x 45 1/4 in.

Noted for his depictions of 18th century America, James portrays an image of a newly married couple in a carriage departing a gathering of well-wishers who stand outside Christ Church's on 2nd Street in Philadelphia. Founded in 1695 as a condition of William Penn's Charter, the church was known as "The Nation's Church," and hosted members of the Continental Congress during the American Revolution.

A crowd of onlookers dressed in elegant fabrics and masterpieces of embroidery, are engaged in the old world custom of throwing shoes at the bride and groom. Amidst the crowd, is a distinguished, white haired man with spectacles who resembles Benjamin Franklin. Nearby, a woman in an elegant yellow dress exchanges glances with a British soldier dressed in the red coat uniform of men who served during the American Revolution. A young girl facing forward, appears ready to leave the crowd of adults.

James included African American servants standing on the periphery of the action. An African American woman and child watch the scene from behind the metal fence of the church. A young, barefoot, African American young man (in a white apron and carrying a pitcher on his shoulder), gazes at the carriage pulling away. Pennsylvania would pass the Gradual Abolition Act in 1780, the first legislative enactment in America that permitted freedom to children born to enslaved mothers after that date. However, African Americans would need to serve periods of indentured servitude and not become fully free until they reached the age of 28 years. It was not until 1850 that there were no enslaved people in Pennsylvania.

James attended the Pennsylvania Academy of the Fine Arts before travelling to Paris to study with Jean-Léon Gérôme (1824-1904). He returned to the United States and died in Quebec in 1907. During his life time, his work was frequently included in exhibitions at the National Academy of Design in New York, PAFA, and the Brooklyn Art Association.

Source : <https://woodmereartmuseum.org/explore-online/collection/a-colonial-wedding>

Provenance du tableau : Bequest of Charles Knox Smith / Don de Charles Know Smith (1845-1916), industriel, homme politique, collectionneur et mécène¹⁰¹.

¹⁰¹ Voir la fiche biographique de Charles Knox Smith du Woodmere Art Museum : <https://woodmereartmuseum.org/explore-online/collection/portrait-of-charles-knox-smith>

2017.11.08

Vente à l'encan du tableau *The Peasant Woman*



Description : Lot 6 : Frederick James (New York, 1845-1907) "The Peasant Woman" oil on canvas, unsigned. Painting has applied tag which reads: "Une Habitante"

36" x 22" (unframed) ; Ht: 47" Wd: 32.5" (framed)

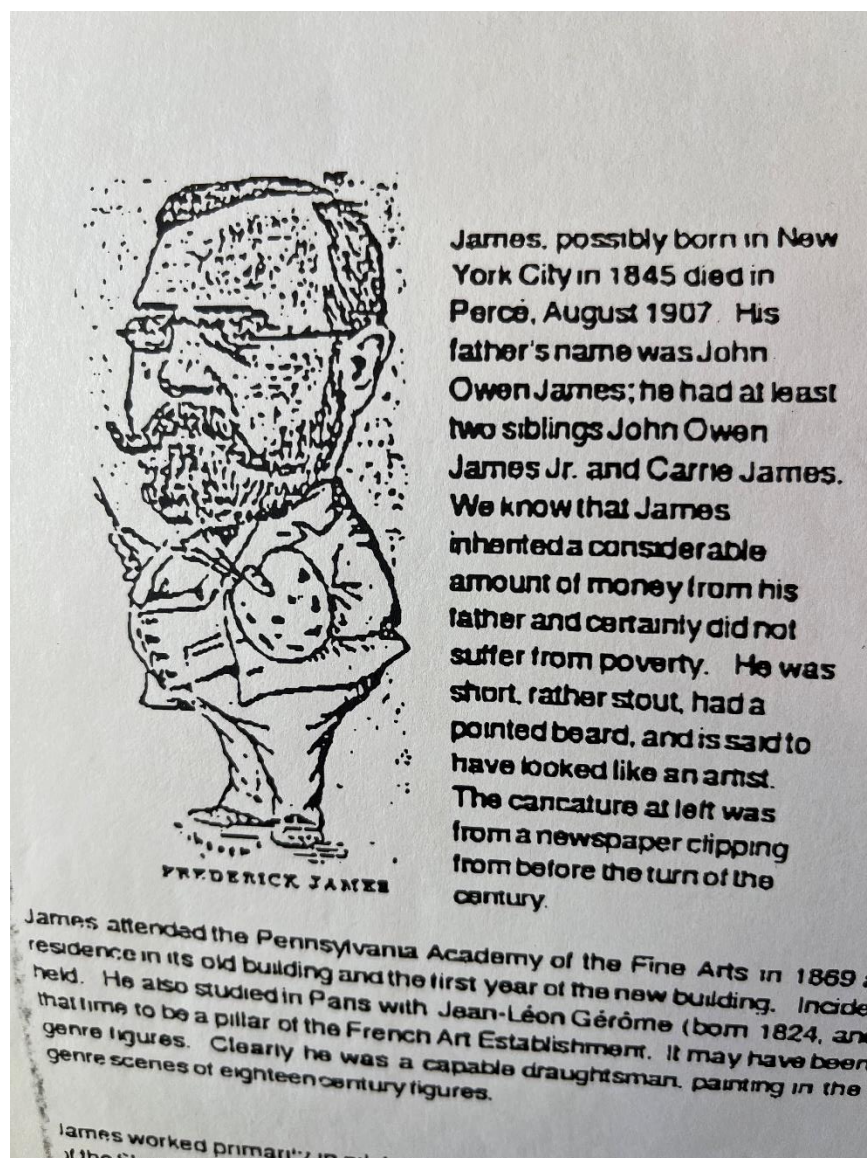
Provenance: The Fountain House¹⁰², Doylestown, PA

Kamelot Auctions, November 8, 2017, Philadelphia, PA, US

Source : <https://www.invaluable.com/auction-lot/frederick-james-the-peasant-woman-oil-on-canvas-6-c-a79428db92#>

¹⁰² Information historique : «The Fountain House has been the center of Doylestown life for over 250 years». <https://doylestownhistorical.org/buildingrecognition/Fountain%20House.htm>

Annexe 2.1 : Informations documentaires complémentaires



Caricature de Frederick James, transmise par M. Jean-Louis Lebreux, Directeur du Musée Le Chafaud, Percé, qui ne peut cependant en donner la référence (courriel du 09.08.2021).

Cette section regroupe des informations documentaires, souvent succinctes, portant sur les occupants de la Villa Frederick-James/Maison Éthier, retrouvées en cours de recherche.

Buts visés :

- Recueillir toutes informations permettant d'esquisser un profil social, culturel et ethnologique de ces propriétaires.
- Retracer les écrits ou témoignages permettant de reconstituer leurs cercles de sociabilité, leurs habitudes, leurs modes de vie, etc.

Sources privilégiées :

Livres anciens ; articles de journaux ; archives relatives aux actes de propriétés, taxes scolaires et municipales, assurances, archives notariales ; recensements ; fonds privés d'archives ; tradition orale et témoignages de proches ou de membres de la famille, etc.

PROPRIÉTAIRES ET CONSTRUCTEURS DE LA RÉSIDENCE : FREDERICK E. JAMES ET SON ÉPOUSE LUCY

Années d'occupation : 188? - (1917 décès de F. James) à 1930? (décès de Lucy James) ; vente au Dr. Éthier 1932 (?)

1) CONSTRUCTION / MODIFICATIONS, ETC. CONCERNANT LA RÉSIDENCE.

Selon Jean-Marie Fallu, Frederick James serait l'artisan des plans de sa résidence : «Juchée sur le cap Canon, la villa James domine élégamment le paysage de Percé depuis 1888. Son créateur, le peintre américain Frederick James (1845-1907), aménage d'abord un atelier dans une modeste maison gaspésienne qu'il fait transporter sur le cap et à partir de laquelle il élabore les plans de cette magnifique villa. D'allure victorienne, la demeure se particularise par son style Shingle où le lambrissage de bardeaux alterne avec un foisonnement d'éléments variés, dont des fenêtres en abondance, des lucarnes multiples et l'ajout d'œils-de-bœuf. Un studio, doté d'une grande verrière, complète l'harmonie du bâtiment.

Cf. Fallu, Jean-Marie, *La Gaspésie au temps des belles prises*, Ste-Foy, Éditions Gid, 2005. P.185.

2) VOISINAGE DE LA VILLA FREDERICK JAMES

L'acte de vente aux enchères de la maison d'Achille Soucy en janvier 1887 stipule que le lot (terrain et maison) est situé ...: *en le village de Percé, borné en front par une route conduisant au Mont-Joli et en arrière par la mer, au nord par Joseph Simoneau et au Sud-ouest par Charles Robin et Cie.*

Charles Robin et cie : Famille de commerçants, pêcheries, etc.

Cf. DBC et réf. : http://www.biographi.ca/fr/bio/robin_charles_6E.html

3) CERCLE SOCIAL

Daniel Mabe : Une photo n/b retrouvée (personnages sur la galerie de la Villa). Musée Gaspésie, fonds privé, Daniel Mabe¹⁰³.

Daniel Mabe (capitaine de bateau et commerçant) et famille : « Avec ses trois frères, Christopher, Henry et Alfred, Daniel Mabe met sur pied une entreprise florissante appelée la Mabe Brothers. Cette entreprise a œuvré dans des secteurs économiques aussi variés que la vente au détail, la transformation du bois, la construction navale, le transport des marchandises par goélette et enfin la mise en conserve du homard.... » Cf. Musée de la Gaspésie :

http://archives.museedelagaspesie.ca/album/personnage/p68_3b_107/

Dr. Joseph-Arthur Pidgeon¹⁰⁴ (1845-1916), de Percé : père de trois filles, son fils James est également médecin et pratiqua au Massachusetts. Un article de journal mentionne que James a contribué au fonds caritatif du docteur Pidgeon, qui agissait également à titre de coroner¹⁰⁵.

Charles Biard (1856-1936) : La résidence et les entrepôts de l'entreprise de pêche de Charles Biard étaient situés à Percé, en bordure de mer, dans l'Anse du Nord, à quelques minutes de marche de la Villa de Frederick et Lucy James. Biard semble être dans le cercle des familiers de James à Percé, car, dans l'article traitant des volontés testamentaires de Lucy James (1930.12.16, cité dans le site FB-SVFJ), on indique que : « *Another charitable provision concerned the use of six engraved plates from six small paintings, apparently done by Mr. James, which are for making post card scenes of Perce. At the request of her husband, she bequeathed the plated to Charles Biard of Perce, and directed « that he and any one to whom he may will said*

¹⁰³Musée de la Gaspésie Instrument de recherche en ligne. Recherché avec mots clés Frederick James =0 ; Maison Ethier = 1 résultat.

¹⁰⁴ Ces informations sont tirées de : Musée de la Gaspésie, fonds P251 Collection Vincent Garneau. Source : <https://www.archivesquebec.com/gaspesiep251.html>

¹⁰⁵ Voir Bernard, Jean-Pierre. « Enquêtes de coroner : la mortalité expliquée (1850-1910) ». *Magazine Gaspésie*, vol. 57, no 1, (avr.-juill. 2020) p. 8-11.

plates shall pay a royalty of one cent on each card sold, those proceed (meaning the royalty) to go to the poor of the parish of Perce »."

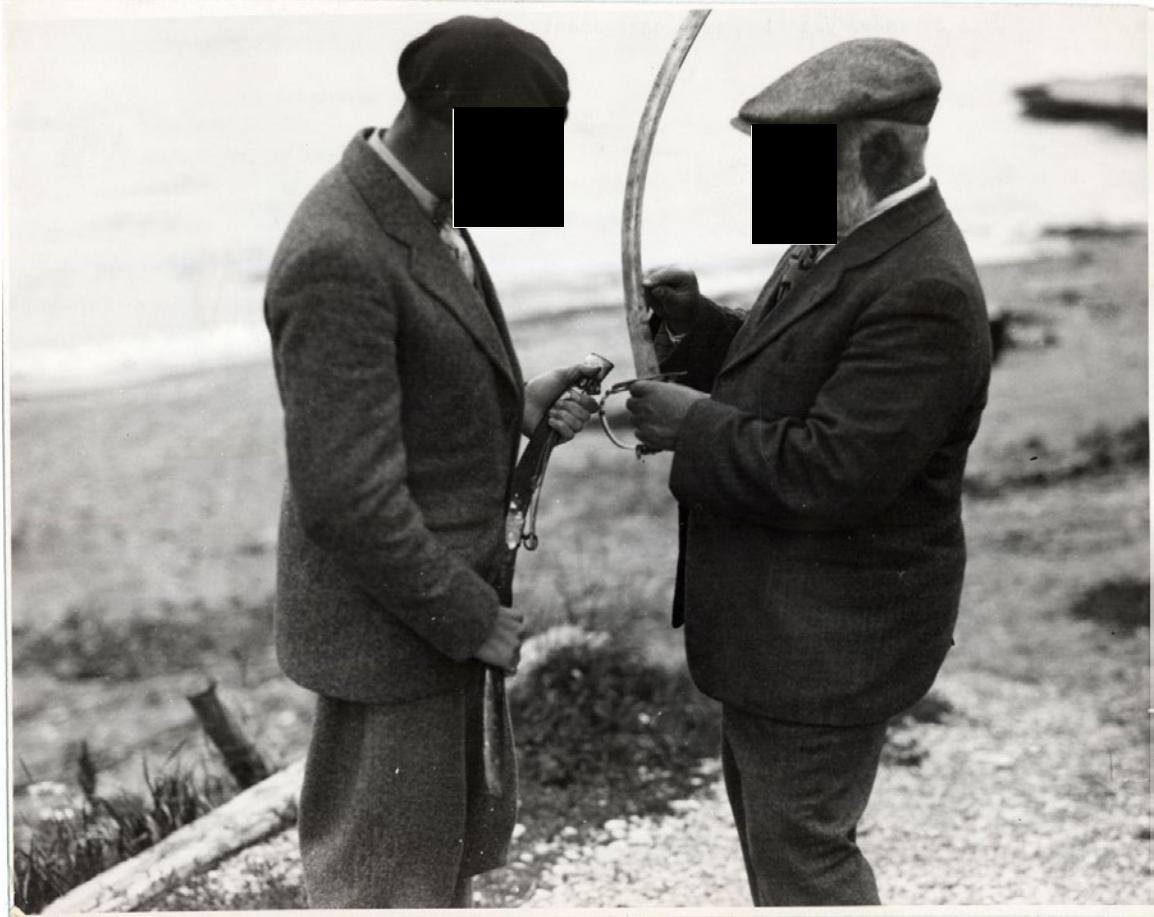


Photo : Photo de reportage du vieil armateur de Percé avec, dans ses mains, un sabre que le roi George III présenta au corsaire Peter John Duval qui était propriétaire de l'île Bonaventure. [vers 1930]. BAnQ P428,S3,SS1,D44,P499.
Source : BAnQ numérique : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2991472>

Cette demande démontre un lien de sociabilité entre le couple James et Charles Biard, dont une partie des archives est conservée au Centre d'archives de la Gaspésie (P 297). Une recherche sur place dans ces dossiers pourrait apporter une lumière sur la relation entre le peintre et l'homme d'affaires gaspésien.

Jane Maria Bunton : provient d'une famille résidant à Percé. Elle semble remplir le rôle de gouvernante ou de dame de compagnie lors des séjours de Lucy James à sa résidence estivale ¹⁰⁶qui la tient en haute estime. Jane avait environ 68 ans au décès de Lucy James qui lui lègue une somme de 1000\$ ainsi que : «*The remainder of my*

¹⁰⁶ Le testament précise : «... who lived with her at a summer residence in Perce...»

goods and chattels, which may be in our house, at Perce, above mentioned I hereby give and bequeath to Jane Maria Bunton, absolutely.»¹⁰⁷

L'article du 17 décembre 1930 paru dans le *The Philadelphia Inquirer* (en pj) précise : «*Mrs. James left \$1000 and numerous paintings and other articles to Jane Maria Bunton, who lived with her at her summer residence in Quebec. Many of the paintings were done by Mr. James.*».

Il y aurait intérêt à entrer en contact avec des membres actuels de la famille Bunton pour tenter d'en apprendre davantage.

Isabelle J. Kephard. : Elle a également reçu un legs testamentaire de Lucy James mais aucune information n'a été retrouvée jusqu'à maintenant sur cette dame.

4) IMPLICATION SOCIALE

- Vitrail commémoratif pour Rev. William Gore Lyster, église anglicane St-James de Cape Cove¹⁰⁸, dessiné par F. James : comprend aussi un descriptif sommaire de l'intérieur de la maison.

Cité p. 31-32; dans : *Treasure trove in Gaspé and the Baie des Chaleurs / MacWhirter, Margaret Grant, d. 1940. [Québec? : s.n.], 1919 (Quebec : Telegraph Print. Co.); 268 p.*

Source : Canadiana (en ligne):

<https://www.canadiana.ca/view/oocihm.84091/1?r=0&s=1>

- Donation de sommes d'argent au Dr. Pidgeon pour le *Gaspé Relief Fund*. (cf. *Morning Chronicle commercial and shipping gazette* (Québec) Saturday March 20, 1886, p. [3]). Autres mentions d'actes charitables dans les articles soulignant le décès de F. James.

¹⁰⁷ Source déjà citée : Source du journal inconnue. (*Philadelphia Inquirer* ? 1930.12.16) Reproduit dans le site Facebook Sauvons la Villa Frederick James, 19 septembre 2020.

¹⁰⁸ Note: Rev. William Gore Lyster, (22 Aug 1831 – 1902, Percé Cape Cove); B.A. Trun. Coll. Dublin, 1856; took Holy Orders in the Church of Ireland; went to Canada about 1860, and became Rector of Cape Cove and Perce, in Gaspé County, a charge which he kept until his death in 1902. He was also Rural Dean of Gaspé, and Govt. Inspector of Protestant schools in the Cos. of Gaspé and Bonaventure. Source : <https://www.wikitree.com/wiki/Lyster-73>).

Voir aussi article Raymond Garrett « L'église St-James de Cape Cove : du passé à l'avenir ». *Magazine Gaspésie*, Volume 50, Numéro 3, Novembre 2013, Février 2014, p. 25–27, en ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/mgaspesie/2013-v50-n3-mgaspesie01035/70670ac/>

- «Œuvre muséale» de Lucy James :
«Après le décès de James, sa veuve demeure à Percé et poursuit, d'après le jésuite Tamisier, en 1920, son œuvre muséale : "Aux visiteurs qu'elle accueille avec une bonne grâce charmante elle aime montrer tout un musée d'objets exotiques que l'artiste avait recueillis dans ses longues pérégrinations".
Cf. Fallu, Jean-Marie, *La Gaspésie au temps des belles prises*, Ste-Foy, Éditions Gid, 2005. P.185.
Note : Après quelques recherches, j'ai trouvé la référence des commentaires du jésuite Tamisier :
Tamisier, M. "De Mont-Louis à Percé par le fleuve en 1920 : impression de voyage ». *Gaspésie*, 24,2 (avr-jn 1986) , 33-41. (article en pj, dossier Bibliographie – Documents numériques).

Ces objets « exotiques » ont probablement été ramenés lors des séjours de F. James en France lors de sa formation artistique et/ou lors de la croisière effectuée par le couple en 1900 dans le sud de l'Europe et en Égypte. Le jésuite Tamisier se laisse cependant emporter par son lyrisme en affirmant dans son récit de voyage en Gaspésie que Lucy James demeure en permanence à Percé alors qu'elle n'y séjourne que durant la période estivale.

SECONDS PROPRIÉTAIRES DE LA RÉSIDENCE : FAMILLE ÉTHIER

(Voir la section informative sur cette famille)

Note générale : La famille du dr. Aldège Éthier, son épouse Béatrice Champagne et leur fille unique Mireille a fréquenté cette résidence secondaire estivale depuis les années 1930 et jusqu'aux années 1970. Il semble que ce soit madame Éthier qui ait eu de l'intérêt pour acquérir cette maison. On peut noter des séjours avec sa fille et sa sœur Anita (demeurée célibataire), qui est un membre de la famille très proche des deux femmes, ayant même résidé avec sa nièce dans la résidence du Dr. et Mme Éthier jusqu'à son décès en 1968.

Les recherches informatives n'ont pu dévoiler l'interaction de cette famille avec la population de Percé. Cette résidence estivale, que les Éthier surnommaient « Les Goélands », a pris le patronyme de *Maison Éthier* dans l'histoire locale.

Annexe 2.2 : Informations familiales

Généalogie

Frederick James (1845-1907) épouse¹⁰⁹ (date?) Lucy (?) : (sans descendance)

Parents : John Owen James (1809-1883) et de Elizabeth Troxell James (1814-1885), résidant au 1129, Arch St., Philadelphie;

John Owen James est un marchand très prospère, associé principal de *James, Kent & Stacey* (voir Annexe – John Owen James).

Fratricie :

Emma (1841-1861)

Henri (1843-1844)

Frederick ((1845-1907)

John Owen jr. (1849-1916, sans descendance¹¹⁰)

Caroline (23.09.1852-29.03.1889), épouse de James Monroe Shellenberger (1849-1926)

Les seuls descendants de la famille James sont de la lignée de Caroline, John Jr et Frederick James étant décédés sans postérité.

(Voir Annexe - Descendance de Caroline J. Shellenberger)

¹⁰⁹ Il a été impossible de retrouver de l'information précise sur le mariage de Fred et Lucy. En 1880, le recensement fédéral indique qu'il est célibataire et habite chez ses parents. En 1886, l'annuaire de Philadelphie donne le 1129 Arch St, soit la maison familiale des James, comme lieu de résidence. En 1888, il peint le tableau *Colonial Wedding* où figure Lucy. Donc 1887/ 1888/1889 sont des dates plausibles.

¹¹⁰Philadelphia Inquirer (1916-11-16) : "JAMES - At Doylestown, Pa., Nov. 15, JOHN O. JAMES, aged 67. Relatives and friends invited to funeral, Broad st., Doylestown, Pa., Sat., 11 A. M. Int. Laurel Hill Cem." Source : <https://www.findagrave.com/memorial/88413690/john-o.-james>

Annexe 2.2 : John Owen James (1809-1883)

Le père de Frederick James a été un membre important de la société de Philadelphie à son époque. Marchant très prospère, longtemps sollicité pour une implication politique active à laquelle il s'est toujours refusé, John Owens James a joué un rôle actif sur le plan social et économique de sa ville.

Cette annexe rassemble des informations complémentaires recueillies en cours de recherche.

Pour faciliter la consultation, des captures d'écran ciblées des documents sont présentées dans cette annexe. Un fichier contenant les documents numérisés dans leur intégralité a été constitué et est présent dans « Dossier iconographique » : John Owen James_Iconos.

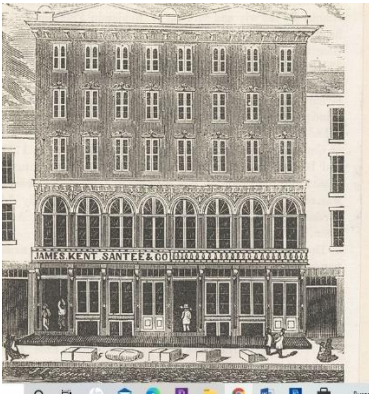
1850

Recensement 1850 : famille John Owen James. J.O. Owen est identifié comme marchand. Sont dénombrés sa femme Élizabeth, ses enfants Emma (9 ans), Frederick (6 ans) John jr. (1 an) ainsi que trois engagés domestiques.

554	553	John O James	41	m	Merchant	Penn ^a		
		Elizabeth James	35	f		Penn ^a		
		Emma James	9	f		Penn ^a	1	
		Frederick James	6	m		Penn ^a	1	
		John O James	1	m		Penn ^a		
		Susan Evans	61	f		Penn ^a		
		Mary O'Rourke	25	f		Penn ^a		
		Catharine Garkut	30	f		Penn ^a		

Source : Recensement fédéral des États-Unis, 1850. Ancestry.com

Circa 1852



The Subscribers, having removed to
No. 147 North Third Street, East Side,
 Immediately opposite their former place of business, intend keeping
 a large and well-assorted stock of
AMERICAN AND IMPORTED DRY GOODS,
 To which they invite the attention of their friends, and buyers generally.
JAMES, KENT, SANTEE & Co.

James, Kent, Santee & Co. No. 147 North Third Street, East Side, American and imported dry goods [graphic]

Item No: pdcc01442

Title: James, Kent, Santee & Co. No. 147 North Third Street, East Side, American and imported dry goods [graphic]

Historic Street Address: 147 N. 3rd Street

Media Type: Engravings

Source: Print and Picture Collection

Geocode Latitude: Geocode Latitude:39.953507

Geocode Longitude:-75.144884

Creator Name: Castner, Samuel, Jr., 1843-1929 - Compiler

Source : Historical images of Philadelphia – Castner Scrapbook Collection

<https://libwww.freelibrary.org/digital/item/47811>

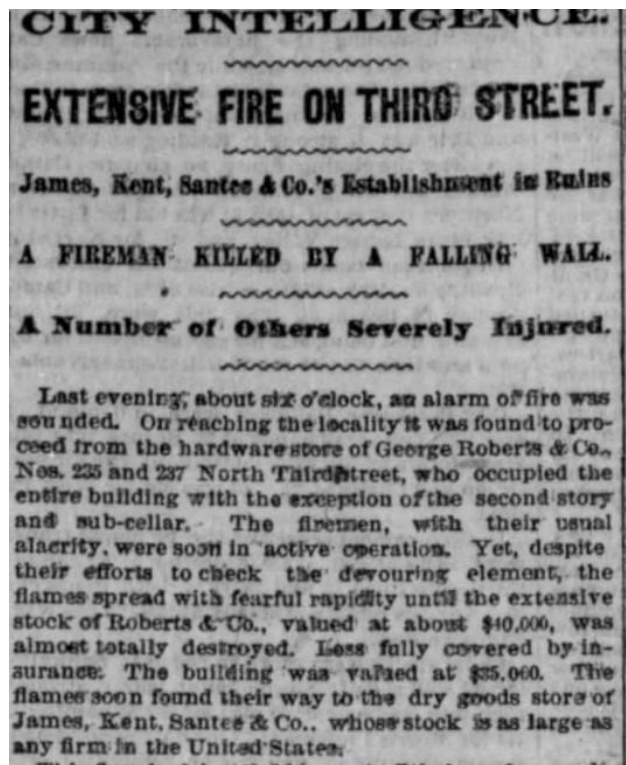
Note : Le descriptif de la gravure est non daté, mais la même affiche se retrouve dans l'ouvrage : *Philadelphia as it is in 1852: Being a Correct Guide to All the Public...* / By

R.A. Smith, p. 240 (en ligne) :

<https://books.google.ca/books?id=wR0WAAAAYAAJ&pg=PA240&lpg=PA240&dq=stores+james+kent+santee+147+north+third+street&source=bl&ots=HWm69ljG9Z&sig=ACfU3U2hBBvtBtGhRpBcilQtz-6TITkQ&hl=en&sa=X&ved=2ahUKEwiludLd4e3zAhVjleAKHUMaCHcQ6AF6BAGSEAM#v=onepage&q=stores%20james%20kent%20santee%20147%20north%20third%20street&f=false>

1866.02.27

Le feu détruit le magasin James, Kent & Santee. À noter l'estimé de l'inventaire des marchandises.



any firm in the United States.

This firm had just sold in part of their spring goods, and their stock was therefore quite heavy. It is estimated that it must have reached in value the sum of \$890,000. Their building, with its contents, was burned to the third story. It was also valued at \$35,000. It was quite extensive, reaching in depth about one hundred and fifty feet, and five stories in height. The flames leaped with terrific fury through the windows of these extensive establishments, and it was with great difficulty that the firemen could stand in front of the burning buildings, so great was the heat arising therefrom.

The stores on the opposite side of the street were in danger of being fired from the intensity of the heat, the flames reaching as they did at times nearly the entire width of the street. The second story and basement of Roberts & Co.'s building was occupied by James, Kent, Santee & Co.; who are fully or nearly so covered by insurance in Philadelphia, New York, New England and foreign companies.

No. 234, adjoining on the north, is occupied by George K. Smith & Shoemaker, druggists. This building is five stories in height. The flames were checked before they did much damage in this structure, although the stock on hand, which was valued at \$30,000, was greatly damaged by water. They are insured in the Franklin, American and Girard Companies.

Source : *The Philadelphia Inquirer*, 27 feb. 1866, p. 4
<https://www.newspapers.com/clip/20732293/the-philadelphia-inquirer/>

1866.03

Reprise des affaires

NOTICE.

JAMES, KENT, SANTEE & CO.

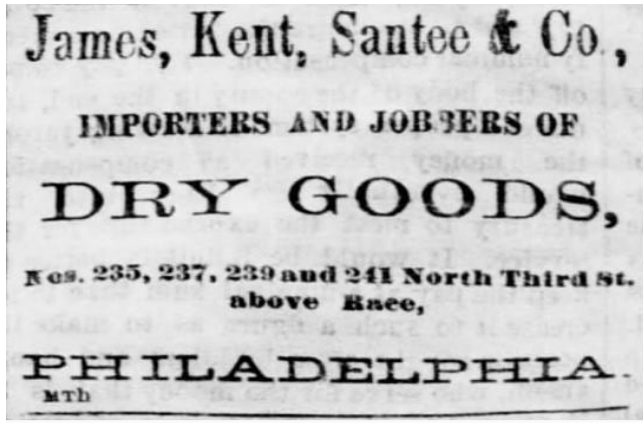
Beg leave respectfully to inform their friends and patrons that they will be ready to resume their business at their old stand,

Nos. 239 AND 241 N. THIRD STREET,

On Monday Next, March 12, 1866.

Source : *The Philadelphia Inquirer*, Philadelphia, Penn. 10.03.1866 p. 8
<https://www.newspapers.com/clip/25640551/the-philadelphia-inquirer/>

1870



Source : *The Pittsburg Daily Commercial*. Pittsburg, Pennsylvania, 29.09.1870, p. 1.
<https://www.newspapers.com/clip/9102736/dry-goods-ad/>

1870

Recensement de 1870, famille de John Owen James, 63 ans.

« Value of real estate : 55 000\$ » (Voir en annexe le document en entier)

32	119/122	James John O.	63	M.	Day board (sh)	55000	25000	Penn							
33		— Elizabeth	56	W.	Keepy home			Penn							
34		— Frederick	36	M.	Electrical Painter			Penn							
35		— John O.	21	M.	Wk in home			Penn							
36		— Caroline	18	W.	At home			Penn							
37		James James	85	M.	At home			Penn							
38		John Owen James	22	M.	Dom. Serv.			Penn							
39		Breen Bridget	42	W.	Dom. Serv.			Ireland	1	1					
40		McCreary Ann	40	W.	Dom. Serv.			Ireland	1	1					
5		No. of dwellings	4	No. of white families	23	No. of males, foreign born	1	No. of females	1				3	3	4
		" " female	5	" " colored males		" " female	1								
		" " white males	16	" " " female	1	" " blind									

Source : *Recensement fédéral des États-Unis, 1870*. Ancestry.com

1874

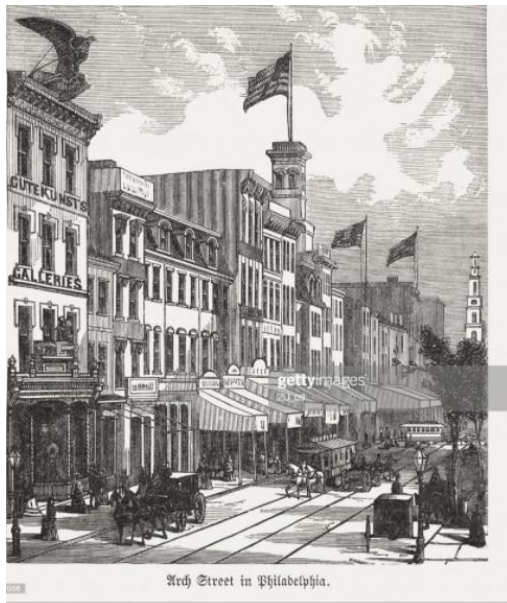
Le magasin a pris de l'expansion et occupe les adresses civiques 235, 237, 239, 241 North 3th St.



Source : Ebay ; <https://www.ebay.com/itm/334056876756>

1876

Arch Street in Philadelphia, Pennsylvania, USA, wood engraving, published in 1876



Source : Getty Images <https://www.gettyimages.ca/detail/illustration/arch-street-in-philadelphia-pennsylvania-usa-royalty-free-illustration/1033177056>

1880

Recensement de 1880 : l'adresse 1129 Arch Street Philadelphia, est indiquée avec ses habitants : John O. James, 72 ans (Dry goods Mercht) ; son épouse Elizabeth, 66 ans ; Frederick James, 34 ans (*artist*), célibataire ; John O. James jr. 31 ans, célibataire ; avec deux aides domestiques et une enfant de 5 ans à la même adresse.

Address	Name	Sex	Age	Relationship	Occupation
	Nellie	W F	15	Daughter	At Home
	Eugenia	W F	10	Daughter	At Home
	Priscie	B M	25	Servant	Servant
	James H. M	M	23	Servant	Servant
1129 Arch Street	James, John O.	W M	72		Dry Goods Mercht
	Elizabeth	W F	66	Wife	Keeping House
	Frederick	W M	34	Son	Artist (oil painter)
	John O. Jr.	W M	31	Son	Dry Goods Mercht
	Brown, Bridget	W F	57	Servant	Servant
	Elizabeth, Katie	W F	5	Servant	Servant
	Barke, Ellen	W F	28	Servant	Servant
1131 Arch Street	Hall, George W.	W M	53		(Retired Merchant (Worless))

Recensement recensement États-Unis de 1880
Détails Autres S
Sélectionner tout le texte
Citation de la source ?
Année: 1880; Lieu du recensement: Philadelphia, Philadelphia, Pe; Bobine: 1172; Page: 237A; Distric: recensement: 174

Source : Recensement fédéral des États-Unis, 1880 Ancestry.com

Le 1129 Arch Street, Philadelphia (18?-1887).

Il semble que John Owens James ait établi sa famille au 1129 Arch Street, dans un secteur affairé du Vieux-Philadelphia¹¹¹, jusqu'à son décès en 1883 et à la vente subséquente de sa maison en 1887¹¹². La résidence se présente comme une maison de ville, en rangée. Le plan numérique d'un atlas de 1860 permet de constater qu'il s'agit d'une maison de 3 ½ étage avec accès à une ruelle à l'arrière. Il est possible de zoomer pour visualiser les détails.

¹¹¹ La célèbre maison de Betsy Ross, dont on dit qu'elle y a cousu et brodé le premier drapeau américain, est située au 239 Arch Street. Cf. https://en.wikipedia.org/wiki/Betsy_Ross_House

¹¹² John O. James décède en 1883 et son épouse deux ans plus tard en 1885. La maison est vendue le 25 juillet 1887 à Thomas MacKellar pour être transformée en magasin. Source de la vente : Philadelphia Architects and Buildings : https://www.philadelphiabuildings.org/pab/app/pr_display.cfm/51710

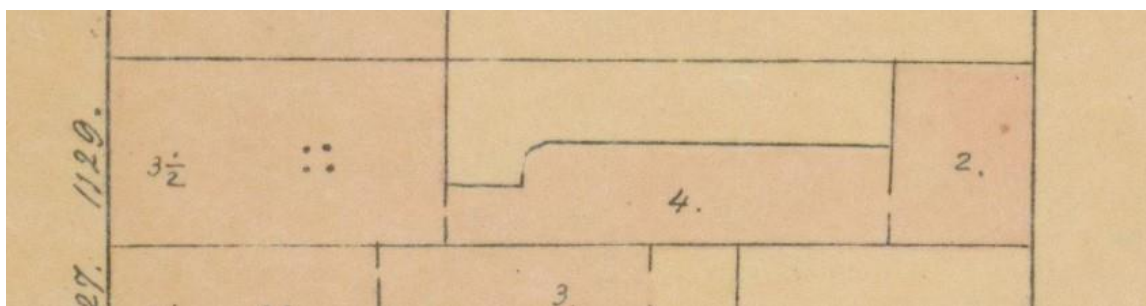


Maps of the City of Philadelphia, 1858-1860, Plate 19

Additional Title: *Maps of the City of Philadelphia, 1858-1860: Volume 2*. Philadelphia, Hexamer & Locher, 1860, p. 8, carte no 19.

VOIR et zoomer : Source : <https://libwww.freelibrary.org/digital/item/zoom/11858>

Détail de la carte de 1860.



1883

Décès John Owen James

John Owens James (1809-1883) : Notice nécrologique

1883-05-27: *Philadelphia Inquirer*

"JOHN OWEN JAMES

By the death of John Owen James the city of Philadelphia loses one of her most prosperous, time-honored and successful merchants, The Democracy of Pennsylvania one of its most sterling and high-minded adherents.

Mr. James was born March 8, 1809, in Hilltown township, Bucks county, Pa. The first thirty-one years of his life were spent in that vicinity, where he developed early those sterling business principles and strong Democratic proclivities which were the distinguishing characteristics of his long and prosperous career. In 1840 he removed to Philadelphia, and became the head of the wholesale dry goods business of James, Kent & Santee, a firm since widely and honorably known, and of which, under its successive mutations, he continued the leading spirit until his death on yesterday. In conjunction with his partners, Charles Santee and William C. Kent, Mr. James conducted the business of his firm on Third street, above Race, from its organization in August 1840, for forty years. In the meantime the business style of the house was changed in 1850, to James, Kent, Santee & Co. In January 1882, the firm was reorganized under the name of George A. Smith & Co., James Tomlinson and Henry D. Welsh withdrawing, and its business location was changed to Nos. 723 and 725 Market street, the personnel of the new firm consisting of James O. James, Charles Santee, George A. Smith, Isaac Welsh, Irvin H. Smith, John D. James, Jr., Samuel P. Hiester and Charles Klese. While earnestly devoted to the doctrines and traditions of the Democratic party, Mr. James was never a candidate for any public or political office, and once in his early life, when his admirers in Bucks county, without his consent, tendered him the nomination for the State Senatorship, he firmly declined to accept it.

In his long and useful life, however, he held several positions of trust and responsibility, always discharging their obligations with that scrupulous integrity which distinguished as well his private career. He was many years ago a director of the North Pennsylvania Road. Subsequently he was made one of the trustees of Girard College, and in 1876 was a member of the Centennial Board of Finance, in which capacity his executive ability and courteous demeanor were strikingly impressed on his co-laborers, and contributed in no mean degree to the success of that great enterprise. Mr. James had been for many years the honored vice president of the Board of Trade, a position which he held at the time of his death. When, on account of increasing years, he tendered his resignation, it was unanimously refused, so great was the value set by his fellow members of his advice and co-operation. At the time of his death he was also a director of the Western Savings Fund. For a number of years Mr. James has been a regular attendant on the ministry of Rev. George Dana Boardman, at the First Baptist Church, Broad and Arch streets, although not formally connected with any religious denomination. Although more than seventy-four years of age yesterday, he continued in active business up to the time of his death. He had been unwell since Sunday, about a day and a half, and he was in bed yesterday, but was not thought dangerously ill. His death occurred unexpectedly at fifteen minutes past three o'clock yesterday afternoon from a cause not yet assigned. He leaves a widow and three children, two sons and one daughter. The latter is the wife

of James Monroe Shellenberger 113, Esq., of the Bucks county bar, one of the sons, John O. James, Jr., being a member of the firm of George A. Smith & Co., and the other, Frederick E. James, an artist.

The feeling in business, social and political circles at the death of Mr. James is one of profound and universal regret."

Source : <https://www.findagrave.com/memorial/63175694/john-owen-james>

Certification du décès :

On y retrouve le nom et l'adresse du médecin ayant constaté le décès ainsi que l'adresse de John O. James, 1129 Arch Street, sa profession, marchand et son statut, marié.

RETURN OF A DEATH
IN THE CITY OF PHILADELPHIA.
PETITIONER'S CERTIFICATE

1. Name of Deceased, *John O James*
2. Color, *White*
3. Sex, *Male*
4. Age, *74 years*
5. Married or Single, *Married*
6. Date of Death, *June 26th 1883*
7. Cause of Death, *Pancreas of Heart*

Wm D. Raito M.D.
Residence, *1223 Spruce St*

UNDERTAKER'S CERTIFICATE IN RELATION TO DECEASED

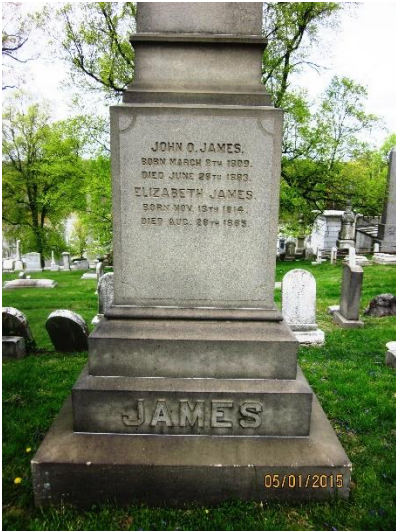
8. Occupation, *Merchant*
9. Place of Birth, *U. S.*
10. If born a Minor, { Sex of Father, _____
Sex of Mother, _____
11. Ward, *10th Ward*
12. Street and Number, *1129 Arch St*
13. Date of Burial, *June 29th 1883*
14. Place of Burial, *Laurel Hill Cemetery*

R. R. Brinckhurst
Residence, *N^o 38 North 11th St*

This certificate to be returned by the Superintendent of Cemetery, to Health Officer, or Secretary of each ward, before 12 M.

Source : Find a grave : <https://www.findagrave.com/memorial/63175694/john-owen-james>

¹¹³ Sépulture de J. Shellenberger et famille : <https://www.findagrave.com/memorial/74844251/james-monroe-shellenberger>



Source : Find a grave : <https://www.findagrave.com/memorial/63175694/john-owen-james>

Ouvrage ancien sur les marchands de Philadelphie dont John Owen James.

Philadelphia in Its Manufactures: A Hand-Book Exhibiting the Development, Variety, and Statistics of the manufacturing industry of Philadelphia in 1857 . . . (Classic Reprint, 1857) Paperback – June 27, 2012 / by Edwin T. Freedley

“...The old and well-known house of SITER, PRICE Co., is entitled to like praise. ABBOTT, JOHNES Co., extensive importers of silks, JAMES, KENT, SANTEE Co., a first class dry goods jobbing house, MYERS, CLAGHORN Co., well-known auctioneers, TRUITT, BROTHER Co., leading jobbers in hardware, were contributors, and are houses that would do honor to any city. JOHN GRIGG, ESQ., ever foremost among the wealthy men of the city in yielding to the dictates of public spirit, was a liberal contributor to the fund. S. J. BESTOR, ESQ., an extensive dealer in Watches and Jewelry and a most enterprising merchant, is also entitled to the thanks of his fellow-citizens for his very liberal contribution in their behalf. He is the more entitled to be thus specially mentioned because his excellent establishment is not elsewhere alluded to in this volume”.

Source : <https://www.amazon.com/Philadelphia-Its-Manufactures-Exhibiting-Development/dp/B008KAUZRK>

Partie 3 : Famille Éthier

Introduction

Le Docteur Aldège Éthier (1869-1939) est le second propriétaire de la Villa Frederick-James qui sera désignée éventuellement sous le patronyme de *Maison Éthier*. La famille Éthier aurait plutôt surnommée cet endroit « Villa Les Goélands », quoique ce vocable n'ait pas été utilisé localement pour évoquer cette résidence sise sur le haut du Cap Canon à Percé. Le docteur Éthier profitera peu de cette résidence de villégiature puisqu'il décède sept années après l'acquisition de la Villa.

Il semble que ce soit Béatrice Champagne (1886-1961), épouse du Dr. Éthier, qui ait manifesté de l'intérêt pour acquérir cette résidence secondaire en 1932¹¹⁴. Cette supposition est étayée autant par un texte dans l'ouvrage *Portraits de femmes* (1938), cité plus loin, que par une affirmation parue dans le journal *le Soleil*¹¹⁵. Le journal *La Patrie* annonce dans son carnet mondain du 11 octobre 1932 le retour à Montréal de Madame Éthier, (sa fille) Mireille et (sa sœur Anita) Mlle Champagne après un séjour à Percé. Une mention en 1925 signale également un séjour à Percé du même trio familial (sœurs et fille/nièce). Selon un encart paru dans *La Presse* du 18 juin 1918, il semble que le couple Champagne-Éthier a possédé une résidence estivale à Baie d'Urfé surnommée « Mireille » du nom de leur unique enfant.

Le texte *Portraits de femmes* laisse également supposé que la Villa était inhabitée au moment de l'achat et dans un état quelque peu négligé. Il faut se rappeler que la veuve de Frederick James est décédée à San Diego, CA, en 1930 à l'âge de 83 ans et qu'elle devait habiter sur la côte ouest depuis un certain temps, cessant du coup ses séjours estivaux à Percé¹¹⁶.

Au décès de Béatrice Champagne, sa fille Mireille (1913-1983) hérite de la résidence.

¹¹⁴ <http://monde.ccdmd.qc.ca/ressource/?id=17539>

¹¹⁵ L'article contient une erreur de date quant à l'acquisition de la maison par Mme Éthier. En 1907, Béatrice Champagne a 21 ans et épousera le Dr. Ethier en 1910. « À la mort du peintre américain en 1907, la maison a été acquise par Béatrice Champagne, épouse du Dr. Aldège Éthier ». *Le Soleil*, samedi 28 août 1999 P. A 11. Source : BAnQ numérique : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2934677?docsearchtext=Docteur%20Ethier%20perc%C3%A9>

¹¹⁶ Les descendants de la famille de Frederick James pourraient apporter des précisions sur ce point.

Famille Éthier : éléments biographiques --

En 1910, Aldège Éthier (1869-1939) médecin, épouse Béatrice Champagne, de 17 ans sa cadette. Lui-même fils de médecin, il obtient son diplôme de bachelier en médecine en 1892 (mention *Avec grande distinction*) de l'Université Laval à Montréal¹¹⁷ puis ira se spécialiser à Paris en gynécologie. Il devient chef du département de gynécologie de l'Hôpital Notre-Dame et professeur à l'Université de Montréal en 1931 où il est très impliqué dans le milieu médical ainsi que dans le Cercle universitaire. Il prend sa retraite en 1938 et décède l'année suivante à l'âge de 70 ans.

Le Dr. Éthier fera de fréquents voyages en Europe, parfois pour plusieurs mois, amenant à l'occasion sa famille avec lui. Le couple n'aura qu'un seul enfant, Mireille (1913-1983) qui demeurera célibataire. Artiste en art visuel, elle est liée à la colonie artistique de Montréal (elle est la marraine de Richard Morisset, fils du célèbre couple scénariste Louis Morisset et Mia Riddez-Morisset¹¹⁸).

Béatrice Champagne est issue d'une famille bourgeoise très aisée et socialement reconnue¹¹⁹ tant du côté paternel que maternel. Son père Louis-Napoléon Champagne (1860-1911)¹²⁰ est fils du juge et député provincial Charles-Louis Champagne (1838-1907), de St-Eustache. L-N. devient avocat, puis juge à la Cour supérieure et connaît une carrière politique florissante (maire de la ville de Hull, député fédéral, etc.). Il décède à l'âge de 50 ans seulement. Sa tante Eugénie, sœur de son père L-N. devient la première épouse d'Edgar-Rodolphe-Eugène Chevrier, politicien fédéral et juge de la Cour Suprême d'Ontario¹²¹. Du côté de sa mère, Aldée Chevrier (1863-1912), apparentée à Louis Riel¹²², on retrouve également des personnalités du monde économique et politique, dont

¹¹⁷ L'Université Laval ouvre en 1878 une « succursale » à Montréal qui deviendra l'Université de Montréal en 1920.

¹¹⁸ Écriture conjointe du téléroman *Rue des Pignons* (1966-1977); écriture par Mia Riddez-Morisset : *Terre Humaine* (1978-1984), *Le grand remous* (1989-1991) etc.

¹¹⁹ Son grand-père Charles-Louis Champagne est juge

<http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/portraits/en/cards/P0364.shtm>

[https://en.wikipedia.org/wiki/Charles_Champagne_\(MLA_for_Deux-Montagnes\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Charles_Champagne_(MLA_for_Deux-Montagnes))

et son arrière grand-père Charles Laplante dit Champagne, participe à la rébellion de 1837-38

<https://jonathanlemire.com/articles/histoire-de-1837-recueil-2006/charles-laplante-dit-champagne-le-boulangier-du-camp-arme/>

¹²⁰ Voir éléments biographiques : Mémoire du Québec

https://memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Champagne_%28Louis-Napol%C3%A9on%29

Répertoire des élus, Outaouais : <https://craoutaouais.ca/repertoire/Web/Champ-Lou.html>

Et Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Napol%C3%A9on_Champagne

¹²¹ https://en.wikipedia.org/wiki/Edgar-Rodolphe-Eug%C3%A8ne_Chevrier et

https://lop.parl.ca/sites/ParlInfo/default/en_CA/People/Profile?personId=12535

¹²² <https://www.wikitree.com/wiki/Chevrier-180>

Horace Chevrier¹²³, marchand et figure politique du Manitoba. Aldée décède un an après son époux, à l'âge de 49 ans.

Louis-Napoléon Champagne et Aldée Chevrier auront quatre enfants, Béatrice (1886-1961), Louis (1888-1902) mort à 14 ans, Ernest (1893) qui ne survit que quelques jours et Anita (1893-1968) demeurée célibataire.

La famille Chevrier, Winnipeg, Manitoba, en 1900. La petite Anita (à gauche) et sa sœur Béatrice Champagne (14 ans, à l'extrême droite) sont assises dans la rangée du bas.



Famille Chevrier, Winnipeg, Manitoba, 1900. Rangée arrière, de gauche à droite : René, Lorena Aglaë (Dollee) Chevrier, Marguerite Gingras-Chevrier, Horace, Annie, et Bella Chevrier. Deuxième rangée, de gauche à droite : Agnès Champagne-Chevrier, Juge Napoléon Champagne, Agnès McMillan-Chevrier, Noé Chevrier, Aldée Chevrier-Champagne, Rodolphe Chevrier. Première rangée, assis : Eudore Chevrier, Anita Champagne, Maurice Champagne, Agnès Chevrier, Béatrice Champagne.

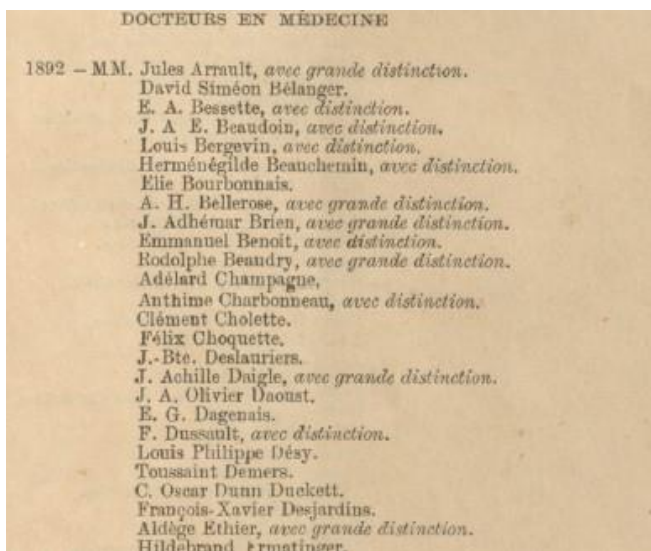
Sources : <https://www.la-liberte.ca/2016/05/26/un-eclairage-sur-nos-feministes/>
<https://www.wikitree.com/photo/jpg/Chevrier-185>

¹²³ Voir biographie : https://en.wikipedia.org/wiki/Horace_Chevrier

Ligne du temps : Dr. Aldège Éthier et Béatrice Champagne

1892

Diplômation – Liste des bacheliers en médecine. *Annuaire de l'École de médecine et de chirurgie de Montréal. Faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal. 5^e année 1893-94.* Montréal Typ Gebhardt-Berthiaume, 1893.

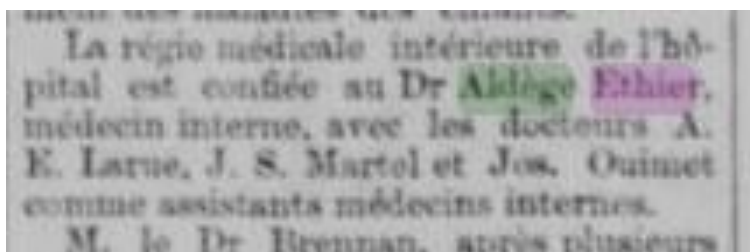


Source : Document pdf : http://public-content.library.mcgill.ca/digitization/osl_004142447_51.pdf

1893

La Presse 16 octobre 1893, p. 2 (extrait)

Rapport annuel de l'Hôpital Notre-Dame, l'article énumère les différents changements apportés et mouvements de personnel. Le Dr. Éthier devient chef de la régie médicale intérieure de ND.



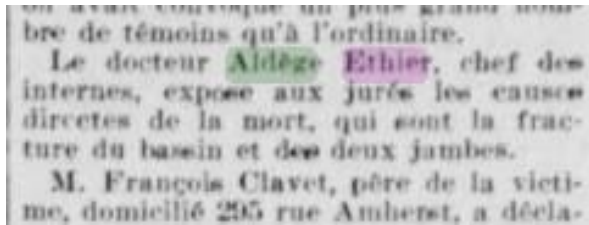
Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3218865?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20%C3%89thier>

1899

La Presse, 2 mai 1899, p. 10

Dr. Éthier, témoin lors du procès sur la mort d'une fillette heurtée par le tramway.



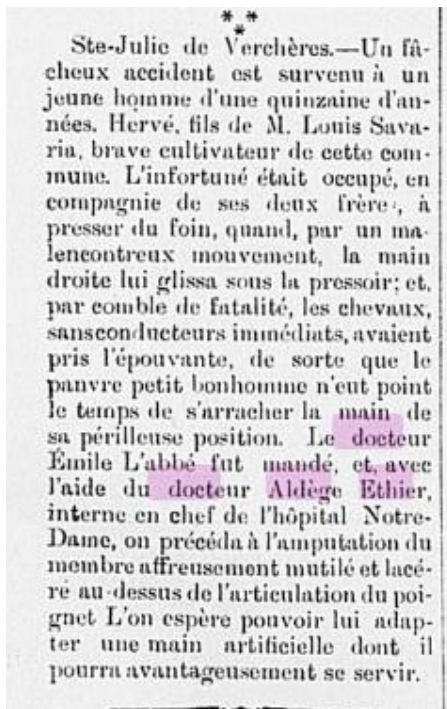
bre de témoins qu'à l'ordinaire.
Le docteur **Aldège Éthier**, chef des internes, expose aux jurés les causes directes de la mort, qui sont la fracture du bassin et des deux jambes.
M. François Clavet, père de la victime, domicilié 205 rue Amherst, a décla-

Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3237803?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20%C3%89thier>

1900

La Tribune, 22 janvier 1900, p. 2.



* *
Ste-Julie de Verchères.—Un fâcheux accident est survenu à un jeune homme d'une quinzaine d'années, Hervé, fils de M. Louis Savaria, brave cultivateur de cette commune. L'infortuné était occupé, en compagnie de ses deux frères, à presser du foin, quand, par un malencontreux mouvement, la main droite lui glissa sous la pressoir; et, par comble de fatalité, les chevaux, sans conducteurs immédiats, avaient pris l'épouvante, de sorte que le pauvre petit bonhomme n'eut point le temps de s'arracher la main de sa périlleuse position. Le docteur Émile L'abbé fut mandé, et, avec l'aide du docteur **Aldège Éthier**, interne en chef de l'hôpital Notre-Dame, on procéda à l'amputation du membre affreusement mutilé et lacéré au-dessus de l'articulation du poignet. L'on espère pouvoir lui adapter une main artificielle dont il pourra avantageusement se servir.

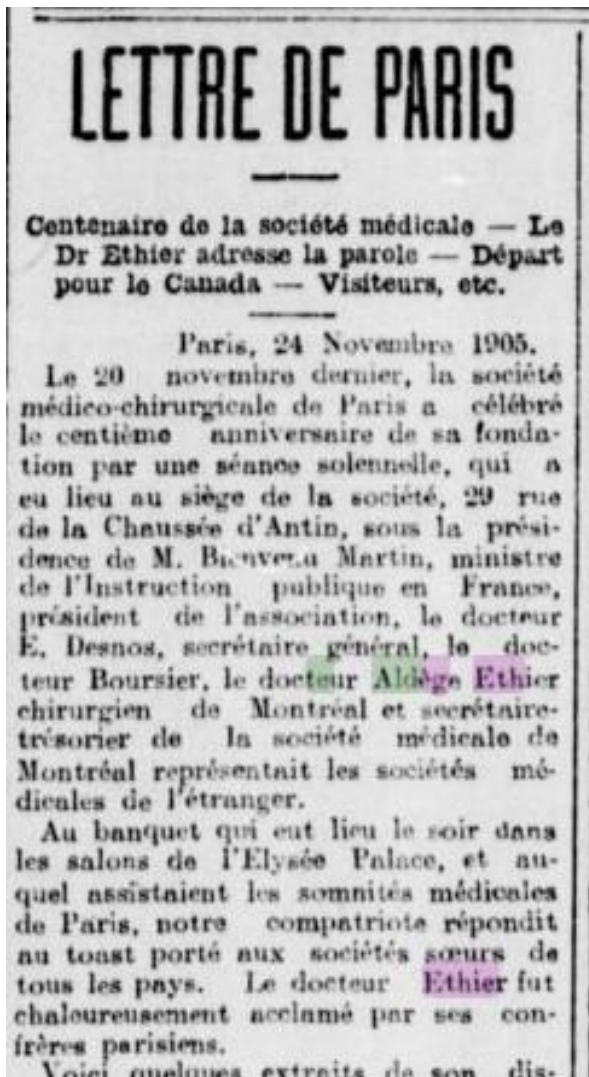
Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4180563?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20%C3%89thier>

1905

La Patrie, Montréal, 7 décembre 1905, p. 9 (extrait)

Dr. Aldège Éthier, chirurgien et Secrétaire-trésorier de la Société médicale de Montréal, est invité à prononcer un discours à l'Élysée, Paris. Voir le texte complet en ligne pour la teneur du discours du Dr. Éthier, qui rappelle la présence française au Canada, la France étant malgré tout la mère-patrie et affirme que le rêve des étudiants en médecine de Québec ou de Montréal est de venir se spécialiser à Paris.

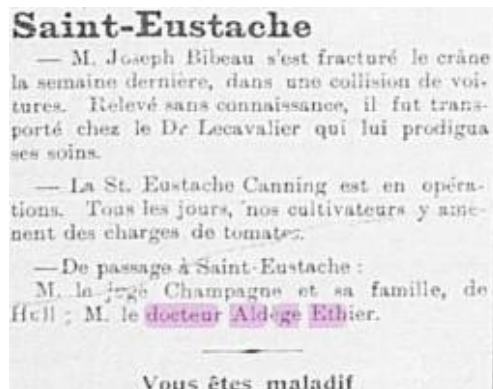


Source : BANQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4315505?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20%C3%89thier>

1906

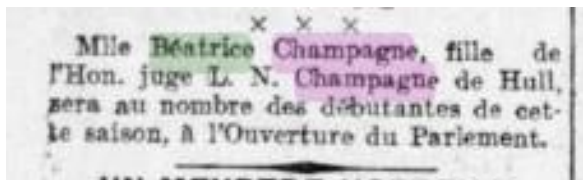
L'Avenir du Nord, 24 août 1906, p.2



Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2509105?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20C3%89thier>

La Presse, 12 novembre 1906, p. 14

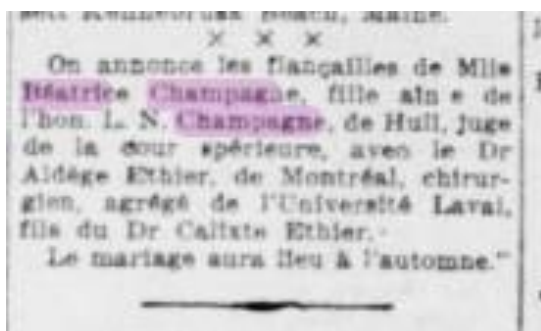


Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3241945?docsearchtext=beatrice%20champagne>

1910

La Presse 19 août 1910, p. 5

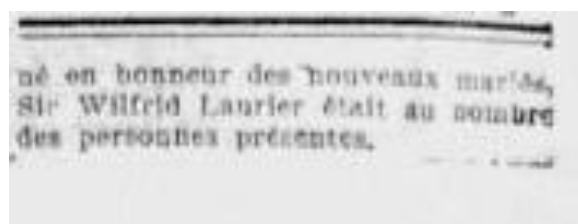
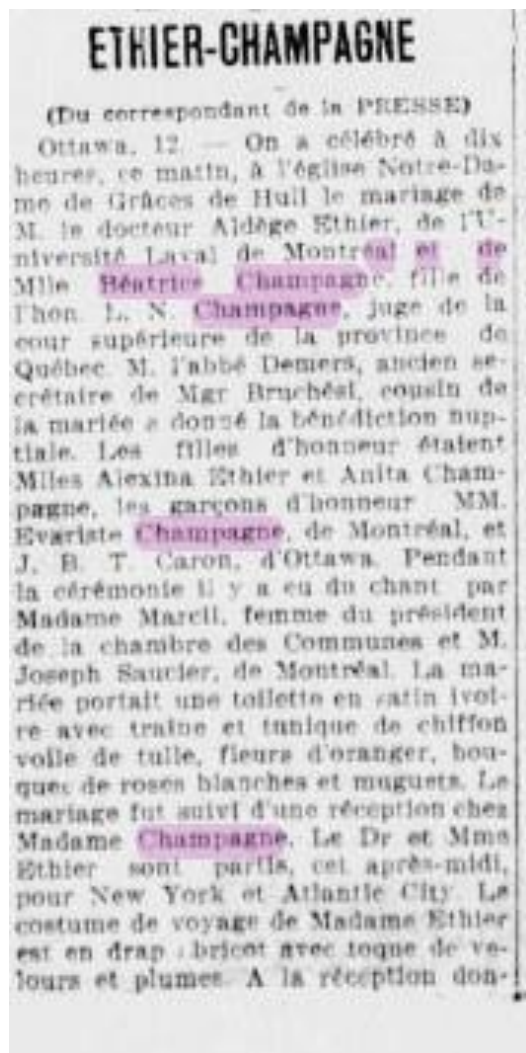


Source : BAnQ numérique

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3235644?docsearchtext=beatrice%20champagne>

La Presse 12 octobre 1910 p. 2

Descriptif du mariage de Béatrice Champagne et du Dr. Aldège Éthier à l'église Notre-Dame de Grâce de Hull. À noter la présence du premier ministre Wilfrid Laurier.



Source : BAnQ numérique

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3235693?docsearchtext=beatrice%20champagne>

Description du mariage de Béatrice Champagne et le Dr. Aldège Éthier.

<h3>Mariage fashionable</h3> <p>Mercredi de la semaine dernière, à l'église Notre-Dame, a été célébré l'un des plus élégants mariages dont notre population ait été témoin. Les contractants étaient M. le Dr Aldège Éthier, de Montréal, et Melle Béatrice Champagne, fille de M. le juge L. N. Champagne.</p> <p>L'abbé Demers, secrétaire de Monseigneur l'archevêque Bruchési, et cousin du marié à béni l'union. L'église était brillamment illuminée et le maître-autel était orné de fleurs et de feuillage. La mariée est entrée à l'église au bras de son père, et Melle Alexina Ethier sœur du marié, escortée par M. Évariste Champagne de Montréal et Melle Anita Champagne, seconde fille du juge Champagne, escortée par M. J. B. T. Caron avocat et ancien député d'Ottawa au parlement fédéral.</p> <p><i>Au cours de la cérémonie.</i></p>	<p>Au cours de la cérémonie, un superbe programme de chant et musique a été rendu. M. Tremblay, d'Ottawa tenait l'orgue, et le chant fut exécuté par madame Charles Marcell, épouse de l'orateur de la Chambre des Communes, et M. Joseph Saucier, de Montréal, M. Tassé d'Ottawa a joué un magnifique solo de violon, à l'offertoire. Dans la foule des invités à la cérémonie on remarquait plusieurs députés, juges, membres du barreau et citoyens importants. Les toilettes des dames étaient d'une élégance rare.</p> <p>Citons celle de la mariée qui consistait en une robe blanche genre tunique, en chiffon brodé de soie et garni de perles et de fleurs d'oranger. Son voile de tulle fin était retenu par une</p>
---	--

(Suite de l'article en page suivante)

<p>guirlande de fleurs d'oranger ; elle tenait à la main un splendide bouquet de roses blanches et d'odorants mugnets. Un superbe pendentif de diamants et de perles, cadeau du marié était le seul bijou quelle portait.</p> <p>Les demoiselles d'honneur étaient délicieuses dans leurs toilettes ; leurs bouquets étaient de roses. Melle. Ethier était habillée de ninon de soie champagne sur satin rose, avec chapeau à plumes noires. Melle. Anita Champagne portait une robe de satin blanc, recouverte de chiffon de même teinte et garnie de petites roses françaises, avec chapeau à plumes blanches.</p> <p>Mme. Champagne, mère de la mariée, portait une riche toilette de satin vieil or, recouverte d'une tunique noire brodée de soie, avec chapeau de velours noir à plume pleureuses. Elle portait à son corsage un bouquet de violettes.</p>	<p>un bouquet de violettes.</p> <p>Mme. Champagne grand-mère de la mariée, épouse de feu le juge Champagne, de Montréal, portait une toilette de satin noir garnie de dentelle Chantilly.</p> <p>Melle. Eugénie Champagne, de Montréal, portait une toilette de ninon de soie bleue, avec chapeau de satin noir.</p> <p>Le costume de voyage de madame Ethier était de couleur abricot, avec toque de même teinte et blonse en ninon de soie. Elle avait une écharpe genre parisien, avec bouquet de violettes à son corsage.</p> <p>M. et madame Ethier, sont partis pour New-York et Atlantic City. A leur retour ils habiteront rue Sherbrooke à Montréal.</p>
--	---

Source : Banq numérique

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4385453?docsearchtext=beatrice%20champagne>

1911

La Patrie, 27 février 1911, p. 9

<p style="text-align: center;">Réception.</p> <p>Mme Aldège Ethier (Béatrice Champagne), recevait jeudi, pour la première fois depuis son mariage, à sa résidence, 232 rue Sherbrooke-Est.</p> <p>Le salon était décoré de roses et de verdure.</p> <p>Mme Ethier, assistée de sa mère, Mme (juge) Champagne recevait dans une superbe toilette de satin blanc, avec tunique de chiffon et de perles. Mme Champagne portait une riche toilette de satin noir avec garniture de jais.</p> <p>Des œillots roses et des tulipes ornaient la table à thé présidée par Mmes Philippe Durocher et Arthur Surveyer. Mme Alban Germain servait les glaces, assistée de Mlles Alberta Bienvenu, Anita Champagne, Rachel Emard, Eugénie Champagne, Pauline Lachapelle et Marie-Jeanne Cholette.</p> <p style="text-align: center;">— Jeuux parti.</p>	<p>Descriptif de l'entrée en société de Madame Aldège Éthier, qui donne sa première réception à sa résidence de la rue Sherbrooke, avec l'assistance de sa mère, Mme (juge) Champagne.</p> <p>On y sert le thé ainsi que des glaces.</p>
--	--

Source : BANQ numérique

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4317176?docsearchtext=beatrice%20champagne>

1914

Le Droit, Ottawa, 14 déc. 1914, p. 3

Décès d'une tante du Dr. Éthier, Mme veuve Michel Desjardins, née Aglaé Chevrier, qui faisait manifestement partie de la haute société canadienne. L'article laisse entrevoir les liens de sociabilité de la famille.

IMPOSANTES FUNERAILLES

Samedi matin, le 12 décembre, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Hull, eurent lieu les funérailles de Madame Veuve Michel Desjardins, née Aglaé Chevrier. La levée du corps fut faite par le Rév. Père Guertin, curé de la paroisse et le Rév. Père Villeneuve, officiait au service. A l'Offertoire Monsieur Lucien Labelle rendit avec toute l'expression et l'habileté qu'on lui sait un joli solo de violoncelle et plus tard chanta avec âme les "Adieux" de Schubert.

Le deuil était conduit par les trois fils de la défunte: Messieurs Dauray du département des Travaux Publics, Eudore du département de l'Intérieur et Antonio, E.E.D.; son gendre, Monsieur Arvin Gervais, du Revenu de l'Intérieur de Montréal; son frère Monsieur Eugène Chevrier, maître-de-poste du département de l'Intérieur; ses neveux, le docteur Aldège Ethier, de Montréal; Edgar R. E. Chenier, avocat, H. A. Champagne, gérant de la Banque Provinciale de Hull; Albert Chenier, Maurice et Fernand Champagne.

On remarquait dans le cortège funèbre: Monsieur le maire Bourque, l'ex-maire Dupuis, l'avocat H. A. Fortier, M.P.P., Wilfrid Ste-Marie, avocat, Dr Rochon, Dr Champagne, P. T. C. Dumais, C. C. Pelletier, W. P. Lochnan, Isidore Lafrance, T. W. Ryan, A. Châtillon, M. Dame, Monsieur Labelle Monsieur Reinhardt et un grand nombre d'autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame de Hull.

Source BANQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4144667?docsearchtext=Ald%C3%A8ge%20%C3%89thier>

1915

La Presse, 25 janvier 1915, p. 2

Décès de la mère du Dr. Aldège Éthier

donnera un drame en vers, par H. Tricard, S.J., intitulé "Vitus" ou le "Vitis Sanglant".

FEU MADAME ETHIER

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Calixte Ethier, femme du docteur C. Ethier, autrefois de Montréal, décédée à la résidence de son fils, le Dr J. A. C. Ethier, 45 rue du Roy, Sherbrooke, P.Q. Elle a succombé, après quelques jours de maladie seulement, à un œdème aigu du poumon, à l'âge de 72 ans.

Elle laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, une fille, Mlle Alexina, et trois fils, le Dr Aldège, professeur à l'Université Laval de Montréal, et chirurgien à l'hôpital Notre-Dame; J. Adheimar Ethier, voyageur de commerce, et le docteur J. A. C. Ethier, médecin de l'hôpital St Vincent de Paul de Sherbrooke, et deux frères, Eloi Contant, de Montréal, et Alphonse Contant, de Rochester, N.Y.

Les funérailles auront lieu à la cathédrale de Sherbrooke, mardi, le 26 courant, à 9 h. du matin.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

Source : BANQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3202933?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20%C3%89thier>

1918

La Presse, 18 juin 1918 p. 2

VILLEGATURE

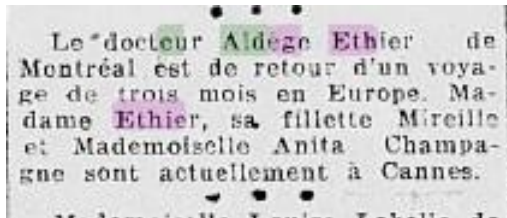
Le docteur A. Ethier, de la rue Sherbrooke, et sa famille, ainsi que Mlle Anita Champagne, ont pris possession de leur villa "Mireille", de la Baie d'Urfé, pour la saison d'été.

Source : BANQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3197598?docsearchtext=Mireille%20%C3%89thier%20Perc%C3%A9>

1923

Le Droit, Ottawa, 14 mars 1923, p. 5



Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4068850?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20C3%89thier>

1925

Le Droit, Ottawa, 4 août 1925, p. 6



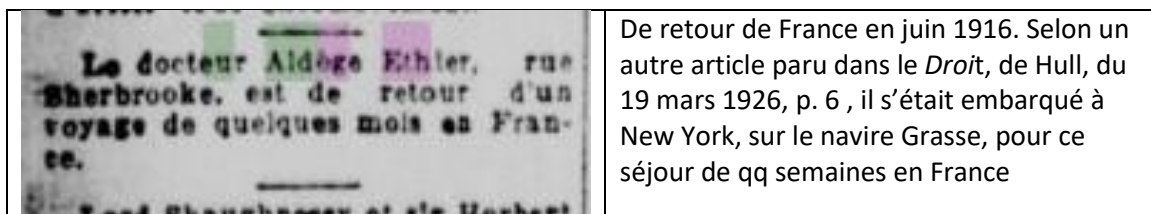
Mention d'un séjour à Percé.

Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4148352?docsearchtext=Ald%C3%A8ge%20C3%89thier>

1926

La Patrie, 11 juin 1926, p. 2



<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4148563?docsearchtext=Ald%C3%A8ge%20C3%89thier>

Voir aussi : Source BAnQ Numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4321839?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20C3%89thier>

1928

La Patrie, Montréal, 30 mai 1928, p.8 (extrait).

**LES GARDE-MALADES
DE L'HOPITAL DE
LA MISERICORDE**

**Elles ont reçu à diner au
Cercle Universitaire. —
Des discours.**

Le comité de 1927 de l'Association des Garde-Malades diplômées de l'hôpital Général de la Miséricorde a reçu à diner au Cercle Universitaire récemment. On remarquait le docteur Aldége Ethier, président du bureau médical de l'hôpital, Mlle Irène Turgeon, présidente de l'Association des Garde-Malades diplômées de la Miséricorde, le docteur Stephen Langevin, le docteur A.-B. LeBel.

Le docteur Ethier proposa la santé des dames et dit l'estime qu'il a pour les infirmières. Après quelques mots de félicitation il leur affirma son désir de les voir progresser dans leur profession, et se dit heureux de pouvoir les aider dans l'intérêt de leur association. Mlle Rose Bloux-Durette, secrétaire de l'association, au nom de la présidente, souhaite une cordiale bienvenue à tous et ajoute quelques mots de félicitation à Mlle Turgeon, la présidente, et aux autres membres du comité de 1927. Le docteur Langevin prit ensuite la parole et indiqua la nécessité et les moyens d'avancement pour une garde-malade, le besoin d'une bonne association, l'intérêt du médecin d'avoir des garde-malades diplômées compétentes et bien renseignées.

Source : BANQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4322437?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20%C3%89thier>

1929

Le Droit, Ottawa, 14 mars 1929 (Carnet mondain), p. 2.

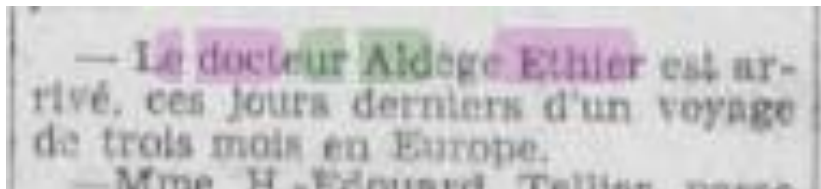


Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4161290?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20C3%89thier>

1931

La Presse, 14 octobre 1931 p. 7

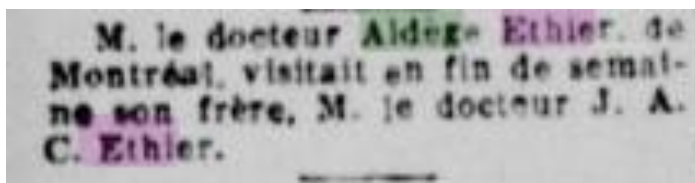


Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2958779?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20C3%89thier>

1932

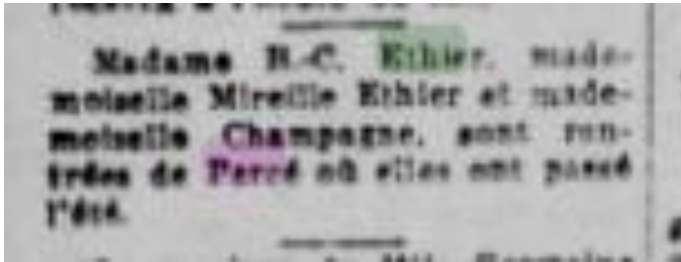
La Patrie, 19 juillet 1932, p. 32



Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4323694?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20C3%89thier>

La Patrie, 11 octobre 1932, p. 2



Source : BANQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4323764?docsearchtext=beatrice%20%C3%A9thier%20Perc%C3%A9>

La Presse 10 décembre 1932 p. 23

Publication d'un texte sur Béatrice Champagne (Madame Aldège Éthier), lequel sera publié en 1938 sous une version écourtée dans l'ouvrage *Portraits de femmes*. (Voir 1938).



(Suite de l'article, 2 pages suivantes)

que l'on y érigerait, ferait toujours largement la part des pauvres, c'est là que Madame Ethier a pris la couleur de ses rêves comme de ses souvenirs. La plus simple chose la mettra en émoi, car alors que d'autres ne comprendraient pas, elle, trouverait en cette expression un sens particulier qu'elle ne saurait peut-être pas traduire, mais dont elle subira l'emprise subtile. Ainsi bien des joies montent en son âme pénétrée que tant d'autres ne sauront jamais. C'est là un privilège, mais qui touche à une telle sensibilité que l'on en reste saisi et inquiet. Vous avez vu ces nappes lumineuses semées de reflets éclatants dont vos yeux mi-clos s'enchantent et qui disparaissent avant que vous y puissiez toucher. . . Il en est ainsi des rêves, mais leur vision vaut certes d'être aperçue dans la solitude faite en votre pensée, dût-elle sitôt s'évanouir. Mais il serait inexact de traiter de chimérique, une existence où l'on pense plus que l'on ne parle. La pensée de cette jeune femme est admirablement graduée. Tous les devoirs y ont leur place. Rien de ce qui doit être fait ne reste ignoré. L'ordre, mais un ordre harmonieux et gracieux, préside à l'arrangement d'un foyer où, évidente, nous apparaît l'éducation artistique. Rien n'y est guindé, mais tout y est choisi. Du salon d'un style très pur, sans fausse note, vous arrivez au vivoir où la fantaisie s'est donnée cours, mais une fantaisie de bon aloi, où tout est choisi, et où apparaît le goût très sûr de celle qui l'a créée. Ces pièces que nous aimons tant, dans nos intérieurs calfeutrés, souvent d'opulents détails, révèlent invariablement la personnalité et donnent le ton de la maison. Il s'agit de ne pas sacrifier au confort qu'exige la détente indispensable, mais d'apporter à ce confort, le caractère d'élégance et d'hospitalité qui met les visiteurs à l'aise et donne une allure familiale aux réunions que l'on y convoque. Vous ne sauriez rien des prédilections de Madame Ethier que vous les devineriez à regarder tout ce qu'elle a entassé de "français" dans la grande salle où elle vit. Et le goût le plus sûr a agencé les maints détails de ce bien-retiro où vous goûtez ce bien-être si particulier qui vous fait appréhender le départ. Tout y attire le regard, du meuble au bibelot, des tentures au tapis, des cadres aux coussins. . . Tout cela est fondu, à sa place. Vous ne sentez pas que ceci a été cueilli en Bretagne, cela en Normandie, cette autre chose dans une vieille maison de la côte de Gaspé, cette potiche, achetée rue de la Paix, tant un goût averti a présidé à un agencement où rien n'est disparate, mais tout à sa vraie place. Là se reconnaît la maîtrise d'une maîtresse de maison élégante et au goût artistique.

Madame Ethier a beaucoup voyagé et de ses séjours prolongés en France, elle a gardé les plus vives impressions. Mais cela n'altère en rien ses prédilections pour la nature canadienne qu'elle a étudiée avidement, et dont elle a trouvé à Percé, la plus splendide manifestation. A un point tel, que chaque été la ramène vers cette plage merveilleuse, face au rocher où les oiseaux blancs ont bâti des nids. Autrefois dans ces paysages enchantés vivait un couple d'artistes qui inondaient le petit pays de ses bienfaits. La mort avait fait vide la maison qu'ils avaient nichée au coin le plus agréable, sur un cap appelé Canon, en souvenir, sans doute, des temps où l'on guerroyait contre les sauvages, et où il fallait protéger la colonie. Cette maison abandonnée et que l'on se rappelait si vivante, navrait les pêcheurs et les habitants de l'endroit. Mais voilà que Madame Ethier va la rouvrir, lui rendre son charme accueillant d'autrefois, et comme l'aimable Madame James, dont l'on bénit toujours la mémoire, devenir à son tour, la bonne châtelaine de ce manoir qui, perché sur le cap battu des tempêtes, semblerait un nid d'aigles, si dans ce nid d'aigles ne vivaient des colombes. . . L'immense atelier du peintre qui en fut le premier propriétaire, inspirera à la gentille Mireille d'extérioriser les rêves artistiques qui se dessinent déjà dans son jeune talent.

(Suite de l'article, page suivante)

Nous aimons qu'ainsi se continuent jusqu'à la tradition, ces jolies coutumes qui, dans nos campagnes atteignent presque au culte. Et c'est ainsi, que Mme Ethier aime à se dispenser. Sa timidité naturelle l'éloigne de la participation aux grandes organisations auxquelles, néanmoins, elle s'associe par de substantielles contributions, et elle fait la charité à sa manière discrète et sûre qui consiste non seulement à distribuer ses dons, mais à prêter tout son coeur au pauvre qu'elle secourt. Ceux qu'elle adopte ainsi rencontrent chez elle mieux que de la générosité, mais encore cette sympathie qui semble de l'amitié, qui rapproche de soi le coeur du malheureux, l'adoucit et le console. Elle efface entre eux et elle, tout ce qui peut sembler une distance; elle leur donne l'impression qu'elle n'est pas seulement une providence, mais une amitié, et ainsi ses bienfaits prennent un sens unique. Elle est faible et délicate; elle admet chez les disgraciés les mêmes instincts qui la possèdent, et elle rougirait de les sentir l'objet de sa pitié. Toutes ces subtilités relèvent d'une nature raffinée qui échappe à l'analyse ordinaire, étonne par sa noblesse, émeut par sa douceur. Et l'on songe que si la charité avait toujours ce visage sincère, bien des maux disparaîtraient de l'humanité angoissée. D'ailleurs, elle suit ainsi l'exemple de sa mère, dont la charité était proverbiale à Hull, et peut-être, toutes deux, obéissent-elles au même instinct que ce Chevrier de Paucamp qui offrait à Marguerite Bourgeoys d'acquitter ses frais de voyage au Canada. Elle reste ainsi comprise par ceux qui l'aiment, et si je devais faire le portrait du compagnon de sa vie, j'aurais à dévoiler des faits, que tout le monde ignore, et qui dénotent d'un semblable amour du prochain, d'une pareille équité devant le malheur. Je crois d'ailleurs qu'ils ignorent l'un et l'autre jusqu'à quel point, ils atteignent à la profondeur de l'humanité, dans leur semblable douceur du bien.

Madame Ethier est une grande liseuse de beaux livres, et quand elle a

Madame Ethier est une grande liseuse de beaux livres, et quand elle a parcouru toutes les pages que la nature somptueuse lui présente, elle s'attarde dans la pensée des poètes ou des procureurs qui souvent écrivent eux aussi de la belle poésie. Tout ce qui est délicat, humain, beau, électrise ses sentiments et magnifie son imagination. Elle suit avec ravissement toute initiative littéraire chez les nôtres, comme toute manifestation artistique. Le succès d'un auteur l'éblouit, nulle n'applaudit plus vivement à nos progrès. Tout l'acquis de voyages sérieux et choisis ne diminue pas son admiration pour les siens. Elle applaudit et se réjouit à chaque trait qui marque nos annales littéraires ou artistiques d'un nouveau triomphe. Elle n'apporte aucune dissonance dans sa fierté. Elle ne s'encombre jamais des discussions qui repétissent, et elle n'entend pas les insinuations ou les perfidies. Son âme est claire et d'une jolle qualité. L'on peut dire de son coeur qu'il est magnifique.

Il est charmant de s'arrêter auprès d'un portrait de femme, d'en refléter la lumière et la grâce qui échappent de sa simple féminité. Car il ne faut pas ignorer l'influence ainsi épanchée sur l'action humaine par ces créatures de grâce, d'esprit et de raffinement qui, en remplissant leur rôle féminin dans toute sa gentillesse, sa pureté, sa finesse et sa douceur, exhaussent le genre humain aux limites de bonté, de compréhension, de bienveillance, sans lesquelles la vie ne vaudrait vraiment pas d'être vécue.

Ces créatures fragiles et belles qui vont de par la vie, quand vous les croisez sur la voie douloureuse atteignent parfois au pathétique sublime où rayonne l'exemple de la foi, de l'amour, de la charité... Et quand la maternité les pare de son éclatant rayonnement, ces femmes-là atteignent vraiment à la plénitude terrestre...

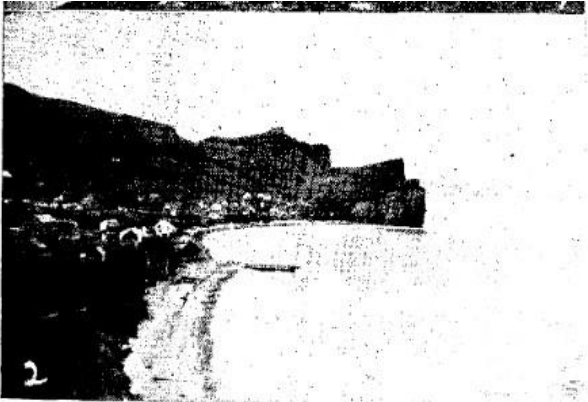

MARIE LING

Source : BANQ numérique

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2959135?docsearchtext=beatrice%20C3%A9thier%20Perc%20C3%A9>

1934

Mention et photo (gravure ?) de la maison de Madame Dr. Éthier dans le livre *Glanures gaspésiennes* / J. Camille Pouliot. (voir Bibliographie ; document accessible en ligne).

<p>P. 248</p>  <p>(1) Maison de Madame Dr A. Éthier au Cap à Canon, Percé. Ancienne propriété James. (2) Les trois Sœurs et le Pic de l'Aurore, Percé.</p>	<p>P. 252-253. « Courtoisie de Mme E. L'Espérance¹²⁴ ». Auteur de la gravure non mentionné.</p>  <p>Percé : Le retour des barques après une journée de pêche. Courtoisie de Mme E. L'Espérance.</p>
---	--

Source : BAnQ :

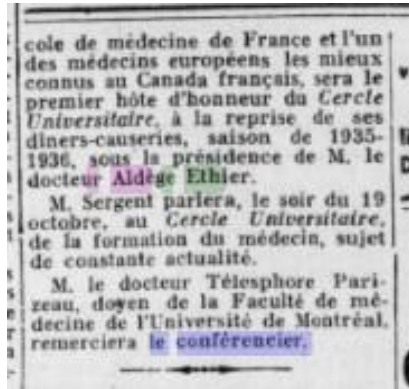
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2022124?docref=eDC008UpII6tDwz-9zxLDA&docsearchtext=maison%20%C3%A9thier%20perc%C3%A9>

¹²⁴ Il s'agit ici de Ernestine L'Espérance (1859-1946), première photographe gaspésienne, qui a photographié des dessins illustrant des scènes locales pour être reproduites en cartes postales et dont l'œuvre est peu connue. Le Musée de la Gaspésie en possède dans sa collection : <https://archives.museedelagaspesie.ca/mot-cle/ernestine-lesperance/>

1935

Le Devoir, 17 octobre 1935, p. 6

Le Dr. Aldège Éthier, Président du Cercle Universitaire de l'Université de Montréal



Source : BANQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2794556?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20C3%89thier>

Le Devoir 21 octobre 1935, p. 2



Source BANQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2794562?docsearchtext=docteur%20aldege%20C3%A9thier>

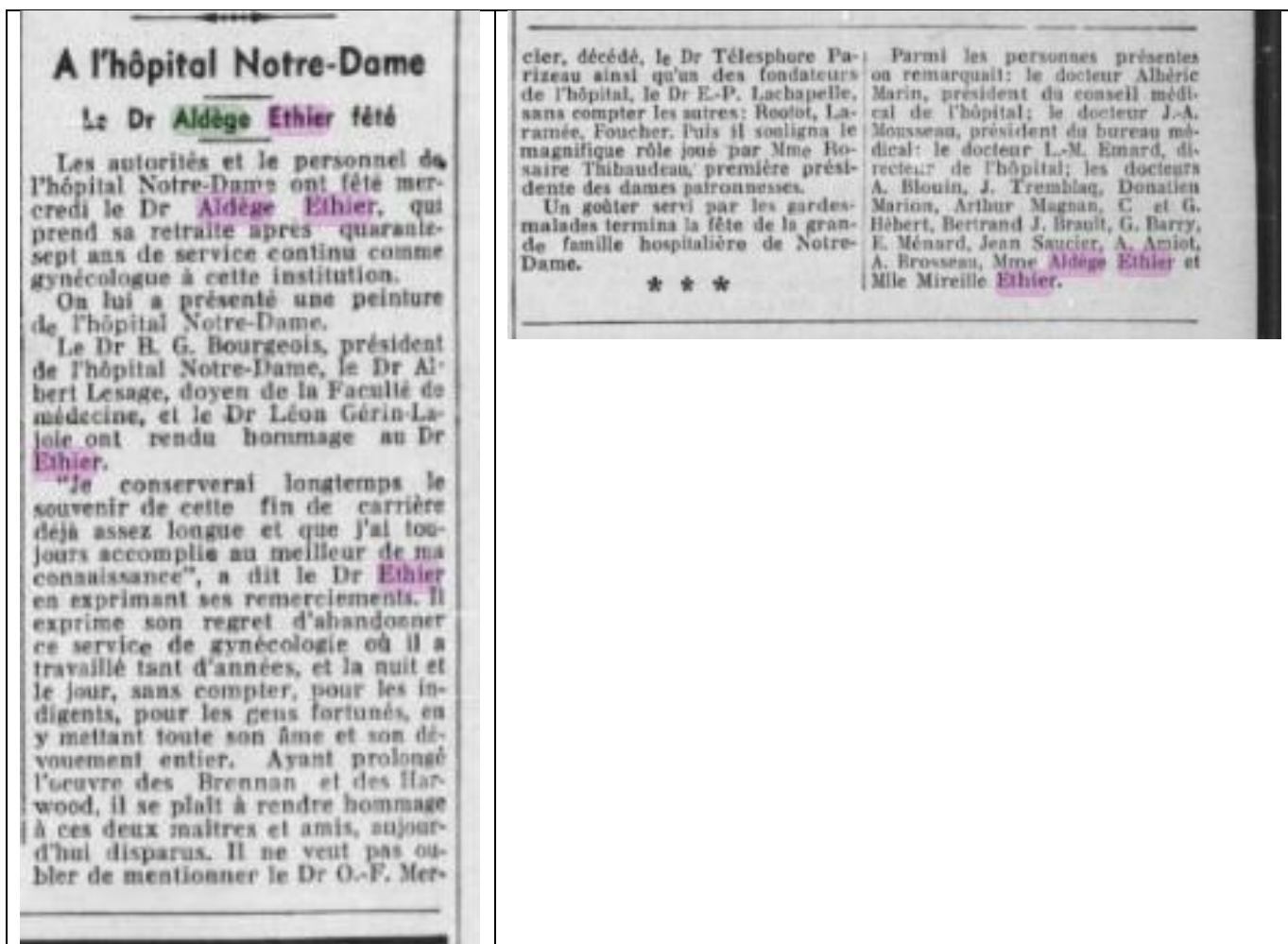
1937

Le docteur Éthier représente l'Université de Montréal comme membre du comité commémoratif *Mission Cavalier de Lasalle*. (Voir *Bibliographie* ; Surveyer, Edouard Fabre.

1938

Le Devoir, 10 décembre 1938, p. 5

Retraite du Dr. Éthier qui quitte l'hôpital Notre-Dame de Montréal après 47 ans de service continu comme gynécologue.



Source BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2803122?docsearchtext=docteur%20Aldégo%20C3%A9thier>

1938

Béatrice Champagne figure parmi ces « Portraits de Femmes », de Madeleine Huguenin, un ouvrage publié aux éditions *La Patrie*, p. 126-127. (Source BAnQ ; voir Bibliographie)

Mention de la maison qu'elle a achetée à Percé.

MADAME ALDÈGE ETHIER

(Béatrice Champagne)

Née à Hull. Fille de l'honorable juge L.-N. Champagne et d'Aldée Chevrier, petite-fille du juge Charles Champagne, et arrière-petite-fille de Charles Champagne, patriote de 37, fait prisonnier à Saint-Eustache. Descend (nous en avons la conviction) par sa mère des Chevrier de Faucamp, dont l'un, compagnon de Maisonneuve a son monument dressé dans le port de Montréal. Elle étudia chez les Dames de la Congrégation à Ottawa, dans leur couvent Gloucester. Epousa en 1910 le docteur Aldège Ethier, chirurgien à l'hôpital Notre-Dame et professeur à l'Université de Montréal. Une fille unique : Mireille.

Une ascendance de juristes et d'intellectuels, une culture intense des choses littéraires et artistiques, ont préparé à l'âme de Madame Ethier, ces délicatesses nuancées, ce raffinement subtil, cette élégance morale et ce goût de l'esprit qui frappent chez cette jolie jeune femme dont les cheveux blancs, à la précocité effarante, ajoutent au charme doux, discret et distingué. Elle évoque les marquises poudrées que les miniaturistes du grand siècle ont fixées dans toute leur mignardise et leur joliesse. Aussi j'envie aux grands peintres de l'époque, leur finesse de touche, leur coloris merveilleux, leur compréhension de l'art, alors qu'avec une simple plume, il m'incombe de réaliser une charmante évocation.

Élevée dans une grande maison familiale, située en un site charmant, dont le juge Champagne ne consentit à se séparer que pour des fins de haute philanthropie, en stipulant que l'hôpital du Sacré-Coeur que l'on y érigerait, ferait toujours largement la part des pauvres, c'est là que Madame Ethier a pris la couleur de ses rêves comme de ses souvenirs. La plus simple chose la mettra en émoi, car alors que d'autres ne comprendraient pas, elle, trouverait en cette expression, un sens particulier qu'elle ne saurait peut-être pas traduire, mais dont elle subira l'emprise subtile. Ainsi bien des joies montent en son âme pénétrée que tant d'autres ne sauront jamais. C'est là un privilège, mais qui touche à une telle sensibilité que l'on en reste saisi et inquiet. Vous avez vu ces nappes lumineuses semées de reflets éclatants dont vos yeux mi-clos s'enchantent et qui disparaissent avant que vous y puissiez toucher... Il en est ainsi des rêves, mais leur vision vaut certes d'être aperçue dans la solitude faite en votre pensée, dût-elle sitôt s'évanouir. Mais il serait inexact de traiter de chimérique une existence où l'on pense plus que l'on ne parle. La pensée de cette jeune femme est admirablement graduée. Tous les devoirs y ont leur place. Rien de ce qui doit être fait ne reste ignoré. L'ordre, mais un ordre harmonieux et gracieux, préside à l'arrangement d'un foyer où, évidente, nous apparaît l'éducation artistique. Rien n'y est guindé, mais tout y est choisi. Vous ne sauriez rien des prédilections de Madame Ethier que vous les devineriez à regarder tout ce qu'elle a entassé de "français" dans la grande salle où elle vit. Et le goût le plus sûr a agencé les maints détails de ce bien-retiro où vous goûtez ce bien-être si particulier qui vous fait appréhender le départ. Tout y attire le regard, du meuble au bibelot, des tentures au tapis, des cadres aux coussins... Tout cela est fondu, à sa place. Vous ne sentez pas que ceci a été cueilli en Bretagne, cela en Normandie, cette autre chose dans une vieille maison de la côte de Gaspé, cette potiche achetée rue de la Paix, tant un goût averti a présidé à un agencement où rien n'est disparate, mais tout à sa vraie place. Là se reconnaît la maîtrise d'une maîtresse de maison élégante et au goût artistique.

(Suite du texte en page suivante)

Madame Ethier a beaucoup voyagé et de ses séjours prolongés en France, elle a gardé les plus vives impressions. Mais cela n'altère en rien ses prédilections pour la nature canadienne qu'elle a étudiée avidement, et dont elle a trouvé à Percé, la plus splendide manifestation. A un point tel que chaque été la ramène vers cette plage merveilleuse, face au rocher où les oiseaux blancs ont bâti des nids. Autrefois dans ces paysages enchantés vivait un couple d'artistes qui inondait le petit pays de ses bienfaits. La mort avait fait vide la maison qu'ils avaient nichée au coin le plus agreste, sur un cap appelé Canon, en souvenir, sans doute, des temps où l'on guerroyait contre les sauvages, et où il fallait protéger la colonie. Cette maison abandonnée et que l'on se rappelait si vivante, navrait les pêcheurs et les habitants de l'endroit. Mais voilà que Madame Ethier va la rouvrir, lui rendre son charme accueillant d'autrefois, et comme l'aimable Madame James, dont on bénit toujours la mémoire, devenir à son tour, la bonne châtelaine de ce manoir qui, perché sur le cap battu des tempêtes, semblerait un nid d'aigles, si dans ce nid d'aigles ne vivaient des colombes.

Nous aimons qu'ainsi se continuent jusqu'à la tradition, ces jolies coutumes qui, dans nos campagnes atteignent presque au culte. Et c'est ainsi que Madame Ethier aime à se dispenser. Sa timidité naturelle l'éloigne de la participation aux grandes organisations auxquelles, néanmoins, elle s'associe par de substantielles contributions, et elle fait la charité à sa manière discrète et sûre qui consiste non seulement à distribuer ses dons, mais à prêter tout son cœur au pauvre qu'elle secourt. Ceux qu'elle adopte ainsi rencontrent chez elle mieux que de la générosité, mais encore cette sympathie qui semble de l'amitié, qui rapproche de soi le cœur du malheureux, l'adoucit et le console. Elle efface entre eux et elle, tout ce qui peut sembler une distance; elle leur donne l'impression qu'elle n'est pas seulement une providence, mais une amitié, et ainsi ses bienfaits prennent un sens unique. Elle est faible et délicate, elle admet chez les disgraciés les mêmes instincts qui la possèdent, et elle rougirait

126



de les sentir l'objet de sa pitié. Toutes ces subtilités relèvent d'une nature raffinée qui échappe à l'analyse ordinaire, étonne par sa noblesse, émeut par sa douceur. Et l'on songe que si la charité avait toujours ce visage sincère, bien des maux disparaîtraient de l'humanité angoissée. D'ailleurs elle suit ainsi l'exemple de sa mère, dont la charité était proverbiale à Hull, et peut-être toutes deux obéissent-elles au même instinct que ce Chevrier de Faucamp qui offrait à Marguerite Bourgeoys d'acquitter ses frais de voyage au Canada. Elle reste ainsi comprise par ceux qui l'aiment, et si je devais faire le portrait du compagnon de sa vie, j'aurais à dévoiler des faits que tout le monde ignore et qui dénotent d'un semblable amour du prochain, d'une pareille équité devant le malheur. Je crois d'ailleurs qu'ils ignorent l'un et l'autre jusqu'à quel point ils atteignent à la profondeur de l'humanité, dans leur semblable douceur du bien.


Ces créatures fragiles et belles qui vont de par la vie, quand vous les croisez sur la voie douloureuse atteignent parfois au pathétique sublime où rayonne l'exemple de la foi, de l'amour, de la charité. Et quand la maternité les pare de son éclatant rayonnement, ces femmes-là atteignent vraiment à la plénitude terrestre...

127

1939

Le Devoir 5 juin 1939, p. 10

Funérailles du Dr. Éthier célébrées dans la chapelle de l'Hôpital Sacré-Cœur de Hull, dont une partie était autrefois la résidence familiale de Mme Éthier (Béatrice Champagne).

<p>Les funérailles du Dr Ethier</p> <p>Le docteur Aldège Ethier, gynécologue réputé de notre ville, décédé vendredi dernier, laisse son épouse, née Béatrice Champagne, fille de feu le juge Champagne de Hull, et une fille Mireille. De nombreuses sympathies sont témoignées à la famille. Les funérailles auront lieu demain à 9 h. à l'église St-Jacques. De là le convoi funèbre partira pour Hull où un libéra sera chanté à 3 h. à l'Hôpital du Sacré-Coeur, ancienne résidence de la famille du juge Champagne, père de Mme Ethier. La sépulture aura lieu au cimetière Notre-Dame de Hull.</p>	<p>Ancienne résidence du juge Louis-Napoléon Champagne¹²⁵ rue Laurier, achetée par la Ville de Hull en 1910 pour \$16 500 pour être convertie en hôpital (Sacré-Cœur)</p> 
---	--

Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2803427?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20%C3%89thier>

Source pour la résidence : <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/photos/3233.html>

Voir aussi : *Le premier hôpital Sacré-Cœur de Hull* :

<http://histoireoutaouais.ca/le-premier-hopital-sacre-coeur-de-hull/>

¹²⁵ Père de Béatrice Champagne, épouse du Dr. Aldège Éthier :

« Louis Napoléon Champagne est né à Saint-Eustache le 21 novembre 1860. Après avoir été maire de Hull 1893 à 1896, il a été élu député du Parti libéral du Canada dans la circonscription de Wright en 1897 et réélu en 1900, puis nommé juge à la Cour supérieure du Québec en 1904. Il est décédé à Ottawa le 15 octobre 1911, moins d'un an après la vente de sa résidence. Il avait 50 ans. » Source :

<http://histoireoutaouais.ca/le-premier-hopital-sacre-coeur-de-hull/>

1939

Le Droit, Hull, mercredi 7 juin, p. 4

Article procurant de l'information sur la carrière du Dr. Éthier :

1892 : obtient son doctorat en médecine

Médecin à Notre-Dame pendant qq années

Va travailler 7 ans à Paris, à l'hôpital du Dr. Récamier

1905 : De retour à Montréal ; devient assistant en gynécologie à l'hôpital ND

1931 : chef du département de gynécologie de l'Hôpital Notre-Dame et prof. à UdeM

1938 : retraite - Hôpital Notre-Dame et Université de Montréal

Le Dr A Ethier
conduit à son
dernier repos

DECEDE A MONTREAL, OU SON SERVICE EST CELEBRE, IL EST INHUME HIER A NOTRE-DAME DE HULL.

Hier après-midi à 3 heures, en la chapelle de l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull, un libéra a été chanté pour le repos de l'âme du Dr **Aldége Ethier**, pendant plusieurs années chirurgien en chef de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, ville où il est décédé vendredi à l'âge de 72 ans. Le service funèbre avait été célébré le matin même à 9 heures en l'église St-Jacques de Montréal, puis la dépouille avait été amenée à Hull par les soins de la maison mortuaire Vandelas, de Montréal. M. le chanoine L.-C. Raymond, curé de St-Joseph de Hull, officia à l'absoute, assisté de MM. les abbés Joseph **Ethier**, cousin du défunt, et M. Lapièrre, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Joseph Hébert, chapelain de l'hôpital du Sacré-Coeur, avait fait la levée du corps à l'entrée de l'institution. Un chœur de religieuses et de gardes-malades de l'hôpital fit le chant. L'inhumation suivit au cimetière Notre-Dame de Hull, où M. l'abbé Joseph Hébert bénit la fosse et récita les dernières prières.

Conduisaient le deuil: le frère du défunt, le Dr Calixte **Ethier**, de Sherbrooke; ses neveux, l'avocat T **Ethier**, Pierre **Ethier**; ses cousins, l'échevin Antonio Desjardins, D. Desjardins, E. Desjardins, de Hull, H.-A. Champagne, gérant de la B. Provinciale, à Hull, J.-A. **Ethier**, R. Champagne, A.-M. Pinard, gérant de la B. Nova Scotia, à Hull.

Dans la nombreuse assistance on remarquait: le R. P. A. Béland, curé de Notre-Dame; M. l'abbé Eugène Labrosse, cousin du défunt; Rév. Soeur Donatienne, des Soeurs de la Providence, supérieure de l'hôpital du Sacré-Coeur; les religieuses de plusieurs communautés d'Ottawa et de Hull; les docteurs J.-L. Lamy, Georges Bruchési, Philippe Bélanger, J. Isabelle, H. Pilon, H. Viau, Edouard Laverdure, A.-Z. Crépeault; des Dames Patronnesses de l'hôpital du Sacré-Coeur; le Major A.-A. Pinard; le notaire H. Desrosters; J. Moussette, gouverneur de la prison de Hull; l'avocat Avila Isabelle et Louis Labelle; les gardes-malades de l'hôpital du Sacré-Coeur; MM. Jean Lacroix, Arthur Pharand, E.-A. Beaudoin et autres.

Un landau chargé de tributs floraux précédait le cortège.

(Suite de l'article en page suivante)

Le docteur **Aldège Ethier** est décédé vendredi dernier à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Fils de médecin, il avait obtenu son doctorat en médecine à Montréal en 1892. Après quelques années passées comme médecin à l'hôpital Notre-Dame, il alla faire un séjour de sept ans à Paris dans le personnel de l'hôpital du docteur **Récarmier**. De retour à Montréal en 1905, il devint assistant dans le département de la gynécologie à l'hôpital Notre-Dame. En 1931 il passait chef de ce département. La même année, l'Université de Montréal le nommait professeur de gynécologie. En décembre 1938, il s'était démis de ces deux postes.

Il avait épousé Mlle **Béatrice Champagne**, fille de feu le juge **L.-N. Champagne**, de Hull, qui lui survit, ainsi qu'une fille, Mlle **Mireille Champagne**, son frère, le Dr **C. Ethier**; une soeur, Mme veuve **F.-A. Labelle**, de Hull, une belle-soeur, Mlle **Anita Champagne**, de Montréal; des cousines, Srs **Marie de la Miséricorde**, à Hull, **St-Jean l'Évangéliste** et **Marie de la Paix**, des SS. **Grises de la Croix**, Mlle **Juliette Champagne**, de Hull; un autre cousin, **M. Hormisdas Ethier**.

Feu le Dr **Ethier**, son épouse et autres membres de la famille **Champagne** furent de grands bienfaiteurs de l'hôpital du **Sacré-Coeur**, qui eut son berceau dans l'ancienne résidence de feu le juge **Champagne**, père de Mme **Ethier**.

La résidence fait encore partie de l'institution.

Source : BAnQ numérique

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4056016?docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20%C3%89thier>

Décès du Dr. Éthier. Article hommage rédigé par l'abbé Elie Auclair. Dans cet article-hommage, il n'est nulle part mention de la propriété du Dr. Éthier à Percé.

<h2 style="text-align: center;">Le docteur Aldège Ethier</h2> <p style="text-align: center;">(Ecrit pour le Devoir)</p> <p>Le docteur Aldège Ethier, professeur à l'Université de Montréal et chirurgien praticien de l'hôpital Notre-Dame, est mort il y a près d'un mois, à 70 ans et 10 mois, le 2 juin dernier. A titre de confrère de classe au Collège de Montréal dès 1880 — soixante ans bientôt! — j'ai pensé, au lendemain de son décès, à lui consacrer quelques modestes lignes. A ce moment, je n'étais pas suffisamment au courant des détails de sa longue et belle carrière. Depuis, j'ai pu me renseigner. A une réunion récente des vieux confrères de collège de 1880-1886, il fut abondamment question de notre condisciple et très cher ami disparu. En rendant aujourd'hui, bien que tardivement, mon humble hommage à sa mémoire, je suis assuré par ailleurs de répondre à l'attente des chères âmes qui ont le mieux vécu de sa vie et l'ont le plus aimé: sa femme, Mme Champagne-Ethier, si généreusement dévouée à son mari, et son unique et affectueuse enfant qu'il avait fait appeler Mireille, du nom ensoleillé de l'héroïne de Mistral.</p>	<p>Né à Curran, comté de Prescott en Ontario, au mois d'août 1868, notre confrère Aldège, dont le père, le docteur Calixte Ethier, après son stage à Curran et un autre à Sainte-Scholastique, était venu assez tôt pratiquer à Montréal sur la paroisse Saint-Jacques, entra au collège à 12 ans et ne tarda pas à s'y faire autant d'amis qu'il avait de camarades. Pas très grand de taille, de figure ouverte et avenante, sage, peu turbulent, toujours mis avec une impeccable correction, travailleur sans ambition marquée, mais assidu, parfois peut-être un brin nonchalant, aimable et prévenant envers chacun, il tenait dans sa classe un rang honorable et promettait d'être un modeste au dévouement soutenu. L'un des plus jeunes de notre cours, il était choyé de tous, sans s'en prévaloir beaucoup. La chronique raconte que, au collège de l'Assomption, sir Wilfrid Laurier, écolier, à cause de sa belle tenue et de sa distinction, était dénommé le "petit Monsieur". Pour les mêmes motifs, Aldège et son ami Willie — que celui-ci me pardonne! — étaient nos "petits Messieurs" à nous, et nous les aimions bien. Plus tard, dans nos réunions des conventuels, ils ont été, l'un et l'autre, parmi nos plus fidèles assistants et des secrétaires zélés. La bonne et franche amitié, qui se noue sur les bancs de la même classe est de celles qui durent et gardent un charme spécial. Aldège en fut constamment une preuve vivante.</p>
--	--

(Suite de l'article, 2 pages suivantes)

¹²⁶ Note : Dans cet article-hommage, il n'est nulle part mention de la propriété du Dr. Éthier à Percé.

Ses années de collège terminées, Aldège Ethier s'orienta naturellement, par attrait sans doute et aussi, il me semble, parce qu'il aimait à être obligeant pour tout le monde, vers l'étude de la médecine, dont il allait faire l'oeuvre de sa vie, une oeuvre de maître. Il suivit les cours de la faculté Laval à Montréal, qui se donnaient alors au château de Ramezay et dont les cliniques se pratiquaient à l'hôpital Notre-Dame, dans l'ancien immeuble de la rue du même nom. En 1892, il conquérait brillamment son diplôme de docteur en médecine. Il fit un ou deux ans d'internat, je crois, à Notre-Dame. Puis, il alla poursuivre des études supérieures à Paris. Il devait y séjourner pas moins de sept ans, à l'hôpital Saint-Michel, clinique du célèbre docteur Récamier, son maître et dans la suite son ami de tous jours.

Revenu à Montréal, le docteur Ethier fut attaché à l'hôpital Notre-Dame, dirigé par les bonnes Soeurs Grises, où il allait se dévouer pendant quarante ans avec un dévouement inlassable, en même temps ou peu s'en faut qu'à l'hô-

pital général des Soeurs de Miséricorde. En comptant ses années de Paris, c'est quarante-sept ans entiers qu'il a donnés à sa belle profession. Nommé professeur à l'Université pas longtemps après son arrivée au pays, il a partagé ses activités professionnelles entre la pratique courante et l'enseignement. Spécialisé en gynécologie, c'est de cette branche importante de la médecine qu'il eut à s'occuper comme praticien et comme professeur. Depuis plusieurs années, il dirigeait le service de gynécologie à l'hôpital et il était titulaire de la chaire de cette même science à l'Université, quand, en septembre 1938, atteint par la limite d'âge, il démissionna de l'une et l'autre fonctions.

Peu après son retour de Paris à Montréal, il épousa Béatrice, fille du juge Champagne, de Hull, qui lui a été une si digne compagne de vie et de qui lui est née sa bien nommée fille Mireille, joie radieuse de son foyer.

Ce qu'ont été les labours, les suc-

Suite de l'article sur 2 col.:

cès et les mérites du docteur Aldège Ethier aux hôpitaux, surtout à celui de Notre-Dame, dans le professorat et auprès de l'importante clientèle que son savoir lui avait conquise, on le lui a dit aimablement et éloquentement, lors de la manifestation organisée en son honneur, pour le 7 décembre 1938, à la suite de sa démission des services actifs. Ce fut une vraie belle fête d'amicale confraternité et de louanges méritées qui eut lieu, ce soir-là, au Cercle Universitaire, à laquelle assistèrent Mme et Mlle Ethier aux premiers rangs d'une considérable assemblée d'élite, et dont la *Revue Médicale*, dans sa livraison de janvier 1939, a publié un substantiel et bien significatif compte rendu.

On offrit au docteur démissionnaire, déjà vieillissant, hélas! mais qui paraissait encore vigoureux, plus qu'il ne l'était en fait, une jolie toile d'Adrien Hébert représentant un coin du vieux Montréal, où se profile le vénérable château de Ramezay, le lieu de ses premières études en médecine. Tour à tour, le docteur Bourgeois, président du corps médical de l'hôpital Notre-Dame, le docteur LeSage, doyen de la faculté à l'Université, et le docteur Gérin-Lajoie, successeur du docteur Ethier à l'hôpital et à l'Université, prirent la parole pour louer sa belle et féconde carrière. Ils insistèrent sur son amour désintéressé de la noble profession, sur son tact et sa délicatesse, sur son dévouement à toute épreuve. "Souriant, aimable, encourageant, lui disait par exemple le docteur Gérin-Lajoie, vous étiez aimé, cher maître, de nos patientes, qui anticipaient votre visite avec quiétude, confiantes qu'elles étaient que vous feriez pour elles ce que vous aviez fait pour tant d'autres, que vous les guéririez, tout au moins que vous les soulageriez..."

Ce fut devant tous ces éloges, le

Suite de l'article sur 2 col.

vous les soulageriez...

Confus devant tous ces éloges, le Dr Ethier y répondit, avec une modestie bien dans sa manière, en disant que le peu qu'il avait pu faire, il le devait à ses anciens maîtres et à ses prédécesseurs: Brosseau, Lachapelle, Rottot, Laramée, Foucher, Récamier (à Paris), Brennan et de Lotbinière-Harwood. Il rendit hommage aux dévouées Soeurs Grises, aux dames patronnesses, aux administrateurs de l'hôpital Notre-Dame. Il ajouta que, même démissionnaire, il ne quittait pas complètement ses collègues et ses malades, qu'il restait à leur disposition et toujours prêt à continuer ses services. Ce qu'en lisant son discours j'ai bien reconnu mon cher confrère de jadis, toujours tout simple, toujours obligeant, toujours désintéressé, toujours charitable!

* * *

Charitable, oui certes il l'était, le docteur Ethier; ses collègues n'ont pas manqué de le souligner dans l'occasion que je viens de rappeler, et nombreux sont ceux en dehors de leur profession qui en pourraient témoigner, des prêtres par exemple ou des dames de l'Assistance maternelle. On ne faisait jamais en vain appel à sa bienveil-

lance pour une pauvre mère indigente. Que de fois, dans l'exercice du saint ministère, je l'ai expérimenté moi-même! Et il était ainsi charitable avec discrétion, sans souci de réclame, à la façon des grands seigneurs chrétiens de jadis et des maîtres de la science d'aujourd'hui, qui sont, ceux-ci, grâce à Dieu, nombreux chez nous à Montréal, comme un peu partout au Canada dans nos villes et nos villages.

Le docteur Ethier était nécessai-

Suite de l'article sur 2 col.

Le docteur Ethier était nécessairement très pris par ses multiples devoirs professionnels. Il trouvait quand même moyen d'entretenir des relations sociales choisies dans le meilleur monde et il s'accorda de fois à autres la détente d'un beau voyage. Il fut président du *Cercle Universitaire* de Montréal pour l'année 1937. La même année, lors de la venue de la mission française en Louisiane pour les fêtes de Cavellier de la Salle, il fit partie de la mission canadienne qui s'y rendit aussi, avec Mgr Maurault, M. le juge Fabre-Surveyer et M. Aegidius Fauteux, à titre avec Mgr le Recteur de représentant de l'Université de Montréal. A plusieurs reprises, il alla en France et séjourna à Evian et à Vittel, notamment en août-septembre 1938. Il y allait, les dernières fois, pour chercher la guérison ou un soulagement à l'affection rénale dont il souffrait depuis quinze ans et qui devait, hélas! après une crise qui dura une douzaine de jours, l'emporter, le 2 juin dernier, de son cher hôpital Notre-Dame au séjour de l'infini.

Absorbé par ses soucis de méde-

Absorbé par ses soucis de médecin et de professeur, Aldège Ethier n'était peut-être pas de ces catholiques qui manifestent souvent et ostensiblement leur croyance; mais il était au fond d'une foi robuste, à la manière des meilleurs fils de notre race, et il s'en souvenait en toutes occasions. J'en sais quelque chose. Il s'en est souvenu spécialement en se préparant à la mort en sa dernière maladie. Le bon Dieu lui a tenu compte de ses innombrables charités et je crois que, là-haut, elles ont dû peser dans la balance des éternelles rétributions. N'est-ce pas ce qui importe par-dessus tout pour les savants illustres, tout autant que pour les moins doués et les plus obscurs?

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

29 juin 1939.

Source : BANQ

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2803471?docsearchtext=docteur%20aldege%20%C3%A9thier>

HOPITAL NOTRE-DAME DE MONTRÉAL



Notre Dame Hospital, Montreal / Hôpital Notre-Dame, Montréal. [Carte postale]
¹²⁷Montréal :Pub. by Granger Frères, s.d. –

Source : BANQ <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2027985>

¹²⁷ (Image colorée d'une photographie, voir : Ville de Montréal. Archives. *Photographie Hôpital Notre-Dame*. Cote CA M001 VM094-Y-1-17-D1771. Vers 193? Source : <https://archivesdemontreal.ica-atom.org/hopital-notre-dame-193>)

1961

Décès de Béatrice Champagne, épouse du Dr. Éthier, résidant au 324 est, rue Sherbrooke, Montréal. Inhumation à Hull.



Résidence de Madame Éthier : Le 324 Est, rue Sherbrooke, Montréal, de nos jours (point rouge)

Source : Google Street view

<https://www.instantstreetview.com/@45.516174,-73.567855,102.83h,0.52p,0z,DzotiBTRogElzmrYyhIELg>

Dernier hommage à Mme A. Ethier

En l'église St-Jacques de Montréal, ont eu lieu, récemment les funérailles de Mme Beatrice Champagne-Ethier, veuve du docteur Aléoge Ethier.

Le cortège, précédé de deux landaux de fleurs, partit de sa demeure 324 est, rue Sherbrooke, pour se rendre à l'église où des cadettes néolites formaient une garde d'honneur.

Le service funèbre a été célébré à 9 heures par M. Emile Lévesque, p.s.s., curé, assisté de M. Julien Perrin, p.s.s., diacre et du R.P. G.-A. Chauret, eudiste, sous-diacre.

La chorale paroissiale dirigée par M. Camille Doquetta exécuta la messe de Perosi. M. Roland Roy touchait l'orgue.

Dans le chœur avaient pris place MM. D. Waddell, p.s.s., A. Beaulac, p.s.s., W. Ethier, p.s.s., L. Fortin, p.s.s., et M. Yabbe H. Robillard.

Dans le nef, la fille de la défunte, Mlle Mireille Ethier, sa sœur Mlle Anita Champagne. Autres membres de la famille: M. et Mme Gaston Pelletier, M. Marcel Ethier, M. Jacques Ethier, Mme Hector Asselin, Rév. St. Demers.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, des Sœurs du Bon-Pasteur, des Petites sœurs de l'Assomption, des Sœurs grises, des Sœurs de la Providence, des représentantes de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste.

Après le service funèbre, le cortège se rendit à Hull, où un Libera fut chanté à 2 heures en l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Le Rév. Père Jean LeDuc, s.m.l., officiait à cette cérémonie à laquelle assistaient les membres des familles Champagne-Ethier, des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, des Servantes de Jésus-Marie, de l'hôpital du Sacré-Coeur et de nombreuses connaissances.

La sépulture eut lieu au terrain de la famille Champagne, au cimetière Notre-Dame de Hull.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2778320?docsearchtext=beatrice%20champagne-%C3%A9thier>

1968

Le Droit, Hull 26 septembre 1968, p. 37,

Décès d'Anita Champagne, sœur de Béatrice, qui demeurait avec sa nièce Mireille.

CHAMPAGNE — Mlle Anita Champagne, à Montréal, est décédée le dimanche 22 septembre 1968, à l'âge de 77 ans. Elle était la fille de feu le juge L.-N. Champagne et de feu Aldée Chevrier, autrefois de Hull, Québec. Elle laisse une nièce chérie, Mireille Éthier; une tante, Mme E.-C. Pelletier, Ottawa et plusieurs cousins et cousines. La dépouille repose à sa demeure, 324 est, rue Sherbrooke, Montréal, d'où aura lieu le départ à 9h45 le vendredi 27 septembre, service à 10 heures en l'église St-Jacques. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. Un libéra sera célébré à 3h en l'église Notre-Dame-de-Grâce, de Hull, Direction Alfred Dallaire Inc. 60-153

Source BANQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4215432?docsearchtext=mireille%20%C3%A9thier>

1983

Le Devoir, 29 avril 1983 p. 10

Décès de Mireille Éthier

<p>ÉTHIER, Mireille. — À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 25 avril 1983 est décédée Mlle Mireille Éthier, peintre de marine, fille de feu Béatrice Champagne et de feu le Dr. Aldège Éthier. Elle laisse dans le deuil plusieurs cousins et cousines de Hull et de Sherbrooke ainsi que des amis qui lui servaient de famille, entre autres les Dr. Richard Morisset, son filleul (Monique Gougeon Morisset), Mia Riddez Morisset, Marguerite Werder, Madeleine Mousseau ainsi que toute la famille Riddez. À la demande de la défunte, la dépouille ne sera pas exposée. Un service sera célébré le samedi 30 avril à 11 h a.m. en l'église St-Viateur d'Outremont et l'inhumation aura lieu dans le caveau familial au cimetière Notre-Dame de Hull. En mémoire de la défunte des dons adressés au Fonds de Recherches du Service de micro-biologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal seraient appréciés.</p>	<p>Source : BANQ https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2786740?docsearchtext=mireille%20%C3%A9thier</p>
--	--

Sépulture de la famille Éthier



Pierre tombale de la famille Éthier

Cimetière Notre-Dame (Hull)
Gatineau
Lot : ND-B-257

Docteur Aldège Éthier (1869-1939)

Béatrice Champagne (1886-1961)

Leur fille Mireille Éthier (1913-1983)

Sources : <https://www.findagrave.com/memorial/208202753/aldege-ethier>

1983

Jean-Louis Lebreux à la tête du Comité de sauvegarde de la Maison Éthier, de Percé.

Texte paru le 21 septembre, dans la page *FaceBook Sauvons la Villa Frederick James*
<https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James-105908307925105> :

« À la mort de la veuve de Frederick James, en 1932¹²⁸, la maison a été acquise par le docteur Elphège¹²⁹ Éthier. La Famille Éthier, dont le vocable « Maison Éthier » existe encore aujourd'hui dans certaines officines percéennes, fut le dernier propriétaire individuel de la villa; Madame Éthier en sera la dernière occupante en 1961. C'est grâce à sa correspondance et à son testament, que l'on comprend que le quartier des bonnes était occupé par des domestiques, probablement des locaux, Madame Éthier ayant elle-même effectué un legs à son chauffeur.

Dans les années 80, l'avenir de la Villa Frederick-James est encore menacé. Son défenseur de l'époque, Jean-Louis LeBreux, directeur du Musée Le Chafaud de Percé se porte à la rescousse de la spectaculaire demeure. Les documents ci-joint démontre encore une fois qu'il ne faut prendre rien pour acquis quant à la sauvegarde de cet icone de Percé. Les changements de propriétaires n'ont aidé en rien cette menace.

La Villa (Villa Les Goélands pour les Éthier) fut ensuite la propriété du gouvernement du Québec (par l'entremise du ministère de la Chasse et de la Pêche), de la famille Molson et Héritage Canada et, finalement, l'Université Laval de Québec.

Copier, coller et texter pour la sauver. Une autre victime des changements climatiques et de l'indifférence collective.

Sources des documents: *Journal le Havre Mars 1983*

Collection privée Jean-Louis LeBreux »

Le commentaire est accompagné de deux coupures de journal. A noter que Jean Louis Lebreux signe sa lettre : *Archéologie muséologie* sur la coupure extraite du journal local *Le Havre*.

Dans la lettre d'opinion publiée dans le journal *Le Soleil*, Québec, il signe : *Archéologie-muséologie. Société des Amis de la Maison Éthier, Percé.*

¹²⁸ Erreur sur la date du décès de Lucy James, qui est 1930 et non 1932.

¹²⁹ Il y a ici une erreur dans l'écriture du prénom : c'est *Aldège* et non *Elphège*

voTRE opInion: **Sauver la maison Ethier!**

Ordir la démolition de la maison Ethier, cela équivaut à faire fi, sans vergogne, d'un passé pittoresque, révolu, que certains d'évoquer, contre vent et marée, au sommet de cette falaise, l'imposante façade de cette demeure quasi seigneuriale.

En effet, contrairement à aujourd'hui, où elle ne semble plus que faire naître les abjects graffiti dont sont maculés les parois du Rocher Percé, témoignages colorés d'une inéluctable vocation touristique, l'étonnante beauté de ce paysage grandiose et majestueux, à une époque, toutefois pas magistérienne, exerça sa fascination, pressagant ainsi la vocation culturelle de ce lieu inspiré, et suscita chez une pléiade d'artistes des œuvres qui s'élevèrent autant de chants que d'hymnes à la lumière exceptionnelle et à la puissance de ce décor sublime.

Au siècle dernier, vers 1880, le peintre américain Frederick James découvre ce site choisi des dieux et sans aucun doute habité par eux; il succombe à l'enchantement; il plante ses chevaux, aménage son atelier et érige sa résidence au faite du Cap Capon, bientôt devenue le cabinet de travail de très nombreux artistes originaires des Etats-Unis et d'ailleurs.

Des lors, au cœur de cet éden marin, se profile un charmant manoir. Harmonie et élégance, sérénité que prêteront et floritures, Percé oblige. Sinc et sobriété, minutier et devenu attentif de ceinture la discrète présence d'un raffinement regard qu'ils ne témoignent d'une ultime coexistence à l'opulente. Tel une figure de proue, si elle domine, la sobre silhouette de l'habitation persévère et retienne l'éclat des lieux. Le maître de ce lieu, un artiste.

Les années s'écoulaient et à d'autres rendez-vous, d'autres hôtes conviaient d'autres gens. Tout ainsi enchané qu'ébloui par la scène qui l'émerveille, le touriste contemple ce mystérieux bâtiment, mais les mille et une rêveries qu'il suscite meurent avec le jour. Entrée interdite. Les lézards d'appointaient jamais seuls, et le rue de la maison Ethier se poursuit. Aujourd'hui constant, mais chef-d'œuvre en perçu, cette habitation, toujours aussi inaccessible, constitue l'un des beaux fleurons du patrimoine architectural de Percé qu'il importe de défendre. La noble vocation de musée à laquelle son passé la prédestine dicte impérativement sa sauvegarde. L'abbé Charles-Eugène Roy s'écrivait-il pas: "...en 1934 et au cours des années qui suivirent, il fut question d'un musée gaspésien à Percé." Percé est sur le point d'être doté d'un musée gaspésien, écrit le promoteur du projet, le juge Camille Poullet (Gaspésien). "L'idée fait son chemin... Le père Logan serait un endroit idéal pour une belle construction... Surtout, nous que ce projet, encore en plan à l'heure qu'il est, finisse par se réaliser" (1).

Il est à l'art ce qui appartient à l'art. Et si les occupants de demain avaient pour nom: Alberto Torresi, Suzanne Guite, John Wiseman, Ulysse Martin, tout écrit eût été un tuteur. La pertinence de leur séjour aurait y être l'aire le canon qui déjà l'aura pour frapper d'anathème une telle aberration.

Jean-Louis
Le Breux
archéologie-
muséologie

Seconde lettre d'opinion, affichée sur le FB SVFJ également du 21 septembre 2020, sans mention de la référence.

Ce texte a été repéré dans BAnQ numérique : Journal *Le Soleil*, 8 juin 1985, cahier B, p.5 (B-5).

Source : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2912463>



1999

Le Soleil, 28 août 1999, p. A-11

Achat de la Villa par Béatrice Champagne Éthier. Cependant erreur sur la date d'acquisition.

PERCÉ

Une vocation culturelle pour la maison Frederick James

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ **PERCÉ** — La maison Frederick James, la résidence la plus photographiée de la Gaspésie parce qu'elle est située sur le cap Canon, voisin du rocher Percé, continuera de servir à la promotion des arts quand sa restauration sera terminée, même si sa vocation précise n'est pas arrêtée.

Des groupes intéressés à se servir de la maison devraient décider cet automne de son utilisation pour l'été prochain, estime Robin Molson, porte-parole de la fondation Héritage canadien du Québec, propriétaire de la résidence depuis octobre 1988.

«Le département des arts visuels de l'Université Laval pourrait y donner des cours l'été prochain. Il devait y avoir des cours d'architecture cet été, mais les responsables de cette initiative ont décidé de ne pas le faire», précise M. Molson. Mais il est certain que la promotion des arts, sous toutes ses formes, fera partie de la vocation de la maison.»

L'École des arts visuels pourrait y donner des cours



Le studio de la grande demeure du peintre Frederick James s'avère idéal pour des concerts et des expositions.

Le studio de cette grande demeure est néanmoins fort actif cet été, puisque la corporation de développement culturel Art-à-tout Percé y organise des concerts et des expositions. Le studio est la seule partie intérieure dont la rénovation est achevée.

Environ un quart de million \$ sont investis pour retaper la maison, construite en 1900 par le peintre américain Frederick James, originaire de Philadelphie, mais qui a vécu à Percé de 1887 jusqu'à sa mort en 1907.

« Depuis le début, nous avons dépensé de 150 000 à 200 000 \$ pour refaire complètement l'extérieur de la maison, de 1990 à 1994. Maintenant, nous réalisons l'intérieur. Ça va prendre de 50 000 à 70 000 \$ encore », précise M. Molson.

Le chantier est supervisé par l'architecte François Varin, l'homme qui a vu à la restauration du moulin des Éboulements. C'est l'entrepreneur Bertrand Daraiche, de Percé, qui réalise les travaux. Robin Molson ne fixe pas d'échéancier précis pour le moment.

« Il faut aller soigneusement pour respecter le style de la maison. Et les sous ne se trouvent pas dans les arbres, résume-t-il. Lentement, chaque année, nous donnons du travail et des responsabilités aux gens de Percé, qui ont leur mot à dire dans les décisions sur la vocation de la maison », explique Robin Molson. C'est son père Jack qui a créé la fondation Héritage canadien du Québec, vouée à la protection du patrimoine.

Gurty Coderre, de la corporation Art-à-tout Percé, trouve que le studio de la maison Frederick James constitue un endroit merveilleux pour les concerts intimes qui y ont été présentés cet été. « Nous avons parfois été obligés d'arrêter de vendre des billets la veille d'un concert, parce que nous n'aurions pu trouver la place pour les gens. C'est un site exceptionnel, inspirant pour les peintres aussi. »

À la mort du peintre américain en 1907, la maison a été acquise par Béatrice Champagne, épouse du docteur Aldège Éthier. La maison est aussi désignée comme la maison Éthier parfois. Cette famille l'a gardée jusqu'en 1974, alors qu'elle a été vendue au gouvernement du Québec, qui l'a fort mal entretenue.

« Elle était complètement vandalisée quand on l'a achetée, pour presque rien, en 1988 », rappelle Robin Molson.

COLLABORATION SPÉCIALE GILLES GAGNÉ

S.d.

Autre souvenir d'enfance, autre mystère éclairci (partiellement) par une photo, celui de la maison de Percé... Lors d'un voyage en Gaspésie, la famille s'était bien entendu arrêtée à Percé pour admirer le célèbre massif rocheux. Nous avions fait le tour de l'île Bonaventure en bateau



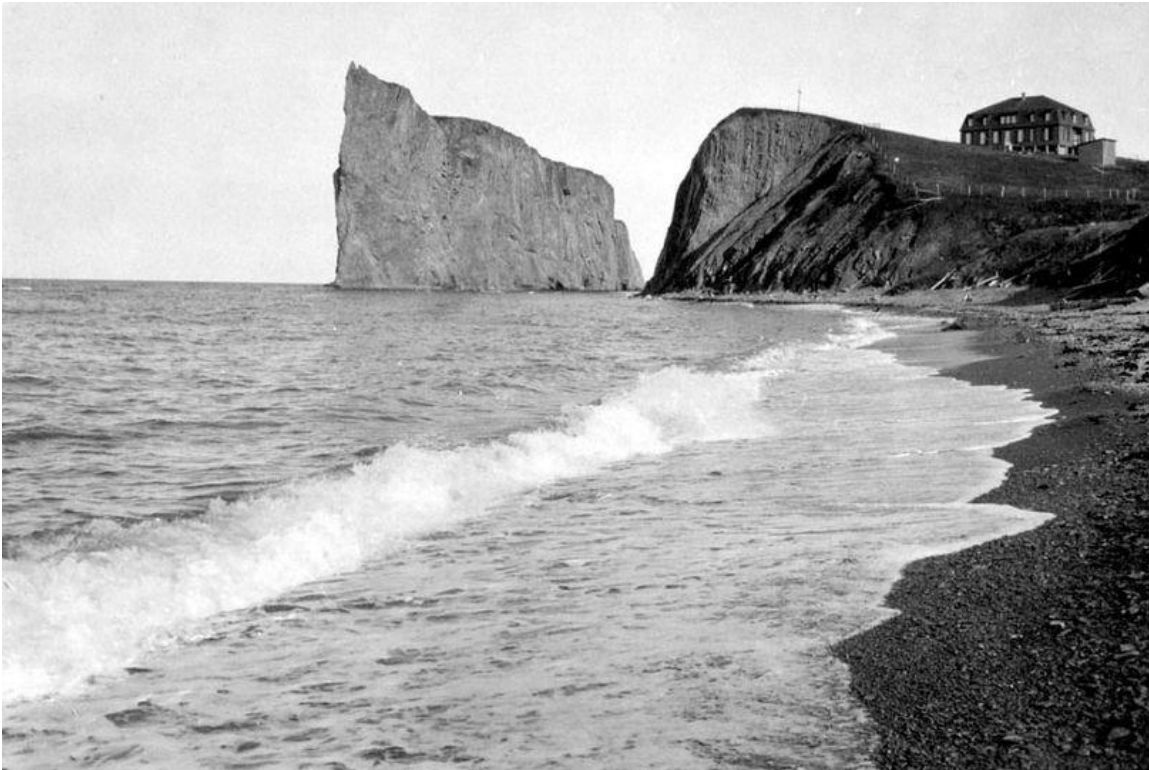
et mon père nous avait expliqué que la maison abandonnée sur la falaise offrant la meilleure vue du Rocher avait été longtemps occupée par une parente, dont il n'avait pas éclairci le degré de parenté. Comme je n'avais jamais eu l'occasion d'en reparler ou d'entendre parler de nouveau d'une branche de la famille avec un pied-à-terre en Gaspésie, j'en étais presque venu à croire que c'était une erreur, ou un malentendu. Pourtant, je conserve un souvenir très net des sentiers sinueux dans l'herbe folle et de la maison claquemurée sur la hauteur. Or, la photo de 1936 ci-dessus apparaît dans un vieil album avec une note précisant que cette villa baptisée « Les Goélands » était la maison d'été du docteur Aldège Éthier et de sa femme, née Béatrice Champagne.

Il s'agit sans doute du docteur montréalais de ce nom qui avait fait ses études médicales à l'Université Laval de Montréal (comme mon grand-père), obtenant son diplôme en 1892. Il était devenu professeur de gynécologie à l'Université de Montréal et directeur du personnel de l'Hôpital Notre-Dame, peut-être en même temps que mon grand-père y était, avant 1916. Il est mort début juin 1939. Quant à sa femme, son nom de famille suggère qu'elle pourrait être la sœur ou plus probablement la fille de l'avocat hullois Alfred Champagne, le conjoint d'Évangéline Chevrier, née le 1er septembre 1854 et mariée à Ottawa le 15 août 1876. Évangéline était la sœur du sénateur Noé Chevrier, le grand-père de ma grand-mère Margherita Chevrier. Le lien de parenté serait donc tenu, mais non imaginaire...

Source : Blog (25.06.2006) <http://culturedesfuturs.blogspot.com/2006/06/retour-aux-sources.html>

Annexe 3.1

Sujet connexe : Les sanatoriums et la lutte contre la tuberculose



(Photographie) L'ancien sanatorium du Mont-Joli, Percé (vers 1930?)

Source : Credit: Canada. Dept. of Mines and Technical Surveys / Library and Archives Canada / PA-017297

Publiée sur le site *FB Percé en anciennes photos*, 30 mars 2019.

<https://www.facebook.com/photo/?fbid=10218224341657332&set=oa.832966433723197>

Diverses sources journalistiques indiquent que le Dr. Aldège Éthier a travaillé au Sanatorium de Percé. Les recherches documentaires réalisées démontrent que cette affirmation semble erronée puisqu'aucune mention d'une quelconque activité professionnelle du Dr. Éthier ne le relie au sanatorium de Percé, mais bien à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.

Cependant, il est vrai que la ville de Percé a accueilli sur son territoire des institutions de santé visant à combattre la tuberculose, dont l'un tenu par le Dr. J.A. Mireault et son

épouse¹³⁰, de la rue Sherbrooke à Montréal. La confusion tient peut-être à ce que ce médecin habitait la même rue que le Dr. Éthier. Il faudrait documenter davantage le sujet des sanatoriums de Percé.

La ligue antituberculeuse de Québec est fondée pour combattre ce fléau.

Voir le document : *La ligue antituberculeuse de Québec 1909-1959*

https://iucpq.qc.ca/sites/default/files/ligue_antituberculeuse_de_quebec_1909-1959.pdf

Voir aussi cet article, en collaboration avec BANQ :

<https://www.journaldequebec.com/2020/06/21/photos-7-choses-a-savoir-sur-la-lutte-a-la-tuberculose-au-quebec>

La Campagne du timbre de Noël pour combattre la tuberculose, toujours en activité :

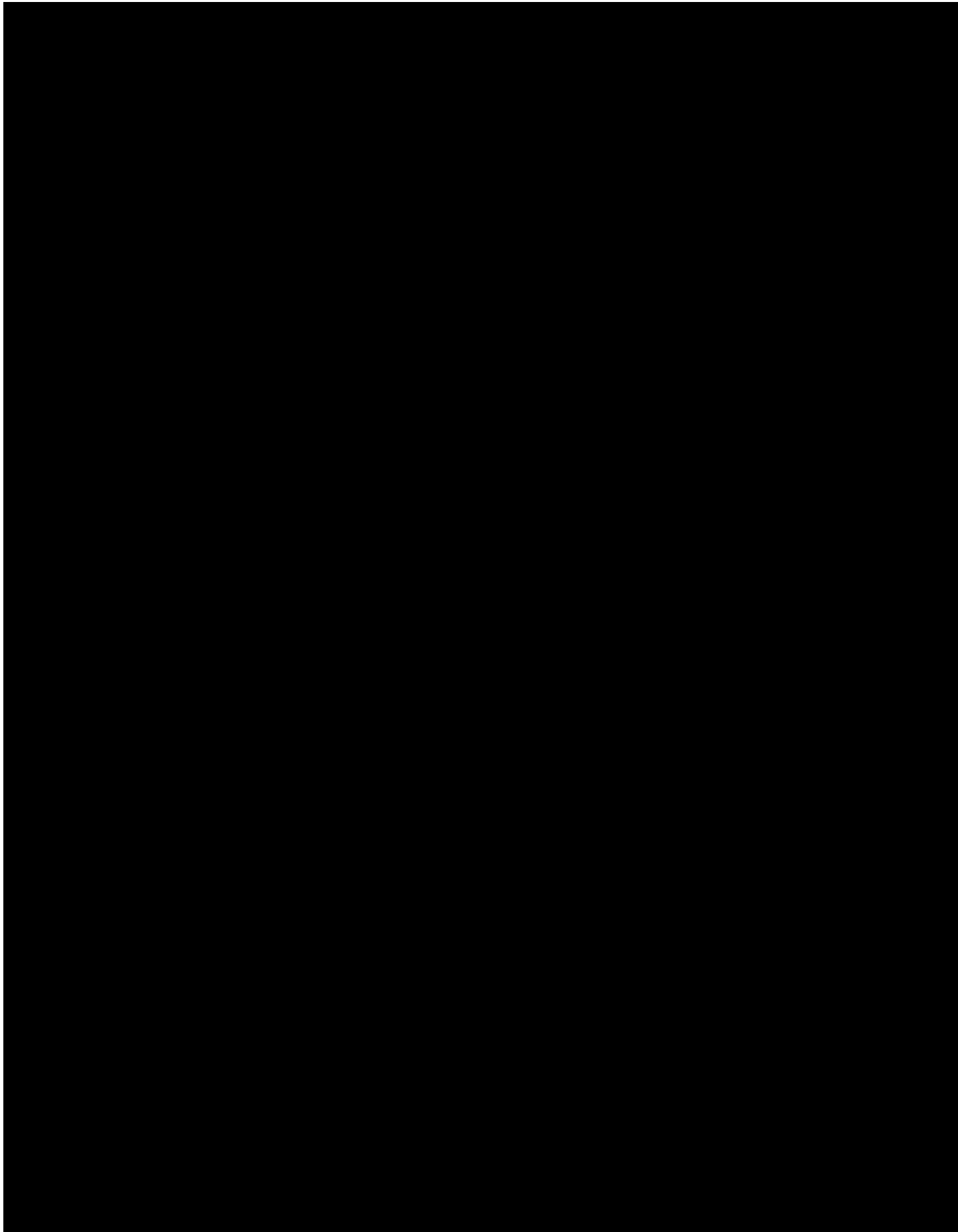
<https://www.poumon.ca/impliquez-vous/commandez-vos-timbres-de-no%C3%AB>

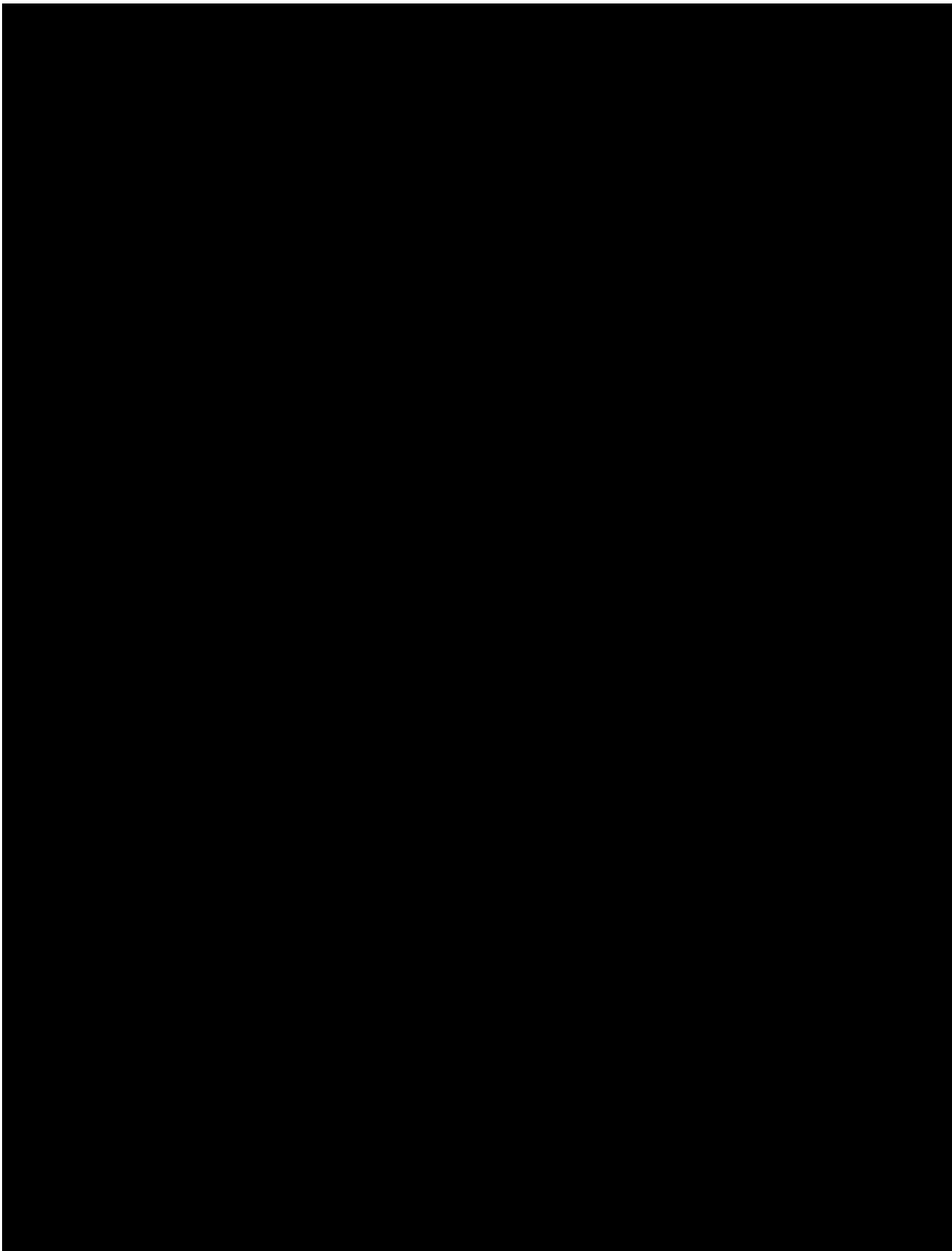
Histoire du timbre de Noël : <https://nb.poumon.ca/au-notre-sujet/histoire>

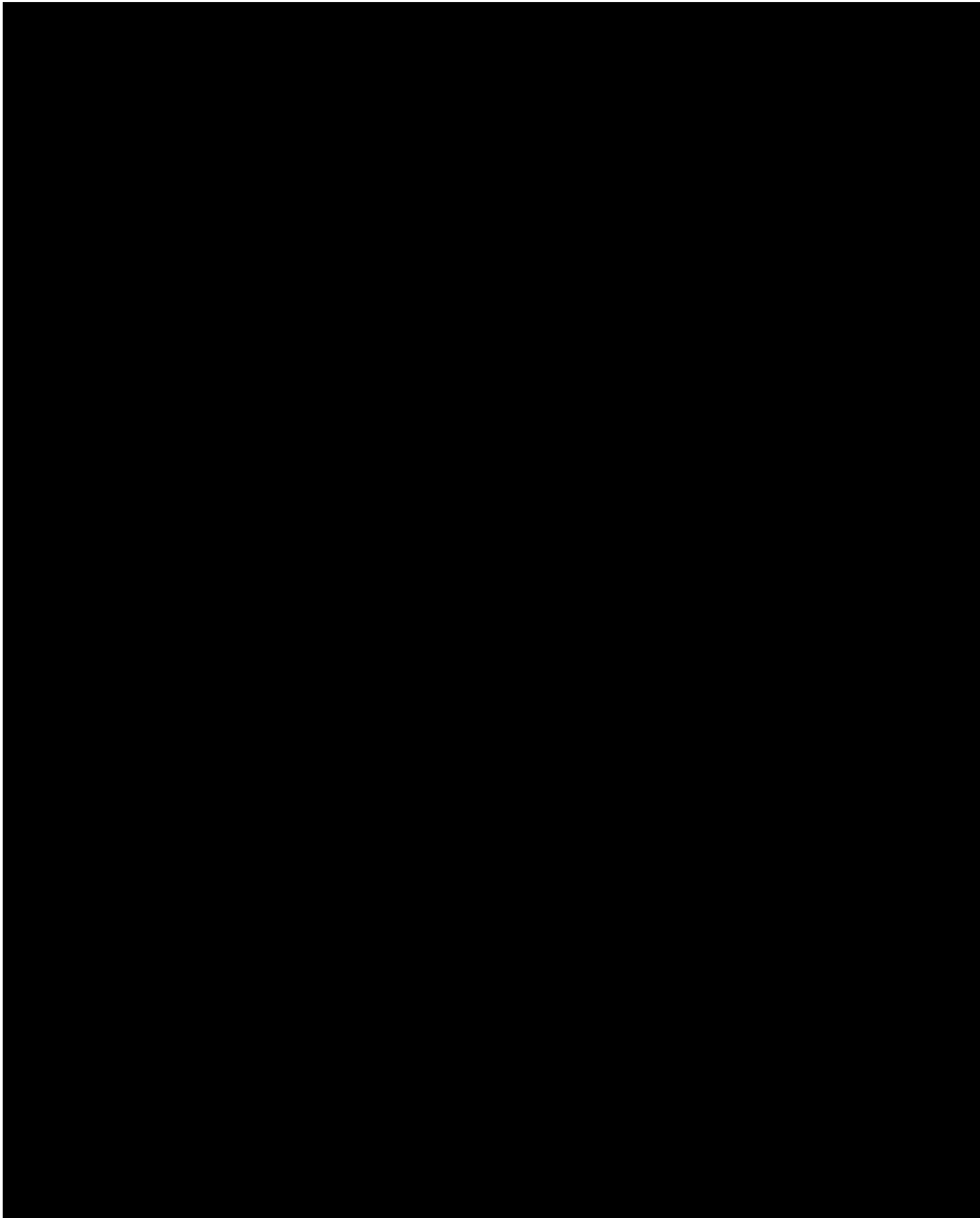
¹³⁰ Source : site FB Percé en photos anciennes, 30 mars 2019

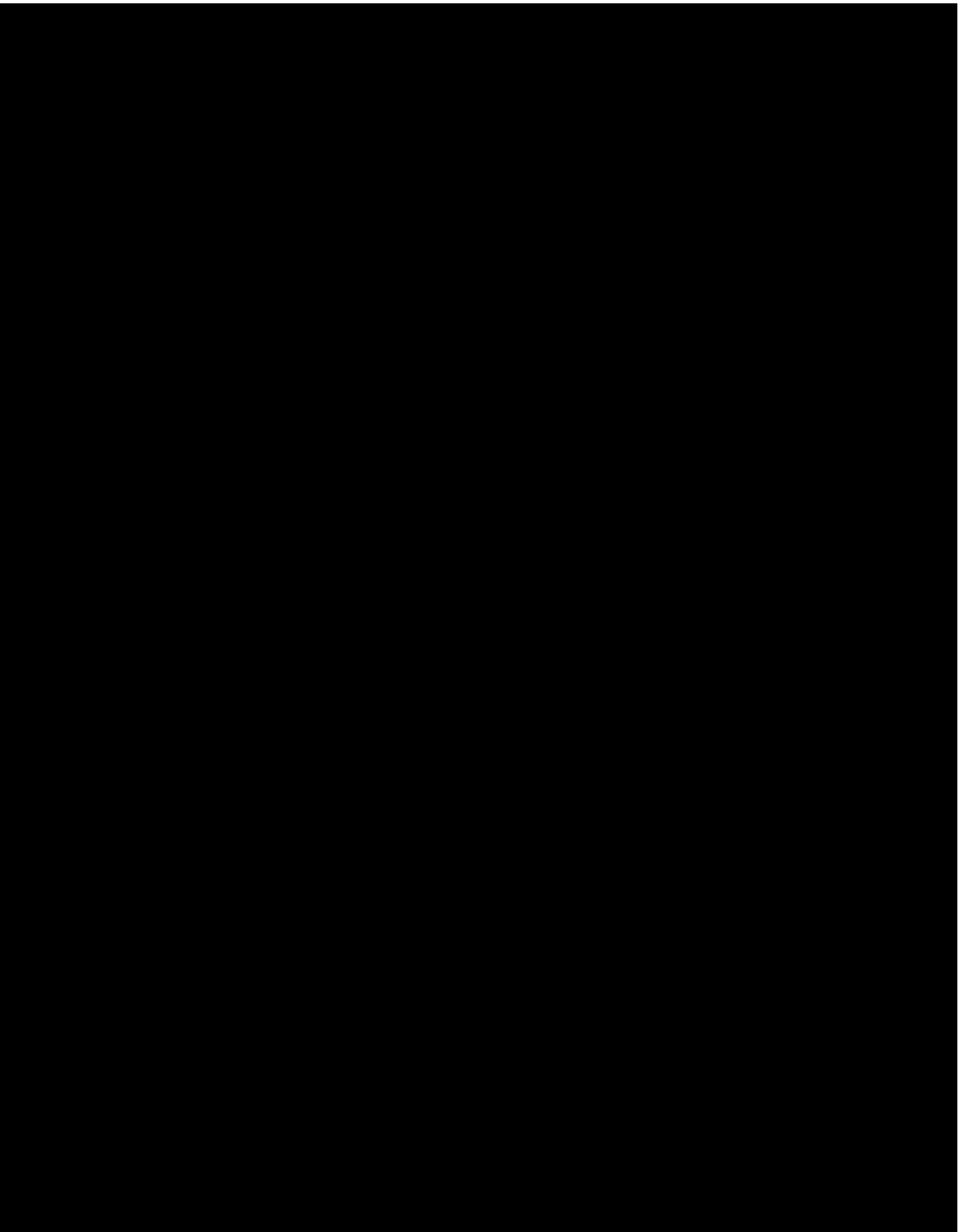
https://www.facebook.com/groups/367199556966556/posts/832966437056530/?comment_id=1477012165985284

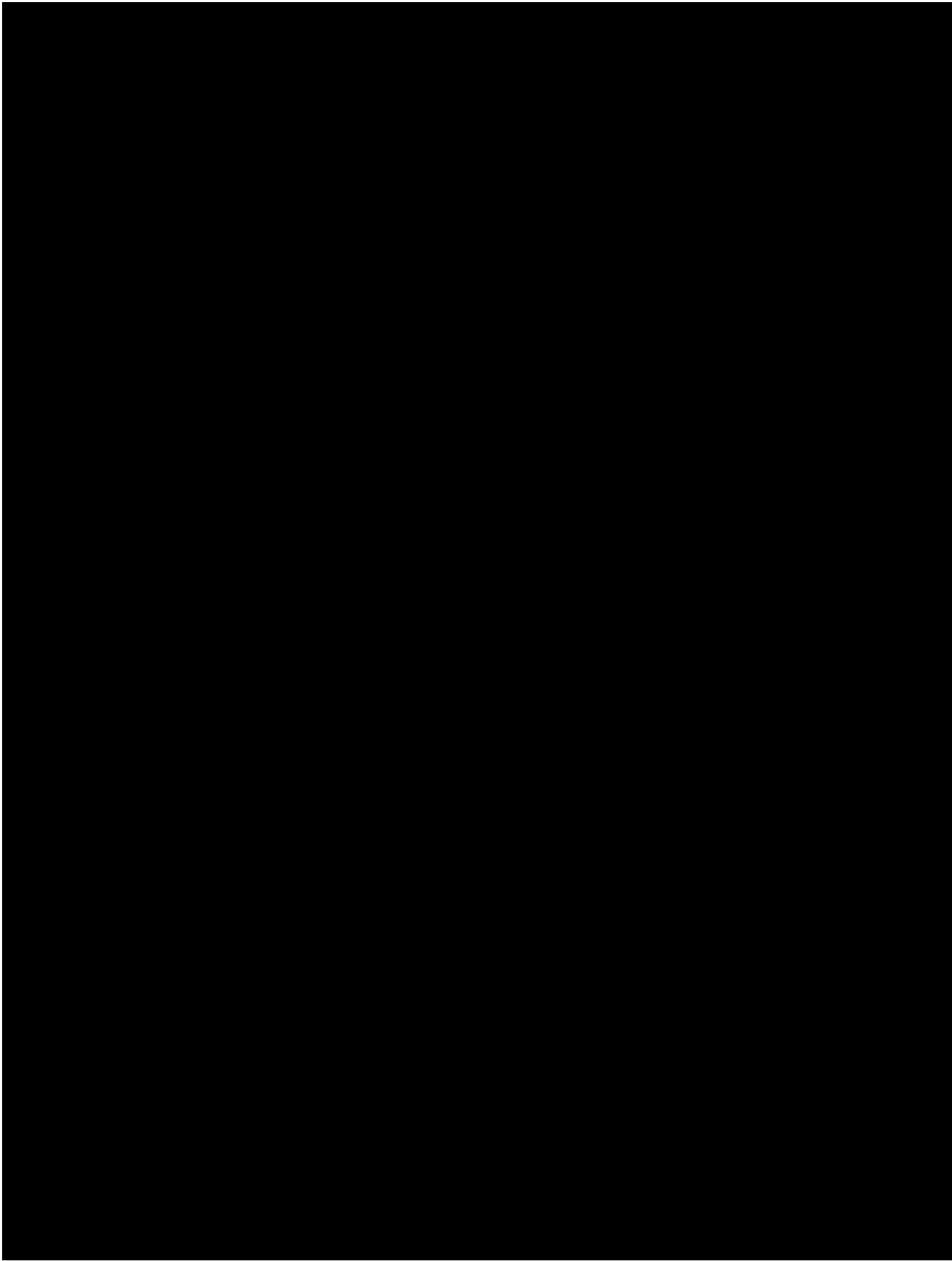
Partie 4 : Pour la suite

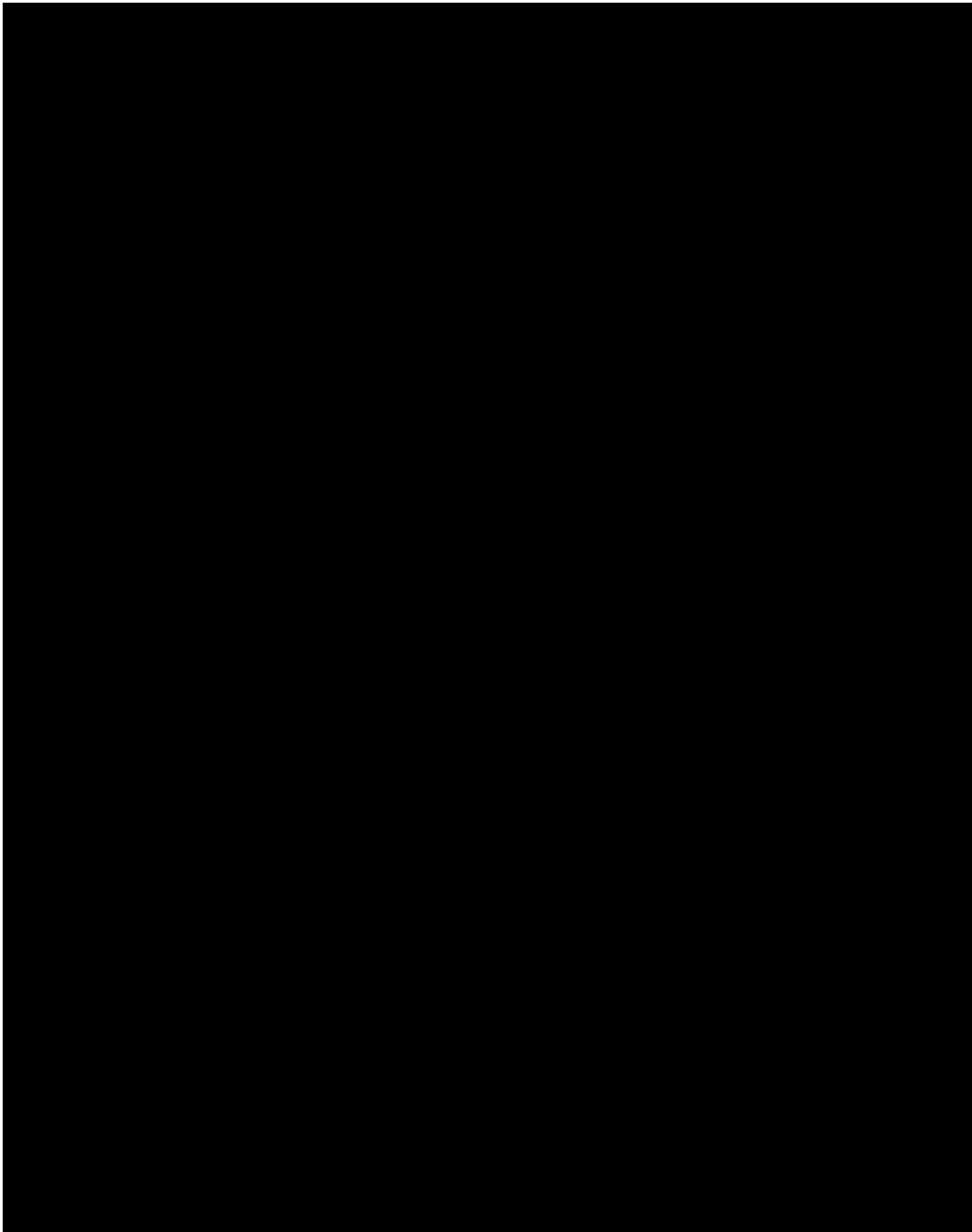




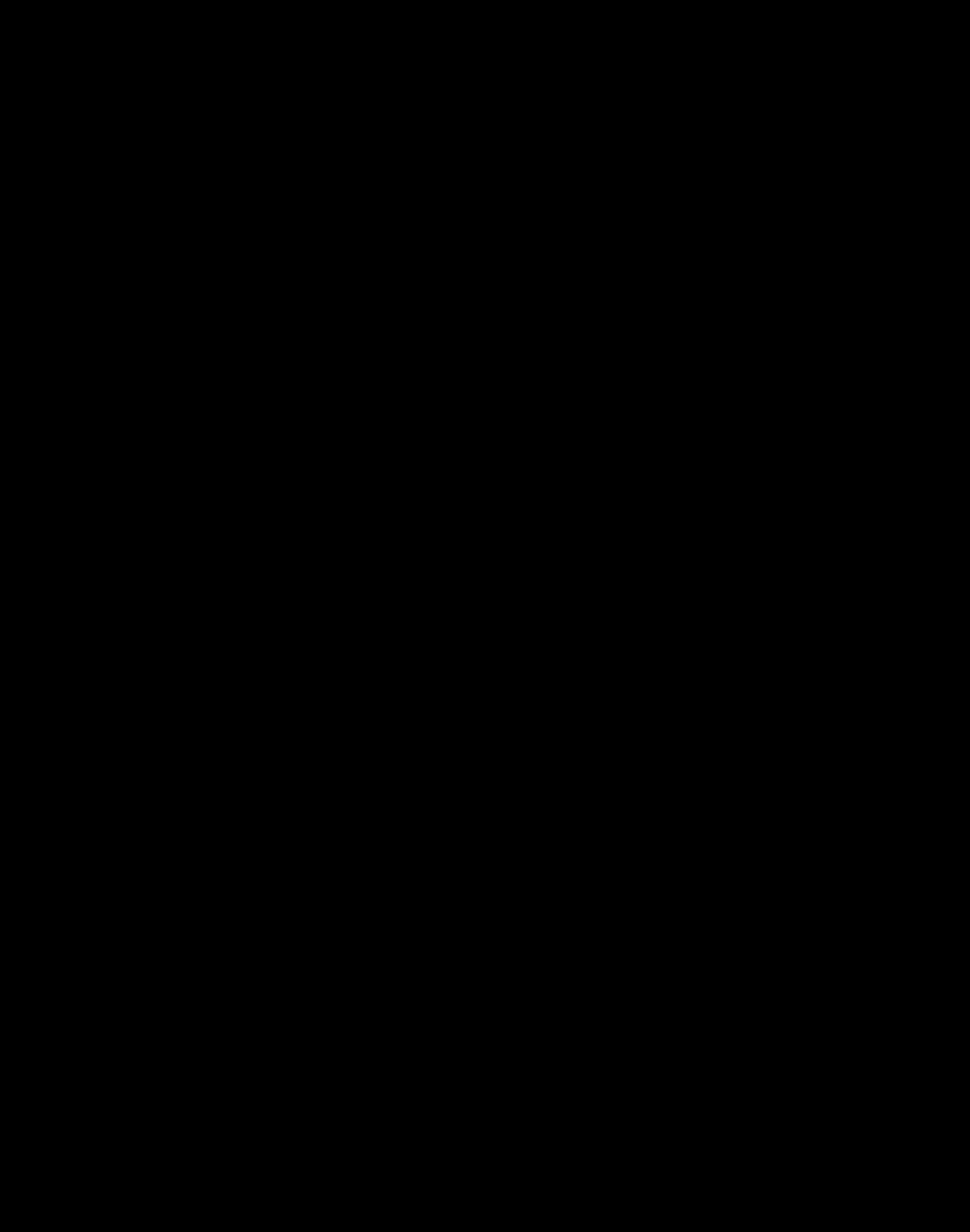












Pour la suite : Villa Frederick-James, Percé

Tableau stratégique des personnes-ressources à contacter

Afin de poursuivre la recherche et obtenir des informations sensibles, complémentaires ou inédites sur la Villa Frederick-James, plusieurs personnes ou groupes de personnes pourraient être approchés une fois l'annonce officielle faite par la ministre de la Culture et des Communications du Québec de l'inscription de la Villa dans le réseau des *Espaces bleus*.

Sont suggérés ici quelques intervenants à contacter, ainsi que le but recherché de la démarche informative.

1. Personne-ressource :

Facebook « Percé en anciennes photos »

Adresse URL : <https://www.facebook.com/groups/367199556966556>

Administré par : Jocelyne Rehel -- Groupe créé le 28.11.2016 – 4,0 k membres

Note : Ce groupe FB désire faire revivre l'histoire de la ville de Percé au moyen de photographies de ses habitants, ses industries, ses activités et événements y ayant eu cours. L'intérêt du groupe réside dans la participation de chacun à poster des images et la sollicitation collective des connaissances individuelles afin de commenter, d'identifier ou de documenter les images affichées.



Buts visés : La mémoire des occupants de la Villa semble encore vivace au sein de la population ainsi que la tradition orale qui a nourri son histoire. Au fil des images postées sur ce site, recueillir des témoignages, des informations, des précisions de la part des habitants de Percé, voire des photographies

inédites.

Actions à entreprendre : Poster des photographies liées à la Villa Frederick-James (avec leurs sources) : soit des photographies anciennes, soit des photographies actuelles prises en cours de travaux ; solliciter une action participative communautaire. Informer au préalable la gestionnaire du site.

Ex : Demande de l'aide afin d'identifier les personnes figurant sur la photographie P68/3b/148 n/b du fonds Daniel Mabre, Musée de la Gaspésie.

2. Personne-ressource :

Aucune. Recherches et validation à faire

Note : Jane Maria Bunton (1862 – 19 ?) a été la dame de compagnie de Lucie James lorsqu'elle séjournait à Percé. À sa mort en 1930, elle lui a laissé un don de 1000\$ par volonté testamentaire, en guise d'appréciation. Jane avait 44 ans en 1907 (mort de F. James) et 68 ans en 1930.

Buts visés : Il y a toujours des Bunton vivant dans la région de Percé. Il serait intéressant d'en contacter pour recueillir des témoignages autour de Jane et de Lucy James, et avec un peu de chance, des photographies ou des lettres.

Actions à entreprendre : Recherches à cibler sur Facebook pour rechercher des personnes ayant un lien familial avec Jane Maria Bunton, Percé, par exemple : Linda LeBlanc (page FB : <https://www.facebook.com/groups/367199556966556/user/100004663296319/>) qui a posté un message sur le compte Percé en anciennes photos, pour rendre hommage à sa famille : « *A l'arrière de gauche à droite Marguerite-Rose Bunton, Emilie Bunton (ma mère), Rosalie Collin (ma grand-mère) et Géralda Bunton. En bas Ronald Pelosse et Margery Bunton* ».

3. Personne-ressource :

Membres de la famille Kane et Shellenberger (voir Annexes 4.1 et 4.2)

Buts visés : Obtenir des informations complémentaires et inédites présentes dans l'histoire familiale et concernant Frederick James.

Actions à entreprendre : Communiquer via *Messenger (Facebook)* avec les membres identifiés des descendants de la famille Frederick James et les solliciter à remplir un questionnaire en ligne. Cette procédure permet de cibler les informations recherchées et de faciliter l'apport de témoignages de manière plus efficace. Une demande peut être faite pour ceux qui acceptent de donner un témoignage ultérieur par vidéo autour d'une question générale.

- 1) Une liste a été établie quant aux personnes identifiées comme faisant partie cette famille, suite à des recherches FB.
- 2) Contact officiel par le MCQ pour solliciter leur participation.
- 3) Formulaire à remplir en ligne (Annexe 4.2 *Questionnaire*)
- 4) Suivi des contacts selon les collaborations exprimées.

Annexe 4.1 : Questionnaire d'enquête orale : famille James

(Proposition)

Texte d'introduction

Dear Sir / Madam

I'm writing to you as Project Manager in charge of new exhibitions at the Villa Frederick-James, in Percé, Québec, Canada. The Villa is currently under renovation to become an historic house and be managed by the Musée de la civilisation, a national cultural institution in Québec City. As you probably know, Frederick James (1845-1907) owned this house built on top of Cape Canon where he and his wife Lucy used to go every summer for over 20 years. They were considered as friends and benefactors by the locals.

I'm soliciting your collaboration as relatives of Frederick James for this project celebrating his memory. Please take note that no family artifact will be sought from you for display since the exhibitions use a dynamic approach with virtual contents.

Your help in answering the following questions ([click here](#)), sharing or validating the information collected about Frederick James is greatly appreciated. We'd also like to gather feedback about Frederick James as artist from a family perspective.

Please feel free to extend this invitation as well to other members of your family who might have insights about his life or artistic work.

I look forward to hearing from you soon,

Eve Dumais

Project Manager

Musée de la civilisation

Suggestion :

(inclure une photo de la Villa, des liens à des articles de journaux anglophones expliquant le projet de la Villa Frederick James au nombre des « Blue Spaces »

Notice biographique de Frederick James à faire valider par la famille :

Biography

Frederick James (1845, Philadelphia, PA – 1907, Percé, Québec). American Artist.

Son of John Owen James (1809-1883), a prosperous, time-honored, and successful merchant.

Frederick James studied with Thomas Eakins at the Sketch Club in 1876 and at the Pennsylvania Academy. He later studied in Paris with Jean-Léon Gérôme (1824-1904). Like many other nineteenth-century American artists, James traveled to Brittany and Normandy to participate in artist colonies such as Pont-Aven and Giverny on the Normandy coast. James was a member of the Sketch Club from 1873 until his death in 1907 and was its Vice President in 1885 and 1886. He moved to New York City in 1886 where he lived until sometime before 1907, when he died in Percé, Quebec, Canada.

James was a frequent exhibitor at the National Academy of Design in New York (1874-98), the Pennsylvania Academy of the Fine Arts (1876-91) and the Brooklyn Art Association (1893, 1894). He specialized in genre scenes of eighteenth-century subjects, figures in interiors, and religious subjects. One of his paintings, *An Impromptu Affair in the Days of the Code*, was selected for exhibition at the 1893 World's Columbian Exposition (Chicago). Portraits by him of Benjamin Franklin, Stephen Girard, and the Marquis de Lafayette hang in the Masonic Temple in Philadelphia.

Sources : <https://sketchclub.org/art-collection/archives/>
<https://www.schwarzgallery.com/artist/18/Frederick-James>
Google Arts and culture :
https://artsandculture.google.com/entity/frederick-james/m0gw_gnl?hl=en

Questionnaire

We have compiled a list of 20 questions regarding Frederick James, his career and mostly his stays at his summer house in Percé, QC. So far, we have found very little information about the construction of his impressive residence on top of Cape Canon and the lifestyle of the James at Percé. We thought it might be easier to collect information or memories from relatives through a questionnaire.

Please feel free to answer to any question that you'd like and skip any that you have no information to provide us. Any help you may provide will be highly appreciative.

1. When did Frederick James first travel to Percé? Was there any purpose to that visit? Would have he travelled alone or was he accompanied?
2. What would have made him decide to own a summer house in this area in Canada?
3. Through our research, we know that he bought a local house around 1888 and used it as a studio for some time. Do you have any information about it?
4. At some point, he decided to renovate and expand the house favoring the architectural Eastlake style. Do you have any information about this project: year, insights about the planning or the building, house drawings, local help?
5. His sister, Carolyn James Shellenberger (1852-1889) lived in her Doylestown's residence designed by Philadelphia architect Charles M. Burns, Jr. and built by H. D. Livezey and James Flack circa 1886. (cf. the *Philadelphia Architects and Buildings* website). Do you know if Frederick James also hired an architect for his summer house in Percé?
5. His father John Owen James (1809-1883) and his mother Elizabeth Troxell James (1814-1885), lived at 1129, Arch St., Philadelphia, now located by the Philadelphia Convention Center. Do you have photographs of this house (interior or exterior)?
6. Where did Frederick James live in Philadelphia? Do you hold photographs or document regarding his house?
7. It's been said that the summer house in Percé was built according to his Philadelphian home. Are there any similarities between the two houses?
8. What about the furniture in Percé house? Did Frederick James bring any pieces that was previously found in his late father and mother's home?

9. Do you hold photographs of the Percé summer house (interior or exterior)?



10. This is the only photograph we found of Frederick James. Can you confirm it's really him? Would you be willing to provide any images (portraits or photographs) of himself or his wife Lucy?

11. What are you able to tell us about Lucy A. James? How did she meet Frederick James and when did they marry?

12. Frederick and Lucy James came to Percé almost every summer for over 20 years. What could you say about their social life (friends, guests or relatives visiting, painting works done there, occupation and leisure during the summer, travels, housekeeper during the winter, etc.)?

13. Frederick James and his wife were, and still are, considered as friends and benefactors by locals in Percé, giving to charities and building relationships among them. Do you have any testimonies about it?

13. After Frederick James sudden death in Percé in 1907, Lucy continued to travel to their summer house for some time. Do you have information about it? How and with whom did she travel, any information about her friends in Percé and who oversaw the house when she wasn't there?

14. Lucy James died in San Diego in 1930. Do you have any information on when did she move to San Diego and when was her last visit to Percé and the summer house?

15. The summer house was sold after Lucy James' death, and bought by Dr. Aldège Éthier and his wife, Beatrice Champagne. Do you have information about this sale?

17. There are biographies detailing Frederick James' artistic career in many documents. Have you ever noticed any inaccuracies in these biographies or if they were missing key information?

16. What can you tell us about Frederick James as artist from a family point of view? Has he been an inspirational influence?

18. Has any relatives ever travelled to Percé to visit the summer house? If so, what were their impressions?

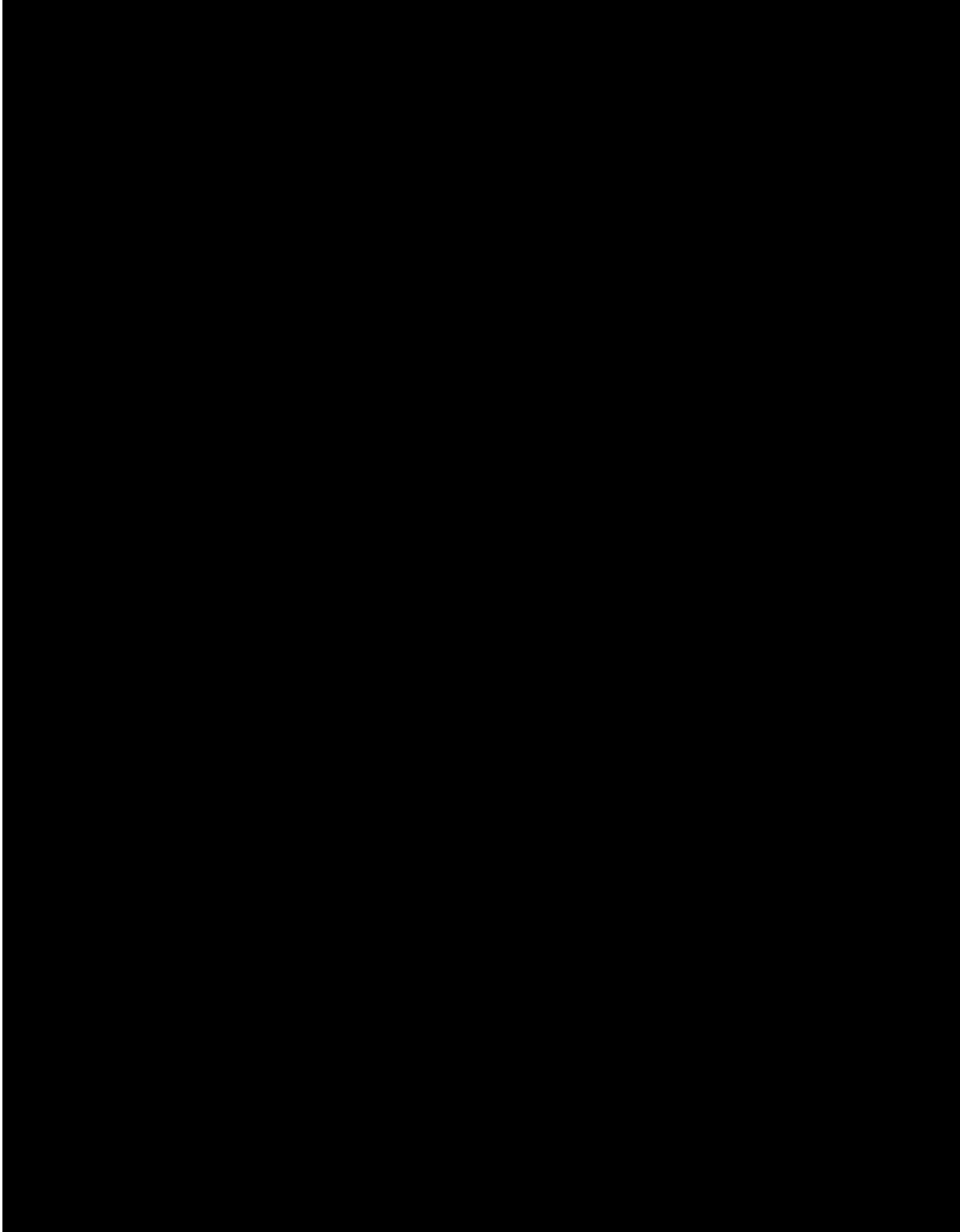
19. Do you wish to share anything else about Frederick James?

20. Would you be willing to give a brief testimony about Frederic James on video?

Thank you for your help.

Annexe 4.2

Tableau des descendants de la famille de F. James à contacter



Annexe 4.3

Descendance - Caroline James Shellenberger (1852-1889)

Fratrerie : Frederick James, artiste, New York ; John O James jr , Doylestown

Caroline James (23.09.1852-29.03.1889) + James Monroe Shellenberger (1849-1926)¹⁴¹.

Caroline décède subitement l'âge de 37 ans à Doylestown, une agglomération située à environ 40 km au nord de Philadelphie, où semblent avoir résidé, et résident encore, plusieurs de ses descendants.

Voir_ : <https://www.visitbuckscounty.com/towns-main-streets/doylestown-chalfont-warrington/>

Et : https://en.wikipedia.org/wiki/Doylestown,_Pennsylvania

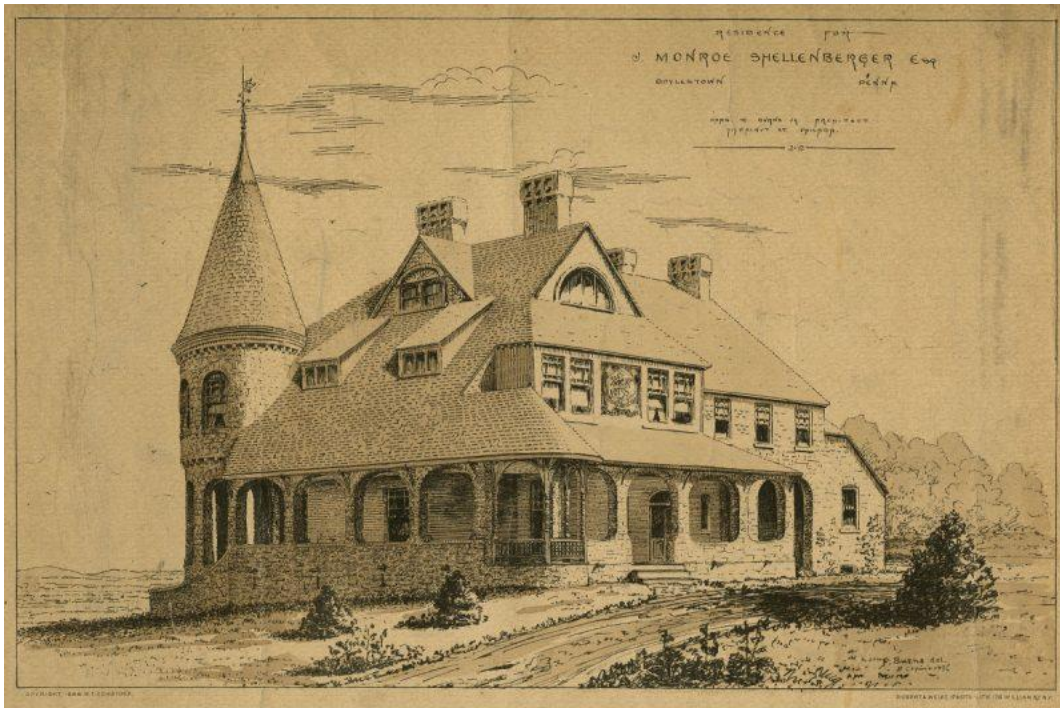
La résidence de Caroline James Shellenberger et James Monroe Shellenberger

Leur maison possède un style architectural typé : *By late nineteenth century the rectangular house form was broken by the freer Queen Anne-Eastlake floorplans and Doylestown has a handful of fine examples of this period including the Charles E. Meyers House-1887, a small house on West State Street, the large rambling Shellenberger Estate on East Court Street and "F. X. Dougherty" house on South Main Street. Several brownstone houses used crenellated towers and Gothic pointed windows to create Medieval motifs.*¹⁴²

¹⁴¹ Voir <https://www.findagrave.com/memorial/57539174/james-monroe-shellenberger>

¹⁴² Source :

https://www.livingplaces.com/PA/Bucks_County/Doylestown_Borough/Doylestown_Historic_District.html



Designed by Philadelphia architect Charles M. Burns, Jr., the dwelling, according to the Philadelphia Architects and Buildings website, was built by H. D. Livezey and James Flack circa 1886.

Cf : Erika Piola. Associate Curator, Prints and Photographs. The Library Company of Philadelphia. Source : <https://librarycompany.org/2012/01/03/1793/>
 Voir aussi : Philadelphia Architects and Buildings, section architects et la liste de leurs projets, pour Charles M. Burns Jr. : https://www.philadelphiabuildings.org/pab/app/ar_display_projects.cfm/22848.

Pour compléter la petite histoire familiale, dans un autre texte en ligne, Erika Piola écrit sur James Monroe Shellenberger, époux de la soeur de Frederick James : « Through a series of newspaper articles I discovered that J. Monroe Shellenberger, Sr., was an infamous Doylestown lawyer convicted of forgery and sentenced to Eastern State Penitentiary in 1890. His children were made wards of his brother-in-law John O. James, brother of "Frederick James¹⁴³, deceased." »

Cf : Erika Piola. Associate Curator, Prints and Photographs. The Library Company of Philadelphia. Source : <https://librarycompany.org/2011/11/14/a-bond-by-any-other-name/>

¹⁴³ Il s'agit bien ici de Frederick E. James, notre peintre, et de son frère John, qui semble avoir été nommé le gardien légal de ses neveux, leur mère (sa sœur Caroline) étant décédée en 1889, et leur père (James Monroe Shellenberger) emprisonné pour fraude en 1890. L'auteure parle ici d'un trust échu en 1935 et précédemment placé par Frederick James au nom de ses neveux.

Le couple a quatre fils, qui seront éventuellement sous la tutelle de John O. James jr, frère de Caroline = John, Frederick, James, George :

**1) John Owen James Shellenberger : 1876- 1923 (Capitaine et ingénieur minier)
+ Frances Madeline Adamson¹⁴⁴ (1879-1969)**

- John Owen James Shellenberger Jr. (1908?-1994) [Andora, Maryland] + Nancy Bertholet
 - John Owen James Shellenberger III (1944?-2008) [CentralCity (district central de Philadelphie)] (apparemment sans conjointe ni descendance)

- [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]

- [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]

- (3 grandchildren)

- James Adamson Shellenberger¹⁴⁵ (1914? 2000) + Ann Wadsworth Shellenberger (born Howard) (1918-19?) = 5 enfants
 - [REDACTED]
 - ?
 - ?
 - ?
 - ?

¹⁴⁴ Source : <https://www.ancestry.ca/genealogy/records/frances-madeline-adamson-24-kg2bd6>

¹⁴⁵ Source : https://www.myheritage.com/names/james_shellenberger

Obituaries

J. Shellenberger, 86, chemicals executive

By Shankar Vedantam
INQUIRER STAFF WRITER

John Owen James Shellenberger Jr., 86, a retired chemical industry executive, died Thursday at his home in Andorra.

Mr. Shellenberger, who was born in Cape May, grew up in Philadelphia and graduated from Germantown High School in 1925. He graduated from Lafayette College, in Easton, in 1929. While at Lafayette, he was the managing editor of the school newspaper and a member of the soccer team.

He worked at a chemical division of Proctor & Gamble in Ohio before returning to Easton and co-founding a newspaper, the Easton Herald.

In 1935, he joined the American

Chemical Paint Co., in Ambler. The company later became Amchem Products Inc. and later Rorer-Amchem Inc. Mr. Shellenberger rose to become assistant to the vice president.

In 1942, he joined the Navy.

Mr. Shellenberger returned to the chemical industry in 1945, later becoming vice president of Rorer-Amchem. He retired in 1972 and founded Herald Enterprises, a consulting firm. He also published an international newsletter with subscribers in more than 40 countries.

He was the president of Easton Herald Corp. and a director of Rorer-Amchem, Compagnie Francaise de Produits Industriels in France and Industrial Chemical Products Ltd. in South Africa.

He was a tennis player and loved sports, especially golf, cricket and fishing.

"He was very loving to his children and his grandchildren," said his son James A. Shellenberger of Haddonfield. "He'd do anything for his family and his friends. He was very meticulous and was very good to his wife."

In addition to his son, he is survived by his wife, Nancy Bertolet Shellenberger; another son, John O.J. 3d; daughters, Nancy Shellenberger Snediker and Ann Shellenberger Bell; brother, James A., and three grandchildren.

A memorial service will be held at 11 a.m. Friday at St. Mary's at the Cathedral, Ridge Avenue and Cathedral Road. Mr. Shellenberger's body has been donated to the Humanity Gifts Registry of Pennsylvania.

In lieu of flowers, memorial gifts may be made to the Class of '29 Scholarship Fund, Lafayette College, Easton, Pa. 18042.

Ruth Fiesel, 73; taught the classics

By Shankar Vedantam
INQUIRER STAFF WRITER

Ruth Fiesel, 73, of Merion, a long-time teacher and administrator, died Thursday at Bryn Mawr Terrace.

Miss Fiesel was born in Germany and came to America with her mother during the early 1930s.

She attended Bryn Mawr College and won a Fulbright Scholarship to study at the American School of Classical Studies in Athens. She returned to the United States and taught at the Bryn Mawr School in Baltimore, but

¹⁴⁶ Source : *The Philadelphia Inquirer* (Philadelphia, Pennsylvania) · 3 Jul 1994, Sun · Page 22 --
Downloaded on Aug 6, 2021

John Shellenberger III, man of laws, patron of the arts

By **JOHN F. MORRISON**
morrisj@phillynews.com
215-854-5573

John Owen James Shellenberger III, retired chief deputy Pennsylvania attorney general and an active patron of the arts, died Dec. 1. He was 64 and lived in Center City.

John was born in Washington, D.C., to John O.J. Shellenberger Jr. and Nancy Bertolet Shellenberger. He received a bachelor of arts in history from Lafayette College in 1966, and his law degree from Harvard Law School in 1969. He later returned to Harvard to study at the John F. Kennedy School of Government.

He worked for several years at the Center City law firm of Stradley, Ronan, Stevens and Young. He later served as chief deputy state attorney general in charge

of the Philadelphia regional office until his retirement last April.

John was actively involved with the Church of St. Luke and the Epiphany in Center City. "He considered the church and its congregants his greater family," said his brother, James A. Shellenberger, law professor at Temple University's Beasley School of Law.

A talented artist in his own right, John supported the arts as a member of the Pennsylvania Academy of the Fine Arts and the Philadelphia Museum of Art.

He also is survived by two sisters, Nancy Shellenberger and Ann Shellenberger Bell.

Services: Memorial service 1 p.m. Saturday at the Church of St. Luke and the Epiphany, 330 S. 13th St. In lieu of flowers, donations may be made to Episcopal Community Services of the Diocese of Pennsylvania or the United States Fund for UNICEF. ★

2) Frederick J. Shellenberger (1878-1913)¹⁴⁸ + Emma Thompson (1875-1957) = sans descendance?

**3) James Monroe Shellenberger Jr. (1879 Philadelphia PA -1943 Doylestown, Bucks Co, PA) + (en 1905) Carrie York James (1881-1953) =
❖ **Caroline Shellenberger (épouse Kane)**¹⁴⁹ (1906-1993)**

4) Georges Shellenberger Sr. (08.1884-29.07.1958 Doylestown) = enfants ?

¹⁴⁷ Source : *Philadelphia Daily News* (Philadelphia, Pennsylvania) · 11 Dec 2008, Thu · Page 26 -- Downloaded on Aug 6, 2021

¹⁴⁸Source : Mort par suicide: <https://www.findagrave.com/memorial/72338225/frederick-j-shellenberger>

¹⁴⁹ Le tiré-à-part du *Magazine Gaspésie* (2020) sur la Villa Frederick-James mentionne le témoignage de « des membres de la famille Kane, descendants directs de James ». Frederick James n'a pas de descendants directs, ce sont plutôt la descendance de sa sœur Caroline.

LA BRANCHE DES KANE :

❖ **Caroline Shellenberger**¹⁵⁰ (1906-1993) + **William J. Kane Sr**, (resident sur Golf View Road, Doylestown PA)¹⁵¹ = 5 enfants (?)

1) Mary Kane (1930?-2012) + Robert B Good (?-1998) =

- Beth Good + Roger DiFrangia, Ft. Washington
- Laura Lee Good + Tim Stephens, Maryland;
- Robert Good Jr., + Barbara, Jenkintown
[eight grandchildren: Mark, Rachel, Timothy, Leah, Zachary, Madeline, Gabrielle and Ryan]

Mary Kane Good

Mary K. Good, of Ft. Washington, died Sunday, January 15, 2012, at her residence. She was 82. Mary was the wife of the late Robert B. Good, who passed away in 1998. Born in Doylestown, she was the daughter of the late William J. and Caroline Shellenberger Kane. Mrs. Good attended St. Bernard's school, graduated from Doylestown High School in 1948 and from Linden Hall, Lititz, PA in 1950, after which she took a job with Bell Telephone in Doylestown. After her marriage, Mary became a homemaker and raised her three children. Mary also worked at Hamilton Luggage in North Wales. In her youth, Mary was Mercer Cup Champion at Fanny Chapman Pool. Later in life she coached swimming for Upper Dublin Aquatic Club and taught swim lessons at the Ambler YMCA. In her spare time, she loved to read, solve crossword puzzles and play card games, particularly Hearts with her family and Bridge with her friends. Mrs. Good enjoyed a long day at the beach, especially on Long Beach Island and Avalon.

Mary is survived by her daughters: Beth DiFrangia, wife of Roger, Ft. Washington; Laura Lee Stephens, wife of Tim, Maryland;

her son, Robert Good Jr., husband of Barbara, Jenkintown; eight grandchildren: Mark, Rachel, Timothy, Leah, Zachary, Madeline, Gabrielle and Ryan,

as well as her sister: Carol Tiger, wife of George, Lawrenceville, NJ and her brother: Thomas B. Kane, husband of Janet, Doylestown.

Mary was preceded in death by a brother, William J. Kane, husband of Maggie, Piedmont CA.

Relatives and friends are invited to Mary's funeral service 11:30 am Saturday, January 21, 2012, at Reed and Steinbach Funeral Home, 2335 Lower State Rd., Doylestown, where the public may call from 10 to 11:30, prior to the service. Interment will follow in Doylestown Cemetery, Doylestown. In lieu of flowers, memorial contributions in Mary's name may be made to: Fanny Chapman Swim Club c/o Doylestown

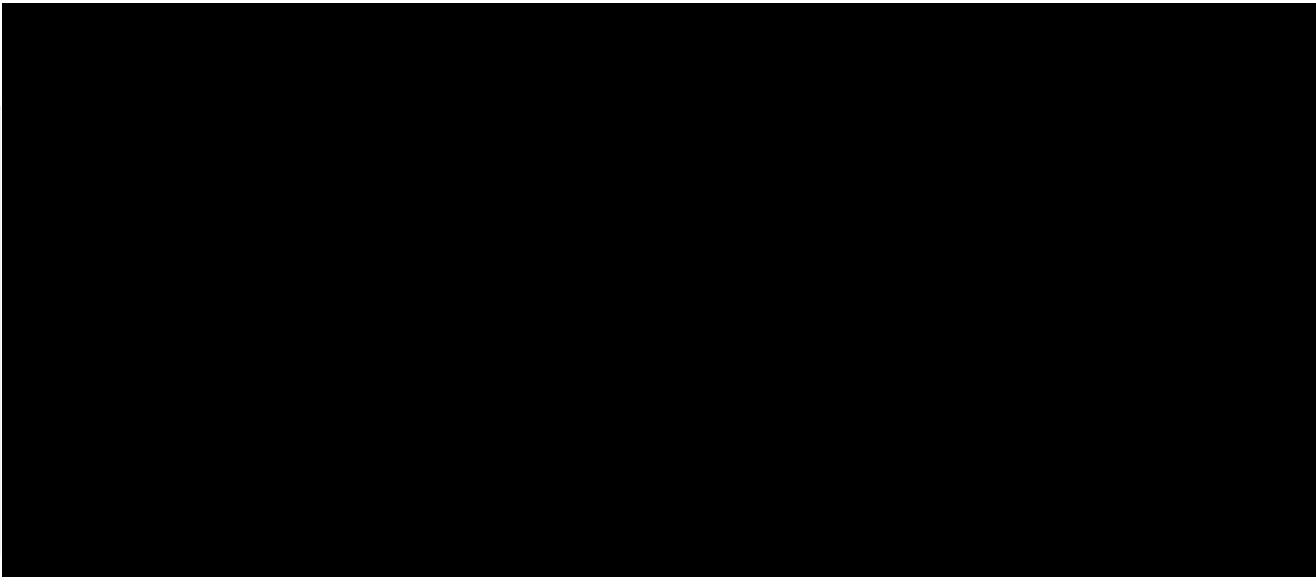
¹⁵⁰ Fille de James Monroe Shellenberger Jr , petite-fille de Caroline James Shellenberger et petite-nièce de Frederick James. Signataire de la lettre de réception adressée au Woodmere Museum le 9 nov. 1965 lui retournant un divan offert en prêt en 1907 puis en donation en 1930 par Lucy James.

¹⁵¹ Voir le site : <https://www.google.com/maps/d/viewer?msa=0&mid=17kLCBiOsb-ncpyJAljcWvkcpofl&ll=40.30934785987367%2C-75.1228048434132&z=19>

Borough, 57 West Court Street, Doylestown PA 18901. Reed and Steinbach Funeral Home, Doylestown
www.reedandsteinbach.com
Source : <https://www.legacy.com/us/obituaries/montgomerynews/name/mary-good-obituary?pid=155523567>

2) William J. Kane jr (19?-1999) + Maggie, Piedmont CA =

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]



- [REDACTED]
- [REDACTED]
- Caroline Kane + ? Weston (Norfolk, VA)
[four grandchildren]

¹⁵² Brennan Kane, intervenant dans le blog du Woodmere Art Museum, Philadelphia, PA.

William J. Kane jr Obituary

KANE, William J. — former Newsweek advertising executive died on October 29 at the age of 73.

Bill spend his childhood in Doylestown, PA. He was a graduate of Dartmouth College. He worked and raised his family in Philadelphia before moving to Piedmont in 1972.

Bill was highly respected in the advertising community. He was an accomplished musician who loved opera, sacred music, and light opera. His great pleasure was to draw others to the opera. Bill directed the music programs at each of the Catholic Churches where he was a member. He was an accompanist for Services since age 16.

He was extremely social and very much loved. Several days before he died, Bill handily defeated his opponents at duplicate bridge, a favorite pastime.

Bill is survived by his wife, Margaret, of 46 years and five children; sons, Coleman of Washington D.C., Lachlann of Santa Cruz, CA., Nevan of Carson City, NV., Brennan of Chicago, IL, and daughter, Caroline K. Weston of Norfolk, VA. He is survived by three sisters and a brother in Bucks County, PA, and four grandchildren.

Mass of Christian Burial will be celebrated on Monday, November 1 at 10:00 AM at Holy Spirit Parish-Newman Center in Berkeley. Ashes will in interred in Doylestown, PA. Charitable donations should be sent to Catholic Charities of Oakland.

Source : <https://www.newspapers.com/clip/50832433/obituary-for-william-j-kane-aged-73/>

CLIPPED FROM

The San Francisco Examiner

San Francisco, California 31 Oct 1999, Sun • Page 56

3)

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**Autres membres de la famille Kane ou Shellenberger non identifiés dans l'arbre
généalogique :**

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

ADDENDA: Présences artistiques en Gaspésie :

Retour sur certaines affirmations

(Villa Frederick-James et activités artistiques diverses)

Vérifications d'une citation de M. Jean-Louis Lebreux :
Frederick James et
Paul Stand, Alfred Stieglitz et Georgia O'Keeffe

Note informative : M. Jean-Louis Lebreux, fondateur et directeur du Musée Le Chafaud, est depuis longtemps très impliqué dans son milieu. C'est un homme épris de son coin de pays et empreint de la volonté à en faire la promotion. Il possède une feuille de route professionnelle imposante et s'impose à Percé comme une personnalité sollicitée pour son expertise et une personne-ressource médiatique et engagée. Dans mon premier rapport faisant état de la situation (mai 2021), il avait été identifié comme une personne ressource à contacter.

Dans les courriels échangés avec lui, M. Jean-Louis Lebreux a été dans l'impossibilité de donner des sources ou des références sur certaines de ses affirmations répétées dans des articles ou lors d'entrevues concernant Frederick James ou sa villa. Il a donc été nécessaire de faire quelques vérifications plus poussées. La recherche suivante s'est intéressée au contenu d'un article paru dans *Le Devoir* (reproduit ici) reportant des propos de M. Lebreux quant au lien existant entre James et des artistes américains.

Source : *Le Devoir*[en ligne] <https://www.ledevoir.com/vivre/voyage/35037/le-patrimoine-artistique-de-perce>

Le patrimoine artistique de Percé / Thierry Haroun

30 août 2003

« Vous savez qu'on trouve dans Charlevoix des bâtiments très anciens et particuliers à la région, c'est-à-dire des bâtiments à encorbellement [partie avancée de l'étage supérieur qui déborde du mur vertical]. Comme vous avez aussi des granges qui ont encore des toits en chaume et d'autres dont le revêtement en planche épouse la forme d'un losange, d'influence germanique. » Nous avons rencontré Jean-Louis Le Breux depuis les communs du manoir Malcolm Fraser, dans Charlevoix. Ce Gaspésien, né à Grande-Rivière (près de Percé), y a passé une bonne partie de l'année à préparer, à titre de commissaire, l'exposition « Charlevoix : architecture rurale traditionnelle », qui sera présentée jusqu'en avril 2004 au Musée de Charlevoix, d'où elle partira pour la France l'été prochain.

C'est au Collège classique de Matane que ce passionné d'art et de photographie prend goût pour les belles lettres, au début des années 1960. Il poursuivra ses études en France, où il enseignera le dessin. De retour au Québec, M. Le Breux dirigera le Musée régional de Rimouski pendant deux ans, à la fin des années 1970. Puis il poursuivra sa carrière en France à titre d'assistant conservateur au Musée national d'art moderne de Paris (Centre Georges-Pompidou), pour l'exposition consacrée au photographe américain Man Ray (1980).

« J'ai eu le privilège, dit-il, de travailler sur cette importante exposition et j'en garde un souvenir particulier. » Il planchera ensuite sur d'autres expositions dont celle sur le peintre surréaliste Jackson Pollock.

Le Louvre ou Percé

« Puis j'ai quitté Paris en sachant que j'avais la possibilité d'aller travailler au Louvre, dans le département des antiquités ; j'ai donc décidé de prendre une semaine de vacances en Gaspésie. » C'est lors de ce séjour à Percé qu'il a eu un « véritable coup de foudre » pour Le Chafaud, un vaste bâtiment de trois étages construit en 1845 qui servait autrefois au traitement de la morue. « Quand je suis entré dans Le Chafaud, je savais qu'il fallait que je reste là et que je fasse quelque chose dans ce bâtiment » situé au cœur du village.

Il prend alors la relève de l'Association des pêcheurs de Percé, qui administrait le bâtiment, pour lui donner une toute autre orientation : l'implantation d'un musée voué à la vocation artistique de Percé.

En conversant avec celui qui a conçu les armoiries de Percé et signé sa devise « Vaillance et Persévérance », on constate son attachement dévot pour Percé, qu'il dit avoir été jadis habité par les dieux tellement « sa magnificence est indéniable ».

*Percé a attiré de très nombreux peintres, aquarellistes, graveurs et écrivains au fil des ans. « Ce sont des dessins et des gravures qui ont contribué, dès l'arrivée des premiers explorateurs, à faire connaître Percé aux yeux du monde entier. » **Bien avant que la vocation touristique de Percé ne connaisse un certain succès, continue-t-il, c'est par les peintres qu'était fréquenté ce lieu, comme l'atteste, au sommet du cap Canon, la villa du peintre américain Frederick James, chez qui se retrouvaient les photographes Paul Stand et Alfred Stieglitz ainsi que la peintre Georgia O'Keeffe.***

Cette villa (1888) sert aujourd'hui d'école d'art et d'architecture pendant l'été, sous l'égide de l'Université Laval.

Et la liste est longue de ceux dont l'histoire aura retenu le nom : John A. Fraser, Théophile Hamel, Robert Harris, Joseph Légaré, Robert Pilot, Adrien Hébert, Lucius O'Brien et Marc-Aurèle Fortin, notamment. « Mais ce qui est très intéressant, c'est que, contrairement à d'autres sites, Percé continue d'être à l'échelle internationale une source d'inspiration artistique. »

C'est dans cet esprit que le musée Le Chafaud tente depuis vingt ans de défendre et d'illustrer l'importance du patrimoine artistique de Percé. « D'abord, nous avons travaillé avec des artistes locaux et régionaux pour ensuite nous ouvrir à des artistes internationaux en provenance de France, des États-Unis et de Pologne. » Et parmi les grandes expositions, il évoque l'hommage à André Breton (1994) en présence de sa seconde femme, Éliisa, « qui a été émue de savoir que 50 ans après leur venue à Percé, quelqu'un se souvenait de leur passage », en 1944, alors que l'écrivain français, inspiré par les lieux, a commis la première partie d'Arcane 17.

Il y a eu aussi une exposition de photographies prises par Paul-Émile Borduas qui témoignent de son passage à Percé en 1938 et, pour le tournant du siècle, le musée a présenté des œuvres inédites de Jean-Paul Riopelle, tirées de la collection privée du peintre. Le Chafaud a d'ailleurs été le dernier en Amérique à avoir accroché sous ses combles des inédits de cet artiste de son vivant.

Cet été, le musée donne aux amateurs d'art l'occasion de voir des œuvres de Miró, Matisse, Picasso, Henry Moore et Georges Braque notamment, en plus d'une vingtaine de photos du village de Percé, prises dans les années 1920 et 1930. Toutefois, en dépit d'expositions prestigieuses, toujours organisées « avec une aide financière plus que minimale », l'institution n'a toujours pas obtenu de Québec le statut de musée au sens de la loi, car celui-ci n'ouvre que 17 semaines au lieu des 30 requises. « On nous juge sur le nombre de semaines et non sur la qualité », se désole-t-il.

Des embûches

Autre embûche à la reconnaissance du musée, selon lui : le déménagement, l'été dernier, par la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), de son Centre d'interprétation de la nature au rez-de-chaussée du Chafaud. Ce qui entame, par conséquent, 50 % de l'espace d'exposition du musée. Cette relocalisation permettra à la SEPAQ de tripler son achalandage vu la situation géographique exceptionnelle du bâtiment.

L'auteur de Patrimoine architectural : arrondissement naturel de Percé dénonce du même souffle l'obsession monétariste de la société d'État, au détriment du caractère patrimonial de Percé, par la construction d'un immense stationnement payant sur l'emplacement original de la première chapelle de Percé et où, autrefois, les pêcheurs faisaient sécher la morue.

Si Percé avait su conserver le charme et le cachet de son village que lui conférait son architecture rurale traditionnelle, elle n'aurait pas besoin de campagnes publicitaires pour attirer des visiteurs, constate M. Le Breux. « Nous n'avons pas le droit de faire n'importe quoi à Percé. Il faut respecter l'esprit des lieux. »

Enfin, ce dernier rêve encore du jour où la corporation du musée deviendra propriétaire du bâtiment Le Chafaud, une démarche entreprise depuis plus de dix ans mais qui est restée lettre morte sous les péquistes, en dépit des promesses et de « preuves écrites ». Il mise désormais sur la politique de décentralisation du gouvernement Charest afin de « remettre [le Chafaud] aux Percéens, ce qui leur revient de plein droit ! »

Recherches croisées de vérification des faits

Note : les passages importants ont été soulignés en jaune

Note biographique (extrait) de Paul Strand (1890-1976) :

Paul Strand (October 16, 1890 – March 31, 1976) was an American photographer and filmmaker who, along with fellow modernist photographers like Alfred Stieglitz and Edward Weston, helped establish photography as an art form in the 20th century

cf. https://en.wikipedia.org/wiki/Paul_Strand

Article

PAUL STRAND AND CANADA: TRAVELS TO THE GASPÉ PENINSULA

Ann Thomas

December 17, 2020

Beaux-Arts Magazine

(Image) Paul Strand, *Fox River, Gaspé*, 1936, printed later. Gelatin silver print, 12.2 x 15.4 cm. Purchased 1979 with the assistance of a grant from the Government of Canada under the terms of the Cultural Property Export and Import Act; Paul Strand, *Gaspé Fisherman, Hilaire Cotton (1865–1959)*, 1936, printed July 1937(?). Gelatin silver print, 14.8 x 11.7 cm. Purchased 2003 with the support of the Members and Supporting Friends of the National Gallery of Canada and its Foundation; Paul Strand, *Fox River, Gaspé*, 1936, printed 2015–16. Gelatin silver print, 20.2 x 25.2 cm. Gift of Thomas J. Sabourin, Oakville, Ontario, 2017. All National Gallery of Canada, Ottawa. All © Aperture Foundation, Inc., Paul Strand Archive Photos: NGC

A two-page spread published in *Vogue* magazine in the summer of 1937 reproduced three well-known images by American photographer Paul Strand from his second trip to the Gaspé Peninsula, in 1936. Included were his photograph of Fisherman Hilaire Cotton and two views of Fox River, all represented in the collection of the National Gallery of Canada. The essay was presciently titled *Gaspé—Half-Way to France*, as Strand would leave the United States permanently in 1950, relocating to France, where he would reside until his death in 1976. He would travel extensively throughout Europe and North Africa, but return to the U.S. only intermittently en route to Mexico and Venezuela.

Strand had a restless curiosity about the world beyond the borders of his homeland, visiting Europe for the first time in 1911. Exploring closer to home, Strand travelled north to Canada at least five times between 1915 and 1936, visiting the Canadian Rockies

(1915), Quebec's Eastern Townships (1919), Nova Scotia (1920) and the Gaspé Peninsula twice (1929 and 1936).

(Image) Paul Strand, *Rock, Port Lorne, Nova Scotia*, 1919. Gelatin silver print, 24.3 x 19.5 cm. Purchased 1979 with the assistance of a grant from the Government of Canada under the terms of the Cultural Property Export and Import Act. National Gallery of Canada, Ottawa. © Aperture Foundation, Inc., Paul Strand Archive Photo: NGC

Of his early trips to Canada we know very little. The visit to the Canadian Rockies was part of a larger commercial undertaking, during which he attempted to interest institutions in having him photograph their campuses and afterwards purchasing the resulting hand-coloured prints. There are no identified, surviving negatives or prints from this voyage. One stunning, Brancusi-like photograph of a rock formation remains the icon of his visit to Nova Scotia in 1920. A print of this image is also in the Gallery's collection.

Strand's first trip to Quebec took place in the last weeks of August 1919, when he brought his aunt, Frances Arnstein, and a Mrs. Greengard as guests to Mossy Ledge, a rustic camp in the Eastern Townships run by Ida May Wilcox. Wilcox was a progressive young woman who had studied in the United States, where she boarded with the reformist family of Isabel and Samuel June Barrows. The camp would certainly have been an agreeable environment for Strand, who remained a political activist throughout his life.

It is highly likely that the recommendation to go to Mossy Ledge came from Strand's friend, the poet, critic, photographer and defender of equal rights Herbert Seligmann, a former guest at the camp. In a letter to fellow American photographer Alfred Stieglitz, Strand described the lodgings at the camp on the Eastern shore of Lake Memphremagog: "... We are situated on Lake Memphremagog about twenty miles from Newport Vt., In the province of Quebec, the lake extends from Newport some thirty miles to Magog in Canada winding between occasional peaks of 3000 ft, and lovely fir and birch woods of lower hills." The letter ends with Strand mentioning that they were planning to go home via Quebec and Montreal. Unfortunately, Strand does not appear to have left any photographic evidence of the Mossy Ledge visit.

(Image) Paul Strand, *Percé Beach, Gaspé*, 1929, printed c. 1945. Gelatin silver print, 12.6 x 15.3 cm. Purchased 2003 with the support of the Members and Supporting Friends of the National Gallery of Canada and its Foundation. National Gallery of Canada, Ottawa © Aperture Foundation, Inc., Paul Strand Archive Photo: NGC

By contrast, Strand's trips to the Gaspé Peninsula in 1929 and 1936 were dedicated photographic expeditions, with clearly articulated interests and judiciously selected equipment. During these trips, Strand produced somewhere between 55 and 60 images, and the Gallery has rich holdings of the resulting prints in vintage, later and posthumous print form. The works he made can be dated based on the camera he used. In 1929, he used a 4x5 Graflex and, in 1936, a tri-pod mounted 5x7 that he modified to produce 5x6 1/2 inch negatives.

Strand made his first trip to the Gaspé Peninsula in September 1929 and spent four to six weeks in the region. Much of his photographic activity was centered around Percé, a site that began developing into a tourist attraction when Highway 132 (the old Boulevard

Perron) was completed in 1928. Percé harbour, beached boats, preparation of the fishing boats going out to sea or returning to shore feature strongly in this body of work. Above all, it was the relationship between land, sea and sky that seems to have caught his attention, including the low-lying cloud cover captured in *Percé Beach, Gaspé*, 1929. Photographs of houses and sheds survive, but few photographs that included people. It must be said that Strand, not surprisingly, avoided including the obvious views of the Rock in any of his compositions, given that it was so pervasive in “branding” the Gaspé as a tourist destination.

(Image) Paul Strand, *White Shed, Gaspé*, 1929, printed 2015–16. Gelatin silver print, 20.2 x 25.2 cm. Gift of Thomas J. Sabourin, Oakville, Ontario, 2017. National Gallery of Canada, Ottawa. © Aperture Foundation, Inc., Paul Strand Archive Photo: NGC For MoMA’s 1945 retrospective exhibition *Photographs 1915–45 by Paul Strand*, curator Nancy Newhall included eight images from the 1929 Gaspé series in her selection. All were gelatin silver prints, a process that Strand maintained was better suited to express the austere weather conditions of the northern climate and landscape. Newhall noted that in 1929 Strand “began composing with all landscape elements, developing an exquisite sense for the moment when the moving forces of clouds, people, boats, are in perfect relation with the static forms of houses and headlands. In this little series, where the whites blaze in the cold light of the North, that sense of spirit of place, which is implicit in the New York and Maine series emerges as the dominant theme of Strand’s work.” Indeed, these intimate, contact-printed images achieve an almost miniaturized sense of the relationship between land, water and the built environment, which stands in contrast to the epic photographic landscapes of Ansel Adams.

(Image) Paul Strand, *Men of Santa Anna, Michoacan*, 1933, printed 1967. Photogravure, 40.2 x 31.4 cm. National Gallery of Canada, Ottawa. © Aperture Foundation, Inc., Paul Strand Archive Photo: NGC

By mid-June 1936, when Strand left for the Gaspé a second time, he could draw upon important new experiences. Visiting New Mexico and Mexico in the early 1930s, he made the film *Redes* about the exploitation of fishermen on the Gulf Coast of Mexico and photographed people in Mexican towns and villages, using a prism attached to his camera lens that made the subjects unaware that they were being photographed. A handful of vintage prints from this trip, along with his 1967 edition of his Mexican portfolio, is in the collection of the National Gallery of Canada. He had also travelled to Moscow, where theatre critic Boris Alpers questioned “the tragic landscapes” and the absence of people in Strand’s photographs. In an article in the *Moscow Times*, Strand talked about being more involved in photographing people.

In the Gaspé, however, Strand found that his erstwhile secluded, northern retreat had changed since his previous visit. In a letter to his friends Kurt and Isabel Baasch, he laments that “Some of the places I worked in 1929 are already spoiled by tourists – hotels everywhere. There is nothing like photography to make one realize the impermanence of things – how they change or disappear.” Oddly, enough, or perhaps rather predictably, he does not feel compelled to document these changes in his photographs. He simply appears to have avoided Percé.

(Image) Paul Strand, *Boats, Fox River, Gaspé*, 1936, printed 2015–16. Gelatin silver print, 20.2 x 25.2 cm. Gift of Paul Sabourin, Mississauga, Ontario, 2017; and Paul Strand, *Girl at the Fence, Gaspé*, 1936, printed 2015–16. Gelatin silver print, 20.2 x 25.2 cm. Gift of Paul Sabourin, Mississauga, Ontario, 2017. Both National Gallery of Canada, Ottawa. © Aperture Foundation, Inc., Paul Strand Archive Photo: NGC

In the 1945 exhibition, Newhall correctly saw this journey as the occasion when Strand opened up to photographing the Gaspésien people. His portraits of fishermen, young children and a young woman show that he had become more comfortable taking photographs of strangers. A major preoccupation, however, was capturing the character of the vernacular buildings: barns, houses fishing shacks, sheds, vistas of villages and upturned boats. Responding to the colours of the wooden shacks, he conveys a more palpable sense of their materiality by translating his images into rich platinum and Japine platinum prints. The images are composed with exquisite care and communicate the spirit of the place with feeling and intelligence. In spite of his political views, there was a desire to return to the expression of materiality and abstraction. The small box-like sheds are captured with lively juxtapositions to one another. The rooflines and empty sky, as well as the horizontal slats of board offered him endless opportunities to explore the material properties and the formal values in concert. As with the 1929 Gaspé work, there was no marked departure from his fundamental aesthetic.

If Strand went to – or revisited – certain of these fishing villages in the hope of making a statement about the working conditions of the fishermen as he had in Mexico, he would not have found a comparable political climate. Controlled by the Catholic Church, the priests in the Gaspé were fierce opponents of Communism and actively dissuaded their congregants from attending meetings or getting involved with the ideology or movement. This might also have been true in Mexico to a certain degree, but that country had undergone a profound political revolution.

(Image) Paul Strand, *Fisherman, Fox River, Gaspé*, 1936, printed 2015–16. Gelatin silver print, 25.2 x 20.2 cm. Gift of Paul Sabourin, Mississauga, Ontario, 2017. National Gallery of Canada, Ottawa. © Aperture Foundation, Inc., Paul Strand Archive Photo: NGC

On this occasion, Strand only stayed for two weeks. In a letter dated 27 June 1936 and addressed to the Baaschs, he outlines the route he took, accompanied by his second wife, Virginia: “We went first to Montreal, from there to Quebec, then on to the Gaspé peninsula, the trip I made in 1929”. He also mentions that they would be heading back via the home of the late French sculptor, Gaston Lachaise, and his wife, Isabel, in Georgetown, Maine.

Strand’s appreciation of the scale of the landscape, his expression of community, its labour and its modes of shelter is evident in this tender portrait of a place and its people. It is reminiscent of the holistic vision we encounter in his *Time in New England*. We can only speculate about Strand’s reasons for choosing the Gaspé, rather than returning to either the Eastern Townships or to Nova Scotia. Strand was in awe of Stieglitz for much of the early decades of his career and was a frequent visitor to Stieglitz’s home in Lake George. Perhaps he was motivated to find his own Lake George by heading north to the

Gaspé. Stieglitz's proprietary admonishments, following Strand's attempts to photograph at his Lake George property, may well have motivated Strand's journeys north.

For detail of works by Paul Strand in the National Gallery of Canada, please consult the online collection search. Share this article and subscribe to our newsletters to stay up-to-date on the latest articles, Gallery exhibitions, news and events, and to learn more about art in Canada.

Search the collection <https://www.gallery.ca/collection/search-the-collection>

Source : <https://www.gallery.ca/magazine/your-collection/paul-strand-and-canada-travels-to-the-gaspe-peninsula>

Observations :

Né en 1890, Paul Strand avait 17 ans au moment de la mort de Frederick James en 1907.

Selon cet article, Paul Strand serait venu en Gaspésie une première fois en septembre 1929 puis en juin 1936. James étant décédé en 1907, il est peu probable que Strand ait rencontré Lucy James au cours de l'été 1929. Il faudrait vérifier la correspondance du photographe, ainsi que valider la présence de cette dernière à Percé, en sachant qu'elle est décédée l'année suivante, en juin 1930, à San Diego, CA.

Alfred Stieglitz (1864-1946)

Note biographique (extrait) : *Alfred Stieglitz* [HonFRPS](#) (January 1, 1864 – July 13, 1946) was an American photographer and modern art promoter who was instrumental over his 50-year career in making photography an accepted art form... He was married to painter [Georgia O'Keeffe](#).

Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Alfred_Stieglitz

Alfred Stieglitz (1864–1946) and American Photography :

Voir aussi : https://www.metmuseum.org/toah/hd/stgp/hd_stgp.htm

Observations :

Malgré quelques recherches, la présence de Stieglitz en Gaspésie a été difficilement vérifiable, les résultats étant négatifs, rien ne l'attestant à prime abord et il semble n'avoir produit aucunes œuvres photographiques sur ce sujet.

La confusion vient-elle du fait qu'il ait été le mentor de Strand qui lui a adressé des lettres lors de ses séjours en Gaspésie ? Le refuge artistique de Stieglitz à Lake George était bien connu. Certaines photographies de la Gaspésie de Strand sur le web sont attribuées à Stieglitz. Des recherches plus poussées s'imposent pour valider cette affirmation de la présence de Stieglitz en Gaspésie.

Georgia O'Keeffe (1887-1986)

Georgia Totto O'Keeffe (November 15, 1887 – March 6, 1986) was an American artist. She was known for her paintings of enlarged flowers, New York skyscrapers, and New Mexico landscapes. O'Keeffe has been recognized as the "Mother of American modernism

Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Georgia_O%27Keeffe

Voir aussi : O'Keeffe Museum :

<https://www.okeeffemuseum.org/about-georgia-okeeffe/>

Georgia O'Keeffe Loved Canada, "A Grand Place to Paint"

Features / march 17, 2016

In 1932, Georgia O'Keeffe made two trips to Canada, praising the landscape in letters home. Some of her canvases made here also prefigure later work.

Source : <https://canadianart.ca/features/georgia-okeeffe/>

Seeking to escape the pressures of her life with Alfred Stieglitz, O'Keeffe drove to the Gaspé Peninsula in Quebec, Canada in the summer of 1932 for a few weeks respite. There she painted a series of seven barns whose austere design and blackened doors and windows prefigure her later series of New Mexico patio doors.

Source : <https://www.metmuseum.org/art/collection/search/489360>

Observation :

Ces références indiquent toutes la venue de Georgia O'Keeffe au Canada à l'été de 1932, alors que Frederick et Lucy James étaient déjà décédés.

Conclusion

Le travail de M. Jean-Louis Lebreux à la barre du Musée Le Chafaud est incontestablement remarquable. Il a organisé des expositions fortes et a créé plusieurs fois des événements culturels de haut niveau pour sa municipalité de Percé. Il a entre autre monté une exposition en 2004 sur André Breton à Percé¹⁵³. Il affirme cependant dans un article que André Breton est allé écrire son roman à la VFJ¹⁵⁴, mais une plaque commémorative existe et identifie autre maison, située au 114, route 132 Ouest, où aurait séjourné Breton et sa conjointe.¹⁵⁵

Cependant, sans doute emporté par son enthousiasme quant à la vocation de sa ville, plusieurs déclarations de M. Lebreux participent à la fabrication du mythe fondateur de la destinée artistique de Percé. Certain raccourcis énoncés incitent à contrevérifier afin de démêler le vrai de l'embellissement. Ainsi, l'affirmation de M. Lebreux relatée dans l'article du Devoir, 30 août 2003, est cependant erronée :

«Bien avant que la vocation touristique de Percé ne connaisse un certain succès, continue-t-il, c'est par les peintres qu'était fréquenté ce lieu, comme l'atteste, au sommet du cap Canon, la villa du peintre américain Frederick James, chez qui se retrouvaient les photographes Paul Strand et Alfred Stieglitz ainsi que la peintre Georgia O'Keeffe».

En résumé : Paul Strand est venu en Gaspésie en 1929 et 1936. Après la mort de James (1907).

Alfred Stieglitz ne semble jamais être venu en Gaspésie ; il la connaît à travers les lettres de Strand et les tableaux de sa femme Georgia O'Keeffe. À vérifier avec un historien de l'art.¹⁵⁶

Georgia O'Keeffe est venue en Gaspésie en 1932. À ce moment, la VFJ était propriété du Dr. Éther, le couple James étant décédé.

Dans un article de *Magazine Gaspésie*, no 198 (août-nov. 2021) portant sur la VFJ co-écrit avec Jean Pierre Bernard, ses propos deviennent plus nuancés : on parle de la venue

¹⁵³ Voir l'article du Devoir : <https://www.ledevoir.com/lire/91999/exposition-andre-breton-le-pape-du-surrealisme-en-souvenirs-a-perce>

Voir aussi l'article de Francois-Marc Gagnon « Alfred Pellan et André Breton et sur la plage ». Alfred Pellan et André Breton sur la plage. *Vie des arts*, 1993, 38(151), 16–19. En ligne : URI :

<https://id.erudit.org/iderudit/53591ac>

Voir aussi, Musée de la Gaspésie : <https://museedelagaspesie.ca/blogs/musee-de-la-gaspesie/le-reve-etoile-dandre-breton>

¹⁵⁴ Lebreux, J.-L. (1997). Percé : l'art... de la nature. *Continuité*, (73), 52–55.

¹⁵⁵ Voir la plaque : [https://www.patrimoine-](https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=119169&type=bien)

[culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=119169&type=bien](https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=119169&type=bien)

Voir ici la plaque et une photo de la maison :

https://www.waymarking.com/waymarks/WMJ6N6_Plaque_dAndr_Breton_Perc_Qubec

¹⁵⁶ Aucune mention d'un séjour en Gaspésie dans cet article biographique :

<https://www.britannica.com/biography/Alfred-Stieglitz>

de Strand et O'Keefe à Percé « mais il n'existe aucune preuve de leur passage ou non à la villa » (p. 38).

Percé, terre d'inspiration

M. Lebreux parle avec passion de Percé comme étant une terre des arts¹⁵⁷. Il est vrai que les paysages grandioses du territoire entourant le Rocher Percé ont inspirés plusieurs artistes, tant littéraires que ceux rattachés aux beaux-arts.

Voici quelques noms de créateurs, de différents domaines artistiques, qui ont produit des œuvres sur ce coin de pays :

Arts visuels :

Paul Strand (1890-1975) photographe originaire de NY

Georgia O'Keeffe (1887-1986), peintre américaine, 7 tableaux de granges gaspésiennes¹⁵⁸

Marc-Aurèle Fortin, qui, à partir de 1940, passe cinq été en Gaspésie¹⁵⁹.

(Sœur) Elmina Lefebvre (artiste gaspésienne)

René Derouin, avec sa *Suite Gaspésie* (2008)¹⁶⁰

Françoise Bujold, artiste multidisciplinaire

Claude Rioux, artiste multidisciplinaire

Paul Almond, cinéaste (plusieurs films tournés à Shigawake, Gaspésie).

Maurice Joncas (1936-2021), écrivain et artiste.

Autres artistes contemporains locaux, cités dans le no 198 (août-nov. 2021) du *Magazine Gaspésie* consacré sur l'art : Ilu Bernard ; Kittie Bruneau (1929 - ...) ; Claude Paquette ; Mylène Henry (artiste-illustratrice) ; Simone Aubry-Beaulieu.

¹⁵⁷ Cf : Lebreux, J.-L. (1997). « Percé : l'art... de la nature ». Revue *Continuité*, (73), 52–55. En ligne sur Érudit : <https://www.erudit.org/fr/revues/continuite/1997-n73-continuite1053839/>

¹⁵⁸ Voir la fiche du MET : <https://www.metmuseum.org/art/collection/search/489360>

¹⁵⁹ Day, Reginald. « La Gaspésie sous le regard de Marc-Aurèle Fortin ». *Magazine Gaspésie*, no 198 (août-nov. 2021). Version longue téléchargée.

¹⁶⁰ L'exposition des *Suites Gaspésiennes* semble une exclusivité du Musée Le Chafaud : Voir en 2008 : <http://www.renederouin.com/wp/non-classe/chronologie/chronologie/>

Un regroupement, le *Circuit des arts en Gaspésie*, présente des artistes œuvrant dans la péninsule : <https://circuitdesarts.org/>

Littérature :

Blanche Lamontagne, parmi les premières poétesses du Québec¹⁶¹

Arthur Buies (*Chroniques de voyage*, voir chap. 23, p, 303, ses impressions sur Percé.)¹⁶²

Yvan Goll (nom de plume Isaac Lang) : compose en 1946 le poème *Le mythe de la roche percée*, illustrée par des eaux fortes du peintre surréaliste Yves Tanguy.

André Breton, chef de file du mouvement surréaliste, qui s'exile à New-York durant la 2^e Guerre mondiale, a débuté lors d'un séjour à Percé l'écriture d'une de ses œuvres majeures, *Arcane 17*¹⁶³ :

LA FILIÈRE STIEGLITZ – STRAND (et Breton)

L'histoire allègue qu'André Breton est venu en Gaspésie parce que le petit manuel de minéralogie qu'il traîne avec lui fait l'éloge des agates de Percé; et aussi parce qu'il en discuta avec le québécois Louis-Marcel Raymond qui aimait suggérer ce coin de paradis qu'il connaissait très bien aux écrivains exilés à New York. Mais la Gaspésie attirait déjà d'autres artistes qui gravitaient dans le New York d'alors. La seule photographie originale de l'urinoir de Marcel Duchamp¹⁶⁴ a été prise par Alfred Stieglitz, en 1917. Stieglitz était déjà une figure connue à NY, il gérait la Galerie 291 que Duchamp fréquentait, tout comme la jeune génération de photographes. Parmi ceux-ci, Paul Strand, que Stieglitz prend sous son aile. Dès 1915, Strand impressionne par le réalisme de ses sujets. En 1929, Strand part en Gaspésie, photographie les habitants, et prendra ces ciels chargés au-dessus de "Gaspé Village". Trois ans plus tard, à l'été 1932, c'est autour de Georgia O'keeffe, accompagnée de la nièce de Stieglitz, de découvrir la péninsule Gaspésienne. Le 17 août, elle écrit à son amant Alfred Stieglitz (je traduis) "Nous sommes descendus de la voiture pour marcher un peu et avons trouvé une cabine sous des arbres, surplombant un grand rocher; et dessous, la mer avec sa plage de sable. Tout était si parfait que nous n'en croyions pas nos yeux".

¹⁶¹ Le Musée du Bas-St-Laurent lui a consacré une exposition en 1990

<https://gazettedesfemmes.ca/5555/blanche-de-gaspesie/>

¹⁶² BAnQ, document numériques :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2366950?docref=2QvGCaScuFMiXORoXtut2w>

¹⁶³ Site Wikipedia [https://fr.wikipedia.org/wiki/Arcane_17_\(Andr%C3%A9_Breton\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Arcane_17_(Andr%C3%A9_Breton))

Voir aussi cet article sur Érudit : Beaujour, M. (1967). André Breton mythographe : « Arcane 17 ». *Études françaises*, 3(2), 215–233. <https://doi.org/10.7202/036267ar>

¹⁶⁴ Note : Quel est le lien de l'urinoir exposé à New York, la photo de Stieglitz et la Gaspésie ? Je n'en vois pas. Pour comprendre le scandale de l'urinoir, voir : <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/l-urinoir-c-est-de-l-art-18-08-2016-6048959.php>

Paul Strand effectuera un second voyage photographique à Gaspé en 1936, huit ans avant celui d'André Breton. Tout comme O'Keeffe, Breton habite l'hôtel New Haven, et nous sommes toujours au mois d'août. Son ami Marcel Duchamp est quant à lui à nouveau à New York, c'est lui qui sera chargé de décorer la vitrine de la librairie Gotham Book lors de la parution d'*Arcane 17*, en 1945. Cette même année, le MOMA présente une rétrospective de l'œuvre de Paul Strand, qui regroupe entre autre les photographies de Percé.

Source : Site FB Arcane 75:

<https://www.facebook.com/arcane75/posts/412679726342689/>

Voir l'ouvrage récent (2020) : *La traversée des écrivains : la Gaspésie par monts et par mots* / sous la direction de Geneviève Lefebvre ; Anaïs Barbeau-Lavalette [et neuf autres] ; préface de Sophie Faucher. Montréal (Québec) : les Éditions La Presse, [2020]. 255 pages : illustrations (principalement en couleur) ; 24 cm.
<https://editions.lapresse.ca/products/la-traversee-des-ecrivains>

Voir aussi l'article : *Le monde littéraire gaspésien* :
http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=400

Voir aussi cet article de la revue *Les Libraires*, citant des auteurs québécois ayant écrit sur la Gaspésie (Jacques Poulin, Gabrielle Roy, etc.) :
<https://revue.leslibraires.ca/articles/litterature-quebecoise/road-trip-litteraire-en-gaspesie/>

Voir aussi ce numéro du magazine *Nuit Blanche*, no 158 (printemps 2020) consacré à l'imaginaire gaspésien chez les écrivains :
<https://banq.prenumerique.ca/resources/5ef618ff2357946bcd319068>

Et aussi cette entrevue de Radio-Canada à propos de ce numéro de *Nuit Blanche* :
<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/bon-pied-bonne-heure/segments/entrevue/175108/litterature-gaspesienne-andreanne-r-gagne>

Folklore :

Ce volet possède un potentiel d'imaginaire inspirant à exploiter. Il existe de nombreux contes et légendes gaspésiens présentant des êtres surnaturels, des bateaux fantômes ou des personnages fantastiques¹⁶⁵ dont le *Kraken* et surtout la *Gougou*, qui est sans doute la plus connue¹⁶⁶. La *légende du Rocher Percé* explique l'origine de la formation fantastique du rocher et met en scène le personnage de Blanche de Beaumont, qu'on peut, paraît-il, apercevoir certains soirs de brouillard¹⁶⁷.

¹⁶⁵ Un numéro entier de *Magazine Gaspésie*, no 194 (avr.-juil. 2019) a été consacré à ce sujet.

¹⁶⁶ Voir : http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=409

Voir aussi ces projets artistiques autour des légendes gaspésiennes : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/781374/memoires-vivantes-betty-tardif-conte-legende-perce-oasis-coin-du-banc>

¹⁶⁷ Voir la légence : <https://grandquebec.com/legendes-du-quebec/legende-rocher-perce/>

Cinéma :

Plus largement, la Gaspésie a été le théâtre ou la trame de fond de certaines œuvres cinématographiques, romanesques, fantastiques ou résolument engagées :

Les smattes / Jean-Claude Labrecque (1972)

https://elephantcinema.quebec/films/smattes_13493/

Le grand dérangement de Saint-Paulin Dalibaire / Jean-Claude Labrecque (2004)

<http://collections.cinematheque.qc.ca/recherche/oeuvres/fiche/71754-le-grand-derangement-de-saint-paulin-dalibaire>

La maison du pêcheur / Alain Chartrand (2013)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Maison_du_p%C3%A4cheur_\(film\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Maison_du_p%C3%A4cheur_(film))

<https://quebeccinema.ca/films/la-maison-du-pecheur>

Une jeune fille / Catherine Martin (2013)

<https://www.filmsquebec.com/films/une-jeune-fille-catherine-martin/>

Desperado / Richard Anger (2015)

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/741982/gaspesie-lieu-mythique-realisateur-desperado-richard-anger>

Le commun des mortels / Carl Leblanc (2017). Documentaire.

<https://www.telequebec.tv/documentaire/le-commun-des-mortels/>

La rivière cachée / Jean-François Lesage (2018)

<https://vimeo.com/259908239>

Mélopée / Alexis Fortier Gauthier (2019)

<https://travellingdistribution.com/film/melopee-409>

Voir aussi l'événement annuel, *Vues sur Mer, le festival du cinéma documentaire de Gaspé*, organisé par Cinélune de Gaspé : <https://vuessurmer.com/#>

Voir aussi la chanson du groupe En Barque : https://www.youtube.com/watch?v=3Rx1T_elkVM

Bibliographie générale

Les entrées identifiées par * indiquent qu'une copie numérisée du document est présente dans *Dossier iconographique-- Bibliographie – Documents numériques*.

Monographies

Bélangier, Jules ; Marc Desjardins ; Yves Frenette, avec la collaboration de Pierre Dansereau. *Histoire de la Gaspésie*. Montréal : Boréal Express ; [Québec] : Institut québécois de recherche sur la culture, [1981]. -- 797 p. : ill., cartes, portr. ; 23 cm. – (Collection Les Régions du Québec ; [1])

« Ce livre est un projet conjoint de la Société historique de la Gaspésie et de l'IQRC » -- P. 4 de la couv. -- Bibliogr.

Note : Une 2^e éd. A paru par la suite, cf : <https://www.pulaval.com/produit/histoire-de-la-gaspesie-2e-edition>.

Boucher, Micheline. [*La Villa Frederick-James*]?, texte Micheline Boucher ; illustrations Claude Tremblay. S.l., 199?.

Comprend : plan de la Villa, ill. de C. Tremblay de la Maison Soucy et de sa transformation en Villa Frederick-James --- Dessin imaginé de Frederick E. James, peintre américain et sa conjointe Lucy (circa 1880), etc.

[Note : Ouvrage édité à compte d'auteur. Source : Collection privée Claude Tremblay, Micheline Boucher ; information tirée de FB-SVFJ, 18 septembre 2020.

<https://www.facebook.com/Sauvons-la-Villa-Frederick-James-105908307925105>]

Desjardins, Marc ; Yves Frenette ; Jules Bélangier et al. *Histoire de la Gaspésie*. [Sainte-Foy, Québec] : Institut québécois de recherche sur la culture, ©1999. Nouv. éd. 795 p. : ill., cartes, portr. (Collection Les régions du Québec).

Fallu, Jean-Marie. *La Gaspésie au temps des belles prises*. Sainte-Foy, Éditions GID, 2005. 205 p. : ill. tout en n/b. (Collection 100 ans soir sur blanc).

*Fallu, Jean-Marie ; *Ville de Percé, circuit patrimonial. Percé, une marche dans le temps* Percé, Patrimoine 1534, 2009.

Franck, Alain. *Naviguer sur le fleuve au temps passé, 1860-1960*. Sainte-Foy : Publications du Québec ; [Montréal] : Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration, 2000. xi, 194 p. : ill. ; 24 cm. (Aux limites de la mémoire).

Lahoud, Pierre ; Henri Dorion. *La Gaspésie vue du ciel*. Montréal : Éd. de l'Homme, 2009. 207 p. : ill. en coul.

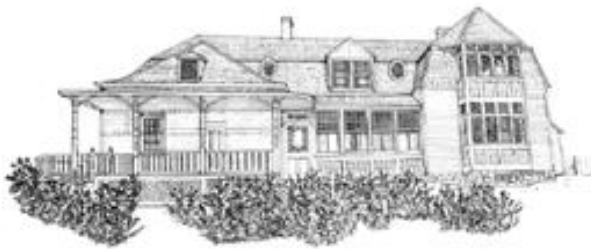
Lahoud, Pierre ; Henri Dorion. *Paysages gaspésiens : de Lesseps-Lahoud 1927-2017*. Québec : Éditions GID, 2018. 239 p. : ill.

Lambert, Serge ; Eugen Kedl. *La Gaspésie*. Sainte-Foy, Québec : GID Design : Publications du Québec, c1994. 271 p. : ill. en coul., 1 carte en coul. – (Les belles régions du Québec). Bibliogr. : p. [253]-257.

Lamontagne-Beauregard, Blanche *Ma Gaspésie /* avec dessins de l'auteur.
Montréal : [s.n.], 1928. 158 p. : ill. ; 19 cm.

Laramée, Paul ; Marie-José Auclair. *La Gaspésie : ses paysages, son histoire, ses gens, ses attraits*. [Montréal] : Éditions de l'Homme, 2003. 399 p. : ill. en coul., cartes ; 24 cm.

Lebreux, Jean-Louis. *Patrimoine architectural : arrondissement naturel de Percé /*
[conception et texte, Jean Louis Lebreux ; dessin, Jacques Harvey]. -- [Percé, Québec] : Ville de Percé, [1997]. 46 p. : ill., carte. « Une réalisation de la ville de Percé avec la collaboration du Ministère de la culture et des communications du Québec » -- Verso de la p. de t.
Note : Une esquisse de la Villa Frederick-James apparaît en p. 27.



*Macwhirter Margaret Grant. *Treasure Trove in Gaspé and the Baie des Chaleurs /*, 3rd ed. Quebec, The Telegraph Printing Co, 1919. Xiv, 217 p. [38] : ill. portr. ; 21 cm .

Mention de Lucy James, voir p. 31-32.

Source : BANQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1983441>

Mimeault, Mario. *La Gaspésie*. [Sainte-Foy] : Éditions de l'IQRC, 2004. 190 p. : ill., cartes ; 22 cm. (Les Régions du Québec. Histoire en bref ; 6).

*Ministère des affaires culturelles. Direction générale de Québec. Service de mise en valeur du patrimoine. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec. Comté de Gaspé-Est. Volume 1. Ethnologie*. Québec : Le Ministère, 1984. 378 p. : ill.

Note : Photographie de la Villa, p. 44.

*Pennsylvania Academy of the Fine Arts. *School Circular*. Pennsylvania : The Academy, 1911-1912. 70 p. : ill.

Note : Contient le nom de Frederick James comme ancien étudiant.

Poitras, Jacques. *La carte postale québécoise : une aventure photographique*. La Prairie : M. Broquet, 1990. 206 p. : ill. (Signatures).

Rivière, Sylvain. *La mer nourricière, 1890-1972*. Québec : Publications du Québec, 2007. xiii, 204 p. : principalement des ill. ; 24 cm. (Aux limites de la mémoire ; 15).

*Université Laval. *La villa Frederick-James : un élément emblématique du site patrimonial de Percé*. Québec, Université Laval, 2015.

Note : Mémoire produit dans le cadre des consultations publiques entourant le projet de Plan de conservation du site patrimonial de Percé.

*Ville de Percé. *Politique des arts et de la culture de Percé* / Louiselle La Brie, direction, coordination et rédaction ; Jean-Louis Lebreux, rédaction et recherche iconographique. Percé : Ville de Percé, 2009. 30 p. : ill.

Articles

*Bernard, Jean-Pierre. « La Villa Frederick-James ou la cohabitation d'icônes ». *Magazine Gaspésie*, vol. 57, no 2 (no 198) (2020) [Version longue offerte aux abonnés].

*Day, Réginald. « La Gaspésie sous le regard de Marc-Aurèle Fortin ». *Magazine Gaspésie*, vol. 57, no 2 (août–nov. 2020), p. 9–12. No thématique : *Pleins feux sur l'art*. **Article version longue pour les abonnés.**

Fallu, Jean-Marie. Des Jersiais sur les côtes ». *Continuité*, no 111 (hiver 2006-2007), 44-47.

*Fallu, Jean-Marie. « Bâtir à la gaspésienne ». *Continuité*, no 113, (2007), 20–24.

Fallu, Jean-Marie. « La Gaspésie de 1816 à 1966 ». *Magazine Gaspésie*, vol. 53, no 3 (nov. 2016- fevr, 2017), 34-36.

Fallu, Jean-Marie. « Le fameux tour de la Gaspésie ». *Magazine Gaspésie*, vol. 54, no 3 (déc. 2017-mars 2018), 3-7.

Fallu, Jean-Marie. « La Gaspésie de 1868 à 1968 ». *Magazine Gaspésie*, vol. 55, no 1 (avr.-juill. 2018), 45-47.

*Garrett, Raymond. « L'église Saint-James de Cape Cove : du passé à l'avenir ». *Magazine Gaspésie*, vol. 50, no 3 (2013), 25–27.

Note : cette église anglicane contiendrait des vitraux dessinés par F. James.

*Genest, Bernard. *Macro-inventaire du patrimoine : le Québec dans les détails*. *Continuité*, no 146 (2015), 32–35.

*Lebreux, Jean-Louis. « Percé : l'art... de la nature ». *Continuité*, no 73, (1997), 52–55.

Lemieux, R. «Alerte en Gaspésie! Il y a bientôt 65 ans, des sous-marins allemands ont semé la pagaille au large du rocher Percé». *Québec science*, vol. 45, no. 4, (2006): 44-48.

*Noppen, Luc ; Trépanier, P. «L'architecture en Gaspésie». *Continuité*, no 47, (1990), 41–45.

*Tamisier, M. (Michel). « De Mont-Louis à Percé par le fleuve en 1920 : impressions de voyage ». *Gaspésie*, 24,2 (avr-jn 1986), 33-41.
Mention de Lucy James.

Périodique

Note : Le Musée de la Gaspésie est l'éditeur de la revue *Magazine Gaspésie*. Depuis plus de 55 ans (1963), le *Magazine Gaspésie*, édité par le Musée de la Gaspésie, fait la promotion des différentes facettes du riche passé gaspésien. « Miroir de notre identité, il révèle sous la plume de ses nombreux collaborateurs les particularités de la petite et de la grande histoire de la péninsule ». Cf. : <https://museedelagaspesie.ca/pages/le-magazine>

Magazine Gaspésie / Musée de la Gaspésie

Vol. 32, no 1 (déc. 1995)- . --

Gaspé [Québec] : Musée de la Gaspésie, 1995- v. : ill. trimestriel.

Fait suite à : *Gaspésie*. -- « Un courant d'avenir ». -- Titre de la couv.

Sujet connexe : HISTOIRE ancienne

Le Clercq, Chrestien (c1641-1700) ; Ouellet, Réal. *Nouvelle relation de la Gaspésie* / édition critique révisée par Réal Ouellet. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1999. 786 p.: ill., cartes.

(Note : ouvrage ancien présent dans la bibliothèque historique du Séminaire de Québec (fonds de livres anciens) : *Nouvelle relation de la Gaspésie : qui contient les moeurs and la religion des sauvages gaspesiens Porte-Croix, adorateurs du*

soleil, and d'autres peuples de l'Amérique septentrionale, dite le Canada : dédiée à Madame la princesse d'Épinoï. éd. 1691, NAC : SQ004988.1)

Note : document numérisé par Canadiana, disponible intégralement en ligne : <https://www.canadiana.ca/view/ocihm.36618/3?r=0&s=1>)

Roy, Charles-Eugène. *Percé : sa nature, son histoire*. Percé : [s.n.], 1947. 178, xviii p., [51] p. de pl. : ill., carte géographiques, plans.

Roy, Charles-Eugène. *Percé et Gaspésie*. [Québec (Province)] : [s.n.], [1950]. 48, viii pages, [48] pages de planches : illustrations, portraits ; 23 cm.

Note : Édition abrégée de Percé, sa nature, son histoire.

Sujet connexe : ART et LITTÉRATURE

Jomphe, Marius. *Bruine : la Pointe de la Gaspésie* / photographie, Marius Jomphe ; préface, Claudine Roy ; introduction, Jean-François Aubé. Sainte-Foy (Québec) : les Éditions GID, [2018]. 160 p. : ill. en coul.

Lapointe, Gilles. *Paul-Émile Borduas, photographe : un regard sur Percé, été 1938*. [Catalogue d'exposition] / Gilles Lapointe avec la collab. de Raymond Montpetit, Bibliothèque nationale du Québec, Musée Le Chafaud de Percé. [Saint-Laurent, Québec] : Fides avec la collaboration de la Bibliothèque nationale du Québec, ©1998. 127 p. : ill. Note : Catalogue d'une exposition itinérante tenue en premier lieu au musée Le Chafaud de Percé, Percé, Québec, été 1998. Cf. P. 27. Résumé : Des photographies de la région de Percé prises durant l'été 1938. Des images de grande qualité sur le plan esthétique mais aussi d'une indéniable valeur.

Lefebvre, Geneviève (dir.). *La traversée des écrivains : la Gaspésie par monts et par mots* / sous la direction de Geneviève Lefebvre ; Anaïs Barbeau-Lavalette [et neuf autres] ; préface de Sophie Faucher. Montréal (Québec) : les Éditions La Presse, [2020]. 255 p. : ill. (princip.t en coul.) ; 24 cm.

Rutenberg, Linda. *La Gaspésie, au bord de l'infini* / Linda Rutenberg en collaboration avec Roger Leeon. [Montréal] : Del Busso, 2014. 120 p. : ill. en coul.

Sujet connexe : FOLKLORE

Contes québécois / texte de Denise Houle ; illustrations de Katherine Sapon ; Louis Fréchette (1839-1908), Honoré Beaugrand (1848-1906). Montréal : Editions Ville-Marie, ©1980. 32 p. : ill. en coul. ; 26 cm

Dépouillement : La chasse-galerie ou Le tapis magique du Québec /d'après un conte de Honoré Beaugrand -- Le vaisseau-fantôme ou La légende du Rocher percé / d'après un conte de Louis Fréchette.

Note : Littérature pour enfants d'âge scolaire.

Sujet connexe : ÉCONOMIE

Esquisse sur la Gaspésie. Québec : J. Dussault, 1885.; 97 pages.

[Note : rapport sur la péninsule gaspésienne, ses richesses naturelles et ses activités économiques :

Ex., p. 60 : « Le commerce extérieur de la Gaspésie est enregistré aux ports de Gaspé, Percé et New-Carlisle, ou Paspébiac. C'est dans ce quatre ports intérieurs qui en dépendent, que sont inscrites les importations et les exportations de la partie sud de la Gaspésie. (celles de la partie nord sont Québec et Rimouski).

Ex., p. 30 : « Le homard ainsi pris est vendu à des industriels qui ont de grands établissements ou ils le mettent en conserve pour l'expédier sur les marchés. Le homard vivant se vend ordinairement quarante cents ou deux chelins les cent livres et il n'est pas rare qu'un pêcheur en prenne jusqu'à cinq ou six cents livres par jour. »]

Source en ligne : Canadiana :

<https://www.canadiana.ca/view/oocihm.47204/68?r=0&s=1>

Magnan, Hormidas (1861-1935). *La Vallée de la Matapédia et le Canton de Percé : Sept nouvelles paroisses à coloniser dans les comtés de Matane, de Bonaventure et de Gaspé*. Québec : Publié par le Département de la colonisation, des mines et des pêcheries, 1918. 44 p. : ill., cartes.

[Note : Voir carte : image 39]

Source en ligne : Canadiana :

<https://www.canadiana.ca/view/oocihm.84923/1?r=0&s=1>

Sujet connexe : CIRCUITS TOURISTIQUES et PATRIMOINE CULTUREL

*Fallu, Jean-Marie ; Ville de Percé. *Circuit historique de Percé*. Percé : ville de Percé, [2019?]. 1 dépliant recto-verso ; «Circuit historique audioguidé, disponible sur AppStore».

Martin, Paul-Louis ; Gilles Rousseau. *La Gaspésie de Miguasha à Percé : itinéraire culturel*. Québec : Librairie Beauchemin : Editeur officiel du Québec, 1978. 236 pages : ill., cartes (certaines en couleur) ; 18 cm. (Collection des Guides pratiques. Série Itinéraires culturels ; 2)

*Mongrain, Guy ; Suzel Brunel ; Commission des biens culturels du Québec. *Étude de caractérisation de l'arrondissement naturel de Percé*. Québec : Commission des biens culturels du Québec, ©2006. 74 feuillets : ill. cartes.

*Québec (Province). Bureau provincial du tourisme. *La Gaspésie : histoire, légendes, ressources, beautés*. Québec : Ministère de la voirie, Bureau provincial du tourisme, 1930. 260 p. : ill. ; 23 cm.
(Source : BAnQ numérique :
https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2023375?docref=6phu20_7jzGBcFIR_diSrA)

• 22 x 45 cm pliée 22 x 13 cm

Tourisme Québec; en collab. avec l'Association touristique de la Gaspésie. *Gaspésie*. [Québec] : Industrie Québec, Tourisme, 1961-1969 ; [1983?], etc.

Sujet connexe : SCIENCE

Géologie et paléontologie

Note : La région de Percé apparaît comme une zone riche en fossiles dont certains particuliers, intrigants ou très rares, c'est une piste intéressante à creuser. Plusieurs titres sont présents dans bb. Université Laval; un scientifique géologue/paléontologue ayant étudié le sujet et écrit de nombreux articles dans les années quarante est Pierre J.

L'Espérance. -- À vérifier si documentation semblable existe dans la bibliothèque historique du Séminaire de Québec (fonds de livres anciens), ces ouvrages sont souvent ornés de magnifiques illustrations.

*Clarke, John. M. *Percé : a brief sketch of its geology*. Albany, NY : New York State Education Department, 1904. 38 p. : ill.

Note : mention de la résidence de Frederick James, p. 27.

Foerste, August. «Cephalopods from the Upper Ordovician of Percé, Quebec». *Journal of Paleontology*, vol. 10 no 5 (1936): 373-384.

Résumé :

Cephalopods from the Upper Ordovician Whitehead formation of the Percé area, Quebec, now number 23 species in 11 genera. Of these 17 species are described as new. Though some of the genera are long-ranging, the relations of the fauna appear to be closest with that of the Richmond of interior North America; it has little in common with the faunas of nearby Anticosti Island.

Cephalopods from the Upper Ordovician Whitehead formation of the Percé area, Quebec, now number 23 species in 11 genera. Of these 17 species are described as new. Though some of the genera are long-ranging, the relations of the fauna appear to be closest with that of the Richmond of interior North America; it has little in common with the faunas of nearby Anticosti Island.

L'Espérance, Pierre J. ; Ronald P. Tripp. « Encrinurids (Trilobita) from the Matapédia Group (Ordovician), Percé, Québec ». *Canadian Journal of Earth Sciences* vol. 22, no 2 : 205-213.

Résumé :

Trois espèces d'encrinuridés de l'Ashgillien de la région de Percé, Québec, sont révisées, soit *Erratencrinurus (Celtenerinurus) perceensis* (Cooper in Schuchert et Cooper), *Erratencrinurus (s.l.) sp.* et *Atractopyge veneficus n. sp.* *Erratencrinurus (C.) perceensis* ressemble étroitement à *E. (C.) multisegmentatus* (Portlock), indiquant probablement un âge cautleyien pour sa localisation type, le chemin du Curé, et pour l'unité 2 de la formation de White Head. *Celtencrinurus* est restreint aux espèces possédant une ressemblance étroite avec *E. multisegmentatus*. l'espèce type du sous-genre.

Atractopyge veneficus n. sp. ressemble à *A. confusa* Owen, du Rawtheyien de la région d'Oslo en Norvège, par ses caractères cranidiaux, mais son pygidium est distinctif.

L'Espérance, Pierre J. ; J A W Weissenberger. «Trilobites of the Pabos Formation (Ashgillian, Upper Ordovician), Perce area, Quebec». *Journal of paleontology*, vol. 72, no. 2, (1998): 303-316.

Sheehan, Peter M ; Pierre J. L'Espérance «The occurrence of the Ordovician brachiopod *Foliomena* at Percé, Quebec». *Canadian Journal of Earth Sciences*, vol. 15, no 3 (1965?) : 454-458.

Résumé :

La nouvelle espèce *Foliomena joliensis* est décrite de la Formation du White Head à Percé, Québec. Le genre n'était connu auparavant qu'en Europe où il est présent dans des communautés d'eau relativement profonde. A l'instar de l'Europe, les animaux vagiles dominent l'assemblage contenant *Foliomena* qui, par ailleurs, ne contient que de petits et très rares animaux sessiles. Les brachiopodes présents avec *Foliomena* sont en partie décrits et illustrés.

A new species of brachiopod, *Foliomena joliensis*, has been found in the White Head Formation of Percé, Quebec. The genus has previously been reported only in Europe where it occurs in deep-water communities. As in Europe, the assemblage containing *Foliomena* is dominated by vagile animals, and the assemblage has only rare, very small sessile animals. Some associated brachiopods are described and illustrated.

Ornithologie

La région de la Gaspésie et plus localement, le Parc national de l'Île-Bonaventure et du Rocher Percé sont des zones reconnues pour la richesse de leur faune ailée. La Villa Frederick-James constitue un point d'observation privilégié pour leurs propriétaires, comme en témoignent certains témoins de l'époque. La famille Éthier avait d'ailleurs surnommé leur résidence « *Les Goélands* ».

Site internet (Blogue) *Observation des oiseaux en Gaspésie* :

<https://www.quebecmaritime.ca/blogue/l-observation-d-oiseaux-en-gaspesie>

Site internet *Club des ornithologues de la Gaspésie* : <https://www.cogaspesie.org/>

Club des ornithologues de la Gaspésie -- 428, boulevard Pabos, Pabos (Québec) G0C 2H0

Publication : DERUELLE, Olivier, avec la collaboration de GARRETT Raymond, JALBERT Diane et POULIN Pierre. *Liste commentée des oiseaux de la Gaspésie*, S.I., Club des ornithologues de la Gaspésie (COG), 2016. 476 p. ISBN 978-2-9801571-5-8

Paquin, Jean. *Oiseaux du Québec et des Maritimes*. Éd. rev. et augm. Montréal, Éditions Michel Quintin, 2019. 448 p. : ill. en coul.

Bibliographie – Famille Éthier

Goulet, Denis. *Histoire de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, 1880-1980*. Montréal, VLB Éditeur, 1993. 452 pages, [16] pages de planches : illustrations, portraits ; 23 cm

(BB. Univ. Lvl. Pav. Jean-Charles-Bonenfant WX 28 DC2.2 M811 G698 1993)

Huguenin, Madeleine. *Portraits de femmes*. Montréal, Éditions La Patrie, 1938. 273 p., : ill., port. Document en ligne, BAnQ :
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2636123?docref=IZpUSy6RiOp4JWWNYfyzPg&docsearchtext=docteur%20Ald%C3%A8ge%20%C3%89thier>

Pouliot, J, Camille. *Glanures gaspésiennes*. Québec, s.n., 1934. iii, 328 p. [66] f. de pl. (certains pliés, certains en coul.) : ill., cartes, fac-sim, portr. ; 23 cm. Note : Recueil de textes précédemment publiés.
Document en ligne, BAnQ¹⁶⁸ :
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2022124?docref=eDC008UpII6tDwz-9zxLDA&docsearchtext=maison%20%C3%A9thier%20perc%C3%A9>

Surveyer, Edouard Fabre (1875-1957). *Sur les trace d'Iberville et de La Salle : Mission Cavalier (sic) de La Salle (mars-avril 1937)*. . S.l., s.n., 1937.

Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1987090>

Au sujet de cette mission, voir aussi (une seule mention du nom du Dr. Ethier, cependant) :

Société historique de Montréal. *La mission canadienne Cavelier de La Salle : mars-avril, 1937*. Montréal, Société historique de Montréal ; Drummondville, la Parole, 1937.

Source : BAnQ numérique :

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1986922>

¹⁶⁸ Le catalogage de BAnQ passe outre au fait d'il s'agit d'un recueil factice regroupant différents textes déjà publiés, et indique plutôt comme titre principal : *La grande aventure de Jacques Cartier : épave bi-centenaire découverte au Cap des Rosiers en 1908*.

Fin du rapport
PL. 2021.11.15

**Moments phares de la Gaspésie
d'hier à aujourd'hui**

**Par
Pascal Alain
Historien**

**Document-synthèse
Présenté à
Eve Dumais
Musée de la Civilisation**

5 juin 2023

Le mandat :

Mettre en lumière les **moments de réinvention** auxquels les Gaspésiens ont dû faire face à travers le temps, d'hier à aujourd'hui. Il s'agit de faire ressortir des moments phares de l'histoire où les habitants la Gaspésie ont dû **se réinventer, user de créativité et d'ingéniosité. Se réinventer pour survivre, se réinventer, pour mieux vivre, s'inventer un monde à eux.** L'idée c'est de montrer comment les Gaspésiens et les autochtones ont usé et usent toujours aujourd'hui d'ingéniosité et d'une créativité unique pour s'adapter au territoire, aux défis ou enjeux se présentant à eux, pour exister à leur manière.

PLAN DE TRAVAIL

1. **10 000 AA : Des premiers groupes humains Planos à la terre des Mi'gmaq**
2. **1534 : Rencontre des Mi'gmaq avec l'explorateur Jacques Cartier**
3. **1672-1729 : Peuplement permanent du territoire par l'implantation de postes de pêche sous le Régime Français**
4. **1758 : L'ouragan James Wolfe en Gaspésie**
5. **1858-1870 : La route des phares : apprivoiser la mer**
6. **1861-1866 : La Gaspésie au temps des consulats**
7. **1870-1930 : De boom démographique à l'exode de la population**
8. **1886 : La révolte des Paspéyas : se révolter devant les possédants pour survivre**
9. **1890 : Le développement de l'industrie forestière : prendre le relais des pêcheries**
10. **1909 : La révolte des pêcheurs de Rivière au Renard : résister au colonialisme économique**
11. **1941 : La Gaspésie et la Deuxième Guerre mondiale**
12. **1957 : La grève de Murdochville : une grève fondatrice**
13. **1969 : La Maison du pêcheur de Percé : prélude à la crise d'Octobre**
14. **1970-72 : De la fermeture de l'arrière-pays gaspésien aux Opérations Dignités**
15. **1981 : La guerre du saumon : résistance des Mi'gmaq pour la survivance**
16. **1991 : Le ralliement gaspésien-madelinot**
17. **2001 : L'Action des patriotes gaspésiens**
18. **1993-2023 : Le moratoire sur la pêche commerciale à la morue : cultiver la mer et faire autrement**

1- 10 000 ans AA : Les Planos, premiers groupes humains

- ❖ L'histoire officielle de la Gaspésie débute en 1534 avec la prise de possession du Canada par Jacques Cartier. Quant à la préhistoire, elle s'étend sur des millénaires.
- ❖ Les traces laissées par les premières générations humaines en Gaspésie ont été découvertes assez récemment (1960-1970) grâce aux fouilles archéologiques.
- ❖ Les connaissances en constante évolution démontrent que la présence humaine en Gaspésie remonte à plus ou moins 10 000 ans avant aujourd'hui.
- ❖ Il est admis que ces peuples auraient émigré d'Asie par le Déroit de Béring, il y a 35 000 ans. Ils ont traversé le continent d'ouest en est sur une période s'étendant sur des milliers d'années.
- ❖ À partir de 13 000 ans AA, le glacier qui recouvre le sud du Québec se retire peu à peu pour enfin disparaître. La terre, débarrassée du poids des glaces, se relève pour émerger des eaux.
- ❖ Ce réchauffement planétaire libère la Gaspésie des glaces. Il provoque l'apparition progressive d'herbes et d'arbustes, puis de certaines essences : épinette, pin gris, sapin, bouleau. Suivent les premiers mammifères terrestres et les premiers humains.
- ❖ La plus ancienne période d'occupation humaine pour l'est canadien et la Gaspésie est le Paléo-indien. Elle s'étend de 12 000 ans AA à 6 000 ans AA. La Gaspésie est propice pour recevoir les ancêtres du peuple Mi'gmaq, qui s'installe sur le territoire entre 9 000 et 10 000 ans AA.
- ❖ Ces Paléoindiens ou Planos vivent en petits groupes dispersés. Ils fabriquent des armes de jet. Les archéologues découvrent de nombreux vestiges d'un silex verdâtre sur le littoral nord de la Gaspésie, issus de la culture Plano.
- ❖ Les ancêtres du peuple Mi'gmaq, et les Mi'gmaq eux-mêmes, en viennent à habiter pleinement tout le territoire, le Gespe'gwa'gi. Cela se confirme notamment par la dénomination de chacun des lieux découverts, visités et habités.
- ❖ La « terre des Mi'gmaq », désignée sous le nom Mi'gma'gi. Selon la tradition, le Mi'gma'gi est divisé en sept districts. Le septième correspond à la Gaspésie et appelé Gespe'gwa'gi, terme qui signifie « dernier territoire » ou encore « bout de la terre ».
- ❖ La tradition orale a longtemps été la façon de transmettre le savoir chez ces premiers peuples. Les premières traces écrites qui concernent l'existence et le mode de vie des premiers habitants remontent à l'arrivée des Récollets dans la deuxième moitié du 17^e siècle.
- ❖ Ces « premiers Gaspésiens », appelés ainsi par le récollet Chrestien Leclercq dès 1675, ont vécu en harmonie avec la nature : cueillette, chasse, pêche et confection d'outils en pierre taillés meublent leur quotidien.

- ❖ L'ouvrage *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, toujours accessible aujourd'hui, est un véritable trésor. L'ouvrage, publié par Chrestien Leclercq à Paris, en 1691, est une étude approfondie de la vie quotidienne des Mi'gmaq¹.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- L'ingéniosité de ces premiers peuples dans ces pérégrinations démesurées, traversant un continent immense d'ouest en est.
- Ces premiers peuples sont à la base de l'occupation humaine de la Gaspésie, arrivée en ces terres des milliers d'années avant les Européens.
- Ces premiers peuples ont su s'adapter au territoire et aux richesses diversifiées qu'on y retrouve. Ils ont transmis leur savoir aux autres peuples qui convoiteront leurs pays.
- Ils sont les ancêtres du peuple Mi'gmaq, toujours présent sur le territoire de nos jours. Ils constituent les premiers groupes humains à s'être enracinés sur le territoire.

2- 1534 : Rencontre des Mi'gmaq avec l'explorateur Jacques Cartier

- ❖ Des millénaires séparent l'établissement des premiers groupes humains en territoire gaspésien et l'arrivée des premiers Européens. Nous ne savons que très peu de choses sur cette période intermédiaire.
- ❖ L'explorateur malouin Jacques Cartier n'est pas le premier Européen à poser le pied en sol gaspésien. Pêcheurs basques, normands et bretons devançant Cartier en fréquentant discrètement les eaux de la péninsule.
- ❖ Cartier est plutôt investi d'une mission en ce siècle des grandes découvertes et des mouvements exploratoires : s'approprier le territoire. Il s'amène en ce Nouveau Monde avec les insignes de François 1^{er}, roi de France.
- ❖ Cartier est un homme de son siècle. Son objectif en lien avec sa mission repose sur des objectifs de commerce, de colonisation et d'évangélisation, comme le dicte cette époque.
- ❖ Les yeux des grandes puissances du temps que sont la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal sont rivés sur ce « Nouveau Monde ». Le mercantilisme, doctrine économique très en vogue en ce 16^e siècle, s'impose et pousse les États à s'enrichir.
- ❖ Le roi de France choisit Cartier pour « découvrir certaines isles et pays où l'on dit qu'il se doit trouver grant quantité d'or et autres riches choses ».
- ❖ En juillet 1534, Cartier et son équipage longe le littoral de la baie à la recherche du fameux passage vers l'Orient. Il laisse ses grands vaisseaux dans la baie de Port-Daniel et explore le Gespe'gewa'gi avec de grandes barques.

¹ Nouvelle Relation de la Gaspésie de Chrestien Leclercq consiste en une étude approfondie de la vie quotidienne des Mi'gmaq. Rien n'y semble manquer : origines, naissance, habillement et parures, habitations, alimentation, langue, religion, croyances et superstitions, gouvernement, lois, mariages, guerres, chasses, festins et danses, maladies et morts.

- ❖ Des Mi'gmaq rencontrent cet étranger venu de loin à Tchikibiak (Paspébiac). À la hauteur de Tlagatigetjg (Tracadie), aujourd'hui Carleton-sur-Mer, plus de 300 Mi'gmaq s'approchent des Européens.
- ❖ Ces lieux possèdent tous des toponymes d'origines mi'gmaq. Cartier traduit les termes en français.
 - Port-Daniel se nomme «Esegeneg» qui signifie «lieu où l'on se chauffe». Cartier nomme l'endroit Conche Saint-Martin et devient Port-Daniel sous Champlain.
 - Paspébiac se nomme «Tchakibiak» qui signifie «Batture rompue». Le 6 juillet 1534, sept canots de Mi'gmaq entourent l'équipage qui prend peur et tire du canon pour les éloigner.
 - Tracadie se nomme Tlagatigetjg qui signifie « Petit campement permanent ». 300 Mi'gmaq rencontre Cartier le 9 juillet. Des échanges s'en suivent. Cartier nomme la baie, baie de Chaleur, appelé « Mawi Poqtapei » signifiant « la grande baie » en mi'gmaq².
- Mettant le cap sur l'Europe, Cartier passe par Percé où il apprend qu'il se trouve à *Cap de Pratto*, terme basque signifiant Cap d'Espoir. Une tempête le force à se réfugier dans la baie de Gaspé (Gespeg) où il rencontre des Iroquoiens Kwedech. Le 24 juillet 1534, Cartier pose les bases de la Nouvelle-France en plantant une croix de bois de neuf mètres portant un écusson sur lequel est inscrit : Vive le roy de France.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- Cartier s'approprie d'une colonie, la Nouvelle-France, en terre gaspésienne. La Nouvelle-France vivra de cet acte, posé en 1534, jusqu'à la Conquête britannique de 1760.
- L'avènement de Cartier en sol gaspésien crée une rupture pour les peuples autochtones qui voient, à partir de ce moment, leur territoire menacé, être pris sans consentement.
- Les bases du peuplement de la Nouvelle-France sont posées ce qui amènera ultérieurement la culture française à prendre racine dans la péninsule.

3. 1672-1729 : Peuplement du territoire par l'implantation de postes de pêche permanents

- Bien avant Cartier, pêcheurs basques, bretons et normands fréquentent les eaux de la péninsule. Ce sont des pêcheurs saisonniers et ils se font très discrets. Ils constatent la richesse de nos eaux et côtoient les Mi'gmaq pendant leurs expéditions.
- Le secret de ces pêcheurs venus d'ailleurs devient de plus en plus dur à garder. En 1534, c'est l'explorateur Jacques Cartier fait partie d'une course entre grandes puissances européennes. C'est le 16^e siècle, siècle des grandes explorations qui visent à enrichir les pays d'Europe avec les richesses qu'on trouvera sur son chemin.

² Jacques Cartier, Récit de voyages au Canada. Les Éditions Lux, Montréal, 2002, p. 39.

- À cette époque, des bateaux de pêche de Grande-Bretagne, de France, d'Espagne et du Portugal traversent régulièrement l'Atlantique pour pêcher la morue. La morue salée et séchée de l'Atlantique et du Golfe représente plus de la moitié de tout le poisson consommé en Europe. On sale et on sèche la morue pour la conservation.
- Pour les pays catholiques comme la France, l'Espagne, le Portugal, l'Église impose de nombreux jours de jeûnes dans une année, on peut jeûner dans ces pays de 150 à un peu plus de 200 jours par année, c'est énorme, ce qui implique que les fidèles n'ont pas le droit de manger de viande. Ce qui fait que la demande en poisson s'intensifie et la morue devient une espèce très recherchée.
- Avec Cartier qui plante sa croix à Gaspé au nom du roi de France, la morue devient le pilier économique de la Nouvelle-France, bien plus que la fourrure quoiqu'on en dise, quoiqu'on en pense.
- Les postes de pêche saisonniers deviennent progressivement des établissements permanents. Cela débute en 1672 avec Pierre Denys de la Ronde. Il détient deux établissements de pêche en Gaspésie, Percé et Petite Rivière (aujourd'hui le village de Barachois). Selon l'historien Mario Mimeault, ce dernier poste est « considéré comme le premier établissement issu d'une entreprise canadienne qui soit documenté³ ».
- Ce même endroit est désigné sous le nom de « baie des Molües » (Morues) par les pêcheurs des côtes françaises. C'est aussi là que le Récollet Chrestien Leclercq s'investit dans le développement de cette mission dès 1675 et qu'il côtoie les Mi'gmaq du lieu.
- Plus tard, en 1729, les Lefebvre de Bellefeuille vont développer une seigneurie florissante basée sur la pêche à la morue, à Pabos.
- Plus de 300 personnes habitent dans cette seigneurie à cette époque. On y retrouve des installations de pêche, des habitations, un manoir seigneurial sur l'île Beauséjour et un grand barachois naturel. On parle d'une société très organisée qui opère un commerce très lucratif.
- Percé au 17^e siècle et Gaspé, surtout à partir du 18^e siècle, seront des lieux très prisés côté pêche. Sans oublier évidemment Paspébiac où le célèbre entrepreneur Charles Robin fait du lieu le siège social de son empire à partir de 1767. Les eaux de la péninsule sont très convoitées.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- Lors de cette période, nous assistons à l'implantation des premiers établissements de pêche permanents en Gaspésie et une population permanente s'enracine sur le territoire.
- La pêche devient un moteur économique d'importance pour la Nouvelle-France, plus que la fourrure à vrai dire, et le développement de la région est conditionnée par les pêcheries pour les siècles à venir.

³ Mario Mimeault, La pêche à la morue en Nouvelle-France. Québec, Septentrion, p. 93.

4. 1758 : L'ouragan Wolfe en Gaspésie

- 1758 : l'Amérique du nord est plongée dans la guerre de la Conquête (1754-1760). Conflit qui oppose la France et la Grande-Bretagne. Le continent américain est trop petit pour les deux puissances impérialistes.
- ❖ À l'été 1758, les troupes britanniques, dirigée par James Wolfe, font des ravages considérables. La forteresse de Louisbourg, située sur l'île St-Jean (l'actuelle île du cap Breton), tombe entre les mains des Anglais.
- ❖ Le prochain objectif des Britanniques est de s'emparer de Québec, capitale de la Nouvelle-France. Ce qui survient en septembre 1759 lors de la fameuse bataille des plaines d'Abraham. Entre-temps, à l'automne 1758, Wolfe et ses troupes s'impatientent, et la saison est trop avancée pour s'emparer de Québec.
- ❖ Wolfe s'arme donc de patience et prépare ses troupes pour l'assaut final. Remettant ses plans pour Québec à plus tard, il prend la décision de mettre le cap sur la Gaspésie avec ses troupes afin d'effectuer une razzia visant à détruire les installations de pêche.
- ❖ La stratégie des Britanniques consiste à paralyser le commerce entre la mère patrie et sa colonie. Le commerce des pêcheries rapportent des sommes considérables, en plus de nourrir la population.
- ❖ Les troupes britanniques rasant des villages entiers de pêcheurs sans défense. Ce n'est pas le genre de corvée qui fait saliver Wolfe. Il se plie aux directives de ses supérieurs.
- ❖ L'armada britannique se déplace avec 6 navires de ligne comportant de 60 à 84 canons par navires, 2 000 soldats et 3 600 membres d'équipage.
- ❖ Début septembre 1758, nous retrouvons les troupes dans la baie de Gaspé, où il y a un poste de pêche important, celui de Pierre Révol. En quelques jours, les Britanniques capturent 46 personnes. Ils détruisent 6 000 quintaux de poisson; 200 chaloupes et 4 goélettes.
- ❖ À partir de Gaspé, Wolfe déploie ses troupes sur toute la péninsule pour faire un maximum de dommages. Le territoire est laissé à lui-même, sans défense.
- ❖ Les capitaines Irving et Jacobs mettent ensuite le cap sur Grande-Rivière et Pabos, où se trouvent des établissements de pêche importants. La seigneurie des Lefebvre de Bellefeuille, à Pabos, est l'un des établissements de pêche les mieux structurés de toute la Nouvelle-France. On y dénombre un peu plus de 400 personnes!
- ❖ À la mi-septembre 1758, le capitaine Bell note dans son journal :
 - « À Pabos, on a brûlé 27 bonnes maisons, 40 chaloupes, environ 3500 quintaux de poisson, une grande quantité de filets, hameçons et lignes, une grande quantité de sel. Le magasin qui était très grand contenait tout leur stock d'hiver, habits, brandy et autres

vivres. À l'approche de l'hiver, les misérables habitants se sont sauvés dans le bois sans ressources et privés de tout⁴ ».

«Les gens s'enfuient, laissant leur repas sur le feu. Environ 60 maisons furent brûlées, dont la maison Bellefeuille, incluant tous leurs biens meubles et environ 80 chaloupes. Le magasin contenait une quantité considérable de brandy et de sel et 200 coffres de vêtements chauds, 60 barils de mélasse et 8 000 quintaux de morue. Toutes ces choses furent détruites⁵.»

- ❖ Wolfe et Hardy chiffrent les dégâts de la razzia:
 - 200 personnes capturées
 - 120 maisons brûlées, 15 bâtiments (scierie, forge, église, entrepôts) incendiés avec tous leurs contenus.
 - 400 chaloupes et goélettes
 - De 36 000 à 40 000 quintaux de morue salée-séchée (1 quintal équivaut à 100 lbs de poisson salé-séché) sont détruits, destinés à l'Europe. Perte considérable.

- ❖ Wolfe écrit d'ailleurs dans son journal de bord : « Nous avons fait beaucoup de dommage, répandu la terreur des armes de Sa Majesté par tout le golfe, mais nous n'avons rien fait pour en grandir la renommée ».

- ❖ La Gaspésie est désertée après la razzia. Cependant, après la Conquête de 1760, les bases d'un peuplement permanent sont rapidement jetées. Une nouvelle population venant d'Amérique et d'Europe s'implante sur le territoire. Ce qui sera sa démarque, c'est la diversité et l'ampleur de ce peuplement.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- Le passage de Wolfe dans la péninsule remet les pendules à zéro, la Gaspésie est pratiquement déserte étant donné qu'il a tout rasé.
- Wolfe déstabilise toute la région. La France n'avait jamais défendu le territoire. Aucune garnison. La péninsule est laissée à elle-même, il n'y a qu'un pas avant que se concrétise la Conquête.
- La Conquête est assurément un autre point tournant dans l'histoire de la Gaspésie. Désertée, (seuls les Mi'gmaq fréquentent sans doute le lieu et quelques réfugiés), la Gaspésie d'après la Conquête assiste à une « renaissance », à une nouvelle vague de peuplement. Cette vague est marquée par un pluriculturalisme unique, toujours observable dans la péninsule de nos jours. (Voir la recherche effectuée par Michel Landry).

⁴ Marc-André Comeau, Pêcheur normand, famille métisse. Québec, Septentrion, p. 129

⁵ Ibid., p. 130

5. La Route des phares

- ❖ Il n'y a pas si longtemps, en Gaspésie, la route c'est la mer. C'est à l'époque pas si lointaine où les routes ne sont pas carrossables et où le chemin de fer n'atteint pas encore le bout de la péninsule.
- ❖ Le boulevard Perron, qui ceinture toute la Gaspésie, est seulement inaugurée en 1929.
- ❖ La mer, c'est donc la façon de se déplacer pour les habitants de la Gaspésie. C'est notre lien avec le monde. Cette route maritime est tout sauf tranquille, ce qui va nécessiter des améliorations pour éviter les écueils de la mer.
- ❖ La géographie de la Gaspésie est unique. Elle est entourée d'eau; elle est rattachée au continent par sa partie ouest. Si bien que le peuplement de la région est concentré le long du littoral avec des villages éparpillés sur des centaines de kilomètres. Le peuplement de la Gaspésie est conditionné par, pour et avec la mer et par l'activité des pêcheries.
- ❖ La mer devient une complice de tous les instants pour le Gaspésien.
- ❖ Partir de la baie des Chaleurs pour se rendre jusqu'à Québec, en goélette ou en navire, peut prendre une quinzaine de jours au 19^e siècle, surtout si les vents sont contraires. Il y a des risques élevés sur cette route maritime.
- ❖ Les naufrages sont choses courantes. Des navires provenant d'outre-mer, des barges de pêcheurs, des goélettes, des embarcations de toutes sortes se brisent sur des récifs. Des tempêtes et des bouillards se soulèvent sans trop prévenir.
- ❖ Quelques naufrages marquants :
 - Au bout de la péninsule, à Pointe de la Frégate, la frégate anglaise *Penelope* coule en 1815, faisant une cinquantaine de morts.
 - Le *St-Laurent* sombre à son tour en 1830, 21 marins y perdent la vie.
 - En 1832, le *Wellington* coule avec des dizaines d'immigrants irlandais à son bord.
 - Le *Colborne* coule au large de la pointe au Maquereau (Anse-aux-Gascons) à l'automne 1838. Une soixantaine de personnes se noient.
 - Le *Carrick* coule au large de Cap des Rosiers en avril 1847 ayant à son bord des immigrants irlandais qui tentent de fuir la famine qui sévit en Irlande. Sur 180 passagers, 132 personnes perdent la vie.
- ❖ Lentement mais sûrement, les instances gouvernementales réagissent devant l'accumulation de ces naufrages et ces pertes de vie. Le naufrage du *Carrick* force la construction d'une route des phares.
- ❖ En 1857, on entame la construction du phare de cap Desrosiers. Une sentinelle de 34 mètres de hauteur, le plus haut fort au pays.

- ❖ En 1860, la route des phares prend naissance afin d’approvoiser la mer. 1860 : pointe à la renommée (Fame point); 1865 : bassin de Gaspé. La naissance du Canada moderne, en 1867, va accélérer la construction de phares.
- ❖ Pierre Fortin, inspecteur des pêches pour le golfe St-Laurent, le Labrador et Terre-Neuve, multiplie les pressions auprès du gouvernement. Ce qui va donner la route des phares qu’on connaît aujourd’hui.
- ❖ À partir de 1870, des phares apparaissent à : Paspébiac, Cap Chat, Rivière Madeleine, Sandy Beach, Carleton, Cap Gaspé, Cap d’Espoir, Anse-aux-Gascons, La Martre, Rivière-Madeleine...
- ❖ Les phares nécessitent la naissance du métier de gardiens de phare, travail solitaire et exigeant. Ce métier est étroitement relié, tout comme celui des postes, à la sphère politique, de sorte que les gardiens de phare perdent ou récupèrent leur travail au gré des changements de gouvernement et de leur allégeance politique !
- ❖ La route des phares aide à sécuriser la vie des marins et des voyageurs de toutes sortes. Mais une tempête demeure une tempête. La mer est imprévisible. Entre 1869 et 1875, plus d’une centaine de navires sombrent entre Québec et Gaspé, et sur les côtes de l’île d’Anticosti. Ces naufrages font de nombreuses victimes.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- L’implantation d’une route des phares est l’initiative du gouvernement fédéral. Cependant, ce sont les députés fédéraux de la Gaspésie qui font pression sur l’appareil gouvernemental pour obtenir gain de cause!
- Les nombreux naufrages au large des côtes de la Gaspésie apportent néanmoins des points positifs. À titre d’exemple, plusieurs des survivants du Carrick, en 1847, décident de s’enraciner à Cap Desrosiers et les environs.
- Les gardiens de phare, tous des Gaspésiens d’origines diverses, deviennent des personnages plus grands que nature, faisant partie de l’imaginaire du pays. Ils entretiennent ces sentinelles et le précieux faisceau ainsi que la corne de brume qu’on actionne quand le temps se gâte. Tout ça pour réduire les dangers de la navigation sur le fleuve, le golfe ou la baie des Chaleurs.

6. 1861-1866 : La Gaspésie au temps des consulats

- ❖ À l’aube des années 1860, le gouvernement du Canada-Uni prend les moyens pour soutenir les pêcheries de la péninsule. À l’écoute des recommandations, il en vient à poser les bases du port franc de Gaspé, en fonction de 1861 à 1866.
- ❖ Au cours de cette période, toutes les marchandises importées de Gaspé peuvent pénétrer sur le territoire sans aucun droit de douane. Gaspé est décrété port franc.
- ❖ Tous les navires provenant d’Europe et des États-Unis doivent s’enregistrer au port de Gaspé où se trouve un bureau de douane. Les navires s’y arrêtent pour s’approvisionner ou encore pour charger les cales de marchandises de toutes sortes en partance pour les marchés

étrangers. Le port franc insuffle un dynamisme et une activité commerciale sans pareil dans la péninsule. Ce trafic maritime procure du travail à de nombreux Gaspésiens.

- ❖ Le trafic maritime au port de Gaspé change radicalement en peu de temps, ce qui crée tout un bouleversement sur le plan commercial.
- ❖ En 1859, 59 navires sont enregistrés, alors qu'on en dénombre 356 en 1861. La Magazine Gaspésie d'automne 1999 résume bien la situation du moment : «En abolissant ces droits au port de Gaspé, les autorités canadiennes espèrent – d'un point de vue strictement local – faire baisser les prix du marché, stimuler la consommation intérieure et activer ainsi l'économie et la colonisation du pays».
- ❖ Dans ce contexte, Gaspé devient méconnaissable. Selon l'historien Mario Mimeault, «162 maisons commerciales font des affaires à partir de Gaspé ou de l'un ou l'autre de ses ports secondaires ». De plus, 11 consulats s'établissent principalement au sein de cette ville, mais également à Paspébiac, veillant à défendre leurs intérêts économiques.
- ❖ Gaspé devient une plaque tournante incontournable, au point où nous assistons à l'ouverture de consulats étrangers destinés à veiller aux intérêts économiques des pays concernés. Apparaissent donc dans le paysage de Gaspé 11 consulats, dont ceux des États-Unis, de l'Italie, du Brésil, du Portugal, de l'Espagne, de la France et de la Norvège.
- ❖ Encore aujourd'hui, de nombreux témoins matériels rappellent cette page d'histoire à Gaspé. Quelques bâtiments ont résisté au temps, à cette époque où la Gaspésie vibrait au rythme du commerce international. La plupart de ces charges de consul étaient confiées à des marchands locaux comme Alfred Théodore Carter, Antoine Painchaud, Horatio LeBoutillier.
- ❖ Après quelques années d'essais, des enquêteurs se penchent sur la pertinence du port franc de Gaspé. Ils en viennent à la conclusion qu'il profite d'abord et avant tout aux maisons de commerce. À l'automne 1866, à l'aube de l'Acte de l'Amérique du nord Britannique de 1867 créant le Canada moderne, le port franc est aboli, rétablissant ainsi les droits douaniers.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- La présence de consulats et l'implantation d'un port franc à Gaspé transforme le lieu, et la région par extension, en une région ouverte plus que jamais au commerce international.
- La région est achalandée par un trafic maritime considérable, du jamais vu.
- Des hommes d'affaires gaspésiens deviennent consuls ou vice-consuls et deviennent des ambassadeurs incontournables dans la région.

7. Perpétuel exode démographique : un mythe à déboulonner

- ❖ Depuis longtemps, la Gaspésie travaille à faire mentir les statistiques qui semblent jouer contre elle. En 2021, on apprend que la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine enregistre son bilan migratoire le plus élevé des 20 dernières années. Il s’agit d’un cinquième bilan migratoire positif en cinq ans !
- ❖ Entre juillet 2020 et juillet 2021, c’est 1 378 personnes qui se sont installées en Gaspésie et aux Îles. Au cours de la dernière année, la population totale de la région a augmenté de 1,5%. La région compte maintenant 92 100 habitants. Pour ce qui est de la Gaspésie, sans les îles de la Madeleine, la population se fixe à un peu plus de 79 000 habitants.
- ❖ L’un des mythes qui rongent la Gaspésie depuis toujours, c’est celui qui persiste à faire croire que la Gaspésie a toujours vu sa population s’exiler vers un ailleurs, en perpétuel déficit démographique. Faux !
- ❖ À la fin des années 1990, le portrait démographique est préoccupant. Les jeunes quittent massivement la région. Ils partent étudier à l’extérieur de la péninsule et nombreux sont ceux qui ne reviennent pas en région. Le taux de chômage atteint les 20 % au tournant des années 2000.
- ❖ Les constats du temps font peur :
 - Exode des jeunes
 - Vieillesse de la population
 - Taux de chômage endémique
 - Population sous-scolarisée : 49 % ne possède pas de diplômes d’études secondaires
 - Les fermetures d’usine marquent les actualités : mine de Murdochville (1999 et 2002), de la Gaspésie de Chandler (2002) et de l’Abitibi Consol de New Richmond (2005).
 - Le moratoire de la pêche à la morue, imposé en 1993 par le gouvernement fédéral, est raffermi en 2003. Il y aura des crises au sein de l’industrie forestière également... Donc la situation qui prévaut en Gaspésie à cette époque pas si lointaine, on parle d’une vingtaine d’années, n’est pas des plus enviables.
- ❖ Il y a une morosité qui plane au-dessus des têtes des Gaspésiens. Le peu de jeunes qui reviennent en région jeunesse font face, contrairement à aujourd’hui, à une pénurie d’emplois.
- ❖ Malgré ce contexte difficile, c’est tout à fait faux de penser que la Gaspésie a toujours été marqué par l’exode de sa population.
- ❖ La Gaspésie a toujours été une terre d’accueil. Des Mi’gmaq, aux Basques, aux Français, aux Acadiens, aux Loyalistes, aux anglo-normands, aux Irlandais, aux Écossais, aux Canadiens français, aux Belges, etc., tous s’installent tour à tour dans la péninsule.

- ❖ Après la Conquête de 1760, et tout au long du 19^e siècle, jamais la population de la Gaspésie diminue; elle augmente plutôt et significativement. Bien souvent, elle augmente plus rapidement que la moyenne provinciale !
- ❖ Des gens de partout, des immigrants, viennent travailler dans le domaine des pêches. Il y a un besoin de main-d'œuvre.
- ❖ De 1881 à 1961, la courbe démographique de la Gaspésie grimpe continuellement, jamais on n'assiste à un déficit démographique. Il y a une forte immigration et le taux de natalité est très élevé.
- ❖ Au début des années 1960, c'est un peu plus de 104 000 personnes qui peuplent la Gaspésie seulement, un sommet dans l'histoire de la Gaspésie. À partir des années 1960, la courbe fléchit. C'est le début du lent déclin de la population de la Gaspésie. Sa population aujourd'hui est d'un peu plus de 79 000 habitants. C'est plus de 20 % de la population que nous avons perdu en une cinquantaine d'années. Les perspectives sont cependant à l'inverse des prévisions!

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- Une région comme la Gaspésie, éloignée des grands centres urbains, a déjà été en mesure d'attirer des immigrants et des travailleurs d'ailleurs au Québec. Aujourd'hui encore, la région constitue toujours une terre d'accueil pour de nouveaux arrivants.
- Ce boom démographique enregistré au 19^e siècle est unique dans une région éloignée de grands centres urbains à cette même époque.
- Le domaine des pêches est en effervescence et attire une main-d'œuvre qualifiée + taux de natalité qui démontrent que la Gaspésie n'a pas toujours subi l'exode de sa population.

8. La Gaspésie au temps de la Deuxième Guerre mondiale

- ❖ En septembre 1939, la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne. Trois jours plus tard, le Canada emboîte le pas. Juin 1940, la France, considérée comme imprenable, s'effondre devant l'Allemagne nazie. Ces événements auront des retombées jusqu'en Gaspésie!
- ❖ À partir de l'été 1941, Gaspé se transforme en une ville militaire. On craint entre autres l'invasion de la Grande-Bretagne par les troupes allemandes. Plus près de nous, les autorités se méfient des U-Boat, ces fameux sous-marins allemands, qui peuvent s'infiltrer dans le port de Gaspé pour ensuite conquérir le continent nord-américain.
- ❖ C'est dans ce contexte que la Grande-Bretagne ordonne la construction d'une base navale de Fort Ramsay, située à Sandy Beach, entre 1941 et 1943.

- ❖ À l'été 1941, à Boom Defence (Sandy Beach), on installe un filet anti-sous-marin entre les pointes de Sandy Beach et Penouille. Gaspé devient en quelque sorte une ville fortifiée, comme celles d'Halifax, de Sydney et de Shelburne, en Nouvelle Écosse.
- ❖ Fort Ramsay constitue une véritable base navale. On y retrouve des navires de guerres, des dragueurs de mines, des vedettes, des corvettes, un yacht armé, des hydravions. Son rôle est de prévenir tout débarquement de troupes ennemies sur le continent. Mais aussi d'assurer par ses forces navales, aérienne et terrestre la sécurité des convois de ravitaillement qui sortent du fleuve St-Laurent pour se rendre jusqu'au front, en Europe. On retrouve à Fort Ramsay et les environs jusqu'à 2 500 militaires durant la guerre.
- ❖ Trois batteries côtières sont implantées dans la baie de Gaspé au cours de l'été 1941 : à Fort Péninsule, Fort Haldimand et Fort Prével. Des vestiges sont encore observables aujourd'hui.
- ❖ Même s'ils n'ont jamais tiré un seul coup, ce sont les canons les plus puissants jamais installés au Canada à l'époque. On installe également des réflecteurs de 60 pouces avec une portée de 12 milles de distance. Le soir, ils pointent en direction du filet anti sous-marin et les militaires sont sur le qui vivent, prêts à faire feu en cas de besoin. Les batteries sont démantelées en octobre 1944 et ont joué un rôle important dans la protection des convois.
- ❖ À l'époque, Gaspé est marqué par les couvre-feux. Une sirène se fait entendre à la brunante. Les gens devaient rentrer chez eux sous peine d'amende, aucun véhicule ne circulait, sauf ceux de l'armée. Les lumières des véhicules et les lampes de poche sont peinturées à la moitié; les fenêtres des maisons sont bouchées pour éviter que les Allemands repèrent la côte.
- ❖ Les gens de Gaspé sont conscients de ce qui se passe, mais certaines choses leur échappent, comme la présence de U-Boat allemands dans le golfe! Le rationnement est arrivé au début de 1943, de sorte que les habitants se privent pour contribuer à l'effort de guerre.
- ❖ Pour ce qui est de la jeunesse de Gaspé, elle s'enrôle et part outre-mer. L'économie en général se porte bien à comparer à ce que les gens avaient connu lors de la grande crise économique des années 1930. Fallait alimenter les 2 500 soldats.
- ❖ Entre 1942 et 1945, près d'une trentaine de navires sont coulés par les sous-marins allemands dans le fleuve et le golfe St-Laurent, soit entre Rimouski et Cap Desrosiers. C'est la bataille de l'Atlantique qui fait rage.
- ❖ Des Gaspésiens reçoivent la visite des U-Boat allemands en mai 1942, au large de Cloridorme. Deux navires sont coulés. En septembre 1942, des navires passent au large de Cap Desrosiers; 4 sont torpillés par le U-517 au large de Cap des Rosiers.
- ❖ Les populations portent secours aux victimes des navires bombardés au large des côtes. La guerre est donc aux portes de la Gaspésie.
- ❖ Des pêcheurs remarquent les U-Boat qui passent près d'eux. Une torpille éclate dans la falaise de St-Yvon ce qui fait éclater les fenêtres des maisons du village.

- ❖ Un espion allemand, Alfred Walmar Von Janowski, arrêté à New Carlisle, le 9 novembre 1942, avec en sa possession tout un arsenal d'espionnage. Le réceptionniste de l'hôtel où il loge le trouve louche avec son accent et ses vieux billets de banque. Il sera arrêté en filature par le policier Alphonse Duchesneau.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- La Deuxième Guerre mondiale dépasse évidemment la Gaspésie comme événement marquant. Cependant, les populations du grand Gaspé et de la haute-Gaspésie sont les seules à avoir vécu les soubresauts de ce conflit en Amérique du nord, si on exclut bien sûr l'attaque de la base navale de Pearl Harbour.
- La population vit donc au rythme de la guerre et des couvre-feux en voyant leurs déplacements réduits. Certains sont témoins de l'apparition des U-Boat allemands qui surgissent du golfe St-Laurent et des bombardements qui font des victimes et des survivants.
- Pendant que le gouvernement fédéral tente d'étouffer les méfaits de la guerre et des ravages causés par la bataille de l'Atlantique, plusieurs Gaspésiens sont au courant que la guerre menace la côte est du continent.

9. La révolte des Paspéyas

- ❖ L'histoire débute à l'hiver 1886, saison morte dans le domaine des pêches. Tout le long de la côte, le système Robin est bien rodé. On pêche, on s'endette, on emprunte l'hiver de quoi survivre pour se rendre jusqu'au printemps.
- ❖ Le lundi 11 janvier 1886, une nouvelle provenant de l'île Jersey aura des conséquences dramatiques pour la Gaspésie.
- ❖ Philip Gosset, directeur et actionnaire de la Jersey Banking Company, pose une affiche sur la porte de sa banque : « Des circonstances imprévues ont contraint cette banque de suspendre ses paiements. Jersey, 11 janvier 1886 ». C'est la faillite.
- ❖ La nouvelle se répand partout; elle traverse l'Atlantique et se rend jusqu'à Montréal. Une enquête est ouverte par le Comité Spécial des États et tous les documents de la Jersey Banking sont mis sous scellés. Gosset est arrêté et accusé de détournement de fonds.
- ❖ À Paspébiac, où la Charles Robin & Cie et la Le Boutillier Brothers ont leur siège social, c'est la consternation. Les conséquences sont désastreuses.
- ❖ Si les deux compagnies ne reprennent pas rapidement leurs activités, les familles du village seront sans provision. Elles comptent sur les avances des compagnies pour subsister jusqu'au printemps. C'est la panique...
- ❖ Les notables du village se réunissent et constatent l'ampleur du désastre. Par la faillite de la banque Jersey, plus de 5 000 familles en Gaspésie, sur la Côte-Nord et en Acadie sont touchées. On réalise l'impact de la fermeture des compagnies sur les pêcheries canadiennes.

- ❖ La famine est aux portes des maisons. Des rumeurs de révolte, de mise à sac des magasins des compagnies circulent ...
- ❖ On met sur pied un comité de secours. Les aides financières entrent au compte-gouttes. Pourtant, il y a plus de 4000 barils de farine dans les magasins des compagnies. Ordre est donné depuis Jersey que seuls ceux qui peuvent payer peuvent en obtenir.
- ❖ Le 15 février, une émeute éclate à Paspébiac. On s'empare de farine pour survivre; les magasins sont pillés. La milice intervient. Des poursuites s'amorcent. Quatre pêcheurs sont condamnés à deux ans de prison.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- La révolte des Paspéyas est un prélude de la révolte des pêcheurs de Rivière-au-Renard.
- Il faut comprendre que tant en 1886 qu'en 1909, le Gaspésien moyen est soumis aux grandes compagnies de pêche anglo-normandes. L'idée de se révolter, de manifester, de revendiquer est loin dans leur esprit.
- Des leaders entraînent donc un groupe à s'en prendre aux biens des compagnies. Grande première! Le contexte international encourage également ce genre de mouvement : soulèvements dans les mines de Charbon en France, révolution russe de 1906 contre les abus du Tsar. Et si ce contexte international aurait influencé les prolétaires dans le domaine des pêches ?
- Les Gaspésiens se tourneront donc vers l'industrie forestière, en plus de créer des coopératives de pêcheurs pour s'affranchir du diktat des grandes compagnies.

10. 1890 : Le développement de l'industrie forestière

- ❖ L'industrie de la pêche a toujours marqué profondément l'histoire de la Gaspésie, et ce, depuis que Cartier (et ceux qui l'ont précédé comme on l'a vu!) a pris possession du territoire à l'été 1534. La pêche a conditionné le peuplement du territoire. La morue a toujours été l'emblème associé au territoire. C'est comme ça depuis 350 ans.
- ❖ Et pourtant, au tournant des années 1890, des écrits témoignent que la pêche, moteur économique de la région, n'est plus ce qu'elle a déjà été. Des ralentissements, pour ne pas dire des périodes de crises, sont révélateurs et démontrent que les pêcheries gaspésiennes sont vulnérables pour différentes raisons.
- ❖ L'une de ces raisons s'explique par le nombre d'embarcations sur les eaux du littoral en ce dernier quart du XIXe siècle. Le nombre de prises est en augmentation constante, et ce, même si les techniques de pêche ne se sont ni modernisées, ni industrialisées.
- ❖ Une autre de ces raisons, fort cruciale, s'explique par un élément extérieur se déroulant à des milliers de kilomètres de la côte gaspésienne, soit la faillite de la banque de Jersey à l'hiver 1886, qui vient provoquer tout un traumatisme en Gaspésie (voir la Révolte des Paspéyas).

- ❖ La faillite de la banque de Jersey pousse la population à développer un autre moteur économique, celui qui prendra le relais de la pêche. L'humain crée dans la nécessité. Au lendemain de l'écroulement de la banque de Jersey, bon nombre de Gaspésiens font face à la pire crise économique de leur histoire. Leur survie est menacée.
- ❖ Or, au lendemain de cette crise et d'une économie qui périclite, en trame de fond des saisons de pêche qui démontre que la morue est un poisson qui connaît des cycles à la baisse en termes de captures, l'industrie forestière et tous les métiers s'y greffant prend le relais de la mer.
- ❖ Bien sûr, cette transition ne s'effectue pas du jour au lendemain. La forêt ne s'incruste pas dans le quotidien et l'imaginaire du Gaspésien comme par magie.
- ❖ Dans les années 1860, nous assistons aux premiers pas de l'industrie forestière en Gaspésie. Durant cette décennie, de petites scieries et des moulins à bardeaux artisanaux apparaissent le long des rivières et des ruisseaux ainsi qu'à proximité des barachois.
- ❖ Nous retrouvons ces petites scieries et ces moulins un peu partout, tout le long de la côte. Ces petites usines locales parviennent à équilibrer la vie de bien des Gaspésiens. On en arrive à diversifier l'économie. Bien des Gaspésiens se font agriculteurs et ouvriers au moulin durant la belle saison, puis bûcherons en hiver. Délaissant ainsi la pêche, lentement mais sûrement.
- ❖ Ces petites usines locales procurent le bois nécessaire à la construction de maisons, de granges, d'étables, etc.
- ❖ Lors de l'avènement de la faillite de la Banque de Jersey, en 1886, le mouvement s'accélère, de sorte que le nombre et la taille des moulins et des scieries vont augmenter devant cette conjoncture économique désastreuse.
- ❖ D'une décennie à l'autre, des moulins de plus grande envergure ouvrent leurs portes, pour ne nommer que le moulin de Chandler (1915) et l'usine de la Madawaska à Carleton.
- ❖ À partir de ce moment, en ce premier quart du XXe siècle, l'industrie forestière prend une place à part dans le paysage gaspésien. Désormais, les forêts gaspésiennes, par leurs concessions s'étendant sur des centaines de km², en plus d'être matures, servent à envoyer du bois aux quatre coins du monde.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- Les Gaspésiens innovent car la situation l'exige ! Face aux bouleversements dans le domaine des pêches, l'industrie forestière prend le relais des pêcheries et devient en peu de temps le nouveau moteur économique de la région.
- Ports et quais se développent. Des chantiers navals apparaissent dans le décor gaspésien.
- Coopératives forestières sont créés.

11. 1909 : La révolte des pêcheurs de Rivière-au-Renard

- ❖ En 1909, Rivière-au-Renard se regroupe en petits villages : Pointe-à-la-Renommée, l'Anse-à-Valleau, Saint-Maurice-de-l'Échouerie, Pointe-Jaune, Petit-Cap et Petite-Rivière-au-Renard. C'est un village qui s'étend sur plus de vingt kilomètres et compte un peu plus de 2 000 habitants.
- ❖ En 1908, le pêcheur reçoit 5 \$ le quintal, ce qui signifie pour lui une entrée d'argent de 300 \$ à 350 \$, somme suffisante pour répondre à ses besoins et éviter l'endettement.
- ❖ Quand la morue est prête, le pêcheur l'amène aux magasins de la compagnie Robin, situés au centre du village, ou à la compagnie Hyman, dans la partie est du village. Il peut aussi aller chez Fruing, à l'ouest de l'anse.
- ❖ L'action des pêcheurs est dirigée contre un système économique dominé par des compagnies étrangères, essentiellement jersiaises.
- ❖ Charles Robin arrive en Gaspésie en 1767. Il met sur pied un système qui va fonctionner pendant 200 ans. Il possède des établissements tout le long de la péninsule et choisit Paspébiac comme siège social de son empire commercial basé sur la pêche à la morue.
- ❖ La saison 1909 est marquée par une baisse des prix de la morue. Dans la région de Rivière-au-Renard, le nombre de bateaux grimpe à 276, mais le nombre de prises est en baisse.
- ❖ Des 15 132 quintaux de morue séchée-salée pris en 1908, on passe à 14 939 quintaux en 1909. On observe donc à Rivière-au-Renard une augmentation de l'effort de pêche et une diminution des rendements.
- ❖ Un jour de septembre, les pêcheurs remontent leurs lignes. À la fin de leur journée, ils apprennent que le prix du quintal est fixé à 3,50 \$ au lieu de 5\$! C'est la panique. À 3,50\$ le quintal, ça veut dire : saisies de maisons, de terrains, endettement ...
- ❖ Prend lentement forme l'idée d'aller, tous ensemble, poser une exigence commune. Les revendications tiennent en deux points :
 - Le prix du quintal à 4 \$
 - Pas de poursuite pour dettes, pas de saisies, pas de huissiers.
- ❖ Les pêcheurs prévoient visiter les marchands pour leur annoncer la nouvelle. Ils ciblent un lieu de rencontre : Rivière-au-Renard. On y retrouve 4 marchands et leur bureau. Le rendez-vous est prévu le samedi 4 septembre.
- ❖ De pointe-à-la-Renommée à Rivière-au-Renard, tout le monde est au courant du projet. Les marchands apprennent aussi la nouvelle par des pêcheurs plus craintifs. Les marchands ne croient pas au coup de force. Ça fait 150 ans que le système fonctionne ...

- ❖ Effrayés devant la ténacité des pêcheurs, les marchands font appel au député fédéral de Gaspé, Rodolphe Lemieux, également ministre de la Marine et des Pêcheries, pour rétablir l'ordre. Le 6 septembre, des pêcheurs se regroupent. Bientôt, ils sont des centaines à manifester : hommes, femmes et enfants se solidarisent pour obtenir gain de cause.
- ❖ À partir du 11 septembre, la répression débute. Rodolphe Lemieux envoie deux frégates à Rivière-au-Renard pour mâter la révolte. Les militaires effectuent 27 arrestations. Un procès s'ensuit où seuls les marchands témoignent. Sans avocats, les pêcheurs sont démunis : ils sont jugés coupables d'émeute, de lésions corporelles et de blessures graves.
- ❖ Les pêcheurs ne sont pas sortis gagnants de cette lutte de classes, mais le temps leur donnera raison. Peu après la révolte, les compagnies anglo-normandes connaîtront des difficultés : certaines feront faillite, les autres agoniseront avant de disparaître.
- ❖ Les efforts des pêcheurs provoqueront au cours des années 1920 à l'avènement du mouvement coopératif dans le domaine des pêcheries. Ce qui contribuera à accroître leur indépendance à l'égard des grandes compagnies.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- Même si les pêcheurs ont perdu leur cause, les compagnies en ont payé le prix fort. Les affaires de la Robin périssent au point où ses actionnaires vendent leurs parts à une maison d'Halifax.
- La William Fruing and Company fait faillite en 1912. Quant au montant d'argent payé au pêcheur pour son poisson, il remonte à partir de 1910 pour atteindre des sommets incomparables pendant la Première Guerre mondiale.
- Au cours des années 1920, les pêcheurs gaspésiens décident de s'organiser et de cultiver leur autonomie et leur indépendance. Avec l'appui indispensable du clergé, les pêcheurs vont décider de se solidariser et d'unir leur force en fondant des coopératives de pêcheurs afin de s'affranchir du joug des marchands anglo-normands. Des coopératives de pêcheurs vont donc apparaître tout le long de la côte, ce qui fera fléchir les grandes compagnies de pêche anglo-normandes jusqu'à leur effondrement par la suite.
- Le domaine des pêches a bien changé depuis le moratoire sur la pêche à la morue de 1993. Cependant, les compagnies de pêche actuelles en Gaspésie sont de propriétés gaspésiennes.

12. 1957 : la grève de Murdochville

- ❖ Murdochville est une ville champignon, une véritable « Company Town », qui se développe à grande vitesse, loin du littoral. La compagnie Noranda Mines et son président, James Murdoch, fondent la ville minière en juillet 1953, une quarantaine d'années après que les frères Miller aient repéré des gisements de cuivre dans le lit de la rivière York. Un potentiel de 65 millions de tonnes de minerais de cuivre.
- ❖ En 1951-1952, la Noranda construit la ville de toutes pièces. Elle érige les infrastructures nécessaires pour extraire le minerai de cuivre. La croissance de Murdochville est renversante.

En 1955, la ville compte 2 500 habitants. Les ravages de l'exode qui frappent durement la Gaspésie au même moment s'atténuent.

- ❖ Pas moins de 1000 travailleurs, dont 75% sont Gaspésiens, sont à l'emploi de la compagnie, qui fait construire à ses frais des logements, un hôpital, des écoles, un cinéma, un aréna...
- ❖ Dès l'ouverture de la mine, plus de 90% des employés de la Gaspé Copper Mines, filiale de la Noranda Mines, joignent les rangs du syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique, surnommé les Métallos. Une demande d'accréditation est envoyée à la Commission des relations ouvrières du Québec. La Gaspé Copper Mines fait tout pour faire dérailler les démarches des ouvriers.
- ❖ Les Métallos représentent un syndicat trop revendicateur aux yeux de la compagnie, qui préférerait un syndicat plus docile. En 1954, il y a des fusions dans le monde des organisations syndicales. Les travailleurs prennent position à nouveau sur le plan de leur allégeance syndicale. Leur choix s'arrête sur les Métallos. La Gaspé Copper Mines ne l'accepte pas.
- ❖ La compagnie profite d'un appui quasi incestueux du gouvernement de l'union nationale de Maurice Duplessis. Elle exige de la Commission des relations ouvrières les documents syndicaux en lien avec leur demande de reconnaissance. La Commission refuse. Une longue valse juridique s'ensuit.
- ❖ La tension est à son comble, pendant que la Noranda refuse de négocier avec l'exécutif syndical. C'est l'impasse. Le 8 mars 1957, la Gaspé Copper décide de congédier Théo Gagné, le président du syndicat. Le 11 mars, les ouvriers répliquent en déclenchant la grève.
- ❖ Le contexte de l'époque explique la dureté de la grève. L'Union nationale et son chef, Maurice Duplessis, sont au pouvoir depuis 1944. Duplessis est inébranlable. La planète est en pleine guerre froide, conflit idéologique où le capitalisme et le communisme s'affrontent. Aux États-Unis, c'est la chasse aux « rouges » et à leurs sympathisants. Au Québec, la gauche naissante et leurs leaders vont faire face au même traitement choc. Et nous retrouvons cette même trame de fond à Murdochville.
- ❖ La tension monte. Le 25 avril, une centaine de policiers provinciaux débarquent à Murdochville. Le 29, la compagnie recrute des briseurs de grève pour que la production reprenne. Dans le groupe, on retrouve des Hongrois qui ont fui leur pays envahi par l'URSS.
- ❖ Le 12 juillet, des grévistes dynamitent le tuyau qui sert à transporter les rejets du concentrateur. L'un des dynamiteurs, Hervé Bernatchez, meurt à la suite de l'explosion.
- ❖ Le 19 août, c'est la marche de Murdochville. 500 manifestants, dont Michel Chartrand, Jean Marchand, Louis Laberge, Pierre-Elliott Trudeau et René Lévesque, marchent dans la ville. Des fiers-à-bras embauchés par la compagnie sèment la violence et le désordre. Ils saccagent les bureaux du syndicat et démolissent une trentaine de véhicules. Des grévistes sont poursuivis jusqu'à leur demeure, dont Edgar Fortin, qui meurt d'une crise cardiaque.

- ❖ La compagnie est en situation totale de pouvoir. L'Église opte pour la neutralité dans le conflit, ce qui va faire le jeu de l'employeur et du gouvernement.
 - Le 7 octobre 1957, les travailleurs sont épuisés. C'est une défaite totale sur le plan individuel. Mais sur le plan collectif, la grève de Murdochville est l'éveil des ouvriers. En septembre 1959, Duplessis meurt dans la ville minière de Schefferville. Paul Sauvé lui succède et fait adopter le « Bill 8 », surnommé loi des Gaspésiens. L'accréditation syndicale à Murdochville ne sera obtenue qu'en 1965!
- ❖ À l'automne 1999, Noranda ferme la mine. En 2002, c'est au tour de la fonderie. Au référendum du 25 août, la population se prononce pour la fermeture de la ville à 65%. Le gouvernement de Bernard Landry refuse le résultat. Il juge inconcevable de fermer la ville à l'aube de sa politique rurale.
- ❖ En 2007, la Ville a fait un virage à 180 degrés. Le Tourisme d'aventure est devenue la nouvelle manne de la localité avec la fondation de l'entreprise Chic-Chac qui invite gens d'ici, gens d'ailleurs à profiter du ski hors-piste, sans oublier, la pêche sur les rivières, le kayak, le VTT, la motoneige, le vélo de montagne, le rafting...
- ❖ En mars 2022, la compagnie Métaux Osisko annonce son intention de relancer l'exploitation du cuivre à Murdochville. Il faudra patienter quelques années pour voir si Murdochville redeviendra un moteur économique pour la pointe de la péninsule. La Cie devra aussi s'assurer d'une acceptabilité sociale auprès des 650 habitants puisque Murdochville carbure depuis quelques temps au tourisme d'aventure.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- Bien que ce soit la compagnie qui implante la Ville, les ouvriers de la mine de Murdochville ont eu le courage de faire la grève afin de faire reconnaître l'existence de leur syndicat.
- Cette grève a fait avancer le droit de grève au Québec grâce à l'engagement des ouvriers.
- Le Bill 8, ou loi des Gaspésiens, a transformé le droit de grève au Québec. Cette loi interdit de congédier des travailleurs en raison de leur militantisme syndical et réforme la Commission des relations ouvrières, qui devient indépendante du gouvernement. Sans la grève de Murdochville, cette amélioration aurait été impensable.
- Pour Jean-Marie Thibeault, historien, c'est à Murdochville que débute la Révolution tranquille et son ère de réformes!

13. 1969 : La Maison du pêcheur

- ❖ Au cours des années 1960, la jeunesse du monde entier se fait contestataire et revendicatrice. Les *hippies* prennent la direction de Katmandou ou de San Francisco, lieux mythiques associés au mouvement de contre-culture. Au Québec, Percé est identifié comme un tel lieu. La jeunesse d'ici s'y donne rendez-vous.

- ❖ Percé est un milieu plutôt conservateur. Les commerçants sont là pour faire des affaires pendant que la manne touristique passe. Le rocher est l'icône touristique du village, de la Gaspésie tout entière; les touristes américains affluent.
- ❖ À l'été 1969, tout près du Centre d'art de l'artiste Suzanne Guité, s'ouvre une auberge de jeunesse, initiée par Jacques Beaulne et Paul Rose, son frère Jacques ainsi que Francis Simard. Ces jeunes louent un ancien bâtiment de pêche de la compagnie Robin et le transforme en un lieu de rassemblement pour jeunes chômeurs et étudiants. On nomme l'endroit : la Maison du pêcheur (MP).
- ❖ La jeunesse converge rapidement vers la maison du pêcheur, ce qui ne fait pas le bonheur des notables de Percé. Les attroupements de jeunes irritent les commerçants et les autorités de Percé.
- ❖ Si tôt les portes ouvertes, le chef de police de Percé débarque à la Maison du pêcheur. On prétend que l'établissement est dans une zone résidentielle et qu'on doit fermer boutique sur le champ. Devant le refus des jeunes d'obtempérer, les policiers arrivent à l'auberge avec le camion à incendies et rase la place.
- ❖ Après l'événement, Francis Simard et des proches partent à Montréal pour tenir une conférence de presse. Ils dénoncent la brutalité policière et l'intolérance des autorités de Percé. La nouvelle fait la une de l'actualité.
- ❖ La réaction ne se fait pas attendre. Des résidents de Percé se font assermentés à titre d'«agents de la paix» pour appuyer la police provinciale. Un 2^e lessivage de la MP survient. Tout est démoli, brisé, noyé. On emploie la force pour fermer les lieux.
- ❖ C'est dans ce contexte que les frères Rose et Francis Simard rencontrent Bernard Lortie, de Gaspé, qui deviendra le quatrième membre de la cellule Chénier du Front de libération du Québec.
- ❖ À la fin de l'été, des proches de la Maison du pêcheur demeurent à Gaspé; certains s'inscrivent au Cégep.
- ❖ Au printemps 1970, les frères Roses, Francis Simard et Bernard Lortie entrent dans la clandestinité. Dans son livre *Pour en finir avec Octobre*, le felquiste Francis Simard écrit :

« À Percé et à Gaspé, nous avons discuté avec des centaines de personnes. Ce qui revenait, chaque fois, c'était l'absence de moyens, l'isolement. Les gens voulaient se battre pour une vie meilleure. À partir de ce que nous avons appris en Gaspésie, nous avons généralisé⁶ ».
- ❖ Le 10 octobre 1970, la cellule Chénier enlève le ministre Pierre Laporte, ce qui précipite le Québec dans la crise d'Octobre. L'intervention de l'armée est requise. La crise atteint un sommet avec la mort de Pierre Laporte. Et si tout avait débuté à Percé, à l'été 1969 ... ?

⁶ Francis Simard, *Pour en finir avec Octobre*, Stanké, Montréal, 1982, p. 119.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- La crise d'Octobre est une crise politique majeure vécue par le Québec à l'automne 1970. Cependant, l'été 1969 et la MP ont grandement influencé les futurs membres de la cellule Chénier du FLQ, dont le Gaspésien Bernard Lortie a fait partie.
- À l'été 1969, Paul Rose et ses amis se rendent à New Carlisle et réquisitionne le micro de la station CHNC pendant 30 minutes. Ils en profitent pour dénoncer les grandes compagnies étrangères, propriétaires de méga chalutiers et de concessions forestières, et qui exploitent les ressources à l'extrême.
- Plusieurs témoignages attestent que les proches de la MP ont participé à sensibiliser et à conscientiser la jeunesse de Percé et de Gaspé sur l'importance de développer un esprit critique et de s'intéresser à la sphère politique.

14. 1970 : La fermeture de l'arrière-pays gaspésien

- ❖ L'arrivée en 1923 du premier évêque de Gaspé, Mgr François-Xavier Ross, entraîne l'ouverture de plusieurs colonies visant à peupler l'arrière-pays gaspésien. La crise économique de 1929 sème la misère pendant près d'une décennie.
- ❖ La crise provoque un retour à la terre, rendant possible la création de plusieurs villages situés dans l'arrière-pays gaspésien. Le clergé ne cache pas trop son zèle pour les vertus de la colonisation. Des dizaines de villages sont ainsi créés avec des habitations, une église, des magasins, un bureau de poste, une école, etc. La plupart vivent de forêt et d'agriculture.
- ❖ Au tournant des années 1970, de nombreux villages de l'arrière-pays gaspésien sont forcés de fermer, à peine 40 ans après leur fondation.
- ❖ L'historien Jean-Marie Thibeault mentionne à cet effet : « La crise de 1929-1939 va faire peur aux dirigeants gouvernementaux. Ils se lanceront à corps perdu dans la colonisation. Parmi l'élite, certains y croiront vraiment. Cependant, la mauvaise volonté des uns et le manque de considération des autres transformeront en utopie ce qui aurait pu être du développement durable (...). Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les villes auront besoin de main-d'œuvre. Graduellement, les gouvernements abandonnent les colonies de l'arrière-pays gaspésien⁷»
- ❖ Au cours de la révolution tranquille, amorcée au début des années 1960 par le gouvernement libéral de Jean Lesage, l'État québécois entre dans une ère de réformes. La relance de l'économie de l'est du Québec figure dans ses priorités.
- ❖ L'historien Jean-Marie Thibeault avance : « Avec la Révolution tranquille, on admet la fermeture des régions et on va la planifier. On a continué ce qui se faisait sous Duplessis, mais cette fois on l'a planifié. On s'est dit : il faut fermer, urbaniser, fusionner, centraliser ».

⁷ Jean-Marie Thibeault, Pour ne pas en finir en finir avec l'arrière-pays gaspésien. Percé, Les Éditions 3 Sistas, 2014.

- ❖ C'est l'époque où le gouvernement du Québec envoie des chercheurs pour scruter à la loupe la Gaspésie par l'entremise du Bureau d'Aménagement de l'est du Québec (BAEQ). «Le mauvais côté de la Révolution tranquille, c'est qu'on a abandonné le développement du territoire québécois pour se concentrer particulièrement sur le monde urbain», selon Jean-Marie Thibeault.
- ❖ Pour amener les régions du Québec au même niveau que les grands centres, l'un des moyens suggérés par les experts par l'entremise de volumineux rapports consiste à fermer les villages défavorisés, qualifié de « non-rentables ».
- ❖ Est-ce une erreur d'avoir envoyé des gens défricher et fonder ces terres reculées? Pour Jean-Marie Thibeault : « Cela a été une erreur de les ouvrir comme on l'a fait. On a «parké» de la main-d'œuvre là-bas pour la mettre à la disposition des grandes compagnies multinationales comme la CIP ou la Gaspésia. Cependant, développer l'arrière-pays, ce n'est pas une idée bête, mais il faut respecter quelques principes de base ».
- ❖ Selon l'historien, la superficie de terres concédées aux gens est beaucoup trop restreinte, ce qui les empêche de vivre pleinement des ressources du pays. « On n'a pas donné 1% de la terre aux gens du peuple. L'immensité du territoire a été conservée pour les grandes compagnies. On n'a pas donné accès aux terres publiques aux gens des colonies. Le principe est le même dans toutes les colonies du Québec », soutient-il.
- ❖ En 1973, c'est la fin d'un boom économique et social entamé trente ans plus tôt. En même temps, des villages gaspésiens ferment et l'objectif du gouvernement au départ se réalise: les gens quittent pour la ville afin de combler le manque de main-d'oeuvre.
- ❖ Les maisons sont brûlées sur place ou encore démolies. En Gaspésie, c'est plus d'une dizaine de villages qui sont fermés. Les habitants de la péninsule de Forillon et ceux de l'île Bonaventure sont expropriés pour en faire des parcs en 1970-71. Ailleurs, ce sont des villages de l'arrière-pays qui ferment par décret.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- Quoi retenir avec le recul? Le gouvernement n'est pas parvenu à fermer tous les villages de l'arrière-pays. Il passe donc en mode « fermeture tranquille » en coupant des services lentement mais sûrement.
- Les Opérations Dignité voient le jour dans le même élan. Ce sont des mouvements populaires mis de l'avant par des curés de villages et des organisateurs communautaires. Ces Opérations Dignités ont joué un rôle d'animation populaire très important dans les communautés de l'arrière-pays.
- Ces Opérations-Dignité crée des mouvements de résistance qui permettront à de nombreux villages d'éviter la fermeture.

15. 1981 : LA GUERRE DU SAUMON

- ❖ Le 11 juin 1981, une véritable crise secoue la région, désigné sous le nom de «Raid de Restigouche» ou «La Guerre du saumon».
- ❖ Comme son nom l'indique, la guerre du saumon concerne le roi des rivières, le saumon, espèce recherchée, qualifié de poisson politique, étant donné l'importance qu'on lui accorde au fil du temps dans l'histoire du pays.
- ❖ Une décennie plus tôt, en 1970, les pêcheurs de saumon de la région ont subi le moratoire du gouvernement fédéral. Le gouvernement canadien décrète alors un moratoire sur la pêche commerciale au saumon, confirmant la victoire des pêcheurs sportifs qui, eux, accusaient les pêcheurs commerciaux de prendre trop de saumons. On met donc fin à ce gagne-pain, à cette pratique en vigueur depuis près de 150 ans.
- ❖ Quant aux Mi'gmaq, après le moratoire de 1970, ils poursuivent la pêche au saumon, notamment sur la rivière Ristigouche. C'est une pêche de subsistance qui se fait selon les coutumes ancestrales par l'utilisation de filets.
- ❖ Au printemps 1981, la ressource, aux yeux des experts, est en diminution. Le gouvernement de René Lévesque entame des négociations avec les Mi'gmaq de Listuguj. Les discussions s'enveniment puisque le gouvernement souhaite encadrer plus sévèrement ce type de pêche, notamment en revoyant l'horaire des pêches.
- ❖ Le 9 juin 1981, c'est l'impasse. Le gouvernement, par la bouche de son ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, Lucien Lessard, interdit aux pêcheurs mi'gmaq de remettre leur filet à l'eau.
- ❖ Un ultimatum est lancé aux pêcheurs Mi'gmaq : ils doivent retirer les filets des eaux de la Ristigouche d'ici les 36 prochaines heures, soit le 11 juin à minuit, sinon le gouvernement menace de faire intervenir les forces de l'ordre.
- ❖ Les pêcheurs Mi'gmaq refuseront de retirer leurs filets et la riposte du gouvernement ne tardera pas. Le 11 juin 1981, une intervention policière s'effectue à Listuguj, qui compte 1 800 habitants. 500 policiers sont envoyés pour faire respecter le décret du ministre Lessard.
- ❖ On parle de 250 policiers de la sûreté du Québec, plus précisément l'escouade anti-manifestation, en plus de 250 agents de la protection de la faune et des gardes-pêche fédéraux.
- ❖ La communauté et les pêcheurs Mi'gmaq sont totalement pris par surprise. La communauté est envahie par les airs, par la rivière avec des embarcations et par la route via le boulevard Interprovincial, où des véhicules bloquent l'accès au pont, les entrées et sorties de la communauté.

- ❖ Le raid dure environ 5 heures. Une douzaine de pêcheurs sont arrêtés et condamnés à payer des amendes de 250 \$, en plus de voir leur liberté être surveillée pendant un an. Le Conseil ne bande n'a plus l'autorité de siéger.
- ❖ Devant la décision des Mi'gmaq de remettre leurs filets à l'eau après le départ des policiers et de reprendre la pêche, le gouvernement envoie à nouveau les forces de l'ordre à Listuguj.
- ❖ Cette fois-ci, les Mi'gmaq ont prévu le coup: les accès à la communauté sont bloqués. Ils sont soutenus par des membres des premières nations qui proviennent d'un peu partout au Canada.
- ❖ Comme la premier Raid, les policiers lance des gaz lacrymogènes, tire des balles de plastiques, puis finissent par se retirer.
- ❖ Après les événements, la Ligue des droits et libertés et le Mouvement québécois contre le racisme arrivent à Listuguj. Conclusion : la Charte des droits et des libertés de la personne n'a pas été respecté, dont le droit à l'intégrité physique, le respect de la propriété privé, le droit à la dignité et le droit d'être traité avec humanité et respect lors d'une arrestation.
- ❖ En juin 1982, le ministre Lessard revient sur sa décision. Il permet aux Mi'gmaq de pêcher le saumon à des fins de subsistance.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- Cet événement a laissé des traces importantes au sein de la communauté. Cela a été l'occasion pour les autochtones de s'unir pour revendiquer, pour manifester, pour obtenir une reconnaissance pour leurs droits ancestraux.
- La route vers la reconnaissance, vers le respect, vers la justice sociale, vers la fin de la discrimination et des préjugés est longue, mais cela a sensibilisé la population sur les droits des autochtones.

16. 1993 : Moratoire sur la pêche à la morue

- En 1993, le gouvernement fédéral interdit la pêche à la morue dans le golfe du St-Laurent, moratoire qui crée tout un bouleversement et dont l'objectif était de contribuer à la restauration des stocks de morue, épuisés en raison de la surpêche.
- La morue a joué un rôle central dans l'économie et la culture de la Gaspésie et de l'est du pays tout entier.
- La pêche à la morue trône au sommet des activités les plus fondamentales dans l'histoire et la culture de la Gaspésie. On parle ici d'un moteur économique et d'une activité qui a conditionné pendant des siècles les habitudes, les traditions des Gaspésiens.
- Nous pouvons faire remonter ce phénomène au voyage de l'explorateur John Cabot, un Italien qui travaille à la solde de l'Angleterre, qui cherche une voie navigable menant aux richesses de l'Asie. Cabot longe les côtes en 1497. Il prétend qu'il y a tellement de morues autour de son équipage qu'on peut les attraper en descendant un panier dans l'eau.

- Après la Deuxième Guerre, les avancées technologiques connaissent une évolution majeure. Dans les années 1950, cela fait 450 ans au bas mot qu'on prélève la morue sensiblement de la même façon, donc de manière très artisanale. On assiste à l'industrialisation de ce secteur avec les Gaspésiennes, qui apparaissent dans les eaux gaspésiennes.
- Les Gaspésiennes sont construites au chantier Davie à Lévis, numérotées de 1 à 50. Ce sont des embarcations à moteur d'une longueur de 50 pieds; elles améliorent les conditions de travail et le prélèvement de la ressource.
- Pendant les années 1960-70, les chalutiers, de véritables bateaux usines, vont contribuer à la rupture des stocks de poisson. Ils sont dotés de meilleurs filets et de sonars pour trouver le poisson. Ils sont munis d'immenses congélateurs et peuvent rester en mer pendant des mois. Ces monstres marins peuvent attraper des quantités phénoménales de poisson. 810 000 tonnes de morue sont pêchées pour la seule année 1968, du jamais vu!
- Dans les années 1980, on assiste à un boom sans pareil de la pêche industrielle. Les navires-usines ont des tailles surdimensionnées. Canadiens, Américains, Européens se partagent la ressource. On assiste à une véritable rupture. Nous sommes loin des deux pêcheurs qui partageaient une barge, en pêchant une morue à la fois avec une ligne à main avec deux hameçons et des appâts.
- Désormais, les chalutiers font plus de 18 mètres, montés par 4 hommes. Un long filet, appelé chalut, traîne au fond de la mer et racle toutes les espèces de poisson sur son passage. Ce qui provoque l'imposition des moratoires de 1992 et 1993.
- Un premier moratoire est décrété le 2 juillet 1992 dans la province de Terre-Neuve et Labrador. Une page d'histoire âgée de 500 ans est ainsi tournée. En 1993, le moratoire s'étend au golfe du St-Laurent. C'est le Québec, en particulier la Gaspésie, la Côte Nord et les Iles de la Madeleine qui sont touchées.
- Depuis les moratoires de 1992 et 1993, le gouvernement a toujours prolongé l'interdiction de pêcher commercialement la morue pour une durée indéterminée. Le moratoire constitue toujours aujourd'hui le plus grand licenciement de toute l'histoire du Canada. On parle ici de plusieurs dizaines de milliers d'emplois, de pêcheurs et de travailleurs d'usine.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- Il a fallu se réinventer dans le domaine des pêches. Et il le faudra encore longtemps puisqu'on ne voit pas la fin du moratoire sur la morue prendre fin à court ou à moyen terme. Nécessité de se réinventer et se tourner vers la pêche des crustacés, en particulier le crabe des neiges et le homard, qui sont des espèces prisées, convoitées. On atteint même des records ces dernières années pour ce type de pêches commerciales. Il y a évidemment des quotas stricts à respecter pour éviter les dérapages comme pour celui de la morue.
- On parle désormais de «cultiver la mer» : huitres, moules, crabes, homards, etc.

17. Le Ralliement Gaspésien et Madelinot

- ❖ Le 26 mai 1991, se déroule le Ralliement Gaspésien et Madelinot. Près de 8 000 personnes se réunissent à l'aréna de Chandler pour crier haut et fort leur attachement à la Gaspésie et aux Îles de la Madeleine dans un contexte socio-économique difficile.
- ❖ La Gaspésie de 1991 sombre dans une morosité sans nom. L'économie de la Gaspésie repose encore et toujours sur des piliers traditionnels : la forêt, les pêches, les mines. La base économique de la région est supportée par des ressources naturelles. En ce début des années 1990, une crise frappe durement l'économie de la péninsule. Contrairement aux croyances, les ressources naturelles ne sont pas inépuisables!
- ❖ À cette époque, ce n'est pas seulement la Gaspésie, mais l'Amérique en bonne partie qui connaît une période de récession importante, mais la Gaspésie est particulièrement touchée avec des taux de chômage dépassant les 20% et que les prestataires d'aide sociales sont beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui.
- ❖ Nous sommes à l'aube du moratoire de la pêche commerciale à la morue qui devient réalité à partir de 1993, moratoire qui est toujours en vigueur aujourd'hui. On a épuisé la ressource. Ça ne va pas beaucoup mieux pour la pêche au crabe ou au homard.
- ❖ Les usines de pâtes et papier de Chandler et de New Richmond tournent au ralenti; le tourisme en général a besoin de se renouveler.
- ❖ Les guerres de clocher sont pratiques courantes; la région a du mal à se concerter, à partager; à réfléchir ensemble la région.
- ❖ De sorte que dans un tel climat, la jeunesse s'exile en ville; elle ne veut pas revenir dans une région rongée par une telle morosité.
- ❖ La Gaspésie se sent abandonnée. On sent le clivage entre les villes et les régions rurales. La Gaspésie avait également subi une compression importante, soit la suppression de la déduction fiscale pour régions éloignées.
- ❖ Le 26 mai 1991, la région connaît un ras le bol. Grâce à l'implication et à l'engagement d'organismes et d'acteurs régionaux qui ont joué un rôle fondamental dans ce Ralliement, près de 8 000 personnes se mobilisent à Chandler.
- ❖ L'Union des Producteurs agricoles, les CLSC, le Mouvement Desjardins, l'Évêque de Gaspé s'investissent dans ce grand rassemblement où discours et prestations artistiques composent cette grande mobilisation.
- ❖ 2 000 personnes sont attendues. C'est près de 8 000 personnes qui se présentent en revendiquant de meilleures conditions de vie et de travail pour la Gaspésie et les Îles de la Madeleine.

- ❖ En février 1991, un peu avant le Ralliement, avait eu lieu à Montréal les États généraux du monde rural. C'est là que le sociologue Fernand Dumont avait mentionné que pour relancer le développement des régions sur le plan économique, il faut commencer par la culture !
- ❖ Ce 26 mai, il y a un happening que les organisateurs n'avaient pas prévu. Quatre fois plus de gens que prévus se sont présentés au rendez-vous. Des chanteurs, des poètes expriment leur amour, leur passion pour la Gaspésie, je pense à Gilles Bélanger, Laurence Jalbert et j'en passe.
- ❖ Les groupes communautaires, les élus y vont avec des discours revendicateurs et mobilisateurs.
- ❖ L'événement se termine avec la lecture du Manifeste du Ralliement gaspésien madelinot. On parle ici d'un véritable cri d'alarme quant au développement régional. On y expose également les principes directeurs du Ralliement:
 - Développement durable
 - Décentralisation
 - Occupation du territoire
 - Valorisation du milieu
 - Équité hommes-femmes
 - Place des jeunes
 - Développement de nos ressources
 - Plein emploi
 - Promotion de la culture.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- Cela a donné lieu à l'ouverture d'un bureau du ralliement à New Richmond, bureau qui a fermé ses portes en 2005, alors l'aventure s'est poursuivie. On veillait au grain. La réflexion se poursuivait quant à la relance de la Gaspésie... d'ailleurs ça a sensibilisé les gouvernements puisque plusieurs plans de relance de la Gaspésie ont vu le jour, ce qui a donné lieu à la filiale éolienne en Gaspésie, l'avènement notamment de Places aux jeunes, des CJE. Alors cela a permis une prise de conscience incroyable en Gaspésie. La Gaspésie refusait de mourir.
- Le Ralliement a permis aux guerres de clocher de s'estomper; elle a permis l'avènement d'une concertation régionale.

18.L'Action des patriotes Gaspésiens

- ❖ En avril 2000, l'homme d'affaires de Gaspé Gaston Langlais est à la tête d'un mouvement Les Patriotes gaspésiens qui rassemblent près de 13 000 membres en peu de temps.
- ❖ Le mouvement est né dans la foulée de la fermeture de la papetière Gaspésia (2001), à Chandler ainsi que de la mine (1999) et de la fonderie de cuivre (2002) à Murdochville,

- Les Patriotes gaspésiens estiment que les Gaspésiens et les Madelinots sont victimes d'un génocide économique.
- ❖ Gaston Langlais avance : « *Les racines de ça remontent dans les années 60 quand les fonctionnaires ont décidé de développer les grands centres et de négliger les régions. À l'époque on disait que si les grands centres se développaient cela déborderait et les régions pourraient en profiteraient* ».
 - ❖ Il ira même jusqu'à déposer une plainte pour les injustices subies par les Gaspésiens et les Madelinots à l'ONU, devant la Cour internationale de justice à Genève.
 - ❖ Gaston Langlais affirme : « *Ce qu'on a voulu faire, c'est un peu de pédagogie au départ. De dire aux gens, voyez, avec preuves à l'appui, si on continue, si on se laisse faire, la Gaspésie va devenir un immense parc.* »
 - ❖ Son mouvement motivera le gouvernement du Québec à déposer un premier plan de diversification économique de la Gaspésie.
 - ❖ Gaston Langlais : « *Tout ça s'est fait rapidement. Ça veut dire quand la volonté politique est là, il n'y a rien pour arrêter la machine.* »
 - ❖ L'Action des patriotes gaspésiens déposera une plainte de «génocide économique» devant les autorités de l'Organisation des Nations unies. Le document sera déposé mercredi prochain à Genève, en Suisse, par Gaston Langlais, un des membres fondateurs du mouvement.
 - ❖ La plainte vise les gouvernements du Canada et du Québec, que les patriotes accusent d'avoir pratiqué des politiques discriminatoires à l'endroit des Gaspésiens depuis 30 ans.
 - ❖ Le voyage sera financé à l'aide des cotisations déboursées par les membres de l'Action des patriotes. Le mouvement contestataire souhaite un remboursement de 15 milliards de dollars.
 - ❖ L'Action des patriotes gaspésiens a déposé au tribunal international de l'Organisation des Nations unies, à Genève, la plainte dénonçant le génocide économique auquel se seraient livrés les gouvernements québécois et canadien depuis les années 1960.
 - ❖ Gaston Langlais affirme : « La plainte est déposée au nom de 100 000 personnes (...) Nous faisons référence à plusieurs articles des chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, des articles qui font référence à l'égalité des chances. Nous estimons qu'avec deux Gaspésiens sur trois qui ne travaillent pas (incluant les travailleurs saisonniers), nous n'avons pas l'égalité des chances », explique Gaston Langlais, porte-parole des Patriotes gaspésiens.

Comment cet événement a-t-il transformé la région ?

- Gaston Langlais se rend à Genève en septembre 2011 pour plaider le génocide économique de la Gaspésie. Le surlendemain, les Événements du 11-Septembre surviennent et l'actualité du moment éclipse la revendication des patriotes Gaspésiens.
- Cependant, le premier ministre Bernard Landry est devenu le responsable de la Gaspésie et il a mis de l'avant un plan de relance pour la région.
- Le développement éolien de la Gaspésie est issue directement de ces revendications ainsi que la diversification économique de la région par l'avènement de PME.

Lectures suggérées

CARTIER, Jacques. Voyages au Canada, Montréal, Les Éditions Lux, 2002, 175 p.

COLLECTIF. Our Story. Evolution of the Gesge'gewa'gi Mi'gmaq, Halifax & Winnipeg, Fernwood Publishing, 2016, 238 p.

COMEAU, Marc-André. Pêcheur normand, famille métisse, Septentrion, Québec, 2021, 308 p.

DESJARDINS, Marc et al. Histoire de la Gaspésie, nouvelle édition, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, 1999, 795 p.

FALLU, Jean-Marie. La Gaspésie, une histoire d'appartenance, Québec, Les Éditions GID, 2004, 557 p.

MIMEAULT, Mario. Brève histoire de la Gaspésie, Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval, Collection «Les régions du Québec», 2010, 192 p.

MIMEAULT, Mario. La pêche à la morue en Nouvelle-France, Septentrion, Québec, 2017, 441 p.

ROY, Carmen. Littérature orale en Gaspésie, Ottawa, Les Éditions Leméac, 1981, 446 p.

SINNETT, Fabien et Mario MIMEAULT. Gaspé au fil du temps, Gaspé, 2009, 551 p. CARTIER, Jacques. Voyages au Canada, Montréal, Les Éditions Lux, 2002, 175 p.

THIBEAULT, Jean-Marie et Éline RÉHEL. Pour ne pas en finir avec l'arrière-pays gaspésien. Devoir de mémoire. Percé, Éditions 3 Sistas, 2014, 263 p.



FREDERICK JAMES (1845-1907)

Recherche et validation documentaires et iconographiques

Bilan partiel

Résumé

Cette recherche s'inscrit en complémentarité du document-synthèse produit en novembre 2021 sur Frederick James (1845 - 1907), peintre d'origine américaine, propriétaire de la Villa portant son nom, située à Percé, Gaspésie, aujourd'hui convertie en 'Espace bleu'.

Elle vise à compléter ou à valider certains éléments biographiques et iconographiques.

Pierrette Lafond. M.A.

Pierrette.lafond001@gmail.com

Recherche documentaire et iconographique

Frederick James

Table des matières

Recherches et validation iconographiques

Photographie de Frederick James (Philadelphia Sketch Club)	2
Photographie d'une gravure montrant Frederick James dans son studio (Gravure, site commercial)	5
Recherches : mariage entre Frederick James et Lucy Amelia Johnson	4
Certificat de mariage	8
Registre de baptême, Lucy Johnson	10
Informations familiales, Lucy Johnson.....	11
Recherches : Lucy James et la protection des oiseaux migrateurs.....	16
Lois de 1919 : protection des oiseaux migrateurs / création d'un sanctuaire d'oiseaux	16
Convention pour la protection des oiseaux migrateurs du Canada et des États-Unis de 1916.....	22
Recherches : La Villa Frederick-James, Percé, Qc : documents municipaux	27

Recherche et validation iconographiques – Frederick James

1) Photographie n/b, de (supposément Frederick James ;

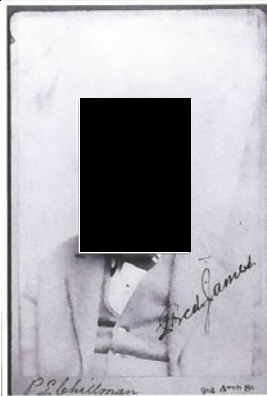
Source : Claude Tremblay, Percé, via Eve Dumais, MCQ)

Photographie de la collection (présumée) de la Philadelphia Sketch Club

Photographie en buste portant les inscriptions suivantes notes manuscrites :

- (Note manuscrite) Fred James, inscrit à l'encre en diagonale au coté inférieur droit de l'image.
- (Note manuscrite) P.E. Chillman, inscrit à l'encre dans la marge inférieure gauche
- (inscription typographique commerciale) 914 Arch St

Fred James =
Frederick
James



P.E. Chillman

Philip Edward Chillman (1841-1915) est un photographe de Philadelphie.
«P.E. Chillman began in photography in 1863 about the same time as his brother, Henry R. Chillman.
He opened his first studio in 1874 at 18 s 8th Street. In about 1880, he moved his operation to 914 Arch St. »

N.B. Voir ici la chronologie des activités professionnelles de P.E. Chillman :

Source : <http://cabinetcardphotographers.blogspot.com/2019/01/p-l-chillman.html>

914 Arch St
Adresse du
studio de
photographie
Germon's à
Philadelphie

Le studio du photographe Germon a été acquis par la suite par P.E. Chillman.
Photo du studio: à noter que l'image est double et conçue pour être regardée avec un appareil stéréoscopique.



Creator Germon, W. L. (Washington Lafayette), 1822-1877, photographer.

Title [Germon's Temple of Art, 914 Arch Street, Philadelphia] [graphic].

Publisher [Philadelphia]

Date [1865]

Physical Description 1 photographic print: albumen on stereograph mount; 9 x 17 cm. (3.25 x 6.75 in.)

Description Exterior view of photographic studio of Washington Lafayette Germon including window

displays containing large photographic portraits. Germon was located at this address from 1865 to 1872.

Notes Yellow mount with square corners.

A brief description of Germon's studio appears in his obituary in Philadelphia Photographer, January 1878, pg. 22.

Digitization funded by a grant from the National Endowment for the Humanities (PW-506-19-10), 2010-2012.

Subject Photographic studios -- Pennsylvania -- Philadelphia.

Geographic subject Arch Street (Philadelphia, Pa.) -- 914.

Genre Albumen prints -- 1860-1870.

Stereographs -- 1860-1870.

Location Library Company of Philadelphia| Print Department| stereo - Germon - business [P.9079.2]

Accession number
P.9079.2

Source : Persistent link: <https://digital.librarycompany.org/islandora/object/digitool%3A100901>

Recherche et validation iconographiques – Frederick James

2) Photographie n/b, de Frederick James dans son studio ;

Source : Claude Tremblay, Percé, (cf. Eve Dumais, MCQ)

Photographie disponible en ligne, sur le site commercial Meisterdrucke, ne portant aucunes inscriptions ou informations.

Source originale localisée : *The new metropolis*. New York : D. Appeltan and Company, 1899, p. 380

Frederick James dans son studio	
Informations inscrites dans la fiche du site de Meisterdrucke :	American Photographer Non daté : black and white photograph / Photo en noir et blanc ID de la peinture 1045401 Private Collection / bridgemanimages.com
Source	https://www.meisterdrucke.fr/fine-art-prints/American-Photographer/1045401/Frederick-James-(photo-en-noir-et-blanc).html
Autre source	https://www.bridgemanimages.com/en-US/

	<p>Pour retrouver l'image, il faut inscrire dans le champ de recherche : Frederick James american – apparaient 52 résultats.</p> <p>IMAGE number : LLM5215321 Title : Frederick James (b/w photo) Description : Frederick James. Illustration for The New Metropolis edited by E Idell Zeisloft (D Appleton, 1899).</p> <p>Copyright status : No Additional Copyright Photo credit : © Look and Learn / Bridgeman Images</p> <p>Source pour commande d'image (lien menant à ma recherche d'image effectuée): https://www.bridgemanimages.com/en-US/cart</p>
Note	<p>James est assis sur une chaise droite dans une pièce qui semble être son studio. Derrière lui, on peut reconnaître le tableau « An Impromptu Affair in the Days of the Code », peint circa c1890. L'œuvre fait aujourd'hui partie de la collection (c1890) du Museum of Fine Arts, Springfield, Massachusetts.</p> <p>Frederick James est peintre exposant lors de l'exposition universelle de Chicago de 1893 (<i>World Columbian Exposition</i>) ayant pour thème le 400^e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique et y présentera cette peinture.</p>
<p>Note de recherche</p> <p>Source originale de l'illustration</p>	<p>Au final, cette illustration est tirée de l'ouvrage suivant :</p> <p>Auteur (éditeur intellectuel) : Zeisloft, E. Idell</p> <p>Titre : <i>The new metropolis. 1600-memorable events of three centuries-1900; from the island of Mana-hat-ta to Greater New York at the close of the nineteenth century ; Illustrated with one thousand engravings.</i></p> <p>Editeur : New York : D. Appelton and Company, 1899</p> <p>Pagination : 639 p. : ill.</p> <p>La gravure représentant Frederick James est à la page 380, section : ARTS AND ARTISTS IN NEW YORK</p>

Le texte de cette section, hormis la gravure, sauf erreur de ma part, ne mentionne pas F. James...

A noter que plusieurs sites offrent une reproduction abrégée de cet ouvrage.

Mais : Contenu en ligne (Version numérique complète) - Voir image no 466, qui correspond à la page 380 du livre :

https://archive.org/details/newmetropolis16000zeis_0/page/n359/mode/2up

NOTE : ce livre fait partie de la collection de BANQ où il est possible d'obtenir une copie numérisée :

https://cap.banq.gc.ca/notice?id=p%3A%3Ausmarcdef_0001342303&queryId=d50a9aa4-cd01-4a72-aaf5-68afad3b5666&posInSet=1

No notice : 0001342303

Mariage entre Frederick James et Lucy Amelia Johnson

THESE SHEETS MUST NOT BE MUTILATED OR DEFACE, BUT RETURNED TO THE SECRETARY'S OFFICE PERFECT, AS THEY ARE TO BE BOUND.

0113

Return of Marriages in the Township of *Hanover* County of *Morris* State of New Jersey, from the *1st* day of *May* 1878 to the *1st* day of *May* 1878

No.	Date of Marriage	Age of each M. F. Wid'd.	Single or	By Whom Married.	Residence.	Official Station.	Where Married.	Names of Parties.	Residence.	Names of Parents.	Occupat'n.	Time of Making Return.	No.	Date of Marriage
1	Nov 16 78	23 18	S	Geo D. M. Cardwell	Hippary	Hippary	Hippary	Wilson & Co. L.	Troy	John & Amanda	Servant	June 16	1	July 21 78
"	"	"	"	"	"	"	"	Caroline L. Van Valken	"	Caroline & Mary	Servant	"	"	"
2	Nov 7 78	24 20	L.	J. M. H. Huler	Newark	"	Newark	Thomas Taylor	Long run, Ind.	John & Nancy	Farmer	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	Thomas Bodwin	Newark	Henry & Lydia & Coates	"	"	"	"
3	" 22 78	33 25	S	Jed. J. Ferguson	Hanover	"	Hanover	Geo. W. Tuttle	Hanover	John W. & Elizabeth	Farmer	" 18	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	Thomas K. Hulford	"	John & Elizabeth	"	"	"	"
4	Oct 18 78	32 24	S.	G. W. Paine	Hippary	"	Troy	George B. Smith	Troy	Andrew J. & Caroline	Farmer	" 21	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	Henry & Doty	"	Elizabeth & Thomas	"	"	"	"
5	July 19 78	43 43	Wid.	Van Sant, Paris	Paris	"	Paris	Caroline Crook	Hanover	David	Teacher	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	Susan M. Baldwin	Paris	Not ascertained	"	"	"	"
6	June 17 78	45 41	Wid.	Taylor	Bernton	"	Bernton	Thompson Taylor	Bernton	Harvey	Teacher	July 9	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	Samuel Pierce	"	Andrew & Maria	"	"	"	"
7	April 30 78	53 40	Wid.	Richard	Hanover	"	Hanover	Fred. Cushman	Hippary	Henry	Farmer	" 10	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	Margaret W. Lee	"	Robert & Jennie	"	"	"	"
8	June 18 78	28 28	L.	Jones	Hippary	"	Hippary	Henry & Van Dusen	"	Richard & Catherine	Servant	" 11	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	Henry J. Pratt	"	Jed & Mary	"	"	"	"
9	Nov 30 78	39 27	Wid.	Geo. F. Gager	Hippary	"	Hippary	Elizabeth	Hippary	Samuel & Nehemiah	"	" 12	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	Caroline M. Vandenberg	"	Thomas & Elizabeth	"	"	"	"
10	Aug 1 78	31 26	S	J. Cushman	Hanover	"	Hanover	Frederick James	Hippary	Phil	Artist	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	Henry J. Johnson	Hippary	Thomas & Margaret	"	"	"	"
11	June 16 78	53 53	L.	Geo. F. Gager	Hippary	"	Hippary	Philip Vandusen	Hippary	Edward	Farmer	" 20	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	Thomas Vandusen	"	Samuel & Jennie	"	"	"	"
12	July 14 78	21 18	S	Jones	Hippary	"	Troy	Edgar Brown	Hippary	Charles & Mary	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	Thomas M. Conover	Troy	John & Julia	"	"	"	"

Lucy Amelia Johnson

Note : fille de Nehemiah Johnson et Margaret Grant
 Mariage : aout 1875 Lucy (26 ans) et Frederick James (30 ans).
Return of Marriages in the Township of Hanover, County of Morris, State of New Jersey, ...
 p. 0114, ligne 10.

Note : Ancestry indique le 30 août mais aucune date n'est inscrite au registre.

Name	Lucy A Johnson
Marital Status	Single
Marriage Age	26
Record Type	Marriage
Marriage Date	30 Aug
Marriage Place	Atlantic-Hudson, Hunterdon-Warren, New Jersey, USA
Residence Place	Hanover, Morris
Father	Nehemiah Johnson
Mother	Margaret E Johnson
Spouse	Frederick James
Page number	114
Line Number	10

Registre de Baptême de Lucy Johnson

Name : Lucy Amelia Johnson

Event type Baptism

Baptism date : 1 Sep 1848

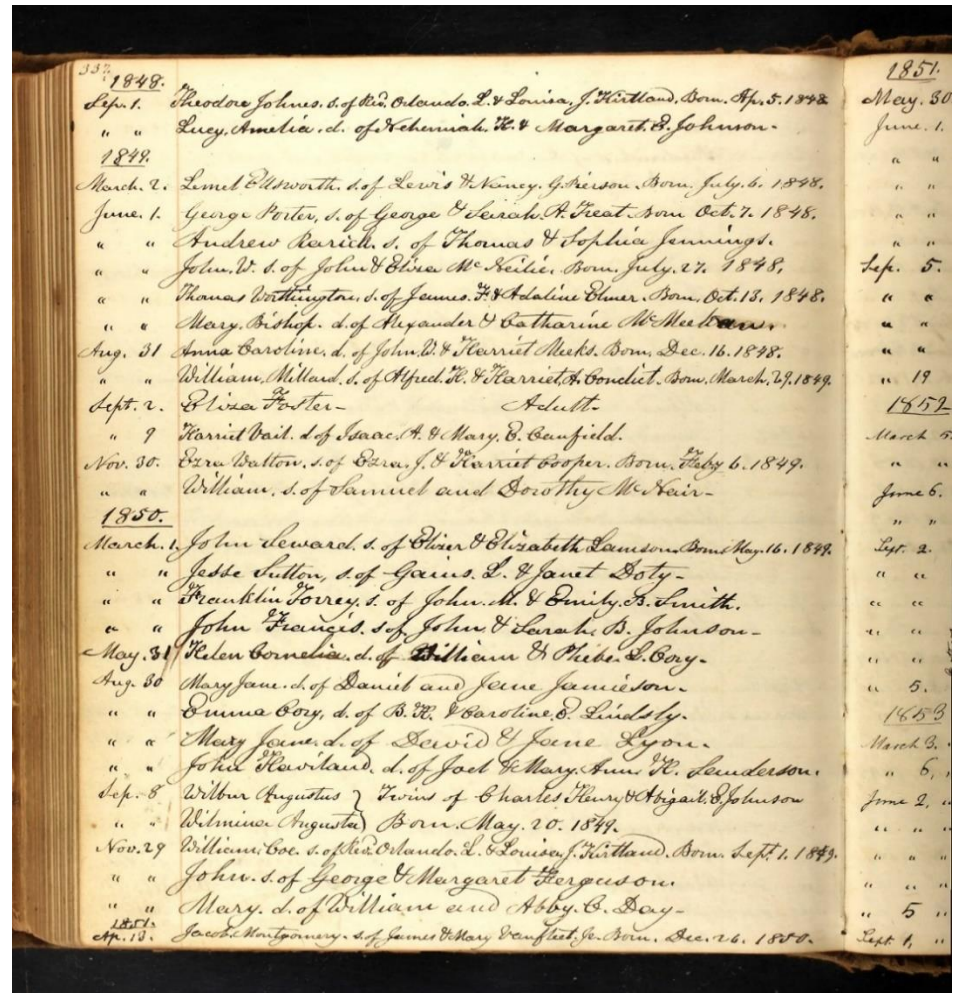
Baptism Place Morrystown, New Jersey, USA

Chuch : South street Presbyterian Church

Father Nehemiah H. Johnson

Mother Margaret E. Johnson

Source : (site payant) Ancestry



Informations familiales – Lucy Johnson

❖ Mention des parents de Lucy Amelia Johnson :

N.H. Johnson : m. (married) Margaret E. Grant, dg (daughter of) Jane [Grant], q.v. (consult under last name).

Note : Aucune mention de date dans le registre.

He m. (3d) 13 Aug. 1815, Hannah [Holloway], who d. 14 March 1832, act. 45.

Moses Johnson, Jr. ; B. 25 Oct. 1789 ; C. 3 Jan. 1790 ; "moved away," Roll 1. He m. (1st) 25 March 1787, *Huldah Kenney*, who R. C. 25 Oct. 1789. He m. (2d) 28 June 1798, **Elizabeth Pierson** [dg. (2) Jonathan, q. v.], "dead," Roll 2.

Joseph ; b. 2 July 1788 ; B. 25 Oct. 1789.

Ben ; b. 22 July 1791 ; B. 30 Sept. 1791.

N. H. Johnson ; m. Margaret E. Grant, dg. Jane, q. v.

Nehemiah Johnson ; m. 21 July 1782, Sarah Bridge [dg. Thos.]

Digitized by Google

124 FIRST CHURCH, MORRISTOWN, N. J.

History of the First Presbyterian Church, Morristown, N.J.: The combined registers, 1742-1891. Part II : from 1722 to 1885. Morristown, N.J. : "Banner" Steam Print., 1891? P. 123.

Source URL : Google book :

https://books.google.ca/books?id=mL8_AAAAYAAJ&printsec=frontcover&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

❖ **Mention de la famille de Jane Grant, épouse de Robert, mère de Margaret (épouse de N H Johnson) et grand-mère maternelle de Lucy (épouse de F. James).**

Grant, Jane, w (wife of) Robert : b (born) in Perth, Scotland : L (received by letter) 19 mai 1836, fr (from) Ref. D. Ch Spotswood; dis (dismissed by letter) 26 jan. 1841 to 2nd Ch (second Church); d. (died or buried) 8 july 1852, aet (aged of) 74.

Margaret E : C (became Communicant) 23 aout 1838; dis (dismissed by letter) with mother ; [m (married) N.H. Johnson]

Note : Mention du registre paroissial de la Première Église, on peut comprendre qu'elle soit inscrite d'une église presbytérienne à une autre, référée par un pasteur.

Sarah Maria ; b. 9 April ; B. 5 June 1835.
Anna Elizabeth ; b 4 Dec. 1838 ; B. 5 June 1840
Graham, Jane, Mrs. [sister of Mrs. Ancrum] ; C. 5 Feb. 1875 ; on Roll 8
Gramer, Dranna ; m. 6 Feb. 1777, Will McCormick, a soldier.
Granger, Arthur ; B. & C. 5 June 1825 ; dis 29 May 1826, to Bloomfield ; [ord. ; d. while pastor of Cong. Ch. in Providence, R. I.
Grant, Alexander ; m. 12 April 1839, Martha E. Gardner, wid. [of Charles T., q. v. ; dg. Charles Johnson, q. v.]
Grant, Jane, w. Robert ; b. in Perth, Scotland ; L. 19 May 1836, fr. Ref. D. Ch. Spotswood ; dis. 26 Jan. 1841, to 2d Ch. ; d. 8 July 1852, aet. 74.
Barbara ; L. and dis. with mother.
Margaret E. ; C. 23 Aug. 1838 ; dis. with mother ; [m. N. H. Johnson.]
Gray, Eliza, dg. Jacob of Whippany ; m. Dr. John S. Darcy, q. v.
Gray, Frances ; m. 13 April 1805, Martin Cameron, both of Hanover.
Gray, Richard ; m. 1 May 1834, Sarah Keepers.

History of the First Presbyterian Church, Morristown, N.J.: The combined registers, 1742-1891. Part II : from 1722 to 1885. Morristown, N.J. : "Banner" Steam Print., 1891? P.89.

Source URL : Google book :

https://books.google.ca/books?id=mL8_AAAAYAAJ&printsec=frontcover&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

❖ **Pierre tombale Nehemiah Johnson et Margaret Grant, parents de Lucy Amelia Johnson**



Nom Nehemiah Hedden Johnson

Date de
naissance 1818

Date de décès	1891
Lieu de décès	New Jersey, United States of America (États-Unis)
Cimetière	Evergreen Cemetery
Lieu de sépulture ou de crémation	Morristown, Morris County (Morris), New Jersey, United States of America (États-Unis)
Biographie	N

His wife : Margaret Elizabeth Grant (1819?-1898?)

Note : aucune information sur M. E. Grant inscrite dans le registre *Find a grave*

Source : *Find a grave*, lien URL :

<https://www.findagrave.com/memorial/207226972/nehemiah-hedden-johnson>

❖ **Mention de Nehemiah Johnson.**

Bref partenaire d'affaire dans l'achat d'un moulin, le F.W. Jaqui Milling Co.

Achat en 1864 avec F.W. Jaqui qui rachète sa part qq années plus tard.

Il semble que Nehemiah Johnson ait également été un fermier durant une partie importante de sa vie. Il semble également avoir vécu toute sa vie à Morristown, dans le New Jersey.

Enfants : Lucy, Robert.

AN HISTORIC MILL

The F. W. Jaqui Milling Co started in business on Oct. 1 at the old established mills carried on so successfully by the late F. W. Jaqui. This is one of the best and oldest stands in Northern New Jersey, and has been in constant use as a grist mill since the close of the Revolutionary war. During that war it was used as a forge. Soon after the war closed a grist mill



JAQUI'S MILL.

was built, and it has since been used as such. In 1864 Nehemiah H. Johnson and F. W. Jaqui purchased the property from Charles Johnson, when the old mill was rebuilt. F. W. Jaqui

afterwards purchased his partner's interest. In 1870 a new and larger mill was built, with modern appointments. The business increased rapidly, and in 1872 Mr. Jaqui, the present owner, was employed to assist his father. In 1878 he obtained an interest in the business and it was conducted under the firm name of Jaqui & Son. In January, 1879, the firm was dissolved, the senior member succeeding to the business, which he conducted until his retirement some years ago. The property was sold Sept. 12 at public sale, when F. W. Jaqui purchased it, and at once organized a stock company, with a capital of \$20,000. Business has been opened at the old stand, though it was reported that the mill would be closed. President Jaqui informed a Chronicle reporter on Wednesday that the company now has ten cars of grain, etc., in course of transit. It is the aim of the company to push business and bring it up to its old-time successful standard.

In 1896 Mr. Bryan made one prediction that has turned out correct. He said: "We intend to stop borrowing money in Europe." We have stopped it and are now branching out in the line of lending money to Europe.

❖ **Mention du décès de Frederick James dans le journal local de Morristown**

[style journalistique "marié à une fille de par chez-nous!"]

LOCAL HAPPENINGS.

The Speedwell Sunday School went on a picnic to Dixon's Grove Tuesday morning.

The Green Village Church fair will be held in that village on the evenings of July 23 and 24.

The Morris Aqueduct Co. is laying a main through Chatham street, one of the new streets on the Flagler mill property near the old soap factory.

Frederick James, of New York, died on Wednesday, very suddenly at Perce, Quebec. Mrs. James was Miss Lucy Johnson, daughter of the late Nehemiah Johnson of Morris Plains.

Source : «Local Happenings», *Morris County Chronicle* (Morristown, New Jersey), Tuesday 23 Jul, 1907, p. 5

Lucy James et la protection des oiseaux migrants

Hypothèse : Lucie James aurait été au nombre des acteurs d'influence pour l'adoption des mesures de conservation.

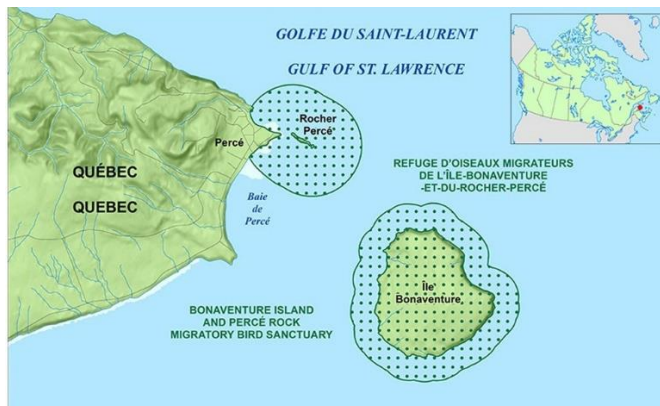
✓ Lois de 1919 : protection des oiseaux migrants / création d'un sanctuaire d'oiseaux

Situé dans le golfe du Saint-Laurent, au sud-est de la ville de Percé, en Gaspésie, le refuge d'oiseaux migrants de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé a été créé en 1919 afin de protéger un important site pour la nidification d'oiseaux de mer, en particulier le fou de Bassan.

Organisme de gestion

Service canadien de la faune, Région du Québec

Carte du refuge



Voir la fiche informative complète sur le site : Source : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/refuges-oiseaux-migrateurs/ensemble/ile-bonaventure-rocher-perce.html>

❖ **L'île Bonaventure**

En 1919, [l'île Bonaventure] acquit le statut de sanctuaire pour oiseaux après la signature de la Convention sur les oiseaux migrateurs entre le Canada et les États-Unis.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%8Eile_Bonaventure

❖ **L'île Bonaventure**

Le gouvernement du Québec procède à une expropriation complète de l'île en 1971 et ordonne le dépeuplement. Depuis, l'île a été désignée parc provincial et constitue, avec le ROCHER PERCÉ, un SANCTUAIRE D'OISEAUX migrateurs.

Source : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/bonaventure-ile>

❖ **Site patrimonial de Percé**

« (...) Le commerce de la pêche se reflète notamment dans le complexe Charles-Robin, l'un des plus remarquables en Gaspésie, ainsi que dans les petites maisons de pêcheurs construites au cours des XIXe et XXe siècles, dont la maison Donahue. Le site patrimonial est aussi caractérisé par quelques beaux exemples de résidences de villégiature bourgeoises, dont les plus anciennes remontent à la fin du XIXe siècle, par exemple la villa Frederick-James, ou aux premières décennies du siècle suivant, comme le manoir Shearson. (...) Le peintre américain Frederick James (1845- 1907) s'y établit à partir de 1888, et d'autres viennent y séjourner, dont Paul-Émile Borduas et Kittie Bruneau (1929). L'intellectuel français André Breton (1896-1966) y fait également un séjour à l'été 1944 (...) En 1919, le gouvernement du Canada déclare le rocher Percé et les falaises nord-est de l'île Bonaventure « refuge d'oiseaux migrateurs ». Par conséquent, les activités de pêche y cessent. Devant la transformation rapide de Percé à partir des années 1950, le gouvernement du Québec prend les moyens pour assurer la préservation de ses caractéristiques naturelles. En 1971, il accorde à l'île Bonaventure le statut de « réserve naturelle ». Le 29 août 1973, il déclare l'arrondissement naturel de Percé en vertu de la Loi sur les biens culturels. Il s'agit du premier arrondissement naturel à être déclaré. Le statut de réserve naturelle est ensuite donné au rocher Percé, en 1974. »

Source : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93526&type=bien>

❖ **Site patrimonial de Percé. Plan de conservation**

Sylvain Lizotte 2017, © Ministère de la Culture et des Communications [Note : Document pertinent à télécharger]

Source : https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/document/rpcq_bien_93526_255192.PDF?id=255192

- ❖ **Loi officielle sanctionnée le 17 mars 1919.** «Loi réservant certains territoire de la province de Québec comme refuges d'oiseaux». *Gazette officielle du Québec = Quebec Official gazette. Supplément du 29 mars 1919.* [Québec] : Province de Québec. P. 43-45

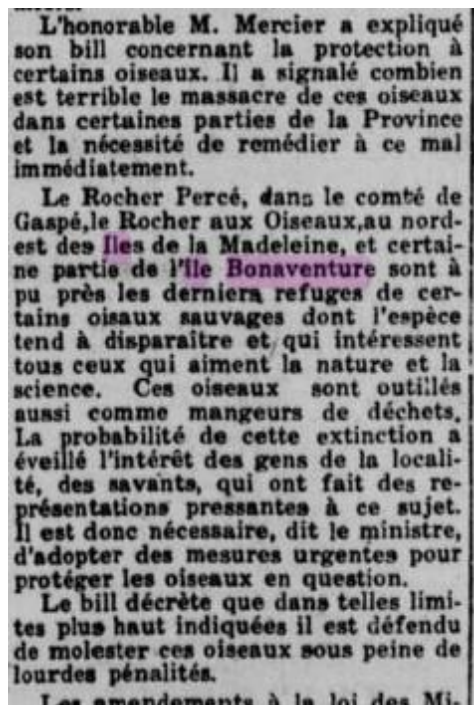
Source : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2356808?docsearchtext=ile%20bonaventure>

Articles de journaux, en ligne :

- ❖ (Journal) *Le Canada*, 11 mars 1919, p. 1.

Source : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3565057>

(extrait de l'article)



L'honorable M. Mercier a expliqué son bill concernant la protection à certains oiseaux. Il a signalé combien est terrible le massacre de ces oiseaux dans certaines parties de la Province et la nécessité de remédier à ce mal immédiatement.

Le Rocher Percé, dans le comté de Gaspé, le Rocher aux Oiseaux, au nord-est des îles de la Madeleine, et certaine partie de l'île Bonaventure sont à peu près les derniers refuges de certains oiseaux sauvages dont l'espèce tend à disparaître et qui intéressent tous ceux qui aiment la nature et la science. Ces oiseaux sont utilisés aussi comme mangeurs de déchets. La probabilité de cette extinction a éveillé l'intérêt des gens de la localité, des savants, qui ont fait des représentations pressantes à ce sujet. Il est donc nécessaire, dit le ministre, d'adopter des mesures urgentes pour protéger les oiseaux en question.

Le bill décrète que dans telles limites plus haut indiquées il est défendu de molester ces oiseaux sous peine de lourdes pénalités.

Les amendements à la loi des Mi-

- ❖ (Journal) *La Presse*. Montréal, samedi 29 mars 1919.
«Une réserve d'oiseaux» [iconographie superbe en première page] p. 6
Source : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3197837>

(extraits de l'article)

* * *
Parmi les plus fervents apôtres de la conservation des oiseaux sauvages du golfe Saint-Laurent, en outre des corps publics et des sociétés déjà mentionnés, il convient de citer le Dr John-M. Clarke, directeur du Musée géologique de l'Etat de New-York; le Dr Frank Adams, de l'Université McGill; M. Jas. White, D. R. G.-S., de la Commission de Conservation, Ottawa; M. P.-A. Taverner, Ornithologiste du Dominion; le Dr C. Gordon Hewitt, entomologiste du Dominion, en outre de plusieurs officiers et fonctionnaires du département de la chasse et de la pêche de la province de Québec.
Dès 1914, le Dr Clarke écrivait:

Dès 1914, le Dr Clarke écrivait: "La colonie des Goélands et des Cormorans du Rocher Percé est ancienne et vénérable. Elle s'établit là, sans doute, avant que l'activité humaine vint la troubler sur la côte. C'est une association intéressante que celle de ces deux espèces d'oiseaux vivant ensemble en harmonie, mais considérant comme des intrus, et ne les souffrant pas, les Fous de Bassan (la plus nombreuse colonie en Amérique) qui se sont établis à trois milles de distance, à l'île Bonaventure.

Un peu plus tard, le Dr Clarke est revenu à la charge, dans une lettre adressée à la société géographique de Québec

Comme le Dr Clark vient tous les

ans à Percé, comme, aussi, il est très au courant de la question qu'il a fort bien étudiée, et qu'il a beaucoup écrit sur le sujet, nous userons largement de ses renseignements sur ce qu'il appelle,—comme son confrère canadien, le Dr Hewitt, d'ailleurs— "les sanctuaires d'oiseaux."

Devant la Commission de Conser-

✓ **Convention pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux États-Unis (1916) = Canada-US convention protecting migratory birds. (1916)**

Official title : Convention for the Protection of Migratory Birds in the United States and Canada.

[Migration birds treaty]

- Convention. Information et texte intégral (doc. pdf téléchargeable). Information légale actualisée et non historique : Gouvernement du Canada. [En ligne].
<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/affaires-internationales/partenariats-pays-regions/amerique-nord/canada-etats-unis-protection-oiseaux-migrateurs.html>

Acteurs d'influence ayant mené à l'adoption de la Convention pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux États-Unis (1916)

- ❖ Taverner, Percy A. ornithologue canadien (voir plus bas)
- ❖ Hewitt, Gordon, ornithologue canadien (voir section revue de presse 1922)

Revue de presse :

- «The migratory birds treaty». *The Quebec Chronicle*, 22 août 1923, p. 4.
Source : BAnQ numérique : <https://numerique.banq.gc.ca/patrimoine/details/52327/3613344?docpos=4>
Note : Article informatif sur le traité, aucune mention des acteurs d'influence.
- «Migratory birds migration act». *The Quebec Chronicle*, 5 octobre 1923, p. 4.
Source : BAnQ numérique : <https://numerique.banq.gc.ca/patrimoine/details/52327/3613381?docpos=4>
Note : Article informatif et argumentaire sur le traité, aucune mention des acteurs d'influence
- «Conservation officers : you've come a long way». *The record* [Sherbrooke] 28 août 1992, p.3.

Source : BAnQ numérique : <https://numerique.banq.gc.ca/patrimoine/details/52327/4273076?docpos=3>

Note : article présentant un bref contexte historique du traité des oiseaux migratoires.

- «The late Dr. Hewitt : One of the most eminent students of Nature». The Equity [Shawville], 16 mars 1922, p. [5].

Source : BAnQ numérique : <https://numerique.banq.gc.ca/patrimoine/details/52327/2555738?docpos=5>

Note : Article mentionnant l'apport du Dr. Hewitt quant au Traité des oiseaux migratoires.

Acteurs d'influence ayant mené à l'adoption de la Loi sur la protection des oiseaux du secteur Percé/Bonaventure (1919) ¹

Note : Il est vraisemblable que ces scientifiques, d'origine américaine ou canadienne, lors du travail estival sur le terrain, ont croisé/rencontré/fréquenté (?) le couple James dont la résidence est un exceptionnel point d'observation. Il reste à évaluer la nature de ces relations (implication passive ou active). Recherche dans leurs ouvrages en ligne de mention des James dans le texte ou les remerciements.

- ❖ Clarke, John M., américain, directeur du Musée de géologie de l'État de New-York

Note : cité dans le rapport précédent, il mentionne la résidence de F. James dans son ouvrage *Perce : a brief sketch of its geology* / John M. Clarke. Albany, New York State Education department, 1904. P.27.

[Document numérisé] Source : BAnQ numérique : https://cap.banq.gc.ca/notice?id=p::usmarcdef_0000035328

- ❖ Taverner, Percy A. ornithologue canadien, militant pour les refuges d'oiseaux, dont Percé/Bonaventure. Biographie.
 - Aucune mention pour le moment.
 - Ornithologiste émérite du National Museum, aujourd'hui le Musée canadien de la nature (1912-1942).
 - Auteur : *Birds of Eastern Canada* (1919)
[Document numérisé] Source : Canadiana : <https://www.canadiana.ca/view/oocihm.81899/1>
Ed. 1920 : [Document numérisé] Source : Canadiana : <https://www.canadiana.ca/view/oocihm.82089/1>
 - Auteur : *Suggestions for ornithological work in Canada* (1915?)

¹ Tous cités comme acteurs d'influence selon des sources journalistiques de l'époque, dont *La Presse*, samedi 29 mars 1919, p. 6.

[Document numérisé] Source : Canadiana : <https://www.canadiana.ca/view/oocihm.87666/16>
Note : Aucune mention des James dans les remerciements, ni en recherche dans le plein texte.

- Birds of Canada (1934)
 - Percy Algernon Taverner, biographie .Encyclopédie du Canada (en ligne)
Source : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/taverner-percy-algernon>
 - «Exploring the birds of Canada» Tavernier et son œuvre (photographie de Taverner) :
Source : <https://blog.biodiversitylibrary.org/2018/03/exploring-birds-of-canada.html>
 - Percy Algernon Taverner, biographie
Source : <https://oldottawasouth.ca/stories/item/3861-percy-algernon-taverner>
 - Percy Algernon Taverner, biographie
«...Taverner was one of a handful of federal bureaucrats who convinced the Canadian Government to sign the 1916 Canada-U.S. Migratory Birds Convention...»
https://en.wikipedia.org/wiki/Percy_A._Taverner
 - Ouellet, Henri (National Museums of Canada). 1987. «Giant of the past. Profile of a Pioneer : P.A. Taverner». *American Birds*, 1987. Vol. 41, no. 1, p. 20-26.
Note en p. de t. : Canada's first professional ornithologist still has a tremendous influence on the study of birds in Canada today.
[Document numérisé, pdf en ligne] Avec photographie Source : [p00020-p00027.pdf](#)
Note : L'auteur mentionne que Taverner a réalisé un film en 1913 et 1914 sur les oiseaux des falaises de Percé et de Bonaventure qui sont devenu des références
- ❖ Dr. Adams, Frank D. canadien, Université McGill
- Aucune mention pour le moment.
 - Frank Dawson Adams, collections. University McGill.

Université McGill, collections spéciales : <https://www.mcgill.ca/library/branches/osler/special-collections/fda>
Université Dalhousie, fonds d'archives (1878-1903) : <https://findingaids.library.dal.ca/frank-dawson-adams-fonds>

- ❖ Jas. White, D.R. G.-S. canadien, Commission de Conservation, Ottawa
- ❖ Dr. Gordon Hewitt, canadien, entomologiste [naturaliste]

Recherches connexes :

- ❖ Base de données SORA, ressources en ornithologie. Recherche : Lucy James (diverses déclinaisons) négatif.
Source : <https://sora.unm.edu/node/333>

Varia

- ❖ (Journal) *Le Colon*, jeudi 23 novembre p. 2.
«Pose de bandes ou anneaux aux pattes des oiseaux sauvages» et
«Les oiseaux de mer à Percé» [comme attraction touristique]
Source ; <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3553592?docpos=2>
- ❖ «Légendes de Percé» / par Claude Melançon. *Mon magazine* (mai 1926), p. 8-9 : ill.
Source : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2270229?docpos=8>

❖ Nouvelles recherches dans les journaux numériques attestant de la présence des James (à partir de 1880-...)

Mots-clés : Frederick James // Fred James / Mr. Mrs James, Lucy J etc. 1879-1894

- (négatif)

❖ Exercices d'improvisation *in situ* à la Villa Frederick-James

«...The week culminated in a three-hour multimedia event open to the residents of Percé in the historic Villa Frederick-James – a structure threatened in the short-term by erosion, our host Julia told me. The villa became our risky improvising partner : it sits just a few fast-disappearing meters from a vast North Atlantif cliff peninsula, with the inevitable gravity of climate change workings a way...»

Cf : Finley, Ben. 2019? *People and place based notation : liner notes for 2+1=3*. En ligne, pdf téléchargeable :

<https://www.criticalimprov.com/index.php/csieci/article/download/6157/5888/30363>

Recherches : La Villa Frederick-James, Percé, Qc : documents municipaux

Emplacement	
Region administrative :	▪ Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
MRC :	▪ Le Rocher-Percé
Municipalité :	▪ Percé
Adresse :	▪ 27, rue du Mont-Joli
Localisation informelle :	Anciennement 27, rue du Cap-Barré
Latitude :	▪ 48° 31' 24.5"
Longitude :	▪ -64° 12' 33.9"
Désignation cadastrale :	▪ Lot 5 084 194

Source : Répertoire du Patrimoine culturel du Québec. Villa Frederick-James

[En ligne] : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=117170&type=bien>

Note : Contient des informations périmées, la dernière date de mise-à-jour est 2013.

La consultation en ligne des registres des cadastres du Québec (Infolot en ligne) a produit l'info suivante pour le lot 5 084 194 :

Localisation géographique :

<https://appli.foncier.gouv.qc.ca/Infolot/CarteInteractive/Bureau?g=86162260-2787-48a5-b98e-fc8701a1d8af>



Données descriptives accessibles via l'accès payant.

<https://appli.foncier.gouv.qc.ca/Infolot/D472/Lot?n=qGreQH4rDKenD7QU6MSqkw%3D%3D-AwgadAucmrLijFXeabrNKg%3D%3D&r=false&s=TWpBeU15MHdOeTB5TjFRreE16bzFOam96TIM0ME16RXINek0yTFRBME9qQXc=>

Villa Frederick James

Dates validées

1880	<p>Premiers séjours de Frederick James à Percé ? Dans un article de 1894 cité plus loin, le journal mentionne que le millionnaire américain "<i>vient depuis quatorze ans passer la belle saison à Percé...</i>"</p> <ul style="list-style-type: none">✓ <i>Le Quotidien</i> (Lévis) Vol. XVI, no 2, jeudi 20 septembre 1894, p. [2].
1887, janv.	<p>vente publique de la maison et du terrain d'Achille Soucy pour non-paiement de taxes</p> <ul style="list-style-type: none">✓ <i>Gazette officielle du Québec</i>, no 1, vol. XIX, 8 janvier 1887, p. 44.✓ Le même avis a également été publié dans <i>Le Journal de Québec</i> (propriétaire Auguste Côté) du jeudi 13 janvier 1887, p. [3].
1887, mars	<p>Rachat par Frederick James en mars 1887 de la maison Soucy et de terrains connexes</p> <ul style="list-style-type: none">✓ FaceBook <i>Sauvons la Villa Frederick-James</i> (désormais cité : FB-SVFJ).✓ Note : l'information sur le site FB vient probablement de Jean-Louis Lebreux, l'un des gestionnaires du site.
1887?- 1890/94?	<p>Déplacement, agrandissement/construction(?) de la maison par Frederick James.</p>
1889	<p>Mention du « studio » de Frederick James dans un article de <i>L'Électeur</i></p>

	<p>✓ <i>L'Électeur</i>, 10^e année, no 10, vendredi 26 juillet 1889, p. [4].</p>
1891	<p>Mention de « cottage » dans un article du <i>Quebec Morning Chronicle</i></p> <p>✓ <i>Quebec Morning Chronicle</i>, Wednesday July 29, 1891, p. [1].</p> <p>✓</p>
1894	<p>Mention dans un article que M. James se fait construire un « superbe petit palais ». Le journal mentionne que le millionnaire américain "vient depuis quatorze ans passer la belle saison à Percé..."</p> <p>✓ <i>Le Quotidien</i> (Lévis) Vol. XVI, no 2, jeudi 20 septembre 1894, p. [2].</p> <p>et dans un autre, on souligne son audace d'avoir bâti à cet endroit [i.e sur les hauteurs du Cap Canon]</p> <p>✓ <i>Journal des campagnes</i>, (Québec), 13^e année, no 35, jeudi 27 septembre 1894, p. 2</p>
1907	<p>Décès de Frederick James à sa villa de Percé.</p>
1930	<p>Décès de Lucy Johnson James, épouse de Frederick James, à San Diego, Ca. Son testament ne liste pas la Villa parmi les propriétés foncières qu'elle possède.</p>
1932? (ou avant?)	<p>Vente de la maison au docteur D^r Aldège Éthier et sa femme Béatrice Champagne</p> <p>✓ <i>Magasine Gaspésie</i>, 2020.</p>

Errata

Document de recherche principal du 15 novembre 2021 :

Frederick James (1845-1907)

Recherche et validation documentaires et iconographiques et documentaire

P. 5, en note de bas de page :

Remplacer «Pour l'intervalle 1897-1891...» par «Pour l'intervalle 1887-1891...»

P. 145,

: Remplacer «Années d'occupation : 188? - (1917 décès de F. James)» par «Années d'occupation : 188? - (1907 décès de F. James)

RECOURS EN RÉVISION

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la Loi peut par ailleurs demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Une demande de révision doit être faite dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la Loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

L'article 137 de la Loi précise que la demande de révision doit être faite par écrit et qu'elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée.